00086034

BOMBAY BRANCH

OF THE

Royal Asiatic Society.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES.

TOME IX.

3-9:14

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION
DES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,

MISE EN ORDRE ET COMPLÉTÉE JUSQU'A NOS JOURS

PAR C. A. WALCKENAER,
MEMBRE DE L'INSTITUT.

86034 à 3.9.11

TOME IX.

Vol 9

A PARIS,
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

M DCCC XXVII.

Wal/His
86034

00086034

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES.

PREMIÈRE PARTIE.

VOYAGES EN AFRIQUE.

LIVRE X.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS DES PREMIERS VOYAGEURS SUR CHACUNE DES SUBDIVISIONS DE LA GUINÉE.

Au résumé des observations contenues dans les voyages, dont nous avons fait le récit dans le Livre précédent, nous allons joindre les remarques de deux autres voyageurs de la même époque, Barbot et Bosman, dont il a été déjà fait mention plusieurs fois, et que nous aurons lieu de faire connaître plus amplement. Par ce moyen, nous donnerons une description complète de la Guinée, d'après les connaissances acquises jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, réservant, selon notre usage, pour un Livre à part, l'histoire des voyages modernes depuis cette époque jusqu'à nos jours.

CHAPITRE I.

Résumé des observations générales des voyageurs sur la côte d'Afrique, depuis Sierra-Leone jusqu'au cap das Palmas, ou sur la côte de Malaguette.

La Guinée, selon les géographes et les voyageurs des deux derniers siècles, est une vaste étendue de côtes depuis la rivière du Sénégal jusqu'au cap Lopez-Gonzalvo (1). Le nom de Guinée est inconnu aux habitants naturels : il vient des Portugais, de qui tous les Européens l'ont reçu, et vraisemblablement les Portugais l'ont tiré de celui de Ghenehoa, que Léon et Marmol donnent au premier pays qui se trouve au sud du Sénégal. On divisait communément la Guinée en deux parties, celle du sud et celle du nord : la première s'étend depuis le Sénégal jusqu'à Sierra-Leone; c'est celle que les géographes modernes nomment Sénégambie; et la seconde, depuis Sierra-Leone jusqu'aux caps qu'on vient de nommer, c'est la Guinée proprement dite.

La Guinée du sud ou méridionale, ou la Guinée proprement dite, qui est celle dont il nous reste à traiter, se subdivise en six parties ou en six côtes : 1°. la côte de Malaguette ou du Poivre; 2°. la côte d'Ivoire; 3°. la côte d'Or; 4°. la côte des Esclaves; 5°. la côte de Benin; 6°. la côte des Biafares.

(1) On étendait quelquefois cette division jusqu'au cap Nègre, mais à tort; le Congo a toujours été distingué de la Guinée.

Dans sa plus grande étendue, la côte de Malaguette prend, depuis Sierra-Leone jusqu'à Growa (1), deux lieues à l'est du cap das Palmas. Cet espace contient cent soixante lieues; mais d'autres la font commencer au cap Monte, cinquante-trois lieues à l'est de Sierra-Leone; d'autres encore la bornent entre la rivière de Sestro et Growa, ce qui la réduit à cinquante-trois lieues.

La côte, depuis le cap Tagrin jusqu'à l'île de Scherbro, selon Barbot, est bordée par les basses de Sainte-Anne, et s'étend au sud-est quart de sud: elle forme la grande baie de Sainte-Anne, qui va presque jusqu'à Rio de Gamboas. Au côté nord de cette baie sont les îles Bravas ou des Bananes, dont la plus grande, qui est aussi la plus haute, fournit du bois, de l'eau et des provisions. Les cinq îles nommées Sombreros sont situées au sud de la même baie; elles produisent une grande abondance d'oranges, de limons, de pimento del cola, ou de rabo, sorte de poivre-long, de palmiers vineux, de cannes à sucre, de bananes, de miel et de cire, de bois de cam, et d'un autre bois nommé angelin, qui est propre à la construction des vaisseaux. Les habitants de ces îles font un savon fort estimé, de l'huile et de la cendre de palmier; ils prétendent qu'elles renferment des mines d'or et de fer, et qu'elles ont été séparées du continent par un tremblement de terre (2).

La profondeur de l'eau, dans la baie, est depuis

(1) Groa, sur la carte de Guinée de d'Anville (1775).

(2) *Description de la Guinée*, par Barbot, dans Churchill, t. v, p. 106 et 135.

cinq jusqu'à huit brasses : le fond est de vase ; il y entre quatre rivières, dont les bords sont couverts de mangliers chargés d'huîtres. La plus considérable, qui se nomme Rio Banquo, est navigable pour les grands vaisseaux ; les trois autres sont fort peu fréquentées, parce que le pays est couvert d'épaisses forêts, qui n'ont pas d'autres habitants qu'un prodigieux nombre de bêtes féroces.

A deux lieues au sud des îles Sombreros, on trouve Rio Gamboas, dont l'embouchure est fermée par une barre ; cependant les chaloupes s'y font un passage jusqu'à la ville de Concho (1), qui en est à quinze lieues sur la rive.

Depuis cette rivière jusqu'à celle de Scherbro, la côte s'étend au sud-est ; l'île de Scherbro laisse entre elle et le continent un canal dont l'entrée est fort large, et qui fait proprement l'embouchure de la rivière de ce nom. A la pointe ouest de Scherbro, sont les trois îles de Tota sur la même ligne. Elles sont basses et plates, environnées de rochers au nord-est ; leurs productions sont les mêmes que dans les parties voisines du continent. Les Anglais les ont nommées îles des Plantains, parce que ce fruit y est fort commun.

L'île que les Anglais nomment Scherbro, porte, chez les Portugais, le nom de Farulha ou Farelloens ; chez les Hollandais, celui de Saint-Anna, ou Massa-Quoja (2) ; et chez les Français, celui de Cerbera.

(1) C'est celle que d'Anville, sur sa carte de Guinée (1775), nomme Canacha. Il la nomme aussi Cancho sur sa carte dressée pour le voyage de des Marchais (1729).

(2) D'Anville, sur sa carte de Guinée, écrit Massacoye.

Elle ne s'étend pas moins de dix lieues, est-sud-est. Sa terre est plate. Elle porte en abondance du riz, du maïs, des ignames, des bananes, des patates, des figues d'Inde, des ananas, des citrons, des oranges, des melons d'eau et des noix de cola. La volaille y foisonne. Les éléphants y sont en grand nombre. On y trouve des perles fines dans les huîtres; mais les requins en rendent la pêche dangereuse. Les habitants sont idolâtres, et n'en ont pas moins l'usage de la circoncision.

La compagnie anglaise d'Afrique a fait construire un petit fort dans l'île d'Yorck, qui est très près de Scherbro, du côté du nord, mais à côté de la pointe est de cette île. Avant que cette place fût bâtie (1), les Anglais avaient un logement en terre ferme, vis-à-vis la pointe est de l'île de Scherbro; mais il fut abandonné en 1727, et les facteurs se retirèrent à Jamaïque, ville de la même île, quatre lieues à l'ouest de l'île d'Yorck (2).

La rivière de Scherbro, que les uns nomment Madre-Bombe, d'autres Rio Selbobe, et d'autres Rio das Palmas, est d'une largeur considérable. Elle vient de fort loin dans les terres, et se rend dans la mer au travers du pays de Boulm-Monou, qui est rempli de grands marais. Les grands vaisseaux y remontent jusqu'à la ville de Bagos ou Baga, où les Anglais ont un comptoir. Les chaloupes de soixante et quatre-vingts tonneaux pénètrent jusqu'à

(1) Barbot, p. 106.

(2) Ibid., p. 473. Voyez ci-dessous le Voyage de Smith, t. VIII, p. 330 et suiv.

Kedham (1), qui est à deux cent cinquante milles de l'embouchure ; mais le canal se rétrécit à mesure qu'on avance, et se trouve bouché dans plusieurs endroits par les branches d'un grand nombre d'arbres qui couvrent les deux rives. D'ailleurs, aux mois d'avril et de mai, saison la plus propre à recueillir le bois de cam, qui croît en abondance dans le pays, on y trouve à peine neuf ou dix pieds d'eau ; mais aux mois d'août et de septembre, c'est-à-dire après les pluies, la rivière n'a jamais moins de quinze ou seize pieds. La navigation y est encore interrompue par de fréquents tornados, à l'approche desquels les chaloupes sont obligées de jeter l'ancre, et de s'amarrer même contre les arbres. Les deux rives sont habitées par des nations assez civiles ; mais les habitants de la rivière sont un grand nombre de crocodiles et d'éléphants d'eau (2), animaux fort dangereux.

Quinze ou seize lieues au-delà de Bagos, on arrive dans le pays de Cilm-Monou ; et trente-deux lieues au-delà de Cilm, on rencontre la ville de Quu-Namora (3), dont les habitants sont fort nombreux, mais d'assez mauvais naturel. Cette ville est située derrière un grand bois, qui en cache la vue aux chaloupes. Elle est grande et bien peuplée, mal bâtie néanmoins, à la réserve d'un vaste édifice qui s'élève au centre, qui sert aux nègres pour leurs assemblées.

Le pays voisin est aussi fort peuplé. Les habi-

(1) Ce lieu n'est sur aucune carte. Nos cartes modernes semblent contredire le long cours donné ici à la rivière de Scherbro, qu'elles nomment rivière Bagrou

(2) Cette expression désigne probablement des hippopotames.

(3) D'Anville écrit sur sa carte d'Afrique Quimamora.

tants sont vêtus, comme ceux de Scherbro, d'une robe de calicot rayé. Leurs usages sont les mêmes. La terre y produit les mêmes plantes et nourrit les mêmes espèces d'animaux. Le bois de cam y est d'un plus beau rouge, pour la teinture, que le bois du Brésil, et passe pour le meilleur de toute la Guinée. Il peut être employé jusqu'à sept fois.

La rivière de Scherbro reçoit près de la mer celle de Torro au nord-ouest, et celle de Sainte-Anne au sud-est, toutes deux d'une grandeur considérable. Celle de Torro se déborde deux fois chaque année : comme elle a peu de profondeur, et qu'elle est bouchée par quantité de petites îles, elle ne reçoit que de petites barques.

Depuis la pointe sud de la rivière de Scherbro jusqu'à Rio das Gallinhas, la côte s'étend est-sud-est l'espace de onze lieues. Dans cette petite étendue, elle est basse, platé, marécageuse et couverte d'arbres, mais inhabitée.

Rio das Gallinhas, que les habitants nomment Maqualbari, prend sa source dans le pays de Hondo, et coule vers la mer par les régions de Boulm-Monou et de Quilliga-Monou. Il a deux îles à son embouchure. Son nom portugais lui vient de l'abondance de poules et d'autres volailles dont ses bords sont remplis. Les Européens tirent de cette rivière des cuirs secs et des dents d'éléphants, qui descendent de Hondo et de Karoudoboe-Monou, deux pays qui sont continuellement en guerre, quoique soumis tous deux au roi de Quoja, qui fait sa résidence près du cap Monte. Au long de cette côte, la direction

de la marée est fort rapide au nord-est, et les vents y soufflent presque toujours du sud-ouest. La saison de l'hiver est depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre (1).

La rivière de Maguiba, qui suit sur la même côte, est fermée d'une barre qui n'en permet pas l'entrée aux grands vaisseaux. Les Portugais l'appellent Rio Nunnez, ou Novo. Ils y exerçaient autrefois le commerce, et les Français s'étaient accoutumés à suivre leur exemple; mais cette rivière n'est fréquentée aujourd'hui que par les Anglais, qui remontent dans leurs chaloupes jusqu'au village de Dova-Ruja, d'où ils tirent des dents d'éléphants. Plus loin, le canal est interrompu par des rochers et des chutes d'eau.

La côte, depuis Rio das Gallinhas jusqu'au cap Monte, est basse et plate. Elle est bordée d'un grand nombre de villages. Vers le canton des nègres, nommé Galvi, la rivière de Mavah, ou Maffah, qui vient des montagnes, et dont le cours est d'environ trente lieues, commence à se répandre dans un large canal, qui traverse le pays de Dauwala, une lieue au nord du cap Monte; mais elle se perd dans des sables (2) qui la font enfin disparaître; de sorte qu'elle n'arrive à la mer qu'une fois l'année, dans le temps de ses inondations.

Avant la conquête des Folgas, cette rivière était habitée par une nation de nègres, nommés Puymonous, dont le roi faisait autrefois sa résidence ordi-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 107.

(2) C'est celle que Snoeck appelle la rivière du cap Monte. D'Anville met la rivière Mavah à l'ouest, et celle de Magwiba à l'est du cap Monte, sur sa carte de Guinée.

naire au village de Jeg-Wonga, sur la rive ouest, à quatre ou cinq milles de la mer. Le roi des Folgas fait la sienne dans une île du lac de Plizoje, pour se mettre à couvert d'une nation ennemie, qui se nomme les Dogos. Vis-à-vis de Jeg-Wonga est la ville de Fochou. Deux lieues plus haut, du même côté, est le village de Figgia, où demeurait autrefois le prince Figgi, frère de Flamboure, roi des Puymonous. Deux lieues plus loin, sur la rive du sud, on rencontre la ville de Kammagoja, derrière laquelle, à la distance d'une lieue, on découvre celle de Jerbofaja. Vis-à-vis de Jerbofaja est une autre ville, d'où les nègres se sont ouverts un chemin, au travers des bois, jusqu'à Jera-Ballisa, qui en est à trois lieues vers la mer, et qui appartenait au fils aîné du roi Flamboure.

Entre Rio Mavah et Rio Maguiba, la côte est couverte de villages et de hameaux, où les nègres font beaucoup de sel (1).

Le cap Monte, que les habitants nomment Wash-Congo, se fait voir de fort loin en mer, et se présente, sous l'apparence d'une île (2), en forme de selle. Snoeck dit que c'est une haute montagne (3), qu'on prend de loin pour une île considérable; des Marchais dit simplement (4) qu'il se divise en deux

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 108.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 108. Presque tous les noms qui précèdent sont défigurés dans Prevost, et ont été ici rectifiés sur l'original de Barbot. La plupart ne sont sur aucune carte.

(3) Bosman, p. 475.

(4) Des Marchais, t. I, p. 95. Il dit que ce mont est à dix degrés cinq minutes de latitude. L'erreur est énorme selon la carte de Purdy. Cap Mount est à environ six degrés quarante minutes de latitude nord.

sommets; qu'il s'avance assez loin dans la mer, et qu'étant presque environné d'eau, il forme une véritable péninsule, dont la plus grande largeur s'étend est-sud-est et ouest-nord-ouest.

A trois lieues de distance, on trouve trente brasses d'eau sur un fond de vase noire; mais le meilleur ancrage est à trois quarts de mille au nord-ouest de la pointe, sur huit ou douze brasses. On y est à couvert du vent, quoique la mer soit toujours si grosse sur cette côte, que les matelots sont obligés de descendre à gué, et de porter au rivage les officiers et les marchandises. Les canots des nègres sont souvent renversés, pour peu que l'adresse ou l'attention manque aux rameurs (1); Barbot prétend (2) que la meilleure rade, pour les grands vaisseaux, est à l'ouest du cap sur douze brasses d'un fond de sable, à deux milles du rivage, vis-à-vis trois petits villages qu'on découvre un peu dans les terres, et dont chacun est composé de dix ou douze huttes.

Le pays, qui est fort bas, produit, suivant Snoeck, beaucoup de millet, d'ignames, de patates et de riz (3). Les fruits, comme sur la Côte-d'Or, sont des panquavers, des bananes, des pommes de pin, etc. Les bestiaux n'y sont pas en grand nombre, car on n'y trouve pas de vaches ni de porcs, et tout se réduit à quelques chèvres et quelques moutons. La volaille y est aussi fort rare, mais elle y est excel-

(1) Des Marchais, *Voyage en Guinée*, vol. 1, p. 96.

(2) Barbot, *ubi sup.*, p. 108.

(3) Atkins dit qu'on trouve dans le pays beaucoup de millet, d'ignames, de riz, et de sel.

lenté. Les éléphants, les buffles, les cerfs, les tigres et d'autres bêtes féroces y sont en abondance. La rivière n'est pas moins riche en poisson (1).

La rivière du cap Monte coule au nord-est et au sud-ouest, par quantité de détours, qui lui font arroser un pays très fertile. A cent pas de la mer on trouve une plaine de plusieurs lieues d'étendue, couverte de toutes sortes de bestiaux (2), tels que des bœufs, des vaches, des moutons, des chèvres et des porcs, entre lesquels on voit paître tranquillement les daims, les chevreuils et les gazelles. Cette plaine est remplie de villages (3), où la volaille est fort abondante, c'est-à-dire les poules communes, les pintades ou poules de Guinée, les oies et les canards. Le millet, le maïs, les légumes (4) y croissent merveilleusement. Le vin de palmier y est excellent, l'air très tempéré, et l'eau fort pure et fort fraîche dans une multitude incroyable de ruisseaux.

Des Marchais attribue aux habitants du cap Monte un naturel fort doux et fort sociable. Ils sont généralement bien faits (5), industrieux, fidèles et désintéressés. Snoeck en donne la même idée. Leurs principales occupations consistent à planter le riz et à faire le sel; deux tributs qu'ils doivent à leur roi,

(1) Bosman, édit. d'Utrecht, 1705, p. 501 à 503, et suiv.

(2) Cet endroit est directement opposé, au témoignage de Snoeck.

(3) Des Marchais dit qu'il n'y a point de villages près de la mer, à la réserve de quelques huttes dans une crique qui est à l'ouest du cap, où les nègres font du sel. Vol. 1, p. 96, édit. de Paris (1730).

(4) Ibid. p. 84 et 86.

(5) Ibid. et Villault, p. 65.

dont ils font gloire d'être les esclaves. Ils connaissent peu la guerre, parce que, dans les différends qu'ils ont avec leurs voisins, ils préfèrent toujours les voies d'un paisible accommodement. Les hommes ont la liberté de prendre autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir ; mais comme les femmes sont extrêmement laborieuses, leur entretien ne demande pas beaucoup de dépense. L'union est admirable dans les familles. Les maris ne paraissent pas s'offenser des libertés que leurs femmes peuvent prendre avec les étrangers (1). L'autorité de la justice et du gouvernement est entre les mains des cabaschirs, qui se déterminent à la pluralité des voix. Ces officiers de l'état sont en même temps les chefs des villes (2). C'est l'expérience et le courage qui leur procurent cette distinction.

Suivant Snoeck (3), l'habit des nègres du cap Monte est une sorte de chemise, ou plutôt de surplis, avec de grandes manches qui tombent jusqu'aux genoux. Les femmes portent une espèce de corset qui leur serre la taille, avec une pagne soutenue d'une ceinture au-dessus des hanches. Quelquefois elles sont nues. Des Marchais entre dans un plus grand détail. Les enfants des deux sexes sont nus, dit-il, jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, et ne portent que des ceintures de rassade ou de cristal. En sortant de cet âge, les mâles de quelque distinction prennent une pagne de coton ; mais les plus pauvres ne changent

(1) Snoeck, dans Bosman, p. 474, ou p. 501 à 503 de l'éd. 1705.
(2) Atkins, p. 59.
(3) Bosman, ibid.

rien à leur nudité. Il n'y a que le roi et ses officiers, ou ses capitaines, qui soient continuellement vêtus. Les femmes et les filles du peuple portent des ceintures de jonc ou de feuilles de palmier, qui sont teintes en jaune ou en rouge. Ces ceintures ne sont pas tissues, et descendent comme des franges, qui les couvrent depuis les hanches jusqu'aux genoux. Les plus riches ont une ou deux pagnes, qui leur cachent l'estomac et le reste du corps jusqu'au milieu des jambes; elles portent des colliers de plusieurs rangs, et des bracelets de rassade aux bras, aux poignets, et jusqu'aux chevilles des pieds, où elles suspendent aussi des grelots d'argent, qui rendent un son fort agréable dans leurs danses. Elles sont passionnées pour cet exercice; et l'émulation est extrême parmi elles pour imiter les danses de l'Europe (1).

Mais l'habit commun des deux sexes est le tomi, qui est composé de laine tressée. Les femmes se lient leur tomi au-dessus des hanches, et le laissent tomber autour d'elles jusqu'aux genoux. Les hommes le font passer entre leurs cuisses, et l'attachent par derrière à leur ceinture. Les deux sexes prennent beaucoup de plaisir à tresser leurs cheveux, ou plutôt la laine de leur tête, en y mêlant des brins d'or et de petites pierres. Ils y emploient beaucoup de temps et d'industrie.

Les femmes ont une autre passion; c'est de faire ce qu'elles appellent le fétiche, et de se montrer dans

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 103.

la parure qui est propre à cette cérémonie, pour s'attirer les regards des hommes. Leur principal ornement est une raie, autour du front, d'un vernis blanc, rouge ou jaune, qui, étant fort délié, tombe en lignes ou en rayons avant que d'être sec. Elles s'en font aussi des cercles autour des bras et du corps; et les nègres trouvent des charmes dans cette bigarrure. Les ornements des hommes consistent en bracelets ou en manilles de cuivre, d'étain ou d'ivoire autour des poignets, de la cheville du pied, des doigts et des orteils. Ils portent aussi des colliers de dents de singes et de petites plaques d'ivoire aux oreilles. On ne les voit guère sans quelqu'un de ces ornements; et les plus distingués sont ceux qui en portent un plus grand nombre (1).

Ils entretiennent beaucoup de propreté dans leurs maisons, quoique pour la forme elles ne diffèrent pas de celles du Sénégal. Les édifices du roi et des grands sont bâtis en long. On en voit de deux étages, avec une voûte de roseaux ou de feuilles de palmier, si bien entrelacés, qu'elle est impénétrable au soleil et à la pluie. L'espace est divisé en plusieurs appartements. La première pièce qui est la salle d'audience, et qui sert aussi de salle à manger, est entourée d'une espèce de sopha de terre ou d'argile, large de cinq ou six pieds, quoiqu'il n'en ait qu'un de hauteur. Ce banc est couvert de belles nattes qui sont un tissu de jonc ou de feuilles de palmier, teint de très belles couleurs et capable de durer fort long-

(1) Atkins, p. 61.

temps (1). C'est le lieu où les grands et les riches passent la plus grande partie du temps, à demi-couchés et la tête sur les genoux de leurs femmes. Ils s'entretiennent, ils fument, ils boivent du vin de palmier dans cette posture (2). Leur chambre de lit touche à cette salle. Ils y ont une autre estrade qu'ils couvrent aussi de nattes (3), mais plus épaisses que celles de la salle; elle a six pieds de long et autant de large, sur un pied de hauteur. Ils l'environnent de pagnes cousues ensemble, ou de toile peinte en forme de rideaux.

Les cuisines sont toujours séparées de l'habitation, et la propreté n'y règne pas moins. Les habitants du cap Monte sont moins malpropres dans leurs aliments et dans la manière de manger, que la plupart des autres nègres : ils ont des plats composés d'un bois fort dur, et des bassins de cuivre étamé qu'ils nettoient fort soigneusement. Ils emploient des broches de bois pour rôtir leur viande; mais ils ont oublié l'art de les faire tourner, quoiqu'ils l'aient appris des Français (4) : ils font rôtir un côté de la viande, après quoi ils la tournent pour faire rôtir l'autre (5).

Il est certain, selon des Marchais, que les Normands

(1) Villault (p. 111) dit que ces nattes sont d'une beauté exquise, et que les Hollandais en achètent un grand nombre.

(2) Le même auteur dit qu'ils se peignent et qu'ils s'ajustent les cheveux sur les genoux de leurs femmes.

(3) Villault fait la même description de leurs lits.

(4) Villault dit que de son temps ils tournaient continuellement leur broche, comme on le fait en Europe. Il parle de l'année 1667.

(5) Des Marchais, vol. 1, p. 102.

avaient autrefois un commerce réglé sur cette côte, et qu'en 1626 la compagnie de Rouen y avait un établissement, quoiqu'il soit incertain aujourd'hui dans quel lieu, et qu'on ne sache pas mieux pourquoi il fut abandonné (1). Lorsque la compagnie française des Indes envoya des vaisseaux au cap Monte, en 1666 et 1669, le roi du pays reçut le commandant avec beaucoup de caresses; et, parlant encore assez français pour se faire entendre, il lui accorda la liberté du commerce sans exiger aucun droit. Ce prince était un vieillard vénérable et de fort haute taille, qui se nommait Fallam Bouré (2).

Les Anglais, les Hollandais, et d'autres nations qui font du commerce au cap Monte, y achètent quantité de belles nattes et de pagnes, et beaucoup d'ivoire, qui ne le cède en rien à celui de Sierra-Leone. Cependant celui que les habitants du pays tirent du côté du nord n'est pas si blanc; mais, en récompense, les dents sont beaucoup plus grosses : il s'en trouve qui pèsent jusqu'à deux cents livres. Les négociants de l'Europe achètent ici des peaux de lions, de panthères, de tigres, et d'autres animaux féroces : on tire du même pays douze ou quinze cents esclaves; mais ils y sont amenés par les marchands mandingues, des parties intérieures de l'Afrique; car l'usage ne permet de vendre ici que les criminels, et cette vente se fait au profit du roi. Le cap Monte fournit aussi de l'or, qui paraît apporté par les mêmes marchands, et des Marchais juge qu'il

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 97.
(2) Ibid., vol. 1, p. 99.

serait avantageux d'y établir un comptoir. Les forêts y sont remplies de bois propre à la teinture, surtout de bois rouge. Ce bois, auquel les Anglais ont donné le nom de cam, est coupé par les nègres, qui l'apportent au rivage en blocs de quatre ou cinq pieds de long; les Anglais en achètent beaucoup, et le préfèrent au bois de Brésil, dont on faisait autrefois tant de cas (1).

Atkins observe que les plus hardis des habitants du cap venaient quelquefois sur son vaisseau, avec du riz, de la malaguette et des dents d'éléphants; mais qu'ils y donnaient des marques continuelles d'inquiétude et de défiance. Ils étaient dans des canots, composés du tronc d'un seul cotonnier, dont quelques uns portaient jusqu'à vingt hommes. Ces nègres rament debout, avec une adresse et une régularité surprenantes. S'ils conduisent un cabaschir, ils chantent sans cesse, pour lui marquer du respect. Il ne venait point de cabaschir à bord qui ne fît voir au capitaine un certificat de quelque Européen, pour lui faire connaître que les vaisseaux de l'Europe avaient été bien reçus dans le pays. L'auteur remarque, à cette occasion, que des témoignages de cette nature peuvent être fort utiles lorsqu'ils sont accordés avec discernement; mais que, s'ils sont donnés au hasard, ils ne servent que de prétexte aux nègres pour mendier ou pour voler (2).

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 106.

(2) *Voyage en Guinée*, par Atkins, p. 59 et 60. Il répète plusieurs fois cette remarque, parce qu'il la croit importante.

Le langage des nègres change un peu, à mesure qu'on avance au long de la côte. Comme les sciences et les arts sont inconnus parmi eux, leur langue n'est formée que d'un petit nombre de mots, qui expriment les principales nécessités de la vie. C'est du moins ce que Atkins a conclu de la taciturnité qui règne dans leurs fêtes et dans leurs assemblées. Il ajoute que dans leur commerce, les mêmes expressions reviennent souvent, et que leurs chansons ne sont qu'une répétition continuelle de cinq ou six mots. Villault dit que de son temps ils parlaient une sorte de portugais bâtard (1).

A l'égard de leur religion, Villault ne put se procurer d'informations. Un nègre dit fort sérieusement que les blancs adoraient Dieu, mais que les noirs adorent le Diable. On n'en connaît pas mieux l'idée qu'ils se forment de l'un et de l'autre. Cependant, le même auteur remarque que la plupart sont circoncis, et qu'ils rendent tous un culte aux fétiches (2).

Des Marchais observe que, sur toute la côte où le mahométisme ne s'est point encore répandu, on trouve un mélange d'idolâtrie, d'ignorance et de superstition. Le Diable y est fort respecté. On lui adresse même des prières, mais sans l'aimer et sans le reconnaître pour Dieu. Un nègre dit un jour à des Marchais : « Les blancs adorent Dieu (3), et « nous prions le Diable ; vous êtes plus heureux que

(1) Villault, p. 65.
(2) Le même, p. 66.
(3) Des Marchais, t. 1, p. 108.

« nous. » Snoeck s'imagine, sur divers témoignages, que leur religion consiste à rendre beaucoup de respect et d'obéissance à leur roi, et aux gouverneurs qu'il établit sur eux, mais qu'ils s'embarrassent peu, dit-il, de ce qui se passe au-dessus de leur tête.

Le capitaine Phillips place le cap Mesurado à seize lieues du cap Monte (1). Il n'y a point de terre haute dans cet intervalle. Le cap, ou la montagne, qui n'est connue aujourd'hui que sous le nom de Mesurado, a beaucoup moins de hauteur que le cap Monte. Il est rond et presque environné d'eau. Du côté de la mer ses bords sont fort escarpés; mais la pente est plus douce, et l'accès plus facile du côté de la terre. Le sommet est uni, et le fonds du terroir beaucoup meilleur qu'on ne se l'imaginerait d'un lieu si désert. A l'est, il a une grande baie, qui est terminée par des terres hautes, et couvertes de fort gros arbres. A l'ouest, la rivière forme une autre baie, dont son embouchure est le centre. Ces deux baies sont séparées par une langue de terre, longue et étroite. La situation du cap est à six degrés neuf minutes de latitude du nord. Du côté qu'il s'avance le plus dans la mer, il regarde le sud-est. Une rivière venant de l'est, mais moins considérable que celle de Mesurado, tombe dans la baie de l'ouest, et reçoit, pendant douze ou quinze lieues, toutes sortes de vaisseaux dans les plus hautes marées (2).

(1) Phillips, dans Churchill's *Collection*, t. VI, p. 190 et suiv. Il écrit Mounseradoe.

(2) Des Marchais, vol, I, p. 110, dit dix-huit lieues.

L'eau en est toujours mêlée, mais elle est remplie d'excellents poissons (1).

Le sommet du cap est une plate-forme naturelle de quatre milles de circonférence, revêtue de plusieurs beaux arbres. Il commande les deux baies. Le meilleur endroit pour l'ancrage est dans celle de l'ouest, au nord du cap, à une portée de fusil du rivage, sur huit ou dix brasses (2); entre la pointe du cap et l'embouchure de la rivière. Il y a une barre à cette embouchure, qui n'est pas sans danger dans quelques endroits, mais qu'on passe aisément quand on a pris la peine de la reconnaître, surtout vers le pied du cap, où l'on trouve un village, et une source d'excellente eau dont l'approche est facile, et qui se conserve long-temps en mer. Elle forme une cascade naturelle, en sortant d'un rocher qui est sur le rivage même : c'est un lieu célèbre pour son aiguade (3); Phillips le place à près d'un mille dans l'intérieur du cap, au commencement d'un banc de sable; il le représente comme un agréable ruisseau de l'eau la plus fraîche du monde, qui distille au travers des bois et des rochers. Il ajoute que, cinquante pas plus loin à l'est, on trouve deux puits d'eau fraîche, sous deux grandes pierres (4).

Le cap tire son nom du mot misericordia, dont les nègres, suivant des Marchais (5), ont fait par

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 112.

(2) Phillips dit que le meilleur ancrage est sur neuf brasses au sud-ouest, à deux milles de la terre.

(3) Des Marchais, t. 1, p. 112.

(4) Phillips, p. 191.

(5) Des Marchais, t. 1, p. 109.

corruption celui de Mesurado, en l'entendant prononcer sans cesse à quelques matelots français qu'un naufrage avait jetés sur leur côte. Villault prétend, au contraire, que les Portugais lui ont donné le nom de Miserado, soit à cause des rocs cachés qui l'environnent, et qui ne permettent point aux vaisseaux d'en approcher à plus d'une lieue, soit, dit-il, parce que plusieurs Français, qui y furent autrefois massacrés, répétèrent souvent, miséricorde! miséricorde(1)! C'est en mémoire aussi des cruautés qui furent commises dans cette occasion, que les Portugais ont donné à la rivière de Mesurado le nom de Rio Duro (2). Cette rivière coule d'abord au nord-ouest, l'espace de dix-huit ou vingt lieues; après quoi elle se détourne au nord-est. On ne connaît pas plus loin son cours. Cependant, le roi du pays fit paraître devant Barbot plusieurs de ses sujets, qui rendirent témoignage, qu'ayant navigué trois mois en remontant, ils étaient arrivés dans une grande rivière d'où sort celle-ci, et qui coule de l'est à l'ouest. Les rives, disaient-ils, sont habitées par un peuple riche et puissant, qui fait un grand commerce d'or, d'ivoire et d'esclaves. Ils ajoutaient que la rivière de Mesurado coule dans un fort beau pays, mais qu'elle est si rapide, qu'après avoir mis trois mois à la re-

(1) Villault, p. 116, édit. de Paris (1669).

(2) Barbot dit que le Duro est une petite rivière. — D'Anville sur aucune de ses cartes, ne l'a nommée Duro. D'après Phillips, il la nomme rivière de Saint-Paul. Il en fait aussi une très petite rivière. — Purdy et Arrowsmith la nomment rivière Mesurado, et lui donnent un cours plus long qu'à toutes les autres rivières de cette côte. — Gardner, sur sa Mappemonde, a rendu à cette rivière le nom de Saint-Paul.

monter, ils n'avaient eu besoin que de dix-huit jours pour revenir à l'embouchure. Les nègres du cap donnent au pays d'où elle vient le nom d'Adam (1), c'est-à-dire terre d'or.

A peu de distance de l'embouchure du Mesurado, on aperçoit deux îles. La plus petite est fort près de la petite rivière qui tombe dans la même baie. L'autre est à l'entrée du Mesurado même, et se nomme King's-Ile, ou l'Ile du Roi; non que le roi du pays y fasse sa demeure, mais il y entretient quelques esclaves, qui prennent soin de ses bestiaux et de sa volaille. Ce prince fit plusieurs présents à l'auteur, et le pressa de former un établissement dans son île, en lui représentant qu'elle n'est jamais inondée aux mois mêmes de juillet, d'août et de septembre, qui sont les temps où la rivière se déborde sur cette côte. Sa longueur est d'environ deux lieues, sur trois quarts de lieue de largeur. La beauté des arbres fait juger que le terroir est riche et fertile. Les vents d'est et de nord-nord-est y rendent l'air fort tempéré. Sa seule incommodité est de manquer d'eau fraîche. Elle en tire du continent, où les sources sont en grand nombre (2).

Au temps des équinoxes, la marée remonte l'espace d'environ vingt lieues dans la rivière de Mesurado. Pendant le reste de l'année, elle ne s'y fait pas sentir au-delà de huit ou neuf lieues. On a observé que, pendant les mois pluvieux, l'eau n'est

(1) Labat applique ceci au royaume de Galam, au Sénégal, et aux Mandingues.

(2) Des Marchais, t. 1, p. 114.

salée que dans l'espace de trois lieues au-dessus de l'Ile du Roi, parce que l'abondance des flots qui descendent fait prévaloir leur fraîcheur.

Phillips dit que la rivière de Duro ou Mesurado porte, dans les cartes, le nom de Rio de San-Paulo; qu'elle est grande et belle; qu'à un quart de mille de son embouchure, on trouve une barre où la profondeur de l'eau est de quatre pieds dans les hautes marées, et de deux pieds et demi dans les basses; que les flots y battent avec violence, surtout lorsque les vents de mer ont un peu de force; ce qui commence ordinairement à neuf ou dix heures du matin, et continue jusqu'à la même heure du soir. Les parties les plus profondes de la rivière sont au long des deux rives.

Dans quelques endroits, continue Phillips, elle n'est pas moins large que la Tamise à Londres. Ses deux rives sont bordées d'arbres toujours verts, qui rendent la perspective charmante. A trois milles dans le canal, l'auteur trouva l'eau très fraîche après le reflux, et la trouva de même à cinq milles, dans la haute marée (1).

Suivant Snoeck, la rivière de San-Paulo se jette dans la mer, environ deux lieues au nord-ouest du cap. Elle n'a que cinq ou six pieds de profondeur à l'entrée; mais les chaloupes y passent aisément. Elle coule d'abord du nord-ouest pendant l'espace de douze milles; après quoi elle descend de l'est depuis la rivière de Junco. C'est par ces deux rivières que

(1) Phillips, dans Churchill's *Collection*, t. VI, p. 191.

les habitants du cap Monte passent continuellement dans celle de Sestos, avec des dents d'éléphants et d'autres marchandises, parce qu'ils y trouvent plus d'avantages pour leur commerce (1).

Quoiqu'on ignore quelle est l'étendue des états du roi de Mesurado dans les terres, au nord et au nord-est, on juge qu'elle doit être considérable par le nombre de troupes qu'il est capable de lever dans l'occasion : ses limites à l'est sont la rivière de Junco, à vingt lieues du cap Mesurado; à l'ouest, c'est une petite rivière qui est à la moitié du chemin, entre ce cap et celui de Monte. Tout ce pays est très fertile; on y trouve de l'or, sans qu'on ait pu savoir s'il vient du pays même, ou de quel endroit il y est apporté. Le bois rouge n'y est pas plus rare qu'au cap Monte; il y en a plusieurs autres espèces, qui sont très propres aux petits ouvrages de marqueterie. Les cannes à sucre, l'indigo et le coton y croissent sans culture : le tabac y serait excellent, si les nègres entendaient mieux l'art de le préparer. Les lions et les tigres, qui sont en grand nombre dans le pays, n'empêchent pas que les bestiaux n'y multiplient prodigieusement; et les arbres y sont chargés de fruits, malgré les ravages continuels des singes. En un mot, cette contrée est riche, et le commerce, qui y est déjà fort avantageux, pourrait y recevoir beaucoup d'accroissement, si l'on prenait soin de gagner l'affection des habitants; car il se-

(1) Voyage de Jean Snoeck, dans Bosman, édit. 1705, p. 497 à 520, et Barbot, dans Churchill's, *Collection*, t. v, p. 110.

rait ridicule, ajoute l'auteur, de prétendre s'y établir par la force (1).

On voit, dans toutes les parties du pays, une sorte de petite volaille, de la grandeur de nos poulets, que les habitants nomment kokadetos; les chèvres y sont aussi d'une fort petite espèce. Les limons, les oranges et les pommes de pin y croissent en abondance : on y trouve quelques petites dents d'éléphants, mais qui méritent peu l'attention des marchands de l'Europe (2).

Phillips pèse particulièrement sur la facilité d'y couper du bois; le rivage même est couvert d'arbres, et l'embarquement fort commode : il s'en trouve d'assez grands pour servir de mâts à des bâtiments de sept cents tonneaux. L'auteur en fit couper quelques uns d'un bois si solide et si pesant, qu'il fut obligé de les faire transporter sur les chaloupes, parce qu'ils ne pouvaient se soutenir sur la surface de l'eau (3).

Les habitants sont de belle taille, robustes et bien proportionnés : ils ont l'air naturellement martial, et leur bravoure répond à leur figure, comme leurs voisins et les Européens l'ont appris par expérience; mais ils ne pensent point à la guerre lorsqu'ils n'y sont pas forcés par la nécessité de se défendre; car ils sont d'ailleurs doux et humains; ils ont du bon sens, ils expriment fort bien leurs idées, et surtout ils entendent merveilleusement leurs intérêts, comme les Normands leurs anciens amis.

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 112 à 143.
(2) Phillips, *ubi sup.*
(3) Ibid.

Des Marchais dit (1) que les Anglais, les Hollandais et les Portugais représentent les habitants du cap Mesurado comme une nation perfide, artificieuse, vindicative et cruelle; cependant Phillips, capitaine anglais, déclare qu'il les trouva doux et civils; mais il ajoute qu'ils sont incommodes par leur avidité à demander (2), et que le roi même, comme tous ses cabaschirs, étaient sans cesse à solliciter des daschis : c'est le terme qu'ils emploient pour signifier des présents.

Snoeck rend témoignage aussi de la douceur de leur naturel. Mais quelques injures, dit-il, qu'ils avaient reçues depuis peu des Anglais, les avaient rendus si timides qu'ils refusaient de venir à bord, et que s'ils voyaient à terre des matelots armés, ils prenaient aussitôt la fuite : leur ressentiment venait de l'injustice de quelque capitaine qui avait enlevé plusieurs nègres, sous ombre de commerce et d'amitié. Ils avaient fait à leur tour quelques prisonniers anglais, qui faillirent d'être sacrifiés à leur vengeance (3).

Ils cultivent soigneusement leurs terres, et ne manquent ni d'ordre, ni d'intelligence dans leurs affaires domestiques. Bosman les représente infatigables au travail; mais c'est, dit-il, lorsqu'il leur prend envie de travailler (4). Ils sont capables de constance dans l'amitié, mais fort jaloux de leurs femmes. Cette

(1) Des Marchais, p. 227 et suiv.
(2) Phillips, p. 191.
(3) Bosman, p. 175.
(4) Snoeck, dans Bosman, dit que les hommes ne se mêlent point du travail, et laissent cette peine à leurs femmes.

délicatesse ne regarde point leurs filles, auxquelles ils laissent, au contraire, la liberté de disposer d'elles-mêmes (1); ce qui n'empêche point qu'elles ne trouvent facilement des maris. Les hommes seraient même fâchés de prendre une femme qui n'aurait pas donné, avant le mariage, quelque preuve de fécondité, et qui n'aurait pas acquis quelque bien par la disposition de ses faveurs. Ce qu'elle a gagné par cette voie sert au mari pour l'obtenir de ses parents; ainsi les femmes en sont plus libres dans leurs choix, parce qu'il dépend d'elles de donner ce qu'elles ont acquis à l'homme qui leur plaît. Les pères et les mères aiment leurs enfants avec tant de passion, que la plus sûre voie pour leur plaire est de faire quelques petits présents à leur famille (2).

Les habits, les animaux et les productions de la terre sont les mêmes au cap Mesurado qu'au cap Monte. Les cabaschirs portent une sorte de surplis rayé, qui leur tombe jusqu'aux genoux. S'ils peuvent se procurer un vieux chapeau d'Europe, ils croient que rien ne manque à leur parure. Au défaut de cet ornement, ils ont sur la tête un bonnet d'osier de diverses couleurs. Les nègres pauvres ont autour du corps une pièce d'étoffe de coton, large d'un pied, dont le bout passe entre leurs cuisses et se relève par derrière jusqu'à la ceinture. D'autres n'ont même qu'un simple morceau d'étoffe carré,

(1) Ainsi, c'est des filles qu'il faut entendre ce que dit Snoeck, qu'elles ont la liberté de gagner ce qu'elles peuvent par le trafic de leurs faveurs.

(2) Des Marchais, t. 1, p. 124 et suiv.

d'un pied de grandeur, qui cache leur nudité. L'habillement de leurs femmes est le même qu'à San-Jago.

Pour armes (1), ils ont des lances d'environ cinq pieds de long, armées de pointes de fer; de petits arcs, et des flèches aussi minces qu'un roseau, dont la pointe est infectée d'un poison si subtil, que s'il touche au sang, il cause infailliblement la mort, à moins que la partie blessée ne soit coupée sur-le-champ. Ces flèches ne sont pas garnies de fer; elles sont sans ailes. Les nègres, en tirant, ne visent pas droit au but; ils semblent tirer au hasard, ou du moins en demi-cercle, comme nous faisons au jeu des volants, et n'en ont pas moins d'adresse à toucher fort près du but. Leurs boucliers sont des planches assez minces, longues de quatre pieds et larges de deux, avec une anse intérieure dans laquelle ils passent le bras pour les soutenir, sans qu'ils l'aient moins libre pour se servir de leur arc.

Le pays est fort peuplé; le nombre des enfants y est incroyable; ce qui est dû à la fécondité naturelle des femmes et à la polygamie. D'ailleurs, suivant les lois du pays, il n'y a que les criminels qui puissent être vendus pour l'esclavage (2).

A deux milles du cap, du côté de l'ouest, il y a trois villages, composés chacun d'environ vingt maisons, les plus belles que Snoeck ait vues dans toute l'Afrique. Chaque maison a trois appartements fort

(1) Phillips, p. 192.

(2) Des Marchais, vol. 1, p. 119 et suiv.

propres, dont le toit ressemble, dit-il, à celui des meules de foin de Hollande. Il entra dans un de ces édifices, où il vit cinquante ou soixante personnes, fort commodément logées. Les hommes, les femmes et les enfants y étaient mêlés sans distinction; ce qui lui fit juger qu'ils ne composaient qu'une même famille (1).

Des Marchais observe qu'avec peu de symétrie dans les édifices, on ne laisse pas de trouver beaucoup d'agréments dans les villages du cap Mesurado. Ils sont ordinairement environnés d'un mur de terre, qui a plus de hauteur et d'épaisseur que ceux des maisons. Ce mur est entouré d'un fossé, d'où l'on a tiré la terre qui le compose. Le palais du roi n'est distingué des autres bâtiments que par l'étendue et le nombre des chambres, et par une grande salle d'audience où il reçoit les étrangers.

Au centre de chaque village, on voit une sorte de théâtre, couvert comme une halle de marché, qui s'élève d'environ six pieds, sur lequel on monte de plusieurs côtés par des échelles. Il porte le nom de Kaldé, qui signifie place ou lieu de conversation. Comme il est ouvert de toutes parts, on y peut entrer à toutes les heures du jour et de la nuit. C'est là que les négociants s'assemblent pour traiter d'affaires, les paresseux pour fumer du tabac, et les politiques pour entendre ou raconter des nouvelles. Les plus riches s'y font apporter, par leurs esclaves, des nattes, sur lesquelles ils sont assis. D'autres en

(1) Bosman, p. 475.

portent eux-mêmes; et d'autres en louent des officiers du roi, qui sont établis dans ce lieu pour l'entretien de l'ordre (1).

Phillips eut l'occasion d'aller à la ville royale (2) ou la ville du roi André. Elle est à sept ou huit milles de l'embouchure de la rivière, sur la rive gauche, à douze ou quinze cents pas du bord. Le lieu du débarquement est entre deux grands arbres, au-delà desquels on traverse un petit bois, qui conduit dans un terrain ouvert où la ville est située. C'est le seul endroit du canton qui ne soit pas chargé d'arbres. La salle du conseil, qui sert aussi de cour de justice, est au milieu de la ville. Ses fondements, comme sa substance, sont d'argile; c'est-à-dire que c'est une masse informe de cette matière, élevée de quatre pieds au-dessus de la terre, et couverte de branches de palmier entrelacées, qui sont soutenues par un certain nombre de piliers. Comme il n'y a point d'autres murs, l'air et la lumière y entrent de tous côtés. Cet espace n'a pas moins de soixante pieds dans son plus grand diamètre. La surface en est fort unie, et peut servir également pour s'asseoir et se promener.

La ville, étant environnée de bois, ne peut être aperçue qu'en y entrant. Elle est composée de quarante ou cinquante maisons, qui paraissent autant

(1) Des Marchais, t. 1, p. 121-126.

(2) Phillips, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 191. Phillips dit King Andrew's town. — Prevost traduit : ville dont le nom est Andrea. En 1724, le roi se nommait Peters, nom qu'il avait reçu vraisemblablement de quelque capitaine hollandais.

de chenils. Les murailles sont d'argile, ou de branches entrelacées, et revêtues d'une espèce de plâtre. Les portes sont des trous, dont le plus grand n'a pas plus de deux pieds de hauteur. Aussi n'y entre-t-on qu'en rampant. Dans l'intérieur de l'édifice, on trouve un banc de terre, haut de deux pieds, qui est couvert d'une natte et qui sert de lit aux habitants. Ils allument rarement du feu, excepté dans la saison des pluies, et la cheminée, ou le foyer, est au centre de la maison. Leurs nattes sont fort belles, et variées par diverses figures rouges et blanches. On les recherche beaucoup à la Barbade, où elles tiennent lieu de tapis de pied dans les appartements (1).

Les maisons du cap Mesurado, suivant des Marchais, sont d'une propreté extrême. Elles sont ouvertes du côté qui est le plus à couvert du vent, et murées des trois autres côtés avec des pieux enduits d'argile qui se soutient fort long-temps, quoique sans aucun mélange de chaux (2). Les chambres à coucher sont élevées de trois pieds au-dessus du rez-de-chaussée, pour les garantir de l'humidité. En général, ces maisons ressemblent beaucoup aux théâtres de nos opérateurs. Le devant est ouvert, et laisse voir un espace de cinq ou six pieds de large, où les nègres passent le jour, assis sur des nattes, avec leurs femmes et leurs enfants. Les murs de cette chambre sont d'argile rougeâtre, de l'épaisseur d'un pied. Le toit, qui s'élève comme celui d'une tente,

(1) Phillips, p. 191 et suiv.

(2) Des Marchais, t. 1, p. 121. Il a donné des figures de ces cases ou maisons.

est composé de feuilles de palmier, ou de roseaux, si bien entrelacés, que le soleil et la pluie n'y peuvent trouver de passage. A droite et à gauche sont deux estrades, ou deux bancs, d'un pied de hauteur, sur quatre de largeur. Ces bancs sont couverts de nattes, épaisses d'un pied, qui sont revêtues d'une étoffe de coton, ou d'une pièce de calicot, avec une autre pièce de la même matière qui les environne en forme de rideaux. La place des coffres et des armoires est à l'extrémité de la chambre, et les armes sont suspendues contre le mur (1).

Le plancher est formé de grosses solives rondes, fort serrées l'une contre l'autre, et fortement liées par les bouts, pour les assurer dans leur assiette. Ces solives sont couvertes de claies, sur lesquelles on étend une couche de terre, épaisse d'un pied, qui est battue avec beaucoup de soin, et qui compose un fonds très ferme et très solide, que les femmes entretiennent dans une propreté continuelle. Au centre est la cheminée. Elle ne consiste qu'en une petite masse d'argile de six pouces de hauteur, et de forme carrée, d'environ deux pieds sur chaque face, sur laquelle on entretient du feu jour et nuit; le jour, pour allumer les pipes; la nuit, pour écarter les mouches et se défendre du froid et de l'humidité. Chaque maison a généralement autant de chambres que le maître a de femmes. Il couche successivement avec elles; et celle chez qui il doit passer la nuit, lui tient son souper prêt.

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 123.

Outre les édifices qui sont habités, les nègres ont d'autres bâtiments pour leurs provisions de riz, de millet, de légumes, d'huile de palmier, d'eau-de-vie, et pour les autres nécessités. Ces magasins sont de forme ronde, comme nos pigeonniers, et le toit représente un cône. Ils sont fermés avec de bonnes serrures, dont le maître garde la clef. Chaque jour, ou chaque semaine, il distribue à ses femmes ce qu'il croit nécessaire pour la subsistance de toute la famille. On voit régner entre elles une paix admirable. A l'exception du jour qu'elles attendent leur seigneur, elles passent le temps au travail, hors de la maison, ou dans l'intérieur du ménage. Elles prennent soin de leurs enfants: elles se rendent des services mutuels. Le vice qu'elles connaissent le moins est la paresse et l'oisiveté. Tous les édifices d'une même famille sont renfermés dans un mur de terre, haut de sept ou huit pieds, revêtu de nattes de roseaux ou de feuilles de palmier, pour le garantir de l'humidité (1).

La religion du pays est une idolâtrie confuse et sans principes, qui admet des changements continuels de fétiches et de divinités (2). Cependant l'adoration du soleil est plus fixe et plus constante. Les nègres offrent à cet astre des sacrifices de vin de palmier, de fruits, et de diverses espèces d'animaux. Autrefois ils lui sacrifiaient des victimes humaines; mais ce barbare usage a cessé, depuis que la nation

(1) Des Marchais, t. 1, p. 125 et suiv.

(2) Les Anglais apportèrent un de ces fétiches à Londres, en 1721.

trouve plus de profit à vendre ses prisonniers de guerre aux étrangers. Les offrandes sont présentées par la main du grand-prêtre; ou du marabout, qui en partage avec le roi la meilleure portion. Le reste est abandonné au peuple. Jamais le mahométisme ne s'est introduit au cap Mesurado, quoique le titre de marabout semble donner lieu de le supposer; mais il y a beaucoup d'apparence que les habitants l'ont reçu de quelque Européen (1).

Snoeck assure que la principale richesse du pays est le vin de palmier. Il est bon et dans une extrême abondance (2). Le riz tient le second rang dans le commerce. Les habitants recherchent en échange des bouges ou cauris, le plus précieux de tous les biens dans leur opinion. Ils demandent ensuite des barres de fer, et des étoffes rouges; mais ils n'ont rien d'ailleurs qui mérite l'attention des marchands de l'Europe. Leurs dents d'éléphants sont si petites et en si petit nombre, qu'elles n'inspirent pas beaucoup d'ardeur pour ce commerce. Tel est le témoignage de Phillips (3).

Des Marchais prétend, néanmoins, que le cap Mesurado peut fournir annuellement quinze cents ou deux mille esclaves, quatre ou cinq cents quintaux d'ivoire, du bois de teinture, autant qu'on en désire, et de l'or, à proportion de l'intelligence et de l'adresse d'un chef de comptoir qui serait chargé de cette partie du commerce (4).

(1) Des Marchais, ibid., p. 101.
(2) Bosman, p. 476.
(3) Phillips, p. 191.
(4) Des Marchais, t. 1, p. 133.

Lorsque le même voyageur eut rejeté les offres du roi Peter ou Pitre, pour un établissement dans la grande île de Mesurado, ce prince lui permit de choisir un autre lieu pour son établissement. En examinant la côte, il ne trouva point d'endroit si commode que le cap même. On voit, en effet, par la description, qu'un fort élevé sur la plate-forme du sommet défendrait parfaitement les vaisseaux qui seraient à l'ancre dans la rade, et qu'en se faisant une route par les rocs, on serait toujours maître de l'eau et de la communication par mer, s'il arrivait que le passage fût coupé par terre. Les frais d'un établissement de cette nature seraient d'autant moins considérables, que le pays produit, non seulement de l'argile propre à faire des briques, mais de la pierre même, et du bois en abondance, et que les vivres y sont à bon marché. Ainsi, à l'exception du vin, de l'eau-de-vie, et de la farine, le comptoir n'aurait besoin d'aucune sorte de provision. Les bœufs et les moutons y sont communs. Le gibier, la volaille, le poisson et les tortues y foisonnent. Il n'y a point de rivière qui produise tant de chevaux marins. La chair de ces animaux est une fort bonne nourriture, et leurs dents sont plus blanches et plus estimées que celles de l'éléphant.

Entre le cap Mesurado et la rivière de Sestos (1), on trouve plusieurs autres rivières : la première est celle de Junco, qui porte aussi le nom de Rio del

(1) D'Anville écrit Cestos sur sa carte de Guinée (1775); sur sa carte des Voyages de des Marchais (1729), il écrit Sextos, comme dans le texte de ce voyageur, qui écrit aussi Sestre, vol. 1, p. 148.

Punto, à cinq degrés cinquante minutes de latitude du nord. L'embouchure est au sud-sud-est : on la reconnaît à trois grands arbres, qui se présentent sur une petite élévation (1) à l'opposite de trois montagnes fort éloignées dans les terres. Quelques voyageurs donnent quatre ou cinq cents pas de largeur à cette embouchure; mais elle a peu d'eau. Les deux rives sont bordées d'arbres (2) qui forment une vue très agréable ; tout le pays, des deux côtés, est couvert d'orangers, de citronniers et de palmiers. Les marchands, qui viennent faire ici le commerce, jettent ordinairement l'ancre à l'embouchure de la rivière, et tirent un coup de canon, qui attire les nègres sur la pointe, avec leurs dents de chevaux-marins, l'ivoire, les esclaves et les autres denrées du pays.

Six lieues à l'est de la rivière de Junco la côte s'ouvre pour former une baie considérable, qui sert d'embouchure à la rivière de Tabo. Sur la rive orientale de cette rivière, on aperçoit un village, grand et bien peuplé, qui n'est pas, néanmoins, si l'on en croit les habitants, le lieu où les Normands s'étaient établis; ils avaient leur comptoir, qu'ils nommaient Petit-Dieppe, dans une petite île au milieu de la rivière. Quoiqu'il y ait un siècle que cet établissement est détruit, les nègres en conservent encore

(1) Phillips dit la même chose des marques de terre, et place la rivière à quatorze lieues du cap Mesurado, à cinq degrés cinquante-cinq minutes de latitude du nord.

(2) La rivière est grande, dit l'auteur, et commode pour l'eau et le bois, p. 194.

la mémoire; et les Anglais, les Hollandais, et les autres Européens, qui portent leur commerce sur la rivière, ne le distinguent que par son ancien nom. Cette preuve semble suffisante à Barbot et à des Marchais, pour ne pas douter que les Normands ne fussent établis en Afrique avant que les Portugais l'eussent découverte (1). Barbot décrit cette portion de côtes avec plus d'exactitude que des Marchais : à quelques lieues à l'est de la rivière Junco, dit-il, je remarquai une autre rivière que je nommai Rio-Noël, parce que nous jetâmes l'ancre devant son embouchure, le jour de Noël 1681. Le courant, dans cet endroit, vous pousse à terre jusqu'au Tabou da Grou et Corso ou Corras, deux rivières qui se réunissent près de leurs embouchures avant de tomber dans l'océan. La côte pointe vers l'est et le nord; la petite île, qui est vis-à-vis le point de jonction des deux rivières, est l'île nommée Petit-Dieppe (2).

(1) Des Marchais, *ubi sup.*, t. I, p. 146-148.

(2) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. V, p. III, dit que cette île a été ainsi nommée parce qu'elle servait de retraite aux marchands français qui commerçaient dans le treizième siècle. Il observe qu'il n'a vu le Rio-Noël sur aucune carte; il en a donne une vue, ainsi que du Rio-Corso.

CHAPITRE II.

Résumé des observations particulières des voyageurs sur les contrées entre Sierra-Leone et Rio-Sestos.

Les principales nations connues entre Sierra-Leone et Rio-Sestos sont celles de Boulm, de Cilm, de Quilliga, de Quoja, de Hondo, de Galas, de Carradoboë, de Galaveys, de Folgias, et de Quabo. A chacun de ces noms on ajoute ordinairement Monou ou Berkoma : le premier de ces deux mots signifie peuple, et le second, terre.

Le pays de Boulm ou Bolm est maritime et voisin de la rivière de Scherbro, ou de Cerbera, que les Portugais appellent das Palmas, sur les bords de laquelle on rencontre, à soixante milles de la mer, la ville de Baga, ou Bogos, résidence du roi, jusqu'où les Anglais remontent pour le commerce du bois de teinture. Ce pays de Bolm (1) doit être distingué de celui qui est plus au nord près de Sierra-Leone.

Suivant Dapper (2), Cilm est situé à quarante milles de la mer, au sud-est. Entre quantité de villes qu'on y trouve sur la rivière, il nomme celle de Quunamora, qui contient cinq mille familles, mais dont

(1) Son nom, selon Dapper, vient de Bolouw, qui, en langue nègre, signifie pays bas.

(2) Dapper, Description de l'Afrique, p. 251, édit. franç. Tout cet endroit a été copié par Ogilby.

les habitants passent pour une nation perfide. La rivière de Scherbro (1), qui est la principale du pays, se divise vers son embouchure en deux bras : l'un, qui coule à l'ouest, est nommé Torro par les habitants; l'autre coule au sud, et porte le nom de Rio de Santa-Anna, qu'il a reçu des Portugais. Torro est sans eau deux ou trois fois l'année, et se trouve bouché par un si grand nombre d'îles, qu'il n'est navigable que pour les chaloupes. L'île, que les Anglais nomment Scherbro, est nommée, par les Portugais, Ferula, ou Farulho, ou Farillons, à cause de ses délicieux bosquets; mais elle était mieux connue, dans le dernier siècle, par le nom de Massacoy, qui était celui d'un prince nègre, lieutenant du roi de Quoja.

Le pays de Quilliga borde la rivière de Maqualbary, que les Portugais nomment das Galinhas, ou des Poules. C'est sur la même rivière qu'est située la nation de Carrodoboë, à deux cent trente milles de son embouchure. Rio das Galinhas prend sa source dans le pays de Hondo, qui est plus au nord; toutes ces contrées sont soumises au roi de Quoja (2).

Tout le pays intérieur, depuis le cap Monte, ou Wakongo, porte le nom de Quoja. Il est habité par deux nations différentes, les Vey-Berkomas et les Quoja-Berkomas, qui ont été toutes deux subjuguées par les Karous (Karows). Les Vey-Berkomas (3) sont les restes des anciens habitants de la rivière Mavah ou

(1) D'autres écrivent Scherbora et Serbere.

(2) Voyez l'Afrique d'Ogilby, p. 377 et suiv.; et Dapper, p. 252.

(3) Vi ou vey signifie demi, et Berkoma terre ou pays, c'est-à-dire, par conséquent, une demi-nation.

Maffah, et du cap Monte, nation autrefois nombreuse et guerrière, qui s'étendait jusqu'au pays de Monou (1), mais qui est réduite à présent presqu'à rien.

Quoja-Berkoma, c'est-à-dire le pays de Quoja, s'étend jusqu'au territoire de Tomyey, qui touche du côté du nord et du nord-est (2) au Galas, aux Galaveys, aux Hondos, aux Konde-Quojas, aux Monous, aux Folgias, aux Karous, ou Karou-Monous. Les Galaveys sont descendus des Galas; mais ayant été chassés de leur pays par les Hondos, ils sont aujourd'hui séparés des vrais Galas par une vaste forêt. La capitale des Galas se nomme Galla-Falli. Leur pays a quantité de villes et de villages, dont la plupart sont situés sur la rivière de Maguiba, qui est une des quatre principales (3) de la région de Quoja. Les trois autres sont la Mavah, la Plizoge et la Menoch, qui se nomme aussi Rio Aguado.

La contrée de Hondo est un peu au nord (4) des Galaveys; elle se divise en quatre principautés, Massilagh, Dedouagh, Dangyrno (5) et Dandy, dont les chefs ou les gouverneurs sont nommés par le roi de Quoja. Ils jouissent d'une égale autorité, en payant à ce prince un tribut annuel de bassins et

(1) Monou, ainsi que nous l'avons dit, signifie peuple.

(2) Dapper (p. 252 de l'édit. franç. Amsterdam, 1686, in-folio) dit que cette région s'étend depuis la rivière de Maguiba, nommée par les Portugais Rio-Novo, jusqu'à Rio San-Polo (au cap Mesurado) qui la sépare du pays de Gebbe. Voyez Ogilby, p. 379. Il paraît assez clairement que c'est de lui que Barbot a tiré tout ce qu'il dit de cette partie de l'Afrique, sans l'avoir nommé.

(3) Voyez ci-dessus, ch. 1.

(4) Ogilby, p. 379 et suiv. Barbot, p. 111.

(5) Ogilby, p. 380.

de chaudrons de cuivre, d'étoffes du pays des Quaquas, d'étoffe rouge, et de sel (1).

Les Konde-Quojas, c'est-à-dire les Haut-Quojas, sont voisins des Hondos, et parlent un langage différent, mais dérivé de celui des Quojas.

Le pays des Folgias et celui des Monous ou Manoës, sont arrosés par les rivières de Junco et d'Arveredo, qui séparent les Folgias des Karous, quoique, depuis l'union de ces deux peuples, le roi des Karous fasse sa résidence dans le pays des Folgias (2).

Les Folgias dépendent de l'empereur des Monous, comme les Quojas dépendent d'eux. La puissance de cet empereur des Monous (3) s'étend sur plusieurs nations voisines, qui lui paient annuellement un tribut d'esclaves, de barres de fer et d'étoffes; mais, en récompense, et pour leur marquer son affection, il leur donne des étoffes du pays des Quaquas. Les Quojas font la même galanterie aux Folgias, lorsqu'ils reçoivent leur hommage, et les Quojas à leur tour en usent de même à l'égard des Boulms et des Hondos, qui sont dans leur dépendance. Les Folgias donnent à l'empereur des Monous le nom de mandi (4), qui signifie seigneur, et aux Quojas, celui de mandi-monou, c'est-à-dire peuple du seigneur.

(1) Comme il est incertain si Dapper a suivi des auteurs français ou hollandais (car, à l'exemple des autres compilateurs, il ne nomme pas ses sources), nous marquons les noms d'après Ogilby et Barbot.

(2) Il y a, dans l'original, Mendi Manou; mais c'est visiblement une erreur.

(3) Dapper écrit Manoe.

(4) Barbot, p. 122.

Ils croient se faire honneur par ces titres, parce qu'ils sont ses tributaires ; cependant chaque petit roi jouit d'une autorité absolue dans ses limites, et peut faire la guerre ou la paix sans le consentement de l'empereur, ou de toute autre puissance dont il relève.

Il paraît surprenant qu'un pays aussi mal peuplé et d'aussi peu d'étendue que Monoú, en ait pu subjuguer tant d'autres, et que son autorité se soutienne sur ceux qu'il a soumis, particulièrement sur les Folgias, qui forment une nation nombreuse et puissante : on n'en trouve point d'autre cause que la situation de ces diverses contrées, et l'excellente politique des Monous.

Les Quabes habitent les environs de Rio-Sestos. Ils furent conquis autrefois par Flanohire, roi des Folgias; mais, ayant secoué le joug, ils sont demeurés dans la seule dépendance de l'empereur des Monous.

§ I.

Histoire naturelle des contrées situées entre Sierra-Leone et Rio-Sestos.

Dans toutes ces contrées, surtout dans celle de Quoja, les végétaux et les animaux sont presque les mêmes que dans la première division de cette côte. Cependant on trouve aux environs du cap Monte, et dans les rivières de Maguiba et de Mavah, une espèce de grands quadrupèdes que Barbot nomme éléphants d'eau, et qui sont probablement des hippo-

potames; au cap Monte ces animaux portent le nom de kaumach; dans la rivière de Maguiba, celui de ker-kamonou. Ils sont de la grandeur d'un cheval, mais plus gros. La rivière de Mavah produit un autre animal, de la même grosseur, et de couleur brune, rayé de blanc, avec le cou long, la taille courte, les jambes petites, et des cornes semblables à celles d'un jeune taureau. Les prêtres et les devins du pays, qui se nomment Sova Monous, s'en servent pour leurs conjurations, et le respectent beaucoup; ce qui semble marquer, dit l'auteur, que cet animal est rare. Il est fort agile, et son pas est un trot comme celui du chevreuil (1). La même rivière est aussi fréquentée par des vaches marines.

On voit dans les mêmes régions un animal de la taille du cerf, que les habitants nomment Sylla-Vandoch. Sa couleur est jaune, mais rayée de blanc. Il a des cornes, longues d'environ douze pouces; et dans chacune un trou par lequel il respire. Il est plus léger que le daim.

Les porcs-épics, qui se nomment ici quin-ja, sont de deux espèces; la grande et la petite. Ceux de la première sont de la grandeur d'un porc, armés de pointes longues et dures, qui sont rayées de blanc et de noir, à des distances égales. L'auteur en apporta quelques unes en Europe, qui n'étaient pas moins grosses que les plumes d'oies. Lorsque ces animaux sont en furie, ils piquent avec leurs dards avec une grande force, et leur morsure est

(1) Barbot, p. 213.

terrible. On les enferme dans un tonneau ou dans une cage de bois; ils s'ouvrent un passage avec les dents; ils sont si hardis, qu'ils attaquent le plus dangereux serpents. L'auteur les croit exactement les mêmes que le zatta de Barbarie; leur chair passe pour un mets excellent parmi les nègres (1).

Le quoggelo, ou le kquoggelo, est un animal amphibie, long de six pieds, taillé et couvert d'écailles dures et impénétrables comme le crocodile. Il se défend contre les autres bêtes en dressant ses écailles, qui sont fort pointues par le bout; sa langue, qui est fort grande, lui sert à prendre les fourmis (2).

On voit ici quatre sortes d'aigles : 1°. le cquolantja, qui se perche dans les forêts sur les plus grands arbres, et qui fait sa principale proie des singes; 2°. le cquolantja-clou, qui a les serres fort crochues, et qui se nourrit de poissons dans les ma-

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 114.

(2) C'est le pangolin à longue queue, phatagin de Buffon, manis tetradactyla de Linné, manis macroura d'Erxleben. Le savant Cuvier, dans son ouvrage intitulé : *Le Règne animal distribué d'après son organisation*, t. 1, p. 224, donne pour patrie du pangolin à longue queue, le Sénégal, la Guinée, etc.; et il ajoute en note : « Nous avons constaté la patrie du pangolin à longue queue par le rapport de M. Adanson et d'autres voyageurs. » Adanson, dans son Voyage au Sénégal, ne fait pas mention du pangolin; et aucun voyageur, non seulement au Sénégal, mais dans la Sénégambie, n'en parle. Car, ainsi que nous l'avons dit, le témoignage de Geoffroy de Villeneuve, pour Sierra-Leone, est le résultat d'une erreur. Voyez ci-dessus, t. VII, p. 417. La citation d'Adanson, faite par M. Cuvier, est donc d'après les manuscrits d'Adanson, ou d'après quelque écrit de cet auteur, que nous ignorons. Sans cette citation, nous aurions de bons motifs pour considérer le pangolin à longue queue comme un animal étranger à la Sénégambie, et particulier à la Guinée.

rais et les étangs ; 3°. le simbi, qui n'a point d'autre pâture que la chair des oiseaux ; 4°. le poy, qui est armé comme le second. Son séjour ordinaire est le rivage de la mer, où il se nourrit de crabes et d'autres coquillages.

Les perroquets bleus à queue rouge, qu'on nomme ici vosaey-i, sont en fort grande abondance. Le comma est un très bel oiseau ; il a le cou vert, les ailes rouges, la queue noire, le bec crochu, et les pattes comme celles du perroquet.

Le closi-fou-kgbossi, qui est de la taille d'un moineau, et qui a le plumage noir, est regardé par les nègres comme un oiseau de mauvais augure. Ils en racontent mille histoires extravagantes. S'ils l'aperçoivent dans un voyage, ou s'ils l'entendent chanter, ils se hâtent de revenir sur leurs pas. Si quelqu'un meurt subitement, ils prétendent que c'est le kgbossi qui l'a tué. Cet oiseau se nourrit de fourmis.

Le fanton est de la grosseur de l'alouette ; c'est encore un oiseau de présage. On prétend qu'à l'approche des chasseurs, ce petit animal va se percher sur l'arbre le plus proche de la bête qu'ils poursuivent, et qu'il se met à chanter fort haut. Les chasseurs répondent tonton kerre, c'est-à-dire, nous suivrons ; et l'oiseau vole alors droit à la bête.

Les habitants distinguent deux sortes d'hirondelles ; celles de jour, qu'ils nomment lelé-atterenna, et celles de nuit, qu'ils appellent lelé-sirena ; mais il paraît que la dernière n'est que la chauve-souris. La tonga, qui est une autre espèce de chauve-souris, de la grosseur d'une tourterelle, passe pour un mets

fort délicat; les arbres en sont si chargés, qu'on voit quelquefois des branches se briser sous leur poids.

On voit un autre oiseau, de la grosseur du moineau, qui perce par degrés le tronc des arbres avec son bec, et qui s'y fait un nid, où il pond ses œufs et couve ses petits.

Le qfonfou est une espèce de corbeau, qui a le corps noir et le cou blanc; son nid, qu'il fait sur les arbres, est composé de ronces et d'argile. Les nègres racontent que, lorsque les petits sont près d'éclore, la femelle arrache ses plumes pour les couvrir, et que le mâle commence alors à les nourrir jusqu'à ce qu'ils soient en état de se pourvoir eux-mêmes.

On compte trois espèces de pigeons sauvages, que les nègres nomment papou : les bollendos, qui ont la tête couronnée; les kambyge, qui l'ont chauve, et les duedeu, qui ont le corps noir, tacheté de blanc, et le cou d'une blancheur admirable.

Les grues se nomment ici tigua. Le dorro est un gros oiseau qui fréquente les marais et les rivières, pour se nourrir de poisson.

Le jouwa, qui est de la grosseur de l'alouette, fait ordinairement ses œufs sur les grands chemins et dans les routes frayées; le scrupule va si loin parmi les nègres pour la conservation de ses petits, qu'ils sont persuadés que celui qui casserait ses œufs perdrait bientôt tous ses enfants. Ils mangent de toutes sortes d'oiseaux, à l'exception du jouwa, du fanton et du keghoff, qui passent pour sacrés (1).

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 116.

On trouve une grande variété de poissons sur toute cette côte : le chevalier des Marchais en pêcha un, près du cap Monte, d'une figure si monstrueuse, qu'il ne se trouva personne dans l'équipage qui eût jamais rien vu d'approchant; il avait environ huit pieds de longueur entre la tête et la queue, un pied et demi de diamètre, et quatre pieds et demi de circonférence; il était sans écailles, sa peau était épaisse, dure et raboteuse, comme celle du requin : on le prit avec un gros crochet attaché au bout d'une chaîne de fer. Lorsqu'on l'eut attiré près du vaisseau, on lui saisit la queue avec un nœud coulant pour le faire arriver en vie sur le tillac; il avait le gosier fort grand, armé, des deux côtés, de six dents pointues et longues d'environ deux pouces; son museau s'étendait d'un demi-pied au-delà de sa mâchoire inférieure, et n'était qu'un os couvert de la même peau que le corps, c'est-à-dire épaisse, dure et de couleur grisâtre, quoique les lèvres et les chairs intérieures fussent d'un rouge fort luisant. Ses yeux étaient grands, rouges, et comme étincelants : au lieu d'ouïes, il avait, des deux côtés du corps, six ouvertures, comme autant d'incisions qui paraissaient s'ouvrir et se fermer à volonté. Immédiatement au-delà commençait une belle nageoire, de grandeur médiocre; il en avait deux autres plus petites sous le ventre, et une beaucoup plus grande sur le dos; sa queue était grande, forte, épaisse, et couverte de la même peau que le corps. Un requin s'étant approché de lui, lorsqu'il eut

avalé l'hameçon, il lui donna de sa queue un coup qui le fit fuir à l'instant (1).

Le même auteur parle d'un poisson qu'il prit aux environs du cap Monte, et qu'il nomme bécasse de mer; sa longueur était d'environ dix pieds sur cinq de circonférence : on crut d'abord le reconnaître pour un souffleur ou un grampus, parce qu'il avait sur la tête un canal de respiration par lequel il jetait une grande abondance d'eau. Au long de son dos régnait une grande nageoire: il en avait deux autres de la même grandeur au-dessus des ouïes; sa queue était grande, dentelée, épaisse, et très forte; ses yeux pleins, élevés, rouges et remplis de feu; ses ouïes très grandes, avec trois ouvertures de chaque côté, comme trois autres ouïes. Sa gueule était grande, armée de petites dents fort serrées et fort aiguës, et terminée par un bec d'environ vingt pouces de long, divisé en deux parties qui sortaient de la mâchoire d'en haut et de celle d'en bas; ce bec était un os entouré de cartilages, et revêtu d'une peau aussi rude que du chagrin, et de la même dureté que celle du requin. Tout le corps était couvert de la même peau : la chair ressemblait à celle du marsouin, c'est-à-dire qu'elle était fort grasse, mais entremêlée de maigre, et de fort bon goût (2).

La mer, aux environs du cap Mesurado, produit quelques poissons extraordinaires. Des Marchais en

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 51.

(2) Des Marchais, édit. de Paris, 1730, t. 1, p. 85.

décrit deux : le premier (1) a seize ou dix-sept pouces de long depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue, sept ou huit d'épaisseur depuis le dos jusqu'au ventre, et quatre ou cinq d'un côté à l'autre. Son museau est court, sa gueule d'une grandeur médiocre, mais armée de dents très fortes et très pointues : il saisit fort avidement l'hameçon. Au-dessus de la gueule, il a deux narines, et des deux côtés une élévation qui a la forme d'un nez. Ses yeux, qui sont sa partie la plus singulière, se trouvent placés fort loin de sa gueule, près de l'endroit où commence son dos; ils sont ronds, gros, rouges, vifs, et couverts d'une paupière qui paraît sans cesse en mouvement. Ces yeux sont au centre d'une étoile à six rayons, de trois ou quatre pouces de longueur, aussi gros à leur insertion qu'une plume d'oie, et terminés en pointe obtuse; chaque rayon est composé d'un cartilage fort dur, aussi flexible que ceux de la baleine. Le même poisson n'a qu'une seule vertèbre, qui s'étend de la tête à la queue; ses côtes, qui descendent de chaque côté, ne vont pas plus loin qu'au milieu du dos : il a cinq petites ouvertures, comme autant de petites ouïes, au-dessous de deux plus grandes, qui ont la forme des oreilles humaines, mais sans être bordées; à l'orifice de chaque ouïe est une nageoire, dont les bords se terminent en pointe, comme les ailes d'une chauve-souris : sur le dos, il en règne une autre qui est divisée en deux parties; la première haute de six ou sept pouces, la

(1) Des Marchais, t. 1, p. 141.

seconde plus haute, mais toutes deux fort dures et fort pointues; les pointes de la première division, qui est la plus courte, sont alternativement plus basses l'une que l'autre; celles de la seconde diminuent graduellement jusqu'à la queue : cette queue est fort grande et divisée aussi en deux parties, dont celle qui touche au corps est charnue, et l'autre n'est qu'une nageoire, semblable à celle du dos; sous le ventre, il a deux autres nageoires de la même nature. Tout son corps est sans écailles, mais il est couvert d'une peau jaune, tachetée de noir, aussi unie, aussi douce, aussi épaisse et aussi forte que du vélin; la chair est blanche, grasse, ferme et de très bon goût. Les plus gros de ces poissons ne pèsent pas plus de six ou sept livres (1).

L'autre espèce, qui est en fort grande abondance autour du cap et dans les rivières voisines, est beaucoup plus grande que la première. Il s'en trouve de deux pieds de long, qui pèsent jusqu'à quinze et dix-huit livres. Les plus gros ont la tête haute d'un pied dans sa plus épaisse partie, car elle est de forme ovale. Elle ressemble beaucoup à celle d'une vieille femme. Le nez est gros, les narines rondes; la lèvre d'en haut fort large, la gueule assez grande, et les dents mal rangées. Le menton s'avance, et laisse un enfoncement assez profond entre lui et la bouche. La peau qui tombe de chaque côté au-dessous, forme un double menton, et se joint à la poitrine. Les yeux sont ronds, grands et rouges; les ouïes fort larges, et défendues par une nageoire

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 141 et suiv.

qui ressemble à l'aile d'une chauve-souris. Le corps est rond, mais il diminue par degrés jusqu'à la queue, où il commence à s'aplatir, et se termine par une nageoire semblable à celle des ouïes. Près de la queue il a deux autres nageoires, l'une dessus, et l'autre dessous, longues chacune d'environ huit pouces. Sa peau est brune, rude et sans taches, armée de toutes parts de pointes longues, de trois ou quatre pouces, aussi dures que la corne, et partant de la peau sans aucun tubercule. L'animal remue ces pointes à son gré. On prétend même que leur blessure est dangereuse pendant qu'il est en vie. Il nage fort rapidement. On l'écorche pour le manger, et sa chair est excellente. Il se nourrit d'herbes de mer, de crâbes, et de petits poissons (1).

§ II.

Conquêtes des Karous et des Folgias (2).

Tandis que les Karous (Karows) habitaient les bords de Rio Junco et d'Aguado, ils avaient des démêlés continuels avec les Folgias; et la suite des années n'ayant fait que les augmenter, on en vit naître enfin des guerres ouvertes. Les Folgias, affaiblis par la perte de quelques batailles, eurent recours aux enchantements d'un sorcier nommé Jakelmo, qui leur conseilla de jeter des poissons bouillis avec les

(1) Des Marchais, t. 1, p. 143.

(2) Il paraît, par les circonstances de ce récit, que l'événement doit être rapporté au milieu du dix-septième siècle. Il est tiré de Dapper, *Description de l'Afrique*, p. 171.

écailles, dans un étang voisin du pays des Karous. C'était une ancienne tradition parmi les Karous, que le premier de leur race était tombé du ciel dans cet étang. Ils faisaient sans cesse des offrandes à l'étang et aux poissons qu'il contenait. Mais comme il leur était défendu, par une loi non moins ancienne, de faire cuire ou de manger des poissons avec les écailles, ils crurent l'étang profané. Ce stratagème jeta parmi eux tant de division, que les guerres civiles ayant diminué leurs forces, les Folgias en prirent avantage pour les attaquer, les défirent entièrement, et tuèrent leur prince qui se nommoit Sokwalla. Faonikerri, son fils et son successeur, se soumit aux vainqueurs avec tous ses sujets; mais les Folgias qui avaient conçu de l'estime pour la bravoure de leurs ennemis, les traitèrent moins en esclaves qu'en alliés. Flangire, leur roi, épousa Wavalla, sœur de Flonikerri (1), et laissa son beau-frère en possession de ses états. Vers le même temps les Quabes, nation voisine de Rio Sestos, ayant attaqué les Folgias, Flonikerri se hâta de marcher à la défense de ses alliés, remporta une victoire signalée, et fit la conquête du pays de leurs agresseurs. Pendant cette guerre, Mendimo, roi des Monous, dont les Folgias étaient tributaires, mourut. Manimassah, son frère, accusé d'avoir avancé la fin de ses jours, fut forcé de boire le quoni, ou la liqueur d'épreuve. Il se justifia : mais comme il était haï de sa nation, il ne put se faire rétablir dans ses droits; et les

(1) Dans la traduction française de Dapper, on a mis tantôt Fonikerri, tantôt Flonikerri.

Monous, ne se bornant point à l'épreuve du quoni, résolurent de consulter les devins ou les sorciers. Manimassah, indigné de ce nouvel outrage, leur déclara que, ne pouvant le supporter, il allait quitter sa patrie, sous la conduite des esprits, c'est-à-dire de ses amis morts, et chercher un secours plus digne de son innocence. Il se mit à voyager du côté du nord. S'étant arrêté dans la région de Gala, dont les habitants vivaient sans chef, il s'y attira tant de considération par sa douceur et sa prudence, qu'ils l'élurent bientôt pour leur roi; mais ce respect dura si peu, qu'ayant pris le parti de les quitter, il se rendit à la cour de Flangire, roi des Folgias, dont il avait épousé la fille. Flangire embrassa vivement ses intérêts. Il fit marcher une armée sous la conduite de Flonikerri, prince des Karous, qui conquit la région de Gala, et rétablit Manimassah sur le trône.

Fesiach, neveu de Flonikerri, avait souvent parlé à son oncle de la beauté du pays de Vey-Berkoma, ou de la région du cap Monte, où il avait voyagé. Il en avait apporté assez de lumières, pour juger de la facilité qu'il y aurait à le conquérir. Flonikerri, d'autant plus animé par cette espérance, qu'il désirait depuis long-temps de soumettre quelques nations pour en faire ses tributaires, demanda au roi des Folgias la permission d'entreprendre cette conquête. Elle ne lui fut accordée qu'après de longs débats dans le conseil; mais la confiance étant bien établie pour ses intentions, il reçut de Flangire un corps de Folgias, qu'il joignit à ses propres troupes. Il marcha, au sud du cap Monte, vers la ville de Tombi, et se rendit maître

de tout le pays des Veys; mais ce ne fut pas sans résistance de la part d'une nation guerrière et nombreuse. Il livra plusieurs batailles, dont il ne dut l'avantage qu'aux dards empoisonnés des Karous, qui jetèrent la consternation parmi ses ennemis. Ils se rendirent enfin, le bonnet en tête (1), au fort de Quolou, principal siége des Karous, sur la rivière de Plizoge; et se prosternant le visage contre terre, ils implorèrent la clémence du vainqueur. Flonikerri leur accorda la vie et la liberté; mais, suivant l'usage du pays, ils les foula aux pieds pour marque de sa victoire. Ensuite il fit avec eux un traité qui fut ratifié par une cérémonie bien singulière. Les vaincus avalèrent quelques gouttes du sang d'un grand nombre de poules, qui furent tuées en leur présence; après quoi, les ayant fait bouillir, ils en mangèrent la chair, à la réserve des jambes, qui furent conservées par le vainqueur comme un gage de leur fidélité, pour leur être représentées dans toutes les occasions où ils manqueraient à leur promesse.

Flonikerri, enflé de sa conquête, forma bientôt des projets plus étendus. Mais à peine les Veys eurent commencé à vivre en paix dans leur nouvelle dépendance, que Mimminique, fils de Manimassah, oubliant les obligations que son père avait à Flonikerri, vint attaquer avec une puissante armée les deux nations alliées. Les Galas étaient en si grand nombre, qu'ils forcèrent les Karous de se retirer. Flonikerri fit seul face. Faisant avec sa pique un trou en terre,

(1) Afrique d'Ogilby, p. 407 et suiv.; et Dapper, p. 272.

il y posa le pied, et jura de vaincre ou de mourir en ce lieu. Sa défense fut longue et opiniâtre; mais couvert enfin de flèches et de sagaies, il manqua de force et de vie plutôt que de courage. Sa mort devint un aiguillon de vengeance pour des gens accoutumés à vaincre sous ses ordres. Ils se rallièrent; ils revinrent à la charge avec tant de furie, qu'ils se rendirent bientôt maîtres de la campagne.

Zillimangwe (1), frère de Flonikerri, ayant succédé au commandement, attaqua l'ennemi dans son camp, le força de prendre la fuite, et s'empara de Puy-Monou, dont il abandonna le pillage à son armée. Ensuite, s'avançant vers Quoja-Monou, qui est situé sur les bords de la rivière de Maguiba, ou Rio-Novo, il trouva les habitants disposés à la soumission. Ainsi les Karous, avec le secours des Folgias, étendirent leurs conquêtes dans toutes les contrées voisines, et se rendirent formidables.

Quelque temps après, Zillimangwe marcha vers la rivière de Maqualbari, ou das Gallinhas, et subjugua les Quilligas. Après tant d'heureux succès, il se retira dans le palais de Tombi, son ancienne résidence, où il mourut comblé de gloire, mais avec quelque soupçon d'empoisonnement. Il laissa plusieurs fils dans une grande jeunesse, incapables par conséquent de prendre, après lui, les rênes du gouvernement. Cependant l'aîné, qui se nommait Flangire, monta sur le trône, sous la tutelle de Jemmah, son oncle

(1) Nous suivons Dapper (p. 272) pour ces noms. Prevost, d'après Ogilby, met Killimanzo. Ces deux noms paraissent être le même que Kellé-mansa, qui, chez les Soulimas, signifie chef.

paternel, qui se chargea de l'administration pendant sa minorité. Flangire, héritant de la valeur de son père, n'eut pas plus tôt atteint l'âge de régner par lui-même, qu'il forma le dessein d'étendre ses états par de nouvelles conquêtes. Il se mit à la tête de son armée, et, passant le Maqualbari, il subjugua tout le pays à l'ouest du sien, jusqu'à Sierra-Leone, qui ne fut pas long-temps non plus à recevoir le joug. Il établit Candaqualla (1) dans cette dernière contrée, pour la tenir dans la soumission. Du côté de la rivière das Palmas, il nomma, pour son lieutenant, un autre seigneur de sa cour, nommé Selboel, de qui cette rivière prit le nom de Selbore ou de Scherbro. Sitre eut le gouvernement de tous les peuples qui sont aux environs de Rio das Gallinhas.

Après avoir mis un si bon ordre dans ces conquêtes, Flangire retourna dans son palais de Tombi, où il vécut long-temps dans une profonde paix; mais lorsqu'il s'en défiait le moins, il apprit que Candaqualla s'était laissé chasser de Sierra-Leone par Dogo-Falma, natif de Dogo dans le pays de Hondo, et qu'il avait été forcé de chercher une retraite dans les îles des Bananiers. Cette disgrâce le réveilla dans le sein du repos. Il donna ordre aux seigneurs du pays de Boulm de rassembler toutes leurs forces, et de l'attendre au rendez-vous qu'il leur assigna; mais ils avaient déjà prêté l'oreille à quelques propositions de son frère, qui leur firent mépriser la voix de leur maître. Flangire, qui n'avait aucune défiance de cette conspiration, laissa le gouvernement, dans son

(1) Les auteurs anglais et Prevost écrivent Quanquadulla.

absence, à ce même frère qui le trahissait; et se faisant accompagner de Flamboure, son fils aîné, depuis roi de Quoja, il se hâta d'arriver au rendez-vous. Quoiqu'il n'y vît pas les troupes qu'il s'était attendu d'y trouver rassemblées, il n'attribua ce retardement qu'à leur lenteur; et de la rivière de Gallinhas il se rendit sur des canots dans les îles des Bananiers. Il y rassura ceux qui s'y étaient retirés de Sierra-Leone, il les prit sous ses enseignes; et ne consultant que son courage, il alla débarquer avec eux dans la rivière même de Sierra-Leone, où il entreprit, sans autre secours, de faire tourner le dos à l'usurpateur.

Falma (1) avait été interprète du roi de Dogo; mais ayant été surpris avec une des femmes du roi, ce prince, au lieu de lui faire payer l'amende ordinaire de quelques marchandises et de quelques esclaves, lui avait fait couper les oreilles, et l'avait banni de ses états. Cependant le temps, qui affaiblit toutes les haines, l'avait fait rappeler à la cour; mais, loin de gagner le cœur de son maître par des soumissions, il ne fut pas long-temps sans l'irriter par de nouvelles insolences. Un jour il eut l'imprudence de lui dire que le châtiment qu'il avait subi, l'ayant rendu méprisable et ridicule aux yeux du public, il se croyait en droit d'exiger que tous ceux qui commettraient la même offense fussent condamnés à la même peine, sans quoi il menaça de faire ses plaintes sur les grands chemins et dans les bois, aux jannanes et à belli, c'est-à-dire aux

(1) Les auteurs anglais et Prevost le nomment Dogo-Falma, et le font sujet du roi de Hondo.

esprits et au démon. Malgré ces audacieux propos, le roi fit régler, par son conseil, qu'un exemple particulier ne deviendrait point une loi pour les autres; mais pour accorder quelque satisfaction à Falma, il lui confia la conduite de son armée dans l'expédition de Sierra-Leone. Ce général eut d'abord quelques succès, et balança même assez long-temps la fortune après l'arrivée de Flangire; mais comme il devait moins cet avantage à ses qualités militaires qu'au nombre de ses troupes, Flangire, qui apprit enfin à ne pas compter sur les seigneurs de Boulm, se procura le secours de quelques blancs, avec lesquels il attaqua le village où Falma s'était retiré. Il en força les portes à coups de hache, et commença par mettre le feu aux maisons. Falma n'eut pas d'autre ressource que la fuite. Flangire le poursuivit sans pouvoir le joindre, et n'en mérita pas moins le titre de Falma-Jundo-Mou, c'est-à-dire vainqueur ou terreur de Falma.

Après avoir fait rentrer dans la soumission le pays de Bolmburre et rétabli Candaqualla à Sierra-Leone, Flangire hâta sa marche pour aller remédier à d'autres désordres, lorsqu'il fut informé en chemin que Gammanah, son frère, sur lequel il s'était reposé du gouvernement dans son absence, avait usurpé l'autorité souveraine, enlevé ses femmes, et tué plusieurs de ses fils. Cette révolte fut suivie de près par l'invasion des Gebbes-Monous, nation qui habite les environs du cap Mesurado. Ils étaient entrés dans les pays de Dahuala et du cap Monte, où ils avaient brûlé plusieurs villes, et pris pour l'esclavage tous les habitants qui étaient tombés entre leurs mains.

Flangire marcha aussitôt vers la rivière de Magualbari, en invoquant, dit l'auteur, la justice des jannanes pour la punition des coupables. Il passa cette rivière avec son armée, à la vue de Gammanah, qui s'était promis de l'arrêter au passage. Il lui livra bataille, et remporta une victoire complète. Ensuite, s'étant campé sur le bord de la rivière pour observer les mouvements des rebelles, il envoya Flamboure, son fils, à la découverte dans les bois voisins. Ce jeune prince y surprit quelques troupes, qui étaient occupées des cérémonies d'une sépulture, et qui prirent la fuite, en abandonnant le corps qu'ils étaient près d'enterrer. C'était celui de Gammanah. Trois esclaves, qui devaient être sacrifiés sur son tombeau, rendirent témoignage que cet usurpateur avait été tué dans le combat. Ils furent conduits au roi, qui, les ayant examinés soigneusement, jugea, par leurs récits, que la terreur et la consternation étaient répandues parmi les rebelles. Cependant sa modération naturelle lui fit mépriser un avantage qui aurait continué d'ensanglanter ses armes; il leur offrit généreusement le pardon, qu'ils se crurent trop heureux d'accepter.

Flangire, assuré du repentir de ses sujets, tourna toutes ses forces vers le cap Mesurado. Quoique les Gebbes-Monous se fussent préparés à le recevoir, il en fit un affreux carnage, et ravagea leur pays. Ne s'étant proposé que le repos pour fruit de tant de victoires, il retourna aussitôt à Tombi; mais à peine était-il arrivé, que les habitants du Dogo rentrèrent sur ses terres, avec une armée nombreuse. Comme il

avait congédié la sienne, il se vit forcé, dans le premier trouble, de chercher une retraite sur la rivière de Plizoge, dans une île nommée Massag. Ses ennemis crurent sa perte infaillible. Ils assemblèrent une flotte de canots pour le poursuivre ; mais le temps dont ils eurent besoin pour ces préparatifs, donna aux généraux de Flangire celui de rappeler leurs troupes victorieuses. Elles arrivèrent si promptement au secours d'un roi dont elles adoraient la valeur et la bonté, qu'elles détruisirent la flotte et l'armée des ennemis; et cette victoire rétablit la paix et la tranquillité.

§ III.

Caractère, mœurs, usages, langues des habitants de ces régions, et particulièrement des Quojas.

Les nègres, en général, sont fort livrés à l'incontinence. Leurs femmes, qui ne sont pas moins passionnées pour les plaisirs des sens, emploient des herbes et des écorces pour exciter les forces de leurs maris. Ces vicieux usages règnent sur la côte que nous décrivons comme dans les autres pays dont on a vu la description ; mais les habitants sont d'ailleurs plus modérés, plus doux, plus sociables que les autres nègres; ils ne se plaisent point à verser le sang humain, et ne pensent point à la guerre, s'ils n'y sont forcés par la nécessité de se défendre. Quoiqu'ils aiment beaucoup les liqueurs fortes, surtout l'eau-de-vie, il est rare qu'ils en achètent. On ne leur reconnaît ce faible que lorsqu'on leur en pré-

sente. Ils vivent entre eux dans une union parfaite, toujours prêts à s'entre-secourir, à donner à leurs amis dans le besoin une partie de leurs habits et de leurs provisions, et même à prévenir leurs nécessités par des présents volontaires. Si quelqu'un meurt sans laisser de quoi fournir aux frais de ses funérailles, vingt amis du mort se chargent à l'envi de cette dépense. Le vol est très rare entre eux; mais ils n'ont point, à la vérité, le même scrupule à l'égard des étrangers, et surtout des marchands de l'Europe.

La polygamie est en usage sur cette côte comme dans toutes les régions des nègres. En quelque nombre que soient les femmes, il y en a une qui passe pour la première, et qui jouit d'une supériorité réelle sur toutes les autres. Elle est distinguée par le nom de makilma. La cérémonie du mariage est la même que dans les autres lieux, avec cette seule différence, que l'amant doit faire trois présents de noce à la fille qu'il veut épouser. Le premier se nomme toglo: c'est ordinairement un peu de corail; le second s'appelle jafin: il consiste en quelques pagnes ou d'autres vêtements; le troisième, nommé lafing, est un coffre pour renfermer ce qu'une femme a de plus précieux. Le père de l'épouse donne au mari de sa fille un ou deux esclaves, deux habits, un carquois plein de flèches, un cimeterre avec le ceinturon, et trois ou quatre paniers de riz. Le soin des enfants mâles regarde les maris; celui des filles est le partage des femmes. Les hommes considèrent peu si l'épouse qu'ils prennent est vierge, pourvu qu'elle leur apporte une dot honnête. Ils sont, comme sur

la Gambra, dans l'usage de ne plus approcher de leurs femmes, au premier signe qu'ils ont de leur. grossesse (1).

Ils nomment leurs enfants deux jours après celui de la naissance. Pour cette fête, le père, accompagné de ses domestiques, armés comme lui d'arcs et de flèches, fait le tour de la ville, en chantant ou poussant des cris de joie. Tous les habitants de sa connaissance se joignent à lui, avec des instruments de musique. Ensuite une personne, chargée de la cérémonie, prend l'enfant d'entre les bras de la mère, le place à terre sur un bouclier de guerre, au milieu de l'assemblée, et lui met un arc dans la main; après quoi elle fait un long discours aux assistants sur l'occasion qui les assemble. Cette harangue n'est pas plus tôt finie, que, se tournant vers l'enfant, elle en commence une autre. Ce sont des vœux en faveur du nouveau-né. L'orateur souhaite qu'il puisse ressembler quelque jour à son père; être comme lui industrieux, ami de l'hospitalité, capable de bâtir lui-même sa maison et d'en conduire les affaires; qu'il ne porte pas ses désirs sur les femmes de son voisin; qu'il ne soit pas ivrogne, gourmand, ni sujet à d'autres vices. Enfin, le reprenant dans ses bras, il le nomme, et le rend à sa mère ou à sa nourrice; alors l'assemblée se sépare; une partie des hommes part pour la chasse ou la pêche, les autres vont faire une provision de vin de palmier; mais c'est pour se rejoindre à la fin du jour. La mère de l'en-

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 117.

fant fait cuire le gibier dans du riz, et le festin dure toute la nuit (1).

Si c'est une fille qu'on ait à nommer, la mère ou la nourrice la porte dans l'endroit du village où l'assemblée est la plus nombreuse; elle la place à terre sur une natte, avec un petit bâton à la main, et quelqu'un l'exhorte à devenir bonne femme de ménage et bonne cuisinière; à vivre chaste, propre, obéissante; à se faire aimer plus tendrement de son mari que toutes les autres femmes; à l'aider dans ses entreprises, et à l'accompagner à la chasse (2).

C'est l'aîné d'une famille qui hérite de tous les biens et des femmes de son père. S'il meurt sans enfants mâles, l'héritage passe au plus âgé de ses frères. Les cadets reçoivent ordinairement une partie de l'héritage pendant la vie de leur père, dans la crainte qu'après sa mort ils ne soient réduits à la pauvreté. Mais un homme marié qui meurt sans enfants mâles, voit passer son bien au fils de son frère, quoiqu'il ait plusieurs filles. S'il ne reste aucun mâle dans la famille, toute la succession appartient au roi, avec la seule obligation de pourvoir à l'entretien des filles (3).

Dans la division dont on traite ici, les hommes et les bêtes sont sujets à plusieurs sortes de maladies qui sont inconnues en Europe. La principale est l'ibatheba, qui tue quantité d'éléphants, de buffles, de sangliers et de chiens; mais elle ne cause pas tant de ravages parmi les hommes et les femmes. La rougeole fait périr beaucoup de monde : on

(1) Barbot, p. 117 et suiv.
(2) Barbot, *loco citato*.
(3) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 121.

raconte qu'autrefois elle dépeupla presque entièrement le pays de Hondo.

Les Quojas assurent qu'elle n'était pas connue parmi eux jusqu'en 1627, qu'elle leur fut apportée de Sierra-Leone par quelques Européens. Il en est de même du flux de sang; ils croient que cette maladie leur a été envoyée du même pays, en 1626, par des sorciers.

La petite vérole ne fait pas ici moins de ravages. Les cancers y sont fort communs au nez, aux lèvres, aux jambes et aux bras. Le mal de tête y est très violent : les habitants l'appellent honde-doengh. Les douleurs de dents y sont furieuses, et se nomment ji-doengh. Aux environs de Sierra-Leone et dans le pays de Quoja, les nègres sont sujets à des enflures très douloureuses au scrotum, qui les privent souvent du commerce des femmes, et qui ne leur permettent pas même de marcher. Le pays des Folgias et celui des Hondos sont beaucoup moins affligés de cette maladie (1). Barbot dit qu'elle est inconnue ailleurs; il se trompe, elle est très commune chez les Boulloms, les Timannis, les Nalloès, les Bagoès, les nègres de Mina, les Mandingues, et les Bambarras chez lesquels elle est, dit-on, endémique (2).

La principale occupation des nègres, dans toute cette division, est la culture de leurs terres; car ils ont peu de penchant pour le commerce. Les esclaves dont ils peuvent disposer sont en petit nombre, et les vaisseaux européens, qui passent si souvent au long de leur côte, ont bientôt épuisé l'ivoire,

(1) Barbot, dans Church. *Collect.*, t. v, p. 118.—Dapper, p. 261.
(2) Th. Winterbottom, *An account of Native africans*, t. II, p. 110 et suiv.

la cire et le bois de cam qui se trouvent dans le pays. C'est au mois de janvier que les habitants commencent à préparer leurs terres basses, pour y semer le riz, qui est leur principale subsistance; leur méthode est à peu près la même que celle d'Angleterre pour semer le blé; celui qui sème est suivi d'un autre qui couvre légèrement le riz de terre, à mesure qu'il est semé.

Ce grain commence quelquefois à sortir de terre trois jours après y avoir été renfermé; alors on environne le champ d'une palissade, pour le défendre contre les éléphants et les buffles, qui aiment beaucoup le riz : on y met une garde d'enfants ou d'esclaves auxquels on donne aussi le soin de chasser les oiseaux. Le riz se coupe au mois de mai; à peine cette moisson est-elle finie, qu'on recommence le labourage, mais dans des terres plus dures : cette seconde moisson se fait au commencement de juillet; ensuite on se met au travail pour la troisième, qui se fait au commencement de novembre. Ce troisième labourage regarde les terres hautes; les pluies, qui durent depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre, rendent le travail aisé dans les terres les plus dures. On les laisse reposer ensuite pendant deux ou trois ans. Les femmes s'emploient beaucoup à l'agriculture : dans certains cantons, leur partage est de labourer, dans d'autres, de semer; mais partout les hommes se reposent sur elles du soin de préparer le riz, c'est-à-dire de le broyer dans de longs et profonds mortiers, qui sont composés d'un

tronc d'arbre creux, et de le faire cuire pour la famille.

Il se passe beaucoup de temps avant que le riz soit renfermé dans les granges ou les magasins; il faut du temps pour le sécher, il en faut pour le mettre en gerbes, et pour payer les droits au souverain.

Les contrées de Hondo, de Galas et de Gebbe-Monou produisent le meilleur riz de cette division, et plus abondamment que toutes les autres parties.

Dans l'intervalle des moissons, les nègres de Quoja s'occupent de la pêche, de la chasse et de la construction des cases; mais, pour la chasse du buffle, ils ont besoin d'une permission de leur roi, qui en tire la moitié, et le tiers de l'autre gibier. Les éléphants d'eau appartiennent au roi, ou au chef du canton; cependant il marque ordinairement sa reconnaissance au chasseur par quelque présent. Les pêcheurs donnent aussi quelque partie de leur poisson aux prêtres, pour les jananins ou les âmes de leurs amis morts.

La forme des maisons, dans le pays de Quoja, est ronde comme à Rufisque. On y voit des villes fortifiées et des villes ouvertes : celles-ci s'appellent Fon-Serah; elles sont bâties en cercle, et entourées d'arbres, plantés l'un fort proche de l'autre. Les villes fortifiées se nomment San-Siah; leur force consiste dans quatre bastions, qu'on appelle cobères, et qu'on traverse pour entrer et pour sortir. La porte en est si basse et si étroite, qu'il n'y peut passer qu'un homme à la fois. Sur chaque porte, on place une guérite compo-

sée de branches d'un arbre qui se nomme tomboe-bangoéla. Ces villes sont environnées au dehors d'une palissade de pieux du même arbre; le bois en est dur, et les pieux, qui sont longs et épais, étant serrés de fort près, et joints par les arbres qui entourent aussi la ville, la vue ne peut pénétrer au travers de cet enclos; mais on y ménage, par intervalles, de petites ouvertures, qui servent de meurtrières dans l'occasion, quoiqu'elles soient ordinairement fermées. Les rues sont tirées d'un cobère à l'autre, et forment ainsi des croix, au centre desquelles est le marché public. Tous les habitants des villages et des lieux ouverts ont des maisons dans quelque San-Siah, où ils se retirent à la première nouvelle de la guerre, ou de quelque irruption de leurs ennemis (1).

Les rivières du pays des Quojas sont bouchées par tant de chutes d'eau et de bancs de sable, que les canots n'y étant d'aucun usage, on fait, de distance en distance, une sorte de pont, de pieux de tomboe, liés ensemble, avec des cordes de chaque côté, pour défendre les passants contre le danger de tomber dans l'eau. Ces cordes sont composées d'un tissu de diverses racines, et liées à quelques arbres sur les deux rives.

Le langage qui a le plus d'étendue dans toutes ces régions, est celui des Quojas. Cependant, les Tims, les Hondos, les Mendos, les Folgias, les Galas et les Gebbes, ont leur langue particulière. La plus élégante est celle des Folgias, qui se nomme,

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 118.

par cette raison, mendisko ou la langue du seigneur. Les langues des Galas et des Gebbes diffèrent un peu de celle des Folgias, et de celle des Conde-Quojas; à peu près comme le haut et le bas allemand diffèrent ensemble. Les seigneurs nègres se piquent de parler avec élégance, et font particulièrement consister ce mérite dans l'emploi des comparaisons et des allégories, qu'ils appliquent assez heureusement.

Ils ne divisent pas le jour en heures. Ils connaissent le milieu de la nuit à cinq étoiles qu'ils appellent Monja-din, et qui paraissent, avec les Pléiades, à la tête du Taureau (1).

Les cérémonies de leurs funérailles ressemblent beaucoup à celles dont on a déjà vu la description dans d'autres pays. Cependant il s'y trouve des circonstances différentes. Lorsque le corps est bien lavé, et les cheveux tressés fort proprement, ils placent le mort debout, en le soutenant avec des appuis. Ils le revêtent des meilleurs habits qu'il ait eus pendant sa vie, ou dont on lui ait fait présent depuis son trépas. Ils lui mettent son arc dans une main, et dans l'autre une flèche. Alors ses plus proches parents et ses amis font, avec leurs flèches, une espèce d'escarmouche, qui dure assez long-temps. Ensuite ils se mettent à genoux autour du corps, en lui tournant le dos; et, d'un air irrité, ils tirent leurs flèches devant eux, pour déclarer qu'ils sont prêts à tirer vengeance de tous ceux qui oseraient parler mal de leur ami, ou qui auraient été capables de

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 120.

contribuer à sa mort. Après cette formalité, ils étranglent quelques esclaves qui lui ont appartenu, en leur recommandant de le servir fidèlement dans l'autre monde. On a pris soin auparavant de traiter ces malheureuses victimes avec tout ce que le pays produit de plus délicat.

D'un autre côté, toutes les femmes qui ont eu quelque liaison avec celle du mort, se rendent auprès d'elle, et se jettent à ses pieds en répétant bgune, c'est-à-dire, consolez-vous ou essuyez vos larmes.

Enfin, le corps est placé sur une planche ou sur une petite civière, et deux hommes le portent sur leurs épaules au lieu de la sépulture; on jette avec lui dans la fosse les esclaves qui ont été sacrifiés, les nattes, les chaudrons, les bassins, et les autres ustensiles dont il faisait usage; on le couvre d'une natte sur laquelle on répand assez de terre pour arrêter l'infection de la pourriture; les parents élèvent aussitôt une petite cabane au-dessus du tombeau, et plantent au coin du toit une petite verge de fer, à laquelle ils suspendent les armes du mort. Si c'est une femme qu'on ait enterrée, ils y attachent, au lieu d'armes, les bassins dont elle se servait. Pendant plusieurs mois, ils apportent chaque jour, à ce mausolée, des aliments et des liqueurs, pour nourrir le mort dans le monde où ils le croient passé (1).

L'usage est d'enterrer toutes les personnes d'une même famille dans le même lieu, à quelque distance de leur habitation qu'elles puissent mourir. Les ci-

(1) Ceci ressemble beaucoup aux usages des nègres de Rufisque, vis-à-vis l'île Gorée. Voyez t. II, p. 317.

metières sont ordinairement dans quelque ancien village abandonné, qui prend alors le nom de Tomburoy. On en trouve un grand nombre sur la rivière de Plizoge et dans l'île de Massà derrière le cap Monte.

Ils étranglent les esclaves qui doivent être enterrés avec les personnes de distinction, parce qu'ils croient le sang humain trop précieux pour être légèrement répandu. Ils se servent d'une corde; et cette exécution se fait en la serrant derrière le cou des victimes. On brûle aussi tout ce qui reste des aliments qu'on leur a fait prendre avant leur mort, parce que les moindres parties de ce festin passent pour sacrées. Cependant, cette barbare coutume commence à s'affaiblir; et dans tous les cantons où elle se pratique, les pères et les mères cachent leurs enfants aussitôt que la vie du roi est en danger par quelque maladie violente. A la vérité, ceux qui ont pris cette précaution pour se dérober à la mort, reçoivent des reproches à leur retour; on les accuse d'avoir manqué de cœur; et cet outrage est sanglant parmi les nègres; on leur représente combien il est injuste, après avoir mangé le pain d'un seigneur ou d'un maître, de faire difficulté de mourir avec lui.

C'est encore l'usage, pour les plus proches parents et les amis d'un mort, d'observer un jeûne après les funérailles. Il n'est que de dix jours pour un mort du commun; mais il en dure trente pour le roi ou pour une personne de distinction. Ceux qui entreprennent de l'observer, jurent, en levant les deux mains au ciel, qu'ils ne mangeront point de riz dans

cet espace de temps; qu'ils ne boiront pas plus de liqueur qu'il n'en peut tenir dans un trou qu'ils font exprès, et qu'ils se priveront aussi long-temps du commerce des femmes. D'un autre côté, les femmes font vœu de ne porter que des pagnes noires ou blanches; de laisser pendre leurs cheveux, et de n'avoir pas d'autre lit que la terre. A la fin du jeûne, les pénitents lèvent encore les mains au ciel, pour le prendre à témoin qu'ils ont rempli leur engagement; ensuite les hommes vont à la chasse; les femmes préparent ce qu'ils ont tué, et tous ensemble passent la nuit à se réjouir. La famille du mort leur fait ensuite présent d'un bassin, d'un chaudron, d'une pagne, d'un panier de sel, et d'une barre de fer (1).

Si les Quojas conservent leur autorité sur les pays de Cilm, de Boulm et de Boulmberre, quoique ces régions soient plus étendues et plus peuplées que la leur, ils n'en ont l'obligation qu'à la politique de leur conseil, qui est composé des hommes les plus sages et les plus expérimentés de leur nation. Pour entretenir leurs vassaux et leurs voisins dans une opinion avantageuse de leurs forces, ils ne permettent jamais à ceux du nord de traverser leur pays pour aller du côté de l'est, ni à ceux de l'est de prendre le même passage pour se rendre à l'ouest; ce réglement invariable sert aussi à leur donner beaucoup plus de part au commerce. Ils servent de facteurs et de courtiers à leurs voisins pour faire passer sur leur territoire

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 120.

les marchandises qui vont d'un côté à l'autre. A la vérité ceux du nord en usent de même avec eux; et ne permettent le transport de marchandises par leurs terres qu'aux Quojas qui sont mariés dans leur pays.

Quoique les Quojas soient dans la dépendance du roi des Folgias, ce prince accorde à leur roi le titre de dondagh qu'il porte lui-même. Le roi des Quojas le donne aussi au roi de Boulmberre, qui lui rend hommage, comme il le rend aux Folgias.

Ce titre ne se confère pas sans de grandes cérémonies. Lorsque le roi des Quojas le reçoit de celui des Folgias, il se prosterne à terre, et demeure dans cette situation jusqu'à ce que le roi des Folgias lui ait jeté un peu de terre sur le corps, et lui ait demandé quel nom il souhaite de porter. Alors il déclare le nom qu'il choisit. Les assistants le répètent à haute voix, et le roi des Folgias y joint le titre de dondagh, que toute l'assemblée répète avec de grands applaudissements. Le nouveau dondagh reçoit ordre aussitôt de se lever. On lui présente un carquois plein de flèches qu'il suspend à son épaule, et un arc qu'il prend entre les mains, pour signifier qu'il est obligé désormais à défendre de toutes ses forces le pays de ses souverains. Ensuite il rend hommage au roi des Folgias, par un présent considérable de toile, de chaudrons et de bassins.

Il n'en est pas moins absolu dans ses propres états, et sa jalousie est extrême pour ses prérogatives et son autorité. Il fait consister une partie de sa gloire dans le nombre de ses femmes, dont la plupart lui sont amenées des régions voisines. Lorsqu'il paraît

en public, il est assis ou debout sur un bouclier, que ses sujets nomment koreda, pour faire connaître qu'il est le défenseur de ses domaines, le guide de ses troupes, et le protecteur de tous les gens de bien quis ont dans l'oppression. Si quelque seigneur, accusé de mauvaise conduite, tarde à se présenter devant lui, il lui envoie son koreda par deux tambours qui ne doivent pas cesser de battre jusqu'à ce que le coupable soit déterminé à partir. Ils le ramènent en marchant devant lui. Il porte le koreda d'une main, et de l'autre certains présents. S'il est admis à l'audience du roi, il se prosterne, il se couvre la tête de terre, il demande grâce pour son crime, et se reconnaît indigne d'être assis sur le koreda. On ne lui envoie effectivement cette arme que pour le couvrir de honte, et pour lui faire entendre, par une raillerie amère, que, s'il ne veut pas obéir, c'est donc à lui de prendre la place de son maître et d'exercer l'autorité souveraine (1).

Lorsqu'un nègre de distinction demande l'audience du roi, il commence par remettre ses présents au chef des femmes du palais, qui les porte à ce prince, et qui le prie de souffrir que la personne qu'il lui nomme soit admise à se prosterner devant lui. Si le roi y consent, les présents sont acceptés, et le suppliant est introduit. Si la demande est rejetée, on restitue sans bruit les présents à celui qui les offrait. Il se retire, et n'ose reparaître à la cour jusqu'à ce qu'il ait fait sa paix avec le roi, par l'entre-

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 122.

mise de quelque ami plus favorisé. Le pardon n'est pas différé long-temps pour des fautes légères; et le coupable, se présentant alors avec les mêmes cérémonies, est sûr d'un meilleur accueil. Mais le roi n'oublie pas facilement une offense considérable.

Celui qui obtient enfin grâce, et la liberté de reparaître devant son souverain, doit s'avancer lentement vers lui, en s'inclinant de la moitié du corps. Lorsqu'il est près de la natte où le roi est assis, il doit mettre un genou à terre, baisser la tête jusque sur son bras droit, qu'il étend exprès pour cette cérémonie, et prononcer respectueusement le nom de dondagh. Alors le roi répond, namadi; c'est-à-dire je vous remercie, et lui ordonne de s'asseoir à quelque distance, sur un siége de bois, ou sur une natte, si c'est une personne du plus haut rang.

Un ambassadeur de quelque prince voisin s'arrête sur la frontière, pour faire porter à la cour la première nouvelle de son arrivée. On lui dépêche un officier, qui l'amène dans un village voisin de la cour, où il attend que les préparatifs soient faits pour l'audience. Le jour marqué, il est conduit par un grand nombre d'officiers et de gardes, revêtus de leurs plus beaux habits, l'arc en main et le carquois sur l'épaule. Cette marche se fait au bruit des instruments, avec des danses et des sauts continuels. En arrivant près du palais, l'ambassadeur est reçu entre deux lignes de Quojas armés, entre lesquelles il pénètre jusqu'à la salle du conseil. S'il vient du pays des Folgias, les gens de sa propre suite ont la liberté de danser sur la place d'armes; mais ce privilége est

refusé à toute autre nation. Aussitôt que la danse est finie, il entre dans la chambre de l'audience. Lorsqu'il arrive près du simmano, ou du trône du roi, il lui tourne le dos, il met un genou à terre; et, dans cette posture, il tend son arc de toute sa force, pour déclarer qu'il se croirait heureux s'il trouvait l'occasion de s'en servir contre les ennemis du roi. Pendant cette formalité, les gens de sa suite chantent ou récitent, à voix haute, des vers composés à l'honneur du roi. Les Quojas de l'assemblée font, de leur côté, la même chose en l'honneur de l'ambassadeur et de son maître. Cette cérémonie se nomme Polo-Polo-Sammah. Les expressions les plus flatteuses, et qui reviennent le plus souvent dans ces occasions, sont, komme, bolle machang; c'est-à-dire, personne ne peut imiter les ouvrages de ses mains. Dougo Falmaa hando mu; qui signifie, il est le destructeur de Dougo-Falma. Sulle tomba quarriasch; je m'attache, comme la poix, au dos de ceux qui osent me résister.

Après ces éloges mutuels, l'ambassadeur fait avancer un de ses officiers, qui se prosterne devant le roi, son caractère l'exemptant lui-même de cette soumission. Pendant cette nouvelle scène, tous les assistants qui sont autour du trône dansent et font mille mouvements bizarres avec leurs arcs et leurs flèches. L'ambassadeur les interrompt, pour demander que tout le monde prête silence. Il prononce alors sa harangue. Le silli, ou l'interprète royal, qui est ordinairement debout près du trône, avec un arc à la main, l'explique mot à mot. Si elle con-

cerne les affaires d'état, la réponse est remise après les délibérations du conseil; dans tout autre cas, elle se fait sur-le-champ. Aussitôt l'ambassadeur est reconduit dans son quartier; et, lorsqu'il est sorti, quelques uns de ses officiers étalent devant le roi les présents qui lui sont destinés, en expliquant à chaque article quelle en est la nature, et les raisons qui les ont fait envoyer.

Le soir, plusieurs esclaves du roi se rendent au quartier de l'ambassadeur, pour servir près de sa personne; ensuite, les femmes mêmes du roi, vêtues de leurs plus riches habits, lui portent plusieurs plats de riz et de diverses viandes. Le roi, après avoir soupé, lui envoie de son vin de palmier, et des présents pour son maître, qui consistent en quelques chaudrons et quelques bassins de cuivre. Si c'est un ambassadeur européen qui arrive à la cour avec des présents de son pays, il a l'honneur de souper à la table du roi, et la liberté de s'y faire servir suivant les usages de sa propre nation : ce qui reste du souper est réservé pour les femmes de sa majesté.

Il n'y a point de nation, parmi les nègres, où les cérémonies et les formalités soient en plus grand nombre que dans celle des Quojas. La méthode la plus sûre pour se concilier leur affection, c'est de marquer du goût pour leurs usages (1).

Ils en ont plusieurs qui font honneur à leur équité naturelle. Une femme accusée d'adultère par la seule déposition de son mari, est crue de son innocence

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 122.

sur son serment. Elle jure, par Belli-Paaro, qu'elle n'est pas coupable, en priant cet esprit de la confondre si elle blesse la vérité; mais, si elle est convaincue après son serment, la loi ordonne qu'elle soit menée le soir, par son mari, à la place publique, où le conseil est assis pour la juger. On invoque d'abord les esprits nommés jannacks ou jananins; ensuite on lui couvre les yeux, pour lui dérober la vue de ces esprits, qui sont prêts à l'emporter. On la laisse quelques moments dans la frayeur de cette menace; mais un vieillard du conseil prend bientôt la parole, pour lui faire honte du déréglement de sa conduite, et pour la menacer d'un sévère châtiment si elle ne rentre point dans elle-même; après quoi on lui fait entendre un bruit confus de plusieurs voix, qui passent pour celles des jananins, et qui lui déclarent que son crime, quoique digne d'une plus rigoureuse punition, lui est pardonné, parce que c'est la première fois qu'elle s'en est rendue coupable. Les mêmes voix lui imposent quelques jeûnes et quelques mortifications : elles lui recommandent surtout de vivre avec tant de retenue, qu'on ne puisse pas lui reprocher d'avoir reçu même un enfant mâle entre ses bras, ni d'avoir touché l'habit d'un homme. Jusqu'alors les Quojas sont persuadés que la honte et la crainte sont des peines qui égalent le crime; mais, si la même femme retombe dans le désordre, et ne peut réfuter l'accusation, le belly-mo, c'est-à-dire le grand-prêtre, et quelques uns des soggonos, qui sont les ministres, se rendent le matin à sa maison, accompagnés d'autres officiers subal-

ternes, qui font beaucoup de bruit avec une espèce de crécelle. Ils se saisissent d'elle, et l'amènent à la place publique; là ils l'obligent de faire trois tours, au bruit des mêmes instruments : sans éoouter ses plaintes et ses promesses, ils la conduisent au bois sacré des jananins, et, de ce moment, on n'entend plus jamais parler d'elle. Les nègres s'imaginent qu'elles sont emportées par les jananins; mais, suivant Barbot, il y a beaucoup d'apparence qu'elles sont tuées sur-le-champ dans le bois, et leurs corps enterrés avec beaucoup de précaution (1).

Un homme accusé de vol, ou de meurtre, sans pouvoir être convaincu de l'un ou de l'autre de ces crimes, est condamné à l'épreuve du belly, mélange d'herbes et d'écorces de la composition du belly-mo, qu'on force l'accusé de recevoir dans sa main. S'il est coupable, les nègres sont persuadés que sa peau portera sur-le-champ quelques marques de feu, et qu'il ne ressentira aucun mal s'il est innocent.

Quelquefois le belly-mo fait avaler aux accusés un grand verre d'une liqueur, qu'il compose lui-même avec de l'écorce de nelle et de quony, deux arbres qui passent pour un parfait poison. Ceux qui ont la conscience pure vomissent immédiatement, et ne se portent que mieux après cette opération; les coupables ne jettent que de l'écume par la bouche, et sont reconnus dignes de mort.

Les criminels convaincus sont exécutés dans quelque bois, ou dans quelque lieu fort éloigné de toute ha-

(1) Barbot, ibid., p. 124.

bitation : on les fait mettre à genoux, la tête baissée, et l'exécuteur les perce par derrière d'une petite javeline. Aussitôt que le corps est tombé, il coupe la tête avec une hache ou un couteau, et divise le tronc en plusieurs quartiers, qu'il distribue aux femmes du coupable : elles sont obligées d'assister à l'exécution pour les recevoir, et pour les aller jeter sur quelque fumier, où ces misérables restes servent de pâture aux oiseaux de proie. Les amis du mort font cuire sa tête, en boivent le bouillon, et clouent les mâchoires dans le lieu de leur culte ; car les Quojas ont des principes de religion plus développés que les autres nègres (1).

Ils reconnaissent un être suprême, un créateur de tout ce qui existe ; et l'idée qu'ils en ont est d'autant plus relevée, qu'ils n'entreprennent pas de l'expliquer. Ils appellent cet être Kanou ; ils lui attribuent un pouvoir infini, une connaissance universelle, et l'immensité de la nature, qui le rend présent partout. Ils croient que tous les biens viennent de lui ; mais ils ne lui accordent pas une durée éternelle. Il aura pour successeur, disent-ils, un autre être, qui doit punir le vice et récompenser la vertu (2).

Ils sont persuadés que les morts deviennent des esprits, auxquels ils donnent le nom de jananins, c'est-à-dire patrons et défenseurs. L'occupation qu'ils attribuent à ces esprits, est de protéger et de secourir leurs parents et leurs anciens amis. Un nègre, qui évite à la chasse quelque pressant danger, se

(1) Barbot, ibid., p. 127.
(2) Barbot, ibid., p. 124.

hâte d'aller au tombeau de son libérateur, où la reconnaissance lui fait sacrifier un veau, avec du riz et du vin de palmier pour offrande, en présence des parents et des autres amis du jananin, qui célèbrent cette fête par des chants et des danses.

Les Quojas qui reçoivent quelque outrage, se retirent dans les bois, où ils s'imaginent que ces esprits font leur résidence. Là, ils demandent vengeance à grands cris, soit à Kanou, soit aux jananins. De même, s'ils se trouvent dans quelque embarras ou quelque danger, ils invoquent l'esprit auquel ils ont le plus de confiance. D'autres le consultent sur les événements futurs. Par exemple, lorsqu'ils ne voient point arriver les vaisseaux de l'Europe, ils interrogent leurs jananins pour savoir ce qui les arrête, et s'ils apporteront bientôt des marchandises. Enfin, leur vénération est extrême pour les esprits des morts. Ils ne boivent jamais d'eau ni de vin de palmier, sans commencer par en répandre quelques gouttes à l'honneur des jananins. S'ils veulent assurer la vérité, c'est leur jananin qu'ils attestent. Le roi même est soumis à cette superstition ; et quoique toute la nation paraisse pénétrée de respect pour Kanou, le culte public ne regarde que ces esprits. Chaque village a, dans quelque bois voisin, un lieu fixe pour les invocations. On y porte, dans trois différentes saisons de l'année, une grande abondance de provisions pour la subsistance des esprits. C'est là que les personnes affligées vont implorer l'assistance de Kanou et des jananins. Les femmes, les filles et les enfants ne peuvent entrer dans ces bois sacrés.

Cette hardiesse passerait pour un sacrilége. On leur fait croire dès l'enfance qu'elle serait punie sur-le-champ par une mort tragique (1).

Les Quojas ne sont pas moins persuadés qu'ils ont parmi eux des magiciens et des sorciers. Ils croient avoir aussi une espèce d'ennemis du genre humain, qu'ils appellent Sovah-Mounousin, c'est-à-dire empoisonneurs et suceurs de sang, qui sont capables de sucer tout le sang d'un homme ou d'un animal, ou du moins de le corrompre, et d'y jeter la semence des plus dangereuses maladies (2). Ils croient avoir d'autres enchanteurs, nommés Billis, qui peuvent empêcher le riz de croître ou d'arriver à sa maturité. Ils croient que Sovah, c'est-à-dire le Diable, s'empare de ceux qui se livrent à l'excès de la mélancolie, et que dans cet état il leur apprend à connaître les herbes et les racines qui peuvent servir aux enchantements; qu'il leur montre les gestes, les paroles, les grimaces, et qu'il leur donne le pouvoir continuel de nuire. Aussi la mort est-elle la punition infaillible de ceux qui sont accusés de ces noires pratiques. Les Quojas ne traverseraient point un bois sans être accompagnés, dans la crainte de rencontrer quelque Billi, occupé à chercher ses racines et ses plantes; ils portent avec eux une certaine composition, à laquelle ils croient la vertu de les préserver contre Sovah et tous ses ministres. Les histoires qu'ils en racontent sont d'une extravagance achevée.

Si la mort de quelqu'un est attribuée à la vio-

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 130.
(2) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 120.

lence, on ne lave point le corps sans avoir fait d'exactes recherches : on commence par faire un paquet de quelques morceaux des habits du mort, auxquels on joint les rognures de ses ongles, et quelques boucles de ses cheveux; on souffle dessus de la poudre du bois de mammon ou du bois de cam râpé. Le paquet est attaché à la bière du mort, que deux nègres portent sur la place publique : là deux prêtres, qui le précèdent, en battant deux haches l'une contre l'autre, demandent au corps dans quel lieu, dans quel temps, et par la méchanceté de qui il a perdu la vie, et si Kanou l'a pris sous sa protection. Lorsque l'esprit du mort leur a fait entendre, par divers mouvements qu'ils prétendent ressentir, que c'est un sovah mounousin qui a causé son malheur, ils lui demandent encore si le sorcier est mâle ou femelle, et dans quel endroit il fait sa demeure. Alors, se prétendant avertis par les mêmes signes, ils se rendent à l'habitation du sovah mounousin, se saisissent de lui, le chargent de chaînes, et l'amènent près du cadavre, pour être condamné sur l'accusation de l'esprit. S'il nie le crime, on le force d'avaler le kquoni, liqueur d'une horrible amertume : après en avoir bu trois calebases pleines, s'il vomit, il est absous; mais, s'il ne paraît qu'un peu d'écume à sa bouche, il est livré sur-le-champ au supplice; son corps est brûlé, et ses cendres jetées dans la rivière ou dans la mer, sans que le rang ou les richesses puissent le sauver. Le kquoni est composé de certaines écorces pilées dans un mortier de bois, qu'on fait infuser dans de l'eau commune. C'est

une liqueur non seulement fort amère, mais extrêmement dangereuse : on la fait prendre au prisonnier le matin, pour s'assurer qu'il est à jeun.

Tous les peuples de cette division circoncisent leurs enfants dès l'âge de six mois, sans autre loi qu'une tradition immémoriale, dont ils rapportent l'origine à Kanou même. Cependant la tendresse de quelques mères fait différer l'opération jusqu'à l'âge de trois ans, parce qu'elle se fait alors avec moins de danger : on guérit la blessure avec le jus de certaines herbes.

Quoiqu'on n'ait jamais remarqué que les nègres adorent le soleil ou la lune, ils ont l'usage, à la campagne et dans les villes, d'interrompre leur travail aux nouvelles lunes, et de ne souffrir, pendant ce temps-là, aucun étranger parmi eux. Ils donnent pour raison de cette conduite, que le jour de la nouvelle lune étant un jour de sang, leur maïs et leur riz deviendraient rouges s'ils en usaient autrement. Ils emploient ordinairement ce jour à la chasse.

Barbot (1) rapporte deux autres cérémonies fort étranges, qui se pratiquent également parmi tous les nègres de Hondo, de Monou, de Folgias, de Galas, de Gebbe, de Sestos, de Boulm, de Cilm, et jusqu'à Sierra-Leone. Il y a, dans toutes ces nations, une sorte de confrérie, ou de secte, nommée Belly, qui paraît proprement une école ou un collége pour l'éducation des enfants. Elle est renouvelée tous les vingt-cinq ans par un ordre immédiat du

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 125.

roi; la jeunesse y apprend à danser et à combattre : elle y apprend l'art de la pêche et de la chasse, et surtout un certain chant qui s'appelle belly dong, ou les louanges de Belly. Ce chant n'est qu'une répétition confuse de quelques expressions sales, accompagnées de gestes et de mouvements fort immodestes. Lorsqu'un jeune nègre est parfaitement instruit, il prend le titre d'associé de Belly, qui le rend capable de posséder toutes sortes d'emplois, et qui lui donne certains priviléges. Les quolgas, c'est-à-dire les idiots qui n'ont pas reçu cette éducation, ou qui n'en ont pas profité, sont exclus de tous ces droits.

On choisit, par l'ordre du roi, dans quelques bois où les palmiers croissent heureusement, un espace de huit ou neuf milles de circonférence; on y bâtit des cabanes, et l'on y plante tout ce qui est nécessaire pour la nourriture des écoliers : alors ceux qui ont quelque prétention pour la fortune de leurs enfants, les conduisent à ce collége; mais ce n'est qu'après une proclamation solennelle, qui défend à toutes les femmes d'approcher de ce bois sacré pendant tout le cours de l'instruction, qui dure quatre ou cinq ans. On prétend qu'il serait profané par leur présence; et, pour les en éloigner plus certainement, on leur persuade, dès l'enfance, que Belly tuerait sans pitié celles qui violeraient une loi si sainte.

Les soggonoes, qui sont les anciens de la secte de Belly, reçoivent du roi la commission de présider aux écoles. Après avoir pris possession de leurs

places, ils déclarent aux enfants les lois de leur association : la première leur défend de sortir de l'enceinte pendant le temps de leurs études, et de converser avec ceux qui ne portent pas la marque de l'école. Cette marque, qu'on leur donne aussitôt, consiste à leur couper quelques aiguillettes de chair depuis le cou jusqu'à la jointure de l'épaule, opération douloureuse, mais qui est guérie en peu de jours par des simples; les cicatrices ressemblent ensuite à des têtes de clous, qui seraient imprimées dans la chair. Après cette cérémonie, on fait prendre aux écoliers un nouveau nom, pour signifier comme une nouvelle naissance.

Pendant qu'ils vivent dans cette laborieuse retraite, ils sont entièrement nus. Ils reçoivent leur nourriture des soggonoes, et de leurs parents, qui ont la liberté de leur apporter du riz, des bananes, et d'autres aliments.

Au jour marqué pour la fin de leurs exercices, ils sont conduits, à quelque distance de leur enceinte, dans d'autres cabanes que le roi fait bâtir exprès, où ils reçoivent la visite de leurs parents des deux sexes. On leur apprend dans ce lieu à se laver, à s'oindre le corps, et les autres usages de la société. La retraite où ils ont vécu n'ayant pu servir à leur donner de la politesse, ils sont tous si sauvages qu'ils ont besoin de ces leçons.

Après s'être formés dans l'espace de quelques jours, ils reçoivent de leurs parents des pagnes et d'autres habits propres à leur nation. On leur met au cou des colliers de verre, entremêlés de dents de

léopards. Leurs jambes sont chargées d'anneaux et de grelots de cuivre. Leur tête est couverte d'un bonnet d'osier, qui leur tombe presque sur les yeux, et tout le corps paré d'un grand nombre de plumes. Dans cet équipage on les conduit à la place publique de la ville royale. Là, se rangeant en fort bel ordre, au milieu d'une foule de peuple, et surtout de femmes qui se rassemblent de tous les cantons du pays, ils commencent par se découvrir la tête et laisser flotter leurs cheveux. Cette cérémonie se fait successivement, pour donner aux spectateurs la facilité d'observer leur figure. Ensuite ils répètent, l'un après l'autre, la danse du Belly, qu'ils ont apprise dans leur école. Ceux qui ne s'acquittent pas bien de cet exercice sont raillés par les femmes, qui crient de tous côtés : Il a perdu son temps à manger du riz.

Lorsque la danse est finie, les soggonoes appellent chaque écolier, du nom qu'il a reçu en arrivant à l'école, et le rend à son père, à sa mère, et à sa famille.

Le Belly, qui donne son nom à la secte et qui s'attire tant de respects parmi les nègres, est une matière composée par le Belly-mo, ou le grand-prêtre, tantôt d'une figure, tantôt d'une autre, suivant que le caprice ou les circonstances en décident. Elle est pétrie comme un gâteau, et l'auteur s'imagine qu'on la mange. Mais on aurait peine à se figurer, dit-il, l'impression qu'elle fait sur le peuple, qui la croit sacrée et capable de faire tomber les plus affreux châtiments sur ceux qui lui manqueraient de respect. Dans leurs idées, néanmoins, le Belly a besoin du

consentement du roi pour exercer ses punitions; sans quoi il n'aurait aucune vertu. Les rois et les prêtres mêmes, qui ont inventé anciennement cette fraude pour contenir le peuple dans la soumission, se sont accoutumés à la regarder comme un mystère redoutable; tant les longues traditions ont de force sur les peuples ignorants (1).

L'autre société des nègres est instituée pour les femmes; elle tire son nom et son origine du pays de Goulla (2).

Dans un certain temps, indiqué par le roi, on bâtit au centre de quelque bois un nombre de cabanes, pour y recevoir les jeunes filles et les femmes qui veulent être initiées dans la confrérie. Les associées sont distinguées par le titre de Sandi-Simodiuno, ou Filles de Sandi. Aussitôt qu'elles sont assemblées, la sogo-ouilly, c'est-à-dire la plus ancienne femme de l'ordre, qui est chargée de gouverner l'école par une commission expresse du roi, entre en office par un festin qu'elle donne à ses disciples, et qui porte le nom de sandi-lati, c'est-à-dire alliance ou confrérie de la poule. Elle les exhorte à trouver de l'agrément dans leur retraite, qui dure ordinairement quatre mois. Ensuite elle leur rase la tête; et leur faisant quitter leurs habits, pour demeurer nues pendant toute la durée de ce noviciat, elle les conduit au bord d'un ruisseau, qui doit se trouver dans l'enclos; elle les lave avec beaucoup de soin, et les circoncit. Cette opération est douloureuse;

(1) Barbot, p. 126 et 127.
(2) Ibid., p. 126.

mais elles ont des simples qui les guérissent parfaitement dans l'espace de douze jours.

Depuis ce jour, elles font leur continuelle occupation d'apprendre les danses du pays, et de réciter les vers de Sandi. Ces vers ou ces chants consistent dans quelques termes sales, accompagnés de mouvements et de gestes aussi indécents que ridicules. Elles ne reçoivent la visite d'aucun homme. Les femmes mêmes, qui viennent les visiter, ne peuvent entrer que nues dans l'enclos, et laissent leurs habits derrière elles dans quelque endroit du bois.

Lorsque le temps de cette école est fini, les parents envoient à leurs filles des pagnes d'étoffe rouge, des colliers de verre, des grelots de cuivre, des anneaux pour les jambes, et d'autres ornements dont elles se parent à l'envi. La sogo-ouilly se met à leur tête, et les ramène à la ville, où la curiosité assemble une foule de peuple pour les voir. Elles se rangent en fort bel ordre. La vieille matrone est seule assise, et toutes les filles dansent l'une après l'autre au son d'un petit tambour. Après la danse, elles sont renvoyées dans leurs familles, avec des applaudissements et des éloges.

§ V.

Description de Rio Sestos ou Sestro, et du pays qui en dépend.

Rio Sestos, ou la rivière de Sestos, est à quarante lieues du cap Mesurado (1). Phillips n'en compte néanmoins que trente-six (2); mais on donne la préférence au témoignage du chevalier des Marchais, qui paraît y avoir apporté beaucoup plus d'attention. La côte s'étend est-quart-sud-est (3). Les Hollandais nomment cette rivière Sester ou Sestère; les Français, Sestro ou Sestre; les Anglais, Sisters; mais c'est autant de corruptions de Sestos ou Sextos, qui est le véritable nom qu'elle a reçu des Portugais, à cause de six petites pointes qu'ils ont cru trouver au poivre du pays, nommé graine du Paradis ou Malaguette.

Phillips prit la peine de sonder tous les environs de la rivière, et trouva partout un excellent fond, qui rend de tous côtés le mouillage facile. Cependant le meilleur endroit est sur neuf brasses, à l'embouchure (4), vis-à-vis la colline qui forme la pointe orientale, et qui est la seule dans l'espace de quinze lieues. Des Marchais ajoute que la mer est grosse sur la côte, et que les courants sont impétueux au sud-est et au nord-ouest (5).

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 148.
(2) Phillips, p. 195.
(3) Des Marchais, p. 148, et Villault, p. 139.
(4) Phillips, p. 195.
(5) Des Marchais, vol. 1, p. 149.

Snoeck observe qu'avant Rio Sestos, la terre est fort basse, et qu'après avoir passé cette rivière, on trouve deux collines, dont l'une a l'apparence d'un demi-cercle ou d'un arc-en-ciel; qu'un mille à l'ouest, on aperçoit deux grands rochers; et qu'à la même distance, du côté de l'est, la terre s'avance en pointe dans la mer. Ainsi la rivière de Sestos est facile à connaître.

Quoique le fond en soit aussi bon que Phillips le représente, l'entrée du côté de la mer est remplie de rocs; mais étant couverts de six pieds d'eau, à l'exception de deux, qui se font voir à découvert (1), et qu'il faut éviter soigneusement, le passage est aisé pour les chaloupes chargées. Suivant des Marchais, l'embouchure de la rivière n'a pas moins d'une lieue de largeur, et ses deux rives sont couvertes de grands arbres. L'eau en est sale; il y a quelques rocs cachés, et d'autres qui paraissent: ce qui n'empêche pas, dit le même voyageur, que les petits vaisseaux ne puissent passer par le canal sud, sur trois brasses d'eau, et quelquefois sur cinq, six ou sept brasses; mais il assure qu'avec les chaloupes, on peut y entrer sans aucun risque (2).

Le vrai canal, suivant Phillips, est entre la pointe de la rive orientale et le rocher qui est au milieu de la rivière. L'entrée est large d'un demi-câble, et sa profondeur, de trente-sept ou trente-huit brasses. Au-delà de ce passage, on trouve une grande et belle rivière, où les bâtiments de cent tonneaux peuvent

(1) Bosman, p. 479, ou édit. d'Utrecht, 1705, in-12, p. 507.
(2) Des Marchais, vol. 1, p. 148 et suiv.

être sûrement à l'ancre. Le même auteur ajoute qu'à une portée de canon de cette pointe orientale, et sur la même rive, on trouve un puits d'excellente eau fraîche, dont les femmes du canton apportent la quantité qu'on leur demande, et remplissent même les tonneaux dans la chaloupe. Leurs maris, qui sont tous fort bien fournis de haches, coupent du bois, pour quelques cauris, et l'apportent aussi jusqu'aux chaloupes; mais il faut les encourager au travail par quelques bouteilles d'eau-de-vie. Avec cette précaution, il n'y a point de lieu où l'on fasse plus promptement la provision d'eau et de bois qu'à Rio Sestos (1).

La source de cette rivière est fort éloignée dans les terres, vers le nord-nord-est. Quelques voyageurs prétendent que les barques peuvent la remonter, l'espace de vingt-cinq lieues; mais que plus haut, elle est bouchée par quantité de rocs et de basses, qui ne laissent de passage que pour les canots (2).

Snoeck fait une description fort agréable de Rio Sestos. Ses rives, dit-il, sont bordées par quantité d'arbres. Les villages y sont en grand nombre, et l'on voit une multitude de petits ruisseaux, ou de sources d'eau fraîche, qui se déchargent dans la rivière (3).

Le pays qui la borde est très fertile. La volaille y est en abondance. Le riz et le millet font la nourriture commune. Les nègres en font du pain, et portent leurs provisions dans les canots lorsqu'ils vont

(1) Phillips, p. 195 et suiv.
(2) Des Marchais, vol. 1, p. 135.
(3) Snoeck, dans Bosman, p. 480 ou p. 507 et suiv.

à la pêche. Le poivre, le riz, et surtout l'ivoire, qui est excellent, offrent ici beaucoup d'avantages pour le commerce (1).

La terre est basse, unie, arrosée par quantité de rivières; de sorte qu'il n'est pas surprenant qu'elle soit riche, et qu'elle produise toutes sortes de végétaux; mais le climat est si malsain pour les étrangers, qu'il les expose à de longues et dangereuses maladies. Outre les provisions, qui sont à bon marché, le pays fournit de l'ivoire, des esclaves, de la poudre d'or, et surtout du poivre ou de la malaguette (2).

On trouve dans la rivière de Sestos une sorte de cailloux, semblables à ceux de Medoc, mais plus durs, plus clairs, et d'un plus beau lustre. Ils coupent mieux que le diamant, et n'ont guère moins d'éclat lorsqu'ils sont bien taillés.

A cent pas de l'embouchure, on découvre une ville de nègres (3), composée de trente ou quarante maisons. Snoeck lui donne le nom de village, et la place sur le bord de la rivière. Il y compte soixante maisons, fort bien bâties, et si hautes, qu'elles peuvent être aperçues de trois milles en mer. Elles ont plus d'étages qu'au cap Mesurado (4).

Cette ville, suivant le témoignage d'Atkins, est grande, et bâtie dans une autre forme que celles de la même côte. Les maisons sont rondes ou carrées, ce qui ne les distingue pas des autres, mais élevées

(1) Villault, édit. de 1669, p. 156 et suiv.
(2) Des Marchais, vol. 1, p. 152 et suiv.
(3) Ibid., p. 151.
(4) Phillips, p. 195; et Snoeck, dans Bosman, p. 480, ou p. 507.

de quatre pieds au-dessus du rez-de-chaussée, sur des piliers ou des terre-plains; de sorte que le premier étage, où les nègres passent le jour et la nuit, est à couvert de l'humidité et des insectes de terre. D'ailleurs, ils entretiennent constamment, au centre, un feu de charbon. Au-dessus ils ont des greniers pour leur riz et leur maïs, qui s'élèvent en pyramide jusqu'à trente pieds de hauteur. Comme les maisons sont séparées l'une de l'autre, on les prendrait de loin pour autant de clochers (1).

Des Marchais s'attache encore plus aux détails, en décrivant Rio Sestos. A droite, dit-il, en entrant dans la rivière, on rencontre trois villages, fort près l'un de l'autre. Entre le premier et le second, on trouve un étang d'eau fraîche. On en trouve un autre, l'espace d'une lieue et demie plus loin, dans la péninsule qui forme l'entrée de la rivière. C'est dans le second village que se fait le principal commerce. Les maisons y ressemblent à celles du cap Mesurado. Vis-à-vis le second étang, la rivière fait un coude, et coule du sud au nord. Sa largeur jusqu'à la ville royale est d'environ une lieue, et l'on n'y trouve pas moins de cinq brasses d'eau (2).

Barbot, qui rendit en 1687 une visite au roi du pays, le nommé Barsaw ou Peter. Il dit que sa ville est sur le bord d'un ruisseau, à trois milles d'une

(1) Atkins, 1737, in-8°., p. 63. L'auteur appelle cette ville Sesthos ou Sesthio.

(2) Des Marchais, *Voyages*, t. 1, p. 150. La ville royale, selon la carte annexée au Voyage de des Marchais, serait à gauche en remontant la rivière, et sur la langue de terre qui est à l'ouest.

grande rivière où le ruisseau va se perdre : qu'elle contient environ trente cabanes de terre, entourées d'un mur de la même matière, qui n'a pas plus de cinq pieds de haut : qu'elle est située sur une petite élévation vis-à-vis l'embouchure d'un autre ruisseau qui se joint à celui dont elle est arrosée. Le pays aux environs est couvert de bananiers et de palmiers. Chaque maison a deux étages, et quelques unes trois, fort proprement blanchis dans l'intérieur; mais ces étages sont si bas, qu'il faut y être assis ou couché. Au lieu de planches, le fond est de solives rondes ou de branches de palmier jointes de fort près; ce qui fait qu'on n'y marche pas sans difficulté. La voûte est composée des mêmes matériaux fort serrés aussi, et couverte de grandes feuilles de bananier ou de palmier.

Dans la salle du conseil, qui est bâtie de la même manière, l'auteur observa une pièce de bois carrée d'environ trois pieds de diamètre, sur laquelle il fut surpris de voir en bas-relief la figure d'une femme, accompagnée de celle d'un enfant. A la vérité, l'ouvrage était digne du pays; mais il reconnut du moins qu'on avait voulu représenter une figure humaine : aux deux côtés du bloc, on avait creusé deux trous carrés, qui servaient apparemment à placer la nourriture du fétiche ou de l'idole. C'était dans cette salle, et devant cette image, que les nègres prononçaient leurs serments, pour assurer l'exécution de leurs contrats ou de leurs promesses.

Le roi Peter faisait sa résidence ordinaire dans ce village, qui n'était composé que de ses femmes

et de ses enfants. Ce prince était d'un naturel fort doux et d'une figure agréable; mais il avait l'esprit simple et le jugement borné. J'eus l'occasion, dit Barbot, de le connaître parfaitement, parce qu'il ne me quitta presque point pendant le temps que je passai au village du capitaine Jacob (1).

Il avait trente femmes, dont l'auteur ne put voir que cinq ou six, qui servaient de cortége à la principale : celle-ci n'était pas jeune; mais l'âge n'avait point encore diminué les agréments de sa figure; ses bras, ses jambes, et d'autres parties de son corps étaient ornés de figures imprimées dans la chair avec un fer chaud, qui paraissaient à peu de distance autant de bas-reliefs. Ses compagnes avaient les mêmes ornements; et rien n'est regardé dans le pays avec tant d'admiration. Les fils et les gendres du roi portent, comme le père, un grand bonnet d'osier : c'est la seule parure qui les distingue du commun des nègres, et qui soit propre au sang royal : dans tout le reste, et pour le travail même, on n'aperçoit aucune différence entre eux et les esclaves. Lorsque l'auteur avait un voyage à faire par eau, il était accompagné de plusieurs de ces princes qui conduisaient son canot à la rame (2).

Des Marchais dit que le village ou la ville du roi est à trois lieues de la pointe ouest, et à cinq de l'embouchure de la rivière; que le terrain entre cette ville et la mer est uni et très fertile, quoiqu'il lui

(1) C'est le village qui est à gauche en entrant dans la rivière.
(2) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 130.

arrive souvent d'être inondé : on y sème du riz qui croît merveilleusement (1).

Suivant Snoeck, la ville royale, en 1702, contenait trente maisons. Le roi, qui était un vieillard à cheveux gris, lui déclara que les habitants descendaient de lui ; ce qui blessait d'autant moins la vraisemblance, qu'ils étaient en petit nombre. Tous les rois de cette côte étant dans l'usage de prendre un nom européen, il portait celui de Peter (Pierre), qui lui venait sans doute de quelque capitaine hollandais : il était d'une figure gracieuse, d'un naturel doux et obligeant. Ses sujets se ressentaient de la civilité de leur maître, et ne manquaient d'industrie, ni pour le travail, ni pour le commerce. Quoique l'autorité de ce prince soit absolue, ses punitions sont rarement capitales, parce qu'il trouve plus de profit à vendre les criminels pour l'esclavage (2).

Des Marchais dit que les nègres sont ici fort civils (3), et que, pour un verre d'eau-de-vie, il n'y a point de service qu'ils ne soient prêts à rendre aux étrangers. Il ajoute qu'ils sont d'une haute taille, bien faits, robustes ; qu'ils ont l'air martial ; que leur courage répond à leur air, et qu'ils font quelquefois des incursions dans les contrées voisines, pour enlever des esclaves ; aussi ne voient-ils guère de marchands nègres qui s'exposent à négocier dans leur pays ; et cette défiance, qui est répandue

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 151.
(2) Ibid., p. 153.
(3) Ibid., p. 152.

parmi leurs voisins, les prive du commerce de l'or, qu'ils pourraient partager avec eux.

La plupart des nègres de Sestos n'ont pas d'autre exercice que la pêche. Chaque jour, au matin, on voit sortir de la rivière une petite flotte de canots, qui se disperse au long de la côte : leur pêche se fait à la ligne, et jamais ils ne reviennent sans être chargés. Le roi lève certains droits sur ce qu'ils rapportent (1). Snoeck assure que, malgré leur courage naturel, ils vivent en paix avec leurs voisins. Pendant le séjour qu'il fit parmi eux, il n'entendit point parler de guerre, à l'exception de quelques escarmouches avec une nation plus éloignée dans les terres, qui avait surpris et brûlé un de leurs villages : ils la repoussèrent vigoureusement, et lui firent quantité de prisonniers, qu'ils vendirent aux marchands de l'Europe. Snoeck observe encore que les productions et les maisons des nègres de Sestos (des Marchais ajoute, leur religion) (2), sont à peu près les mêmes qu'aux caps Monte et Mesurado.

Suivant le récit du chevalier des Marchais, ils ne se couvrent jamais la tête, et supportent sans peine les plus fortes pluies et les plus excessives chaleurs. Leur nudité surpasse beaucoup celle des autres habitants de la même côte. Hommes et femmes, à peine ont-ils un léger haillon sur le devant du corps. Ils nourrissent quantité de bestiaux, et de la volaille de toute espèce, moins cependant pour leur usage que pour l'entretien du commerce avec les vaisseaux qui

(1) Snoeck, dans Bosman, p. 481.
(2) Des Marchais, ibid., t. 1, p. 153.

fréquentent leur rivière. Leur nourriture consiste presque uniquement dans leurs légumes, leurs fruits et leur poisson (1).

Ils ont emprunté des Français l'usage de porter des noms chrétiens, tels que Pierre, Paul, Jean, André, et ceux de plusieurs autres saints, auxquels les chefs et les seigneurs de la nation joignent le titre de capitaine. Si quelque Européen gagne leur affection par ses caresses ou par ses vices, ils lui demandent la permission de donner son nom à leurs enfants. Il s'en trouve même qui, depuis plus d'un siècle, ont des surnoms français héréditaires dans leurs familles (2).

La manière de saluer varie peu sur toute la côte. Ils prennent dans leurs mains le pouce et le doigt de ceux à qui ils veulent rendre cet honneur; et les mettant dans une certaine situation, ils les font craquer assez fort, en criant aquio, qui est l'équivalent de votre serviteur (3).

Ils apportent peu de formalités à la cérémonie du mariage. Ceux qui sont en état d'acheter une femme, s'adressent aux parents, après s'être accordés avec elle, et conviennent facilement des conditions. On leur livre la femme aussitôt qu'ils en ont payé le prix. Le mari, après avoir bu quelques bouteilles d'eau-de-vie avec ses nouveaux alliés, conduit son épouse dans la cabane qu'il lui destine. Là, elle est reçue par les autres femmes, qui l'aident à pré-

(1) Des Marchais, t. 1, p. 153.
(2) Des Marchais, ibid., p. 159.
(3) Villault, p. 137.

parer le festin nuptial. Elle passe la nuit suivante avec son mari ; et, le lendemain, elle se rend au lieu du travail avec ses compagnes, et commence les mêmes exercices, suivant la saison (1).

Celle des femmes qui donne à son mari le premier enfant, est regardée comme la favorite et comme la maîtresse de la famille ; mais cet honneur lui coûte bien cher, car elle est obligée de suivre le sort du mari commun, et de se faire enterrer vive dans le même tombeau. L'auteur fut témoin de cette cérémonie (2). Le capitaine, ou le chef du village, étant mort d'un excès d'eau-de-vie, les cris de toutes les femmes se firent entendre aussitôt dans toute l'étendue de l'habitation. Toutes les autres femmes se rendirent auprès d'elles, et se mirent à crier aussi comme des furieuses. La favorite se distinguait par la violence de ses gémissements; mais ce n'était pas sans raison. Comme il s'en trouve quelquefois, dans les mêmes circonstances, qui prennent sagement le parti de la fuite, les autres femmes, sous prétexte de la consoler, l'observèrent de si près, qu'elle se trouva forcée de se soumettre à l'usage. Les parents de son mari vinrent lui faire des compliments de condoléance, et lui dire le dernier adieu. Le marabout examina le corps, et déclara qu'il était mort naturellement. Ensuite, l'ayant lavé et soigneusement essuyé, avec le secours de quelques autres prêtres, il l'oignit, d'une composition grasse, depuis la tête

(1) Des Marchais, t. 1, p. 159.
(2) Ibid., t. 1, p. 154.

jusqu'aux pieds. Dans cet état, il l'étendit au milieu de la maison sur une natte.

Les femmes se placèrent autour du cadavre, et la favorite se mit de bonne grâce à la tête, comme au poste d'honneur. D'autres femmes firent un second cercle autour des premières. Elles semblaient avoir entrepris toutes ensemble de se surpasser l'une l'autre, par la force de leurs cris, et par la violence avec laquelle chacune arrachait ses propres cheveux, et se déchirait le visage. Quelquefois elles interrompaient cette affreuse scène pour garder un moment le silence. D'autres récitaient alors les vertus et les belles actions du mort; après quoi les cris et les contorsions recommençaient encore plus furieusement. Cette infernale musique dura l'espace de deux heures. Enfin, deux nègres fort robustes entrèrent dans la maison, prirent le corps sans prononcer un seul mot, le lièrent sur une civière de branches d'arbres; et l'ayant chargé sur leurs épaules, ils le portèrent par toute la ville, en courant de toutes leurs forces, et contrefaisant les désespérés ou les ivrognes, avec des gestes et des mouvements si ridicules, qu'ils ne peuvent être comparés qu'à ceux des femmes qui suivaient cette folle et comique procession. Le bruit était si étrange dans tout le village, qu'il n'aurait pas permis d'entendre le tonnerre. Après une marche qui dura près d'une heure, le corps fut détaché de la civière, et déposé au lieu de la sépulture. Alors les cris et les extravagances des femmes recommencèrent avec une nouvelle violence.

Pendant que ce bruit continuait, le marabout fit

une fosse assez grande pour contenir deux corps. Il tua ensuite une chèvre, et l'écorcha. Les intestins servirent à faire un ragoût, dont il mangea avec plusieurs des assistants. Il en fit manger aussi à la favorite, qui ne marqua pas beaucoup de goût pour le dernier aliment de sa vie. Cependant elle en avala quelques morceaux; et pendant ce repas, la chair de l'animal fut coupée en petites pièces, pilée, et distribuée à l'assemblée. Les lamentations se renouvelèrent. Enfin, lorsque le marabout eut jugé qu'il était temps de finir la cérémonie, il prit la favorite par les deux bras, et la mit entre les mains de deux grands nègres, qui la saisirent rudement, et lui lièrent les mains par derrière. Dans cet état, ils la couchèrent sur le dos: ils lui mirent une pièce de bois sur la poitrine; et montant dessus, les mains appuyées sur les épaules l'un de l'autre, ils la foulèrent aux pieds, et l'écrasèrent bientôt. Ensuite ils la précipitèrent à demi morte dans la fosse avec les restes de la chèvre. Ils jetèrent sur elle le corps de son mari, et remplirent la fosse de terre et de pierres. Les cris cessèrent aussitôt. Un profond silence régna dans l'assemblée, et chacun se retira aussi tranquillement que s'il n'était rien arrivé d'extraordinaire (1).

La langue du pays de Sestos (2) est la plus difficile de toute la côte; ce qui réduit les Européens à la nécessité d'y faire le commerce par signes. Les nègres excellent dans cet art. Barbot dit que leur dialecte est quabi, et qu'ils parlent généralement du

(1) Des Marchais, t. 1, p. 157.
(2) Barbot, dans Churchill, vol. v, p. 149.

8603!

nez et fort vite (1). Ils ont conservé néanmoins quantité de mots français, qui leur ont été transmis par leurs ancêtres, mais aussi défigurés qu'on peut se l'imaginer. Ils ont appris aussi des Français l'art de tremper le fer et l'acier, ou plutôt ils possèdent cet art à une perfection dont les Européens n'approchent point. Les marchands de l'Europe, qui trafiquent sur cette côte, ne manquent jamais de faire donner leur trempe aux ciseaux dont on se sert pour couper les barres de fer.

Ce sont les Portugais qui ont chassé la nation française de tous les établissements qu'elle avait dans cette contrée (2). Ils y ont excercé long-temps leur tyrannie sur les habitants; mais les avantages qu'ils tiraient d'un riche commerce ayant excité, en 1664, la jalousie des Anglais et des Hollandais, leur puissance commença bientôt à décliner. Insensiblement ils y ont perdu leurs possessions et leurs forts; et s'étant vus forcés de se retirer dans les terres, ils ont pris le parti, pour s'y maintenir, de s'allier par des mariages avec les naturels du pays. De là est sortie

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 131.

(2) Barbot (dans Churchill, t. v, p. 146) dit que les Français se sont établis sur cette côte en 1364, et des Marchais (t. 1, p. 164) dit que ce fut en 1366, et que par conséquent les Français l'ont découverte avant les Portugais, qui n'y parvinrent qu'en 1432 : mais où sont les preuves de cette assertion? il n'y en a aucune. Barbot, quoiqu'il ait écrit en anglais, était Français comme des Marchais. Voyez t. II, p. 241 de cette Histoire. Mais je trouve encore dans Barbot (t. v, p. 10, de Churchill) la réfutation de sa propre assertion. Il se fonde sur l'histoire pour conclure qu'il y aurait de l'injustice à refuser aux Portugais la première découverte de cette côte.

cette race de Portugais noirs ou mulâtres qu'on rencontre sur toute la côte. Par politique ou par affectation, les Portugais de l'Europe les reconnaissent pour leurs compatriotes, leur donnent le titre de fidalgos, ou de gentilshommes, leur accordent l'ordre du Christ, les admettent aux ordres sacrés, et leur confient le gouvernement de leurs forts en Afrique.

Ces Portugais Africains se sont rendus fort puissants dans plusieurs cantons éloignés de la mer. Leur couleur et leurs alliances avec les nègres leur font obtenir de tous côtés la liberté du commerce. Ils ont pénétré fort loin, par le nord des royaumes de Gago et de Benin. Ceux qui sont établis sur les rivières de Sierra-Leone, de Junco, de Sestos, et de Sanguin, portent leur commerce jusqu'à la Gambra, la Casamansa, Rio Saint-Domingo, et Rio Grande. Un de leurs plus riches négociants, qui faisait sa résidence à cent lieues de la mer, sur les bords de la rivière de Sierra-Leone, entreprenait tous les ans, avec les Mandingues, un long voyage au-delà d'une rivière considérable, qu'il prenait pour la Gambra. Il est certain que tous ces avantages, joints à la considération que les nègres ont pour eux, les mettraient en état de faire un commerce d'immense étendue, s'ils recevaient plus régulièrement des marchandises de l'Europe, et s'ils travaillaient plus pour eux-mêmes que pour les autres nations (1).

Les vaisseaux qui viennent pour la traite des esclaves, touchent à Sestos pour y prendre du riz. Il

(1) Barbot, Churchill, t. v, p. 146 et suiv.

leur revient dans les échanges à deux schellings le quintal. Nos marchands portent à la salle du palabre, ou du conseil, leurs chaudrons de cuivre, leurs bassins, leur poudre et leur plomb, leurs vieux coffres, etc., et reçoivent pour ces marchandises du riz, des chèvres, et de la volaille. Deux ou trois pipes, une charge de poudre, et d'autres bagatelles, leur procurent une excellente poule. Un bassin de deux livres est payé par une chèvre. Atkins obtint deux chèvres pour un vieux coffre, qui, étant fermé d'une serrure, passa pour une rareté dans le pays, et fut visité avec admiration par tous les nègres d'alentour (1).

Le canton de Sestos produit une si grande abondance de riz, que le plus gros bâtiment peut en faire promptement sa cargaison, à deux liards la livre; mais il n'est pas si blanc ni si doux que celui de Milan et de Vérone (2). Les habitants les plus distingués en font un commerce continuel, auquel ils joignent celui du poivre de Guinée et des dents d'éléphants, quoique la dernière de ces trois marchandises soit assez rare. Elle est néanmoins d'une fort bonne qualité : mais le prix n'en est pas réglé, parce qu'il n'y a point de comptoir fixe dans le pays. Le poivre est à si bon marché, que cinquante livres ne reviennent qu'à cinq sous en marchandises. Le même auteur ajoute, qu'à l'arrivée d'un vaisseau de l'Europe, les nègres s'empressent de venir à bord. Si

(1) Atkins, p. 63.
(2) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 132.

c'est un vaisseau français, ils font éclater leur joie par des témoignages extraordinaires (1). Villault prétend qu'ayant conservé un fond d'attachement pour la nation française, ils n'ont jamais voulu souffrir que les Hollandais ni les Portugais formassent des établissements dans leur pays (2). Des Marchais nous apprend que les Anglais n'ont pas laissé d'y établir un comptoir dont les ruines subsistent encore.

On avertit les Européens, qui relâchent à Sestos pour faire leur provision d'eau et de bois, d'éviter l'intempérance dans l'usage des fruits et de l'eau des sources vives. Ces deux excès, joints à la fatigue du travail, et au mauvais air qui s'exhale sans cesse d'un sol marécageux, ruinent en peu de temps les meilleures constitutions : on commence par sentir de violents maux de tête, accompagnés de vomissements et de douleurs dans les os, qui tournent en fièvres violentes, avec de fréquents délires, et qui deviennent mortelles en peu de jours (3).

§ VI.

Voyage de Barbot à Sestos, en 1680.

Barbot était à Sestos en 1680. Il nous apprend que les terres de cette contrée s'étendent l'espace d'environ trente-cinq lieues au long de la côte, de-

(1) Des Marchais, t. 1, p. 164.
(2) Villault, p. 140.
(3) Barbot, p. 135.

puis la rivière de Saint-Jean, ou de Barsay, jusqu'à Kro, et beaucoup plus loin au nord, s'il faut s'en rapporter au témoignage de plusieurs officiers du roi (1).

Dans un bois éloigné d'un mille de la ville royale, Barbot et ses compagnons tuèrent un oiseau de la grosseur d'un coq d'Inde, et dont le cri est fort aigu; sa chair est douce, potelée, d'un goût agréable, et semblable à celle du faisan. Le temps le plus favorable pour la chasse de cet oiseau est le soir, lorsqu'il cherche une retraite pour la nuit; il se perche sur un arbre particulier, où certains petits oiseaux font leur nid en grand nombre, à l'extrémité des branches : leur grosseur ne surpasse pas celle du moineau; mais ils ont le plumage fort agréable. Près du village, ou de la ville du capitaine Jacob, l'auteur en vit sur un seul arbre plus de mille nids. Le plus habile de tous les artisans n'égalerait pas l'adresse de ces petits animaux dans le mélange et l'entrelacement des joncs et des petites branches dont ces nids sont composés, et ne joindrait pas si bien la délicatesse à la solidité; ils y laissent un petit trou pour entrer et pour sortir.

Les hirondelles sont ici fort petites; elles ont la tête plate et le bec extrêmement petit.

On voit ici des chiens, comme dans toutes les parties de la Guinée, mais en petit nombre, parce que les nègres trouvent leur chair excellente, et qu'ils en mangent beaucoup. Ils ont peu de porcs. Leurs

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 414.

moutons sont fort différents de ceux de l'Europe : outre qu'ils n'ont pas la même grosseur, la nature leur a donné, au lieu de laine, du poil comme aux chèvres, avec une sorte de crinière comme aux lions. Leur chair est un aliment médiocre; cependant ils ne se vendent pas moins d'une barre de fer (1).

Les nègres de Sestos sont circoncis, sans qu'ils puissent en donner d'autre raison qu'un ancien usage qu'ils ont reçu de leurs ancêtres. Les médecins du pays sont les prêtres ; ils connaissent fort bien la vertu des herbes et des plantes. Les femmes ont une manière fort extraordinaire de donner les clystères avec des tuyaux de canne, par lesquels elles soufflent la composition hors de leur bouche ; l'auteur en fit l'expérience (2).

Il vit, dans cette contrée, deux hommes fort singuliers : l'un, qui était grand et robuste, avait le fond de la peau de la blancheur du lait, mais entremêlé de petites taches noires, qui lui donnaient l'apparence d'un tigre; l'autre, au contraire, avait le fond noir, avec des petites taches blanches : mais, ce qui rendait celui-ci beaucoup plus curieux, c'est qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie dans la même place, sans autre occupation que de fumer continuellement du tabac. Il avait le scrotum d'une monstrueuse grosseur, et cette incommodité n'avait fait qu'augmenter depuis sa naissance. L'auteur soupçonna ces deux hommes d'être attaqués de la lèpre,

(1) Barbot, p. 131.
(2) Le même, p. 132.

avec d'autant plus de fondement, que ce mal est assez commun dans le pays; mais il reconnut son erreur, après avoir remarqué qu'on s'approchait d'eux familièrement, quoique les nègres évitent la communication des lépreux (1).

Aux funérailles d'un nègre de distinction, tous les habitants du village s'assemblent autour de la maison en courant d'un air furieux, et poussant des cris qui ne sont pas plus mesurés. Les femmes sont assises autour du corps, tenant à la main quelques feuilles de bananier pour le garantir du soleil, quoiqu'il soit couvert d'une pièce d'étoffe. Le jour de l'enterrement, toute l'assemblée redouble ses cris, surtout au moment où le corps est renfermé dans son cercueil, qui ne consiste ordinairement que dans quelques branches entrelacées. On y met aussi le cimeterre, la javeline, les colliers, et tous les habits du mort. Lorsque le cercueil est dans la fosse, on force deux esclaves, de sexe différent, à manger un peu de riz qu'on a préparé pour cette cérémonie, quoique le sort qui les attend ne leur laisse de goût pour aucune nourriture. On les met ensuite chacun de leur côté debout dans la fosse, qui est toujours fort grande et si profonde qu'on ne leur voit plus que la tête. On prie le corps, avec des cris et des hurlements redoublés, d'accepter cette offrande; et les esclaves étant assommés aussitôt, on les place aux deux côtés du cercueil, avec quatre chevaux qui sont tués aussi sur-le-champ, avec quelques pots

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 133.

de riz et de vin de palmier, avec des bananes et d'autres espèces de fruits et de plantes. On recommence ensuite à prier le mort d'user librement de ces provisions, s'il est pressé de soif ou de faim dans son voyage. L'opinion des nègres est que la mort n'est qu'un passage qui les conduit dans un pays éloigné, où ils doivent jouir de toutes sortes de plaisirs. Pendant cette lugubre exécution, les cris ne cessent pas dans l'assemblée; mais à peine est-elle finie, qu'on ne pense qu'à la joie. On retourne gaiement à la maison du mort, pour y boire et manger, soit aux dépens de la famille, soit à ceux des convives, si le mort n'a pas laissé de quoi fournir aux frais de la fête. Lorsqu'un étranger se présente dans ces circonstances, il ne peut se dispenser de faire à l'assemblée quelque gratification en liqueurs ou en aliments, qui surpasse toujours la valeur du somptueux festin des nègres. C'est l'usage ici, comme à Quoja, d'enterrer les habitants au lieu de leur naissance, à quelque distance qu'ils soient morts (1).

Les nègres de Sestos sont des idolâtres ignorants. Un jour que l'auteur était à prendre l'air vers la pointe sud de la rivière, à cinquante pas du village, il trouva dans une petite cabane couverte de feuilles une figure imparfaite et grossière, qui représentait un corps humain; elle était composée de terre noirâtre, de la hauteur d'environ deux pieds, et de la grosseur ordinaire de la cuisse. Barbot apprit que c'était le fétiche du village, et que

(1) Barbot, t. v, p. 133.

tous les jours, au soir, les habitants et le roi même, après s'être lavés dans la rivière, allaient se mettre quelques moments à genoux, ou se prosterner devant cette figure. A quelque distance de la même cabane, on aperçoit certains rochers, auxquels ils rendent aussi un culte religieux, et qu'ils regardent apparemment comme leur fétiche de mer.

Un autre jour, que l'auteur se promenait au long de la rivière, il vit arriver, des lieux voisins, quantité de nègres dans une parure fort étrange. Ils avaient le visage barbouillé de sang, et poudré de farine de riz. Le motif de leur voyage était de s'assembler pour un sacrifice public, qu'ils nomment Sandi-Leté, c'est-à-dire la Poule de l'alliance. Cette fête se célébrait pour la culture des terres, qui devait commencer le jour suivant. Elle fut accompagnée de danses et de chants devant l'idole; mais on attendit, pour commencer la cérémonie, que l'auteur fût retourné à bord, parce que la présence d'un étranger serait regardée comme une profanation. Deux jours après, Barbot remarqua qu'ils avaient coupé, à trois pieds de la terre, un fort bel oranger. Des deux côtés du tronc, ils avaient planté deux pieux qui étaient joints au sommet par une autre pièce transversale, au-dessus de laquelle s'élevait un quatrième pieu, surmonté d'une petite baguette. Une poule égorgée, qui était suspendue par les pieds à cette baguette, descendait vers le tronc de l'oranger, sur lequel son sang tombait goutte à goutte au long du bec, dans l'endroit de l'arbre qui avait été coupé; elle était entourée de branches de palmier et de feuilles

de bananier, qui remplissaient l'espace entre les pieux, avec de petites ouvertures néanmoins, qui semblaient ménagées exprès pour laisser du jour au travers. On apprit à l'auteur que le tronc d'oranger était le fétiche, et que le sang de la poule lui était offert pour nourriture (1).

§ VII.

Côte de Malaguette, proprement dite.

A parler proprement, la côte de Malaguette (2) ne s'étend que depuis Rio Sestos jusqu'à Grova, un peu au-delà du cap das Palmas, c'est-à-dire l'espace d'environ cinquante-cinq lieues; elle est généralement basse et plate; le terroir en est humide, gras, couvert de forêts, et fort bien arrosé par quantité de rivières ou de ruisseaux, à l'embouchure desquels on trouve des villages qui portent les mêmes noms. Les principaux et les plus fréquentés sont, le petit Sestos (3) ou Sestre, Sanguin, Bettoua ou Batta-

(1) Barbot, p. 132 et suiv.

(2) Les gens de mer, corrompant tous les noms, disent indifféremment Malaguette, Maniguette et Malaga. On a déjà remarqué que c'est le nom que les Français ont donné au poivre du pays, nommé vaizanzag par les naturels de Sestro, et emaneguetta par ceux des environs du cap das Palmas.

(3) Rio dos Cestos de la carte de Guinée de d'Anville, est River Sesters de la carte de Winterbottom. D'Anville a immédiatement au sud le petit Ceste à l'embouchure d'une rivière. La carte de Winterbottom n'admet point de rivière dans cet endroit, mais seulement une position nommée Rock Sesters, et elle montre,

way (1), Sino (2), Settro ou Settre-Kro, Kro-Setra (3), Wappo, Boto ou Badou, le grand Sestre, le petit Sestre (4), Goyana ou Goyava (5), Garraway ou Grova (6).

Le petit Sestre est à quatre lieues de la rivière (7) au sud-est. Dans l'intervalle, on trouve un rocher long et montagneux, sur lequel la nature a placé un fort grand arbre. Il est suivi de cinq autres rochers au sud, et précédé d'un seul du côté du nord. Les nègres de ces parages sont livrés à la pêche, et

à l'ouest de River Sesters, deux autres rivières sous les noms de Picaniny Sester et Young Sester, qu'on ne trouve point sur la carte de d'Anville. Plus rapprochée de River Sesters, on distingue, sur la même carte de Winterbottom, à l'est de Picaniny Sesters, la rivière de Grand-Currow, puis un petit ruisseau à l'embouchure duquel est un petit village de Timbo. D'Anville donne d'autres détails, et sa carte est probablement moins exacte; sa position de Tabo Dagrou ou Petit-Dieppe paraît correspondre à celle de Grand-Currow de la carte anglaise.

(1) Bottoa sur la carte de Guinée de d'Anville (1775); Battoa sur celle de Winterbottom.

(2) Sinou Hill sur la carte de Winterbottom.

(3) Settre Crou et Crou dans d'Anville; sur la carte de Winterbottom, Settra Krou et Krou Settra.

(4) C'est aussi dans cet ordre que la carte de Guinée de d'Anville place ces deux positions ou rivières, donnant au grand Sestre, ou à la plus septentrionale, le nom de Paris; mais la carte de Winterbottom met, au contraire, une little Sesters ou le Petit-Sestre au nord-ouest de Grand-Sesters, et près du Rio dos Escravos (rivière des Esclaves), et c'est entre ces deux positions qu'elle place Badou.

(5) C'est le Goiau de la carte de d'Anville, qui n'est point indiqué sur la carte de Winterbottom.

(6) Groai, de la carte de Guinée de d'Anville.

(7) Barbot, selon la remarque des premiers rédacteurs de cette histoire, confondait ce lieu avec le Petit-Paris, qui est beaucoup plus au sud-est.

n'offrent presque rien pour le commerce. Deux lieues plus loin, à l'est, on rencontre la pointe de Baxos-Suino (das Baxas de d'Anville), qui s'avance dans la mer; et près d'elle un grand roc, dont le sommet paraît blanc, avec la figure d'une voile, qu'on découvre dans le beau temps, de la rade de Sestos.

Un peu au-dessous du roc est le village de Sanguin (1), à l'embouchure d'une rivière du même nom, qui se décharge dans la mer au sud-sud-est, et qui reçoit des vaisseaux pendant l'espace de douze lieues, quoique son embouchure soit fort étroite (2) et bordée de grands arbres. Le village (3) contient environ cent maisons. Autrefois les Anglais y avaient un établissement; mais le mauvais naturel des habitants les a forcés de l'abandonner. Le roi du pays est tributaire de celui de Sestos. Il est ordinairement vêtu d'une robe bleue, à la mauresque, et prend plaisir à visiter souvent les vaisseaux qui sont dans la rade. Les Portugais et les Hollandais faisaient ici le commerce de l'ivoire et du poivre; mais, dans ces derniers temps, la multitude de vaisseaux qui sont venus sur la côte a fait tellement hausser le prix des marchandises du pays, que les profits se réduisent

(1) Des Marchais dit qu'il y a douze lieues de Sanguin à Rio-Sestos (vol. 1, p. 160), et Snoeck, qu'on distingue aisément Sanguin à plusieurs grands arbres qui se présentent à l'est. Winterbottom et les cartes anglaises écrivent Sangwin.

(2) Des Marchais dit qu'elle est navigable l'espace de douze ou quinze lieues; que l'embouchure a cinq ou six cents pas de largeur, et que sa latitude est de cinq degrés douze minutes du nord, t. 1, p. 163.

(3) Près du rivage, dit des Marchais, est un assez grand village, situé entre de grands arbres. Ibid., p. 164.

presque à rien. L'auteur ajoute qu'on se ressent du même mal sur toutes les côtes de la Guinée. Dans les occasions pressantes, Sanguin est un lieu commode pour l'eau, le bois et les provisions.

Baffa, Bofô, ou Bafou(1), est un village éloigné de Sanguin d'une lieue et demie à l'est. On y trouve quelques dents d'éléphants; mais le poivre y est en abondance. On reconnaît aisément ce lieu à sa pointe de sable, qui est environnée de rocs (2). Quelques nègres du canton parlent la langue portugaise, ou la lingua franca.

Seterna, ou Setres, n'est qu'à deux lieues de l'est de Baffa : sa pointe, qui est à l'est, présente aussi des rocs à quelque distance en mer. Le commerce de l'ivoire et du poivre s'y fait avec assez d'avantage. Fort près, à l'est, est le village de Tasse, ou Dasse (3). On rencontre ensuite Bottoua, ou Battaway, à la distance d'une lieue et demie : cette ville se reconnaît facilement à deux grands rochers, dont l'un se présente en mer à la distance d'environ deux milles, à l'ouest, et se nomme Cabo de Sino (4); l'autre est éloigné de la ville d'environ quatre milles, à l'est. On distingue encore ce lieu à plusieurs grandes collines qui sont derrière la ville : la malaguette y est en abondance, et le goût des nègres, dans les échanges, est pour les pertuisanes, les chaudrons

(1) D'Anville, sur sa carte de Guinée, écrit Baffu.

(2) Snoeck et Bosman donnent les mêmes marques.

(3) Dasso, sur la carte de d'Anville; Tasson, sur celle de Winterbottom.

(4) Des Marchais, t. 1, p. 164, ainsi que Villault, p. 146, écrivent Zino.

de cuivre, les barres de fer et les annabasses. Ils se rendent volontiers à bord pour le commerce; mais la plupart sont des voleurs fort adroits, qui doivent être sans cesse observés (1), et qui se dispensent même, quand ils le peuvent, de payer ce qu'ils achètent.

Le village de Sino (2) est au sud-est de Bottoua, à une lieue et demie de distance, et se reconnaît au grand rocher qui termine une pointe de sable assez avancée dans la mer; derrière cette pointe, on découvre une belle et grande rivière, qui vient de loin dans les terres, et qui n'est point inférieure à celle de Sestos (3).

Le village de Souverabo, ou de Sabrebou (4), est à une lieue de Sino, au sud-est. Celui de Sestro-Kro, ou Setre-Crou (5), à cinq lieues de Sabrebou, est agréable et spacieux : on le reconnaît à son cap formé par trois collines et planté d'arbres, qui paraissent, de la mer, comme autant de mâts. Ce cap, ou cette pointe, est environné de rochers, dont quelques uns s'avancent un peu dans la mer. On a, pour autre marque, deux rochers sur le rivage, à deux milles l'un de l'autre : la terre est basse et plate. Dans un besoin pressant, on peut trouver de l'eau dans un enfoncement du rivage, qui se présente comme une petite baie, mais sans aucun abri.

(1) Bosman, p. 485, et Barbot, p. 136.
(2) Sinou-Hill, sur la carte de Winterbottom.
(3) Bosman, p. 485.
(4) N'est sur aucune carte, mais correspond probablement au village de Barbarra, de la carte de Winterbottom.
(5) Barbot, p. 136 et suiv.

Wappo, ou Wappou, est à cinq lieues de Sestro-Krou, ou Setre-Crou, situé sur une petite rivière; on le reconnaît à une rangée de vingt ou trente arbres, qui paraissent sur un terrain haut, long et uni, à peu de distance du rivage, avec cinq palmiers à l'extrémité. Il est remarquable aussi par une île plate, ou plutôt un rocher qui est fort près de la côte, et qui est environné de plusieurs autres petits rocs. Les dents d'éléphants sont fort grosses dans le village qui est au-dedans de la rivière, aussi bien qu'à Bottowa ou Battoa et Sestro-Krou. Le pays abonde en malaguette, et les nègres l'apportent sur les vaisseaux dans de grands paniers (1), qui ont la forme d'un pain de sucre.

Niffo (2) et Droe, ou Drou, sont deux autres villages entre Wappo et le Grand-Sestre; ils produisent une grosse quantité de malaguette, à si bon marché, que, pour une barre de fer, Barbot en acheta trois cent cinquante livres. Les nègres, aux environs de Wappo et dans les cantons voisins, sont plus doux et plus traitables que du côté de l'ouest, mais fort importuns à demander leurs daschis, c'est-à-dire des présents, avant que de commencer le commerce. Ils ont un langage difficile à comprendre. La mer, au long de toutes ces côtes, fournit une grande variété de poissons, qui sont à peu près les mêmes que sur la Côte-d'Or.

Depuis Wappo jusqu'au grand Sestre, le rivage s'étend au sud-est quart de sud. La seconde de ces

(1) Snoeck, dans Bosman, édit. 1705, p. 513.
(2) Niffou, sur la carte de Winterbottom.

deux places, qu'on appelle aussi Sestre-Paris, est un grand village sur la rivière nommée Rio dos Escravos (1). Il est à deux lieues et demie de Drova, au sud-est. Ses marques sont un rocher au nord-ouest, et un enfoncement dans la côte, au-dessus duquel sont trois palmiers dans les terres. Les Hollandais appellent ce lieu Balletjes-Hoeck, du nom d'un marchand nègre qui y exerçait autrefois le commerce. Les habitants ne s'approchent point d'un vaisseau dans leurs canots, sans crier de toutes leurs forces, avec un reste de prononciation normande : « Malaguette tout plein, Malaguette tout plein ; tout plein, « tout plein ; tant à terre de Malaguette. » Ils reconnaissent ensuite, aux réponses des matelots, si le bâtiment est français. Les Dieppois donnèrent autrefois à cette ville le nom de Sestre-Paris, parce qu'elle est une des plus grandes et des plus peuplées de cette région. Ils y avaient un établissement pour le commerce du poivre et de l'ivoire, deux marchandises que le pays produit abondamment. Le poivre des Indes n'était point encore connu dans l'Europe. Mais les Portugais ayant ensuite conquis l'île du Prince, se répandirent sur toutes les côtes de Guinée et s'établirent sur les ruines des comptoirs français.

Le grand Sestre se nommait le Grand-Paris; comme le petit Sestre, qui est quelques lieues plus

(1) Sur la carte de Winterbottom, au contraire, ainsi que nous l'avons dit, la rivière des Esclaves n'est pas celle qui coule à Sestre-Paris ; mais elle est plus à l'ouest, et près de Petit-Sestre (little Sesters). L'énumération de ces lieux par des Marchais, t. 1, p. 164, et Villault, p. 146, est contraire à cette carte.

loin (1), portait le nom de Petit-Paris. Barbot a placé mal à propos celui-ci près de Rio Sestos. Tous ces noms (2), observe des Marchais, qui subsistent encore dans l'usage des autres nations et des nègres mêmes, ne peuvent laisser aucun doute que les Français n'aient eu d'anciens établissements sur cette côte. On a remarqué qu'ils en font remonter l'origine en 1366, et qu'ils l'attribuent aux marchands de Dieppe en Normandie. Ajoutez, dit le même auteur, que les habitants du pays conservent toujours leur ancienne affection pour la nation française (3). Nos lecteurs savent ce qu'ils doivent penser de tous ces récits.

On compte trois lieues et demie depuis le grand Sestre jusqu'au village de Goyana ou Goyava; quatre ensuite jusqu'à Garouay (Garway), toutes terres basses; et deux de Garouay au cap das Palmas. Les marques de Goyava sont une haute montagne assez éloignée dans les terres, et une rivière nommée Rio de S. Clemente, qui n'est pas navigable pour les chaloupes, et qui coule intérieurement au long des côtes. Elle a, sur la rive du sud, un petit village, ou un hameau, où l'eau fraîche, l'ivoire et le poivre de Guinée sont en abondance.

Cabo das Palmas, ou le cap Palmas, a tiré son

(1) Au sud-est, selon d'Anville et des Marchais; au nord-ouest, selon la carte de Winterbottom, que je crois fautive sous ce rapport.

(2) Tous ces noms de Grand-Sestre ou Settre, et de Petit-Settre ou Sestre, et de Rio Cestos ou Sextos, ou Sestos, ont produit des confusions et des erreurs dans les cartes et les voyages.

(3) Des Marchais, t. 1, p. 161.

nom d'un grand nombre de palmiers qui se présentent dans plusieurs endroits, surtout près du rivage, et sur deux collines qui forment le cap. Sa situation est, selon des Marchais, à quatre degrés cinquante minutes de latitude du nord (1), et à douze degrés trente minutes de longitude, à partir du méridien de l'île de Fer.

Derrière ce cap, la côte forme un enfoncement, où les vaisseaux trouvent une bonne retraite contre les vents du sud. A la distance d'une lieue vers l'est, le rivage est bordé par un grand rocher, à la pointe duquel on trouve une rangée de basses ou de petits rocs, dont la surface est égale à celle de l'eau. Ces écueils, qui ne s'avancent pas moins d'une lieue dans la mer, ont causé anciennement la perte de plusieurs vaisseaux. On rencontre, deux lieues plus loin en mer, un autre banc, où le courant de la marée est fort impétueux, sur neuf ou dix brasses d'eau.

Deux lieues à l'est du cap on trouve Grova, qui termine la côte du Poivre ou de Malaguette.

Il manquerait quelque chose à cette description, si l'on n'y joignait un petit nombre d'observations générales sur la nature du terroir et sur le caractère des habitants.

Les vapeurs continuelles qui s'élèvent de tant de rivières, au long de la côte, produisent des fièvres malignes, qui ne sont jamais sans danger pour les Européens. Ce mauvais air est si pernicieux au cap

(1) Comme des Marchais, et Labat après lui, se trompent souvent pour les latitudes, on ose à peine compter ici sur cette observation.

das Palmas, qu'il se fait quelquefois sentir à trois ou quatre lieues en mer; car, pour peu que le brouillard ait d'épaisseur, il répand, jusqu'à cette distance, une puanteur insupportable.

En général, le pays a beaucoup de pois, de fèves, de courges, de limons, d'oranges, de bacchos, de bananes, et une sorte de noix dont la coque est fort épaisse, et qui est véritablement un fruit délicieux. Il a des bestiaux en quantité, des chèvres, des porcs, de la volaille, et plusieurs sortes d'excellents oiseaux à très bon marché. Le vin de palmier et les dattes, que les nègres aiment passionnément, y sont de la meilleure qualité du monde; mais la principale richesse de la côte est la malaguette ou le poivre de Guinée, dont l'abondance empêche toujours la cherté. Suivant Barbot (1), les nègres de Sestos l'appellent Waizanzag; et ceux du cap Palmas, Emaneghetta (2).

Quelques écrivains, tels que Lemery et Pomey (3), prétendent que la malaguette ou poivre de Guinée a tiré son nom de Melega, ville d'Afrique; mais ils ne nous apprennent point comment ni d'où cette marchandise et son nom sont passés en France.

La plante qui porte le poivre de Guinée, devient plus ou moins forte, suivant la bonté du terroir, et s'élève ordinairement à la hauteur d'un arbrisseau. Quelquefois, faute de cet avantage, elle demeure ram-

(1) Description de la Guinée, p. 132.

(2) De là vient le nom, selon quelques autres, de Malaguette parmi les Européens.

(3) Histoire des Drogues.

pante, du moins si elle n'est soutenue avec soin, ou si elle ne s'attache à quelque tronc d'arbre, qui lui sert d'appui. Alors, comme l'if, elle couvre tout le tronc. Lorsqu'elle rampe, les grains, quoique plus gros, n'ont pas la même bonté. Au contraire, plus les branches s'élèvent et sont exposées à l'air, plus le fruit est sec et petit; mais il en est plus chaud et plus piquant, avec toutes les véritables qualités du poivre. La feuille de la malaguette est deux fois aussi longue que large (1); elle est étroite à l'extrémité; elle est douce, et d'un vert agréable dans la saison des pluies; mais lorsque les pluies cessent, elle se flétrit et perd sa couleur; brisée entre les doigts, elle rend une odeur aromatique, comme le clou de girofle; et la pointe des tiges a le même effet. Sous la feuille, il sort de petits filaments frisés, par lesquels elle s'attache au tronc des arbres ou à tout ce qu'elle rencontre. On ne peut décrire exactement ses fleurs, parce qu'elles paraissent dans un temps où l'on ne fait pas de commerce sur la côte. Cependant il est certain que la plante produit des fleurs, auxquelles les fruits succèdent en forme de figues angulaires de différentes grosseurs, suivant la qualité ou l'exposition du terroir. Le dehors est une peau fine, qui se sèche et devient fort cassante. Sa couleur est un brun foncé et rougeâtre. Les nègres prétendent que cette peau est un poison. La graine qu'elle renferme est placée régulièrement et divisée par des pellicules fort minces, qui se changent en petits fils d'un goût aussi piquant que le gingembre.

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 132.

Cette graine est ronde, mais angulaire, rougeâtre avant sa maturité, plus foncée à mesure qu'elle mûrit, et noire enfin lorsqu'elle a été mouillée. C'est dans cet état qu'on l'emballe pour le transport. Cependant cette humidité produit une fermentation qui diminue beaucoup sa vertu. La meilleure malaguette a le goût aussi piquant que le poivre de l'Inde.

Barbot représente le fruit presque ovale, mais terminé en pointe : sa peau, dit-il, est fort mince, verte d'abord, et d'un bel écarlate lorsqu'elle est sèche; douce et molle, parce que, n'ayant point de poulpe, elle n'est pas tendue. Dans l'intérieur est la malaguette, qui croît en quatre ou cinq rangées couvertes de pellicules blanches, qui séparent aussi chaque graine l'une de l'autre; ces pellicules sont plus âcres et plus piquantes que le poivre le plus fort.

Avant sa maturité, continue le même voyageur, le fruit est rouge et d'un goût assez agréable. Le meilleur a la couleur d'une châtaigne; il est gros, pesant et fort uni. Le noir est le plus petit; il prend sa couleur lorsqu'il est emballé à bord (1), car on le charge vert. La graine n'est ni si grosse ni si ronde que le poivre d'Inde : elle a plusieurs angles (2). Les rameaux de la plante tirent sur le goût du girofle; mais il y a une autre sorte de malaguette qui croît

(1) On vient de lire le contraire : mais on doit juger que chaque marchand a sa méthode.

(2) Les Portugais lui en donnent six, et de là vient le nom de Rio Sestos ou Sextos.

comme l'herbe à grandes feuilles : celle qu'on achète depuis le milieu de novembre jusqu'au mois de mars doit être vieille au moins d'une année ; car la nouvelle commence à boutonner au mois de janvier (1).

On cueille le fruit lorsque l'extrémité des feuilles commence à noircir. Le poivre de Guinée a quelquefois été fort recherché en France et dans les autres pays de l'Europe, surtout lorsque celui de l'Inde y était cher et rare. Les marchands s'en servent aussi pour augmenter injustement leur profit en le mêlant avec le véritable poivre.

La malaguette de Rio Sestos, selon des Marchais (2), croît sur une sorte d'arbuste, et passe pour la plus grosse de toute la côte, qui en tire son nom. Les plantes y sont si près l'une de l'autre, que, dans quelques endroits, elles ont l'apparence d'un petit bois (3).

Bosman rend témoignage qu'outre la malaguette, on trouve, dans le même pays, un autre fruit qui ressemble au cardamone par le goût et la figure, et qu'il prend en effet pour le même fruit. Il ajoute qu'à Benin et dans quelques pays intérieurs, on voit du poivre qui ne diffère pas de celui de l'Inde.

La dernière espèce de poivre, qui s'appelle ici piment, et qui porte, en Europe, le nom de poivre d'Espagne, croît en abondance sur la côte. L'arbuste qui le produit est un peu moins haut que nos groseillers d'Europe. Il y a deux sortes de piment, le

(1) Barbot, p. 132, et Bosman, p. 305.
(2) Des Marchais, *ubi sup.*, p. 168.
(3) Barbot, *ubi sup.*

grand et le petit, tous deux verts d'abord; mais le petit prend ensuite un fort beau rouge, et le grand tourne sur le noir. Ce fruit est plus estimé que le poivre noir commun, surtout la petite espèce, qui n'a pas le quart de la grosseur de l'autre, mais dont l'arbuste a six fois plus de hauteur et d'étendue dans les branches. Le piment confit au vinaigre ou au jus de limon, passe pour un excellent stomachique (1).

Les Hollandais s'étaient mis autrefois dans l'usage de transporter une grosse quantité de piment; ils en chargeaient des vaisseaux entiers : mais ce goût paraît fort diminué dans leur nation. L'auteur se procura trois quintaux de piment à Rio Sestos pour une seule barre de fer, dont la valeur ne surpassait pas cinq shillings. Aujourd'hui les marchands de l'Europe s'arrêtent fort peu à toutes ces espèces de poivre, et ne prennent, sur la côte de Malaguette, que des dents d'éléphants.

Marmol nous apprend, dans son Afrique, qu'avant l'arrivée des Portugais, les marchands de Barbarie traversaient une grande partie du continent pour aller chercher le poivre de Guinée, et que de la Barbarie ils le transportaient dans toutes les parties de l'Italie, où il se nommait graine de Paradis, parce que les Italiens n'en connaissaient pas l'origine.

Les habitants de la côte du Poivre sont livrés à tous les excès de l'intempérance et de la luxure : ils n'entretiennent les Européens, et ne parlent ensemble, que des plaisirs qu'ils prennent avec les femmes. Il s'en trouve, dit-on, qui prostituent leurs

(1) Bosman, p. 305, ou p. 318 de l'édit. d'Utrecht, 1705.

femmes à leurs propres enfants; et, lorsque les marchands de l'Europe leur reprochent cette infamie, ils affectent d'en rire comme d'une bagatelle. Le penchant au larcin est un vice commun à toute la nation, du moins à l'égard des étrangers; s'ils sont reçus à bord, ils dérobent adroitement, vivres, marchandises, et tout ce qui tombe sous leurs mains, jusqu'à des pointes de clous et des morceaux de fer brisés ou rouillés. Ils ne sont pas moins insupportables par leur importunité à demander des daschis ou des présents.

Leur langage est si difficile, que non seulement les Européens n'y peuvent rien comprendre, mais qu'on ne trouve pas même d'interprètes pour cette région parmi les autres nègres; aussi le commerce ne se fait-il que par des signes et des gestes : c'est par cette voie qu'ils expriment leur goût pour la débauche et leurs idées de plaisir. Ils sont généralement bien faits et d'une physionomie agréable. La plupart ne sont couverts que d'une pagne, ou plutôt d'une simple pièce d'étoffe au milieu du corps. Ils sont sujets à des hernies fâcheuses; l'auteur en vit un à qui le scrotum tombait jusqu'aux genoux : cependant ils sont robustes et laborieux. Lorsque, arrivant de différents cantons, ils se rencontrent au rivage ou sur un vaisseau, ils se prennent mutuellement par les bras fort près de l'épaule, en prononçant le mot towa; ensuite, faisant glisser leur main jusqu'au coude, ils répètent towa. Après quoi ils se prennent par les doigts, comme les nègres de Sestos, et les font craquer, en prononçant plusieurs fois

enfanemate, enfanemate, c'est-à-dire, mon ami, comment vous portez-vous?

Ils ont d'excellents forgerons, qui entendent parfaitement l'art de la trempe, et qui rendent les armes et tous les instruments de fer d'une dureté à toute épreuve; ils ne manquent pas d'ouvriers pour la construction de leurs canots. L'expérience leur tient lieu de lumières pour l'agriculture, du moins à l'égard du riz, du millet et de la malaguette, qui sont leur principale ressource pour la nourriture et le commerce. Leur taba, ou leur taba-scyle, que d'autres appellent tabo-scyle, c'est-à-dire leur roi, exerce une autorité arbitraire, et ne paraît en public qu'avec beaucoup de pompe. Ses peuples contribuent à son pouvoir par des sentiments naturels de soumission. Leur simplicité les attache beaucoup au paganisme; ils rendent un culte aveugle à leur gris-gris et aux âmes des morts, qu'ils prient de leur accorder dans ce monde une vie paisible. Ils saluent la nouvelle lune avec des chants, des danses et d'autrés bouffonneries : leur superstition est extrême pour les sorciers.

Le temps le plus favorable pour le commerce de cette côte est le mois de février, de mars et d'avril; les petits vaisseaux donnent plus de facilité que les grands : on commence à sentir les vents sud-sud-est au mois de mai; ils amènent les tornados et les grandes pluies, qui sont toujours accompagnées de tonnerre et d'éclairs terribles (1).

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 137 et 138.

CHAPITRE III.

Voyages à la côte d'Ivoire.

Les gens de mer et les géographes ne s'accordent pas sur l'étendue et la division de la côte d'Ivoire. Barbot dit que les Français et les Hollandais la font commencer à Growa (1), deux lieues à l'est du cap Palmas, et continuer jusqu'à Rio de Sueiro da Costa, où commence proprement la Côte-d'Or. Ils la subdivisent en trois parties; la côte d'Ivoire, la côte de Mal-Gens, et celle de Quaqua. Ils veulent, comme les Portugais, que la côte d'Ivoire, proprement dite, s'étende depuis Growa jusqu'à la rivière de Saint-André, nord-est et sud-ouest; celle de Mal-Gens, depuis la rivière de Saint-André jusqu'à Rio Lagos, ouest-sud-ouest et est-nord-est (2); et celle de Quaqua, depuis Rio Lagos jusqu'à Rio de Sueiro da Costa, de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est. Toute cette étendue de côte est bordée de villages et de hameaux (3).

Suivant des Marchais et d'autres voyageurs, toute

(1) Nommé Groa sur la carte de d'Anville, et différent de Groaï, qui est de l'autre côté et à l'occident du cap.

(2) D'Anville, au contraire, sur sa carte de Guinée de 1775, nomme côte de Male-Gens (Mal-Gens sur sa carte d'Afrique), celle qui s'étend entre le cap Palmas et la rivière Saint-André; il donne le nom de Côte des Dents à toute cette côte en général.

(3) Barbot, p. 138.

la côte, depuis le cap Palmas jusqu'au cap Très Puntas, est connue des gens de mer sous le nom de côte des Dents, ou côte d'Ivoire. Les Hollandais la nomment, dans leur langue, Tand-Kust. Elle se divise en deux parties; celle du bon et celle du mauvais Peuple. Ces deux nations sont séparées par la rivière de Botrou ou Cotrou (1). On ignore à quelle occasion la dernière a reçu le titre de mauvaise; mais il est certain, en général, qu'à l'est du cap Palmas les nègres sont méchants, perfides, voleurs et cruels. A l'égard du nom de côte d'Ivoire, on conçoit facilement qu'il vient du grand nombre de dents d'éléphants que les Européens achètent sur cette côte.

Celle du bon Peuple commence au cap la Hou. Les Hollandais ont donné le nom de Quaquas aux habitants, jusqu'au cap de Sainte-Apolline, parce qu'en s'approchant des vaisseaux de l'Europe ils avaient ce mot sans cesse à la bouche. On a jugé qu'il signifie bon jour, ou, soyez les bien-venus. Villault remarque qu'ils le répètent souvent, lorsqu'après avoir mangé ils paraissent contents de s'être bien remplis l'estomac (2). Cependant Snoeck, qui était Hollandais, semble embarrassé à trouver l'origine et la signification du même mot; à moins, dit-il, qu'on ne prétende trouver quelque ressemblance

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 174, dit Botrou; Barbo, Coetroe. — D'Anville, sur sa carte de Guinée de 1729, comme sur celle de 1775, n'indique, sur toute la côte qui s'étend depuis la rivière de Lagos jusqu'à la rivière d'Issini, aucune rivière nommée Botrou; mais, près de Rio Lagos, il place un lieu nommé Coutrou.—Purdy et Arrowsmith écrivent Kotrou.

(2) Villault, p. 162.

entre l'accent de ces nègres et le chant ou le cri des canards; mais il ajoute que la langue de cette côte ne lui a pas paru fort différente de celle des autres nègres. Il assure d'ailleurs que les habitants appellent leur pays Adouv (1), et qu'ils se nomment eux-mêmes Adouvsiens. Smith, qui confond Bosman avec Snoeck, semble lever la difficulté, en assurant que le mot de Quaqua, dans la langue de ces nègres, signifie dents : d'où il conclut (2) que côte de Quaqua et côte d'Ivoire sont synonymes; mais il ne produit aucune autorité, et ne dit pas même d'où lui vient cet éclaircissement.

Outre le nom de Quaqua, les Hollandais ont donné à la même côte celui de côte des six Bandes, parce que les pagnes, ou les pièces d'étoffe de coton à raies blanches et bleues, dont les habitants font usage, sont composés de six largeurs cousues ensemble avec assez d'art et de propreté.

Les principaux villages de la côte d'Ivoire, renfermant les deux côtes de Mal-Gens et Bonnes-Gens, sont : Grua ou Croua, ou Grova; Tabo, Petit-Tabo, Grand-Drouin, Botrou, cap Lahou, cap Apolline ou Sainte-Apolline, Valloe (3). Villault ajoute entre le Grand-Drouin et Botrou, Tao, Rio Saint-André, Giron et Petit-Drouin; après le cap Lahou, Jaque-Lahou, et après Valloe, qu'il nomme Vallochk, il ajoute encore Gommo (4). Toutes ces places sont situées à

(1) Snoeck, dans Bosman, p. 518. D'Anville met Adoû.

(2) Smith, *Voyage de Guinée*, p. 113.

(3) Des Marchais, *ubi sup.*, t. 1, p. 180.

(4) Villault, p. 164. C'est le Gammo de d'Anville.

l'embouchure d'autant de rivières dont elles portent les noms. L'intérieur du pays est peu connu, parce que, depuis la retraite des Normands, les naturels n'ont pas voulu souffrir qu'aucune nation de l'Europe s'y établît; de sorte que tout le commerce s'y fait à bord, ou sur le rivage, avec des précautions extrêmes de part et d'autre. On trouve dans chaque canton les mêmes marchandises, c'est-à-dire de l'or, de l'ivoire et des esclaves. Quoiqu'il n'y ait point de tarif réglé, le commerce est considérable.

On compte trois lieues du cap Palmas à Growa; trente de Growa à Tabo; quatre de Tabo au Petit-Tabo; cinq ensuite à Berbi; six de Berbi au Grand-Drouin (1); deux du Grand-Drouin à Tao; trois de Tao à la rivière Saint-André; et comptant ainsi de place en place, sept à Giron, huit au Petit-Drouin, trois à Botrou, ou plutôt Cotrou, sept au cap Lahou, dix à Gammo; ce qui fait, pour toute la côte, l'espace de quatre-vingt-huit lieues depuis le cap Palmas jusqu'à Gammo. Quelques navigateurs l'étendent jusqu'à celle du mauvais Peuple, à l'est; et d'autres, la terminant à Botrou, réduisent toute la côte du bon Peuple à vingt-cinq lieues (2).

Dans la description de cette côte, qui est continuellement bordée de villes et de villages, on ne s'arrêtera qu'à ceux qui sont connus des Européens.

Tabo-Duné (3), qui suit Growa, est remarquable

(1) D'Anville écrit Druin, quoiqu'il y ait Drouin dans des Marchais. D'Anville omet sur sa carte Giron et Tahoe.

(2) Des Marchais, t. I, p. 181. Barbot, p. 140, écrit Coetroe.

(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 139; d'Anville écrit Tabo-Duvo.

par un grand cap vert qui en est voisin, et qui paraît couvert de bois, comme tout le pays. Le cours des marées y est ordinairement est-nord-est; et quelquefois néanmoins sud-sud-ouest.

Tabo, ou Tabou, dix lieues à l'est de Tabo-Dune, se reconnaît aisément de la mer au grand rocher qu'on aperçoit dans l'éloignement, à une lieue et demie ouest de la place. Le cap, qui en est voisin, est couvert de grands arbres, dispersés sans ordre, et la rade n'a pas moins de dix-huit ou vingt brasses de fond. On trouve près du village une petite rivière, nommée par les Portugais Rio de San Pedro, qui a, du côté de l'ouest, quelques montagnes, auxquelles ils ont donné aussi le nom de Sierra de Santa Apollonia.

Petri ou Petiero, autre village, deux lieues plus loin, à l'est de Tabo, est distingué par un rocher, qui n'en paraît pas éloigné.

Tahoe, deux lieues à l'est de Petri, et Berbi, autre village, deux lieues plus loin, se reconnaissent à la hauteur de leur montagne.

Druin ou Drevin-Petri, nommé aussi le Grand-Drevin (Grand-Drouin) (1), est près de la rivière Saint-André. On le reconnaît à quelques maisons qui s'aperçoivent de la mer sur un terrain assez élevé et peu éloigné du rivage; à plusieurs grands arbres qu'elles ont à l'ouest, et à quatre plaines qui se font voir au milieu des bois; une lieue à l'ouest de la ville. Les Portugais appellent ce cap, Cabo da

(1) Uring dit qu'il y a sur cette côte plusieurs villes qui se nomment Drevin, entre lesquelles il nomme Tabo Drevin, p. 134.

Prayaba, c'est-à-dire, cap du Petit-Rivage (1). La ville est située dans une île, au milieu d'une rivière qui vient du nord, entre deux chaînes de montagnes, derrière lesquelles on trouve des prairies agréables, et des pâturages (2) qui s'étendent à perte de vue. Outre la ville, on découvre trois villages, éloignés d'une demi-lieue l'un de l'autre, qui nourrissent une prodigieuse quantité de vaches et d'autres bestiaux.

Les habitants de ce canton sont les plus sauvages de toute la côte. On les accuse d'être anthropophages. Ils font gloire de porter les dents en pointes, et de les avoir aussi aiguës que des aiguilles ou des alênes. Barbot ne conseille à personne de toucher à cette dangereuse terre. Cependant les nègres apportent à bord de fort belles dents d'éléphants; mais il semble que leur vue soit de les faire servir d'amorce pour attirer les étrangers sur leur côte, et peut-être pour les dévorer; car ils mettent leurs marchandises à si haut prix, qu'il y a peu de commerce à faire avec eux. D'ailleurs ils demandent, avec importunité, tout ce qui se présente à leurs yeux, et paraissent fort irrités du moindre refus. Leur inquiétude et leur défiance vont si loin, qu'au moindre bruit extraordinaire ils se précipitent dans la mer, et retournent à leurs canots. Ils les tiennent exprès à quelque distance, pour faciliter continuellement leur fuite (3).

La rivière de Saint-André n'est éloignée que d'en-

(1) Barbot, p. 139.
(2) Villault, p. 110, et des Marchais, t. 1, p. 165.
(3) Barbot, p. 139.

viron une lieue et demie à l'est-nord-est du Grand-Drevin. Elle se divise en deux bras, dont l'un coule au nord-ouest quart-ouest, et l'autre à l'est-sud-est. Les petits vaisseaux peuvent la remonter l'espace de quatre lieues, dans un canal large et profond ; quoiqu'en été l'eau soit quelquefois si basse, que l'entrée se trouve bouchée par une barre de sable. Barbot ayant entrepris d'y pénétrer, fut rebuté par la violence du battement des vagues. L'embouchure de la rivière regarde le sud-est. Elle a, d'un côté (1), un cap rond, d'une grande hauteur ; et de l'autre, un arbre seul (2).

Des Marchais prétend que la rivière de Saint-André est de toute la côte l'endroit le plus favorable pour bâtir un fort. Elle est grande, avant même qu'elle en reçoive une autre, qui s'y décharge une lieue au-dessus de l'embouchure. Ces deux rivières sont bordées de grands arbres, de prairies charmantes, et de plaines fort unies. La nature semble avoir formé celle de Saint-André pour l'érection d'un fort, qui n'aurait pas besoin d'autre défense que sa situation. Elle a placé, à cent cinquante pas au-dessus de l'embouchure, une pointe ou une péninsule, que la rivière environne, et qui n'est jointe au Continent que par un isthme de douze ou quinze brasses de largeur. Cette péninsule est un rocher plat, qui compose une plate-forme d'environ quatre cents pas de circonférence, assez haute pour commander les environs, sans aucune éminence voisine

(1) Uring appelle ce cap la Pointe-Noire ou Black-Point. Ibid.
(2) Barbot, *ubi sup.*

qui la commande elle-même. Elle est escarpée de toutes parts, et véritablement inaccessible du côté de la mer. De celui de la rivière, c'est-à-dire à l'ouest, la descente est plus aisée; mais cette partie est défendue par des rocs en pointe qui embarrassent le canal à plus de cinquante pas, et dont les uns sont cachés sous l'eau et d'autres à découvert. La mer y bat avec tant de violence, que les vaisseaux n'osent en approcher, et que les chaloupes mêmes ne s'y engageraient pas sans péril. La seule voie pour gagner la plate-forme est l'isthme, ou le col qui la joint à la terre; mais il serait facile de le couper (1).

Villault ajoute, que du pied d'une montagne qui couvre le roc du côté du nord, il sort une source d'eau fraîche, et qu'un seul canon du fort suffirait pour la défendre. Les villes du Grand et du Petit-Drevin, de Tabo et de Giron, ne sont guère à plus d'une lieue. Du sommet de la plate-forme on découvre, à l'est, Giron, qui est située au bord d'une grande et belle prairie; et Tabo à l'ouest, qui termine une plaine charmante, entremêlée de bois fort agréables jusqu'au pied d'une grande montagne qu'on aperçoit aussi du même lieu (2).

Les marques de terre sont ici très claires, et rendent le pays extrêmement facile à reconnaître. Ce sont des arbres fort hauts et fort épais, et trois ou quatre grands villages qui se présentent d'eux-mêmes, à moins d'un mille l'un de l'autre. Derrière le plus reculé, paraît une haute pointe à l'est, où la

(1) Villault, p. 174, et des Marchais, vol. 1, p. 180.
(2) Villault, p. 175, et Barbot, p. 139.

terre commence à s'élever en promontoire, entre lequel la rivière de Saint-André vient se décharger dans la mer. Elle est assez profonde pour recevoir fort loin les plus grandes barques, et ne manquerait d'aucun avantage pour le commerce, si l'on pouvait prendre un peu plus de confiance aux habitants; mais ils sont les plus barbares de toute la côte (1).

Le terroir, aux environs de la rivière, est arrosé d'un grand nombre de ruisseaux qui le rendent naturellement fertile, et propre à recevoir toutes sortes de plantes et de grains. Le riz, le millet, le maïs, les pois, les ignames, les patates, les melons, y croissent déjà merveilleusement. On y voit des bosquets de palmiers, d'orangers, de citronniers, de cotonniers et d'autres arbres, qui produisent d'excellents fruits sans culture; des noyers d'une espèce singulière, qui portent une noix plus petite que la nôtre, du goût des meilleures amandes; des cannes à sucre, qui parviennent naturellement à maturité, et qui sont plus grosses et plus douces que celles de l'Amérique. Elles sont abandonnées aux éléphants, quoique avec un peu de soin on en pût faire beaucoup de sucre et de rum (2). Enfin, les bestiaux sont ici en abondance; vaches, bœufs, chèvres, moutons, porcs, et toutes sortes de volailles. Un excellent bœuf s'y donne pour une douzaine de couteaux de deux sous, et le reste à proportion (3).

Barbot observe que le pays produit assez de ma-

(1) Bosman, p. 88.
(2) Des Marchais, *ubi sup.*, p. 184.
(3) Le même, p. 194.

laguette pour la provision ; et Snoeck assure que la Côte-d'Or n'a rien qui ne se trouve ici. Les habitants n'y sont pas mieux vêtus que leurs voisins de la côte du Poivre. Selon des Marchais ils n'ont qu'une misérable guenille pour cacher leur nudité. Cependant les riches ne sont jamais sans une pagne ou deux, avec un poignard ou un grand couteau à la ceinture. Les femmes sont généralement petites, mais bien faites. Elles ont les traits réguliers, les yeux vifs et les dents belles. Toute leur figure porte un air d'enjouement et de coquetterie, qui n'est pas démenti par leur conduite. Les hommes sont robustes et bien faits. Ils ne manquent ni de sens ni de courage ; mais depuis que les marchands de l'Europe en ont enlevé quelques uns, leur défiance est extrême. Jamais ils ne hasardent de mettre le pied sur un vaisseau, avant que le capitaine ait fait la cérémonie de se mettre dans l'œil quelques gouttes d'eau de mer ; lorsqu'ils sont à bord, rien ne peut les engager à descendre sous les ponts ou dans les cabines (1).

Tous les nègres de cette contrée, comme leurs voisins, surtout ceux de l'est, sont passionnés pour les anneaux de fer et de cuivre, montés de grelots, dont ils se font un ornement pour les pieds. Les femmes les portent au-dessus de la cheville, aux bras et aux poignets. Le bruit des grelots leur fait trouver plus de plaisir à la danse, qu'elles aiment d'ailleurs si passionnément, qu'après le temps du travail elles donnent chaque jour cinq ou six heures à cet exercice. Chaque canton a ses modes et ses

(1) Des Marchais, t. 1, p. 194.

usages. Nos plus habiles maîtres à danser passeraient ici pour des tortues, et trouveraient peut-être dans l'exemple des nègres, des pas et des figures qui serviraient à perfectionner leur art (1).

Les éléphants doivent être ici d'une étrange grosseur, puisqu'on y achète des dents qui pèsent jusqu'à deux cents livres. On s'y procure aussi des esclaves et de l'or, mais sans pouvoir pénétrer d'où l'or vient aux habitants. Ils gardent là-dessus un profond secret; ou s'ils sont pressés de s'expliquer, ils montrent du doigt les hautes montagnes qu'ils ont à quinze ou vingt lieues au nord-est, en faisant entendre que leur or vient de là. Peut-être le trouvent-ils beaucoup plus près, dans le sable de leur rivière même; ou peut-être aussi leur vient-il des nègres de ces montagnes, qui le rassemblent en lavant la terre, comme ceux du Bambouck (2). Enfin toutes les parties de cette contrée seraient très propres au commerce, si les habitants étaient d'un caractère moins farouche.

On raconte qu'ils ont massacré, dans plusieurs occasions, un grand nombre d'européens, qui n'avaient relâché sur leur côte que pour y faire leur provision d'eau et de bois. En 1677, un vaisseau anglais y perdit trois hommes. Un portugais en perdit neuf en 1678; et depuis peu, un hollandais en a perdu quatorze. C'est cette inclination sanguinaire qui leur a fait donner par les Portugais le nom de Malagente; car on est persuadé, ajoute Barbot,

(1) Des Marchais, *loco citato*.

(2) Le même, t. 1, p. 175.

qu'ils sont anthropophages; et loin de se promettre quelque avantage de leur commerce, on ne doit point approcher de leur côte, pour y prendre de l'eau ou d'autres provisions, sans armer les matelots de mousquets, de demi-piques, et de tout ce qui peut servir à leur défense : la garde doit se faire exactement sur les mâts et sur le promontoire, pour prévenir toutes sortes de surprise (1).

A l'est de la rivière de Saint-André, on aperçoit une douzaine de petits monts rouges, qui s'étendent l'espace de trois ou quatre lieues au long de la côte. Ils sont d'ailleurs fort escarpés, et si rouges, que les Portugais leur ont donné le nom de Barreiras Vermelhas, les Français celui de Falaises-rouges, et les Hollandais celui de Roode-Kliftens. A trois milles de la terre, on trouve douze ou treize brasses d'eau.

Le village Dromwa-Petri (2), situé entre le septième et le huitième mont rouge, est remarquable par deux grands arbres, qui s'aperçoivent d'assez loin. Il est à sept lieues de la rivière de Saint-André, et les habitants ne sont pas moins cruels et moins sauvages. Barbot ne remarqua point d'autre village entre celui-ci et la rivière de Coetroe (3); et n'ayant vu paraître aucun canot dans l'intervalle, il en conclut que le pays est peu habité. Cotrou, ou Botrou, est situé à l'est de la rivière de Lagos (4), d'où

(1) Barbot, t. v, p. 140.

(2) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 140. C'est probablement celui que d'Anville nomme Domera.

(3) C'est celle que des Marchais nomme Botrou.

(4) La même que Smith et d'autres appellent Black-River ou Rivière noire.

quantité de canots apportent de l'ivoire sur les vaisseaux.

Le cap Lahou est à deux lieues de Botrou, ou Cotrou, à l'est. La terre qui le sépare est basse et couverte de bois. Le cap même n'est qu'une pointe basse, remplie d'arbres, entre lesquels on en distingue un qui s'élève au-dessus des autres. De toute la côte des Quaquas, c'est le canton le plus favorable au commerce. Les dents d'éléphants y sont grosses, belles et en abondance (1). Des Marchais observe que la côte des Bonnes-Gens commence ici, que le cap s'avance peu dans la mer, et que sa latitude est de cinq degrés dix minutes du nord, à distance presque égale des caps Palmas et Très-Puntas (2).

Barbot représente la ville de Lahou comme une place grande et bien peuplée, qui s'étend l'espace d'une lieue au long de la côte, et dont le rivage est d'un fort beau sable jaune, où la mer bat avec assez de violence. Les pays voisins offrent toutes sortes de provisions, meilleures et moins chères que sur la côte de Saint-André et de Drevin. Les habitants sont d'un naturel doux et sociable, mais sujets à hausser le prix de leur ivoire, suivant le nombre de vaisseaux qu'ils voient sur leurs côtes. Ils sont visités souvent par les marchands d'interlope, anglais et hollandais, et par toutes sortes de vaisseaux libres. Un peu plus d'une lieue à l'ouest de Lahou, est une grande rivière qui se divise en deux bras. Le principal va se rendre dans celle de

(1) Barbot, *ubi sup.*

(2) Des Marchais, t. 1, p. 206.

Saint-André ; l'autre continue de couler à l'est pendant quelques lieues (1). Snoeck ajoute que la ville de Lahou est plantée, comme Axim, d'une multitude de cocotiers ; que si la terre était aussi haute, et le rivage défendu par un fort, on aurait peine à distinguer ces deux lieux l'un de l'autre ; et qu'à trois milles dans les terres, directement derrière la ville, on voit plusieurs hautes montagnes (2).

Après le cap Lahou, la côte s'enfonce, et s'étend ensuite à l'est-quart-sud-est. C'est dans cet enfoncement qu'on découvre la petite rivière de Jaque-Lahou (3) ou das Barbas, qui vient du nord, mais qui n'est pas navigable.

Le village de Wotoe ou Wotou, ou Valloch, ou Wallatock (4), est à sept lieues de la rivière de Jaque-Lahou est-quart-sud-est : le commerce de l'ivoire y est fort médiocre. Après Wotoe, on rencontre Jack-Jacks (5), qui est suivi de Corbi-Lahou. Entre ces deux places, on voit plusieurs petits ruisseaux sur la côte, et l'on passe l'abîme sans fond que les Anglais appellent Bottomless-Pit, et les Hollandais Kuyl-Sonder-Grondt. On a cru long-temps que ce lieu était en effet sans fond (6) ; il n'est point

(1) Barbot, *ubi sup.*, et Bosman, p. 498.

(2) Snoeck, dans Bosman, vingt et unième lettre, p. 517 de l'édit. d'Utrecht, 1705, écrit Cabo-Lahoe.

(3) Uring la met à quinze milles de son Cotlebou, qui est Cotrou.

(4) C'est le Wetou de d'Anville, carte de Guinée, 1775.

(5) Uring et Smith nomment cet endroit Jack-à-Jacks. Uring le met à douze lieues est de Jaque-Lahou, p. 135. Ce lieu est nommé Jacque-Jacque sur la carte de d'Anville.

(6) Atkins dit qu'il est sans fond dans l'espace de trois milles, p. 69.

à plus d'une lieue de Corbi-Lahou, assez près du rivage; mais des observations plus exactes ont fait reconnaître qu'il n'a que soixante brasses, à la portée du mousquet de la côte, quoique plus loin dans la mer la sonde ne puisse trouver de fond. L'auteur s'imagine qu'elle est emportée par la violence d'un courant qui vient du sud-ouest, et conseille de ne quitter Jaque-Lahou qu'avec un vent propre à faire surmonter cet obstacle. Le meilleur parti, dit-il, est de jeter l'ancre au-delà de Gammo (1), qui est situé dans le pays d'Adou, entre Corbi-Lahou et Rio de Sueiro da Costa (2), une lieue et demie à l'est de Corbi. Cette rade est également commode aux habitants de ces trois lieux, pour se rendre à bord avec des étoffes de Quaqua, des dents, un peu d'or, et surtout avec quantité de provisions. Les nègres du pays sont excellents plongeurs; ils allaient prendre, au fond de la rade, les moindres bagatelles que Barbot se faisait un amusement d'y jeter, pour les mettre à l'épreuve (3).

Depuis Rio de Sueiro da Costa jusqu'au cap Apollonia, la côte est basse et unie : elle s'étend l'espace de douze lieues à l'est-sud-est, continuellement bor-

(1) Uring place aux environs Barscham, cinq lieues au-delà de Jack-Jacks. Smith l'appelle le Grand-Bassam.

(2) Ces indications (Barbot, p. 141) paraissent précises, et Belin s'y est conformé dans la carte de l'*Histoire générale des Voyages*, 1746; cependant d'Anville, dans sa carte de Guinée de 1775, n'a point placé Corbi-Lahou dans l'espace désigné; mais près du cap Lahou, à l'est et à l'ouest de Jaque-Lahou, il met un Cribe-Lahou, qui ne peut être que Corbi-Lahou. Il a eu ses raisons, sans doute, mais nous les ignorons.

(3) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 140 et suiv.

dée de grands arbres, et remplie de villages dont les plus remarquables sont Boquu, Issini-Pequena, Issini-Grande, Abbiony ou Assene, Tebbo et Akanimina. Ils appartiennent tous au pays des Adouvsiens, ou de Soko ou Assoko.

Bòquu (1) est situé dans les bois, près de l'embouchure de Rio de Sueiro da Costa. Issini-Pequena, ou Petit-Issini, se présente sur le rivage, comme Issini-Grande, qui est plus à l'est : on découvre entre ces deux places trois villages moins considérables. Issini-Grande est à l'embouchure d'une rivière, qui, se perdant dans les sables pendant une grande partie de l'année, ne va jusqu'à la mer que dans la saison des pluies : cette ville fut pillée et brûlée, en 1681, par les nègres de l'intérieur des terres. A l'embouchure, et fort près du rivage, est une petite île, où l'on pourrait élever un fort pour la sûreté du commerce intérieur. Les Français y formèrent un établissement en 1761, que d'autres raisons leur firent abandonner en 1704. Issini-Grande est célèbre par la bonté de son or, qui vient probablement d'Assiante ou d'Inta, vers la source de Rio de Sueiro da Costa, pays riche en or, mais qui n'est, dit Barbot (2), connu que depuis peu des Européens.

A l'est d'Issini, on trouve les petits territoires et les villes d'Albiani et de Tabo ; la première à six lieues d'Issini, la seconde à dix. Les vaisseaux marchands touchent ordinairement à ces deux places ;

(1) Uring l'appelle Abako, p. 137. N'est point sur la carte de d'Anville, mais seulement sur celle de Belin (1746).

(2) Barbot, p. 141.

elles sont situées dans des bois de palmiers, qui se reconnaissent de fort loin en mer.

Akanimina est situé sur une élévation, une demi-lieue à l'ouest du cap Apollonia (1). Le pays intérieur, entre Boquu et Akanimina, est montagneux; il fournit de l'or excellent, de l'ivoire et quelques esclaves. Le mouillage, devant ces deux places (2), est à deux milles du rivage, sur quinze ou seize brasses. Les nègres savent mêler, avec tant d'adresse, de la poudre de cuivre à leur or, que la prudence doit toujours faire recourir aux épreuves. L'ivoire et les esclaves sont à fort bon marché. Le meilleur ancrage, depuis Issini jusqu'au cap Apollonia, est sur seize brasses, à trois quarts de lieue du rivage. Près du cap Apollonia, est le royaume de Guiomeré, qui, en 1703 (3), était gouverné par la reine Afamouchou, princesse respectée de ses voisins et chérie de ses sujets. Elle avait succédé à son frère; et son goût ne la portant point au mariage, elle suivait son humeur active et guerrière, qui lui faisait prendre elle-même le commandement de ses troupes. La fortune avait accompagné si constamment ses armes, que les Européens et les nègres n'avaient jamais remporté sur elle le moindre avantage. Elle aimait passionnément les Français, et le chevalier Dameu

(1) Cette position se trouve sur la carte de Belin pour l'*Histoire générale des Voyages* (1746), et n'est point sur la carte de d'Anville (1775). Bowdich nomme sur sa carte (*Northwestern Afrika* 1820) Amanabea, un petit état sur la côte entre la rivière Issini et la rivière Ancobra.

(2) Des Marchais, vol. 1, p. 246.

(3) Ibid., t. 1, p. 248.

s'était lié avec elle par un traité. Le royaume de Guiomeré n'a pas beaucoup d'étendue au long de la mer; mais il s'étend fort loin dans les terres : il est bien peuplé, riche et renommé par son commerce. L'or y est commun, l'ivoire en abondance; et la guerre produit toujours à la reine un grand nombre d'esclaves (1).

Phillips place le cap Apollonia environ seize lieues à l'est d'Issini. Il le représente composé de trois petites montagnes, avec deux ou trois villages à l'ouest (2); mais il ne put s'y procurer aucun commerce.

Suivant des Marchais, le cap Apollonia, qu'il appelle Sainte-Apolline, est situé à quatre degrés cinquante minutes de latitude du nord (3), à distance égale de la rivière de Sucre et du cap Très-Puntas. Il est remarquable par sa hauteur et par les grands arbres dont il est couvert. Ses habitants vivent dans une espèce de république, sous la protection, ou plutôt sous la tyrannie des Hollandais, qui ne leur permettent pas d'autre commerce qu'avec eux. Aussi cette côte est-elle peu connue des autres nations de l'Europe (4).

Snoeck raconte que la côte, entre Issini et le cap Apollonia, est fort peuplée, et remplie de grands et

(1) Des Marchais, t. 1, p. 249.

(2) Phillips, p. 200.

(3) Voyez la figure dans des Marchais, t. 1, p. 250. Labat en loue l'exactitude, quoiqu'elle diffère un peu de celle que Barbot a donnée sur sa carte de la Côte-d'Or dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 148.

(4) Des Marchais, *ubi sup.*

de petits villages. Ce cap, dit-il, a reçu son nom des Portugais, pour avoir été découvert le jour de sainte Apollonia, ou sainte Apolline. Il s'avance un peu au sud, et paraît bas et uni vers le rivage; mais il s'élève plus loin en trois montagnes séparées, qu'on découvre de dix lieues en mer, dans un temps serein. Chaque montagne présente quelques arbres dispersés, qui rendent la perspective assez agréable. Il y a trois villages au pied de ces montagnes, et par conséquent fort près du rivage. Mais l'agitation continuelle des vagues, au long d'une côte plate et sablonneuse, rend le débarquement difficile depuis le cap Apollonia jusqu'à Issini. Cependant le commerce de l'or y est assez avantageux (1).

En général, si l'on excepte deux ou trois caps, et les hauteurs des environs de Drouin, la terre paraît non seulement basse, depuis Sierra-Leone jusqu'au cap Apollonia, mais si droite, avec si peu de baies et d'îles, que les lieux en deviennent fort difficiles à distinguer. L'abordage y est aussi très dangereux, parce que les vagues qui sont amenées continuellement du vaste Océan méridional, s'y brisent avec beaucoup de violence. Les nègres sont les seuls qui connaissent parfaitement cette mer, et qui aient la hardiesse d'en braver les fureurs dans leurs canots. Depuis Rio-Sestos jusqu'à ce cap, les flots sont dans une telle agitation contre le rivage, qu'on est forcé d'employer les canots des habitants pour y transporter les marchandises. D'un autre côté, le fond est

(1) Snoeck, dans Bosman, édit. d'Utrecht, 1705, p. 519.

si rude qu'on y perd souvent ses ancres. Dans le même espace, Atkins trouve presque toujours environ quatorze brasses à une lieue du rivage, excepté au-dessous de Jacque-Jàcques, où la mer, dit-il, paraît tout d'un coup sans fond (1).

On voit aux environs du cap Apollonia quantité de terres défrichées, où les nègres sèment du maïs. On prétend qu'ils ont reçu des Portugais cette espèce de grain originaire d'Amérique. La couleur des habitants est ici très noire. L'auteur la compare au plus beau jais. Ils sont vifs, entreprenants, exercés au commerce. Leurs pagnes, qu'ils appellent tomis, sont plus grandes et plus propres que celles de leurs voisins. Ils portent des colliers d'ambre, des anneaux de cuivre, des cauris, et d'autres ornements (2). Leur chevelure est divisée en une infinité de petites tresses, mêlées de brins d'écaille et de paillettes d'or. Ils ont tous la figure d'un poignard gravée sur la joue, et souvent sur les autres parties du corps; usage qui s'est communiqué à quelques autres nations jusqu'à la Côte-d'Or. Il est ici fort ancien, et sert à distinguer les nègres maritimes, des habitants de l'intérieur du pays, que les premiers enlèvent quelquefois pour l'esclavage. La loi les oblige seulement de payer, sur le prix de la vente, un droit de vingt schillings aux cabaschirs, et de dix aux membres du palaver ou du conseil. Atkins en conclut (3) que ces enlèvements sont ici plus fréquents que

(1) Atkins, p. 70.
(2) Ibid., p. 74; et Artus, p. 50 de la traduct. franç.
(3) Ibid., p. 73.

dans les villes précédentes. Les esclaves reviennent dans ce canton à huit livres sterling.

Sur toute la côte, depuis Sestos, il y a beaucoup de ressemblance dans les aliments. Atkins donne la description de trois mets favoris des nègres (1): 1°. celui qu'il appelle slabbersauce; c'est une composition de riz, de volaille, de chevreau et de chair d'éléphant, qui n'est que meilleure lorsqu'elle devient un peu puante. On fait tout bouillir ensemble, avec un peu d'ochre (*hibiscus esculentus*) et d'huile de palmier. Ce ragoût passe pour ce qu'il y a de plus délicieux dans les festins du pays. La chair de chien flatte beaucoup aussi le goût des nègres. Le capitaine d'un vaisseau anglais, nommé l'Hirondelle, obtint un jeune esclave en échange pour un chien. Dans d'autres lieux, c'est la chair des singes qui a la préférence. 2°. Le bomini est un plat de poisson séché au soleil, et souvent à demi pourri, qu'ils font frire, sans sel, dans l'huile de palmier; l'ayant mêlé ensuite avec un peu de riz bouilli, ils le mangent avidement avec leurs doigts. 3°. La soupe noire n'est pas moins estimée dans les comptoirs anglais que parmi les nègres. Elle se fait d'un mélange de volaille et de quantité d'excellentes herbes, qu'on fait bouillir avec de l'huile de palmier, de l'ochre et beaucoup de poivre. De là vient sans doute le pepper-pot ou le potage au poivre, qui est fort en usage à la Jamaïque, mais sans huile de palmier, parce qu'elle manque dans cette île.

(1) Atkins, p. 71 et suiv.

On ne rencontre que deux villages sur la côte, depuis le cap Apollonia jusqu'à la rivière (1) Mankou ou Manca (2); ils se nomment Agumene et Bogio (3). Leur situation est entre un grand nombre de palmiers et de cocotiers; mais le commerce y est négligé. Le rivage se courbe ici pendant quelques lieues à l'est-nord-est, et celui du fort hollandais d'Axim reprend à l'est-sud-est. Tel est aussi le cours de la marée depuis le cap Apollonia. C'est près de Bogio que la rivière de Mankou tombe dans la mer. Elle vient d'Iguira; son canal est bouché par des rocs et des chutes d'eau. Les nègres tirent beaucoup d'or de son sable.

On compte neuf lieues depuis le cap Apollonia jusqu'au fort d'Axim, terre basse et couverte de cocotiers et de palmiers. Le rivage est fort spacieux; on le croirait pavé de briques, tant le sable est ferme et uni. Il est extrêmement commode pour les voitures, jusqu'à une lieue d'Axim, où l'agréable rivière de Cobra, nommée aussi Ankober, sépare le pays de Sako de celui d'Axim (4).

Bosman dit que Rio da Cobra, qui prend aussi le nom d'Ankober, du pays qu'il arrose, est quatre milles au-dessus du fort hollandais de Saint-Antoine. Son embouchure est fort large, et de si peu de profondeur, que l'auteur doute si les barques y peuvent

(1) Smith et d'autres la nomment Mancha.

(2) R. Mansum, sur la carte de Guinée de d'Anville (1775), et Manco sur sa carte de 1729.

(3) D'Anville ne place pas Agumène, qu'on ne trouve que sur la carte de Belin.

(4) Barbot, p. 148, et Snoeck, p. 493.

passer; mais, un peu plus loin, elle devient plus profonde en se rétrécissant, et pendant plusieurs milles elle coule ainsi sans aucun changement. Bosman ignore si elle vient de bien loin dans les terres; mais, l'ayant remontée l'espace de trois jours, il trouva le pays aussi beau qu'aucun autre canton de la Guinée, sans excepter celui de Juida. Les deux rives sont bordées de grands arbres, sur lesquels on admire continuellement un nombre infini d'oiseaux du plus beau plumage, et quantité de singes qui réjouissent les voyageurs par leurs sauts et leurs grimaces. A quatre ou cinq milles de l'embouchure est le grand village d'Ankober (1), sur la rive ouest.

Barbot, qui fait le même récit, et manifestement d'après Bosman, ajoute que plus haut, vers Iguira, on voit des rocs et des chutes d'eau, où les nègres trouvent beaucoup d'or en plongeant. Dans l'intervalle, il nomme trois villages, habités par autant de nations différentes : Ankober, qui est le plus proche de l'embouchure; Abocroe ou Abocrou, qui le suit; et Iguira, près des rochers qui bouchent la rivière. Le premier est la capitale d'un royaume. Les deux autres forment deux espèces de républiques. Autrefois les Hollandais avaient un fort dans le pays d'Iguira (2).

(1) Bosman, p. 111.
(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 148.

§ II.

Productions, usages, langues, et mœurs de la côte d'Ivoire.

Toutes les parties de cette belle côte produisent une grande abondance de riz, de pois, de fèves, de citrons, d'oranges, et de noix de coco. Les habitants apportent aux vaisseaux de grosses cannes à sucre; en un mot, c'est un des meilleurs pays de la Guinée. La perspective des montagnes et des villages y est charmante. La plupart des villages sont plantés de palmiers et de cocotiers. La substance des montagnes est rouge; ce qui forme, avec la verdure perpétuelle des arbres qui les couvrent, un mélange délicieux pour la vue. Grand-Drouin et Rio Saint-André sont les deux meilleurs cantons. Le coton et l'indigo croissent naturellement dans toute l'étendue de cette riche contrée. L'huile de palmier y est en abondance. Elle se tire du fruit d'une sorte de palmier nommé tombo. Le même arbre donne le vin qui s'appelle tombo ou bourdon, que les nègres mêlent ordinairement avec de l'eau, pour modérer la force de l'un, et corriger la crudité de l'autre (1).

Les bestiaux, tels que les bœufs, les vaches, les chèvres et les porcs, sont en si grand nombre, qu'ils s'y donnent presque pour rien. Les daims et les chevreuils n'y sont pas plus rares (2).

La côte abonde en poisson; mais les plus remar-

(1) Villault, p. 171.
(2) Barbot, dans Churchill's *Collection*, vol. v, p. 145 et suiv.

quables, suivant des Marchais, sont le taureau de mer, le marteau, et le diable de mer. Il en prit des trois espèces. Le premier, qu'il nomme aussi le poisson cornu, était long de huit pieds, sans y comprendre la queue qui en avait trois; son corps, qui était quadrangulaire, et de la même épaisseur dans toute son étendue, avait environ cinq pieds de circonférence; sa peau était rude et forte, quoique sans écailles, remplie de pointes inégales, marquetée de grandes taches de différentes couleurs entre le blanc, le gris et le violet : son museau ressemblait beaucoup à celui du porc; mais il se terminait en trompe d'éléphant, et l'animal n'ayant point d'autre gueule, tous ses aliments passaient par cet étroit canal : on ne lui trouva, dans le ventre, que de l'herbe, de la mousse, et quelques petits poissons. Il avait les yeux fort gros, et bordés d'une sorte de poil dur et épais; son front, ou la partie supérieure de sa tête, était armé de deux cornes, osseuses, rudes, fortes et pointues à l'extrémité, de la longueur de quinze ou seize pouces; elles étaient fort droites, et parallèles à son dos sur lequel s'élevaient deux excroissances rondes, de trois pouces de largeur, qui régnaient depuis l'insertion des cornes jusqu'à un pied de la queue. Cette queue paraissait composée de deux parties : l'une, près du corps, charnue et couverte de la même peau; elle n'était même qu'une continuation de la vertèbre du dos : l'autre partie était une grande et épaisse nageoire (1), de couleur brune, rayée de lignes blanches parallèles. Elle n'était pas sillonnée,

(1) L'auteur l'appelle empennure.

comme dans la plupart des poissons; mais elle s'élargissait un peu vers l'extrémité : elle semblait servir de défense à l'animal, qui était armé aussi, vers le bas du ventre, de deux éperons longs d'un pied, ronds, osseux, et pointus comme les cornes; ses ouïes étaient grandes, chaçune accompagnée d'une nageoire assez petite en comparaison de la masse totale, mais très forte; il en avait une autre sous le ventre, entre les deux éperons : sur le dos, entre les excroissances qu'on a déjà remarquées, il s'élevait une sorte de bosse, d'où sortait encore une nageoire, d'un demi-pied de diamètre, et de la même hauteur, à peu près de la forme d'un éventail: sa chair était blanche, grasse, et d'assez bon goût (1).

Le zigène, ou le marteau, qui porte en Amérique le nom de pantouflier, est un animal vorace. Il a la tête plate, et qui s'étend des deux côtés comme celle d'un marteau; ses yeux, qui se trouvent placés aux deux extrémités, sont grands, rouges et comme étincelants; ses mâchoires sont armées de deux rangées de dents fort tranchantes; son corps est rond, et se termine par une grosse et forte queue, dont l'animal se sert pour combattre sa proie; il n'a point d'écailles, mais sa peau est épaisse et marquetée de taches rudes; ses nageoires sont grandes et vigoureuses : il s'élance (2) sur sa proie avec une rapidité extrême; tout convient à son avidité, surtout la chair humaine. C'est une sorte de requin que les nègres ne laissent pas d'attaquer, et qu'ils tuent fort adroitement.

(1) Des Marchais, t. 1, p. 51, édit. de Paris, 1730.
(2) La bouche est placée comme celle du requin.

Le poisson que des Marchais appelle diable de mer, et qui se trouve sur cette côte, est une sorte de raie longue de vingt ou vingt-cinq pieds (1), et large de quinze ou dix-huit sur trois d'épaisseur. Ce qu'il y a de remarquable dans ce monstrueux poisson, c'est qu'il a, de chaque côté, des angles saillants d'une substance aussi dure que la corne, et si pointus, que les coups en sont fort dangereux. Sa queue, qui est longue comme un fouet, est armée aussi d'une pointe redoutable. Le dos est couvert de petites bosses rondes, de la hauteur de deux pouces, avec des pointes aussi aiguës que des clous; la tête est grosse et jointe immédiatement au corps, sans aucune apparence de cou : elle est fort large, et garnie de dents plates et tranchantes. Cet animal paraît avoir quatre yeux, deux près du gosier, qui sont ronds et fort grands; les deux autres plus hauts, mais plus petits : des deux côtés du gosier il a trois cornes de longueur et d'épaisseur inégales; des trois qui sont au côté droit, celle du milieu est longue de trois pieds, et d'un pouce et demi de diamètre à son insertion; la plus grande du côté gauche n'a que deux pieds et demi de long et une grosseur proportionnée : ces cornes sont flexibles, et par conséquent peu capables de nuire. La chair de l'animal est coriace et de mauvais goût. Son foie donne de fort bonne huile. La peau est rude et sèche comme celle du requin (2).

La taille commune des nègres Quaquas est haute

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 197. C'est la Baudroie.

(2) Des Marchais, vol. 1, p. 198.

et bien proportionnée; mais leur physionomie est effrayante au premier coup d'œil. Cependant, malgré le préjugé d'une figure barbare, Barbot les donne pour le peuple de toute la Guinée le plus civil et le plus raisonnable. Ils jouissent même de cette réputation parmi leurs voisins.

Ils paraissent rudes et sauvages, dit des Marchais; mais, dans le commerce, on les trouve doux, sociables, de bonne foi, et les plus honnêtes négociants de la côte. Quoiqu'ils aient du vin de palmier en abondance, ils sont fort sobres, et vendent cette liqueur à leurs voisins, qui sont d'insignes ivrognes. Ils boivent une sorte de bière, qu'ils nomment Pito, dans laquelle il entre beaucoup d'eau, et qui est d'un goût fort agréable, mais qui ne laisse pas d'être assez forte pour enivrer. En général, ils ont tant d'aversion pour l'ivrognerie, que la loi impose des punitions publiques à ceux qui s'enivrent jusqu'à perdre la raison. Aussi marquent-ils peu d'empressement pour les liqueurs de l'Europe. Leur maxime est qu'elles altèrent la santé ou la raison, et qu'elles rendent l'homme bête, ou qu'elles le tuent. S'ils boivent du vin de bourdon, qu'ils appellent tombo, c'est en y mêlant toujours de l'eau, quoique ce vin soit faible par lui-même et rafraîchissant (1).

Quelques voyageurs ont fait des Quaquas un portrait fort différent Smith les représente comme des voleurs et des hommes grossiers, qui n'ont pas leurs pareils au monde. S'ils voient quelque chose à bord

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 206.

qu'ils ne puissent trouver l'occasion de voler, ils ne manquent pas du moins de le demander avec impudence. Les refuse-t-on? ils retournent en colère au rivage, et ne souffrent point qu'il en vienne d'autres pour le commerce. La chaloupe de Smith n'allait jamais acheter ses provisions sans être bien armée; et le plus souvent elle avait la précaution de jeter l'ancre à cent pas du rivage (1), où elle attendait les nègres dans leurs canots.

Suivant Villault, ils étaient accusés de manger les blancs. Ce voyageur ajoute que, depuis moins de treize ou quatorze ans, ils avaient tué et mangé quatorze Hollandais, qui prenaient de l'eau fraîche à la rivière de Saint-André, et qui ne leur avaient pas donné le moindre sujet de plainte. Cependant, dit-il, il n'y a point de nation sur toute la côte qui craigne tant les armes à feu (2).

Smith les appelle une race maudite de cannibales. Il avait pris, dit-il, une idée désavantageuse des autres nations de Guinée, en leur voyant manger des chiens, des alligators, du poisson puant, et d'autres aliments encore plus horribles; mais il ne trouva que les Quaquas assez barbares pour faire l'aveu du goût qu'ils ont pour la chair humaine (3).

Ils ne peuvent souffrir l'usage établi, parmi les Européens, de s'embrasser après une longue absence, ou lorsqu'ils sont prêts à se quitter. Ils regardent les embrassements comme un affront. Leurs

(1) Smith, p. 111.
(2) Villault, p. 177, édit. de Paris, 1669, in-12.
(3) Smith, p. 112.

dents sont fort pointues, par le soin qu'ils prennent sans cesse de les aiguiser; mais la plupart les ont crochues et mal rangées. Ils regardent comme un grand ornement de laisser croître leurs ongles, et de porter leurs cheveux en tresses plates, qu'ils enduisent d'huile de palmier et de terre rouge. Ce soin de leur chevelure va jusqu'à leur faire emprunter une partie des cheveux de leurs femmes, qu'ils ont l'art d'allonger en les joignant ensemble, et dont ils se font une sorte de perruque. Quelques uns les relèvent autour de leur tête, et leur donnent la forme d'un bonnet. Chaque jour ils s'oignent le corps du même enduit qui sert à leur tête. On leur voit mâcher continuellement du bétel (1), et prendre leur salive qui se teint de cette couleur pour s'en frotter les joues et le menton. Ils se chargent les jambes de gros anneaux de fer, comme s'ils faisaient gloire de leur pesanteur. Barbot vit au cap Lahou quantité de nègres qui en portaient soixante livres pesant au long seul d'une jambe. Ils paraissent charmés du bruit qu'ils font en marchant avec cette multitude d'anneaux (2); et les gens de qualité affectent de se distinguer par le poids et par le nombre. En un mot, conclut l'auteur, c'est une nation dont la seule vue est capable d'effrayer, et qui joint à cette figure hideuse beaucoup de puanteur (3).

Les gens du commun ne portent qu'une petite pièce d'étoffe pour cacher leur nudité; mais les

(1) Les Indiens orientaux ont le même usage.

(2) Villault dit qu'ils joignent des grelots à leurs bracelets.

(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 143.

grands se distinguent par une espèce de manteau ou de grand surplis, dont ils sont couverts. Ils portent un poignard au côté. Leurs femmes se coupent les cheveux, dont les hommes se servent pour allonger ou grossir leur chevelure (1).

Sur la côte de Giron et du Petit-Drouin les femmes avaient la curiosité de s'approcher du rivage avec leurs filles, et semblaient regarder les matelots avec beaucoup de complaisance, tandis qu'ils faisaient la provision d'eau. Villault rend témoignage qu'à l'exception de la couleur, elles ont les traits si réguliers, qu'elles passeraient en Europe même pour des beautés parfaites. Il en vit plus de cinquante, entre lesquelles il n'y en avait pas une qui ne fût d'une taille fine et légère; au lieu que la plupart des hommes sont fort gros et fort grands. L'habillement des femmes est un simple morceau d'étoffe sur le devant du corps. Il n'y a point de nation où elles soient si nues dans toute l'étendue de la même côte (2).

Des Marchais observe qu'elles ont les cheveux entrelacés de petits brins d'or pur, et que les ouvriers du pays marquent à l'envi leur habileté dans la forme qu'ils donnent à ces petits ornements. Ils les confondent tous sous le nom de manilles, terme aussi général parmi les nègres que celui de joyaux en Europe. Les femmes des nègres riches en ont la tête chargée; et leur parure monte à des sommes considérables. Une jeune et belle fille n'est pas sans agrément dans cet état. Cependant les maris qui ont

(1) Villault, p. 178, et Barbot, p. 142.
(2) Villault, p. 178.

une autorité absolue (1) sur leurs femmes, ne font pas difficulté de leur enlever quelquefois leurs bijoux pour les échanger contre les marchandises dont ils ont besoin.

Les exomphales, ou les ruptures du nombril, sont ici des infirmités fort communes; mais les autres difformités du corps sont fort rares dans toute la nation. Entre un grand nombre de nègres, Atkins n'en vit que deux qui fussent nés difformes. L'un était borgne, l'autre sans nez (2).

Leur langage est barbare, et d'autant plus inintelligible qu'ils parlent fort vite. Lorsqu'ils se rencontrent les uns les autres, soit au rivage, soit hors de leur pays, ils se mettent la main sur l'épaule; et se prenant par les doigts, qu'ils font craquer, suivant l'usage de toute la côte, ils répètent plusieurs fois, à voix basse, le mot de Quaqua. C'est de là qu'on croit devoir tirer l'origine de leur nom (3).

C'est ici l'usage, pour les enfants, de suivre la profession de leur père. Le fils d'un tisserand exerce le même métier, et celui d'un facteur n'a point d'autre emploi que le commerce. Cet ordre est si bien établi, qu'on ne souffrirait pas qu'un nègre sortît de sa condition naturelle (4); cependant ils ont peu d'arts mécaniques. Atkins dit qu'une serrure passa pour une rareté si précieuse, qu'elle attira tous les habitants du canton. Nos montres leur paraissent encore

(1) Des Marchais, t. 1, p. 210.
(2) Atkins, p. 67.
(3) Villault, p. 180.
(4) Barbot, t. v, p. 143.

plus admirables. La fabrique du papier, dit le même auteur, leur semble un prodige (1).

Les pratiques religieuses ressemblent à celles de la Côte-d'Or; on remet cet article au chapitre suivant. Si les Quaquas respectent beaucoup leurs rois et leurs prêtres, cette soumission vient moins de leur goût pour l'ordre que de l'opinion qu'ils se forment de ces deux dignités. Ils croient que la magie et les enchantements sont des qualités attachées à la prêtrise et à la royauté. Le roi de Sakou, pays voisin du cap Lahou, passe surtout pour le plus puissant magicien de l'univers. Il célèbre tous les ans, au commencement de décembre, une cérémonie mystérieuse à l'honneur de la mer, qui est la plus grande divinité du pays. Cette cérémonie dure jusqu'au mois d'avril. Il envoie par intervalles quelques uns de ses gens, dans un canot, au rivage d'Axim, de Chama (2), de Commendo, et des autres lieux de la Côte-d'Or, pour y offrir à la mer un sacrifice de quelques vieux haillons, de différentes sortes de pierres et de plusieurs cornes de boucs remplies de poivre. Les prêtres, chargés de cette commission, prononcent certains mots à voix basse, pour obtenir de la mer qu'elle daigne être calme pendant la saison de l'été, et favorable, par conséquent, à la navigation et au commerce des habitants. Aussitôt que le premier canot est revenu, il en part un autre, qui va faire à son tour les mêmes cérémonies, et qui est

(1) Il faut supposer qu'on la leur explique; car on ne conçoit pas qu'ils pussent la connaître autrement.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 143, écrit Sama.

relevé successivement par d'autres, jusqu'à la fin de la saison. Le premier part de Corbi-Lahou; il est immédiatement suivi des facteurs nègres de ce port, qui portent dans plusieurs canots leurs étoffes pour les vendre dans le même lieu où se fait le sacrifice. A leur retour, d'autres suivent aussi le second, le troisième et tous les autres canots du roi. Cette méthode s'observe avec un ordre merveilleux; et chacun trouve ainsi le moyen de vendre ses marchandises. Vers la fin du mois d'avril, les canots enchanteurs laissent à la mer la liberté de s'agiter à son gré; et les marchands se hâtent de regagner chacun leur canton (1).

Quelque jugement qu'on veuille porter des nègres de cette côte, il est certain qu'ils sont passionnés pour le commerce. S'ils aperçoivent un vaisseau sur la côte, ils commencent par l'observer soigneusement; et lorsqu'ils croient leur confiance bien établie, ils s'empressent de porter à bord des provisions, de l'or, de l'ivoire et des esclaves, pour lesquels ils reçoivent, en échange, des denrées de l'Europe. Il est toujours plus sûr de les attendre que de transporter des marchandises au rivage, parce qu'avec la précaution de n'en recevoir à la fois qu'un certain nombre sur le tillac, on ne court aucun danger; au lieu qu'à terre ils sont les plus forts, et peuvent aisément succomber à la tentation d'égorger les marchands, pour se saisir de leurs biens. Mais comme il leur reste toujours de l'inquiétude, ils obligent le capitaine européen de se mettre

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 143 et suiv.

dans l'œil un peu d'eau de mer; serment redoutable dans leurs idées, après lequel ils s'approchent du vaisseau beaucoup plus librement. Ils sont persuadés que celui qui violerait sa promesse, après cette cérémonie, perdrait aussitôt les yeux. Mais quoique de leur côté ils ne manquent pas de s'engager par le même lien, Villault conseille de ne rien négliger, (1) pour se garantir de la fraude et de la surprise. Barbot observe aussi que lorsqu'ils approchent des vaisseaux, ils trempent la main dans l'eau salée, et s'en font distiller quelques gouttes dans les yeux; ce qui signifie qu'ils aimeraient mieux perdre les yeux (2) que de blesser la bonne foi du commerce (3).

Villault représente cette pratique avec quelques circonstances différentes. Il raconte qu'à leur arrivée, le capitaine doit se présenter pour les recevoir; et qu'alors mettant un pied sur l'échelle du vaisseau et tenant l'autre sur leur canot, ils prennent dans la mer une poignée d'eau, qu'ils jettent au visage du capitaine. C'est la plus forte assurance qu'ils puissent donner de leur amitié et de leur bonne foi. Ils sont si attachés à cette superstition, qu'ils n'entreraient pas (4) dans un vaisseau sans l'avoir observée; et lorsqu'ils veulent assurer quelque chose, ou l'attester

(1) Il dit, au contraire, dans un autre endroit, qu'on peut se fier à eux après cette cérémonie. Voyez aussi des Marchais, t. 1, p. 207.

(2) Barbot, *ubi sup.*

(3) Atkins (p. 73) ajoute qu'ils prennent aussi de l'eau dans la bouche, et que si le capitaine du vaisseau n'imite pas leur action, ils se retirent, et renoncent au commerce.

(4) Villault, p. 179.

solennellement, ils emploient la même cérémonie. On prétend que depuis plusieurs années les habitants de la côte des Males-Gens ont abandonné cette formule de serment, et qu'elle ne subsiste plus qu'à la rivière de Saint-André, au cap Apollonia, et au cap Lahou. Dans les autres cantons, les nègres se contentent d'examiner curieusement un vaisseau qui arrive, d'en faire plusieurs fois le tour dans leurs canots, en considérant sa fabrique et l'habillement des matelots; et s'ils croient reconnaître qu'on leur réponde en français, ils viennent à bord sans aucune défiance (1).

C'est un amusement pour les matelots, au long de cette côte, de se voir environnés d'un grand nombre de canots chargés de nègres, qui crient de toute leur force : quaqua! quaqua! et qui s'éloignent aussi promptement qu'ils se sont approchés. Depuis que les Européens en ont enlevé plusieurs, leur inquiétude est si vive, qu'on ne les engage pas facilement à monter à bord. La méthode de se mettre quelques gouttes d'eau de mer dans les yeux, pour les engager à venir, ne réussit pas dans tous les endroits de la côte, comme Barbot en fit l'expérience à Tabo (2).

Les outrages, dit Smith, qu'ils ont souvent reçus des Européens, leur inspirent des soupçons continuels. Le vaisseau de ce voyageur s'arrêta plusieurs fois devant différentes villes, et tira quelques coups de canon pour signal, sans voir paraître un canot,

(1) Des Marchais, *ubi sup.*
(2) Barbot, p. 142.

ni même un nègre sur le rivage. Enfin, quelques bâtiments de la même nation, qui commerçaient aussi sur la côte, l'informèrent que les habitants ne s'approchaient guère des vaisseaux anglais, dans la crainte d'être enlevés pour l'esclavage, et qu'ils avaient ordinairement plus de confiance aux Français (1). Cet avis lui devint fort utile. Il prit aussitôt le pavillon de France; et faisant le commerce en langue française, non seulement il se procura des échanges très avantageux, mais il reçut (2) continuellement une grande abondance de rafraîchissements et de provisions.

Les Quaquas sont ordinairement quatre ou cinq dans un canot; mais il est rare qu'on en voie monter plus de deux à la fois sur un vaisseau. Ils y viennent chacun à leur tour, et n'apportent jamais deux dents ensemble. Celui qui se hasarde le premier, observe avec soin s'il y a des armes et beaucoup d'hommes sur le tillac; il en avertit ses compagnons; le commerce se fait alors avec assez de tranquillité : mais, quoiqu'ils paraissent guéris de leur défiance, on leur proposerait en vain de descendre dans les cabines ou sous les ponts. Ils appréhendent tellement les armes à feu, que, Barbot ayant fait tirer un jour sur un bâtiment d'interlope, plusieurs nègres, qui étaient sur le tillac, se précipitèrent dans les flots (3). Il observe que, s'ils découvrent quelque arme en approchant du vaisseau, ils retournent droit au ri-

(1) Villault, p. 169, dit qu'ils accueillent aussi les Flamands.

(2) Smith, p. 111.

(3) Barbot, p. 142.

vage, sans que rien puisse les rappeler; aussi les Anglais, qui vont à terre dans la chaloupe, prennent-ils soin de cacher leurs fusils et leurs pistolets.

On aurait peine à se figurer de quelle patience on a besoin pour finir les affaires de commerce avec des peuples si grossiers. Outre la férocité de leur naturel (1), on a toujours l'obstacle du langage à surmonter; car, s'il est impossible de les entendre, ils paraissent encore moins capables d'entendre les Européens. Tout se fait par des gestes et par des signes de la main ou des doigts, en mettant une certaine quantité de marchandises près de leur or ou de leur ivoire. A Dromva-Petri, Barbot, las de perdre quantité de marchandises en daschis ou en présents, fit retenir à bord une dent d'éléphant, qui égalait à peu près la valeur de ce qu'il avait donné. Au cap Lahou, il fit retenir deux dents jusqu'à ce que les daschis fussent restitués. Les nègres se déterminèrent enfin à cette restitution; mais ce ne fut pas sans une vive querelle, accompagnée de plusieurs coups, entre ceux qui avaient reçu les daschis et celui dont on avait retenu la marchandise. Dans le trouble, quelques uns de ceux qui étaient à bord sautèrent dans les flots, et plongèrent si long-temps, qu'ils ne parurent que fort loin hors de la portée du mousquet. Lorsqu'ils eurent regagné leurs canots, ils prirent la fuite à force de rames (2).

Les daschis, qui sont les premiers objets de l'empressement des nègres, ne paraissent pas d'abord

(1) Barbot, *ubi sup.*
(2) Le même, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 142.

d'une grande importance : c'est un couteau de peu de valeur, un anneau de cuivre, un verre d'eau-de-vie, ou quelques morceaux de biscuit ; mais ces libéralités, qui ne cessent point au long de la côte, et qui se renouvellent quarante ou cinquante fois le jour, emportent à la fin cinq pour cent sur la cargaison du vaisseau. Ce pernicieux usage vient des Hollandais, qui se crurent obligés, en arrivant sur la côte de Guinée, d'employer l'apparence d'une générosité extraordinaire pour ruiner les Portugais dans l'esprit des nègres. Il n'y a point de nation pour qui leur exemple n'ait pris la force d'une loi : toute proposition de commerce doit commencer par des daschis ; ainsi ce trait de politique est devenu un véritable fardeau pour l'Europe, et pour ceux même qui l'ont inventé.

Le même usage est établi sur la Côte-d'Or, et commence au cap Lahou, avec cette différence que les daschis ne s'accordent qu'après la conclusion du marché, et qu'ils y portent le nom de dassi-mi-dassi ; mais, sur toutes les côtes inférieures, depuis la rivière de Gambra, les nègres veulent que leurs daschis soient payés d'avance. Ils ne voient pas plus tôt paraître un vaisseau, qu'ils les demandent à grands cris (1).

Les seules marchandises qui font la matière du commerce, dans cette division, sont les étoffes de coton, le sel, l'or et l'ivoire. Suivant Villault, les nègres fabriquent d'assez jolies étoffes, à raies blanches et bleues, d'environ trois quarts de largeur, et

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 142.

longues de deux ou trois aunes : elles se vendent fort bien sur la Côte-d'Or; les nègres du commun en font des pagnes (1). Des Marchais dit que ces pièces d'étoffes (2) sont composées de six bandes cousues ensemble, chacune d'environ trois aunes de longueur sur six pouces de largeur : de là vient le nom de côte des Six-Bandes, que les Hollandais ont donné à la côte des Quaquas. Leur teinture bleue est fort belle et se soutient long-temps.

Barbot s'étend un peu plus sur cet article; il nous apprend qu'entre Corbi-Lahou et la côte de Quaqua le pays produit beaucoup de coton, et que les habitants des terres intérieures le travaillent avec beaucoup d'industrie. Les étoffes qui se fabriquent au cap Lahou sont composées de six lés, ou de six bandes longues de trois aunes et demie de France : elles sont très fines; celles de Corbi-Lahou n'ont que cinq bandes de trois aunes de long, et sont plus grossières. Les nègres de la côte servent de facteurs à ceux de l'intérieur des terres, pour vendre leurs étoffes aux Européens, surtout aux Hollandais, desquels ils tirent en échange une sorte de toile bleue, nommée alcori, dont il se fait un grand commerce sur la Côte-d'Or et dans les autres parties de la Guinée méridionale.

Quelques facteurs nègres, qui parcourent sans cesse le pays pour acheter des étoffes, racontèrent à l'auteur que les nègres intérieurs en vendent une quantité considérable à certains peuples blancs qui sont fort éloignés dans les terres, et qui voyagent

(1) Villault, *ubi sup.*
(2) Des Marchais, t. 1, p. 207.

ordinairement sur des mules ou sur des ânes, armés d'épieux ou de sagaies. Il y a beaucoup d'apparence que ce sont les Arabes de Zara, ou des rives du Niger (1).

Les Quaquas se font aussi des pagnes d'une sorte de chanvre, ou d'une plante qui lui ressemble beaucoup. La teinture qu'ils lui donnent est fort belle (2), et le tissu composé avec beaucoup d'art.

Les mêmes nègres font un grand commerce de sel avec leurs voisins au nord-est; et ceux-ci le transportent plus loin, dans des régions où sa rareté le rend fort cher. S'il faut s'en rapporter aux Quaquas, ce transport se fait jusqu'au-delà du Niger, dans un pays dont les habitants ne sont pas noirs, et qui, suivant la description qu'on en fit à des Marchais, ne peuvent être que les Maures (3).

Les contrées intérieures, derrière les Quaquas, fournissent une grosse quantité de dents d'éléphants, qui font le plus bel ivoire du monde. Elles sont achetées constamment par les Anglais, les Hollandais et les Français, quelquefois aussi par les Danois et les Portugais; mais depuis que le commerce de la Guinée est ouvert à toutes les nations, l'Angleterre en tire plus d'avantages que la Hollande. Ce nombreux et perpétuel concours de vaisseaux européens, qui visitent annuellement la côte, a fait hausser aux

(1) Barbot (p. 143) paraît avoir ici copié des Marchais, t. 1, p. 208. L'ouvrage de des Marchais a paru en 1730, et celui de Barbot en 1732.

(2) Barbot, p. 143.

(3) Des Marchais, vol. 1, p. 208.

nègres le prix de leurs marchandises, surtout celui de leurs grosses dents d'éléphants, dont quelques unes pèsent près de deux cents livres. Le pays en fournit une si grande quantité, que, suivant le témoignage de des Marchais, il s'en est vendu, dans un seul jour, jusqu'à cent quintaux. Les nègres racontent que le pays intérieur est si rempli d'éléphants, surtout dans les parties montagneuses, que les habitants sont obligés de se creuser des cavernes aux lieux les plus escarpés des montagnes, et d'en rendre les portes fort étroites. Ils ont recours à toutes sortes d'artifices pour chasser de leurs plantations ces incommodes animaux. Ils leur tendent des piéges, dans lesquels ils en prennent un grand nombre. Mais si l'on doit se fier au récit des nègres, la principale raison qui rend l'ivoire si commun dans le même pays, est que les éléphants jettent leurs dents tous les trois ans; de sorte qu'on les doit moins à la chasse des nègres qu'au hasard, qui les fait trouver dans les forêts (1).

Villault et Barbot rendent le même témoignage. Suivant Barbot, les éléphants sont en si grand nombre sur toute cette côte, que, malgré la guerre qu'on leur fait continuellement, les nègres sont obligés, pour leur sûreté, de bâtir leurs habitations sous terre. On raconte, dit aussi Barbot, que ces animaux jettent leurs dents tous les trois ans; et que, vivant cent ans et plus, la quantité de dents qui se trouvent ainsi dans les forêts est véritablement innombrable. Cependant on observe qu'elle est fort diminuée, soit que les nègres aient plus de négligence à chercher les

(1) Des Marchais, t. 1, p. 215.

dents, soit que les maladies aient emporté une grande partie des éléphants, soit que l'une ou l'autre de ces deux raisons, jointe à la multitude de vaisseaux qui abordent sur la côte, ait fait hausser le prix de cette marchandise (1).

Villault, après avoir admiré combien les nègres et leurs femmes portent d'or dans leurs cheveux, se croit en droit de conclure que le pays n'est pas sans quelques mines de ce précieux métal. Cependant il avoue qu'ayant demandé plusieurs fois aux nègres, de quelle source ils le tirent, ils s'accordaient tous à tourner les yeux et la main vers les montagnes. Mais il a trouvé ce métal fort commun, surtout vers le cap Apollonia; et il ajoute qu'étant en poudre, les nègres ont l'art de le falsifier par un mélange de poudre de cuivre. La précaution la plus sûre, lorsque le commerce se fait à bord, c'est de leur demander si leur or est pur, et de les menacer du plus sévère châtiment, tel que la perte de leur liberté. S'ils persistent à soutenir que leur marchandise est de bon aloi, il faut la peser devant eux, et la mettre dans l'eau-forte, qui consume immédiatement le cuivre; ensuite, la pesant une seconde fois, si l'on s'aperçoit de quelque fraude, on charge les fripons de chaînes, jusqu'à ce qu'ils offrent de payer leur rançon. On comprend ici, dit Villault, combien il y a d'avantage à faire le commerce à bord. Si l'on est trompé à terre, il y a peu de ressource, parce que les rois et les seigneurs du pays sont d'aussi mauvaise foi que leurs sujets (2).

Les marchandises de l'Europe qu'on demande en

(1) Villault, p. 181; Barbot, *ubi sup.*
(2) Le même, p. 182.

échange, sur la Côte d'Ivoire et des Quaquas, sont les mêmes qu'au cap Monte et à Rio Sestos; en y ajoutant des cantabrodes, nommés aussi contacarbes, c'est-à-dire, des anneaux de fer de la grosseur du doigt, que les nègres portent aux jambes avec des grelots de cuivre, comme ils portent aux bras des anneaux de cuivre ou des bracelets (1).

Pour la facilité du commerce, au long de la côte, on ne doit employer que des barques, ou d'autres petits bâtiments, parce qu'il est souvent nécessaire de s'arrêter à chaque lieu, et de laisser le temps aux nègres d'apporter leur ivoire de l'intérieur du pays. La dépense d'ailleurs est plus légère, et les habitants viennent plus librement à bord lorsque l'équipage est moins nombreux; mais il faut alors que la garde se fasse avec soin, et surtout qu'on ne permette jamais aux nègres de s'approcher en trop grand nombre. La facilité du pillage les tente toujours. Combien les Portugais n'en ont-ils pas fourni d'exemples (2)?

Villault a trouvé plusieurs mulâtres sur cette côte; mais il ne croit pas que les Européens y aient jamais eu d'établissement (3). Smith observe que cette côte, aussi bien que celle de Malaguette, étant partagée en plusieurs petits royaumes, qui n'ont point entre eux d'intérêts capables de les diviser, la guerre y est fort rare, et que par conséquent le commerce des esclaves y est moins avantageux que sur la Côte-d'Or et sur celle des esclaves (4).

(1) Des Marchais, *ubi sup.*
(2) Barbot, p. 142.
(3) Villault, p. 162 et suiv.
(4) Smith, p. 113.

CHAPITRE IV.

Côte-d'Or. Sa découverte. Établissements des Européens.

Le nom de Costa del Oro, que les Portugais ont donné à cette côte, vient de l'immense quantité d'or qu'ils en ont tiré; et, par la même raison, toutes les autres nations de l'Europe l'ont nommée Côte-d'Or dans leur langue. La situation de cette côte est entre quatre degrés trente minutes et huit degrés de latitude du nord; et entre seize et dix-huit degrés quarante minutes de longitude. Elle commence à la rivière de Cobra ou d'Ankober, et s'étend jusqu'à Rio Volta, c'est-à-dire, cent trente lieues de l'ouest à l'est.

Suivant Smith (1), la Côte-d'Or commence à la rivière de Mancha (2), un peu à l'ouest de Cobra, et s'étend vers le sud-est jusqu'à vingt lieues du cap Très-Puntas; d'où tirant à l'est-nord-est, elle continue l'espace de quatre-vingt-dix lieues jusqu'à la rivière Volta; ce qui fait cent dix lieues, ou trois cents milles de longueur. On ne peut rien établir sur sa largeur, parce qu'elle n'est ici considérée que sous le titre de côte, ou de bord d'un vaste pays.

(1) Smith, p. 13.
(2) Mansum de d'Anville, carte de Guinée, 1775.

Cependant on connaît dix ou onze petits royaumes qui sont renfermés dans cette étendue, et dont quelques uns s'enfoncent assez loin dans l'intérieur des terres (1).

On a déjà remarqué que les Français et les Portugais se disputent l'honneur d'avoir découvert la Guinée. Villault et Robbe assurent que les Français ont connu la Nigritie et la Guinée près de cent ans avant que les Portugais aient commencé leurs découvertes. Le premier remonte jusqu'à 1346. L'autre fixe sa date à 1364.

C'est en 1364, suivant Robbe, que plusieurs marchands de Dieppe firent plusieurs voyages de commerce au cap Vert, et pénétrèrent jusqu'à Sestre-Paris, sur la côte du Poivre ou de Malaguette. En 1382, les marchands dieppois, de concert avec ceux de Rouen, envoyèrent trois vaisseaux, pour faire de nouvelles découvertes au long de la même côte. Un de ces bâtiments, nommé la Vierge, alla jusqu'à Commendo, et de là jusqu'au lieu où l'on a bâti depuis la ville de Mina, qui a tiré ce nom de la quantité d'or qu'on y a reçue des nègres, ou de l'opinion qu'on s'est formée des mines du pays. L'année suivante, les marchands établirent, dans ce lieu, une maison forte, ou un comptoir, à la garde duquel ils laissèrent dix ou douze de leurs gens. Cet établissement fut quelques années à se perfectionner (2). En 1384, la colonie était considérablement augmentée; on y bâtit une chapelle, et le commerce

(1) Smith, p. 140.
(2) Voyez ci-dessus, Liv. VI.

y fut très florissant jusqu'en 1413; mais les guerres civiles de France le firent tomber dans une langueur qui obligea bientôt les Normands d'abandonner Mina, Sestro-Paris, le cap Monte, Sierra-Leone, le cap Vert, et tous leurs autres établissements.

Une preuve que les Français font beaucoup valoir, pour s'attribuer la fondation du château de Mina, c'est qu'après tant d'années et de révolutions, un des bastions de cette place conserve le nom de Bastion de France, et qu'on y lit encore fort distinctement ces deux chiffres 13, qui semblent être les restes de 1383, date de l'érection du fort par les Normands (1).

Villault rapporte cet événement avec des circonstances différentes. Vers l'année 1346, quelques aventuriers de Dieppe, accoutumés aux voyages de mer par la situation de leur ville, ayant fait voile au long des côtes de l'Europe, passèrent jusqu'à celles de Nigritie et de Guinée, où ils établirent diverses colonies, particulièrement au cap Vert, dans la baie de Rio Fresco (2), et sur la côte de Malaguette. Ils donnèrent le nom de baies de France à divers lieux de la côte; celui de Petit-Dieppe au village Rio Corse, entre Rio Junco et Rio Sestos; et celui de Sestre-Paris ou de grand Sestre à un village qui n'est pas éloigné du cap Palmas. De tous ces lieux, ils transportèrent en France beaucoup de poivre de Guinée, mais surtout quantité de dents d'éléphants; et les habitants de Dieppe

(1) Barbot, p. 160 et suiv.

(2) On en a fait, par corruption, Rufisco.

en prirent le goût de faire de leur ivoire un grand nombre d'ouvrages et de bijoux précieux, qui leur ont fait une réputation dont ils jouissent encore (1).

Le même écrivain assure qu'en 1383 les Français jetèrent les fondements du château de Mina sur la Côte-d'Or, et le possédèrent jusqu'en 1484, mais que, pendant les guerres civiles de France, qui durèrent depuis 1380 jusqu'en 1461, c'est-à-dire l'espace de quatre-vingts ans, les Français se trouvèrent dans une confusion qui les obligea d'abandonner le commerce de Guinée. Tous leurs établissements passèrent ainsi aux Portugais, aux Hollandais, aux Anglais, aux Danois et aux Courlandais.

Barbot observe qu'en admettant la vérité de tous ces événements, il doit paraître fort étrange que les grands historiens de France, tels que de Serres et Mézeray, n'en aient fait aucune mention : des entreprises de cette nature semblaient mériter plus d'attention, surtout dans un temps où les longs voyages de mer étaient regardés avec autant d'admiration que d'effroi. Il ajoute qu'on ne trouve dans l'histoire portugaise aucun témoignage que le château de Mina ait été bâti en 1383 par les Français, et qu'en 1484 Azembuja, qui entreprit de fortifier cette place, paraît avoir ignoré qu'on y eût élevé un autre fort cent ans auparavant. Barbot (2) conclut du silence des historiens français et portugais, qu'on doit se défier du récit de Villault. L'abbé Prevost, pour

(1) Villault, p. 3.

(2) Barbot, *Introductory Discourse*, dans Churchill's *Collection*, p. 10.

combattre ces objections, s'en réfère au monument de Dieppe, cité par le père Labat, et aux preuves qu'il a données. Nous avons vu ce que c'était que ce monument et ces preuves, et si nous avons reproduit les contes oiseux des voyageurs français à cet égard, c'est que les analyses de leurs ouvrages seraient incomplètes, si nous ne joignions aux observations qu'ils ont faites, et aux vérités dont ils ont enrichi la science, les erreurs dont ils l'ont quelquefois surchargée, en montrant comment ils sont parvenus à les accréditer en les répétant sans cesse, et en altérant l'histoire au gré de leur imagination et des inspirations d'une fausse vanité nationale (1).

Les Portugais, continue Villault, qui ne connaissaient rien encore au-delà du cap Vert, ayant entendu vanter les grands avantages que la compagnie de Dieppe avait tirés du commerce de Guinée pendant cinquante ans, équipèrent un vaisseau à Lisbonne en 1452, sous la protection de l'infant dom Henry, pour faire de nouvelles découvertes au long de cette côte. Alphonse 1er occupait alors le trône de Portugal. Ce vaisseau étant arrivé en Guinée dans la saison des grandes pluies, tout l'équipage, peu accoutumé à l'intempérie du climat, eut beaucoup à souffrir des diverses maladies, et prit la résolution de remettre à la voile pour retourner en Portugal. Mais, comme il n'avait aucune connaissance des marées et des vents dans ces mers, le vaisseau fut poussé contre une île du grand golfe de Guinée, où il aborda le 21 de décembre, jour con-

(1) Voyez vol. II, p. 240 à 243.

sacré à l'apôtre saint Thomas, dont cette île prit le nom. Les provisions s'y trouvèrent en si grande abondance, que les Portugais, fort embarrassés du mauvais état de leur bâtiment, regardèrent comme une faveur du ciel d'avoir été jetés dans un lieu si convenable à leurs besoins. Ils s'y arrêtèrent long-temps, ils y jetèrent les fondements de la première colonie portugaise; et, s'étant remis en mer, après avoir radoubé leur vaisseau, ils arrivèrent à Lisbonne en 1454.

La cour de Portugal, ardente alors pour les progrès de son commerce, ne différa pas long-temps à faire partir d'autres vaisseaux, qui fortifièrent cette nouvelle colonie. Ils poussèrent leurs découvertes jusqu'à Benin, et par degrés ils arrivèrent dans la rade d'Acra ou d'Acara, sur la Côte-d'Or, où ils se procurèrent une grande quantité d'or. A leur retour, le gouverneur de Saint-Thomas équipa trois caravelles, qui furent chargées d'un nombre considérable d'aventuriers et de matériaux pour établir des comptoirs en différents lieux de la même côte : ces trois bâtiments s'avancèrent jusqu'à Mina, quarante ans, selon Villault, après le départ des Français.

Marmol raconte que Jean de Sentarem et Escobar furent les premiers qui abordèrent, en 1471, dans cette partie de la Côte-d'Or. En 1481, le roi Jean II (1), résolu de soutenir le commerce de ses sujets, y envoya dix caravelles munies de toutes sortes de matériaux pour bâtir un fort, avec cent maçons, sous le

(1) Marmol, trad. franç., 1667, in-4°, t. III, p. 85.

commandement de Jacques de Azambuja. Ce général, en arrivant sur la côte, fit avertir Casamansa, prince du pays, de se rendre à bord, pour ratifier un traité de commerce qu'il avait conclu avec lui dans un autre voyage. En même temps il prit possession d'une petite éminence, qui contenait environ cinq cents maisons, comme d'un lieu propre à l'érection d'un fort. Il y arbora les enseignes de Portugal, le jour de Saint-Sébastien dont le nom fut donné à la vallée voisine, où les Portugais avaient débarqué; ensuite, apprenant que le prince Casamansa s'approchait, il mit ses gens en ordre, et s'assit dans un fauteuil qu'il avait apporté : il était vêtu d'un habit de brocart d'or, avec un collier d'or, orné de pierreries. Tout son cortége portait des habits de soie, et formait deux haies devant lui, pour donner aux nègres une haute opinion de sa grandeur: Casamansa, de son côté, n'avait rien oublié de ce qui pouvait servir à faire connaître son rang et sa puissance; il était accompagné d'un grand nombre de nègres armés et d'une multitude d'instruments, tels que des sonnettes, des cornets et des tambours qui formaient un bruit affreux. Les principaux nègres étaient vêtus, suivant leurs usages, des habits qu'ils portent à la guerre, et dont on donnera la description dans un autre lieu. Ils étaient suivis de deux pages, dont l'un portait un bouclier, et l'autre une sellette ronde; leur barbe et leur chevelure étaient entrelacées d'or et d'autres ornements (1).

(1) Barbot, *A Description of the coast of south Guinea*, t. v, ch. vi, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 161 et suiv.

Après les premières salutations, Azambuja fit un long discours, dans lequel il étala toute la puissance du roi son maître, son affection pour Casamansa, et le désir qu'il avait de bâtir un fort dans le pays, pour entretenir un heureux commerce avec les sujets du prince nègre, et lui accorder une protection qui le rendrait redoutable à tous ses voisins (1).

Casamansa, qui était homme sensé, fit plusieurs objections contre le projet de bâtir un fort; mais il y consentit enfin. Dès le jour suivant, Azambuja fit commencer le travail. Ses maçons avaient déjà brisé quelques rochers au long de la côte, lorsque les nègres, soit par vénération pour ces rochers, soit par la répugnance qu'ils avaient à se voir contenus par un fort, donnèrent plusieurs marques de mécontentement. Cependant ils furent apaisés à force de présents; et les Portugais poussèrent si vivement leur travail, qu'en moins de vingt jours le fort fut mis en état de défense, et la tour élevée jusqu'à la première division. Les matériaux qu'ils avaient apportés étaient disposés avec tant d'art, qu'ils n'avaient besoin que d'être placés l'un sur l'autre. Azambuja n'ayant pas trouvé moins de facilité à se procurer de l'or, fit bientôt partir ses caravelles chargées d'immenses richesses.

Par un traité de paix, conclu le 4 septembre 1479, au château d'Alcazores, entre Ferdinand de Castille et Alphonse Ier de Portugal, on était convenu que le commerce et la navigation de la Guinée, avec la conquête du royaume de Fez, qui avaient été accor-

(1) Barbot, p. 161.

dés par les papes aux rois de Portugal, leur appartiendraient perpétuellement, à l'exclusion des Castillans; et que, d'un autre côté, les îles Canaries appartiendraient exclusivement à la couronne d'Espagne. L'historien Faria prétend que, au mépris de ces articles, les Castillans envoyèrent une flotte de trente vaisseaux, en 1481, pour exercer le commerce sur la côte de Guinée, et que le roi Alphonse ayant fait partir en même temps son escadre, sous la conduite de Correa, il y eut une action sanglante, dont les Portugais remportèrent tout l'avantage. Barbot doute beaucoup de la vérité de ce récit : 1°. parce qu'on n'en trouve aucune trace dans les historiens espagnols; 2°. parce que les couronnes de Portugal et de Castille étaient liées, cette même année, d'une étroite amitié, et qu'elles joignirent leurs forces contre les Turcs; 3°. parce que l'expédition d'Azambuja, qui arriva aussi dans le cours de cette année, contredit manifestement le récit de Faria. Le même historien assure encore que, en 1478, les Castillans envoyèrent sur la côte de Guinée une flotte de trente-cinq voiles, sous le commandement de Pedro de Cobides, et qu'elle revint en Espagne chargée d'or; mais Barbot ne trouve pas plus de vraisemblance à cet événement qu'au premier, parce que ces grandes flottes, dit-il (1), n'étaient point encore en usage, et que si l'Espagne en eût envoyé de cette nature, l'admiration seule en aurait fait conserver la mémoire aux historiens.

Le roi Jean, successeur d'Alphonse, dans la ré-

(1) Voyez ci-dessus, Liv. 1, ch. 11, t. 1.

solution de conserver le commerce exclusif de la Guinée, accorda des lettres patentes à quelques marchands, et s'associa lui-même avec eux pour cette entreprise. Trois vaisseaux furent équipés au port de Lisbonne; et soit que le fort eût été bâti en 1471, ou seulement en 1481, ce qui paraît très incertain dans les histoires portugaises, ce monarque lui donna le nom de Saint-Georges, et prodigua les franchises et les priviléges à ceux qui voulurent s'y établir. Il l'honora du titre de Cité; il y fit bâtir une église, qui fut dédiée au même saint; et prenant la qualité de seigneur de Guinée, il ordonna que tous les Portugais qui feraient de nouvelles découvertes au long des côtes méridionales de l'Afrique, élevassent dans chaque lieu un monument de pierre carré, de la hauteur de six pieds, avec les armes de Portugal, et deux inscriptions, l'une en latin, l'autre en portugais, contenant l'année, le mois et le jour de la découverte, son nom royal, et celui du capitaine qui commanderait l'escadre ou le vaisseau. Il voulut aussi qu'au lieu d'une croix de bois, qu'on plantait sur le rivage dans les premiers temps, on ne plantât plus que des croix de pierre sur des piédestaux (1).

Quelques années après, le même prince forma une compagnie de Guinée, avec les priviléges d'un commerce exclusif. Cette nouvelle société fit des gains si considérables, que ses vues croissant avec le succès, elle bâtit le fort Saint-André près d'Axim, un autre petit fort près d'Akra, et un comptoir à Sama ou Chama, sur la rivière de Saint-Georges,

(1) Barbot, p. 161.

pour fournir des provisions à la garnison de Saint-Georges de Mina, qui avait été jusqu'alors entretenue aux dépens du roi. Cependant il se réserva le droit de nommer, tous les trois ans, le gouverneur et les officiers de cette ville, dans la vue de faire servir ces emplois de récompenses, pour quantité de braves gens qui l'avaient servi dans ses guerres d'Europe et d'Afrique, sans être mieux partagés du côté de la fortune.

Ainsi la garnison de Mina et des autres forts portugais se trouva composée, par degrés, d'officiers pauvres et avides, et de soldats accoutumés à la guerre et au pillage. Comme on y joignit tous les malfaiteurs qui avaient mérité le bannissement par leurs crimes, on ne doit pas être surpris de trouver, dans tous les historiens de ce temps-là, d'affreuses peintures des violences et des inhumanités commises par les Portugais, soit à l'égard des habitants, soit contre les autres nations de l'Europe qui se présentaient dans les mêmes lieux, soit entre eux et contre eux-mêmes (1).

Sous le règne de Henri III de France, la paix ayant succédé quelque temps aux guerres civiles, les Français recommencèrent à fréquenter la côte de Malaguette et la Côte-d'Or. Dans la terreur que les Portugais avaient inspirée aux nègres de Mina, ils ne purent leur faire agréer aucune proposition de commerce; mais apprenant que ceux d'Akra, poussés à bout par la barbarie de la nation portugaise, avaient surpris le fort en 1578, massacré la garnison, et dé-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 165 et suiv.

truit les fortifications jusqu'aux fondements, ils leur firent des offres qui furent mieux reçues. Depuis ce temps, le crédit des Portugais sur cette côte commença sensiblement à décliner; et les autres nations de l'Europe entrèrent en partage de toutes les richesses dont ils avaient joui paisiblement pendant plus d'un siècle. A la vérité ce ne fut pas sans effusion de sang. Quantité de Français perdirent la vie, non seulement par la main des Portugais, mais par celle des nègres, qui recevaient d'eux une récompense de cent écus pour chaque tête de Français qu'ils pouvaient leur apporter. Elles étaient exposées sur les murailles du fort de Mina. Ces cruels excès jetèrent tant de consternation parmi les négociants français, qu'ils abandonnèrent encore une fois le commerce de Guinée.

A l'égard des nègres, rien n'est comparable à la tyrannie que les Portugais exerçaient sur eux. Ils avaient établi des impôts excessifs sur toutes les provisions du pays et sur la pêche. Ils forçaient les seigneurs, et jusqu'aux rois mêmes, de leur livrer leurs enfants, pour s'en faire servir en qualité de domestiques ou d'esclaves. Ils n'ouvraient pas leurs magasins, si l'on ne s'y présentait avec quarante ou cinquante marcs d'or; et ceux mêmes qui venaient avec cette somme étaient forcés de recevoir les marchandises dont on jugeait à propos de se défaire, au prix que les facteurs avaient réglé. S'il se trouvait quelque mélange dans l'or des nègres, le coupable était puni de mort, sans distinction de fortune et de rang. Le roi de Commani ne put sauver du supplice un de ses plus proches parents. Toutes les marchandises que

les nègres achetaient des autres nations étaient confisquées, avec une grosse amende pour ceux qui avaient osé violer les ordonnances de Portugal (1).

L'auteur de la relation traduite par Artus nous a laissé des éclaircissements fort curieux sur la conduite des Portugais. Il raconte les circonstances de l'affaire d'Akra (2). Les Portugais avaient commencé à bâtir un fort sur cette côte, sans avoir consulté l'inclination des habitants. Leurs cruautés étaient déjà connues; et la crainte augmentant sans cesse par de nouveaux exemples, les nègres prirent la résolution de secouer le joug avant qu'il pût s'appesantir. L'arrivée de quelques marchands de l'intérieur des terres leur en fit naître l'occasion. Leurs mesures furent concertées avec tant de prudence, qu'étant entrés dans le fort, sous le prétexte du commerce, ils fondirent sur les Portugais, les tuèrent jusqu'au dernier, et démolirent leurs ouvrages. Le gouverneur de Mina, informé de cette disgrâce, conçut de furieux projets de vengeance, et fit partir immédiatement quelques vaisseaux pour Akra, en feignant de proposer une réconciliation. Mais les nègres, incapables de confiance pour des ennemis dont ils connaissaient le caractère, ne leur permirent pas de débarquer.

Dans le même temps, les Français qui avaient recommencé le commerce sur la côte de Malaguette,

(1) Barbot, p. 163.

(2) *Indiæ orientalis* pars VI, *Veram et historicam Descriptionem Auriferi regni Guineæ, etc. latinitate ex germanico donatâ studio et operâ M. Gotardi Artus, Dantiscani*, dans la collection de Bry, part. VI, p. 107 et suiv.

apprenant les immenses profits que les Portugais faisaient sur la Côte-d'Or, prirent le parti d'y envoyer aussi quelques vaisseaux. Mais dans la contrainte où les Portugais tenaient le pays de Mina, les nègres avouèrent naturellement qu'ils n'osaient prêter l'oreille aux autres nations de l'Europe. Les Français furent mieux reçus de ceux d'Akra, qui leur accordèrent toutes les facilités du commerce, en apprenant qu'ils étaient ennemis des Portugais.

Cependant les habitants des côtes voisines ouvrirent enfin les yeux sur la rigueur de leur esclavage, et commencèrent à se lier plus étroitement avec les Français. Ils leur donnaient le nom de Borso Changa, qui signifie tout à la fois, dans leur langue, des marchands mieux assortis, et des marchandises à meilleur marché. Cette préférence irrita si vivement les Portugais, qu'ils équipèrent deux barques pour couler à fond tous les canots qui se trouveraient sur la côte; mais les nègres en furent quittes pour en construire de neufs, qui les mirent en état de continuer leur commerce avec les Français.

Le gouverneur de Mina fit plus heureusement l'essai d'une autre méthode. Il fit venir de Portugal deux vaisseaux de guerre pour garder la côte. L'Espérance, vaisseau dieppois, qui parut dans cette dangereuse conjoncture, fut coulé à fond, après avoir perdu une partie de son équipage, le reste fut condamné à l'esclavage. Cette disgrâce arriva aux Français en 1582; et, en 1602, temps où l'auteur composait sa relation, il restait encore quelques uns de ces malheureux prisonniers au château de Mina.

Mais les défenses et la force ne suffisant pas pour faire perdre aux nègres le goût du commerce avec les Français, la cour de Portugal tourna toutes ses vues à chasser, non seulement les Français, mais encore tous les autres Européens, de la côte de Guinée. Elle résolut de ne pas ménager davantage ceux d'entre ses sujets qui exerçaient le commerce d'interlope. Leurs marchandises et leurs vaisseaux furent confisqués. L'équipage même fut soumis à la peine de mort. Un bâtiment de Lisbonne, qui avait fait le commerce après cette rigoureuse ordonnance, fut confisqué au profit du roi, et tout l'équipage condamné au dernier supplice (1).

Les Hollandais, quoique traités dans l'occasion avec la même rigueur, furent presque les seuls qui s'obstinèrent à continuer leurs voyages en Guinée. La grandeur du profit leur fit oublier les outrages, et remettre leur vengeance à des temps qu'ils ne pouvaient encore prévoir. Elle fut suspendue jusqu'à la guerre entre la Hollande et l'Espagne; mais rappelant alors toutes les injures qu'ils avaient reçues des Portugais, et couvrant leur haine du prétexte de

(1) Artus, p. 108 et suiv. — Artus, ainsi que nous le dirons plus amplement ci-après, n'est que le traducteur, et n'est pas l'auteur de l'ouvrage sur la Côte-d'Or, dont nous avons donné le titre en latin. Il en existe une traduction française, avec les mêmes figures de Bry, dans le premier Livre de l'*Histoire de la Navigation aux Indes orientales, etc.*, par G. M. A. W. L., imprimé à Amsterdam, chez Corneille Nicolas, 1609, in-folio. Cette traduction est plus complète que celle d'Artus en latin : ce qui concerne la conquête des Portugais et leur conduite au château de Mina, fait la matière des quatre derniers chapitres, depuis la page 82 jusqu'à la page 89.

leur réunion avec les Espagnols, ils enlevèrent, avec une partie du Brésil, tous les établissements qu'ils avaient sur la Côte-d'Or, et les forcèrent enfin de leur céder leurs deux principales forteresses; le château de Mina, en 1637; et celui d'Axim, en 1643 (1).

Voyons à présent quelle fut la conduite des Hollandais dans les mêmes lieux. Si l'on s'en rapporte aux historiens portugais, ils traitèrent les peuples de Guinée avec plus d'injustice et de cruauté que ceux à qui l'on avait reproché si long-temps ces deux vices. Les rebelles, dit Vasconcelos (2), en parlant des Hollandais, firent d'abord plus de progrès par l'ivrognerie, c'est-à-dire en prodiguant aux nègres du vin et des liqueurs fortes, que par la voie des armes ou de la persuasion. Ils s'étaient rendus méprisables dans toutes ces régions par une lâcheté que les nègres n'étaient point accoutumés à trouver dans les autres nations de l'Europe. Cependant, continue le même historien, l'ignorance et la légèreté, qui font le caractère de tous ces peuples d'Afrique, leur avaient fait recevoir tout à la fois la religion de Calvin et les marchandises de Hollande, lorsque les Hollandais, prenant avantage de l'indolence des Portugais, s'érigèrent en maîtres, ou plutôt en pirates, si redoutables par la force et par le nombre; qu'ils se saisirent de Boutri, à quatre lieues d'Axim, et des forts de Cora, de Cormantin, d'Aldea del Furto, et de Commendo. En-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 163.
(2) Dans sa Vie du roi Jean, Liv. II, p. 194 et suiv.

suite, s'étant emparés du commerce de Mina même, ils continuèrent d'en jouir si paisiblement, qu'ils en tiraient tous les ans deux millions d'or, et qu'ils se virent seuls en possession de tous les biens du pays. La quantité de marchandises qu'ils y portaient de l'Europe, et le bon marché qu'ils en faisaient aux nègres, donnaient à ces barbares une extrême avidité pour tout ce qui venait de leurs mains; quoique l'auteur ait appris, par le témoignage de plusieurs personnes de distinction et d'honneur, que, si les nègres achetaient d'eux, c'est qu'ils manquaient d'autres occasions, et qu'ils auraient payé, dit-il, plus volontiers les marchandises portugaises (1).

§ II.

Établissement des Hollandais en Guinée.

Le premier Hollandais qui ouvrit à sa nation le commerce de Guinée se nommait Bernard Éricks, ou Érickson; il était de Medenblick. Ayant été pris en mer par les Portugais, et conduit dans l'île du Prince, il y entendit vanter les richesses que le Portugal tirait des côtes voisines; ensuite, étant retourné en Hollande, il y offrit ses services, pour un voyage de Guinée, à quelques marchands qui lui fournirent un vaisseau avec une grosse cargaison.

Éricks fit un voyage fort heureux en 1595 (2). Il parcourut toute la Côte-d'Or, et forma des corres-

(1) Vasconcelos, *ubi sup.*
(2) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 164.

pondances avec les nègres pour l'établissement d'un commerce régulier. Ces peuples se trouvèrent d'autant plus de penchant à l'encourager, qu'outre le dégoût qu'ils avaient conçu pour le gouvernement tyrannique des Portugais, ils furent plus satisfaits de la quantité et du prix des marchandises de Hollande. Cependant les gouverneurs du Portugal n'épargnèrent rien pour ruiner de si dangereux rivaux; ils représentèrent les Hollandais comme des traîtres et des rebelles : ils assurèrent les nègres que ces nouveaux hôtes venaient moins pour le commerce que pour observer le pays, et chercher l'occasion de réduire les habitants à l'esclavage. Ils s'efforcèrent de les engager, par de grosses récompenses, à détruire tous les vaisseaux qui s'approcheraient de leur côte : le gouverneur de Mina promit cent florins à ceux qui fourniraient l'occasion de surprendre un bâtiment hollandais. Simon de Tays fut la première victime; il était arrivé au cap Corse, où les nègres lui firent un accueil favorable, et lui firent espérer que leur roi viendrait le visiter à bord. Étant sans défiance, il envoya sa chaloupe avec une partie de ses gens, pour recevoir ce prince au rivage; mais les nègres, qui s'étaient embusqués dans leurs canots, fondirent sur la chaloupe, et massacrèrent tout l'équipage, à la réserve d'un ou deux matelots qui se sauvèrent à la nage. A la vérité, cette trahison fut punie sévèrement : Mathieu Cornelius, autre capitaine hollandais, commit de si furieux ravages sur la même côte, que son nom fit long-temps trembler les nègres.

Vers le même temps, un gouverneur portugais engagea quelques nègres à lui livrer plusieurs Hollandais avec lesquels ils étaient en commerce. Ils se rendirent à bord d'une barque qui s'était familiarisée sur la côte, et, sous le voile de l'amitié, ils informèrent le capitaine que leur canton était rempli de daims et d'autres animaux. Les Hollandais envoyèrent aussitôt trois chasseurs au rivage; dans l'intervalle, ceux qui étaient restés sur la barque caressèrent beaucoup les nègres, et commirent l'imprudence d'abandonner leurs armes. Ces perfides, qui n'attendaient que l'occasion de les surprendre, se jetèrent aussitôt sur eux, en tuèrent plusieurs, précipitèrent les autres dans les flots, et les auraient fait périr tous, si le charpentier, qui revenait de couper du bois, ne fût arrivé heureusement, et n'eût employé sa hache avec tant d'adresse et de furie, qu'il les força de regagner la terre à la nage. Cependant les trois chasseurs furent saisis et menés au gouverneur de Mina, qui les condamna au plus misérable esclavage. Il n'avait pas le droit de condamner ses prisonniers à mort, sans un ordre exprès de la cour de Portugal, à moins qu'ils n'entreprissent de rompre leurs liens par la violence ou par la fuite; mais, dans l'un ou l'autre de ces deux cas, il les faisait mettre dans la bouche d'un canon, et servir de boulet. Tel fut le sort d'un Français qui avait tenté de sortir du château.

En 1690, cinq Hollandais qui se rendaient à Mawre ou Mouri (1), dans un canot, furent arrê-

(1) Mouré sur la carte de d'Anville.

tés en mer par le calme, à la vue du château de Mina. Le gouverneur les fit attaquer aussitôt par quelques nègres, qui en blessèrent une partie, les firent tous prisonniers, et leur coupèrent la tête en retournant au rivage. Leurs crânes furent changés en tasses par ces barbares; et le gouverneur ayant fait démembrer leurs corps, ordonna qu'ils fussent exposés sur les murs du château, pour inspirer la terreur aux Hollandais.

Ce petit avantage ayant relevé l'orgueil des Portugais, ils surprirent, au mois de janvier 1600, une barque hollandaise, qui fut encore trahie par les nègres; mais ils trouvèrent une si vigoureuse résistance, qu'ils se crurent heureux de revenir avec perte d'une partie de leurs gens. Ainsi leur haine ne perdait pas une occasion de s'exercer. Cependant, comme ils recevaient peu de secours du Portugal, et que leur commerce diminuait de jour en jour, ils furent bientôt réduits à demeurer renfermés dans leurs forteresses, tremblant, à leur tour, que les habitants, dont ils n'ignoraient pas qu'ils étaient détestés, ne les livrassent à leurs ennemis (1). En effet, dans le cours de la même année, ils se virent attaqués par les nègres de Commendo et de Fetu, qui étaient animés par les Hollandais, de qui ils recevaient des armes et des munitions. Cette guerre coûta aux Portugais plus de trois cents hommes.

Enfin les Hollandais, qui, malgré la faveur des nègres, avaient eu tant de difficulté jusqu'alors à

(1) Artus, *ubi sup.*, p. 110 et suiv.

s'établir sur la Côte-d'Or, résolurent d'élever quelques forts sur celles de Benin et d'Angola. Ensuite, par des intrigues secrètes, ils obtinrent du roi la permission d'en bâtir un à Mouri, trois lieues à l'est du cap Corse. L'ayant achevé en 1624, ils en donnèrent le commandement au capitaine Adrien Jacobs, dans un temps où le Portugal était en guerre avec la Hollande, sous la domination de Philippe IV, roi d'Espagne.

Au mois de décembre 1625, les Hollandais formèrent une entreprise sur le château de Mina. Leurs forces consistaient en douze cents hommes de leur propre nation, et cent cinquante nègres de Sabou, sous la conduite de leur vice-amiral Jean Dirks Lamb, qui fit sa descente à Terra Pequena ou Ampena, dans le pays de Commendo. Mais ils furent entièrement défaits par les seuls nègres de Mina, qui se chargèrent de défendre les Portugais. Ces barbares ayant surpris l'armée hollandaise avant qu'elle se fût rassemblée en corps, l'attaquèrent au pied d'une montagne, un peu avant le coucher du soleil, et lui tuèrent trois cent soixante soldats et soixante-six matelots, sans compter la plus grande partie des officiers, et tous les auxiliaires de Sabou. Lamb, leur général, fut blessé dangereusement, et ne dût sa vie qu'au secours des nègres du petit Commendo.

Une disgrâce si éclatante refroidit pendant quelques années les états-généraux des Provinces-Unies. Cependant, lorsqu'ils eurent accordé à leur compagnie des Indes occidentales la propriété du fort Nassau à Mouri, Nicolas Van-Ypren, qui commandait pour

eux dans cette place, renouvela ses présents et ses intrigues, pour engager les princes nègres de cette côte à chasser entièrement les Portugais (1). Il eut l'adresse de faire naître des divisions jusque dans la garnison de Mina. Après avoir préparé toutes ses batteries, et disposé les cabaschirs du canton à favoriser une seconde entreprise sur le château, il se hâta d'en donner avis aux directeurs de la compagnie. Les circonstances étaient d'autant plus favorables, que s'étant établis, l'année d'auparavant, dans le Brésil par la prise de Saint-Salvador et de Bahia, ils tournaient toutes leurs vues à s'assurer d'une place d'armes sur la côte d'Afrique, pour se rendre maîtres de l'Océan et du passage aux Indes orientales, lorsqu'ils le seraient des deux pointes de ces deux continents; après quoi tout le commerce semblait devoir tomber entre leurs mains. Ils avaient cherché souvent un lieu de cette nature au long de la côte d'Afrique, depuis le cap Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Toutes leurs entreprises avaient échoué, surtout celle de 1625 contre le château de Mina, dont la situation leur avait paru favorable à leurs desseins.

En 1637, le comte Jean Maurice de Nassau fut envoyé au Brésil, avec une flotte de trente-deux voiles, dont douze étaient des vaisseaux de guerre, chargés de deux mille sept cents soldats. La compagnie hollandaise des Indes occidentales l'ayant nommé son gouverneur général dans l'Amérique méridionale, il y fit plusieurs conquêtes. Van-Ypren,

(1) Barbot, p. 164 et 165.

informé de ses succès, lui fit donner avis, par un vaisseau, de l'occasion qui se présentait de réduire le château de Mina, et de chasser enfin les Portugais de la Côte-d'Or. Le comte de Nassau détacha aussitôt de son escadre neuf vaisseaux de guerre, sous le commandement du colonel Hans Coine, avec tous les secours nécessaires pour cette expédition.

Hans Coine ayant mouillé, le 25 de juin, au cap Lahou, fit avertir le général Van-Ypren de son arrivée, et s'avança vers Issini avec son escadre. Là, il reçut ordre de se rendre dans la rade de Commendo, où le général l'attendait avec deux cents canots et quelques bâtiments de transport. Il avait engagé dans les intérêts de la compagnie toute la jeunesse de Commendo, par des promesses qui avaient ébloui les nègres. Toute la flotte se mit en mouvement vers le cap Corse, où les troupes furent débarquées, le 24 juillet, dans une petite anse, un demi-mille à l'ouest du cap. On compta huit cents soldats et cinq cents matelots, sans y comprendre les nègres auxiliaires. Ils prirent des provisions pour trois jours, et commencèrent leur marche en trois corps. Leur première halte se fit à la rivière de Dana ou de Dolce. Coine, qui conduisait l'arrière-garde, apprenant que les nègres de Mina s'étaient placés au nombre de mille sous la colline de Saint-Jago, pour l'empêcher de saisir un poste qui commandait absolument le fort, fit marcher contre eux quatre compagnies de fusiliers; mais ce détachement fut taillé en pièces par les nègres, qui coupèrent la tête à tous les morts, et retournèrent au château

comme en triomphe. Cependant le major Bon Garzon, commandé avec d'autres troupes, passa facilement à gué la rivière de Dana, et tombant sur les nègres, qu'il força d'abandonner leur poste, il prit possession de la colline. Les Portugais s'efforcèrent deux fois de l'en chasser, et furent toujours repoussés avec perte. Bon Garzon les poursuivit dans la vallée qui est entre cette colline et les montagnes, et rejoignit heureusement l'armée hollandaise qui s'était avancée vers le même lieu.

Les Portugais et leurs nègres, désespérant de pouvoir tenir plus long-temps la campagne, se retirèrent dans une redoute sur la colline de Saint-Jago; mais ils y furent bientôt attaqués par le colonel Coine. La colline était couverte d'un côté par des bois. Coine y fit percer deux routes; l'une qui conduisait à la rivière Dana (1), l'autre à la redoute même. Il fit monter, par la première, deux pièces de canon et un mortier, et les plaça si avantageusement, que cette petite batterie commandait entièrement le château. Dix ou douze bombes, que les Hollandais jetèrent d'abord comme au hasard, tombèrent au pied du mur. Cependant, ayant voulu commencer leur attaque par l'ouest du château, ils y essuyèrent un si grand feu, qu'ils furent contraints de se retirer. D'un autre côté, les nègres de Commendo, qui entreprirent d'enlever quelques bestiaux près

(1) On voit, par ces détails, que cette rivière Dana est celle que d'Anville a placée près de la colline Saint-Jago, sur sa dernière carte de Guinée (1775); mais il n'en donne pas le nom, et ce nom ne se trouve sur aucune carte.

de la place, auraient été taillés en pièces dans une sortie des assiégés, si la bonne conduite de leurs officiers ne les eût mis à couvert.

Le lendemain, dès la pointe du jour, Van-Ypren, appréhendant que le délai ne fît manquer son entreprise, somma les Portugais de se rendre, et protesta que, s'ils entreprenaient de résister, il passerait toute la garnison au fil de l'épée. Le gouverneur du château demanda trois jours pour délibérer. Ils lui furent refusés; et les Hollandais, rassemblant toutes leurs forces, commencèrent aussitôt à faire jouer leur artillerie. Elle ne produisit pas tout l'effet qu'ils en avaient attendu. Mais à la vue des grenadiers, qui marchaient déjà vers le château (1), le gouverneur portugais fit battre la chamade, et députa deux de ses officiers pour régler les conditions; elles furent telles qu'il plut au général hollandais de les imposer.

1°. Que le gouverneur de la garnison, et tous les autres Portugais, sortiraient le même jour de la ville avec leurs femmes et leurs enfants, mais sans enseignes, sans épée, et sans autres armes.

2°. Que les marchandises, l'or et les esclaves demeureraient aux Hollandais, à l'exception de douze esclaves qui étaient accordés aux habitants.

3°. Que tous les ornements et les vases de l'église seraient emportés, à la réserve de ceux qui étaient d'or ou d'argent.

4°. Que les Portugais et les mulâtres seraient embarqués sur l'escadre avec leurs femmes et leurs en-

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, p. 165 et 166.

fants, pour être transportés dans l'île Saint-Thomas.

C'est ainsi que les Hollandais entrèrent en possession du célèbre château de Mina, le 29 d'août 1637. Ils trouvèrent trente belles pièces de canon de fonte, neuf milliers de poudre, et beaucoup d'autres munitions, mais peu d'or et de marchandises. Coine y laissa pour gouverneur le capitaine Walraeven, avec une garnison de cent quarante hommes, et quantité de nègres à qui l'on fit prêter le serment de fidélité.

Les commandants hollandais, résolus de tirer d'autres avantages de la consternation qu'une si prompte conquête avait répandue sur toute la Côte-d'Or, envoyèrent un canot au gouverneur de Saint-Antoine d'Axim, le plus important de tous les forts portugais, après Mina, avec une lettre qui le sommait de rendre sa place, sans attendre qu'il y fût contraint par la force des armes. Ce gouverneur, plus ferme que celui de Mina, fit réflexion que le danger n'était pas pressant dans la saison des pluies. Il répondit qu'il était prêt à recevoir l'escadre hollandaise, lorsqu'elle paraîtrait, et qu'il promettait au ciel de se défendre jusqu'à l'extrémité. Une contenance si fière obligea Coine de remettre cette entreprise à d'autres occasions, et le fort d'Axim ne fut réduit par les Hollandais qu'en 1642. En retournant au Brésil avec sa flotte, Coine fut reçu à Olinde et à Arracife par le comte Jean Maurice, avec tous les honneurs du triomphe.

Après la réduction de Mina, les Hollandais se flattèrent que tout le commerce de la côte allait tomber entre leurs mains. Van-Ypren reçut ordre de la

compagnie de faire sa résidence dans cette importante place, avec le titre de gouverneur-général de Guinée et d'Angola. Il s'attacha soigneusement à réparer les fortifications. Il augmenta les édifices, et rendit sa demeure plus belle et plus capable de défense qu'elle ne l'avait jamais été du temps des Portugais.

Il traita d'abord les habitants naturels avec beaucoup de caresses; mais lorsque les Anglais voulurent entrer en partage des richesses du pays, et pensèrent à gagner les nègres pour obtenir la liberté d'y former des établissements, la douceur des Hollandais fit bientôt place à la sévérité. Ils mirent en usage tout ce qui pouvait ôter aux habitants la pensée de favoriser des rivaux si redoutables. Ils allèrent jusqu'à s'emparer du fort de Cormantin, où le directeur-général de cette nation faisait sa résidence; et cette usurpation fut un des motifs de la guerre de 1666 entre l'Angleterre et la Hollande (1). Dans la vue d'assujettir plus que jamais les nègres, ils élevèrent de petits forts à Boetrou (2), à Sama, à Corse, à Anamaboe, à Cormantin, à Acra, sous prétexte de soutenir leurs alliés contre les habitants des pays intérieurs qui les troublaient par de fréquentes incursions; en même temps ils établirent des droits sur la pêche des nègres d'Axim, de Mina et de Mouri, en leur défendant, sous de rigoureuses peines, toute sorte de commerce avec les autres nations de l'Europe. En un mot, ils s'attribuèrent, par degrés, tous les droits

(1) Barbot, p. 166.
(2) Boutri, de la carte de d'Anville; Boetroe, des Hollandais.

de l'autorité absolue, jusqu'à prendre connaissance de leurs affaires civiles et criminelles, et se rendre juges de la mort et de la vie, quoiqu'ils ne cessassent point de payer aux rois du pays une sorte de tribut annuel, pour le terrain de leurs établissements. Avec tant de précautions, ils ne purent empêcher le commerce des autres Européens, qu'ils traitèrent en ennemis, lorsqu'il en tomba quelques uns entre leurs mains.

Le mécontentement des nègres de Mina, de Commendo, de Sabou et de Fétu, allait si loin pendant le séjour que Barbot fit parmi eux, qu'ayant actuellement rompu avec les Hollandais, ils tenaient leur général renfermé dans les murs de Mina. Cette querelle, qui dura dix mois entiers, n'eut pas d'autre effet que deux assauts, dans lesquels ils perdirent environ quatre-vingts hommes; il n'en coûta pas plus de quatre aux Hollandais. Mais si ces barbares eussent mieux entendu la guerre, peut-être la compagnie de Hollande perdait-elle Mina pour toujours.

Dans le même temps, Barbot voyait arriver chaque jour trente ou quarante canots chargés de nègres, qui venaient lui faire des plaintes de la tyrannie avec laquelle ils étaient traités par les Hollandais. Plusieurs avaient été liés fort long-temps sur les terrasses du château, exposés nus aux ardeurs brûlantes du soleil, et aux froides rosées de la nuit. Barbot en vit trois dans cette situation; et le gouverneur, prenant plaisir à les montrer, lui dit qu'il croyait devoir faire subir ce châtiment à des traîtres qui avaient formé le dessein de surprendre le château et de le brûler. Leur complot avait été découvert. La plupart avaient mis le

feu à leurs propres maisons, et s'étaient retirés dans d'autres endroits de la côte. Mais comme ils avaient à se plaindre aussi du gouverneur et des Hollandais, leurs murmures éclataient sans cesse; et souvent ils pressaient Barbot d'implorer pour eux la protection de la France contre des tyrans dont le joug leur était insupportable.

Un jour que l'auteur était à déjeuner familièrement avec le gouverneur, il observa, par une fenêtre de la galerie, plusieurs canots de Mina, qui allaient chercher sur son vaisseau l'occasion de faire quelque commerce. Le gouverneur, qui les aperçut aussi, entra dans une furieuse colère, et menaça l'auteur de faire saisir son vaisseau. Barbot, pour l'apaiser, le pria d'envoyer demander à bord s'il n'y avait pas laissé une défense expresse de rien vendre aux nègres. Mais cette apologie même ne paraissant pas le satisfaire, il lui offrit de lui vendre le reste de sa cargaison; et le marché fut conclu sur-le-champ pour dix marcs d'or. Cette nouvelle causa beaucoup de chagrin à tous les nègres du pays (1).

A l'égard des Anglais qui ont formé des établissements sur la Côte-d'Or, on a déjà donné l'histoire de l'origine du progrès de leur commerce. Il ne nous reste, pour conclure cet article, qu'à joindre ici la liste des établissements européens qui existaient sur la côte de Guinée, de Benin et d'Angola vers le milieu du dix-huitième siècle, et pendant le période de temps qui renferme les voyages que nous avons analysés.

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 167. On n'a point de relations hollandaises de ces côtes.

TABLEAU DES ÉTABLISSEMENTS EUROPÉENS SUR LA CÔTE-D'OR.

Ancobra ou Ancober.	hollandais.	
Axim, fort Saint-Antoine.	hollandais.	1 lieue.
Frédérisckbourg (1).	danois.	5 lieues.
Akquedah (2).	hollandais.	
Dixcove (3)	anglais	8 lieues.
Brutto, fort Saint-Sébastien, ou Badensteyn (4).	hollandais.	3 lieues.
Takquerado (5).	hollandais.	3 lieues.
Suckondi ou Saccondé.	hollandais.	3 lieues.
Suckondi.	anglais	1 mille.
Sama ou Chama.	hollandais.	4 lieues.
Commendo.	anglais	5 lieues.
Commendo.	hollandais.	1 mille.
Mina, ou Saint-Georges del Mina	hollandais.	4 lieues.
Conradsbourg, ou Saint-Jago.	hollandais.	1 mille.
Château du cap Corse	anglais	3 lieues.
Phillips's Tower.	anglais	½ mille.
Fort Royal.	anglais	1 mille.
Pointe de la reine Anne (6).	anglais	1 lieue.
Fort Nassau à Mawri, ou Mouré.	hollandais.	2 lieues.

(1) Nommé aujourd'hui Hollandia sur la carte de Bowdich.

(2) Acoda, de la carte de Guinée de d'Anville.

(3) Les Hollandais écrivent Dikieschooft (Bosman, p. 16). C'est le même lieu que Insuma (lisez Infuma) de la carte de d'Anville, nommé Nfouma sur celle de Bowdich (1820).

(4) D'Anville met Boutri près de Batenstein, mais distingue ces deux lieux. D'Anville n'indique pas le fort Saint-Sébastien dans cet endroit; mais il en place un près de Chama, à l'embouchure de la rivière Suiger ou Saint-Jean. Batenstein signifie lieu profitable. Voyez Bosman, p. 18, édit. d'Utrecht, 1705.

(5) C'est Tacorari de d'Anville, le Taccarado de quelques cartes.

(6) Cette position et les deux qui précèdent ne sont point sur la carte de d'Anville.

Annischan (1)	anglais	2 lieues ½.
Anamabo	anglais	2 lieues.
Adja ou Agga	comptoir anglais	1 mille.
Cormantin, ou fort d'Amsterdam	hollandais	2 lieues.
Tantumquery (2)	anglais	7 lieues.
Apong (3)	hollandais	3 lieues.
Winnebah	anglais	5 lieues.
Barrako (4)	hollandais	6 lieues.
Shido (5)	comptoir anglais	4 lieues.
Acra, fort James	anglais	6 lieues.
Acra, fort Crèvecœur	hollandais	1 mille.
Acra, Christiansbourg	danois	2 milles.
Alampo, transporté à Rio-Volta (6)	comptoir anglais	5 lieues.
Quita (7)	comptoir anglais	15 lieues.
Whida, ou Fida, ou Juida (8)	anglais	20 lieues.
Jaquin, ou Jakim	comptoir anglais, abandonné	3 lieues.
Cabinda	anglais, détruit en 1723 par les Portugais	
Loango (9), ville et forts	portugais	

(1) Injiassan, de la carte de d'Anville.

(2) Cette position n'est point sur la carte de d'Anville; mais elle est sur les cartes anglaises de Postlethwayte (1746), de Purdy et d'Arrowsmith.

(3) Apam de d'Anville.

(4) Berku de d'Anville.

(5) Ne se trouve que sur la carte de l'ouvrage de Postlethwayte.

(6) N'est mentionné sur aucune carte.

(7) La situation de ce comptoir est omise sur toutes les cartes de d'Anville; mais elle se trouve sur les cartes anglaises d'Afrique d'Arrowsmith et de Purdy, en quatre feuilles.

(8) Juda de d'Anville.

(9) Cabinde, à l'embouchure du Zahire, et Loango plus au sud, ne sont plus compris dans les limites de la Guinée, et leur description appartient à un des livres suivants.

CHAPITRE V.

Résumé des observations des premiers voyageurs sur la Côte-d'Or.

Au long du rivage, la Côte-d'Or contient quinze royaumes, qui sont Adomir, nommé aussi Sakou et Avina (Awini de d'Anville); Axim, Ancober, Adom, nommé aussi petit Inkassan ou Warshes; Jabi ou Jabs, Commendo ou Guaffo, Fétu, Sabou, Fantin, Ackron, Angonna ou Angouirra; Abra ou Aquambous, Labbade, Ningo ou Lampi. On doit placer le commencement de cette côte à Rio de Sueiro da Costa, près d'Issini, parce que c'est le premier endroit où l'on achète de l'or, et sa fin à Lay, dans le pays de Lampi, à treize ou quatorze lieues d'Acra, parce qu'on n'y reçoit plus d'or que, par hasard, d'un peuple nommé Amaho, qui habite plus loin dans les terres.

Toutes ces régions contiennent un, deux ou plusieurs villes et villages sur le bord de la mer, entre ou sous les forts et les châteaux européens; mais les principales villes des nègres sont dans les terres, et beaucoup plus peuplées. Neuf de ces royaumes sont gouvernés par leurs propres rois (1), c'est-à-dire, par des princes qui ne prenaient, à l'arrivée des

(1) Bosman compte sept royaumes et quatre républiques.

Européens, que le nom de capitaines; les six autres sont des républiques indépendantes, sous la direction de leurs magistrats : les pays intérieurs ont aussi leurs rois ou leurs princes (1).

Sur la rivière d'Ancober, ou de Cobra, qui est proprement le premier pays de la Côte-d'Or, on trouve un grand nombre de villages, qui composent les trois différentes contrées d'Ancober, d'Aborrel où Abocrou, et d'Éguira (2). Ancober est une monarchie, et les deux autres sont des républiques. Les Hollandais ont eu, pendant plusieurs années, un fort à Éguira, et leur commerce y était d'autant plus considérable, qu'outre l'or qu'ils se procuraient des pays voisins, le canton d'Éguira avait ses propres mines : on y en découvrit de fort riches, tandis que Bosman commandait au fort d'Axim; mais les Hollandais perdirent cet établissement par une aventure fort tragique. Leur chef, ayant pris querelle avec un des principaux seigneurs nègres, le tenait assiégé dans l'enclos de ses propres édifices; enfin, le nègre, hors d'état de résister, après avoir tiré de l'or au lieu de plomb, fit connaître, par des signes, qu'il consentait à traiter, et donna des espérances considérables aux Hollandais : c'était un artifice de son désespoir, pour envelopper ses ennemis dans sa ruine. Il chargea un de ses esclaves de mettre le feu, dans un lieu qu'il lui marqua, lorsqu'il lui entendrait frapper la terre d'un coup de

(1) Barbot, p. 145.

(2) La carte de d'Anville (1729) fait mention d'Éguira, mais non d'Aborrel. Abocrou est sur sa carte de 1729.

pied; ensuite, ayant reçu les Hollandais pour négocier, il n'attendit pas long-temps pour donner le signal, et l'esclave suivit fidèlement ses ordres. Plusieurs barils de poudre, qu'il avait disposés pour cette exécution, firent sauter la maison et tous ceux qui avaient eu l'imprudence d'y entrer; le seul qui eut le bonheur de se sauver fut un esclave de la compagnie hollandaise, qui, se défiant de quelque trahison à la vue d'une mèche allumée qu'il découvrit, se hâta de sortir sans avoir averti ses maîtres, et porta la nouvelle de leur infortune au château d'Axim (1).

Huit lieues à l'est du cap Apollonia, on rencontre un village que les nègres nomment Ahxem, et les Hollandais Atsin ou Atchiem, mais que les Français ont changé en Axim pour éviter la dureté d'une prononciation trop gutturale (2). Barbot lui donne le nom d'Achembène, sans en expliquer la raison (3).

Suivant les idées de pouvoir établies parmi les nègres, le pays d'Axim était autrefois une puissante monarchie. L'arrivée des Brandbourgeois divisa les habitants : une partie se mit sous la protection de ces nouveaux hôtes, dans l'espérance de vivre avec plus de liberté; les autres, qui étaient les plus honnêtes gens de la nation, conservèrent leur attachement pour les Hollandais. Avant ce temps, Axim s'étendait l'espace de sept lieues depuis Rio da Cobra,

(1) Bosman, p. 12, ou p. 13 de l'édit. de 1705.
(2) Des Marchais, vol. 1, p. 25.
(3) Barbot, p. 149.

ou la rivière du Serpent, jusqu'au village de Boswa, un mille à l'ouest du fort hollandais, près du village de Boutray ou Boutro (1).

Ce canton produit beaucoup de riz, de melons d'eau, d'ananas, de cocos, de bananes, d'oranges, de limons des deux espèces, et d'autres fruits, et de légumes. Le maïs n'y est ni bon ni en abondance, parce que les terres sont trop humides : elles sont sujettes à des pluies si continuelles, que, suivant le proverbe du pays, il y pleut onze mois et vingt-neuf jours de l'année, c'est-à-dire qu'à peine y jouit-on d'un beau jour ; mais le riz et les arbres y croissent merveilleusement. On y trouve aussi une abondance extraordinaire de moutons, de chèvres, de vaches, de pigeons domestiques, et de toutes sortes de volailles, sans parler des singes et du vin de palmier (2), qui est excellent et à très bon marché. Cependant Smith assure que, depuis ce canton, la plus grande partie de la Côte-d'Or tire du blé des pays voisins, en échange pour son huile de palmier (3).

Axim est gouverné par un conseil de cabaschirs, qui sont les chefs du pays, et par les manceros, autre cour subalterne. La connaissance des affaires civiles appartient aux premiers ; mais tout ce qui concerne la paix, la guerre et la levée des taxes, regarde les deux corps, qui se réunissent alors dans une seule assemblée. Les cabaschirs sont accusés de se laisser

(1) Bosman, p. 35, et Barbot, *ubi sup.*
(2) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 148.
(3) Smith, *Voyage en Guinée*, p. 147.

souvent corrompre dans le jugement des causes; ils tiennent leur cour sans avocats et sans procureurs, mais ils examinent les témoins. Le meurtre et l'adultère sont punis sévèrement lorsque le coupable est pauvre; s'il est riche, il en est quitte pour une amende. La seule punition pour le vol est de restituer les biens dérobés, ou de payer une amende proportionnée à la qualité du coupable. Dans les cas de dette, le créancier peut prendre au débiteur le double de la valeur; mais l'exercice de cette loi passe pour une oppression cruelle, et l'on se contente ordinairement de la restitution ordonnée par les juges.

Le pays d'Axim est rempli de villages, grands et peuplés, les uns sur le bord de la mer, d'autres plus loin dans les terres. Les principaux de ceux qui bordent la côte sont, Achombène (1), près du fort hollandais de Saint-Antoine, et Pockquesoe, près du mont Mamfro (2), au cap Tres-Puntas. Les terres y sont fort bien cultivées, et la plupart des habitants assez riches, par le commerce de l'or, qu'ils entretiennent depuis long-temps avec les Européens; mais les longues guerres qu'ils ont eues à soutenir contre les nègres d'Ante ou d'Adom, l'ont beaucoup diminué depuis 1681.

La ville ou le village d'Achombène (3) est située sous le canon du fort hollandais. Elle a, par derrière, un bois qui s'étend sur le penchant d'une colline.

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 148. La carte de d'Anville (1775) ne fait pas mention de ce nom sous aucune forme.

(2) Ou Mantrou, ou Mamsro, selon Bosman, p. 8, et la carte de d'Anville (1775).

(3) Les autres voyageurs la nomment Axim.

Entre la ville et la mer, le rivage est spacieux et d'un beau sable. Les maisons d'Achombène sont séparées par un grand nombre de cocotiers et d'autres arbres, qui sont plantés à d'égales distances. Ces arbres, joints à l'étendue de la perspective, rendent le fort hollandais un des plus agréables établissements de toute la Guinée; mais cet avantage est diminué par l'humidité de l'air, qui rend le pays fort malsain, surtout dans la saison des pluies.

La petite rivière d'Axim traverse la ville des nègres; mais elle a si peu d'eau qu'à peine la distingue-t-on à son embouchure, qui est fort près du fort. Elle vient du pays d'Éguira. Le rivage de la mer est défendu par quantité de grands et de petits rochers, plus ou moins éloignés de la côte; ce qui en rend l'accès fort dangereux par le battement continuel des vagues. La plupart des habitants s'exercent à la pêche. Ils ont l'art de faire de grands canots, qu'ils vendent aux étrangers pour la commodité du débarquement au long des côtes (1).

Les nègres d'Axim sont fort industrieux. La pêche, l'agriculture et le commerce les occupent continuellement; ils se livrent surtout à la culture du riz, dont ils transportent une quantité incroyable sur toute la Côte-d'Or; en échange, ils rapportent du millet, des ignames, des patates et de l'huile de palmier. A l'égard de l'or, leur principal commerce est avec les vaisseaux d'interlope anglais et zélandais; malgré les rigoureuses lois des Hollandais du fort, ils trouvent le moyen de tromper la vigilance du gouver-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 249.

neur; de sorte que la compagnie de Hollande ne tire pas la centième partie de l'or du pays (1).

Le fort de Saint-Antoine est situé sur un rocher, qui s'avance dans la mer en forme de péninsule. Il est environné de tant d'autres rocs, que l'accès en est impossible de tout autre côté que celui de la terre, qui est fortifié par des parapets et un pont-levis, avec une batterie de gros canon. Le rocher étant fort étroit, la place ne peut avoir beaucoup d'étendue. A quelque distance en mer on la prendrait pour une grande et seule maison blanche; mais à deux milles du rivage, rien n'est plus agréable que la perspective du fort, de la ville d'Achombène, du bois qui est par derrière, et de tous ces rochers d'inégale grandeur qui bordent la côte. Dans les temps de guerre, l'usage des habitants est de mettre leurs femmes, leurs enfants et leurs richesses en dépôt sur quelqu'un de ces rochers, pour sauver du moins ce qu'ils ont de plus précieux lorsque la fortune les abandonne.

Les Portugais, qui ont bâti le fort de Saint-Antoine, s'étaient d'abord établis, pendant le règne d'Emmanuel, sur une petite pointe qu'ils ne purent conserver long-temps contre les attaques des nègres. Ils se virent forcés de transporter leur établissement sur le rocher, d'où ils furent chassés le 2 de janvier 1642 par les Hollandais. Ensuite la guerre ayant cessé entre le Portugal et la Hollande, ce fort demeura, par le traité, à la compagnie hollandaise des

(1) Bosman, p. 6, ou p. 7 de l'édit. 1705.

Indes Occidentales, qui en est encore en possession (1).

Quoique le fort Saint-Antoine ait peu d'étendue, il est fort bien bâti et capable d'une bonne défense. Sa forme est triangulaire. Le fort d'Axim est sujet au même inconvénient que tous les autres établissements de la côte; c'est-à-dire que la violence des pluies altérant beaucoup les murs, il demande des réparations continuelles. Les Hollandais ont, près de la ville, un réservoir de ciment qui sert aussi pour Mina et leurs autres forteresses. Ce ciment est composé d'écailles d'huîtres, dont l'abondance est extrême sur la côte.

Des Marchais ajoute quelque chose à la description de ce fort. Après avoir remarqué que les Français (2) possédèrent Axim long-temps avant les Portugais, et que ceux-ci ayant formé leur premier établissement en 1515, sous le règne de leur roi Emmanuel, furent ensuite chassés par les Hollandais, il représente le fort Saint-Antoine comme une double redoute carrée, qui paraît haute du côté de l'ouest, mais qui ne peut être aperçue à l'est et au sud, parce qu'elle est cachée de ces deux côtés par un grand rocher. Sa situation est à l'est de la rivière du même nom, que les Portugais appellent Rio Manco. Cette rivière est à peine navigable pour les canots; mais elle roule de l'or dans son sable. Les habitants, continue le même voyageur, font leur principale occupation de chercher ce précieux métal, et plongent

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 149.

(2) Il entend les Normands. Des Marchais, t. 1, p. 251.

quelquefois l'espace d'un quart d'heure ; mais la violence de cet exercice leur cause souvent de fâcheuses ruptures, qui deviennent mortelles ou incurables, parce qu'ils n'ont pas l'art des bandages. Leur méthode est de plonger, la tête la première, en tenant à la main une calebasse qu'ils remplissent de sable ou de tout ce qui se trouve au fond de l'eau. Ils répètent ce travail jusqu'à ce qu'ils soient fatigués ou qu'ils croient avoir tiré assez de matière. Alors s'asseyant sur la rive, ils mettent deux ou trois poignées de leur sable dans une gamelle de bois ; et la tenant dans la rivière, ils remuent le sable avec la main, pour faire emporter les parties les plus légères par le courant de l'eau. Ce qui reste au fond de la gamelle est une poudre jaune et pesante, qui est quelquefois mêlée de grains beaucoup plus gros. C'est ce qu'on appelle l'or lavé. Il est ordinairement fort pur ; et celui d'Axim passe pour le meilleur de toute la côte. On ne saurait douter que la rivière d'Axim et tous les ruisseaux qui s'y joignent n'aient passé par des mines d'or, d'où ils entraînent dans leurs flots de petites parties de ce métal. Dans la saison des pluies où l'eau grossit beaucoup, les nègres en trouvent de plus grosses et plus abondamment que dans les autres saisons. Mais les Hollandais n'épargnent rien pour exclure les autres nations de ce commerce, et la difficulté de les tromper est d'autant plus grande pour les nègres, que le village d'Achombène ou d'Axim est sous le canon du fort Saint-Antoine. C'est ce qui rend le gouvernement de Hollande fort odieux sur toute la côte (1).

(1) Des Marchais, t. 1, p. 255.

L'opper Koopman, ou le chef du comptoir d'Axim, est le principal officier de cette contrée, après le gouverneur général de Mina. Il s'attribue tous les droits de l'autorité souveraine. Il juge les causes des nègres. Il reçoit les amendes et les distribue aux personnes intéressées en prélevant ses propres droits, qui sont toujours considérables. Qu'un nègre soit condamné à cent livres d'amende, ses droits montent aux deux tiers, et le reste est pour l'assemblée des cabaschirs. Mais, dans le cas de meurtre, de vol ou de dette, les trois quarts de la somme appartiennent à l'accusateur, et le dernier quart tourne au profit du facteur ou des cabaschirs, qui le divisent en trois parts, deux pour le premier, et la troisième pour les autres. Les pêcheurs paient aussi le huitième de leur pêche; ce qui produit encore une somme assez considérable au facteur (1).

Trois lieues à l'est du fort Saint-Antoine, on trouve le mont Mansro ou Mamsro, près duquel est un village nommé Pocquesoe (2), grand et bien peuplé, dont le chef ou le capitaine était alors connu sous le nom de John ou Jean. Cette habitation est la même qu'Atkins nomme la ville de John Conny; il la place à trois milles du lieu de l'aiguade. Elle est grande, dit-il, et bâtie aussi proprement que les maisons de village au nord et à l'ouest de l'Angleterre. Chacun a ses cocotiers autour de ses cases. L'usage du peuple est de s'asseoir dans les rues pour vendre des noix de coco, des limons, du blé d'Inde, et du kan-

(1) Barbot, p. 150, et Bosman, p. 8.
(2) Pocquesou sur la carte de d'Anville.

key, qui est une sorte de pâtisserie. Elle est composée de blé d'Inde, que les femmes pilent d'abord dans un mortier; ensuite, y mêlant un peu d'eau et de vin de palmier, elles recommencent à le broyer encore sur une grande pierre, qu'on voit pour cet usage à la porte de chaque maison. On divise cette pâte en gâteaux, qu'on fait cuire à l'eau ou sous la cendre; et les voyageurs assurent que c'est un aliment fort agréable et fort nourrissant (1).

Le mont ou la colline Mansro est un lieu fort commode pour un fort, par sa situation, qui est près de la première pointe du cap Tres-Puntas. C'est là que les Brandebourgeois ou les Prussiens ont leur principal établissement, nommé Fredericksbourg (2), qui est grand et bien bâti, avec quatre batteries montées de quarante-six canons.

Le gouverneur (3), qui se qualifie de directeur-général pour l'électeur de Brandebourg, présidait sur tous les comptoirs prussiens à Tacrama ou Crema, au fort d'Acoba, nommé fort Dorothée, et aux loges de Popo et de Juida, ou Whidah. On lit encore dans Barbot quelques remarques sur l'origine de cet établissement, tirées de la relation d'un directeur d'Embden. En 1682, l'électeur de Brandebourg envoya deux frégates sur la Côte-d'Or; l'une de trente-deux pièces de canon et de soixante hommes; l'autre de cinquante hommes et de dix-huit pièces. La première était commandée par le capitaine Mathieu de Vos, et la

(1) Atkins, p. 77.

(2) Ce fort se nomme aujourd'hui Hollandia.

(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 431.

seconde par le capitaine Phillip Peter Blanco. Ils arrivèrent au cap Tres-Puntas dans le cours du mois de mai; et débarquant au Mont-Mansro, qui se nomme aussi Montfort, ils y élevèrent les enseignes de Brandebourg. Blanco, qui connaissait les usages et le caractère des habitants, employa son crédit avec tant d'adresse, qu'il obtint des cabaschirs la liberté d'élever un fort sur la colline et d'établir un commerce réglé dans le pays. Après avoir débarqué son canon, et fait quelques retranchements revêtus d'une palissade, il bâtit un petit nombre de maisons, où il laissa des munitions, des vivres, et des marchandises. Ensuite il remit à la voile pour Hambourg, avec les deux frégates. Quelques cabaschirs s'étant déterminés à l'accompagner dans ce voyage, il les conduisit à Berlin, où l'électeur les reçut avec beaucoup de caresses, et leur fit voir tout ce qui pouvait exciter leur admiration à sa cour et dans son armée; mais il les renvoya bientôt au cap Tres-Puntas, sous la conduite du même Blanco, qui acheva le fort et demeura revêtu du gouvernement. Il y plaça trente-deux pièces de canon, et le nomma Groote Fredericksbourg, ou grand Fredericksbourg, à l'honneur de son souverain (1).

Bosman nous apprend les noms de sept gouverneurs de ce fort, qu'il y vit successivement. Le sixième, qui se nommait Jean Vistor, était un homme de si peu de jugement, que, par l'imprudence de son administration, les affaires tombèrent en décadence. Enfin les nègres, s'étant soulevés contre lui,

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 431.

se saisirent de sa personne, lui cassèrent les jambes, le noyèrent dans la mer, et lui nommèrent un successeur. Ainsi les Prussiens, dont le pouvoir ne faisait que s'affaiblir, prirent la résolution d'abandonner toutes leurs espérances. Le 28 mars 1708, sir Dalby-Thomas, gouverneur anglais du cap Corse, fit avertir la compagnie d'Afrique que le roi de Portugal offrait au roi de Prusse quarante mille livres sterling pour son fort (1). Cependant ce ne fut qu'en 1720 que les Prussiens l'abandonnèrent. Aussitôt qu'ils furent partis, Jean Conny, cabaschir de la même contrée, s'en mit en possession, et soutint l'attaque des Hollandais, dont on a déjà lu le récit (2).

Des Marchais raconte que les Prussiens quittèrent Fredericksbourg en 1720, et qu'ils le mirent entre les mains de Jean Commain (3) (le même que Jean Conny), roi du cap Tres-Puntas. Il ajoute qu'en 1729, cette place fut attaquée par les Hollandais de Mina, qui avaient embarqué toutes leurs forces sur trois grands vaisseaux qui leur servaient de gardes-côtes. Ils allèrent mouiller devant le fort, et débarquèrent d'abord quelques officiers pour conférer avec le roi sur un droit de vente qu'ils s'attribuaient. Ils produisirent même le contrat qu'ils avaient avec les Prussiens. Mais le prince nègre leur répondit qu'il connaissait peu ces sortes de marché; que les Prussiens lui avaient fait présent du fort, et n'avaient

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 431.

(2) Ils prétendaient l'avoir acheté du roi de Prusse, avec Arguima, pour la somme de trente mille livres sterling.

(3) Des Marchais, t. I, p. 257.

d'ailleurs aucun droit sur une place bâtie dans ses terres; enfin qu'il était résolu de la conserver pour les Français, et de n'avoir rien à démêler avec les Hollandais. La conférence étant ainsi rompue, les Hollandais s'approchèrent du rivage, et commencèrent leur attaque par une furieuse canonnade. Ensuite leur commandant, qui était le gouverneur de Mina, fit une descente à la tête de ses troupes. Il fut reçu de bonne grâce par le roi nègre, qui lui tua cent cinquante hommes, et qui força le reste de se rembarquer. Le gouverneur même et le commandant de la flotte revinrent dangereusement blessés. Pendant l'attaque, un vaisseau français nommé la Princesse, de Rochefort, commandé par le capitaine Morel, était à l'ancre dans la rade. Il s'approcha du rivage, après le départ des Hollandais, et fut civilement reçu par le roi, qui lui offrit le fort et sa protection. Ils convinrent, par un traité formel, qu'il y resterait huit Français, avec l'enseigne de leur nation, en attendant l'occasion d'y former un meilleur établissement. Mais Morel était d'un caractère timide, qui lui fit craindre d'abandonner ces hommes à la discrétion des nègres. Aussitôt qu'il fut retourné à bord, il prit le parti de remettre à la voile.

Des Marchais prétend que la situation de Fredericksbourg est une des plus avantageuses de toute la côte. L'ancrage y est bon et le débarquement facile. Il n'y a point de barre qui ferme l'entrée de la rivière. Le climat est sain, le pays riche et bien cultivé. Quoique les habitants excellent à plonger, et qu'ils acquièrent beaucoup d'or par cette méthode, ils n'en sont pas moins laborieux pour la culture

des terres. Outre le commerce de l'or, qui est fort considérable, ils exercent celui de l'ivoire et des esclaves. Une autre de leurs richesses est le sel que leurs femmes font dans leur temps de loisir. Le gouvernement du pays est bien réglé, et les nègres ont des principes d'humanité et de justice. En un mot, leur commerce n'a pas moins d'agrément que d'utilité (1).

Toutes ces raisons font conclure à l'auteur qu'il serait fort important, pour les colonies françaises, que leur nation possédât le fort de Fredericksbourg; il ajoute que, dans la même persuasion, les directeurs de la compagnie française ordonnèrent au capitaine d'un vaisseau qui faisait voile pour cette côte, d'y laisser une garnison et des marchandises propres au commerce. Mais cet officier perdit ou négligea l'occasion d'exécuter cet ordre. A son retour, il apporta pour excuse qu'ayant manqué le cap, les vents et les courants ne lui avaient pas permis de regagner cet avantage après l'avoir perdu. Les Hollandais ont été plus attentifs à leurs intérêts. Loin d'être découragés par leurs anciennes disgrâces, ils ont fait de nouveaux embarquements; ils ont recommencé le siége du fort, et, malgré la vigoureuse résistance des nègres, ils ont emporté la place (2), et s'y sont établis avec une bonne garnison. Ils faisaient le siége lorsque l'auteur passa par Mina, en 1725 (3).

(1) Barbot dit, au contraire, que le commerce du cap Tres-Puntas est d'un avantage médiocre, parce que les habitants sont trompeurs et qu'ils altèrent l'or.

(2) On a déjà rapporté cet événement.

(3) Des Marchais, vol. 1, p. 256.

Le cap Tres-Puntas a reçu ce nom des Portugais, à cause des trois pointes ou des trois collines dont il est composé. Elles sont à peu de distance l'une de l'autre; et, dans les deux intervalles, elles forment deux petites baies (1) où l'on peut jeter l'ancre. Le sommet de chaque pointe est orné d'un petit bois qui s'aperçoit de fort loin. Sa situation est à quatre degrés dix minutes de latitude du nord (2). Le rivage des deux baies présente trois villages, Acoba ou Acora, Accuon, et Infiama (3). Les Anglais donnent au dernier, ou plutôt au comptoir qu'ils y ont établi, le nom de Dickscove (4).

Acora, ou Acoba, ou Accoda, est au fond de la première baie en arrivant du côté de l'ouest. Accuon (5) est situé sur le penchant de la pointe ou de la colline du milieu. Dickscove est dans un petit golfe, formé par la terre, entre la même pointe et Accuon.

Quelques voyageurs prétendent que ces trois villages appartiennent au petit roi de Warshas, ou du petit Inkassan, pays situé entre Axim et Anta (6). Toute cette contrée est montagneuse et couverte de forêts. Entre les arbres, on estime beaucoup une sorte de bois jaune dont on fait des chaises et des

(1) Barbot a donné une vue de ce cap, p. 151.

(2) Barbot dit quatre degrés quinze minutes, p. 150.

(3) Sur la carte de d'Anville, Insuma, p. 150. Dans Bosman, Infuma.

(4) Barbot écrit Dikisko. Bosman, p. 16, écrit Dikieschooft.

(5) Barbot écrit Accuon, et non Ackron, que Prevost a mis par erreur.

(6) Suivant la carte de *North Western Afrika* de Bowdich (1820), ces positions seraient dans le royaume de Ahanta, qui est l'Anta de notre texte, l'Hanté de la carte de d'Anville. Warsaw est un peu plus reculé dans les terres et au nord d'Ahaata.

tables. Le canton d'Acora (1), derrière le fort prussien, est rempli de cette espèce d'arbres.

Outre le grand Fredericksbourg, les Prussiens avaient un autre établissement dans le voisinage, près d'un village nommé Tacrama ou Crema, au milieu du cap Tres-Puntas. Ils l'avaient bâti, en 1674, pour la sûreté des aiguades voisines. L'artillerie de ce fort ne montait qu'à six canons; et dans le temps que tout le pays était sous la protection d'un gouverneur prussien, elle servait aussi à écarter les vaisseaux étrangers que l'espérance du commerce amenait dans la baie. Cependant, en 1701, le gouverneur accordait, pour dix livres sterling, la liberté d'y prendre de l'eau et du bois.

Le petit fort nommé Dorothée est près d'Acora (2), village à trois lieues du cap, vers l'est. Il reçut, en 1690, des augmentations considérables par les soins des Hollandais, qui en avaient chassé les Prussiens en 1683. Huit ans après, c'est-à-dire en 1698, la compagnie de Hollande le rendit aux Prussiens, qui l'ont encore augmenté et fortifié de divers ouvrages. L'édifice consiste dans une seule maison, à toit plat, sur lequel on a placé deux batteries d'environ vingt canons. Les logements y sont en assez grand nombre, mais la fabrique du bâtiment est fort légère (3).

A Dicksécove (4), qui se nomme proprement In-

(1) Barbot, p. 150, écrit Acor, et deux lignes après Acora et Acoba.

(2) D'Anville et Bosman écrivent Acoda, et Bowdich Accoda.

(3) Barbot, p. 432; et Bosman, p. 10.

(4) Les Anglais l'appellent aussi Dickisko, et plus communément Dixcové, et les Hollandais Dikieschoofft.

fiama (1), les Anglais ont bâti un petit fort en 1691, après avoir disputé plusieurs fois le terrain aux Brandebourgeois, qui y avaient élevé quelque temps auparavant les enseignes électorales. Ce fort ne fut achevé que dans l'espace de six ans; ce qui n'empêchait point qu'il ne fût si peu considérable, qu'à peine méritait-il le nom de forteresse. Barbot se rappelle d'avoir entendu souvent les plaintes des Anglais, qui n'y trouvaient pas beaucoup d'avantages pour le commerce, et qui accusaient les habitants du pays d'autant de mauvaise foi que de férocité et de barbarie. Si l'on prétend les soumettre par la violence, ils savent l'employer aussi pour la repousser; et depuis quatre ou cinq ans, dit l'auteur (2), ils ont failli plusieurs fois d'emporter le fort par un siége. A la fin ils ont réduit les Anglais à les respecter, ou du moins à les laisser libres; et cette convention a produit entre eux une si étroite alliance qu'ils s'unissent à présent pour tromper les marchands étrangers, en altérant l'or qu'ils leur vendent. Cette fraude s'exerce sur les Anglais même, comme il est arrivé depuis peu à deux petits bâtiments de cette nation, dont l'un changea sa cargaison, qui était d'environ dix-sept cents livres sterling, pour une grosse quantité de faux or, qui lui fit perdre tout le fruit de son voyage. L'autre ne fut guère mieux traité; et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les Anglais du pays eurent autant de part à cette friponnerie que les nègres. Elle est devenue si commune, qu'on en voit

(1) Bosman écrit Infuma, p. 16.

(2) Barbot écrivait en 1702.

chaque jour des exemples; mais l'auteur ne dit pas que les Anglais y soient toujours mêlés. Cependant il croit que, pour l'instruction des marchands de l'Europe, on devrait appeler ce lieu la fausse monnaie de l'Afrique. On y pousse l'infidélité jusqu'à l'honorer du nom de commerce, qu'elle doit porter en effet, puisque du temps de l'auteur la valeur reçue de douze livres sterling en or était un écu en or véritable (1).

Barbot dit que le fort anglais de Dickscove est situé deux lieues à l'est de Dorothée, qu'il est sur le bord de la mer, et que sa forme est carrée. Il est bâti de pierre et de ciment. Ses deux bastions, qui font sa principale force, sont montés de douze pièces de canon. On y a pratiqué une citerne pour l'eau de pluie. La garnison est ordinairement composée de seize blancs, et de quatorze gromettes, qui sont aux gages de la compagnie (2).

En 1726, Dickscove avait changé de face, puisque Smith le trouva revêtu de fortifications belles et régulières, avec quatre batteries montées de vingt canons. Ce fort, comme tous ceux de la même côte, est subordonné au château du cap Corse. Les commandants de ces petits comptoirs fortifiés ont droit de porter le pavillon de Saint-Georges, qui est d'argent à croix de gueule, au lieu que celui des gouverneurs généraux, à Jamesfort sur la Gambra, à Sierra-Leone, au cap Corse, et à Juida, est le pavillon de l'Union (3). Les deux villages qui sont près de Dick-

(1) Bosman, p. 14, ou 17 de l'édit. 1705. Utrecht.
(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 433.
(3) C'est le pavillon de la compagnie.

scove ont pour chef un cabaschir, qui arbore aussi le pavillon de Saint-Georges sur sa maison lorsqu'il le voit sur le fort, pour faire connaître l'affection qu'il porte aux Anglais.

La petite baie, ou plutôt l'anse de Dickscove, est également commode pour l'ancragé et pour le débarquement. Le fort a plusieurs jardins, où l'agrément et l'utilité se trouvent réunis (1).

§ II.

Pays d'Anta et de Jabi, avec leurs villes et leurs forts.

Le royaume d'Anta, selon Barbot, que les nègres appellent Hante, commence au village de Bœsira ou Boswa (2), huit milles à l'est d'Acora. Sa situation est entre Infiama et le cap de Botro ou Botrou (3). Il s'étend à l'est jusqu'à Sama ou Jabi (4), où il borde le pays de Jabs ou Chama. Du côté du nord, il a le pays d'Adom, celui de Mompa au nord-est, celui d'Éguira ou d'Iguira au nord-ouest, celui d'Inkassan et d'Axim à l'ouest, et l'Océan au sud et au sud-est. Sa longueur de l'est à l'ouest est d'environ dix lieues. Il est montagneux et couvert de grands arbres, entre lesquels il y a de fort gros villages (5).

(1) Smith, p. 119.

(2) Bosman l'appelle Boeswa, p. 15.

(3) Barbot écrit Boetroe, d'après l'orthographe hollandaise; et d'Anville, Boutri.

(4) Chama de d'Anville.

(5) Barbot, p. 151.

Autrefois il était divisé en haut et bas Anta, dont Axim faisait la première partie. Ses habitants étaient une nation nombreuse et guerrière, que le goût du pillage armait souvent contre les Hollandais; mais ses guerres continuelles avec les nègres d'Adom et des autres pays voisins l'ont tellement affaiblie, qu'elle ne conserve plus aucune trace de son ancienne gloire (1).

Le terroir du pays d'Anta est fort bien arrosé. Il produit d'excellent riz, du maïs de la meilleure espèce, des cannes à sucre, des ignames, et des patates beaucoup plus grosses que dans aucun autre endroit de la côte, surtout vers la rivière de Boetroe, ou Boutrou, où les plantations produiraient autant de richesses qu'en Amérique, si la terre était mieux cultivée. Il donne aussi les meilleures sortes d'huile et de vin de palmier, des noix de coco, des ananas, des oranges et de petits limons. On y trouve toutes sortes d'animaux sauvages et privés, avec un grand nombre d'éléphants. Les serpents y sont en fort grand nombre (2), et quelques uns de la longueur de vingt-quatre pieds; mais les mêmes guerres, qui ont détruit les habitants, ont réduit le pays à la plus misérable condition. Les terres demeurent incultes, tandis qu'une poignée de nègres qui s'en attribuent encore la possession, viennent se réfugier sous le canon du fort hollandais de Boetroe. Avant les ravages de la guerre, l'auteur allant d'Axim à Boetroe ne pouvait rassasier ses yeux de la vue d'une multitude

(1) Bosman, p. 14, ou p. 15 de l'édit. d'Utrecht.
(2) Barbot, *ubi sup.*

de villages bien peuplés, de l'abondance des grains qui couvraient les campagnes, et de celle des bestiaux qui s'engraissaient tranquillement dans les plus fertiles pâturages. L'air de Boetroe est le plus sain du pays (1). Mais la plus belle partie du pays d'Anta est entre Acora ou Acoba, et Boetroe. Elle est arrosée par une rivière qui vient de l'intérieur des terres, et qui va se jeter dans la mer près du fort hollandais. Ses rives sont bordées de fort grands arbres qui la couvrent entièrement de leur ombre. Les mangliers qui croissent sous ces arbres sont chargés d'huîtres. La rivière est navigable l'espace de quatre lieues; mais Bosman s'assura, par sa propre expérience, qu'elle est bouchée plus loin par quantité de rocs et de chutes d'eau. On y voit des deux côtés une multitude innombrable de singes. L'auteur en apporta quelques uns à Paris, où ils furent regardés comme les plus beaux qu'on y eût jamais vus (2).

Les principaux villages du pays d'Anta au long de la côte, sont Boetroe ou Boutri, Poyera ou Petri-Grande (3), Pando (4), qui surpasse tous les autres en grandeur, Sukkonda ou Sacconde, Anta et Sama ou Chama; tous lieux célèbres pour le commerce.

Boetroe, ou Boutry, ou Boutrou, est situé sur une petite rivière, au pied d'une haute colline, sur laquelle les Hollandais ont un petit fort irrégulier, de forme

(1) Bosman, p. 17, 18 et 19, écrit Boutro et Boutry.

(2) Bosman, p. 18; et Barbot, t. v, p. 433 et 161.

(3) N'est point sur la carte de d'Anville, et ne se trouve que sur celle de Belin, pour l'Histoire générale des Voyages.

(4) Popompando de la carte de d'Anville.

oblongue, et divisé en deux parties, dont chacune est défendue par une batterie de quatre petits canons. Il fut bâti par un officier nommé Carolof, qui était alors au service des Hollandais (1), et qui obtint du roi d'Auta la permission de former cet établissement en payant un petit tribut. Il le nomma Badenstein ou Batenstein. Les deux batteries commandent le village de Boetroe ou Boutrou, qui n'est que médiocrement peuplé, et qui n'a guère de commerce qu'avec les nègres d'Adom (2), d'où il reçoit quelquefois de l'or. En 1682, tandis que Barbot était dans le pays, on n'y était pas encore revenu des horreurs de la guerre, qui n'avait fini que l'année d'auparavant, et qui avait jeté beaucoup de langueur dans les affaires, et dépeuplé le pays. Dans plusieurs grands villages il ne restait pas plus de dix familles.

Bosman dit que Boetroe est habité par un peuple doux et de bonne foi, fort différent de celui d'Infiama (3). Le 29 de juin 1708, les Hollandais commencèrent à choisir des terres pour former des plantations de cannes à sucre, et leur général envoya un vaisseau à Juida, pour en apporter deux cents esclaves qu'il destinait à ce travail. Il attendait aussi des matériaux par la première flotte de Hollande, et sir Dalby Thomas fit craindre à la compagnie que, si leur entreprise avait quelque succès, elle ne fût fort

(1) Ce Carolof, que Barbot ne fait pas mieux connaître, passa, dit-il, dans la suite au service de France. Voyez Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 151 et 433.

(2) Bosman, p. 15, ou p. 18. Batenstein signifie lieu profitable.

(3) Infuma dans l'original.

préjudiciable au commerce des îles anglaises de l'Amérique (1).

Le roi d'Anta fait sa résidence à quatre lieues du fort hollandais. Il est rarement en paix avec les nègres d'Adom, dont le pays s'étend entre les rivières de Sama et de Cobra (2), qui sont à vingt lieues l'une de l'autre. Les Hollandais regardent l'air de Boetroc comme le plus sain de toute la Côte-d'Or.

Poyera ou Petri-grande, et Pandos ou Pampenay (3), deux villages entre Boetroe et Tacorari, ont peu de réputation pour le commerce; ils sont habités presque uniquement par des pêcheurs et des laboureurs. Le pays voisin produit beaucoup de maïs : on reconnaît ces deux villages, en mer, à un grand rocher qui est près du rivage.

Tocorari ou Tacoravi (4), que les Anglais nomment Taccoradi, est la principale ville de la côte : sa situation est au sommet d'une colline, qui s'avance dans la mer au sud-est, environnée de plusieurs rocs, les uns sous l'eau, d'autres au-dessus, jusqu'à deux milles du rivage; ils sont fort remarquables au battement des vagues. Lorsqu'on a passé ces rocs, la ville se découvre aisément. Le pays qui est par derrière ne le cède point à celui de Boetroe pour l'agrément : ce sont des plaines et des vallées délicieuses, ornées de grands arbres et de charmants bosquets.

(1) Bosman, p. 433.
(2) Le même, p. 26, écrit Rio-Cobre.
(3) Barbot, p. 152. Popompando de d'Anville.
(4) Des Marchais, t. 1, p. 264, Tacoravi; Bosman, p. 21, Tocorari; Villault p. 160, écrit Ta-Korai.

On y remarque, à chaque pas, les traces de divers animaux. Les Hollandais avaient autrefois, près de Tocorari, un fort nommé Witsen, que les Anglais prirent d'assaut en 1664, sous le commandement du capitaine Holmes; l'année suivante, il fut repris par les Hollandais, sous Ruyter, qui le fit sauter comme une place de peu d'utilité; mais ce fut après avoir passé tous les habitants au fil de l'épée et brûlé la ville. On voyait encore les ruines du fort, qui avait été possédé successivement par les Anglais, les Hollandais, les Danois, les Suédois et les Brandebourgeois (1). Quelques auteurs ont prétendu que, dans l'origine, il avait été bâti par des marchands de leur nation; mais, après quantité de recherches, Barbot déclare que cette opinion ne lui paraît fondée sur aucune preuve (2).

Les naturels du pays ont la réputation de faire les meilleurs et les plus grands canots de toute la Guinée : on en voit de trente pieds de long et de sept ou huit pieds de largeur, quoiqu'ils soient composés d'un seul tronc d'arbre; ils portent dix ou douze tonneaux de marchandises, et dix-huit ou vingt rameurs. Les vaisseaux européens, qui vont faire le commerce sur les côtes de Juida et d'Ardra, achètent ordinairement quelques uns de ces canots pour la commodité du débarquement : le prix des plus grands est de quarante ou cinquante livres sterling en marchandises. On a si mauvaise opinion de la

(1) Bosman, p. 23, édit. d'Utrecht.

(2) Villault, p. 124, et des Marchais, p. 134, assurent que les Normands y établirent un comptoir.

bonne foi des habitants de Tocorari, qu'à la réserve des canots, on fait peu de commerce avec eux, quoique l'ancrage soit fort bon dans leur baie : la rivière de Saint-Georges vient s'y décharger, une lieue à l'est de la ville. On trouve, sur toute cette côte, quantité de grandes huîtres, dont les écailles servent à faire une sorte de chaux : elle est fort utile aux Anglais pour les édifices qu'ils ont dans toutes ces contrées : en 1707, les Hollandais, dans la seule vue de leur ôter ce secours, bâtirent ici un fort de sept ou huit canons, avec une garnison pour la garde des huîtres (1).

Bosman raconte que, dans les guerres d'Anta et d'Adom, Tocorari fut détruit, et que, de son temps, il n'y restait qu'un fort petit nombre d'habitants (2).

Le village de Succonda, ou Saconde, est situé dans l'autre coin de la même baie; il est riche en or, et renommé par la douceur et la pureté de l'air : on le place seize milles au-dessus de Boetroe. Avant les guerres d'Adom et d'Anta, Succonda était un des plus puissants villages de toute la côte; mais, ayant eu le sort de la plupart des autres, ses habitants dispersés ont eu beaucoup de peine à se rassembler, et c'était depuis peu qu'on avait commencé à le rebâtir. Le pays, dans l'espace de huit ou dix milles aux environs, n'est pas moins agréable que les précédents ; les vallées y sont si belles, que l'imagination ne peut rien se représenter qui en surpasse l'agrément. Bosman fait la peinture d'une plaine qu'il regarde comme le chef-d'œuvre de la nature; mais, de si beaux lieux

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 433.
(2) Bosman, p. 24, édit. d'Utrecht, 1705.

étant mal habités depuis la guerre, on n'y rencontre que des traces de cerfs, d'éléphants, de tigres, de chats sauvages, et d'autres animaux féroces.

On trouve près de Succonda (1) une chaîne de rocs qui, partant de la pointe ouest, s'avance l'espace d'une lieue dans la mer (2), et rend l'eau fort paisible et fort unie dans toute cette étendue.

Les Français y avaient autrefois un établissement. Aujourd'hui, dit Atkins, les Anglais et les Hollandais y ont bâti deux forts, c'est-à-dire, un pour chaque nation. Celui de Hollande, qui se nomme Orange, fut élevé avant l'année 1682; l'autre, quelques années après. Ils sont de la même forme, à la portée du mousquet l'un de l'autre. Au mois de septembre 1694, le fort d'Orange fut surpris et pillé par les nègres, qui massacrèrent immédiatement l'équipage d'un petit bâtiment hollandais que son malheur avait amené dans cette rade. En 1698, le fort anglais essuya le même sort (3). Il avait été construit par le capitaine Henri Nurse, agent de la compagnie d'Afrique (4); et le nom de cet officier en faisait foi dans une inscription qu'il avait placée sur le mur. Phillips, qui rend témoignage de cette circonstance (5), décrit le fort tel qu'il était en 1699. Ce n'était, dit-il, qu'une petite maison blanche au milieu d'une grande cour, et sans autre défense que huit ou dix canons de fer

(1) Bosman écrit Saconde; d'Anville, Sacondé; d'autres, Sukkondi.

(2) Bosman, p. 19, ou p. 22 de l'édit. d'Utrecht, 1705.

(3) Atkins, p. 140.

(4) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 152 et 433.

(5) Phillips, dans Churchill, t. vi, p. 203.

dont les affûts tombaient en pourriture. Il ne lui parut pas surprenant que les nègres eussent pu s'en saisir dans cette condition; Barbot joint à cette peinture l'histoire même de la disgrâce des Anglais.

Il y avait, dit Barbot, cinq ou six ans que le commerce étant fort affaibli, les officiers des forts anglais et hollandais de Succonda vivaient dans un état misérable, quoiqu'aux dépens des compagnies de Hollande et d'Angleterre. Ce fut dans ces circonstances que les nègres d'Anta prirent l'occasion d'attaquer les Anglais; ils en tuèrent plusieurs avec leur commandant; ils pillèrent le fort, et chassèrent le reste de la garnison.

Ces barbares étaient venus secrètement de Mina, les uns dans leurs canots, d'autres par terre. Ils s'approchèrent du fort anglais, sous prétexte de demander le paiement d'une vieille dette. Les Anglais, informés d'où ils étaient partis, firent porter leurs plaintes au général hollandais. Il ne désavoua pas qu'ils n'eussent marché avec sa participation; mais feignant d'ignorer leur dessein, il ne leur en attribua pas d'autre que celui de se faire payer. En vain les députés anglais lui représentèrent que leur fort était menacé des dernières violences, et que ces hostilités blessaient ouvertement le dernier traité. Dans leur route même, se trouvant fort pressés du mauvais temps, ils implorèrent le secours d'un vaisseau hollandais qui était à l'ancre dans la rade de Succonda; mais le capitaine leur répondit : Croyez-vous que nous prenions beaucoup d'intérêt à votre situation? Ne voyez-vous pas que nous sommes envoyés pour nous rendre maîtres de votre fort? Comment pouvez-

vous nous demander du secours? Les Anglais répliquèrent qu'il fallait donc périr. Périssez, leur dit froidement le Hollandais; et que le ciel ait pitié de vos âmes! Mais ce qui ne laisse aucun doute que les Hollandais n'eussent part à la prise et au pillage du fort anglais, c'est que les facteurs du fort d'Orange reçurent le butin que les nègres apportèrent publiquement dans leurs murs, et qu'ils refusèrent un asile aux Anglais fugitifs, en les raillant même de leur infortune (1).

En 1700, il ne restait que les murs du fort anglais; mais quoique les Hollandais fussent devenus seuls maîtres du canton, ils en tirèrent peu d'avantages, parce que les efforts continuels des Anglais, pour s'y rétablir, leur laissèrent peu de repos. Barbot ne put être informé dans quel temps le fort se releva de ses ruines. Il rapporte seulement qu'il est quadrangulaire, et situé sur une colline à cinquante pas de la mer, entre deux forts hollandais, celui de Tocorari à l'ouest, et celui de Sama à l'est. Il est bâti de briques et monté de quelques pièces de canon. La garnison (2) est composée de quinze blancs et de vingt nègres. Smith, qui était sur cette côte en 1726, le représente plus spacieux et plus fort que celui de Dixcove, quoiqu'il n'ait, dit-il, que le même nombre de canons, c'est-à-dire, vingt pièces. Le lieu du débarquement et les jardins ne le cèdent pas non plus à ceux de Dixcove; mais un avantage qui lui est particulier, c'est qu'ayant le fort hollandais à sa

(1) Barbot, p. 434 et suiv.
(2) Bosman, *ubi sup.* Barbot, p. 435.

peu de distance, les facteurs des deux nations, qui vivent en bonne intelligence, peuvent se visiter avec autant d'agrément que d'utilité (1).

Anta et Boari sont deux villages, où les occasions de commerce n'arrivent que par hasard. Leur situation est entre Succonda et Sama. Le pays, par derrière, est montagneux et couvert de bois. Anta ne laisse pas d'être renommé entre les nègres, par l'abondance de ses vins de palmier, qui attirent des marchands de vingt lieues à la ronde, et qui se transportent au long de toute la Côte-d'Or. Le terroir est fertile en légumes, en racines, en fruits, et bien fourni de chèvres et de volaille. Dans tout le canton la couleur des pierres est brune ou noirâtre. On remarque avec surprise que les habitants sont dévorés par une faim canine; et ceux qui en ont recherché la cause croient devoir l'attribuer au kriska, sorte de vin du pays, dont ils boivent excessivement. L'or vient ici de Mompa et d'Éguira ou Iguira; mais il n'y arrive qu'avec la permission des nègres d'Adom, qui sont maîtres de fermer les passages; ce qui leur donne continuellement l'occasion de s'enrichir (2).

Après Anta, on rencontre le village de Boari (3), où les Hollandais ont eu pendant quelques années un comptoir; mais ils en tiraient si peu de profit, qu'ils l'ont transporté à Sama ou Chama (4), ville

(1) Smith, p. 120.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 152.

(3) Ne se trouve sous ce nom que sur la carte de Belin, pour l'Histoire générale des Voyages. Il porte, sur la carte de Guinée de d'Anville (1775), le nom d'Aboarg, d'après Bosman, p. 24, édit. d'Utrecht.

(4) Bosman et d'Anville écrivent Chama; des Marchais, Sama.

assez grande et fort bien peuplée, quoiqu'il y ait peu d'endroits sur toute la côte dont les habitants soient si pauvres.

Chama est située sur une colline, dont le pied est arrosé par la rivière Saint-Georges, qui se jette dans la mer à peu de distance. Cette ville contient environ deux cents maisons, qui paraissent former trois différents villages, dont l'un est sous le fort hollandais de Saint-Sébastien. Des Marchais la regarde comme une des principales habitations de la Côte-d'Or, et la place quatre lieues à l'est de Tocorari ou Tacoravi. Il lui donne la même situation et le même nombre d'habitants que Barbot. Tous les habitants s'exercent à la pêche; et cette raison, dit-il, explique la cause de leur pauvreté. Leur gouvernement est une sorte de république, qui a ses chefs, sous la protection du roi de Gravi. Ce prince fait sa résidence ordinaire à quelques lieues de la mer, vers le nord-est. Il est riche et fort considéré de ses voisins (1).

Le fort hollandais de Chama est de la même forme que celui de Boetroe, mais un peu plus long. Il a quatre petites batteries. Le nom de Saint-Sébastien lui vient des Portugais, à qui les Hollandais l'ont enlevé. Pendant les guerres de l'Angleterre et de la Hollande, les Anglais, réunis avec les nègres de Jabs ou Jabi, l'attaquèrent plusieurs fois, et le ruinèrent sans avoir pu s'en saisir. Depuis ce temps-là, les Hollandais l'ont possédé sans interruption (2).

(1) Barbot, t. v, p. 158; des Marchais, t. 1, p. 264; Bosman, p. 24.

(2) Des Marchais, vol. 1, p. 264.

Barbot dit que ce petit fort n'est presque point aperçu de la mer, et qu'on ne le découvre pleinement que du côté du sud, vers lequel il se présente comme une maison blanche. Les logements y sont fort commodes, et la situation favorable pour le commerce d'Adom et des Washas (1), d'où les nègres viennent prendre des marchandises de l'Europe en échange pour leur or. Ils les transportent fort loin dans les terres, où d'autres marchands les achètent d'eux pour les porter encore plus loin, chez des peuples qu'on prend pour les habitants du Niger, à la description que les nègres font de leurs usages et de leurs forteresses.

Les Hollandais n'ont pas moins d'autorité sur les nègres de Chama que sur ceux d'Axim, quoiqu'ils paient un tribut annuel au roi de Gravi pour le terrain de leurs forts. Leurs vaisseaux y trouvent en tous temps de l'eau, du bois, et d'autres provisions. Le meilleur ancrage est sur neuf brasses d'un fond de vase, à une lieue du rivage, au nord-ouest-quart-de-nord du fort (2).

La rivière de Chama a reçu des Portugais le nom de Rio de Saint-Juan ; mais les nègres l'appellent Bossum-pra (3), qui signifie dieu ou divinité, et ils lui rendent effectivement des adorations. Elle arrose le fort hollandais, après avoir passé par les pays de

(1) Les Washas sont les mêmes que les Warsaws mentionnés ci-dessus. Dans Prevost, on a défiguré ce nom, et l'on a écrit Worchas. Voyez Barbot, p. 153.

(2) Barbot, p. 153.

(3) Bosman, p. 25.

Jabi, d'Adom et de Juffer. Les nègres prétendent qu'elle vient de plus de quatre cents milles dans les terres; et Barbot croit que par des milles ils entendent de véritables lieues. Elle est un peu moins grande que celle d'Ankober, mais commode pour les barques chargées, qui peuvent remonter et descendre en sûreté, sans autre soin que celui d'éviter un rocher qui est près de l'embouchure, et que les matelots ont nommé le Pain de sucre. Il est très dangereux dans la moindre agitation des vagues. Les Hollandais tirent beaucoup d'avantages de Boosri ou Juan; car, outre l'eau fraîche, il fournit le même chauffage à leur château de Mina, et même du bois de construction pour les petits bâtiments de mer. Aussi le principal objet du fort est-il de défendre cette rivière (1).

Sur le récit des habitants, qui la font venir de plusieurs pays riches en or, les Hollandais entreprirent d'y pousser leurs découvertes, et firent partir dans cette vue une chaloupe avec six hommes bien armés. Treize jours après leur départ, on fut surpris de les voir reparaître. Ils s'étaient avancés pendant douze jours à force de rames, malgré la violence d'un courant fort rapide; et trouvant enfin le canal bouché par un grand nombre de rocs, de basses et de grandes chutes d'eau, ils avaient été forcés de retourner sur leurs traces (2).

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 153.

(2) Des Marchais (t. 1, p. 265) dit qu'après avoir remonté l'espace de soixante lieues, on a trouvé des obstacles, la rivière étant barrée par des rochers d'une très grande hauteur.

Outre le Pain de sucre, qui est fort voisin de l'embouchure, on trouve d'autres rochers dangereux à la distance d'une demi-lieue en mer, sur la côte qui sépare Boari de la rivière de Sama.

Les nègres du petit territoire de Tabeu ou Tabou, à l'est, un peu dans les terres (1), apportent à Chama des racines, des fruits, et de la volaille.

Le pays de Jab, Jabi ou Jabou, que les Anglais appellent Yabbah, commence un peu à l'est du fort Saint-Sébastien, et s'étend l'espace de quelques lieues, tant dans les terres qu'au long de la côte, vers celui de Commendo (2). S'il a peu d'étendue, il n'a pas plus de puissance. Son roi est si pauvre, que Bosman exhorte les marchands de l'Europe à ne lui pas faire de crédit au-delà de dix livres sterling, dans la crainte de le trouver insolvable. Cependant il assure en même temps qu'avec la quantité de millet que le pays produit à chaque saison, ce prince et ses sujets s'enrichiraient bientôt, s'ils n'étaient exposés aux pillages continuels de plusieurs puissants voisins (3).

Le village d'Abrobi est le seul, sur la côte de ce pays, qui soit remarquable par sa situation dans la baie : il est divisé en deux parties, avec de grandes plaines, par derrière, qui s'étendent jusqu'au pied de plusieurs montagnes, et qui, de la mer, font paraître la côte comme une double terre. Le pays est

(1) Bosman, *ubi sup.*

(2) D'Anville, sur sa carte de Guinée (1729), pour le voyage de des Marchais, place le pays de Jab ou Jabou au nord de Chama, mais a il omis ce nom sur toutes ses autres cartes, et Belin ne l'a pas placé sur la sienne.

(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 152.

abondant en grains et en volaille; mais il fournit peu d'or qui ne soit altéré. La baie finit au cap d'Aldea dos Torres, ou village des Tours.

§ III.

Royaume de Commendo.

Commendo ou Commenda, qui porte aussi, dans les voyageurs, les noms de Commani, d'Aguaffa ou de Guaffo, a pour bornes, à l'ouest, les royaumes de Jab et de Tabeu, le pays d'Adom au nord-ouest, celui d'Abramboe au nord, celui d'Oddena ou de Mina à l'est, et l'Océan au sud (1). Son étendue est d'environ cinq lieues au long de la côte; il n'a pas plus de largeur que de longueur. Au milieu, sur le rivage, est situé le petit Commendo, que les nègres nomment Ekke-Tekki; à l'ouest, le cap Aldea dos Torres; Ampeni à l'est, avec quelques hameaux dans l'intervalle (2).

Le royaume de Commendo ne faisait autrefois qu'un même pays avec Sabu et Fétu, sous le nom d'Adosseuis (3). Sa principale ville, ou la résidence du roi, se nomme Guaffo; elle est grande et bien peuplée : on n'y compte pas moins de quatre cents

(1) D'Anville a placé tous ces peuples, dans sa carte particulière de Guinée, entre Issini et Ardra, 1729. Oldena est, sur sa carte de Guinée de 1775, un village près de Saint-George de la Mine.

(2) Barbot, p. 154. Il écrit Ekke-Tokki.

(3) Ce nom d'Adosseni s'est conservé dans celui de la province d'Assin que porte encore aujourd'hui une province du royaume des Achantis. Voyez la carte de Bowdich, *Of North western Africa* (1820).

maisons. Sa situation est sur une colline, à quatre lieues du petit Commendo, dans les terres. Les Hollandais ont donné à Guaffo le nom de grand Commendo, pour le distinguer du petit Commendo (1).

Derrière le petit Commendo, le pays s'élève par degrés en petites collines couvertes d'arbres, au pied desquelles la nature semble avoir pris plaisir à disposer de petites plaines, qui sont chargées d'arbres à fruit. Les habitants sont naturellement guerriers et si nombreux que, dans un si petit espace, le roi peut lever une armée de vingt mille hommes; sa garde ordinaire est composée de cinq cents guerriers. On est persuadé que cette contrée renferme des mines d'or fort riches, mais que le roi ne permet pas qu'elles soient ouvertes, dans la crainte qu'elles n'excitent aussitôt l'avarice des Européens. Barbot raconte, d'après quelques habitants, que fort près du cap d'Aldea, on a découvert une mine, et que, pour ôter la pensée d'y fouiller (2), on a fait une divinité de sa colline (3).

Selon l'ouvrage sur la Guinée, traduit par Artus, le petit Commendo que les Français, les Anglais et les Hollandais appellent également de ce nom, pour le distinguer de Guaffo qu'ils appellent tous aussi le grand Commendo, est nommé par les Portugais Aldea dos Torres, et par les naturels

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 154; et des Marchais, vol. 1, p. 266.

(2) Smith, p. 142.

(3) D'Anville, sur ses cartes de Guinée de 1775 et 1729, nomme cette colline Abro'.i, et indique l'emplacement de la mine.

Ekke-Tekki (1). Villault donne à cette ville environ cent maisons ; il la représente sur le rivage, arrosée par un petit ruisseau qui, se jetant dans la mer du Sud, forme un petit canal, ou un port pour des canots. La rive de l'est est basse ; celle de l'ouest s'élève en colline, qui, s'aplatissant au sommet, offre une situation fort commode pour un fort : l'extrémité nord-est de la ville, où les Français avaient autrefois leur comptoir, est bordée aussi par de petites collines au pied desquelles on découvre de belles prairies, et des campagnes fort agréablement plantées de toutes sortes de fruits (2).

Le nombre de maisons, au petit Commendo, est d'environ cent cinquante ; mais ce n'est que le reste d'une plus grande ville, dont la moitié fut brûlée par accident en 1675, ce qui porta quantité d'habitants à se retirer dans Ampeni ou Ampena. Une partie de la ville est située sur un ruisseau qui coule jusqu'à la mer, et qui forme, à son embouchure, un petit port pour les canots : du côté de l'ouest, il y a une petite colline, qui forme comme un petit cap : à l'est, la terre est basse, mais le débarquement difficile à cause de la barre. Le meilleur temps pour descendre au rivage est celui du matin (3). Il se tient au petit Commendo un grand marché qui est le plus cé-

(1) Artus, dans la Collection de Bry, partie VI, p. 48, écrit Agitaki. Des Marchais, t. I, p. 266, l'a corrompu en Ajata. Dans Artus, au lieu d'Aldea dos Torres, on lit Aldea de Torto : c'est une faute d'imprimeur.

(2) Villault, p. 212 et suiv.

(3) Barbot, dans Churchill, t. V, p. 154.

lèbre de la côte, et peut-être le meilleur de toute l'Afrique (1).

Les nègres sont ici d'un naturel turbulent, artificieux, trompeur; il faut les observer sans cesse si l'on ne veut pas être volé continuellement. Leur occupation est ou la pêche ou le commerce. Ils exercent l'office de facteurs pour les nègres voisins, surtout pour ceux d'Akamea (2), qui viennent chaque jour au marché. Tous les matins on voit sortir d'Ampena, de Lory, et d'autres villages de la côte, soixante ou quatre-vingts canots, les uns pour la pêche, d'autres pour le commerce avec les vaisseaux qui sont dans les rades; ils retournent au rivage avant midi, lorsque les vents du sud commencent à souffler, pour s'assurer de la facilité de débarquer, et de disposer de leur poisson ou de leurs marchandises au grand et au petit Commendo, où les nègres de l'intérieur viennent faire leurs provisions. Ces deux marchés sont si bien fournis de toutes sortes de grains, de légumes, de racines, de poisson, et à si vil prix, que les Européens et les nègres y abondent également (3).

Suivant Barbot, le fort anglais de Commendo est spacieux et de forme carrée, avec un bastion à chaque angle. Dans l'intérieur du fort, on a bâti une fort grosse tour. Il est situé sur un terrain uni, à cinquante pas de la mer, entre les deux forts hollandais de Chama à l'ouest, et de Uredenburgh à l'est. Son

(1) Des Marchais, t. 1, p. 266 à 269.

(2) Les cartes de d'Anville, de 1775 et 1729, mettent au nord d'Akim une région nommée Akam. Lory n'est point sur ces cartes.

(3) Barbot, p. 154, et Artus, *ubi sup.*, p. 48.

artillerie consiste en vingt-quatre pièces : il a une citerne et soixante hommes de garnison (1).

Smith prétend qu'à l'exception du cap Corse, Commendo est le principal fort que les Anglais aient sur la Côte-d'Or. De son temps l'artillerie n'était que de vingt-un canons, quoiqu'on eût fait des préparatifs pour le double : le fort hollandais de Uredenburgh n'en est qu'à la portée du mousquet ; mais les chefs des deux nations n'ont pas toujours vécu en bonne intelligence. Un facteur anglais, des amis de Smith, ayant eu quelque dispute avec le facteur de Uredenburgh, se vit attaqué lâchement sous un arbre où il était à se reposer sans défiance, et ne put défendre sa vie qu'en l'ôtant à son adversaire. Le lieu du débarquement est ici d'une bonté médiocre ; mais les jardins sont excellents, et les deux forts sont entourés de deux gros villages nègres (2).

Le fort hollandais fut bâti, en 1688, par Swerts, qui le nomma Uredenburgh : c'est un bâtiment carré, défendu par de bonnes batteries qui pourraient être composées de trente-deux pièces de canon, si toutes les places étaient remplies ; il pourrait contenir aussi une garnison de soixante hommes, quoiqu'elle ne soit pas de la moitié, ni l'artillerie de plus de vingt pièces. En 1695, les nègres l'attaquèrent pendant la nuit, dans un temps où vingt hommes, qui le gardaient sous le commandement

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 437.

(2) Smith, p. 121. Uredenburgh n'est point sur les cartes.

de Bosman, étaient accablés de maladies. Cependant, après un combat de cinq heures, ils furent contraints de se retirer avec perte : Bosman ne perdit que deux hommes, quoique les nègres eussent fait pleuvoir une grêle de balles par les embrasures, qui ne pouvaient malheureusement pas être fermées. Enfin, un nègre, qui avait entrepris de fendre la porte avec une hache, ayant été tué d'un coup de pique, par la fente même qu'il avait déjà faite, tous les autres ne pensèrent qu'à prendre la fuite. Le général de Mina, que Bosman avait informé du péril qui menaçait le fort de Uredenburgh ou Vredenbourg, avait conduit deux bâtiments dans la rade, pour le fournir d'hommes et de munitions; et la veille du jour de l'attaque un des deux capitaines avait envoyé au rivage sa chaloupe remplie d'hommes : mais à peine ce secours était-il débarqué, que les nègres fondirent dessus, en tuèrent une partie, et poursuivirent le reste jusqu'à la chaloupe, sous le canon même du fort. Bosman, surpris de cette hardiesse, le fut bien plus de trouver son artillerie enclouée : comme il ne pouvait en accuser que la négligence ou la perfidie du canonnier, il l'envoya chargé de chaînes au château de Mina, et le général jura d'abord qu'il en ferait une punition exemplaire. Cependant il lui rendit ensuite la liberté, et le plaça dans un meilleur poste. Bosman ajoute que, si les nègres eussent commencé leur attaque dans le temps que, s'étant aperçu du désordre de son artillerie, il ne voyait aucun remède pour un mal si pressant, le fort n'aurait pas manqué d'être emporté; mais ces

barbares se retirèrent pour manger, et lui donnèrent le temps de pourvoir à sa défense (1).

Les principales marchandises que les nègres recherchent sur cette côte, sont la rassade, c'est-à-dire les grains de verre de diverses couleurs, qu'ils divisent en parties plus petites encore, pour les revendre dans l'intérieur du pays; les petits bassins de cuivre, les draps bleus, et surtout les toiles larges. Cependant les ventes ne se font qu'en détail, de sorte qu'en joignant à cette incommodité les daschis ou les présents, qu'on est obligé de faire en grand nombre aux facteurs nègres et aux rameurs, c'est l'endroit de toute la côte le moins favorable au commerce. Ajoutez, dit l'auteur, qu'il s'y trouve toujours quantité de bâtiments hollandais (2).

Lorsque les habitants sont en guerre avec leurs voisins, le commerce des esclaves est avantageux. Les nègres se hâtent de vendre leurs prisonniers, pour s'épargner la dépense de les nourrir; un vaisseau, qui arrive dans ces conjonctures, fait heureusement sa cargaison (3).

Barbot se plaint que l'or est souvent altéré aux deux Commendos, surtout l'or nommé krakra. Cette fraude n'est pas nouvelle; car l'auteur de la relation traduite par Artus observe que (4), de son temps, l'or n'était pas ici plus pur. Après l'avoir fondu, les nègres le coupent en petites pièces, pour déguiser

(1) Bosman, p. 27, ou p. 31 et suiv.
(2) Smith, *ubi sup.*
(3) Barbot, p. 154.
(4) Artus, p. 48.

mieux le mélange : il s'en est trouvé qui ont poussé l'effronterie jusqu'à présenter aux Hollandais du cuivre pur pour de l'or. Quoique ce commerce ne soit pas ici fort considérable, les Normands y avaient un comptoir, dont les nègres montrent encore les ruines sur une colline au nord. Un voyageur moderne rapporte que le roi de Commendo, qui fait sa résidence à Guaffo (1), ayant appris l'arrivée d'un vaisseau français dans sa rade, envoya des rafraîchissements au capitaine, et lui fit dire qu'il ne traiterait avec aucune nation de l'Europe aussi long-temps qu'il aurait quelque espérance de voir un établissement français dans son pays (2).

Les habitants marquèrent beaucoup d'affection à Barbot pour la nation française. A son second voyage, en 1682, le roi lui envoya son second fils pour otage, en le faisant prier de se rendre au grand Commendo, pour y traiter d'un établissement, quoique dans le même temps il eût refusé aux Anglais et aux Hollandais la liberté de bâtir des forts. Barbot, à son retour, proposa cet établissement au ministre de France, et nomma le canton d'Ampeni, comme le meilleur endroit pour élever une redoute capable d'imposer au fort de Mina. Mais ces représentations demeurèrent sans effet. En 1688, du Casse arriva sur cette côte, avec quatre vaisseaux de guerre équipés à Rochefort, dans le dessein d'y former quelques établissements pour la compagnie française d'Afrique, surtout à Commendo, dont les habitants ne pensaient

(1) Dans Barbot, t. v, p. 436, on écrit Aquaffoe ou Aquaffou.
(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 151.

qu'à se venger des Hollandais. En effet, il y forma un comptoir, et fit voile ensuite à Alampi et à Juida dans la même vue. Mais, quelques mois après son départ de Commendo, les intrigues des Hollandais suscitèrent entre les nègres une guerre où le roi fut tué, et le nouveau comptoir pillé. Les Français se virent forcés de chercher une retraite au cap Corse, et leur entreprise n'a point été renouvelée depuis cette disgrâce (1).

Un peu plus loin à l'est, on trouve un village nommé Terra Pekina ou Lori (2). Les Hollandais n'y avaient point de commerce en 1600, parce qu'il est trop voisin du château de Mina. Lorsque les Portugais ont besoin de marchandises, ils envoient quelques habitants de ce lieu à Ekke-Tekki, ou à Commendo, avec de l'or, pour en acheter des Hollandais (3). Le village de Lori n'est pas plus considérable que celui d'Ampeni. Mais toutes ces places ont des relations fort étroites, puisque ce fut un nègre d'Ampeni, nommé Kukumi, que le roi du grand Commendo députa au roi de France, en 1671, pour l'inviter à bâtir un fort sur cette côte. Il y avait long-temps que les nègres du pays portaient impatiemment le joug des Hollandais de Mina, qui avaient pillé et brûlé plusieurs de leurs villages sur le bord de la côte, sans avoir la hardiesse de pénétrer plus loin dans les

(1) Lettre de John Bloome, du 7 février 1691, écrite du cap Corse à Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 436.

(2) Ni l'un ni l'autre de ces noms ne se trouvent sur les cartes : l'un est dans Artus, p. 48 ; l'autre est dans Barbot, p. 154.

(3) Artus, *ubi sup.*, p. 49

terres (1). C'est ici que Bosman place le récit de la guerre de Commendo, dont il nomme les habitants Comméniens, en faisant remarquer que les affaires des Hollandais souffrirent beaucoup de cette révolution.

Commendo était dans une situation florissante, lorsque les entreprises des Hollandais commencèrent à révolter les Comméniens, et leur firent prendre la résolution de défendre leur liberté par les armes. Cependant la guerre fut quelque temps suspendue par les bons offices d'un nègre, frère du roi de Commendo, qui était alors au service du gouverneur de Mina. Mais cet utile médiateur ayant été congédié dans la suite, et même offensé par les Hollandais, les Comméniens n'attendirent plus qu'une occasion pour rompre ouvertement. En 1694, le gouverneur de Mina ayant reçu quelques mineurs de l'Europe, leur fit faire l'essai de leur habileté sur une petite colline du pays de Commendo, à deux milles du fort de Uredenburgh. Les habitants s'en trouvèrent d'autant plus offensés, que ce lieu était une de leurs divinités. Ils attaquèrent les mineurs, leur enlevèrent tout ce qu'ils avaient avec eux, et firent prisonniers ceux qui n'eurent point assez d'agilité pour s'échapper par la fuite.

Les Hollandais se plaignirent de cette insulte au roi de Commendo, qui répondit par des protestations d'innocence. Mais étant pressé de punir les coupables, il fit tomber tout le blâme sur un négociant

(1) Barbot, *ubi sup.*

nègre, nommé Jean Kabes (1), qui avait sa demeure près du fort de Uredenburgh, et qui faisait un commerce considérable avec les Hollandais : fausseté manifeste, remarque Bosman (2), car ce Kabes était un homme sans hardiesse et sans courage. Cependant le gouverneur de Mina prit droit de cette déclaration pour faire avancer ses troupes dans le pays de Commendo, sous prétexte d'obliger Kabes à des réparations. Au premier bruit de leur arrivée, Kabes sortit de son village, pour se justifier et leur offrir quelques présents; mais voyant qu'ils avaient déjà commencé à ravager son territoire, et qu'ils paraissaient peu disposés à l'écouter, toute la lâcheté que Bosman lui attribue ne l'empêcha pas de pourvoir à sa défense. L'action fut vive, et coûta la vie à plusieurs combattants des deux partis.

Cet événement jeta toutes les affaires du pays

(1) Suivant une lettre du chevalier d'Alby Thomas, datée du 1er novembre 1701, Jean Kabes avait été autrefois domestique des Anglais au cap Corse. Il y avait fait quelques dettes qui l'avaient porté à se retirer chez les Hollandais de Mina, quoiqu'il eût anciennement coupé la tête à plusieurs de leurs compagnons Mais une bourse d'or, qu'il offrit à Nugnez, général hollandais, lui fit obtenir sa protection, et la liberté de s'établir dans un village près du fort de Uredenburgh. Après l'injure dont il est ici question, il se remit sous la protection des Anglais, et leur devint fort utile à l'érection du fort qu'ils bâtirent ensuite à Commendo. Cependant, sur quelque nouveau sujet de plainte, il se lia avec les marchands anglais d'interlope, et se mit en état, par leur secours, d'élever, en 1702, une sorte de fort monté de dix-huit pièces de canon; ce qui n'empêcha point qu'en 1707 il ne fût si bien réconcilié avec les agents de la compagnie anglaise, qu'ils lui fournirent du secours contre les Hollandais. Barbot, p 439.

(2) Bosman, édit. d'Utrecht, 1705, p. 34.

dans la confusion. Jean Kabes, pour tirer vengeance des Hollandais, invita les Anglais à s'établir dans le voisinage de Commendo. Il leur offrit d'abord une demeure dans son propre village; et bientôt il leur procura le moyen de réparer les ruines d'un vieux fort qu'ils avaient autrefois possédé. Ils s'y sont fortifiés avec tant de soin, dit Bosman, qu'il serait fort difficile aujourd'hui de les en chasser. Cette place est défendue par quatre batteries, et par une tour sur laquelle ils peuvent placer aussi plusieurs pièces de canon, qui seraient capables d'incommoder beaucoup les Hollandais. Bosman ajoute que le commerce de Hollande s'est déjà ressenti de cet établissement, et condamne beaucoup l'emportement du gouverneur de Mina contre Jean Kabes; mais il se flattait, continue-t-il, d'acquérir, dans cette occasion, autant d'honneur que Swerts, autre gouverneur hollandais, qui avait pris en 1687 un ascendant absolu sur les Comméniens.

Cependant, pour réparer ses fautes, il eut la prudence d'engager à son service, pour la somme de cinq mille livres sterling, une armée de nègres, des contrées de Juffer et de Cabesterra (1). Ce secours, qui le rendait deux fois plus fort que les Comméniens, l'aurait mis en état de réduire et Jean Kabes et le roi même, s'il n'eût publié mal à propos qu'après les avoir châtiés, il était résolu de rendre une visite aux nègres de Fantin et de Sabou. Les habitants

(1) Cabesterra est sur la carte de d'Anville (1775); c'est une région de l'intérieur immédiatement au nord de Commendo et du cap Corse. Voyez Bosman, p. 36. — Juffer est sur la carte de 1729.

de ces deux pays se crurent obligés de se joindre aux Comméniens pour éviter leur ruine. Ils formèrent un corps si puissant, qu'ayant défait plusieurs fois les Hollandais et leurs alliés, ils les mirent dans l'impuissance de former de nouvelles entreprises; mais la division se mit bientôt entre les vainqueurs. Tekki Ankan, frère du roi de Commendo, abandonnant les intérêts de sa patrie, passa dans l'armée hollandaise avec les nègres d'Adom et d'autres auxiliaires. Un incident si peu prévu mit les Hollandais en état de tenter une nouvelle bataille, où la victoire fut long-temps douteuse. Elle parut enfin si déclarée pour eux, que leur armée ne pensait plus qu'au pillage, lorsque le roi de Commendo, un des plus braves princes de son temps (1), crut pouvoir profiter de la confiance même de ses ennemis. Il rallia ses gens, avec ordre de porter le bout de leurs mousquets en arrière, pour faire croire qu'ils étaient du nombre de leurs alliés, qu'ils ne s'avançaient vers eux que pour avoir part au butin. Cet artifice lui réussit avec tant de bonheur, qu'ayant recommencé à charger vigoureusement, il mit les vainqueurs en fuite, et remporta une victoire complète.

Le gouverneur hollandais n'ayant plus rien à se promettre de la force, espéra plus de succès de la négociation. Il fit proposer au roi de Commendo une alliance perpétuelle, à la seule condition d'être dédommagé par les Comméniens de tous les frais de la guerre. Mais les Anglais, qui avaient déjà com-

(1) Il se nommait Abbe Toki. Son frère lui succéda sur le trône

mencé leur établissement, et qui ne pouvaient tirer aucun avantage de cette réconciliation, prirent soin de représenter au roi, qu'après avoir remporté plusieurs victoires et réduit ses ennemis à l'extrémité, c'était lui qui devait exiger d'eux des satisfactions. Ils ajoutèrent qu'il était assez fort pour leur imposer des lois, et que la nation anglaise s'offrait à le seconder de tout son pouvoir. Le roi, gagné par des propositions qui flattaient également ses ressentiments et ses intérêts, recommença les hostilités, et fit aux Hollandais tout le mal qu'il put s'imaginer. Ils continuèrent quelque temps d'employer la douceur; mais recevant tous les jours de nouveaux outrages, ils s'adressèrent aux nègres de Fantin, qui s'engagèrent, pour la somme de trois cents livres sterling, à pousser la guerre contre les Comméniens jusqu'à la ruine de l'une ou de l'autre nation.

Tandis que le gouverneur de Mina se repaissait de ces espérances, il eut le chagrin de les voir détruire par une contre-mine des Anglais du cap Corse, qui offrirent la même somme aux nègres de Fantin pour demeurer neutres. Ainsi ces barbares, payés des deux côtés, trouvèrent de l'avantage à garder fidèlement leurs dernières conventions. Leur chef fut le seul qui entreprit de les rappeler à leur premier engagement; mais l'ayant déposé dans une assemblée solennelle, ils lui nommèrent aussitôt un successeur. Les Hollandais, plus insultés que jamais par les Comméniens, eurent recours aux nègres d'Adom, et leur donnèrent cinq cents livres sterling pour obtenir leur assistance. Ils traitèrent d'un autre

côté, pour la même somme, avec ceux d'Akani (1) et de Cabesterra. L'effet de ces nouvelles négociations leur paraissait infaillible, lorsqu'ils apprirent que, à l'occasion même de leur argent, il s'était élevé des querelles et des divisions parmi ces trois peuples, et qu'ils étaient trop occupés de leurs affaires domestiques pour se mêler de celles d'autrui. Le gouverneur de Mina, sans se rebuter de tant d'infidélités, s'adressa aux nègres de Dinkira (2), et leur fit promettre, pour la somme de huit cents livres sterling, d'embrasser plus fidèlement ses intérêts; mais lorsqu'ils paraissaient disposés à se mettre en marche, ils furent arrêtés par une incursion de quelques nations voisines, qui les obligea de penser à la défense de leur propre pays. Cependant ils eurent assez de bonne foi pour restituer l'argent qu'ils avaient reçu, à l'exception de quelque partie, qui s'accrocha, dit l'auteur, aux doigts des messagers. Les nègres d'Adom rendirent aussi la plus grande partie de ce qu'ils avaient touché; mais ceux de Fantin s'embarrassèrent peu de la restitution.

Dans une situation si désespérée, il ne restait plus d'autre ressource aux Hollandais que de demander humblement la paix, lorsqu'un heureux incident leur fit naître l'occasion de sortir d'embarras avec plus d'honneur. Le frère du roi de Commendo, qui

(1) Accanni, au nord des Fantins, sur la carte de Guinée de d'Anville (1775).

(2) Se trouve sur la carte de Guinée de d'Anville (1775), au nord d'Incassa et de Wassa; c'est la province de Dankara de la carte du royaume des Achantis de Bowdich : *A Map of North Western Africa* (1820).

avait pris parti pour eux dès le commencement de la guerre, s'était ensuite attiré leur mépris par quelque crime ou quelque bassesse, qui l'avait fait condamner à l'esclavage avec sa femme et ses enfants. Le gouverneur de Mina l'avait fait conduire à Surinam; mais la compagnie hollandaise, informée de son châtiment, qu'elle trouva trop rigoureux (1), lui fit rendre la liberté. A son retour, les Hollandais de Mina employèrent son entremise pour tourner l'esprit de son frère à la paix. Il l'y trouva si disposé, qu'elle fut bientôt conclue à des conditions fort honorables. Mais à peine cette nouvelle tranquillité commençait-elle à se faire goûter, que les Anglais assassinèrent le roi dans une partie de plaisir qu'il avait faite avec eux; triste récompense pour tant de services qu'ils avaient reçus de ce prince.

Une action si barbare jeta ce pays dans de nouveaux troubles. Les Comméniens, prenant une haine mortelle pour les Anglais, résolurent de venger à tout prix la mort de leur roi. Au contraire, Tekki Ankan, qui avait eu part à la mort de son frère, abandonna secrètement Mina pour se joindre aux Anglais et pour fondre avec eux sur les Comméniens. Ils proposèrent néanmoins aux Hollandais d'unir leurs ressentiments contre cette nation; mais le gouverneur de Mina ne voulut point se rengager dans une guerre qui avait été si fatale à son commerce. Tekki Ankan et les Anglais cherchèrent d'autres alliés, dont le nombre, qui surpassait beau-

(1) On doit supposer que c'est ici l'histoire de plusieurs années.

coup celui des Comméniens, n'empêcha point qu'ils ne fussent entièrement défaits. Les Comméniens eurent l'obligation de cette victoire signalée à leur général Tekki Amo, dont la valeur égalait celle du feu roi.

Quoique les Hollandais eussent pris le parti de la neutralité, le général nègre fit faire un compliment civil à leur gouverneur, et lui envoya plusieurs crânes de ses ennemis pour lui témoigner qu'il voulait vivre et mourir au service de la nation hollandaise. Cette députation fut bien reçue du gouverneur, et le messager revint chargé de présents. Les Hollandais ne pouvaient désirer une plus belle occasion pour se venger des Anglais, en se liant contre eux avec les Comméniens. Mais leur gouverneur était obsédé par un nègre, nommé Azim, ennemi de cette nation, qui ne cessait de lui proposer la conquête de Commendo, comme une réparation qu'il devait aux anciennes pertes de la Hollande. Cette raison eut tant de force sur l'esprit du gouverneur, que, sans consulter son conseil, il résolut d'attaquer la nation des Fétus (1), sujette des Comméniens. Tous les droits furent violés, car il prit pour cette exécution un jour de marché, où les Fétus apportaient leurs marchandises à Mina sous la garantie de la foi publique. Ils furent pillés avec la dernière perfidie. On en tua plusieurs, et quatre-vingts furent faits prisonniers. Le prétexte d'une action si noire fut le meurtre de quelques femmes de Mina, qu'on les ac-

(1) Près du cap Corse, sur la carte de d'Anville. Cette région est nommée Affetu sur la carte de Bowdich (1820)

cusait d'avoir tuées aux environs du château; mais ils avaient protesté solennellement qu'ils n'avaient aucune part à cette violence; et pour témoignage de leur bonne foi, ils avaient continué de venir sans armes au marché. Il y avait beaucoup d'apparence que les seuls coupables étaient Azim et Tekki Ankan, qui avaient voulu faire servir ce crime à leurs vues. Cependant le conseil de Mina ne pressa point les informations, dans la crainte de trouver trop de preuves contre Azim, qui était en état de faire redouter sa vengeance.

Une conduite si odieuse ruina tout d'un coup le commerce de Mina, et laissa aux Comméniens et aux Fétus une haine mortelle contre les Hollandais. D'un autre côté, les Anglais s'étant fortifiés par de nouvelles alliances, crurent l'occasion favorable pour renouveler la guerre contre les Comméniens : ils les attaquèrent avec la supériorité du nombre; ce qui n'aurait pas rendu leur victoire plus certaine, si Tekki Amo n'eût reçu une blessure mortelle, qui le força de se retirer au milieu du combat; alors les Comméniens, manquant de chef, tombèrent dans une confusion irréparable, et perdirent enfin l'avantage d'une journée qui décidait de leur sort. Tekki Ankan victorieux se fit reconnaître roi de Commendo. Les Anglais et les Hollandais ont retiré quelques avantages de ce changement; mais ils pouvaient en espérer beaucoup plus d'une meilleure conduite (1).

(1) Tout ce détail est tiré de Bosman, p. 33 ou 43 et suiv.

§ IV.

Royaume de Fétu.

Le pays que Barbot nomme Fétu, est nommé Afuto par Vasconcelos, et Fétou par les Anglais : il a pour bornes, à l'ouest, la rivière Benja et le pays de Commendo ; au nord, le pays d'Atti (1) ; à l'est, celui de Sabou, et l'Océan au sud. Le roi qui le gouvernait au temps de Barbot, vers la fin du dix-septième siècle, portait le nom d'Ahen Penin Ashrive. Cette couronne était élective ; la capitale, qui se nomme Fétu, est située dans les terres (2).

Bosman donne au royaume de Fétu cent soixante milles de longueur, et presque autant de largeur (3) : il le fait commencer à la colline de Saint-Jago à la rivière de Sel, et finir au-dessous du mont Danois. Cette contrée était autrefois si puissante, qu'elle inspirait de la terreur à tous ses voisins, et qu'elle avait rendu les Comméniens ses tributaires (4) ; mais elle s'est tellement affaiblie par ses divisions civiles et ses guerres étrangères, que la fortune

(1) Le royaume d'Atti est indiqué au sud d'Acanni et de Dahou sur la carte de la partie principale de la Guinée, entre Issini et Ardra, par d'Anville, 1729.

(2) Barbot, p. 168. Bosman, p. 53, édit. d'Utrecht.

(3) Barbot dit qu'il n'a que cinq lieues de largeur ; c'est peut-être une méprise, au lieu de cinquante.

(4) Le même auteur représente le pays actuellement florissant ; mais il faut se reporter au temps de son voyage, c'est-à-dire en 1682.

ayant changé de face, son roi et sa noblesse n'oseraient aujourd'hui faire un pas sans la permission du roi de Commendo. A peine lui reste-t-il assez d'habitants pour cultiver ses terres, quoique, pour la fertilité et l'agrément, elles puissent être comparées à celles d'Anta. Avant les guerres qui ont causé sa ruine, Bosman, ayant traversé plusieurs fois le pays, rend témoignage qu'il était rempli de grandes villes, et que ses campagnes portaient de tous côtés des marques d'abondance. Les grains de toute espèce, les bestiaux, l'huile et le vin de palmier, faisaient ses principales richesses; mais ce qu'il avait de plus agréable, était la beauté de ses arbres, qui formaient un ombrage continuel sur toutes les routes, particulièrement depuis le château de Mina jusqu'à Simbi, et qui mettaient les voyageurs à l'abri de la pluie et du soleil. Tous les habitants s'occupaient, sans distinction, à la culture des terres, après quoi les uns s'exerçaient à la pêche ou à la fabrique du sel, et les autres au commerce, en qualité de facteurs, pour les nègres de l'intérieur des terres (1).

Smith dit que le pays aux environs de Mina et du cap Corse est de la même beauté (2), mais qu'il est beaucoup moins peuplé, et que, plus on approche de la côte des Esclaves, plus le terroir paraît riche et délicieux.

Douze milles au-dessous de Uredenburgh, on trouve la ville et le château de Mina; mais les environs n'offrent aucune mine, quoique ce nom sem-

(1) Bosman, p. 47.
(2) Smith, p. 142.

ble l'annoncer; et vraisemblablement les Portugais n'ont donné le nom de Mina au château, que pour faire connaître l'abondance d'or qu'ils y recevaient de toutes parts (1). Les habitants appellent la ville Oddena ou Oldena : elle est assez longue, mais elle a peu de largeur. Ses édifices sont de pierre de roc; ce qui la distingue beaucoup des autres villes des nègres, qui ne sont ordinairement que d'argile ou de bois. Vers l'année 1684, elle était peuplée et si puissante par le courage et le nombre de ses habitants, qu'elle s'était rendue terrible à tous les nègres de la côte; mais depuis environ quinze ans, dit Bosman, qui écrivait au commencement du dix-huitième siècle, la petite vérole, les guerres de Commendo, et le gouvernement tyrannique des Hollandais, l'ont tellement appauvrie et dépeuplée, qu'on aurait peine à s'imaginer quelle est à présent sa faiblesse (2); il n'y reste pas cinquante hommes capables de porter les armes. On ne trouve point un village sur la Côte-d'Or qui n'ait servi de retraite à quelques habitants de Mina, et la tyrannie des gouverneurs hollandais passe pour la principale cause de cette dispersion. Lorsque Bosman arriva, pour la première fois, sur cette côte, il comptait souvent jusqu'à cinq et six cents canots, qui sortaient le matin pour la pêche, au lieu que les années suivantes il voyait à peine la dixième partie de ce nombre; et ce reste de peuple lui paraissait

(1) Bosman, p. 41, ou p. 49, édit. d'Utrecht, 1705.
(2) En 1701.

misérable (1). La ville de Mina, ou d'Oddena (2), est située, sur la rive de Benja, dans une longue et basse péninsule, qui a l'océan au sud, la rivière au nord, Commendo à l'ouest, et le fameux château de Saint-Georges de Mina à l'est. Elle est fortifiée, vers Commendo, par un gros mur de pierre de roc, avec un large fossé, et quelques pièces de canon sur la porte : ce mur commence au rivage de la mer, et s'étend jusqu'à la rivière de Benja, qui sépare la ville et le château du mont Saint-Jago; c'est sur ce mont que les Hollandais ont bâti le fort de Conradsbourg, dans une situation qui commande également le château et la ville (3).

Les nègres de Mina sont bien faits et robustes. Ils ont l'humeur guerrière; et l'ancienne familiarité dans laquelle ils vivent avec les blancs les a rendus les plus polis de tous les nègres de la Côte-d'Or. Leurs occupations ordinaires sont la pêche, le commerce et l'agriculture. Barbot remarque, comme Bosman, qu'avant les infortunes qui ont ruiné leur ville, on voyait sortir en mer, au lever du soleil, sept ou huit cents canots, dont chacun n'avait pas moins de trois ou quatre rameurs. Ils reviennent à midi avec leur pêche, dont ils paient le cinquième aux officiers de Hollande. Leur commerce s'étend par mer au long de la côte, jusqu'à Juida. Ils ne manquent pas d'adresse pour altérer l'or, et l'on

(1) Bosman, p. 43, ou p. 52 de l'édit. d'Utrecht.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 442, écrit Oddena; d'Anville, Oldena.

(3) Le même, p. 156.

prétend que cet art leur vient des Portugais. On trouve parmi eux des fondeurs et des orfèvres, qui font, avec beaucoup de propreté, de petits bijoux d'or, des boutons massifs ou en filigrane, des bagues, des chaînes, des poignées d'épée et d'autres ornements curieux. Ils savent aussi fondre le verre et lui donner toutes sortes de formes (1).

La ville est longue; elle est composée d'environ deux cents maisons, toutes bâties de pierre de roc; mais les rues sont étroites, irrégulières, et fort sales dans la saison des pluies. La plupart des maisons n'ont qu'un étage; cependant il s'en trouve de deux et de trois, toutes si bien peuplées, que dans le temps dont parle l'auteur on y comptait six mille habitants, sans y comprendre les enfants et les femmes, qui devaient être en fort grand nombre, puisque, suivant l'usage de Guinée, la polygamie est dominante dans le pays (2).

Trois parties, qui divisent la ville, la feraient prendre pour autant de villages différents. Chaque partie est gouvernée par un chef particulier, que les nègres appellent braffo. Il a pour assistant un cabaschir (3) et quelques officiers inférieurs qui ont l'administration ordinaire de la justice. Les trois braffos, avec leur cour, forment le gouvernement de cette petite république, depuis que les Portugais l'ont ren-

(1) Barbot, p. 156 et suiv.

(2) En 1600, suivant la relation traduite en latin par Artus, il y avait dans la ville sept cents nègres dévoués aux Portugais, et mortels ennemis des Hollandais. De Bry, *ubi sup.*, partie VIII, p. 117.

(3) Dans l'original, c'est Caboceiro.

due indépendante des rois de Fétu et de Commendo, qui partageaient autrefois la souveraineté du canton. C'est dans cet état que les habitants avaient trouvé le moyen de se rendre redoutables à leurs voisins. Cependant, lorsque les Hollandais eurent commencé à limiter leurs priviléges, et même à se mêler de leur gouvernement, la bonne intelligence, qui avait rendu leur ville si puissante, diminua par degrés, et fit bientôt place à de fâcheuses divisions (1).

La rivière de Benja n'a pas plus de deux milles de cours; et suivant les expériences de Focquemburg, son eau est dix fois plus salée que les viandes de mer qui le sont le plus; ce qui doit être entendu, néanmoins, du temps de la sécheresse, qui rend les terres fort nitreuses et la rivière fort basse. Il n'est pas surprenant que l'eau de mer y entrant alors, ait plus de facilité à se congeler en sel que dans la mer même. Les habitants, qui ont fait cette observation, en tirent un profit considérable; mais, aux mois de mai et de juin, qui sont le fort de la saison des pluies, l'eau est aussi fraîche que celle de source (2).

Le château de Mina est très fort, et situé fort avantageusement pour servir de protection au commerce. Il est au centre de la Côte-d'Or. Les lieux voisins abondent en fruits et en bestiaux.

Les Portugais ajoutèrent le nom de Saint-Georges à celui de Mina, parce qu'ils y avaient abordé le jour de cette fête. Il est situé, dit Barbot, à l'extrémité d'une longue et étroite péninsule, si près de

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 156.
(2) Bosman, p. 46, ou p. 52 de l'édit. d'Utrecht, 1705.

la ville, qu'on y peut jeter une grenade avec la main, et sur la rive sud de la rivière de Benja. Des deux côtés, c'est-à-dire au nord et au sud, il est environné de rochers et de la mer, de sorte qu'il n'est accessible que du côté de l'ouest, par lequel il est couvert de la ville. Ainsi la nature et l'art ont contribué à le fortifier, car la partie qui commande la ville est défendue par divers ouvrages; et, du côté de la mer, on ne peut s'approcher qu'au long de la rivière, près du pont qu'on y a bâti pour communiquer au fort de Conradsbourg. L'entrée de la rivière est très difficile, à cause de la barre.

Les Français s'attribuent la fondation de cet établissement en 1382. Les Portugais prétendent au même honneur en 1452. Mais, ce qui n'est contesté de personne, les Hollandais l'enlevèrent aux Portugais en 1637.

Dans l'état où Bosman et Barbot le représentent, il paraît que la compagnie de Hollande n'avait rien épargné pour l'augmenter et l'embellir.

Les marchandises et les provisions entrent dans le château par une porte qui donne sur la mer, d'où elles se tirent à l'aide des grues et des poulies. Du temps de Barbot, ce château avait l'air d'un palais plutôt que d'une maison de commerce. Il était fort éloigné de cette beauté lorsqu'il sortit des mains des Portugais. C'est la compagnie hollandaise des Indes orientales qui l'a porté à sa perfection, sans avoir eu sujet jusqu'à présent de regretter la dépense. Smith confesse (1) qu'il est plus grand et plus fort que celui

(1) Smith, p. 121.

du cap Corse, quoiqu'il le trouve moins agréable. On débarque, à Mina, sur un beau quai que les Hollandais ont construit à l'entrée de la rivière et fort près du château.

De l'autre côté, c'est-à-dire au nord de la petite rivière de Benja, la compagnie de Hollande a fait élever le fort de Conradsbourg sur une haute colline, qui a pris le nom de Saint-Jago d'une petite chapelle que les Portugais y avaient dédiée à saint Jacques. Les directeurs hollandais ont jugé apparemment cet ouvrage nécessaire pour la sûreté du château, quoique d'autres soient persuadés qu'il lui deviendrait fort incommode s'il était pris par l'ennemi. Du sommet, la vue s'étend dans le plus beau pays du monde, et peut découvrir les vaisseaux à trente milles en mer (1).

Conradsbourg est situé dans le pays de Fétu. Sa forme est quadrangulaire, avec une grosse batterie à chaque angle. La hauteur de ses murs n'est que d'environ douze pieds. Comme c'est de ce poste que les Hollandais se souviennent d'avoir forcé le château de Mina de se rendre, ils se croient obligés de l'entretenir fort soigneusement. L'accès est aisé du côté de Mina, depuis qu'on a taillé dans le roc une route du château jusqu'au pont; mais de l'autre côté des forts, vers Fétu et Commendo, le mont Saint-Jago est fort escarpé. Le pont de communication, qui est sur la rivière, est à la mode de Hollande, c'est-à-dire qu'il est coupé par un pont-levis, autant pour la sûreté de la garde que pour le pas-

(1) Bosman, p. 46 ou 52; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 159.

sage des barques. Au pied du mont, on a bâti une sorte de grand magasin pour y tenir les canots à sec, et plusieurs appentis pour la commodité des charpentiers. Près du même lieu on voit quantité de tombes, ou de petits monuments, ornés de figures ridicules, que les nègres donnent pour celles de leurs anciens rois et de leurs grands hommes (1).

Sous le mont Saint-Jago, du côté du nord, les gouverneurs de Mina ont un grand jardin, entouré de hautes murailles, et divisé en belles allées d'orangers, de limoniers, de cocotiers, de palmiers, de Palma-Christi, et d'autres arbres.

On a déjà remarqué que le canton de Mina est une petite république, située entre le pays de Commendo et celui de Fétu. Il n'est séparé du dernier que par la rivière de Benja; mais la ville et le château sont à quatre lieues des terres de Commendo, et à deux milles de Terra-Pekina. Ce petit territoire a ses collines et ses vallées, mais d'une fertilité médiocre. Les habitants tirent leur vin de palmier, leur maïs et leurs bestiaux, de plusieurs contrées voisines, telles que Fétu, Abrambou, Acannis et Commendo; partie en échange pour du poisson, partie pour de l'or.

Des Marchais dit que le canton de Mina n'est pas fertile, et que c'est le cas de tous les pays riches en or. Il ajoute que les provisions viennent de Fétu, de Commendo et du cap Corse. Outre l'or que les habitants tirent de leur rivière et des ruisseaux, il assure qu'à la distance de quelques lieues au nord et

(1) Bosman, p. 46 ou 52; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 159.

au nord-est du château, il y a plusieurs mines de ce métal, mais que les nègres du pays n'ont pas plus d'habileté à les faire valoir que ceux de Bambouck et de Tomba n'en ont dans le royaume de Galam. Cependant, continue-t-il, elles devaient être fort riches, pour avoir fourni depuis si long-temps autant d'or que les Portugais et les Hollandais en ont tiré. Pendant que les Portugais étaient en possession de Mina, ils ne prenaient pas la peine d'ouvrir leurs magasins, si les marchands nègres n'apportaient cinquante marcs d'or à la fois. Les Hollandais, qui sont établis dans le même lieu depuis plus d'un siècle, en ont apporté d'immenses trésors. On prétend qu'ils ont fait de grandes découvertes dans l'intérieur des terres, mais qu'ils jugent à propos de les cacher au public (1).

Nous avons rapporté d'après Barbot (2), ou plutôt d'après les écrivains de Hollande, l'histoire de la conquête du fort de Mina par les Hollandais. L'intérêt de la justice et de la vérité nous oblige de dire que les Portugais racontent cet événement d'une toute autre manière; mais leur récit est dépourvu de vraisemblance (3).

Le château de Saint-Georges de Mina étant devenu le principal établissement des Hollandais sur cette côte, leur directeur général, leur premier facteur et leur fiscal y font leur séjour. Tous les vaisseaux de la

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 283.

(2) Barbot a tiré son récit de l'Afrique de Dapper.

(3) C'est des Marchais qui leur attribue ce récit, et qui le fait d'après eux, sans faire connaître, néanmoins, de quelle source i est tiré.

compagnie y viennent jeter l'ancre, et débarquent leurs marchandises dans les beaux magasins dont le premier facteur a la direction, et d'où elles sont distribuées dans les autres forts. La méthode du commerce n'est pas de les étaler hors des forts. On oblige les nègres d'apporter leur or dans l'intérieur des murs. Il y est mis à l'essai, pesé, purifié; après quoi les marchandises sont livrées : mais elles ne sortent jamais sans avoir été payées; ou si le facteur accorde des crédits, c'est toujours à ses propres risques. On ne lui tient pas compte non plus des présents qu'il est obligé de faire aux marchands nègres. Cependant on lui accorde au-delà de ce qu'ils peuvent valoir, pour encourager sa diligence et son zèle.

Les nègres qui viennent de l'intérieur du pays pour le commerce, sont ordinairement des esclaves, entre lesquels il y en a toujours un que les maîtres ont choisi pour servir de chef à la caravane. Il est traité avec beaucoup de caresses par les Hollandais, qui sont intéressés à se l'attacher, parce qu'il dépend de lui de s'adresser aux comptoirs anglais, ou danois, ou prussiens. Ils lui marquent plus d'attention et de respect qu'ils n'en auraient pour ses maîtres dans toute autre occasion (1).

Tous les vaisseaux portugais qui viennent du Brésil pour faire le commerce en Guinée, sont sujets à la visite des autres nations, et courent risque d'être confisqués s'ils apportent d'autres marchandises que de l'or. Les Hollandais prétendent les obli-

(1) Barbot, p. 92, ou p. 98 et suiv.

ger de faire leur déclaration à Mina ou dans quelque autre comptoir, et de payer certains droits, après lesquels ils leur accordent la liberté de commercer au long des côtes. Sans cette formalité, leurs gardes-côtes ne manquent pas de s'en saisir. Ce privilége, si humiliant pour les Portugais, appartient à la Hollande depuis la cession qu'elle leur a faite de tout ce qu'elle possédait au Brésil, en échange de leurs établissements de la Côte-d'Or. Ce traité, réel ou non, les a long-temps exposés à toutes sortes d'outrages, sans qu'ils en aient fait des plaintes ou qu'ils aient employé les représailles, jusqu'en 1720, que le ministre de Portugal à La Haye s'efforça d'obtenir là-dessus un nouveau réglement (1).

Après la découverte de cette côte par les Portugais, et les dépenses qu'ils y avaient faites pendant plusieurs années pour y élever des forteresses, le roi d'Espagne, dont ils devinrent les sujets, se regardant comme le maître absolu de tous leurs établissements, accorda, moyennant un tribut annuel de cent pièces d'or, le château de Mina et ses dépendances à une compagnie de marchands portugais. Il défendit en même temps, sous peine de mort, à tous ses autres sujets, de porter leur commerce dans les mêmes lieux sans la permission de cette compagnie. Ce fut alors que le château fut mieux fortifié qu'il ne l'avait été depuis sa fondation. Les gouverneurs, dont le roi s'était réservé la nomination, étaient changés tous les trois ans. Il choisissait, pour cet emploi,

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 240. Ce droit n'a été aboli qu'en 1796, par l'intervention des Anglais. Voyez Meredith's *Account of the Gold-coast*, p. 88.

d'anciens officiers qui étaient demeurés sans récompense après de longs services, et qui trouvaient dans un poste si avantageux le moyen de faire promptement leur fortune (1).

La garnison était composée de criminels qui avaient été bannis pour toute leur vie. En 1600, leur nombre était si diminué, qu'il n'en restait pas plus de trente; la plupart accablés de maladies et renfermés dans une infirmerie, hors des murs. Cependant l'auteur de la relation traduite par Artus, qui les vit dans cet état, rend témoignage (2) qu'il y avait entre eux plusieurs personnes de qualité et d'honneur. Ils étaient payés par le roi, qui s'était chargé de toute la dépense militaire. Mais lorsque le commerce eut commencé à languir, la cour d'Espagne se relâcha beaucoup pour l'entretien de cette milice. La faiblesse et la misère de la garnison allaient quelquefois si loin, qu'un soldat n'aurait pas osé sortir du château, dans la crainte d'être pris ou tué par les Hollandais, ou par les nègres qui avaient embrassé leurs intérêts. Enfin, la situation des Portugais était si triste en 1600, qu'ils ne recevaient pas annuellement plus d'une ou deux barques de l'Europe, et que tout le commerce de la côte était déjà passé entre les mains des Hollandais.

Autrefois les flottes de Lisbonne venaient à Mina deux fois l'année, dans le cours d'avril et de mai, et dans celui de septembre et d'octobre, qui sont les saisons pour cette côte. Ces flottes consistaient ordinai-

(1) Artus, dans la Collection de De Bry, p. 113.
(2) Le même, p. 117.

rement en quatre ou cinq vaisseaux, qui, après avoir débarqué leurs cargaisons, passaient un mois ou cinq semaines à se rafraîchir et à prendre des provisions. Les négociants n'avaient pas d'autres peines que d'envoyer leurs marchandises aux facteurs, qui leur faisaient remettre l'or à mesure qu'ils le recevaient en échange. Le voyage ne demandait que huit ou neuf mois pour aller et revenir; au lieu que les Hollandais en mettaient souvent dix ou douze, et quelquefois dix-huit, parce que, n'ayant point alors de châteaux ni de comptoirs où ils pussent déposer leurs marchandises, ils employaient autant de temps sur la côte à finir leur cargaison, que les Portugais à faire le voyage entier. Cependant ils envoyaient tant de vaisseaux, que dès ce temps-là le commerce des Portugais était languissant, et suffisait à peine pour l'entretien de leurs forts, sans compter que les Hollandais donnaient les marchandises à meilleur marché que les Portugais ne les achetaient à Lisbonne.

Tandis que le commerce était entre les mains des seuls Portugais, les nègres recevaient la loi d'eux pour le prix des marchandises, et se voyaient forcés, comme on l'a déjà remarqué, d'apporter de l'or, jusqu'à la valeur de quatre mille florins, pour obtenir que les magasins fussent ouverts; encore n'avaient-ils pas la liberté de choisir : il fallait prendre tout ce qu'il plaisait aux Portugais de leur présenter. Ainsi le commerce d'Afrique devait apporter alors des profits immenses au Portugal. Les habitants du canton de Mina vivaient dans une si rigoureuse contrainte, que, sur le soupçon du moindre

commerce avec les Hollandais, ils étaient emprisonnés, et toutes leurs marchandises saisies. Dans ce temps où le pouvoir des Portugais était comme arbitraire, ils voyageaient librement dans les pays voisins de leurs établissements; mais, plus tard, à peine osèrent-ils sortir de leurs garnisons, et les nègres secouèrent le joug par degrés.

Cependant il faut avouer que le pays est redevable aux Portugais de plusieurs avantages, dont il a continué de jouir après leur départ, quoique, dans l'origine, ils n'y eussent cherché que leur propre intérêt : tel est celui de la multiplication de plusieurs sortes de bestiaux, qui étaient tout-à-fait inconnus aux nègres de Mina; celui de la transplantation du maïs et des cannes à sucre (1), et celui d'avoir aujourd'hui en abondance des bananes, et quantité d'autres fruits qui n'étaient pas connus sur leur côte.

Les Portugais supportaient beaucoup mieux que les Hollandais toutes les incommodités du climat. On attribue cette différence à leur sobriété; mais leurs femmes ne résistaient pas long-temps à l'air d'Afrique, et les plus robustes y étaient sujettes à des maladies qui les emportaient en peu de mois; aussi les Portugais, qui s'établissaient sur la côte, s'accoutumaient-ils au commerce des femmes du

(1) L'auteur de l'ancienne Description de la Côte-d'Or, insérée dans la collection de l'Amérique, assure que le maïs fut apporté par les Portugais des îles d'Amérique à Saint-Thomas, et que de là il s'est répandu dans toute l'Afrique, p. 44 de la trad. franç.; et Artus, p. 69.

pays (1). Bientôt il sortit de ces liaisons une race de mulâtres, qui mit de la distinction parmi les femmes; celles de la nouvelle espèce prirent plus de soin de leur parure, et se rendirent plus aimables par la douceur de leurs manières.

La principale partie du gouvernement, depuis l'empire des Hollandais, est entre les mains du directeur général, et les officiers des forts ne peuvent rien entreprendre sans sa participation. Cependant les affaires difficiles ou de grande importance doivent être exposées devant le conseil, qui est composé du directeur général, du fiscal, des principaux facteurs, du porte-étendard et du contrôleur-général. On y joint les commandants des forts, lorsqu'ils se trouvent à Mina, ou que la nécessité des conjonctures les y fait appeler.

Dans cette assemblée, chaque membre a droit d'expliquer librement son opinion, ou de donner son suffrage à celle qu'il approuve. Mais comme l'autorité du directeur général est fort étendue, et qu'il a le pouvoir de déplacer les officiers sur toute la côte, sans rendre compte de ses motifs, chacun observe son visage, et se conforme ordinairement à ses intentions. Bosman en conclut que les affaires de la compagnie ne peuvent jamais prospérer sous de mauvais gouverneurs; il exhorte la compagnie à modérer leur pouvoir, et représente avec force les avantages qui reviendraient d'une administration plus régulière, où tous les intérêts seraient ménagés avec plus de justice et de discrétion (2).

(1) Artus, dans la Collection de De Bry, part. VI, p. 114 et suiv.
(2) Bosman, p. 98, ou p. 107 de l'édit. d'Utrecht, 1705.

§ V.

Description du cap Corse. Principal établissement des Anglais en Guinée.

Le petit royaume de Fétu, dont le nom est revenu tant de fois, offre, au long de la côte, plusieurs villes, dont la principale est Oegowa, près du cap Corse (1). Ce cap, qui est situé à quatre degrés quarante-neuf minutes de latitude du nord (2), est fameux par l'établissement des Anglais (3).

Oegowa, suivant la description de la relation traduite par Artus, est placée sur la pente d'un terrain qui s'élève par degrés, et défendue par un rocher, contre lequel les flots se brisent avec tant de violence, que le bruit se fait entendre de fort loin (4). Barbot dit que cette ville contient environ cinq cents maisons, séparées par des rues étroites et tortues, et que de la côte on la prendrait pour un amphithéâtre. Elle est gouvernée par un braffo (5), un griffin et un cabaschir (6). Le canon du château la commande entièrement. Des Marchais n'y compte que deux cents

(1) D'Anville écrit cap Cors, et les Voyages et les cartes modernes, cap Coast.

(2) Selon Barbot; mais, selon nos cartes modernes, à dix degrés et quelques minutes.

(3) Barbot, p. 168.

(4) Artus, *ubi sup.*, p. 49.

(5) Braffo, mot qui signifie conducteur; il est pris ici pour gouverneur. Voyez Bosman, p. 64.

(6) Ce sont des titres de dignité.

maisons. C'est le même nombre que l'auteur d'Artus (1) y trouva vers l'année 1600. Des Marchais ajoute que, de son temps, les rues y étaient bien percées, et qu'il y avait au centre de la ville une grande place carrée, où pour de l'or on pouvait trouver toutes sortes de denrées. Les maisons sont de terre, mais propres, et la plupart meublées de chaises, de bancs, de nattes, de pots de terre et de chaudrons (2). Cette ville, suivant Barbot, est renommée par l'abondance des provisions qu'on y apporte des cantons voisins, et qui s'y vendent tous les jours au marché. On y trouve aussi une assez grosse quantité d'or (3), qui vient du Fétu, d'Abramboe (4), d'Asiento (5), et même du Mandingue (6). Artus et Villault vantent ce marché comme le plus riche de la Côte-d'Or et le plus abondant pour les provisions. Atkins dit qu'il est tenu par

(1) Artus, *ibid.*

(2) Des Marchais, vol. 1, p. 300 et suiv.

(3) Barbot, *ibid.*

(4) Ce pays est sur la carte de Belin, pour l'Histoire générale des Voyages, entre Cabesterra, au sud, et Quifforo, ou Juffer ou Kuifforo, au nord. D'Anville le nomme Abrambou.

(5) Asiento est le pays des Achantis des voyageurs récents.

(6) Le pays de Mandingue, Mandingo, ou Mandinga, est à deux cents lieues de Mina, dans les terres, en tirant au nord-ouest, du moins si l'on s'en rapporte aux nègres d'Oegowa. Ils en représentent les habitants comme une nation sauvage et sanguinaire. Barbot dit que la capitale de ce pays se nomme Songo; qu'elle est à dix degrés de latitude du nord, et vers le sixième degré de latitude ouest de Londres; que le pays est riche en or, et que les habitants en transportent beaucoup à Tombut, au nord du Sénégal. Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 168. Il est évident que le Songo de Barbot est le Sego de Mungo-Park; son pays de Mandingue le Bambarra du même voyageur, et Tombut son Tombouctou.

les femmes de la ville, qui étalent leur kanki, leurs popos, leur savon, et surtout beaucoup de poisson, que leurs maris pêchent tous les jours dans la rade. Elles ont des balances, qui leur servent à peser jusqu'au moindre grain de poudre d'or. Une douzaine de bâtons de cire, deux livres de sucre, deux ou trois pièces de bœuf salé se vendent un akki, qu'Atkins estime le tiers d'un écu d'Angleterre (1).

La ville d'Oegowa était autrefois fort peuplée; mais elle s'est ressentie, comme les autres, de la guerre des Comméniens. D'ailleurs, la multitude des vaisseaux anglais d'interlope lui a fait perdre un grand nombre d'habitants. Lorsqu'ils relâchent à Oegowa, dans leur route pour Juida, ils en prennent toujours quelques uns, sous prétexte d'en tirer quelque service pour le commerce des esclaves; rarement leur arrive-t-il de les renvoyer. C'est Bosman qui les accuse de cette perfidie (2), et qui représente Oegowa comme une ville ruinée. Cependant il faut qu'elle ait trouvé le moyen de se rétablir; car Smith assure qu'il l'a trouvée grande (3), peuplée, et les habitants fort sociables. Atkins les donne pour les meilleurs nègres de tout le continent (4). Ces deux auteurs attribuent cette bonté de caractère à la fréquentation des Européens. En effet, le commerce des Anglais et des Hollandais doit avoir changé leurs mœurs, puisque, du temps de l'auteur de la relation d'Artus, ils

(1) Atkins, p. 99.
(2) Bosman, p. 51.
(3) Smith, p. 123.
(4) Atkins, p. 100.

étaient trompeurs et méchants; qualités qu'ils avaient contractées dans le commerce des Portugais (1). Malgré le changement qu'il leur attribue, Barbot remarque qu'ils sont rusés, et qu'ils entendent merveilleusement l'art d'altérer l'or; qu'ils sont fort paresseux, surtout pour la culture de leurs terres, qui leur rendraient le fruit de leur travail avec usure; qu'ils ont le désagréable usage de laisser pourrir leur poisson pendant plusieurs jours avant que de le manger, et que par le même goût de puanteur et de malpropreté ils se soulagent de leurs besoins naturels autour de leurs maisons et dans toutes les parties de la ville; ce qui rend l'air infect et malsain, surtout dans les temps humides.

Un auteur observe que ceux qui s'emploient au travail du fer ou du cuivre, deviennent bientôt d'excellents ouvriers.

Leur usage, pour les noms, est de donner à leurs enfants celui du jour auquel ils sont nés. Quaschy, Yeday, Kuujo, qui sont des noms communs parmi eux, signifient Dimanche, Lundi, Mardi. Cependant, à l'âge viril, ils les changent souvent dans quelque autre dénomination, qui exprime leurs qualités naturelles, telle que Perroquet, Lion, Loup, etc. Ils nomment de même les blancs avec lesquels ils ont quelque commerce, et les allusions qu'ils font à leurs qualités sont toujours fort justes (2).

Smith vante beaucoup leurs inclinations guer-

(1) Artus, *ubi sup.*, Villault, p. 194.

(2) Atkins, p. 99.

rières (1), quoique pendant la paix ils fassent leur principal exercice de la pêche. Ils y sont fort adroits, surtout à jeter le filet, avec lequel ils prennent toutes sortes de poissons sur la surface de l'eau. La pêche à la ligne ne leur est pas moins familière. C'est un spectacle agréable, de voir sortir chaque jour au matin une flotte de quatre-vingts ou cent canots du cap Corse, et de les voir revenir chargés de poissons vers le soir. Le mercredi est le seul jour qui soit excepté du travail, parce qu'il est consacré à l'honneur du fétiche. La pluie n'est point un obstacle pour la pêche, ni même la crainte des orages. Il arrive souvent que les canots sont repoussés par une tempête une heure ou deux après leur départ (2). Cette témérité des habitants d'Oegowa est confirmée par le témoignage de Phillips. Il les a vus boire et s'enivrer sur des barils de poudre qu'ils achètent des Anglais, au risque d'y laisser tomber quelques étincelles de leurs pipes, qu'ils ont continuellement à la bouche. Aussi leur arrive-t-il assez souvent de sauter; et de là vient l'usage établi parmi les Anglais, de faire écarter leurs canots lorsqu'on leur a vendu de la poudre, et de les tenir à cent toises au moins du vaisseau, jusqu'à ce que leurs affaires soient expédiées (3).

Le nom de cap Côte (cape Coast), que les Anglais emploient souvent, est une corruption de cabo Corso, ancien nom portugais. Ce cap est formé par une pointe angulaire, dont les côtés sud et est sont bai-

(1) Smith, *ubi sup.*
(2) Smith, p. 123.
(3) Phillips, dans Churchill, t. VI, p. 207.

gnés par la mer. C'est sur ce cap, neuf milles à l'est de Mina, qu'est situé le fort anglais du même nom, principal établissement de la compagnie d'Angleterre sur la Côte-d'Or.

Les Portugais s'étaient établis dans ce lieu vers l'année 1610. Ils y avaient construit le fort de cabo Corso sur un grand rocher qui s'avance dans la mer. Mais, peu d'années après, ils furent dépossédés par les Hollandais (1), auxquels cette place doit la plus grande partie de sa force. Cependant quelques écrivains prétendent que les Hollandais l'achetèrent d'un certain Carolof, qui l'avait bâti pour la compagnie danoise. En 1664, il fut détruit par les Anglais, sous le commandement de l'amiral Holmes. L'année suivante, Ruyter, amiral hollandais, fut chargé de venger sa nation avec une escadre de treize vaisseaux de guerre. Il attaqua les Anglais sur toute la côte, ruina leurs comptoirs, et leur détruisit quantité de vaisseaux. La perte de la compagnie d'Angleterre fut estimée deux cent mille livres sterling. Mais les Hollandais, avec toutes leurs forces, ne purent se saisir du château, quoiqu'il eût alors très peu d'étendue. Le traité de Breda en assura la possession aux Anglais; et Charles II, ayant formé en 1672 une nouvelle association de commerce, sous le nom de Compagnie royale d'Afrique, les directeurs s'attachèrent à donner à leur établissement cette force et cette beauté qui lui font tenir le premier rang sur la côte, après le château de Mina (2).

(1) Smith, p. 122.
(2) Barbot, dans Churchill, t. V, p. 169, et Villault, p. 195.

Avec tous ces avantages le château du cap Corse n'est pas à couvert de toutes sortes d'ennemis. Trois grandes collines, qui n'en sont pas éloignées, au nord-ouest et au nord-est de la ville, pourraient l'incommoder beaucoup si l'on y élevait trois batteries : c'est cette raison qui rend les Anglais fort attentifs à se ménager l'affection des nègres du pays; ils n'épargnent ni caresses ni présents, sans compter une somme qu'ils paient chaque mois au roi de Fétu pour le privilége du terrain (1).

On entretient, dans l'enceinte du château, une école pour l'instruction des jeunes nègres de la ville; et, sous prétexte de leur faire apprendre à lire et à écrire, on s'efforce de leur inspirer du goût pour la religion chrétienne; mais jusqu'à présent on a tiré peu de fruit de ce travail, parce que les parents s'y opposent avec beaucoup d'obstination.

Le lieu de débarquement est sous la forteresse, dans une petite baie, à l'est, où le rivage est sans rochers, et composé d'un sable plat sur lequel les canots des nègres glissent sans danger. Le chemin conduit au long des murs jusqu'à la principale porte, qui regarde l'ouest-nord-ouest, c'est-à-dire la terre : elle n'a ni fossé, ni pont-levis, ni herse, et sa seule défense consiste dans les deux bastions qui sont du même côté, et dans une petite batterie de six pièces (2).

Smith assure que le lieu du débarquement est si dangereux, qu'il n'y a point de barques qui osent

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 170.

(2) Phillips, dans Churchill, t. vi, p. 204. Phillips écrit cabo Corce.

s'approcher du rivage, et qu'elles sont obligées d'attendre que les canots viennent prendre les passagers et les marchandises. Il arrive même assez souvent que les canots sont renversés dans le passage (1). Le lieu du mouillage est à deux milles de la terre; Greenhill trouva, par de fréquentes observations, en 1660, que la variation était de vingt degrés quatorze secondes ouest. En pleine lune, la direction de la marée est ici au sud-sud-est, et le reflux au nord-ouest : dans les hautes marées, l'eau s'élève de six ou sept pieds.

Outre la citerne du château, les vaisseaux de la compagnie tirent leur eau d'un étang qui est à quelque distance de la place, entre le cap Corse et Mina. Les nègres y conduisent les barques, et se chargent de rouler les tonneaux, entre les rocs, jusqu'au lieu qui s'appelle Domine. Atkins, qui rapporte la même chose, ajoute que les barques ne pouvant s'approcher tout-à-fait du rivage, les nègres poussent les tonneaux dans la mer, et se mettent à la nage pour les conduire avec beaucoup de difficulté jusqu'aux barques; il ne représente pas moins vivement l'embarras des marchands à charger ou débarquer leurs marchandises (2).

Des Marchais observe que le directeur général du cap Corse ne se borne point au commerce de sa place, et qu'employant quantité de grands et de petits bâtiments au long de la côte, il fait apporter dans

(1) Smith, p. 128.

(2) Atkins, p. 98, dit que l'eau de cet étang est fort puante, et la seule, néanmoins, qu'il y ait dans ce canton.

ses magasins toutes les denrées du pays (1), qu'on embarque de là pour l'Europe.

Les jardins du directeur général paraissent mériter une description plus particulière. On a déjà remarqué que la ville d'Oegowa forme une sorte de triangle : deux de ses angles environnent le château, et le troisième s'étend au long des murs des jardins qui sont au nord du château et de la ville, de sorte que, pour aller de la porte du château à celle des jardins, il faut traverser cette partie de la ville. Smith, qui leva le plan de ce canton en 1727, fait une peinture fort agréable des jardins du cap Corse : ils n'ont pas moins de huit milles de tour; mais excepté du côté du sud, qui est celui de la ville, ils sont sans mur et sans enclos. On a donné, dit Smith, le nom de jardin à tout l'espace qui est planté d'arbres et cultivé. Ce terrain est fertile, et renferme tout ce que la nature produit dans la zone torride, comme des oranges, des limons, des citrons, des goïaves, des papaies, des plantains, des bananes, des noix de coco, de la cannelle, des romarins, des pommes de pin, des choux d'Inde et de l'Europe, toutes sortes de salades et de fournitures, des concombres, des melons d'eau, etc. Les meilleures racines sont les ignames et les patates; il y vient même des navets dont on apporte la semence d'Angleterre (2).

Barbot dit que le rivage aux environs du cap Corse s'étend presque de l'est à l'ouest, et que son

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 302.
(2) Smith, p. 126.

exposition est au midi. Le pays est rempli de montagnes qui, sans être fort hautes, s'approchent de fort près, ce qui rend les vallées fort étroites. Elles sont couvertes d'une sorte de ronces basses, mais épaisses. Les nègres ne cultivent pas la dixième partie du terrain, et six mois d'interruption lui rendent toutes les ronces dont on l'avait déchargé. Quelques voyageurs les attribuent aux mauvaises qualités de l'air; d'autres à l'eau de pluie que les nègres rassemblent dans des trous, et qui, se filtrant dans la terre, y porte une teinture de vitriol; d'autres enfin à l'excès même des pluies qui y tombent directement. Mais Phillips prétend que ce ne peut être l'humidité qui rend le pays stérile et malsain. La surface, dit-il, est généralement de sable ou de gravier, avec une sorte de marne blanche au-dessous; ce qui passe dans toutes les parties du monde pour un terrain fort sain.

Quoique le château et la ville du cap Corse soient situés dans un canton sec et stérile, le reste du pays de Fétu est d'une fertilité singulière. Toutes les terres y sont bien cultivées. Les habitants sont en grand nombre, et distingués par leur industrie. Ceux qui ne s'emploient point à la recherche de l'or ou à la pêche s'exercent à l'agriculture, et fournissent aux autres les nécessités de la vie. Ils portent aussi quantité de provisions à Mina, avec autant d'avantages pour eux-mêmes que d'utilité pour les étrangers (1). On trouve ici, dit Phillips, une grande

(1) Des Marchais, t. 1, p. 300 à 304.

abondance d'excellents poissons, de volaille, et de gros canards de Moscovie, à très bon marché. Le mouton et le chevreau y sont maigres et insipides. Le bœuf y est rare. Les pigeons y sont en très grand nombre (1).

A l'égard de l'air, Barbot, sans le trouver plus mauvais que dans les autres cantons de la Côte-d'Or, se figure que ce qu'il a de malsain peut venir des ronces qui couvrent la terre, et d'où l'on s'aperçoit, dit-il, qu'il s'élève, matin et soir, surtout dans les vallées, une sorte de brouillard, qui ne peut être l'effet d'une bonne cause; mais il attribue particulièrement la mortalité à l'intempérance et à la mauvaise qualité des aliments. D'ailleurs, ajoute-t-il, la chaleur, qui est excessive, pénètre beaucoup plus les corps qu'en France et en Angleterre. Elle ronge même beaucoup plus promptement le fer (2). Smith juge néanmoins que l'air du cap Corse est le plus sain et le plus supportable de toute la Guinée (3).

Dans le voisinage du château, les Anglais ont bâti deux forts, dont l'un se nomme Phillipp's-Tower, et l'autre Fort-Royal. Ils sont tous deux à trois quarts de mille de la place. Le premier, qui est sur le sommet d'une colline, à côté des jardins, a la ville au sud-est. Bosman dit que de son temps il était gardé par six hommes, et muni du même nombre de canons. Son usage est pour tenir la ville des nègres en res-

(1) Phillips, *ubi sup.*
(2) Barbot, *ubi sup.*
(3) Smith, p. 128.

pect, et pour la garantir des incursions de leurs voisins (1).

Phillips parle d'une redoute élevée sur une colline, à mille pas du château, qui ressemble, dit-il, à ces tours qui sont au long de la côte. Elle était montée de deux ou trois petites pièces de canon, et gardée par deux soldats, avec ordre de donner l'alarme au moindre danger. Ils y entraient par le moyen d'une corde (2), qu'ils ne manquaient pas de tirer après eux. Malgré la différence des deux descriptions, cette redoute ne pouvait être que le fort de Phillipp's-Tower, dont le nom signifie Tour de Philippe.

Depuis que les Européens fréquentent la Guinée, le cap Corse a toujours été célèbre par le commerce. L'auteur de la relation d'Artus rapporte que celui des Français y fut considérable jusqu'en 1590 ou 1591, mais qu'il fut interrompu par les Portugais de Mina, qui, s'étant saisis d'un vaisseau français, tuèrent une partie de l'équipage, et jetèrent le reste dans l'esclavage. En 1592, ils firent le même traitement à la chaloupe d'un vaisseau d'Amsterdam. Cependant, vers l'an 1600, tandis qu'ils étaient en guerre avec les nègres de Mawri ou Mouri, le commerce des Hollandais reprit des forces au cap Corse. On leur apportait quantité d'or des contrées de Fétu, d'Abrambou, du Mandingue, et de plusieurs autres pays qui sont à plus de huit cents milles dans les terres. Ils le recevaient en échange pour diverses marchan-

(1) Bosman, p. 51, ou p. 57 de l'édit. d'Utrecht, 1705.
(2) Phillips, dans Churchill, t. VI, p. 207.

dises de l'Europe, surtout pour de la toile et de petits bassins de cuivre (1).

On demande souvent du sel au comptoir anglais du cap Corse. Il y est apporté d'Acra, où l'on en fabrique beaucoup. Les jours qui sont destinés à ce marché ressemblent à des jours de foire. On assura Atkins que, parmi les nègres qui viennent de fort loin pour acheter du sel (2), il s'en trouve qui ont à peine l'ivoire ou l'or nécessaire pour en acheter un demi-boisseau.

On a parlé d'un second fort, qui est à la même distance du château que le premier; il se nomme Queen-Anne's-Fort, ou fort de la reine Anne. Sa situation est près de la ville de Manfrou, ou Manfort, sur une colline nommée Danistein, ou le mont Danois, parce que les Danois y avaient bâti un fort nommé Fredericksbourg. Par un traité que les Anglais firent avec eux, après avoir repris le cap Corse sur les Hollandais, il fut stipulé que la compagnie anglaise aurait un comptoir fortifié près de Manfrou, et que les Danois auraient la liberté d'en établir un dans la ville d'Oegowa, avec une garnison, et le droit d'y arborer le pavillon de Danemarck. Ils en avaient un, du temps de Villault, à l'extrémité de la ville (3).

Fredericksbourg était situé au sommet de la colline, qui se termine en pointe. Tout le circuit de la place n'avait pas plus de trois cents pas; elle com-

(1) Artus, p. 49.
(2) Atkins, p. 96 et 107.
(3) Villault, p. 196; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 170.

mandait le pays voisin, et même le cap Corse, qui n'en est éloigné que d'une portée de mousquet. La forme de son terrain était ronde; mais celle du fort même était triangulaire. Sa défense consistait en trois bastions, dont l'un commandait la rade du côté du sud; le second regardait le cap Corse à l'ouest, et le troisième faisait face au fort hollandais de Nassau, à l'est près de Mawri ou Mouri. Le pied de la colline est environné des cabanes des nègres (1).

Barbot observe que la hauteur du mont Danois est d'environ trois cents pas, que le sommet est plat, et fort par sa disposition naturelle, qui le rend inaccessible. Il ajoute que le château de Fredericksbourg n'était qu'un enclos presque triangulaire; que le mur ayant peu d'épaisseur, et n'étant composé que d'un mélange de pierre et d'argile, tombait tous les jours en ruine; qu'à la vérité il avait trois bastions, l'un vers la mer, les deux autres à l'est et à l'ouest, du côté de la terre, mais qu'ils n'ont guère plus de solidité que le mur, parce qu'ils sont de la même matière; que leur défense consistait en seize vieux canons de fer, et que dans l'intérieur de la place on ne trouvait qu'un amas confus d'édifices d'argile, couverts de chaume, comme ceux des nègres, et tous dans le besoin d'une prompte réparation. Le logement même du général danois (2) n'avait rien

(1) Des Marchais, vol 1, p. 306.

(2) Des Marchais, ou plutôt Labat, son éditeur, dit que «Fredericksbourg est la résidence du premier facteur de la compagnie danoise, qui fait toujours paraître le pavillon de sa nation lorsqu'il voit approcher quelque vaisseau.» L'écrivain, quel qu'il soit, continue de parler de ce fort comme s'il était encore alors entre

de plus remarquable qu'une vieille galerie, d'où la vue était assez belle du côté de la terre et de la mer. Les vents du sud-ouest y faisaient régner pendant tout le jour une fraîcheur qui était quelquefois excessive; mais cette raison même rendait le séjour du fort beaucoup plus sain que celui du cap Corse. Les Danois y avaient ordinairement une garnison de vingt blancs, et le même nombre de gromettes. On a toujours observé que, malgré l'avantage du bon air, ils perdaient beaucoup plus de monde que les autres Européens de la côte. Barbot en trouve la raison dans les liqueurs fortes, pour lesquelles ils ont encore plus de passion que les Anglais du cap Corse. L'argent leur manque souvent pour acheter des provisions, et l'eau-de-vie est alors toute leur ressource. Les femmes danoises ne vivent pas long-temps à Fredericksbourg; elles y sont sujettes à des pertes de sang prodigieuses.

Le meilleur ancrage, à Manfrou, est au sud du fort, sur treize ou quatorze brasses d'un excellent fond. Mais les Anglais du cap Corse prétendent que cet endroit est renfermé dans leurs limites. Le lieu le plus commode pour le débarquement est le côté oriental de la colline. Cependant les barques sont obligées de demeurer à l'ancre, hors des rochers, pour attendre les canots, qui viennent prendre les passa-

les mains des Danois, quoique, voyageant en 1724, il ne dût pas ignorer qu'il avait changé de nom et de maître depuis cinquante ans. On doit juger que c'est le P. Labat qui a corrompu l'original par ses propres erreurs. Vol. 1, p. 305. Voyez à ce sujet t. VIII, p. 41, note 2.

gers et les marchandises; sans quoi l'on serait toujours menacé de quelque danger.

Le gouverneur du fort a de fort beaux jardins au nord-est de la colline. Un peu au-delà, le pays s'élève en montagnes couvertes de ronces et de buissons, par l'indolence des nègres, qui négligent de les cultiver (1).

Le voisinage du mont Danois est fort désavantageux pour le cap Corse, qui en est tellement commandé, qu'avec quelques pièces de gros canon il serait aisé de le réduire en poudre (2). Barbot a distingué plusieurs fois, de Fredericksbourg, les Anglais qui étaient à se promener sur la place d'armes du cap Corse. Cette fâcheuse dépendance leur faisait employer toutes sortes de moyens pour vivre en paix avec les Danois (3), et leur a fait saisir avec empressement l'occasion d'acheter un fort, dont ils avaient tôt ou tard quelque disgrâce à redouter. Fredericksbourg leur fut livré, en 1685, par Harris Luck, directeur de la compagnie danoise. Ils lui ont donné le nom de fort Royal (4).

Quoiqu'il fût en si mauvais état, la compagnie d'Angleterre s'applaudit beaucoup d'en avoir acquis la possession. Les Anglais, dit Bosman, ne vantent pas moins leur fort du mont Danois, que les Hollandais celui de Saint-Jago, près de Mina; mais on n'en voit pas la raison, continue-t-il, car il a moins

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 173.
(2) Voyez l'article précédent, où Villault fait la même remarque.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 170.
(4) Le même, dans Churchill, t. v, p. 445.

l'air d'un fort que d'une masure. Ses murs ont été réparés avec de l'argile, et ses édifices ne sont couverts que de roseaux, comme ceux des nègres. Il est surprenant, dit-il encore, qu'ils laissent dans cet état une place si importante; car un ennemi, qui s'en rendrait le maître, pourrait raser le cap Corse avec six pièces de canon. Cependant il n'a pas changé de condition pendant la dernière guerre, et douze hommes auraient suffi pour le prendre.

Enfin la compagnie d'Angleterre, ouvrant les yeux sur ses intérêts, envoya des ordres, en 1699, pour le faire mettre en état de défense. Il fut abattu, et rétabli sous une nouvelle forme. Les agents firent voir à Bosman le modèle sur lequel on en avait déjà commencé quelque partie. Il ne renferme point un grand espace; mais Bosman jugea qu'il serait quelque jour incomparablement plus fort qu'aucun autre château de la côte. Ses ouvrages, dit-il, joints à la situation naturelle de la colline, qu'on se proposait de tailler de toutes parts et de rendre fort escarpée, en n'y laissant qu'un étroit passage, le rendront presque imprenable (1).

Smith nous apprend que, dès l'année 1698, les agents de la compagnie d'Angleterre avaient commencé à le fortifier, mais qu'ils ne suivaient pas le plan qu'on leur avait envoyé, et qui aurait pu le rendre une des plus fortes places de la Guinée. Il avait alors vingt-une petites pièces d'artillerie, montées, dit-il, ou démontées, qui, servant aux saluts,

(1) Bosman, p. 52, ou p. 58 et 59 de l'édit d'Utrecht.

étaient fort commodes pour les malades du cap Corse, à qui elles épargnaient la peine d'entendre de trop près le bruit du canon (1).

Mais Fort-Royal est aujourd'hui un fort carré, de brique, monté de seize pièces de canon, dont onze sont sur la plate-forme (2), et gardé constamment par une garnison de six blancs et de douze gromettes. Des Marchais, qui en rend le même témoignage, ajoute qu'il n'est accessible que par un chemin tournant, qui forme une rue en spirale et bordée de cabanes de nègres (3).

La ville de Manfrou est presque ronde. Sa situation est sur le rivage, auprès du mont Danois, dans un lieu dont plusieurs grands rochers rendent l'accès fort difficile. Elle est d'ailleurs peu considérable, parce que les habitants ne sont occupés qu'à la pêche, à l'agriculture et à faire du sel. Il s'en trouve néanmoins quelques uns qui servent de facteurs aux nègres de l'intérieur des terres (4).

Outre le marché qui se tient tous les jours dans la ville d'Oegowa, près du cap Corse, il y en a un considérable à Abramboe, grande ville, éloignée de vingt-sept milles au nord. Abramboe n'est pas moins célèbre par une grande assemblée de danse (5), où l'on se rend de toutes les parties du pays, dans un temps que le roi de Fétu indique chaque année, et qui dure pendant huit jours. On y voit un nombre

(1) Smith, p. 127.
(2) Barbot, t. 1, p. 445.
(3) Des Marchais, vol. 1, p. 305.
(4) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 172.
(5) C'est ce qu'on appelle Folgar dans la Sénégambie.

incroyable de nègres, qui passent le jour entier et une partie de la nuit à ce fatigant exercice. Ce temps est marqué aussi pour la décision des procès et des querelles qui n'ont pu être terminés par les cours de justice inférieures de leurs districts respectifs. La cour suprême est composée du roi de Fétu, de son premier ministre, du djeraffo, du braffo, et de deux facteurs anglais du cap Corse, choisis par le directeur général. Ces deux commissaires doivent paraître chaque fois au tribunal avec un habit neuf. La dépense de cette cour monte tous les ans, pour la compagnie, à trois cents livres sterling.

Aquaffou est une autre ville des nègres, à l'ouest du cap Corse, qui passe pour grande et bien peuplée. Il s'y tient un marché, où les nègres achètent les esclaves qui doivent être sacrifiés aux funérailles de leurs rois, et renfermés dans la même fosse (1).

§ VI.

Royaumes de Sabou et de Fantin.

Ce n'est pas par son étendue que le pays de Sabou, ou de Saboe (2), s'est attiré l'attention des voyageurs; il n'a que deux lieues de largeur au long de la côte, en le faisant commencer au pied du mont Danois, d'où il s'étend jusqu'à deux milles au-dessous de Mawri, et joint, dans cet endroit, le pays

(1) Barbot, p. 172.

(2) Bosman et Barbot écrivent Saboe; d'autres Sabou. Labat, ou des Marchais, t. 1, p. 309, dit Jabou.

de Fantin. On lui donne environ quatre lieues dans les terres vers le nord. Ses bornes sont, de ce côté-là, le pays d'Atti (1), et celui de Fétu à l'ouest.

Sabou produit une quantité surprenante de blé d'Inde, de patates, d'ignames, de bananes, d'oranges, de limons et d'autres fruits, outre l'huile de palmier (2), qu'il fournit en abondance aux pays d'Acra et d'Axim. Les habitants passent pour la plus industrieuse nation de la côte, soit pour l'agriculture, la pêche, ou le commerce avec les Européens et la nation d'Accanez (3), qui leur apporte de l'or en échange pour leur poisson et leur sel (4).

Bosman représente les nègres de Sabou aussi puissants que ceux de Commendo, et ne leur attribue pas plus de bonté et de droiture. Les Hollandais les accusent d'avoir fait manquer leurs entreprises contre les Comméniens, et de les avoir trompés sous de faux prétextes de médiation : mais, quoiqu'ils reconnussent clairement l'imposture, ils ne s'en crurent pas moins obligés de gagner cette perfide nation par des présents, dans la crainte qu'elle ne passât (5), d'une amitié feinte, à la déclaration d'une haine ouverte. Barbot, au contraire, n'attribue la haine des nègres pour les Hollandais, qu'à l'autorité ty-

(1) Sur la carte particulière de la Guinée de d'Anville, entre Issini et Ardra (1729), Atti ne confine pas à Sabou, mais à Abrambou, et Atti est à l'est d'Abrambou.

(2) Bosman dit qu'ils en envoient la charge de cent canots tous les jours.

(3) Les Accannis de d'Anville et des autres géographes.

(4) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 174.

(5) Bosman, p. 54, ou p. 61 de l'édit. d'Utrecht, 1705.

rannique des gouverneurs de Mina; il ajoute qu'avec l'affection des naturels du pays, ils ont perdu leur commerce, et que le roi de Sabou, en particulier, fournirait volontiers un secours de deux mille nègres à toute autre nation de l'Europe qui entreprendrait de chasser les Hollandais (1).

Il paraît effectivement, par le témoignage de l'auteur de la relation traduite par Artus (2), que la haine des nègres pour les Hollandais n'a pas été volontaire, et qu'ils étaient fort éloignés de vouloir troubler la paix du commerce. Ce voyageur raconte qu'au mois d'avril 1598, quelques matelots de Hollande, étant descendus au rivage pour couper du bois, commencèrent par abattre quelques arbres qui étaient les fétiches du pays : plusieurs habitants, qui frémirent de cette profanation, ne laissèrent pas de les avertir avec douceur; mais, voyant leurs représentations mal reçues, ils passèrent des reproches aux coups, et forcèrent, par une nuée de flèches et de dards, les Hollandais de regagner leurs vaisseaux. Ceux-ci, dans leur retraite, eurent un homme de tué, à qui les vainqueurs coupèrent la tête. Le jour suivant, une troupe de nègres se rendit à bord, et présenta le meurtrier au capitaine, en le priant de le traiter comme le Hollandais l'avait été. Cette soumission fut rejetée : les nègres retournèrent au rivage, et n'en coupèrent pas moins la tête au coupable : ensuite, ayant partagé le corps en quatre parties, ils l'exposèrent aux bêtes farouches. Lorsque les Hol-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 175.
(2) Artus, p. 48.

landais descendirent à terre, ils trouvèrent leur compatriote enterré décemment, et la tête du meurtrier sur la fosse au bout d'une lance. L'auteur de la relation conclut que le désir des habitants était de vivre en bonne intelligence avec les Hollandais (1).

Le père du roi de Sabou (2) avait, dit Barbot, fait long-temps la guerre aux nègres d'Atti et d'Accanez, ou Accanis, ses voisins du côté du nord; mais le fils, prince d'un caractère paisible, a fini heureusement tous les troubles. Les nègres d'Atti sont plus nombreux que ceux de Sabou; cependant les armes à feu, dont ceux de Sabou entendent fort bien l'usage, leur ont fait obtenir des avantages signalés, et souvent ils ont apporté les têtes de leurs ennemis au comptoir hollandais de Mawri ou Mouré (3).

La ville de Sabou, où le roi fait sa résidence, est située à deux lieues daus les terres : elle est grande et bien peuplée. Des Marchais dit que c'est un grand village, trois lieues au nord-est de Mawri (4).

La première place qui se présente sur la côte, est Queen-Anne's-Point, fort anglais, bâti, depuis peu, de pierre et de chaux, sur une colline qui n'est pas à plus d'un mille de Fort-Royal ou du mont danois, du côté de l'ouest, et qui n'est qu'à deux milles du fort hollandais de Nassau, à l'est. Son ar-

(1) Artus, p. 48.

(2) C'est apparemment celui qui régnait en 1682, pendant le voyage de Barbot.

(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 175.

(4) Le même, p. 174, et des Marchais, vol. 1, p. 171.

tillerie est de cinq pièces de canon (1), et sa garnison de cinq blancs, avec six gromettes. On trouve ensuite le village d'Icon ou de Cong, une demi-lieue à l'est du mont danois : on y voit, sur deux petites éminences, les ruines d'un comptoir hollandais, dont tout l'avantage était de pouvoir écarter les vaisseaux européens qui venaient troubler le commerce de Mawri (2).

Mawri ou Mouré est situé à deux milles de Cong (3), vers l'est, à une petite lieue du fort Royal, et à deux lieues de Mina ou Elmina. Suivant la description traduite par Artus, cette ville est sur une éminence, sans en être moins sale et moins irrégulière. Son marché est fort incommode, et n'en abonde pas moins en vin de palmier et en toutes sortes de fruits. Elle appartient au roi de Sabou, qui fait lever ses droits par les mains d'un officier. On y voit arriver quantité de marchands de Cano, et d'autres lieux fort éloignés dans les terres, qui apportent leur or tel qu'il sort de la terre, et qui le donnent en échange pour diverses marchandises. Cette place était peu considérable avant que les Hollandais s'y fussent établis; mais s'étant agrandie avec le temps, elle passe aujourd'hui pour celle de toute la côte où le commerce est plus florissant (4).

(1) Barbot, p. 445.

(2) Bosman, p. 53, ou p. 60 de l'édit. d'Utrecht; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 174, écrit Congo.

(3) Bosman, p. 55, ou p. 61. Cong est, sur la carte de Guinée de d'Anville, entre Issini et Ardra (1729).

(4) Des Marchais, vol. 1, p. 306 à 308.

Villault dit que Mouré est composé d'environ deux cents maisons, qui environnent de toutes parts le fort hollandais de Nassau, excepté du côté de la mer. De son temps, la ville relevait du roi des Accanez, aussi-bien que celle d'Icon (1) ou de Cong, qui n'en est pas à plus de trois quarts de lieue sur la côte.

La ville, ou le village de Mawri, ou Mouré, dit Bosman, n'a pas tant d'étendue que celle de Mina; mais elle est mieux peuplée. La plus grande partie des habitants étant des pêcheurs, on voit sortir chaque jour, au matin, quatre ou cinq cents canots, qui reviennent chargés de poisson, mais qui paient pour droit, au facteur hollandais, la cinquième partie de leur pêche. Les Hollandais lèvent cette sorte de taxe. Cependant Bosman, après avoir reconnu de bonne foi que cet impôt se perçoit dans trois endroits de la côte, et que les Hollandais le regardent comme un droit de conquête, n'ose assurer la même chose de Mawri. Il ajoute seulement qu'ils sont les seuls Européens qui exercent cet empire absolu sur leurs sujets nègres. Ceux qui ne jouissent pas, dit-il, du même avantage, ne doivent en accuser qu'eux-mêmes, et sont cause, par cette mollesse, que les Hollandais ont perdu quelque chose de leur pouvoir (2).

Barbot observe que Mouré est situé sur une grande pointe plate, qui s'avance un peu au sud-sud-est, à cinq degrés de latitude du nord (3). On y voit un

(1) Villault, p. 205. Il écrit Icon.
(2) Bosman, p. 61 et 62 de l'édit. d'Utrecht, 1705.
(3) Des Marchais le met a cinq degrés dix minutes.

grand nombre d'Accanez, qui s'y sont établis pour la facilité de leur commerce avec les Hollandais et les habitants. Les maisons sont à quelque distance l'une de l'autre; et dans l'intervalle(1) on trouve des rocs qui rendent les passages assez difficiles. On appelle Mawri (2) le cimetière des Hollandais, parce qu'il y en est mort un fort grand nombre, dont on voit les sépultures. La principale raison qui rend le commerce florissant dans cette ville, et qui attire continuellement beaucoup de vaisseaux, c'est qu'avec le dessein même de commercer dans d'autres parties de la côte, on est obligé de toucher ici pour prendre de l'eau et du bois

Le fort de Nassau est situé sur un rocher, dont le pied est arrosé par la mer (3). Il doit son origine aux Hollandais, qui le regardaient comme le plus considérable de leurs établissements, tandis que les Portugais étaient en possession de Mina; mais ils ne lui donnent aujourd'hui que le second rang. Sa forme est un carré, dont le front est un peu plus long que les côtés. Il a quatre batteries de dix-huit pièces de canon (4). Si l'on excepte Mina, il n'y a point de fort, sur toute la côte, dont les murs aient tant de hauteur. La courtine qui contient les deux batteries de la mer est si spacieuse et si commode, qu'on y pourrait faire, comme au cap Corse, une batterie

(1) Barbot écrit Mouree et Mourée. Voyez Churchill, t. v, p. 175.

(2) Artus, p. 49, écrit, comme des Marchais, Boure; mais sur la même page il écrit Moure et Mourre.

(3) Villault, p. 205.

(4) Barbot dit vingt-quatre.

qui commanderait entièrement le rivage; mais sa plus grande force, et le plus bel ornement de la place, consiste dans quatre tours carrées, qui forment la pointe des quatre angles(1); elle n'était jamais, autrefois, sans une garnison de soixante ou quatre-vingts hommes. Quoique ce nombre soit fort diminué, il suffit encore pour contenir les nègres (2).

Suivant Barbot, ce fort fut élevé, en 1664, par l'ordre et aux frais des états-généraux, qui lui donnèrent le nom de Nassau, à l'honneur des princes d'Orange. On se proposa, dans sa forme, de lui faire commander la ville de Mawri. En effet, à la réserve du côté de l'est, par lequel il regarde la mer, il est environné de cette ville comme d'un cercle. Les états le donnèrent ensuite à la compagnie des Indes occidentales, mais fort différent de ce qu'il est aujourd'hui : les ouvrages n'étant que de terre, étaient souvent détruits par les pluies, et laissaient la garnison exposée aux insultes des Portugais de Mina; mais aussitôt que les Hollandais se furent emparés de Mina, ils pensèrent sérieusement à se fortifier sur la côte, en joignant une bonne demi-lune au fort de Nassau, et revêtant tous les ouvrages de pierre; la porté est défendue par un pont-levis, couvert d'une galerie d'où la mousqueterie peut jouer avec beaucoup d'avantage. Dans l'intérieur, les logements sont propres et commodes, et la vue fort agréable.

Cette place fut prise en 1664 par Robert Holmes,

(1) Villault les nomme quatre bastions.

(2) Bosman, p. 61, édit. d'Utrecht; et Barbot, p. 175.

amiral anglais, mais reprise, dès l'année suivante, par Ruyter, avec le secours de neuf cents nègres de Mina, qui lui furent envoyés par Valkenburgh, gouverneur de ce château.

Le jardin du principal facteur est à peu de distance du fort, vers l'ouest, et passe pour le meilleur de toute la côte; son seul défaut, qui lui est commun avec ceux de Mina et de Manfro, est d'être couvert par de grandes montagnes (1). Des Marchais observe que le fort de Nassau est à la pointe orientale de Mawri, et qu'il est composé de quatre bastions qui renferment quatre grandes tours. Il ajoute que c'est le premier établissement que les Hollandais aient formé sur cette côte (2).

Le pays de Fantin (3) borde celui de Sabou à l'ouest, et se termine au Mont de fer (4), deux milles au-dessous de Mawri. L'étendue de ce mont est d'un mille; ses promenades sont charmantes au sommet, et couvertes d'arbres si touffus, que le jour y est obscur à midi. C'est au pied de cette montagne que Fantin commence à s'étendre : au nord, il a pour bornes Atti, Aqua et Tonqua (5); à l'est, Acron; au sud, la mer, au long de laquelle il s'étend l'espace d'environ dix lieues.

Les nègres de Fantin, ou les Fantiniens, comme

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 175.

(2) Des Marchais, vol. 1, p. 306.

(3) Fanti, selon les cartes et les voyageurs modernes.

(4) Prevost, en ne traduisant pas l'anglais, met mont Iron.

(5) Atti et Aqua se trouvent, sur la carte de d'Anville, entre Issini et Ardra (1729). Belin seul, sur sa carte de l'Histoire générale des Voyages, fait mention de Tonqua.

dit Barbot, sont naturellement artificieux et trompeurs, adroits surtout à falsifier l'or (1). Ils entretiennent un commerce considérable avec toutes sortes de bâtiments d'interlope, à la vue même des Anglais et des Hollandais, qui n'ont pas la hardiesse de s'y opposer (2). C'est une nation entreprenante et résolue, qui est capable de lever, en peu de temps, une armée de dix mille hommes, et qui, pouvant d'ailleurs fermer le passage aux nègres d'Accanez et de plusieurs autres pays au nord, couperait tout d'un coup le cours du commerce, soit pour les marchandises de l'Europe, soit pour le poisson et le sel de la côte. Les Accanez tirent quantité de sel, et paient en or certains droits au pays de Fantin : c'est le soleil seul qui forme la plus grande partie de ce sel, dans un grand étang qui n'est pas loin de la ville.

Les nègres des parties intérieures de Fantin sont livrés à l'agriculture et au commerce; ils portent aux marchés des fruits, du vin de palmier et du maïs, que le pays produit en abondance, et qui passe même dans d'autres contrées (3). Ils ont une sorte de vin de palmier nommé quaker, mot anglais, qui exprime les mouvements extraordinaires de gaieté et de trépidation que cette liqueur communique; il se vend le double du vin commun, et l'ardeur est si grande à s'en procurer, qu'on ne peut satisfaire tout le monde. Le pays de Fantin est riche en or et en esclaves. L'opulence des habitants les

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 175 et 176.
(2) Bosman, p. 57, ou p. 63 de l'édit. d'Utrecht, 1705.
(3) Barbot, p. 176.

rend si fiers, que les Européens ont beaucoup de ménagements à garder avec eux dans le commerce. Ils n'ont pas de roi; leur chef est un braffo, c'est-à-dire une espèce de gouverneur, dont le pouvoir est resserré par l'autorité d'un conseil de vieillards, qui ressemble assez au parlement d'Angleterre; et il agit souvent sans avoir consulté le braffo. Chaque canton a d'ailleurs son chef, dont la soumission pour le braffo ne consiste guère qu'à lui accorder le premier rang. Si les nègres de Fantin n'étaient pas sans cesse troublés par leurs divisions domestiques, ils feraient bientôt éprouver leur puissance aux nations voisines. Ils ont un nombre extraordinaire de villes; les principales, au long de la côte, sont: Anican ou Ingenisian, Anamaboe ou Nomabo, nommé aussi Jamissia, Agga ou Adja, Cormantin, Ameisa, le petit Cormantin, Aqua ou Anaqua, Laguyo et Montfort ou Mont de fer, sans en compter plusieurs de moindre considération, qui se trouvent entre Montfort (1) et le cap Ruyge-Hoeck. On a compté, dans toutes ces habitations, plus de quatre mille pêcheurs. La capitale du pays est Fantin, que Barbot place à cinq lieues dans les terres, et des Marchais à six (2): c'est de cette ville que le pays a pris son nom.

Anican, ou Ingenisian (3), est situé sur une petite colline, deux lieues à l'est de Mawri. Les Hollandais y avaient autrefois un comptoir; mais,

(1) Bosman, p. 56, ou p. 62 et 63. Lui et d'Anville écrivent Mont de fer.

(2) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t v, p. 175.

(3) Injasian, sur les cartes de Guinée de d'Anville, 1729 et 1775, et sur la carte de Postlethwayte, Annishan.

trouvant que le commerce ne répondait point à leur dépense, parce que les Anglais et les Portugais le partageaient avec eux, ils ont pris le parti de l'abandonner. La rade est entre la ville même d'Anican et le château d'Anamaboe.

Le premier comptoir des Anglais, dans cette contrée, dit Bosman, est celui d'Ingenisian, où la garnison est composée d'un seul homme de leur nation. La compagnie d'Angleterre, ajoute-t-il, lui devra beaucoup de reconnaissance s'il réussit à conserver l'honneur de son pavillon. Mais Barbot fait une peinture plus avantageuse de ce comptoir; il le représente muni de deux pièces de canon, et gardé par une garnison de deux ou trois blancs et de quelques nègres, avec les enseignes de la compagnie d'Angleterre. Cependant il ne vante pas beaucoup leur commerce.

Les Portugais, qui se sont établis dans le même lieu depuis l'année 1679, y ont bâti, pour leur sûreté, une redoute de terre, dont le commandant, qui se nommait alors Lorenzo Perez Branco, avait dix ou douze blancs sous ses ordres. Leur commerce consistait en tabac et en pipes, en confitures, en savon, en rum, et autres marchandises de l'Amérique. Mais Barbot ne comprend point quel avantage ils peuvent tirer de cet établissement, à moins qu'ils n'achètent d'autres denrées des vaisseaux d'interlope, ou qu'ils n'en reçoivent de Hollande par le moyen des juifs, qui savent fort bien, dit-il, se procurer des passe-ports portugais (1), et qui sont traités alors

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 176.

comme s'ils étaient partis réellement de Portugal.

Deux milles au-delà d'Ingenisian, et par conséquent à deux lieues et demie de Mawri, et quatre à l'est du cap Corse, on rencontre Anamaboe ou Jamissia. Phillips la représente comme une grande ville; mais les habitants sont les plus trompeurs et les plus méchants de tous les nègres de cette côte (1). Il n'y a point de canton dans la Guinée où l'or soit plus mêlé de cuivre. Suivant Bosman, Anamaboe est la plus forte ville de la côte. Son territoire peut fournir autant d'hommes armés que le royaume entier de Sabou, ou que celui de Commendo. Il ne contient que la cinquième partie des habitants de Fantin.

Anamaboe est divisé en deux parties, l'une habitée par des pêcheurs de Mina, l'autre par ceux de Fantin, qui paient un droit au braffo de la ville pour obtenir la liberté de la pêche. Les habitants sont des fripons du premier ordre, qui doivent être observés soigneusement, comme leur or ne peut être examiné de trop près, parce qu'il est toujours mêlé ou contrefait. Leur ville est sous le canon du fort anglais (2). Cet établissement de la compagnie d'Angleterre est petit, mais en fort bon état. La rade est toujours remplie de vaisseaux. La compagnie y ferait un commerce considérable, si les bâtiments d'interlope, anglais et zélandais, ne venaient enlever continuellement l'or et les esclaves. D'un autre côté, les nègres de Fantin traitent la garnison avec tant d'insolence, qu'elle est forcée le plus souvent

(1) Bosman, p. 56, ou p. 63 de l'édit. d'Utrecht, 1705.
(2) Bosman, *ubi suprà*; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 176.

de se tenir renfermée dans ses murs; et, dans les temps même les plus tranquilles, s'ils prennent quelque dégoût pour le gouverneur, ils le renvoient avec mépris au cap Corse, dans un canot. Loin de pouvoir s'y opposer, on est encore obligé d'acheter la paix par des présents (1). Enfin, les nègres de Fantin et d'Anamaboe sont les plus hardis et les plus turbulents de toute la côte. En 1701, ils déclarèrent la guerre aux Anglais, et les Hollandais furent soupçonnés de leur avoir fourni de la poudre. Le dimanche 4 de septembre, ils approchèrent tumultueusement du château; ils tirèrent plusieurs coups, mirent le feu aux édifices extérieurs, et n'auraient pas fini sitôt leurs outrages, si plusieurs décharges d'artillerie ne les eussent forcés de se retirer; mais les Anglais se vengèrent dès la nuit suivante, en brûlant la plus grande partie de leur ville. Après vingt jours de guerre ouverte, quelques uns de ces barbares vinrent proposer une trève, en offrant au gouverneur la disposition des articles. Le roi de Sabou se chargea de la qualité de médiateur. Ils ne firent aucune objection aux demandes des Anglais; et s'étant engagés à payer le dommage qu'ils avaient fait au fort, non seulement ils prirent les fétiches à témoin de leur fidélité, mais ils donnèrent en otage plusieurs de leurs enfants. Cependant l'arrivée d'un vaisseau anglais d'interlope, qui leur offrit un gain de dix pour cent pour la traite des esclaves, eut le pouvoir de leur faire oublier leur serment. On ap-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 177.

prend, dans les mémoires de Bloome, que le gouverneur et quelques uns des principaux facteurs furent saisis d'une crainte si vive, qu'ils se sauvèrent en chemise au cap Corse (1).

Selon Barbot, qui voyageait en 1682, le fort anglais avait été rebâti depuis peu, à la place d'une vieille maison, qui subsistait entière en 1679, mais dont il ne reste aujourd'hui que les ruines. Ce fort est un grand édifice, flanqué de deux tours d'un côté, et de deux bastions vers la mer. Tout est de briques, ou de pierres liées avec du ciment. Sa situation est sur un roc, à trente pas du rivage. On y a mis douze pièces de canon. La garnison est ordinairement composée de douze blancs et de dix-huit nègres, sous les ordres d'un principal facteur. Les logements intérieurs et les magasins sont commodes; mais la difficulté est pour le débarquement, sur un rivage parsemé de rochers, où la mer est dans une agitation continuelle. Les chaloupes viennent jeter l'ancre contre les rochers; et les marchandises, avec les passagers, sont portées de là au rivage dans les canots, sur une pointe de sable entourée d'un mur de terre haut d'environ huit pieds, où la compagnie a fait bâtir quelques logements pour les domestiques nègres, sous le canon du château. On se proposait, dit l'auteur, d'abattre ce mur, et d'en faire un de briques aussitôt que le fort serait achevé. La terre est ici fort propre à faire des briques. Les écailles d'huîtres servent à composer un très bon ciment,

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 446.

et le pays fournit abondamment du bois de construction.

Le sol est montagneux autour d'Anamaboe; mais les montagnes sont assez éloignées de la ville. On en distingue cinq, qui sont plus hautes que toutes les autres, et qui peuvent servir d'indices pour reconnaître le canton du côté de l'ouest. La multitude et la variété des arbres forment une perspective agréable. Le vin de palmier est ici le meilleur de toute la côte, surtout celui qui se nomme quaker. Le maïs y est dans une abondance extrême. On y trouve un nombre infini de perroquets de la grosseur des moineaux. Ils ont le corps d'un fort beau vert, la tête et la queue d'un rouge admirable, et leur forme est si gracieuse, que l'auteur en apporta quelques uns à Paris, comme un présent digne du roi. Ces oiseaux ne se vendent qu'un écu la douzaine; mais il est si difficile de les conserver vivants, qu'à peine en sauve-t-on un sur vingt, dans le voyage de l'Europe. Les choux verts sont excellents autour d'Anamaboe. Les popos y sont aussi fort estimés : c'est un fruit vert de la grosseur d'un petit melon, qui a le goût du chou-fleur. La plus grande incommodité pour la culture des jardins est la rareté de l'eau fraîche, qu'on est obligé de faire apporter de deux lieues par les esclaves. Le maïs, ou le blé d'Inde, se vend ici par caisses, dont chacune contient environ trois boisseaux. Le prix commun est d'un aki d'or par caisse: mais, dans les mauvaises années, il monte jusqu'à deux ou trois akis. On a vu des temps d'abondance où la caisse de maïs ne valait pas plus

de huit tabos d'or (1), qui ne font pas trois schellings d'Angleterre. Le fort d'Anamaboe fut abandonné en 1730; mais on a senti qu'il est nécessaire de le rétablir.

Une demi-lieue ou deux milles au-delà d'Anamaboe, on trouve sur le rivage une ville nommée Agga ou Adja (2). Les Hollandais y avaient autrefois un fort, d'où ils furent chassés par la trahison des Anglais, qui, ayant obtenu d'eux la permission d'y demeurer, traitèrent leurs hôtes avec la dernière barbarie.

Phillips ne parle point d'Agga comme d'une ville ou d'un village. C'est, dit-il, une petite maison couverte de chaume, un mille et demi à l'est d'Anamaboe, sur le rivage de la mer, sans autre défense que celle de quelques mousquets. Il ajoute qu'elle a néanmoins une fort grande cour et un bel étang pour les canards; mais il est clair que Phillips ne représente ici qu'un comptoir.

Barbot dit que le village est divisé en trois parties, dont chacune est composée de vingt-cinq ou trente maisons. C'est un lieu, dit-il, qui n'est pas favorable au commerce, parce que le débarquement y est fort dangereux. Le pays aux environs produit de très bon coton.

Les Danois avaient aussi dans ce canton un comptoir, sur les ruines duquel les Anglais ont bâti un petit fort de terre, gardé par deux blancs et quelques

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 177.
(2) Phillips écrit Aga; Bosman, Adja; et Barbot, Agga et Adja. D'Anville a écrit Adja sur ses cartes de 1729 et 1775.

gromettes, sous le commandement d'un facteur. Le fort hollandais n'était qu'une simple redoute, qui fut détruite, en 1665, par les Anglais, le jour même que Ruyter, amiral de Hollande, entreprit de descendre à Anamaboe. Il y trouva des obstacles invincibles; mais les Anglais d'Aga, ne doutant point qu'il ne revînt victorieux et qu'il ne les visitât à son retour, minèrent secrètement le fort de Hollande, et laissèrent une mèche allumée qui devait le faire sauter lorsque la flotte y arriverait. L'effet de la poudre fut beaucoup plus prompt. Les écrivains hollandais se plaignent beaucoup des cruautés que les Anglais ont exercées contre eux dans ce canton et dans celui d'Anamaboe (1).

A trois lieues de Mawri (2), on arrive au village de Cormantin, qu'on a nommé petit Cormantin, pour le distinguer d'un autre qui porte le nom de grand. Bosman parle du premier comme d'un lieu misérable, qui ne mérite pas d'attention. Cependant des Marchais, qui le vit en 1724, assure qu'il est plus grand et mieux bâti que le commun des villes du pays. L'auteur de la relation d'Artus observe que Cormantin, après avoir été un marché considérable, était réduit presque à rien en 1600. Le village est situé sur une éminence, et se fait reconnaître aisément par un grand arbre, qui est au milieu du marché; sans parler de cinq petites collines qu'il a du

(1) Artus, *ubi sup.*, p. 50.

(2) Des Marchais et d'autres voyageurs s'accordent sur cette distance; mais, dans les tables des comptoirs anglais, on lit à sept lieues de Mawri, et sept milles d'Anamaboe.

côté de l'ouest, et de la montagne de Mango, qui est à l'est. Les Portugais et les Français faisaient ici beaucoup de commerce. Les Hollandais y participaient aussi, jusqu'à ce que les nègres ayant entrepris d'altérer leur or, le dégoût de cette imposture éloigna les Européens de leur côte. Aussi n'ont-ils pas aujourd'hui d'autre ressource que Mawri (1) pour se procurer des marchandises de l'Europe. C'est toujours l'auteur traduit par Artus dont on cite ici le témoignage. Mais Bosman, qui parle d'un temps postérieur, nous apprend qu'en 1681 ou 1682 les Hollandais y ont rétabli le fort qui porte le nom d'Amsterdam, et l'ont beaucoup augmenté. C'est un édifice carré, bâti de pierre de roc et de chaux, et défendu par une grande batterie et trois petites, qui sont composées de vingt pièces de canon.

Ce fort, dit Barbot, est défendu naturellement par sa situation. Il est placé sur un mont pierreux, dont tous les environs sont rudes et escarpés, et qui n'est accessible que par un sentier étroit (2).

On apprend de des Marchais et de Bosman, que les Anglais avaient ici un fort à quatre bastions, avant que les Hollandais s'en fussent rendus maîtres en 1665. Ils trouvèrent le moyen d'y rentrer; mais ils en furent chassés pour la seconde fois par les mêmes ennemis, qui y ont établi un excellent commerce. Le même auteur ajoute qu'au milieu du fort de Cormantin il y a un gros bâtiment carré, qui sert de logement au gouverneur et de magasin, dont le toit est une plate-

(1) Bosman, p 58, ou p. 65 de l'édit. d'Utrecht, 1705.
(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 178.

forme qui peut porter du canon; que le pays est riche en or et bien peuplé; le terroir excellent; que les habitants sont industrieux, et fort amis du commerce, qu'ils ont appris des Hollandais (1), avec l'agriculture et l'économie. Bosman dit que le gouverneur du fort est ici un facteur, comme à Mawri, et que la place pourrait être augmentée, avec peu de dépense; mais que le commerce du pays n'en vaut pas la peine (2).

Le grand Cormantin, suivant le même voyageur, est situé sur une haute colline, au-dessus de la portée du canon du fort hollandais d'Amsterdam, et au nord-ouest de ce fort. Cette ville est si grande et si bien peuplée, que son nom lui convient à juste titre. On fait monter le nombre des habitants à mille ou douze cents hommes, tous négociants ou pêcheurs. Le pays de Fantin continue de s'étendre, depuis cette ville, l'espace de vingt-deux ou vingt-trois milles au long du rivage, et présente quantité de petits villages qui en rendent la vue fort agréable en passant dans les canots. Les fruits et les grains y sont en abondance, et l'air fort sain. On y fait une liqueur, nommée pito, qui est une espèce de bière excellente, composée de maïs ou de blé d'Inde. Le pain ou le biscuit des habitants est une pâte de banane. Le maïs est aussi leur aliment commun.

Autrefois Anamaboe et Cormantin étaient les deux principaux lieux de commerce sur la côte, pour les Anglais et les Hollandais, parce que ces deux places

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 308.
(2) Bosman, et Barbot, *ubi sup.*

étaient extrêmement fréquentées par les Accanez, qui faisaient ce voyage en petites caravanes. Mais les différends qui s'élevèrent entre ces deux nations (1), dans les années 1664 et 1665, leur devinrent également funestes. Les Hollandais se retirèrent à Mawri, et laissèrent les Anglais libres à Cormantin, où ceux-ci traitèrent si mal les nègres du pays et les Accanez, que ces barbares, accoutumés depuis long-temps au gouvernement de Hollande, rappelèrent les Hollandais, et les aidèrent à bâtir un fort, que les Anglais prirent en 1664, et firent sauter en 1665. D'un autre côté, les facteurs anglais, pour rendre le change à ceux de Hollande, s'efforcèrent de gagner les braffos de Fantin et d'Accanez; mais ces chefs nègres prirent leur argent, sans exécuter les conditions auxquelles ils s'étaient engagés. Cependant, après s'être aperçus que les démêlés des Européens leur faisaient obtenir les marchandises à meilleur marché, ils encouragèrent les Anglais à bâtir un fort près d'Anamaboe, pour faire tête aux Hollandais de Mawri et d'Agga.

Lorsque les Hollandais eurent repris le fort de Cormantin sur les Anglais, les nègres de Fantin marquèrent beaucoup de joie de les voir rétablis dans leur contrée. Ils apportaient pour raison, que les gouverneurs anglais les avaient fort incommodés avec leurs garnisons, et que les marchandises hollandaises leur paraissaient à meilleur marché; mais

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 178 et suiv. Ces petites guerres ne se trouvent en détail dans aucun voyageur, et ne mériteraient pas d'être racontées, quand on nous en aurait laissé l'histoire.

la vérité était qu'ils avaient exigé des Hollandais une somme considérable pour récompense de leurs services, outre trois cents florins que les facteurs de Hollande s'étaient engagés à payer pour chaque vaisseau de la compagnie qui viendrait faire le commerce sur la côte, à l'exception de ceux qui feraient la traite des esclaves. Suivant Bosman, toute sorte de vaisseaux paient aujourd'hui la même somme, et les nègres de ce pays extorquent aussi, tous les ans, beaucoup d'argent aux Anglais (1).

Barbot raconte l'expédition de Ruyter à Cormantin, et prétend qu'elle fut entreprise contre l'inclination de cet amiral. Après la réduction du fort Nassau à Mawri, il avait eu le chagrin de se voir repoussé dans l'attaque du cap Corse et d'Anamaboe; mais, dans un conseil qui se tint à bord de l'amiral, Valkenburgh se déclara fortement pour l'entreprise de Cormantin, en soutenant que cette place causait plus de mal à la compagnie hollandaise des Indes occidentales, que Holmes ne lui en avait fait avec sa flotte dans la guerre de l'année précédente. Lorsqu'on se fut attaché à cette résolution, Valkenburgh envoya de Mina un renfort de quatre cents canots, chargés de nègres armés, qui entrèrent dans la rade de Cormantin avec la flotte hollandaise. La baie, quoique spacieuse, n'est pas sans danger pour le débarquement, et la sortie d'ailleurs en est toujours difficile : Ruyter prit le parti de faire descendre à Anamaboe un corps de neuf cents hommes, soutenu par les nègres de Mina. Ces forces,

(1) Bosman, p. 59, ou 65 dans l'édit. de 1705.

s'étant approchées du rivage le 7 de février 1665, furent reçues de si bonne grâce par les nègres de Cormantin, qui s'étaient postés derrière les rocs et les buissons, que les Hollandais, rebutés du feu de la mousqueterie et du canon du fort, ne pensèrent qu'à retourner vers leur flotte.

Cependant le courage de Ruyter ne lui permit pas d'abandonner son entreprise; d'ailleurs, les nègres des cantons d'Anamaboe et d'Agga ou d'Adja, qu'il avait soupçonnés de favoriser les Anglais, lui firent donner des assurances de fidélité, et s'engagèrent à le joindre avec toutes leurs forces, pour lui faire emporter le fort de Cormantin. Ils parurent dès le lendemain avec trois mille de leurs alliés, qu'ils avaient loués dans cette vue. Ruyter ne balança point à débarquer une partie de ses troupes, qui se joignit aux nègres; une armée aussi redoutable par le nombre marcha vers le fort en bon ordre. Chaque nègre avait un mouchoir blanc autour du cou, pour se faire distinguer d'avec les nègres de Cormantin. On arriva vers midi à la vue du fort : Valkenburgh somma le gouverneur anglais de se rendre aussitôt, et fit avancer en même temps un corps de ses troupes sur un terrain élevé, qui était hors de la portée du canon. Loin de perdre courage, les assiégés firent un feu terrible et de fréquentes sorties; leur défense fut si vigoureuse, que les passages se trouvèrent bouchés par les cadavres. Trois cents nègres, commandés par Jean Kabes (1), firent des

(1) C'est celui qui se trouve aussi nommé John Cony dans les relations précédentes, et qui tint long-temps le fort de Fredericksbourg.

efforts surprenants; mais ce secours manquant enfin aux Anglais, parce qu'une partie se fit tailler en pièces, et que le reste fut obligé de se précipiter vers le fort en désordre, Valkenburgh fit mettre le feu à la ville. La fumée ôta quelque temps la vue du fort aux Hollandais, et jeta les Anglais dans une si grande consternation, que, voyant l'ennemi s'approcher la grenade à la main, et prêt à commencer l'assaut, ils levèrent le drapeau blanc et livrèrent aussitôt leur porte. La dépense des Hollandais pour cette conquête se réduisit à soixante-deux marcs d'or (1), qu'ils payèrent aux nègres auxiliaires de Fantin et aux braffos d'Anamaboe et d'Agga.

Amersa, Aqua, Laguyo, Tantumqueri, Montfort (2), et quelques autres petits villages à l'est du rivage de Fantin jusqu'au canton d'Acron, n'ont qu'un faible commerce. Aqua est situé sur une petite rivière, deux lieues à l'est de Cormantin (3); la terre, aux environs, est basse et plate : elle produit beaucoup de blé d'Inde, et fournit de l'eau et du bois aux bâtiments qui en ont besoin.

Laguyo est deux lieues plus à l'est qu'Aqua, sur un terrain élevé qui descend vers le rivage. Le commerce des esclaves y est médiocre, et l'or n'y est pas excellent (4).

Tantumqueri est sept lieues à l'est de Cormantin,

(1) C'est mille neuf cent quatre-vingt-quatre livres sterling.

(2) Aucun de ces villages ne se trouve placé sur les cartes de Guinée de d'Anville.

(3) Aqua est, sur une des cartes de la Guinée de d'Anville, une contrée de l'intérieur au nord de Fantin.

(4) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 179.

et par conséquent à trois de Laguyo : Smith l'appelle un joli petit fort, à quatre bastions réguliers, montés de douze pièces de canon. Il est dans une situation agréable, sur le bord de la mer; mais le débarquement y est si difficile (1), que de quinze canots l'auteur en vit sept renversés avec tout leur poisson, en abordant au rivage. Le fort fut bâti en 1726 (2).

Montfort, ou Manfort, se trouve placé, dans la carte de Smith, comme un fort ou comptoir anglais à l'est de Tantumqueri; mais on ne voit son nom ni dans le voyage du même auteur ni dans la table des comptoirs. Barbot dit seulement que c'est un village situé à l'est de Laguyo, qui fournit du maïs et quelques esclaves. Il ajoute que les autres villages à l'est de Montfort ne sont pas plus fréquentés des Européens. Leurs habitants sont de pauvres pêcheurs qui portent leur poisson sur les vaisseaux, comme ceux de Laguyo et de Montfort, et qui ne vantent l'abondance de leur or et de leurs esclaves que pour arrêter plus long-temps les Européens dans leur rade.

C'est vraisemblablement d'un des deux derniers villages qu'on a nommés que parle Bosman, lorsqu'il rapporte qu'en 1698 les Anglais commencèrent à bâtir un fort vers l'extrémité du pays de Fantin, mais qu'ayant trouvé beaucoup d'obstacles de la part des nègres, ils prirent le parti, en 1700, d'emporter leurs matériaux. En effet, ajoute le même auteur,

(1) Smith, p. 133.

(2) Le fort de Tantumqueri manque sur les cartes de d'Anville, comme je l'ai dit t. VII, p. 360, note 1; mais j'ai dit, à tort, que celui de Winnibah ne s'y trouvait pas. Il y est sous le nom de Vimbah.

quoique les Anglais et les Hollandais aient plusieurs forts dans ce pays, ils y ont si peu de pouvoir, qu'au moindre mécontentement des nègres, tous les passages du commerce se trouvent fermés, et les provisions quelquefois coupées, jusqu'au renouvellement de la paix.

Le langage des habitants, depuis Axim jusqu'à Fantin, est le même, avec quelques légères différences.

§ VII.

Royaumes d'Acron et d'Agonna.

Le reste de la Côte-d'Or contient trois royaumes, Acron, Agonna, ou Augwina, et Aquamboe. Celui d'Acron est situé sur la mer, entre Fantin et Agonna; il s'étend à l'est jusqu'au fameux cap Monte-del-Diabolo, ou Mont du Diable. On le divise en deux parties, le grand et le petit Acron. Le premier, qui est dans les terres, est une espèce de république; l'autre est un royaume : mais quoiqu'ils soient indépendants l'un de l'autre, ils entretiennent une parfaite union, sous la protection des nègres de Fantin; et leur pays étant fertile, ils en tirent, par une soigneuse culture (1), de quoi suppléer aux nécessités de leurs voisins.

Pendant le voyage de Barbot, en 1682, le roi du petit Acron était un prince civil et d'un fort bon naturel; son âge était d'environ cinquante ans. Il

(1) Bosman, p. 61, ou p. 66 de l'édit. d'Utrecht; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 180.

passait pour un des plus riches monarques de la Côte-d'Or, quoique dans ses habits il n'affectât pas plus de faste que le moindre de ses sujets. Le pays abonde en faisans, en perdrix, en lièvres et en daims. Barbot, qui n'a fait jusqu'ici que copier Bosman, ajoute qu'on y trouve aussi quantité de cette espèce de bois jaune dont on a parlé dans l'article d'Açoba, près du cap Tres-Puntas, et qu'il est d'une beauté admirable pour les tables et les chaises.

Sur la côte, au milieu du petit Acron, on rencontre le village d'Apam ou Apang. La table des comptoirs anglais le place à trois lieues de Tantumqueri; il est fort petit, et n'a que des pêcheurs pour habitants; mais sa situation est avantageuse pour le commerce, et si les nègres du canton étaient plus traitables, il deviendrait bientôt une ville fort peuplée. Il est arrosé par une petite rivière d'eau salée, qui prend sa source à quatre ou cinq milles dans les terres, et qui vient passer sous le fort. Le poisson et la volaille y sont dans une égale abondance.

Le fort d'Apam fut bâti, en 1697, par les Hollandais; ils lui donnèrent le nom de Leydsaamheyde, qui signifie patience, parce que, en le bâtissant, ils avaient trouvé beaucoup d'opposition de la part des nègres. Bosman fut trompé d'abord par l'accueil obligeant de ces barbares; mais ayant bientôt reconnu leur mauvaise disposition et le peu d'avantage qu'il y avait à tirer de leur commerce, il se repentit des frais dans lesquels il s'était engagé. Le fort est défendu par deux batteries, qui contiennent dix-huit pièces de canon; mais sa principale force consiste

dans une belle tour, qui lui sert aussi d'ornement (1).

Le pays d'Agonna commence près du cap Monte-del-Diabolo, Mont du Diable, que les Hollandais appellent Ruyge-Hoeck, ou cap Velu (2), et qui n'est guère à plus d'une lieue de la rivière salée d'Acron. De là il s'étend à l'est, au long du rivage, jusqu'au village d'Anonse, dans le pays d'Aquamboe ou d'Acra. Au nord, il borde le pays de Sonquay, et l'Océan au sud. Son étendue sur la côte est d'environ quinze lieues.

Depuis Cormantin jusqu'au cap Monte-del-Diabolo, la côte s'allonge l'espace de douze lieues au sud-est-quart-d'est; ensuite elle tourne vers Berku ou Barracou (3), qui est à neuf lieues de là, et de Berku vers la rivière d'Acra, où l'on compte encore neuf lieues.

Le pays qui est à l'est d'un monticule conique, nommé Koecs-Brooth, est bas et uni jusqu'à la mer, mais assez montagneux dans les terres. Quelques lieues plus loin, à l'est, il est couvert de bois (4), et la terre est fort sèche. Cependant cette contrée en général se ressent de la beauté d'une grande et fraîche rivière, qui est remplie d'huîtres et de poissons, et dont les bords sont peuplés de singes aussi grands qu'il s'en trouve en Guinée. L'auteur suppose

(1) Bosman, p. 61, ou p. 68 de l'édit. d'Utrecht; Barbot, p. 180.

(2) Cette assertion de Barbot paraît contredite par la carte de Guinée de d'Anville, qui, sur la Côte-d'Or, distingue le Ruyge-Hoeck, ou cap Velu, de la montagne du Diable, plaçant cette dernière plus au nord, au-delà d'Apam et de Polders-Bay.

(3) Berku, de la carte de Guinée de d'Anville, Barracou ou Barracoe de Barbot, qui dit aussi Berku dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 180.

(4) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 180 et 181.

que la situation de cette rivière est un peu à l'est de Berku.

Il y a peu de différence pour la beauté entre le pays d'Agonna, nommé aussi Angouina (1), et celui d'Acron. Les habitants, qui sont presque tous pêcheurs, passent pour une nation audacieuse et guerrière. Ils ont beaucoup d'adresse à contrefaire l'or et l'argent. En 1682, elle était gouvernée par une femme d'un courage et d'une prudence extraordinaires, qui prenait le nom de reine. A l'âge de trente-huit ans, cette princesse était encore sans mari, pour conserver son autorité; mais elle suppléait à cette privation par un jeune esclave qu'elle faisait servir à ses plaisirs (2). Elle lui défendait, sous peine de mort, toute sorte de commerce avec d'autres femmes; et si le goût qu'elle avait eu pour lui venait à s'éteindre, elle ne faisait pas difficulté de le changer pour un autre. Smith observe que c'est le seul pays, de toute la Guinée, où le pouvoir suprême puisse tomber entre les mains d'une femme (3). Ensuite, copiant avec beaucoup de fidélité tout ce qu'on vient de lire d'après Bosman, il ajoute que l'héritage de la couronne descend en droite ligne à l'aînée des filles, et que les enfants mâles sont vendus pour l'esclavage, dans la crainte qu'ils n'apportent quelque trouble au droit établi. La jeune princesse qui est destinée à l'héritage du trône jouit, aussitôt qu'elle le souhaite, du privilége

(1) Barbot écrit Agonna et Augwina, p. 180.
(2) Bosman, p. 64, ou p. 71 de l'édit. d'Utrecht, 1705.
(3) Voyez quelques détails sur cette reine, dans le Voyage de Phillips, ci-dessus, t. VIII, p. 96.

de faire servir un jeune esclave à ses plaisirs. Les Anglais ont eu, pendant quelque temps, un petit fort près d'Agonna (1).

Ce royaume d'Agonna a plusieurs villes et quantité de villages au long de la côte. Ses principales places sont : Dajou, Polder, Mango, Winnibah ou Wiamba (2), ou Simpa, le vieux Berku ou Barracou, Jaccou, Innya, Lampa, Succumma, le nouveau petit Berku, et Koechs-Brooth, situé, à deux lieues d'Acra, sur une haute colline, de la forme d'un pain de sucre. Toute cette côte est dangereuse par ses écueils et par la violence des vagues.

Dajou et Polder n'ont rien qui les distingue. Mango, qui les suit, est représenté, par Barbot, comme un assez bon port, que les Français ont fréquenté long-temps, et qu'ils ont abandonné après avoir reconnu l'habileté des nègres à faire passer de l'or contrefait. Mais cet auteur, qui est ici le copiste de la relation traduite par Artus, paraît l'avoir assez mal entendu. Cette relation dit que Mango est une montagne à quatre milles de Cormantin, et qu'il n'y a point de commerce; mais que ce commerce se fait à un mille de là, à Biamba (3), par lequel il entend sans doute Wiamba, Wimba, ou Winnibah, que Barbot, par une autre erreur, appelle Bremba (4).

Il y a beaucoup d'apparence que Mango est la

(1) Smith, p. 209.

(2) D'Anville écrit Vimba, et c'est à tort que j'ai dit, t. VII, p. 360, que ce fort ne se trouve pas sur les cartes de ce géographe. Il est seulement vrai qu'il ne s'y trouve pas sous le nom de Winnibah.

(3) Artus, dans de Bry, p. 51.

(4) Barbot, dans Churchill, t. V, p. 180.

même montagne qu'on a nommée Monte-del-Diabolo ou Mont du Diable. La relation d'Artus dit que les nègres y offrent des sacrifices au diable. Bosman observe que les matelots donnent souvent ce mont au diable (1), parce qu'étant fort élevé, on l'aperçoit long-temps avant que d'y arriver. Barbot, qui emprunte beaucoup de ces deux auteurs, et qui entreprend quelquefois de les accorder, dit que cette montagne s'élève comme un grand cap, et que les Portugais lui ont donné le nom de Mont du Diable, dans la supposition mal fondée que les nègres y offraient des sacrifices à cet ennemi de Dieu. Il ajoute qu'elle est riche en or, et qu'après les grandes pluies il s'en trouve beaucoup dans le sable, d'où les nègres le tirent par le lavage. Les Hollandais lui ont donné le nom de Ruyge-Hoeck (2), parce qu'elle est si haute qu'en faisant voile de l'est à l'ouest on la découvre de fort loin; d'autant plus que le vent soufflant ici au sud-ouest pendant la plus grande partie de l'année, et le cours de la marée étant à l'est, on emploie beaucoup de temps à faire le tour de cette pointe (3). Bosman parle d'un Anglais, nommé Baggs, qui mourut au cap Corse en 1700, et qui jouissait d'une récompense considérable, pour avoir appris à la compagnie d'Afrique que cette montagne contenait de l'or, et s'être engagé à creuser des mines. Il s'y était rendu avec tous les instruments nécessaires à son projet. Mais je suis sûr, dit Bosman, que s'il

(1) Bosman, p. 62, ou p. 70 de l'édit. d'Utrecht, 1705.

(2) Nous avons déjà remarqué que d'Anville distingue ces deux montagnes.

(3) Barbot, *ubi sup.*

eût entrepris sérieusement d'exécuter son projet, il n'eût pas été mieux traité que les Hollandais ne l'avaient été par ceux de Commani ou Commando. Je suis persuadé, dit-il encore, que ses successeurs y feront réflexion plus d'une fois (1). Atkins apprit d'un nègre, qui faisait le commerce de l'or, qu'on voyait quelquefois sortir de la montagne une fumée semblable à celle des volcans (2). D'ailleurs elle est infestée d'une multitude de bêtes farouches; et c'est apparemment par toutes ces raisons qu'on l'a nommée le Mont du Diable.

Winnibah, ou Simpa, qui s'appelait autrefois Viamba ou Vimba, est situé cinq lieues au-delà d'Apang ou d'Apam. L'auteur, traduit par Artus, assure que, de son temps, il n'y avait aucun commerce depuis Cormantin jusqu'à Biamba, ou Winnibah, qui est, dit-il, à un mille au-delà du mont Mango, situé à quatre milles de Cormantin (3). Mais Winnibah est environné d'excellents pâturages, où les habitants nourrissent quantité de bestiaux, qu'ils vendent au long de la côte. Les femmes y entendent si bien toutes les fonctions du ménage, que les nègres des pays voisins viennent s'y fournir de servantes et d'esclaves du même sexe. L'agriculture et le soin des bestiaux n'y distinguent pas moins les hommes. Bosman loue la situation de Winnibah, qu'il représente environnée d'ar-

(1) Bosman, p. 62, et p. 71 de l'édit. d'Utrecht de 1705.

(2) Atkins, p. 108.

(3) Artus, dans de Bry, p. 50 et 51. — Prevost ou les auteurs anglais de l'Histoire générale des Voyages n'ont pas compris ici la relation traduite par Artus, et l'ont très inexactement rendue.

bres. La plupart de ses habitants sont des pêcheurs, et le commerce n'y est pas plus florissant que dans le canton d'Apam. Cependant, lorsque le pays est exempt de guerre, ces deux villes ne sont pas mal situées pour la commodité des marchands (1). Phillips ne donne que trente maisons à la ville de Winnibah. Elle est environnée de champs agréables, plantés de bonnes haies, et remplis de blé d'Inde ou d'excellente herbe. Comme les terres sont fort basses, on trouve, à la distance d'un mille, plusieurs grands étangs, dont les bords sont peuplés de pintades et d'une grande abondance d'autres oiseaux; mais il n'y a point d'animaux en plus grand nombre que les daims, dont l'auteur a vu des troupeaux de cinq ou six cents à la fois (2).

Barbot, en 1682, donne à peu près la même idée de Winnibah; mais il compte trente maisons dans la ville, et se plaint d'une quantité prodigieuse de singes et de babouins qui infestent les campagnes.

A l'égard du fort, le même auteur le représente sur le penchant d'une colline, dans l'endroit où la côte s'avance vers la mer, et fort agréablement situé entre un grand nombre d'arbres. L'édifice, qui était bâti d'une double pierre, fut saccagé par les nègres en 1679, et les facteurs n'eurent pas peu de peine à sauver leur vie. Ils gagnèrent le cap Corse à la faveur de la nuit. L'auteur les y vit débarquer, dangereusement blessés et couverts de sang. On distingue aisément Winnibah de la mer, à deux maisons anglaises, qui subsistent encore sur le rivage,

(1) Artus, p. 5.

(2) Bosman, *ubi sup.*; et Barbot, p. 180.

à deux cents pas de la ville (1), mais dont il ne reste que les murs. Le fort, qu'on ne découvre pas de si loin, quoiqu'il ne soit qu'à cent vingt pas du rivage, prit, dans la suite, une meilleure forme. C'est un carré à quatre bastions, qui sont montés de dix-huit pièces d'artillerie. La garnison est ordinairement de douze blancs et de vingt-cinq gromettes. Il est pourvu d'une citerne, et d'une loge qui peut contenir cent esclaves. On compte, du fort de Winnibah, trente milles jusqu'à Schido, du côté de l'est, et trente-six milles jusqu'au village d'Accra (2).

Le fort de Winnibah, suivant Smith, a été bâti sur le même plan et sur les mêmes dimensions que celui de Tantumqueri, et le débarquement n'y est pas moins difficile. Sa situation, dit-il, est sur un terrain qui s'élève, avec une belle avenue d'arbres qui conduit jusqu'à la porte. S'il n'est pas capable d'une grande défense contre des attaques régulières, on y est du moins fort bien à couvert, pendant la nuit, de l'insulte des bêtes farouches (3). Les jardins en sont très agréables. Il ne devait pas être en fort bonne condition du temps de Bosman, puisque, après avoir rapporté qu'il fut bâti en 1694, il ajoute qu'on aurait pu franchir d'un saut ses ouvrages et ses batteries, et que ses canons n'étaient que d'une demi-livre de balle. En un mot, dit Bosman, il ressemble aux forts hollandais de Botroe, de Succonda, de Schama et

(1) Phillips, p. 211.

(2) Ces distances sont incertaines. Aucune carte ne s'accorde. Celle de Postlethwayte est la seule où Schiddo (Sheddo) soit inscrit.

(3) Smith, p. 133.

d'Apam, ou au fort anglais de Dichscow ou Dixcove, qui auraient besoin d'un autre fort pour les défendre (1).

Berku, ou Barracou, ou Barracoe (2), est à six lieues de Winnibah, sur la côte, situé sur le sommet d'une colline, et fréquenté autrefois par les Français. Le langage, qui est jusqu'ici le même au long de la Côte-d'Or, commence à changer. Les habitants sont fort entendus, non seulement à fondre l'or, mais à le travailler en chaînes et en toutes sortes de bijoux. Ils font une liqueur qui ressemble à la petite bière d'Angleterre et qu'ils nomment pito (3). La volaille est ici en plus grand nombre et à meilleur marché que dans aucun autre lieu de la côte. Les perroquets y sont en abondance. Du fer, que les vaisseaux hollandais apportent dans le pays, les nègres font toutes sortes d'armes pour leur propre usage. Mais leur principal commerce se fait aujourd'hui à Accra, où ils vont acheter, dans leurs canots, les marchandises qui leur conviennent. Les terres sont plates et unies dans l'intervalle, et remarquables par un arbre courbé, ou brisé, en forme de gibet, que les nègres honorent comme un fétiche.

Barbot dit que Berku est la principale ville de la côte d'Agonna, et que le canton étant fertile et agréable (4), c'est un lieu propre à l'établissement

(1) Bosman écrit Boutry, Zacondé, Chama, Dikieschoof. Voyez p. 72, de l'édit. d'Utrecht.

(2) Artus écrit Bergu. Barbot, p. 180 et 181, met indifféremment Barku, Berku, Barracou et Barracoe.

(3) Barbot, p. 180, l'appelle Petaw, et dit qu'elle est faite de maïs.

(4) Barbot, p. 181.

d'un comptoir. Les Anglais avaient autrefois beaucoup de considération dans ce pays, et s'étaient liés avec la reine par un contrat formel; mais les Hollandais ont pris sur eux tant d'avantage, qu'ils ont bâti à Berku un petit fort triangulaire de douze pièces de canon. Le commandant qu'ils y avaient en 1706, enleva aux marchands nègres diverses marchandises qu'ils avaient achetées des Anglais, et leur déclara qu'ils devaient s'attendre au même traitement lorsqu'ils en recevraient d'une autre main que de celle des Hollandais. Cependant le chevalier Dalby Thomas se fit rendre tout ce qui avait été confisqué (1). Les nègres du pays ont conservé quantité de mots français, surtout du dialecte normand, depuis le commerce que cette nation entretenait autrefois avec eux, soit du temps des Portugais, soit, dit l'auteur, avant leurs découvertes.

Le petit Berku est une lieue et demie à l'est du grand, sur le bord d'une petite rivière. Toutes les villes qu'on a nommées dans les cantons d'Acron et d'Agonna, sont situées avantageusement pour le commerce; mais on y trouve peu d'or et peu d'esclaves, lorsqu'elles sont en guerre avec leurs voisins. Les nègres d'Accra s'empressent de venir au-devant des vaisseaux qui arrivent sur la côte, surtout s'ils apprennent que les cargaisons soient en toiles d'Osnabruck, en fer et en eau-de-vie. Un bon esclave se vend ici, comme au long de la côte occidentale,

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 447.

environ deux onces d'or, poids, ou quantité, que les habitants appellent benda (1).

Le fort de Schido, qui appartient aux Anglais, est environ quatre lieues à l'est de Barku. Il mérite moins le nom de fort que de comptoir (2).

§ VIII.

Royaume d'Accra, ou d'Acara.

Ce royaume est tributaire de celui d'Aquamboe ou Aquambou. Quoique la plus grande partie de son étendue soit dans les terres, on le compte au nombre des pays de la côte, parce que le domaine du roi s'étend plus de vingt lieues au long de la mer sur plusieurs autres princes. Les bornes d'Accra, du côté de l'ouest, sont le pays d'Agonna, dont il est séparé par une petite rivière (3). Au nord, il confine à Aboura et Bonoe ou Bongue (4); à l'est, à Labadde et Ningo; au sud, à l'Océan; et dans cet espace, on lui donne environ seize lieues de circonférence. Sa forme est presque ronde; et, du côté de la mer, il ne présente qu'environ deux lieues.

Les Hollandais l'appellent Kra, tandis que toutes les autres nations s'accordent sur le nom d'Accra ou d'Acara. On le regardait autrefois comme le dernier

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 181.

(2) Voyez le mémoire déjà cité, sur l'importance du commerce d'Afrique.

(3) Nommée Rio-Grande par d'Anville, et Saccoma par la carte de Bowdich.

(4) Bounou des cartes de d'Anville (1729).

pays de la Côte-d'Or, parce qu'on ne trouve plus d'or au-delà de la rivière de Volta, qui le termine à l'est. Sa distance de Cormantin n'est que de quinze lieues à l'est (1).

Accra était autrefois un royaume indépendant; mais ses habitants ayant été vaincus, dans plusieurs batailles, par les Aquambocs, leurs anciens ennemis, se virent forcés de chercher une retraite dans un canton nommé le Petit Popo (2), qui forme à présent le royaume d'Accra. Barbot rapporte cet événement aux années 1680 et 1681. L'ancien pays, qui n'est plus qu'une province tributaire (3), produit peu d'arbres et de fruits. Le fond du terroir est une sorte d'argile pâle rouge, où les ignames, les pois et les fèves croissent abondamment. Près des forts européens, on trouve quantité de grosses fourmis, dont les nids ou les habitations peuvent être nommés proprement des tourelles, et ressemblent, dans l'éloignement, aux petites pyramides de sel qui se voient dans l'île de Rhé, au commencement de la saison. Les terres d'Accra, dans l'espace de trois lieues depuis la mer vers l'intérieur du pays, forment un canton fort-uni, qui sert comme de parc à des troupeaux de daims, de pintades, de chèvres sauvages, de lièvres, de lapins, d'écureuils, et de plusieurs autres sortes d'animaux. Les gros et les petits bestiaux, qui s'y trouvent aussi, viennent de Labadde, du côté de l'est; mais les lièvres y sont surtout en si grand

(1) Dès Marchais, vol. 1, p. 308. Il écrit Acara.
(2) Bosman, p. 68, ou p. 78 de l'édit. d'Utrecht.
(3) Barbot, p. 185, ou p. 78 de l'édit. d'Utrecht.

nombre, que les habitants les tuent à coups de bâton dans les buissons et les ronces. Un épagneul, tel qu'il s'en trouve dans les forts européens, en prend autant qu'il plaît à son maître. Mais la chair de ces animaux ést insipide (1). Cette contrée nourrit plus de lions, de tigres, de léopards, de chats musqués, et d'autres bêtes féroces, qu'aucune autre région de la Guinée. C'est dans le pays d'Accra qu'on trouve de petits daims qui n'ont pas plus de huit ou neuf pouces de hauteur, et dont les jambes ne sont pas plus grosses que le tuyau d'une plume (2). Les mâles ont deux cornes, longues de deux ou trois pouces, sans branches et sans division, mais tortues, et d'un noir aussi luisant que le jais. Rien n'est si doux, si joli, si privé et si caressant que ces petites créatures (3); mais elles sont si délicates, qu'elles ne peuvent supporter la mer; et tous les soins qu'on a pris pour en transporter quelques unes en Europe, ont été jusqu'à présent sans succès (4).

Le pays d'Accra, suivant Phillips, contient, dans l'intérieur des terres, plusieurs grandes villes, dont le grand Accra est la capitale. Barbot la place à quatre lieues de la côte, au pied d'un canton montagneux, qui se découvre de fort loin en mer. Des Marchais dit qu'elle se découvre à six lieues dans les terres, et qu'on lui donne le nom de grand Accra, pour la

(1) Barbot, et Phillips, dans Churchill, t. v, p. 184, et t. vi, p. 213.

(2) Les habitants emploient leurs pieds, ornés d'or et d'argent, à charger leurs pipes.

(3) Voyez ci-dessus, t. vii, p. 420 de cette histoire.

(4) Des Marchais, vol. 1, p. 309.

distinguer du petit Accra, qui est situé sur la côte, entre Cormantin et Rio Volta.

De trois villes que le pays d'Accra présente sur la côte, le petit Accra est celle du milieu. Les deux autres sont, Soko, à l'ouest; et Orsoko ou Orsaky, à l'est (1). Toutes trois sont sous le canon d'un fort européen; Soko, sous celui du fort anglais de James; petit Accra, sous celui du fort hollandais de Crevecœur; et Orsoko, sous celui du fort danois de Christiansbourg. Ces trois forts sont comptés entre les meilleurs de la côte (2). Ils sont tous trois dans l'étendue d'une lieue et demie de terrain (3), chacun sur une pointe de rocher qui s'avance un peu sur le rivage. Le débarquement y est dangereux, mais beaucoup plus au petit Accra qu'aux deux autres lieux, surtout pendant le premier et dernier quartier de la lune. Des Marchais place près d'Accra une petite crique qui, dans un cas pressant, peut passer pour un port. La rade est sûre et commode.

Soko était composée d'une centaine de maisons dispersées; mais elle a reçu beaucoup d'augmentation en 1692, par l'arrivée d'un grand nombre de familles, qui la choisirent pour retraite après les guerres d'Aquamboe; et, dès l'année suivante, elle

(1) Socka et Orsou sur la carte de d'Anville. — Barbot écrit Orsaky.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 182. Bosman, p. 67, ou p. 78 de l'édit. d'Utrecht.

(3) Des Marchais, t. 1, p. 311, dit qu'ils sont à la portée du canon l'un de l'autre; mais Smith assure que le fort hollandais est à la portée du mousquet du fort anglais, et que le fort danois est à deux milles du fort hollandais.

devint une des plus belles et des plus grandes villes de la Côte-d'Or. Sa situation est sur un terrain uni, et ses rues sont régulières. Elle entretient beaucoup de commerce avec les Anglais, au préjudice de la compagnie de Hollande. Le fort James, qui la commande, est un édifice carré, défendu par quatre batteries. Vingt blancs et trente nègres composaient la garnison. La situation de ce fort est des plus avantageuses; il a la ville de Soko au nord; mais l'année n'a pas de saison où l'on puisse y débarquer sans danger.

Bosman remarque que le fort James, comme tous ceux, dit-il, qui appartiennent aux Anglais, est fort mal en garnison. Cette nation, selon lui, s'imagine qu'il suffit de bâtir des forts et d'y mettre du canon, sans prendre soin de les faire garder : exemple, dit-il encore, qui n'est que trop suivi par leurs voisins.

Phillips remarque qu'à peu de distance du fort il y a des étangs de sel, qui suffisent pour la consommation de toute la côte (1), et les vaisseaux même qui y abordent. Atkins, en 1721, dit que les Français (2), les Anglais et les Hollandais, qui ont là chacun une factorerie et un fort, en prennent une grosse quantité, qu'ils répandent dans les pays intérieurs, où cette marchandise est toujours précieuse.

Le petit-Accra, qui n'est éloigné de Soko que d'un demi-mille, avait un marché commode et très fré-

(1) Smith, p. 135.

(2) La mention des Français, dans ce passage d'Atkins, paraît être une erreur, et on doit, je crois, y substituer les Danois. Cependant les termes d'Atkins sont formels : « *At Accra, we, the french and dutch have each a factory and a fort.* » Atkins, p. 107.

quenté, avant qu'il eût été brûlé par les Aquamboes, qui n'y ont pas laissé six maisons entières. Fourri, roi d'Accra, préférait ce lieu au grand Accra, pour sa résidence. L'auteur vit plusieurs fois ce prince en 1679. Il avait la physionomie fort belle, et beaucoup d'affection pour les Européens; mais son caractère inquiet causa sa ruine. Smith observe que les habitants de Soko et du petit Accra ne peuvent vivre d'accord, et qu'ils se distinguent par des noms anglais et hollandais.

Le fort hollandais de Crevecœur, au petit Accra, est à la portée du canon de James, sur une pointe de rocher. Il est carré et défendu par quatre batteries (1), et commandé par le fort James. L'avantage particulier du fort de Crevecœur est de jouir d'un air beaucoup plus pur que les deux forts voisins.

Malgré la remarque qu'on vient de faire sur ce qu'il aurait à redouter du fort anglais, Phillips, anglais lui-même, assure que celui de Crevecœur est plus élevé, et que, dans un cas de guerre, il pourrait incommoder beaucoup, parce qu'il est mieux en artillerie (2).

Orsoko, ou Orsaki, s'est ressenti, comme Accra, de la fureur des Aquamboes. C'était autrefois une ville assez considérable; mais ayant été ruinée par la guerre, les habitants se sont retirés à Papa ou Popo. Le fort de Christiansbourg (3), qui com-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 182.

(2) Phillips, dans Churchill, t. vi, p. 213.

(3) Bosman (p. 76) écrit Christiaansbourg; en danois c'est Christiansborg. Voy. Monrad *Guinea Kysten* 1822, in-12, p. 360.

mande ce lieu, fut bâti par les Danois, sans qu'on sache dans quelle année; mais ils lui donnèrent ce nom à l'honneur de leur roi. C'est un bâtiment carré, comme ceux des deux autres forts, et défendu aussi par quatre batteries de vingt pièces de canon (1). Smith (2), qui le place à deux milles du fort hollandais, dit qu'il est fort et spacieux. Bosman observe qu'il vaut seul les deux autres (3). Cet avantage ne l'a pas garanti de plusieurs révolutions.

En 1770, il était gouverné par Jean Olricks de Gluckstad, homme de mérite que les nègres massacrèrent perfidement, à l'instigation d'un Grec qui avait vécu quelques années sous ses ordres. Ce traître vendit ensuite la place à Julien de Campo Baretto, ancien gouverneur de Saint-Thomas, pour la somme de sept marcs d'or, qui ne font pas plus de deux cent vingt-quatre livres sterling. Au commencement de l'année 1682, ce Baretto ayant été fait prisonnier dans le fort, par sa propre garnison, qui s'était révoltée, Barbot (4), qui l'avait connu trois ans auparavant dans l'Ile du Prince, se crut obligé de lui rendre une visite. Mais le chef des mutins fit fermer l'entrée du fort, et se contenta de répondre qu'il justifierait quelque jour sa conduite. Il ajouta que si le prisonnier souhaitait de retourner en Europe, il en avait la liberté. Baretto s'obstina dans la résolution de ne pas quitter son poste sans un ordre exprès du roi de Portugal, et chargea

(1) Bosman, p. 69, ou p. 76 de l'édit. d'Utrecht, 1705.
(2) Smith, p. 135.
(3) Bosman, p. 77 de l'édit. d'Utrecht, 1705.
(4) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 183.

Barbot d'une lettre pour la cour de Lisbonne. Il se flattait, de jour en jour, de voir arriver quelque vaisseau de guerre portugais. Le fort avait reçu de lui le nom de Saint-François Xavier; mais la garnison était alors dans une misérable situation. Les provisions lui manquaient, jusqu'au pain, et les marchandises qui étaient dans les magasins ne montaient pas à la valeur de soixante livres sterling, quoiqu'il en eût coûté aux Portugais plus de cent marcs d'or pour les réparations de la place. Les Danois de Frederiksbourg, près du cap Corse, en sollicitèrent la restitution, et l'obtinrent en 1682 pour une grosse somme. Ils y rétablirent leur commerce avec assez de succès jusqu'en 1693, qu'ils se laissèrent surprendre par les nègres. Barbot fait le récit de cet événement d'après les mémoires de Bloome (1).

Les Danois avaient offensé le roi d'Accra par quelque insulte. Ce prince, qui cherchait l'occasion de se venger, prit le temps d'une épidémie, qui avait fort affaibli la garnison. Il observa que les Danois prenaient beaucoup de confiance à l'attachement d'un nègre nommé Assemmi (2), qui, jouissant d'une grande considération dans le pays, avait rendu d'importants services à leur commerce. Il ne manqua pas d'artifice pour le faire entrer dans son projet. Assemmi, gagné par de flatteuses promesses, fit croire au gouverneur danois qu'il devait lui venir un grand nombre de marchands nègres pour acheter des armes,

(1) Barbot, et Phillips dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 448, et t. vi, p. 203.

(2) Barbot, p. 448, écrit Assemmi; et Bosman, Assammeni.

et lui conseilla d'en hausser le prix. En effet il parut, au jour marqué, avec quatre-vingts nègres altérés de sang, que les Danois reçurent sans défiance. Lorsque le marché fut conclu, et que les armes eurent été payées en or, cette troupe perfide, les ayant chargées de poudre et de balles, sous prétexte de les mettre à l'épreuve, fondit sur la garnison, qui n'était que de vingt-cinq ou trente hommes, et trouva peu de difficulté à s'emparer du fort. Les trente Danois furent dispersés dans divers cantons du pays. Leur dépouille et celle des magasins valurent au roi d'Accra environ sept mille livres sterling. Le fort fut donné au traître Assemmi, qui, soutenu d'une garnison de nègres, y entretint un commerce fort avantageux avec les vaisseaux de diverses nations de l'Europe.

Bosman, après avoir déploré le sort des Danois, prend plaisir à raconter divers changements comiques qui arrivèrent dans leur fort. Assemmi, revêtu du commandement, prit les habits du gouverneur danois, et se fit faire des compliments sous le même titre. Cette cérémonie produisit plusieurs scènes plaisantes. Il fit tonner son artillerie à l'arrivée des bâtiments d'interlope, comme s'il n'eût jamais dû voir la fin de sa poudre. Le fort demeura quelque temps entre ses mains; mais il fut obligé de le remettre à deux vaisseaux danois qui abordèrent sur la côte. Les Hollandais contribuèrent à cette restitution par leur entremise; service, dit l'auteur, qui fut payé d'ingratitude : mais ils eurent la satisfaction d'être bientôt vengés. Les Danois ayant dégarni

leur flotte, pour laisser une puissante garnison dans le fort, devinrent la proie des pirates à la vue même des côtes de Guinée (1).

Quand on considère le courage et l'humeur martiale des nègres de cette contrée, il paraît fort étrange qu'ils aient pu consentir à se laisser brider par trois excellents forts, à si peu de distance l'un de l'autre. Mais tel est le pouvoir des présents dans le pays même qui produit l'or : le roi d'Accra, gagné, il y a quarante ans, par ceux des Hollandais et des Danois, commença par leur accorder la liberté de bâtir chacun leur magasin, et d'y mettre un facteur, sous l'obligation (2) d'un tribut annuel de sept marcs d'or. Après avoir obtenu cette première faveur, ils ne cessèrent pas d'insinuer aux nègres que leur pays étant exposé aux courses continuelles des Aquamboes, leurs mortels ennemis, leur propre sûreté devait leur faire souhaiter de voir les comptoirs changés en forts, pour mettre leurs biens et leurs familles sous la protection d'une bonne artillerie. Ils réussirent, enfin, à former les établissements qui subsistent aujourd'hui.

Les Hollandais furent les premiers qui choisirent un lieu convenable pour un fort, et qui y bâtirent un magasin de pierre de roc, long de soixante-deux pieds sur vingt-quatre de largeur. L'édifice fut environné de boulevards et de murs, avec des embrasures pour le canon. Bientôt les Danois obtinrent la même permission, et les Anglais se la procurèrent

(1) Bosman, p. 68, ou p. 77 de l'édit. d'Utrecht, 1705.
(2) Deux cent vingt-quatre livres sterling.

à leur exemple (1). Cependant les Portugais avaient eu, long-temps auparavant, un fort dans le pays d'Accra, d'où leur cruauté les avait fait chasser par les habitants, comme on l'a déjà rapporté.

Au fond, les trois forts européens ont été, dans quelques occasions, d'une extrême utilité pour les habitants, surtout en 1680, lorsque le roi d'Aquamboe fit la conquête d'Accra. Sans le secours qu'ils trouvèrent dans ces trois asiles, il n'en serait pas échappé un seul à la furie du vainqueur; et ceux qui auraient survécu à la perte de leur pays, ne seraient point en état de faire le riche commerce qu'on leur voit exercer aujourd'hui. Cependant il y eut un grand nombre de familles qui cherchèrent une retraite dans les contrées de Lay, de Popo et de Juida; comme Fourri, leur roi (2), s'était retiré dans celle de Feta, pour se délivrer entièrement du pouvoir arbitraire des Aquamboes.

Les trois forts d'Accra reçoivent leurs provisions du cap Corse, de Manfrou, d'Anamaboe et de Cormantin. Depuis que les ravages de la guerre, dit Barbot, ont dépeuplé le pays, les grains y sont devenus si chers, que la caisse de maïs, de deux boisseaux, est montée jusqu'à dix pièces de huit (3).

Le roi d'Accra et ses nobles, ou plutôt ses favoris, étaient si riches en or et en esclaves, que Bosman ne faisait pas difficulté d'attribuer plus de richesses

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 181.

(2) Nous l'avons nommé Fourri, d'après Barbot (p. 182). Bosman, qui raconte son histoire, le nomme Afforri.

(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 182 et 184.

à cette seule contrée qu'à tout le reste de la Côte-d'Or (1). Des Marchais dit qu'elle était tout à la fois si riche et si puissante, qu'elle pouvait lever en peu de temps une armée de quinze ou seize mille hommes (2).

Les principales occupations des habitants sont le commerce, l'agriculture et la guerre. Quoique le terroir soit assez fertile, les provisions leur manquent ordinairement vers la fin de l'année; ce qui les met dans la nécessité d'avoir recours aux pays voisins, et d'enlever quelquefois, à force ouverte, ce qu'ils ne peuvent obtenir par des échanges. Ils s'embarrassent peu de la pêche ou de la fabrique du sel, quoique le sel et le poisson soient en abondance dans le pays. Ils abandonnent ce soin aux nègres de la côte, ou à ceux qui viennent chercher leur vie parmi eux, et qui sont en assez grand nombre pour servir à peupler plusieurs villes. Ces étrangers, ne se bornant point aux profits du sel et de la pêche, font un commerce considérable avec les vaisseaux étrangers. Il n'y a point de canton sur toute la Côte-d'Or, sans en excepter celui d'Anamaboe, qui fournisse plus d'esclaves que le pays d'Accra. Les guerres continuelles des habitants leur procurent sans cesse un grand nombre de prisonniers, dont la plupart sont vendus aux marchands de l'Europe.

Smith représente les habitants des trois villes maritimes d'Accra comme les plus civilisés de la

(1) Bosman, p. 70, ou p. 79 de l'édit. d'Utrecht.
(2) Des Marchais, t. 1, p. 308-314.

Côte-d'Or (1). Des Marchais raconte que leurs maisons sont carrées et bâties fort proprement. Les murs, dit-il, sont de terre, mais d'assez belle hauteur, et les toits couverts de paille. L'ameublement est des plus simples; car, malgré leurs richesses, ils se contentent de quelques pagnes pour habillement, et leurs besoins sont renfermés dans des bornes fort étroites; ils sont laborieux; ils entendent le commerce. On s'aperçoit qu'ils ont retenu parfaitement les leçons des Normands, leurs anciens maîtres. La crainte que leurs voisins, du côté du nord, ne viennent partager avec eux les profits du commerce des Européens, leur fait boucher soigneusement tous les passages. Ainsi toutes les marchandises qui se répandent au nord passent nécessairement par leurs mains. Ils ont établi un grand marché, qui se tient trois fois la semaine à Abeni (2), ville à deux lieues du grand Accra, et sept ou huit de la côte, où les nègres voisins apportent, en échange des denrées de l'Europe, de l'or, de l'ivoire, de la cire et du musc, sans compter les esclaves, qui viennent en fort grand nombre par cette voie. Accra fournissait autrefois un tiers de l'or que les Européens tiraient de la côte. Bosman observe que, dans l'abondance de l'or et des esclaves, les trois forts vivaient en bonne intelligence, parce que chacun n'avait rien à regretter pour sa part, et que l'un ayant quelquefois des marchandises qui manquaient à l'autre, ils s'entr'aidaient mutuellement pour leur avantage commun.

(1) Smith, p. 135. Il en fait honneur à sa nation.
(2) Barbot, p. 184. C'est l'Abounou de d'Anville.

Le commerce d'Accra n'aurait fait qu'augmenter de jour en jour, si les nègres d'Aquamboe et d'Akim étaient capables de vivre d'accord; mais les querelles et les guerres se renouvellent sans cesse entre ces deux nations. Celle d'Akim s'attribue sur l'autre un droit féodal, et veut se faire payer un tribut qu'on lui refuse. Le roi d'Aquamboe, pour se procurer quelques intervalles de tranquillité, a l'adresse de semer (1), par ses insinuations et ses présents, des dissensions entre les principaux seigneurs d'Akim; mais, de part ou d'autre, on est toujours troublé par le bruit des armes. Des Marchais assure (2) que l'or est si commun dans le pays d'Accra, qu'une once de poudre à tirer se vend deux gros d'or. Suivant Barbot, il y est d'une pureté singulière, et ne le cède pas à celui d'Axim, qui vient d'Igueira (Igweira ou Eguira). La plus grande partie sort du pays d'Aboni (Abonee), et de celui de Quako (Quahou, de d'Anville), qui est plus éloigné et plus riche encore qu'Aboni (3). Smith rend témoignage que, dans quelques circonstances qu'on arrive sur la côte d'Accra, il est rare qu'on n'y trouve point un commerce avantageux, surtout en esclaves. Il suppose qu'on les y amène de fort loin, parce qu'il se trouve ordinairement un ou deux malayens dans chaque troupe (4).

Les marchandises qui réussissaient le mieux an-

(1) Bosman, p. 68, ou 79 de l'édit. d'Utrecht.

(2) Des Marchais, vol. 1, p. 312.

(3) Phillips dit que cet or est d'une pureté parfaite.—Churchill, t. VI, p. 213.

(4) Smith, p. 135.

ciennement, étaient les draps rouges de laine, la vaisselle de cuivre de toute sorte de formes, et les grosses serges d'Espagne; mais celles qu'on recherche aujourd'hui, sont les toiles de Coësvelt ou d'Osnabruck, les étoffes de Silésie, les lyats, les saies, les perpétuanes; les fusils, la poudre, l'eau-de-vie, les colliers de verre, les couteaux, les petites voiles, les nicanes, et d'autres denrées dont le goût s'est répandu parmi les nègres. Ils les portent au marché d'Aboni (1), où l'on voit arriver, trois fois la semaine, une prodigieuse quantité d'autres nègres, Accanez (Accannis), Aquamboes, Aquineras (2), Quakos (3), ou Quahous, qui achètent leurs nécessités à fort grand prix; car, ne pouvant obtenir la liberté de venir jusqu'aux forts européens, ils n'ont pas d'autre règle, pour la valeur des marchandises, que la volonté des marchands nègres d'Accra. Cependant le roi s'est établi, dans ces marchés, des inspecteurs qui fixent les prix respectifs. Il en tire un profit considérable; et ces postes, qui ne manquent point d'enrichir ceux qui les possèdent, sont fort recherchés.

La violence des vagues, qui rend le débarquement fort dangereux, est le plus grand obstacle du commerce sur la côte d'Accra. Tous les voyageurs conviennent que le meilleur endroit pour le mouillage est vis-à-vis le fort danois. Barbot avertit les matelots de lever l'ancre tous les deux ou trois jours, parce

(1) Abounou, de d'Anville.
(2) Par Aquimeras, Barbot entend les habitants d'Akim ou Aquim, au nord d'Acron. Voyez Churchill, t. v, p. 184.
(3) Les Quakos sont les Quahous de d'Anville et de Bosman.

que le fond est si rempli de rocs, que les câbles courent toujours risque d'être coupés huit ou neuf pieds au-dessus des ancres. Les vents sud-ouest, qui soufflent ici pendant tout le jour, depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre, excepté dans le temps des pluies, rendent la mer si grosse et donnent tant de force à la marée, dont le cours porte à l'est, que les meilleurs bâtiments ont peine à résister sur leurs câbles. Dans la saison humide, la marée n'a point d'autre règle que la lune et le vent. Deux ou trois jours avant et après la nouvelle et la pleine lune, sa direction est à l'ouest; comme elle est aussi lorsque le vent, après avoir soufflé impétueusement au nord-est et à l'est-nord-est, tourne au sud-sud-ouest ou au sud-ouest; alors elle remonte, pendant vingt-quatre heures, contre le vent. C'est ce que l'auteur a vérifié plus d'une fois, tandis qu'il était à l'ancre devant le cap Corse, Anamaboe, Cormantin et Accra (1).

L'auteur de la relation traduite par Artus observe que, de son temps, les nègres d'Accra n'avaient pas beaucoup de canots, mais qu'ils en avaient d'une grandeur extraordinaire. Il en vit plusieurs qui étaient longs de trente-cinq pieds et larges de cinq, sur autant de profondeur. Ils étaient capables de contenir jusqu'à trente hommes. Leur commerce avec les vaisseaux hollandais était marqué pour certains jours de la semaine, et jamais ils ne se rendaient à bord sans être fournis d'une bonne quantité d'or. Le même voyageur ajoute que les bâtiments hollandais ve-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 185.

naient rarement sur cette côte, parce qu'ils redoutaient la violence de la mer; mais qu'ils envoyaient leurs marchandises de Mawri (Mouré) (1) et du cap Corse, sur des barques ou des chaloupes. Quoique la distance ne soit que de dix-huit milles, la force des courants retenait quelquefois ces barques trois semaines ou un mois dans le voyage.

§ IX.

Royaumes de Labadde, de Ningo et de Soko. Rivière de Volta.

Après le royaume d'Accra, on trouve celui de Labadde, qui, n'ayant pas plus de quatre lieues de circonférence, mériterait à peine une description particulière, s'il ne touchait à la mer, par une lieue de côte, entre Accra et Ningo. Dans cet espace, il a deux villes, Orsou et Labadde. La seconde est fort grande et fort peuplée (2); elle est environnée d'un mur sec de pierre. Sa situation est dans une grande et belle prairie. Les habitants de ces deux villes sont généralement livrés à la culture de leurs terres et au soin d'un grand nombre de moutons et de porcs, qui composent leurs troupeaux; ils les tirent du pays de Lay, et, les ayant engraissés des fruits de leurs terres, ils les vendent avantageusement aux nègres d'Accra et de plusieurs autres cantons. Ils font du sel pour leur propre usage; mais comme ils ont peu

(1) Artus, p. 51, et p. 49, dit Boure *alias* Moure.
(2) La relation d'Artus la place à quatre milles d'Accra.

d'or (1), leur commerce n'est pas considérable. Ils sont gouvernés par leur propre roi.

Le royaume de Ningo, que, selon Barbot, les Français appellent Lempi ou Lampi; et les Anglais, Lampa ou Allampo (2), borde, à l'ouest, celui de Labadde et le grand Accra; à l'est, Cincho, et la mer au sud. Il n'a pas moins de treize lieues au long de la côte, depuis Labadde jusqu'à la ville de Lay ou d'Alampi. Son chef porte le titre de roi de Ladingcour, quoiqu'il soit dépendant du roi d'Aquamboe, qui exerce une autorité arbitraire dans ses états, et qui impose des châtiments sévères à ses sujets pour les moindres fautes (3). Le pays est d'une fertilité médiocre, et n'est pas mieux peuplé; mais il nourrit beaucoup de bestiaux, tels que des vaches, des porcs et des moutons, avec une grande quantité de volaille. Les nègres de tous les cantons de la Côte-d'Or viennent s'en fournir dans leurs canots, à fort bon marché. Le reste du commerce consiste dans la traite des esclaves, que les mêmes nègres viennent acheter, lorsqu'il ne se présente point de vaisseaux anglais, français (4) ou portugais. Cette traite est quelquefois fort avantageuse pour les Européens, surtout aux environs de Lay ou d'Alampi; mais comme elle dépend

(1) Artus, p. 52; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 185.

(2) D'Anville, sur ses cartes de Guinée, distingue le royaume de Lampi de celui de Ningo, et le place plus à l'est. Bosman dit, p. 346, que le pays de Lampi se nomme Coto; et d'Anville, sur sa carte de Guinée, entre Issini et Ardra (1729), lui conserve ce double nom.

(3) Bosman, p. 327, ou 344 et 346 de l'édit. d'Utrecht, 1705.

(4) Barbot fut informé que les Français font le principal commerce de cette côte.

de la guerre ou de la paix des pays intérieurs, l'incertitude arrête les vaisseaux de l'Europe, et l'on ne voit guère que les Hollandais qui y touchent en passant. Outre le commerce, les habitants exercent l'agriculture et la pêche. Mais s'ils tirent quelque avantage de l'agriculture, ils ont moins à se louer de leur pêche au long de la côte, parce que l'agitation continuelle des flots les expose toujours à quelque danger. Leur goût pour le poisson trouve plus aisément à se satisfaire dans les lacs et les rivières, dont tout leur territoire est rempli (1).

Les principales villes du pays sont le petit Ningo, Tema ou Temina, Cincho ou Chinka (2), Pompena ou Ponni, le grand Ningo, Lay ou Alampi et Occa; tous lieux stériles, et dont l'accès est fort dangereux. Les plus célèbres pour le commerce sont Cincho, le grand Ningo et Lay, quoiqu'en 1680 les Hollandais fussent établis à Tema ou Temina.

Cincho ou Chinka est situé à cinq lieues d'Accra. Cette ville était assez fréquentée au commencement du dernier siècle, lorsque les Hollandais commencèrent à la connaître; mais les habitants ne s'occupent aujourd'hui que de la pêche, pour fournir du poisson au marché de Spice, grande ville intérieure (3), où ce commerce n'est chargé d'aucun impôt. Les nègres achètent ici, des vaisseaux européens, beaucoup de toile et plusieurs sortes d'étoffes, pour les répandre dans l'intérieur du pays; et le même usage

(1) Bosman, *ubi sup.*

(2) Barbot écrit Cincho, p. 185. Artus, p. 52, et la traduction française, p. 33, mettent Chinka.

(3) Elle n'est mentionnée sur aucune carte.

est établi au long de la côte jusqu'à la rivière de Volta. Leur langage est différent de celui d'Accra. Entre les productions du pays, on distingue les oranges, par leur grosseur et leur beauté. On prend ici des raies, qui ont quelquefois quinze pieds de longueur (1).

La situation du grand Ningo est cinq lieues à l'est de Cincho. On n'aperçoit presque point cette ville de la rade, et ses marques de terre se réduisent uniquement à la haute montagne de Redondo, qui est dans les terres, exactement au nord de Lay; c'est-à-dire que si l'on est parti de Cincho, on est dans la rade de Ningo lorsqu'on arrive au sud de cette montagne; mais on est bien mieux averti par l'arrivée d'un grand nombre de canots, qui se détachent de la côte aussitôt qu'ils aperçoivent quelque vaisseau qui vient du côté de l'ouest. Cette ville offre quelquefois un commerce fort brillant. On y trouve, suivant les circonstances, un grand nombre d'esclaves, et quantité d'or, qui vient de Quako ou Quakou (2), pays intérieur, où ce précieux métal est en abondance. Les habitants du grand Ningo et de son canton engraissent une multitude de bestiaux dans leurs pâturages, et les vendent aux nègres de la Côte-d'Or, qui viennent les acheter pour les transporter, avec beaucoup d'avantage, dans le royaume d'Accra. Un jeune bœuf s'y vend jusqu'à trente écus.

(1) Artus, *ubi sup.*, p. 52. Barbot l'a copié ici, et lui doit entièrement sa page 185.

(2) D'Anville écrit Quahou sur ses cartes de Guinée; et c'est ainsi que Barbot écrit aussi ce nom à la page 319.

Lay ou Alampi est située deux lieues à l'est du grand Ningo, et se fait reconnaître aisément à la montagne de Redondo, qui se présente en forme de pain de sucre au nord-nord-ouest, et qui est éloignée de six lieues dans les terres. L'ancrage est excellent à Lay, sur un fond de sable mêlé de petits cailloux. La côte, aux environs, est bordée de collines assez hautes, et quelquefois fort escarpées, dont plusieurs sont ornées de palmiers et d'autres arbres dispersés. Sous ces collines, le rivage est d'un beau sable blanc, mais assez étroit dans sa largeur. La situation de la ville est sur le penchant d'une colline qui regarde le nord; de sorte qu'on ne découvre de la rade qu'un petit nombre de maisons. Les habitants sont doux et civilisés, mais si timides et si défiants, qu'ils n'osent aller à bord sans avoir reçu des otages (1).

Cette ville, renommée pour le commerce des esclaves, s'est vue pendant quarante ans soumise aux Anglais, qui y avaient un comptoir, gardé par cinq blancs et par dix gromettes. La compagnie d'Afrique fit quelques démarches pour y faire bâtir un fort; mais les habitants s'y étant opposés avec le secours des Anglais, il fut interrompu pendant quelques années. Cependant elle avait recommencé, du temps de l'auteur (2), l'exécution de cette entreprise. Lorsque les royaumes d'Axim et d'Aquamboe sont en guerre, on trouve ordinairement ici un grand nom-

(1) Barbot, Churchill, t. v, p. 186.

(2) Le même, dans Churchill, t. v, p. 449. Ici Barbot nomme cette ville Alampoe, ou Lampa et Alampa.

bre d'esclaves. Les nègres d'Axim y amènent leurs prisonniers; et ceux d'Aquamboe conduisent les leurs dans le canton d'Accra. Santi, célèbre négociant nègre, fit long-temps ce commerce à Lay, sous les ordres du roi, qui l'avait chargé de mettre le prix aux esclaves et aux marchandises. Il commençait par exiger des otages; après quoi, se livrant avec assez de confiance, il envoyait par degrés ses esclaves à bord, et recevait les marchandises à mesure qu'ils étaient délivrés. Un vaisseau n'avait souvent besoin que d'un mois ou de trois semaines pour se fournir de quatre ou cinq cents esclaves. Du temps de l'auteur, un bon esclave mâle ne coûtait que cinquante-cinq ou soixante livres de cauris.

Les Français, les Anglais, et surtout les Portugais, dit Barbot, fréquentent beaucoup cette côte, pour se procurer des esclaves et des provisions. Cependant il arrive quelquefois, dans les intervalles de paix, que les esclaves y sont fort rares. En 1682, Barbot y fut trois jours à l'ancre sans en pouvoir obtenir un, quoique deux mois auparavant un vaisseau de guerre de sa petite escadre en eût acheté trois cents dans l'espace d'une semaine; ce qui marque, dit-il, combien le commerce est incertain à Lay.

Le pays de Ningo est plat et bas, peuplé, fertile et rempli de bestiaux, tels que des vaches, des moutons, des porcs, que les habitants vendent continuellement dans toute l'étendue de la Côte-d'Or. Les difficultés d'un rivage fort haut et presque inaccessible rendent leur pêche peu considérable : mais l'abon-

dance de leurs rivières et de leurs lacs supplée au poisson de mer.

Les Anglais et les Hollandais terminent la Côte-d'Or à Lay, parce que le commerce de l'or cesse plus loin, et que celui des esclaves y commence. Mais, selon l'auteur de la relation d'Artus et les anciens navigateurs, on doit l'étendre jusqu'à la rivière de Volta, et considérer l'espace qui est entre cette rivière et Lay, comme une frontière, dont le commerce est mêlé avec celui de ses voisins à l'est.

Le royaume de Soko s'étend à l'ouest d'Occa, village à l'est de Lay, et forme la côte jusqu'à Rio Volta. On ignore son étendue dans les terres, parce que le hasard seul y amène les Européens. Cependant les Portugais touchent quelquefois à ses places maritimes, qui se nomment Angulan (1), Bribarou ou Bribreka, Baya et Aqualla (2), pour y acheter diverses sortes de grains, que le pays produit en abondance; ou des étoffes d'Accanez, que les nègres de cette contrée y apportent lorsqu'ils n'ont point à craindre d'être volés sur la route. Les nègres de Kalo viennent aussi à Soko, mais par mer, lorsqu'ils apprennent l'arrivée de quelque vaisseau de

(1) D'Anville, sur sa carte de Guinée, entre Issini et Ardra (1729), place les villes de d'Angulan et de Bibreku à l'est de Lay; mais, dans le royaume de Lampi, il ne fait mention ni du royaume de Soko ni de celui d'Occa.

(2) Smith, dans sa carte, place un lieu nommé Quitta entre le grand Ningo et la rivière de Volta; mais il n'en fait aucune mention dans son voyage. Il y a un Quitta à l'est du cap Stst, et Phillips donne au royaume de Fida, ou Whida, ou Juida, le nom de Queda.

l'Europe, et ne manquent point d'amener quelques esclaves.

Les occupations des habitants de Soko sont presque uniquement le soin de leurs bestiaux et la pêche, quoiqu'il y ait peu d'avantage à tirer de la dernière sur une côte si dangereuse. Aussi s'en trouve-t-il fort peu de riches, excepté quelques nègres d'Alampi, d'Accra et d'Aquamboe, qui se sont établis parmi eux. Ces trois nations ayant le goût du commerce, se sont répandues aussi à Lay, à Ningo, à Cincho, et à Pompena du côté de l'ouest (1).

Outre les quatre villages que j'ai nommés sur la côte de Soko, on rencontre, dans les intervalles, plusieurs hameaux et quantité de cabanes dispersées. Quelques voyageurs regardent cette contrée comme une partie du royaume de Lampi. Le port de Soko est environné d'une côte basse et unie, qui s'élève par degrés et qui se couvre de bois vers les terres.

Rio da Volta a reçu ce nom des Portugais, pour exprimer la rapidité de son cours, et surtout celle de son reflux. Un auteur fort moderne place sa source dans le royaume d'Akam, qui borde au sud celui de Gago, vers le neuvième degré de latitude du nord. Cette rivière traverse de là le pays de Tafou, dont on vante les mines d'or, et descend ensuite vers le sud par Quakou ou Quahou, Aboura, Ingo, et d'autres lieux. La côte est plate et basse à son embouchure; mais on voit les terres s'élever en hautes

(1) Pompena est placé par d'Anville, sur sa carte de Guinée, entre Cinca (Cincho), et Lay et Aboura, au nord d'Accra.

collines, et même en montagnes fort escarpées. Le rivage de la mer est large et couvert d'un beau sable. Il forme plusieurs petites baies. A la distance d'une lieue en mer, on trouve partout environ neuf brasses de fond. Des deux côtés de la rivière, le pays est assez ouvert pendant quelques milles, et présente un grand nombre de palmiers, qui paraissent plantés à des distances égales. Plus loin, on ne découvre que des bois, ou des arbres, entremêlés de ronces et de buissons (1).

Bosman représente Rio da Volta comme une belle et grande rivière, qui se décharge dans la mer avec tant de violence, qu'à trois ou quatre milles du rivage on s'aperçoit de la différence de ses eaux. Il ignore la longueur de son cours dans les terres. L'impétuosité de ses flots entraîne continuellement un grand nombre d'arbres, qui, s'arrêtant à son embouchure, redoublent le mouvement et la confusion des vagues. Les canots mêmes n'y peuvent passer que deux fois l'année. C'est ordinairement entre le mois d'avril et de novembre, c'est-à-dire, dans le temps qui précède immédiatement la saison des pluies, lorsque le calme règne sur la côte, parce que le reflux de la rivière est alors moins rapide. Mais, après les pluies, il n'y a point de nègres qui osent en courir les risques. L'auteur avait passé quatre fois, sur son vaisseau, devant l'embouchure de cette rivière, sans autre éclaircissement que celui des matelots qui prétendaient chaque fois l'avoir

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. 1, p. 319 et 320.

aperçue. Mais, en 1699, étant revenu de Juida dans un canot, il se fit conduire, à force de rames, le plus près qu'il put du rivage; et sa surprise fut extrême de ne pouvoir découvrir ni l'embouchure, ni la moindre apparence d'ouverture. Cette expérience lui parut une confirmation de ce qu'il avait entendu raconter par un de ses gens, qui avait fait le voyage par terre; savoir, que, près de la mer, Rio da Volta est d'une prodigieuse largeur; mais qu'à l'ouest il est resserré par une longue pointe de terre, qui ne lui laisse qu'un passage fort étroit. C'est appâremment cette disposition de son embouchure qui donne tant de rapidité et de violence à sa sortie (1).

Des Marchais dit qu'on distingue ses eaux à deux lieues en mer (2); que l'embouchure est fort large, mais qu'elle est divisée au milieu par une petite île, fort escarpée de toutes parts, déserte et couverte de bois; que cette île est défendue par une basse, ou un banc de sable, qui s'étend à deux lieues du rivage, et contre lequel la mer bat avec beaucoup de violence du côté de l'est; que la rivière de Volta vient de fort loin dans les terres, sans qu'on sache la longueur de son cours, ni les pays qu'elle traverse; que ses inondations causent beaucoup de ravage, comme on en peut juger par la quantité d'arbres qu'elle entraîne jusqu'à la mer; enfin, qu'il est impossible alors d'y entrer, ou de la traverser, même dans les canots, mais qu'elle est plus accessible dans les temps de sécheresse. La meilleure marque, pour

(1) Bosman, p. 328, ou p. 345 de l'édit. d'Utrecht.
(2) Des Marchais, vol. II, p. 2.

découvrir de la mer l'embouchure de la Volta, est un petit bois situé sur sa pointe orientale, quoique, dans l'éloignement, toute la côte n'offre que l'apparence d'une terre nue.

Toutes les cartes hollandaises et anglaises représentent le rivage aux environs de Volta, surtout quelques lieues à l'ouest de son embouchure, comme bordé d'un banc de sable fort large et fort élevé. Sur ce témoignage, la plupart des vaisseaux de l'Europe, qui font voile de Lay à Juida, prennent le large à dix ou douze lieues de la côte. Mais ils abrégeraient leur navigation s'ils étaient mieux informés; car il n'y a point d'autre écueil qu'un petit banc, qui est précisément à l'est de l'embouchure de la Volta, et qui n'est pas marqué dans les mêmes cartes. Ainsi toutes sortes de vaisseaux peuvent faire voile, de Lay, au long des côtes de Soko et de Volta, sans s'éloigner de plus d'une lieue et demie du rivage. Il y a un autre banc qui traverse l'embouchure, et qui, formant comme une barre, rend l'eau moins profonde, et contribue sans doute, avec la violence du reflux et l'étroite disposition du passage, à l'horrible gonflement qu'on a représenté. Verhoutert, gouverneur hollandais de Mina, s'étant imaginé, à l'arrivée de Barbot, qu'il venait tenter de nouvelles découvertes sur cette côte, lui conseilla de ne pas entreprendre de pénétrer dans cette rivière, et lui représenta vivement ses dangers dans la saison même où l'on était, c'est-à-dire au mois d'avril, qui passe pour la plus favorable. Mais dans le cours de la conversation, oubliant le dessein

qu'il avait eu de l'effrayer, il ajouta qu'il avait pris l'usage d'envoyer, par intervalles, ses chaloupes dans la rivière de Volta, et qu'elles en apportaient des étoffes et quantité d'esclaves : il continua de raconter à l'auteur que ces étoffes venaient des Nubiens et des Abyssins avec lesquels les habitants de la Volta entretenaient un commerce fort libre, par le moyen de leur rivière qui vient de fort loin, au nord-nord-est. Il lui montra même quelques pièces de ces étoffes, qui ressemblaient aux bordures de nos tapisseries à l'aiguille ; mais Barbot jugea que ce commerce n'était pas fort considérable, puisque les Hollandais n'avaient pas formé d'établissement sur la rivière. Les Portugais y touchent quelquefois, et se procurent quelques esclaves, des dents d'éléphants, du maïs, qui y est en abondance, mais rarement ou jamais de l'or, ce métal étant à peine connu des habitants (1).

Atkins dit que la rivière de Volta est remarquable par la rapidité extrême de son cours ; qu'elle rend la mer fort grosse près de sa barre, et qu'elle roule quelque temps ses eaux sans s'y mêler. C'est là, conclut-il, que commence la côte de Papa ou Popo (2).

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 320 et suiv.
(2) Atkins, p. 109. Cet auteur écrit Papan (Papaon).

CHAPITRE VI.

Résumé des observations sur les différents royaumes de la Côte-d'Or, où sur les pays situés dans l'intérieur.

Les Européens ayant acquis peu de connaissances des pays qui sont derrière la Côte-d'Or, on ne doit pas s'attendre à trouver des éclaircissements fort exacts dans les relations. Cependant, comme il s'en trouve quelques uns de nommés dans la description des pays maritimes, il est à propos de résumer ici ce qu'on nous a laissé de plus clair sur leur situation.

Les pays intérieurs, suivant le témoignage des nègres les plus sensés, sont Awiné, Igwira, le grand Incassan, Incassia-Iggina, Tabeu, Adom, Mompa, Vassah, Vanqui, Abramboe, Quifora, Inta ou Assiente, Achim ou Akim, Aqua, Quakoe, Gammanach, Bonoes, Equea ou Iqui, Latabé, Accaradi, Insoko, Dankereis ou Dinkira, Cabesterra, et le grand royaume des Accanez ou Acannis, qui comprend une partie des autres, du nord-ouest au nord-est; sans compter plusieurs petits pays entremêlés. Toutes ces contrées sont fort riches en or. Les habitants tirent ce précieux métal du sein de la terre ou des rivières, dont ils lavent le sable. Leur situation est entre quatre degrés trente minutes et huit degrés de latitude septentrionale; et entre quinze et dix-neuf degrés

de longitude orientale de l'île de Fer; petit espace pour un si grand nombre de nations.

1°. Awiné borde Adom, premier royaume de la Côte-d'Or. Ses habitants portent quantité d'or, très pur et très fin, dans le pays d'Issini et dans d'autres parties de la côte. Ils sont d'une probité rare entre les nègres, et le commerce est aussi agréable qu'utile avec eux.

2°. Le royaume d'Iguira, ou d'Eguira, touche au sud à celui d'Axim (1). Il a au nord le Grand-Incassan, et à l'est Mompa. On y trouve beaucoup d'or, et de l'espèce la plus pure, soit qu'il sorte de la terre ou des rivières. La plus grande partie se transporte sur la côte d'Axim ou celle d'Issini, suivant les occasions qui peuvent déterminer les nègres. Aussi l'or de ces deux places est-il fort estimé des marchands de l'Europe; d'autant plus que, passant par très peu de mains, il est moins sujet à être falsifié. Deux nègres de Commendo firent, il y a quelques années, le voyage d'Eguira, avec des marchandises de l'Europe, et se vantèrent d'en avoir tiré un immense profit; mais l'éloignement étant considérable, les chemins infestés de voleurs, et les passages gardés par d'autres nations qui font acheter à grand prix la liberté du commerce, il est rare qu'on s'expose à tant de dangers.

3°. Le pays du Grand-Incassan (2) est bordé au sud par celui d'Eguira, à l'est par ceux de Wassahs et de Vanqui, à l'ouest par des régions inconnues.

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 145, et p. 187.

(2) Incassa de la carte de d'Anville (1775).

Ses habitants viennent peu sur la Côte-d'Or. Cependant il s'en trouve quelques uns qui traversent le pays d'Adom, pour faire le commerce au petit Commendo ou à Issini, surtout au dernier de ces deux lieux, comme au plus proche.

4°. Le royaume d'Incassia Iggina touche, du côté du sud, à celui du Grand-Incassan, et vers l'est à ceux de Wassahs et de Vanqui; mais ses bornes sont incertaines au nord et à l'ouest. Ses habitants n'ont aucune correspondance avec les nègres de la côte, et sont même inconnus au-delà des nations qui touchent à leur pays.

5°. Le petit territoire de Tabeu a le royaume d'Anta au sud, celui d'Adom à l'ouest et au nord, et vers l'est celui de Commendo ou Guaffo, dont il n'est séparé que par une petite rivière. Les nègres de Tabeu sont en commerce avec les Hollandais de Schama. Ils leur portent du grain, de la volaille et des fruits, comme ils fournissaient autrefois les mêmes denrées aux Portugais d'Axim (1).

6°. Le royaume d'Adom est bordé par Tabeu à l'ouest, par Guaffo au sud, par Wassahs au nord, et par Abramboe à l'est-nord-est. Ses nègres font le commerce avec Axim et Boutroe (2); mais lorsque les passages sont fermés, et les chemins infestés par des voleurs, ils cherchent leurs avantages du côté du petit Commendo. Le pays d'Adom s'étend en

(1) Le Tabeu de Barbot est le Jabi de Bosman, et des cartes de Guinée de d'Anville. Voyez Barbot, dans Churchill, t. v, p. 187.

(2) Cette position, ou plutôt ces limites du royaume d'Adom, données par Barbot, p. 188, ne s'accordent pas avec les cartes de d'Anville.

droite ligne au long de la rivière de Schama, et contient plusieurs îles ornées de belles villes et de villages. De là il s'avance à l'ouest l'espace d'environ dix-huit lieues, jusqu'à la rivière d'Ancobar. Il est sans roi. Son gouvernement consiste dans un conseil de cinq ou six seigneurs, dont l'un néanmoins est si puissant que, suivant le proverbe du pays, il pourrait porter le roi de Jabi sur ses cornes. Cette république n'est qu'une société de brigands, qui seraient capables d'inspirer de la terreur à tous leurs voisins, s'ils pouvaient vivre entre eux dans l'union. En 1690, ils commencèrent une guerre sanglante contre les nègres d'Anta; et pendant trois ou quatre ans qu'ils la poussèrent sans relâche, ils ruinèrent leur pays sans pouvoir les forcer à la soumission. Ils étaient en même temps aux mains avec les trois nations qui habitent la rivière d'Ancobar, et les obligèrent d'acheter la paix par un gros tribut.

Dans ces expéditions, ils avaient pour général un nègre nommé Anqua, né avec des inclinations si guerrières, qu'il ne pouvait vivre en paix (1). Cependant ses qualités militaires répondaient si mal à son goût, que, dans la plupart des engagements qu'il eut avec les nègres d'Anta, il fut réduit à chercher sa sûreté dans la fuite. Il aurait bientôt vu la fin de sa carrière, si ses compagnons n'eussent pas été meilleurs soldats que lui; mais comme il était le plus puissant de la nation, en hommes et en argent, les autres généraux n'osaient s'opposer à ses volontés : c'était

(1) Bosman, p. 26 à 28, édit. d'Utrecht, 1705.

d'ailleurs un monstre de cruauté. S'étant saisi, en 1691, de cinq ou six des principaux d'Anta, il prit plaisir, de sang froid, à leur faire de sa propre main une infinité de blessures. Ensuite il huma leur sang avec une brutale fureur. Un de ces malheureux, qu'il haïssait particulièrement, fut lié par ses ordres, jeté à ses pieds, et percé de coups en mille endroits, tandis qu'avec une coupe à la main il recevait le sang qui ruisselait de toutes parts. Après en avoir bu une partie, il offrit le reste à son dieu. C'est ainsi qu'il traitait ses ennemis; mais, faute de victimes, il tournait sa rage contre ses propres sujets.

En 1692, pendant sa seconde campagne contre les nègres d'Anta, Bosman lui rendit une visite dans son camp, près de Schama. Il en fut reçu fort civilement, et traité suivant les usages du pays. Mais au milieu même des amusements que ce barbare procurait à son hôte, il trouva l'occasion d'exercer sa cruauté. Un nègre, remarquant qu'une des femmes d'Anqua était ornée de quelque nouvelle parure, prit le bout d'un collier de corail, dont il admira l'ouvrage, sans que cette femme parût s'offenser de sa curiosité. L'usage du pays accorde une liberté honnête, dont le nègre ni la femme n'avaient pas passé les bornes. Cependant le cruel Anqua se trouva si blessé de cette action, qu'après le départ de Bosman il leur fit donner la mort; et, suivant son goût monstrueux, il but à longs traits tout leur sang. Quelque temps auparavant il avait fait couper la main, pour un crime fort léger, à une autre de ses femmes; et se faisant un amusement de sa cruauté,

il voulait que dans cet état elle lui peignât la tête et lui tressât les cheveux. Bosman rapporte ces traits de barbarie comme des exemples fort extraordinaires parmi les nègres de la Guinée (1).

Les naturels des pays intérieurs étant obligés de traverser Adom pour aller commercer sur la côte, cette contrée a continuellement l'occasion de s'enrichir du travail d'autrui. Il s'y trouve d'ailleurs des mines d'or et d'argent ; et Bosman fut informé que trois ans auparavant on en avait découvert une fort riche. L'abondance qui règne dans cette nation et la multitude des habitants l'ont rendue si fière, que le commerce y est fort difficile. Ses terres sont excellentes. Elle en tire assez de grains et de fruits pour être sans cesse en état d'en vendre à ses voisins. Les animaux, farouches et privés, y sont en grand nombre, et les rivières remplies de poisson. Enfin, le pays ne manque de rien pour la subsistance et la commodité de ses habitants (2).

7°. Mompa ou Mampa est un pays dont on ne connaît que les bornes. A l'ouest il touche Éguira ; au nord, le Grand-Incassan, Wassahs et Adom ; à l'est, le royaume d'Anta.

8°. Le pays de Wassahs, ou Warshahs, comme Barbot le nomme souvent, et comme il l'écrit dans sa carte, borde au nord Vanqui ; à l'est Quy-foro et Abramboe ; à l'ouest le Grand-Incassan, et au nord-ouest, Incassia Iggina. Il est fameux par la grande quantité d'or qu'on en apporte. Comme il a peu de

(1) Bosman, p. 28 de l'édit. de 1705.
(2) Bosman, p. 27 et 28 de l'édit. de 1705 ; et Barbot, p. 145.

rivières, quelques voyageurs ont cru que son or vient de plus loin dans les terres. Le pays est stérile, ou ne produit rien de remarquable. L'unique occupation des habitants est de se procurer de l'or, soit qu'ils le doivent à leur travail, ou qu'ils le reçoivent d'autrui. Ils l'échangent pour les marchandises de l'Europe, qu'ils revendent à leurs voisins.

9°. Le territoire de Vanqui, ou Wamki, est bordé à l'ouest par Incassia Iggina ; au sud par Wassahs, et au nord par Bonoe. Les habitants ont l'art de fabriquer des étoffes d'un tissu d'or, qu'ils vendent aux Arabes, vers le Niger, ou dans les contrées de Gago et d'Accani, au nord de leur propre pays.

10°. Le royaume d'Abramboe, ou d'Abrambou, selon Barbot, touche à l'ouest Adom et Wassahs; au sud Guaffo; à l'est, Atti; Accani au nord, et Fétu au sud-ouest (1). C'est un pays fort peuplé, où le commerce est considérable. Ses habitants fréquentent beaucoup Mouri, pour y faire l'échange de leur or contre de la toile et du fer. Plusieurs y sont même établis, en qualité de facteurs et d'agents pour leur nation. Les nègres d'Abramboe sont naturellement braves et guerriers. Ils ont des différends continuels avec les Accanez, par l'effet d'une vieille haine qui

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 188, dit Aquambou; mais la position donnée par Barbot au royaume d'Aquambou est alors fausse, et ne s'accorde nullement avec les cartes de Guinée de d'Anville, qui le place plus à l'est, au nord d'Accra et de Lampi : ce qui est conforme à ce que dit Bosman, p. 73 et 79 de l'édit. d'Utrecht. La carte même de Barbot, p. 148, contredit son texte, et le place comme d'Anville; et plus loin, il fait lui-même mention d'Aquambou au nord d'Accra. Voyez ci-après, p. 366. Barbot a ici confondu les deux peuples.

subsiste entre les deux nations. Barbot, confondant les Abramboes avec les Aquamboes, rapporte, d'après Bosman, que ce dernier peuple s'étend sur plusieurs royaumes au long de la côte, dans l'espace de plus de soixante-dix milles, et que son roi n'est pas moins absolu sur ces peuples étrangers que sur ses propres sujets. Cette autorité despotique a fait naître un proverbe: Il n'y a, dit-on, que deux sortes d'hommes dans Aquamboe; le roi, avec ses amis, et leurs esclaves.

Ces nègres, continue Bosman, sont d'une hauteur et d'une arrogance extrêmes. Ils sont redoutés de tous leurs voisins, à l'exception de ceux d'Akim. Les troupes qu'ils emploient pour tenir leurs vassaux dans la dépendance commettent mille désordres, sans que personne ose s'y opposer. La sévérité du roi est excessive contre ceux qui manquent de soumission pour ses ordres, et le moindre outrage qui regarde ses soldats est puni avec la dernière rigueur.

Le royaume d'Aquamboe a été gouverné quelque temps par deux rois, l'ancien et le jeune. C'était par ce titre qu'ils étaient distingués, quoique ce ne fût au fond que le père et le fils; mais le jeune ayant été chassé par son oncle, le trône se trouva partagé entre les deux frères. Ils régnèrent pendant quelques années dans une union qu'on ne devait point espérer de ce partage; mais les sujets n'en furent pas plus heureux, et portèrent le joug de deux tyrans au lieu d'un, jusqu'en 1699, que le vieux roi étant mort, son fils remonta sur le trône, et trouva moyen d'en exclure entièrement son rival.

Le vieux monarque des Aquamboes était un

prince méchant par caractère, et méprisable par la bassesse de ses inclinations. Il portait une haine invétérée aux Européens. Quoiqu'il reçût des Danois et des Hollandais une once d'or, comme une marque de reconnaissance accordée à ses prédécesseurs, pour la liberté du commerce et pour le terrain des forts, il ne laissait point échapper une seule occasion de les chagriner. Sous les moindres prétextes, il leur fermait les passages et troublait leur commerce, sans autre vue que de s'attirer des satisfactions et des hommages. Son fils, plus généreux et plus sensé, fit profession d'aimer les marchands de l'Europe. Il traita particulièrement les Hollandais avec une confiance distinguée. Dans une maladie dangereuse, dont ses médecins désespéraient de le guérir, il se fit transporter au fort de Hollande; et s'étant livré sans précaution entre les mains des facteurs, il y passa quelque temps avec eux. A la vérité, leur barbier, qui prenait la qualité de chirurgien, le traita un peu rudement dans ses opérations; mais il réussit néanmoins à lui rendre la santé, quoiqu'il ne pût le remettre en état de voir ses femmes. La maladie de ce jeune prince venait d'un excès d'incontinence.

Sous le règne de son père, les Hollandais avaient souhaité passionnément de bâtir un fort, et l'avaient même commencé près du village de Pompena, ou Ponni, à l'extrémité de la Côte-d'Or. Mais lorsque le vaisseau, qu'ils attendaient de l'Europe avec des matériaux, fut arrivé dans la rade d'Accra, ils apprirent qu'Ado, qui partageait alors le trône, était parti à la tête d'une armée pour combattre quelque

nation voisine. Ce contre-temps leur fit interrompre leur entreprise, dans la crainte que le vieux monarque n'exigeât d'eux quelques nouveaux droits. Ils s'applaudirent beaucoup d'avoir pris cette résolution, lorsque l'avenir leur eut appris que la dépense du fort aurait surpassé les profits du commerce, et qu'ils n'avaient besoin, dans ce canton, que d'un comptoir, avec un ou deux facteurs (1).

11°. Quy-foro, ou Kuiforo, qui se nomme aussi Juffer, est borné à l'ouest par Wassahs, au sud par Abramboe, au nord par Bonoe, et à l'est par Accani : c'est une contrée stérile, dont les habitants mènent une vie simple et connaissent peu le commerce.

12°. Le pays de Bonou, ou Bonoe, touche, du côté de l'ouest, à Vanqui(2), du côté du sud à Quy-foro, et vers l'est aux pays d'Accani et d'Inta ou d'Assienta; ses habitants ne fréquentent pas plus la côte que ceux de Mompa.

13°. Le territoire d'Atti a, du côté de l'ouest, Abramboe; Fétu, Sabou, Fantin du côté du sud, et Daho ou Dahou au nord. Ses habitants avaient autrefois un commerce considérable avec les Hollandais; mais, étant épuisés par leurs guerres avec les nègres de Sabou, ils se sont réduits à la culture de leurs terres, qui sont naturellement fertiles. Ils ont quelque dépendance du royaume d'Accâni, dont

(1) Bosman, p. 73 à 75, édit. d'Utrecht; conférez p. 367.

(2) Barbot (p. 188) se trompe encore ici, ou plus haut; car il vient de dire que Vanqui a, au nord, Bonoe. D'Anville, sur sa carte de Guinée, entre Issini et Ardra (1729), met Vanque à l'est de Bonou.

les habitants peuvent interrompre leur communication avec la mer. Ces Accanez, pour augmenter leur commerce, ont établi un grand marché dans leur pays, où l'on vient acheter, de toutes les contrées voisines, les marchandises qu'ils vont prendre sur la côte.

14°. Le royaume d'Accani, ou d'Acanny, ou d'Accanez, est divisé en deux parties; Accani-Grande et Accani-Pequeno, c'est-à-dire le Grand et le Petit-Accani. Accani-Pequeno s'étend à l'ouest jusqu'à Quyforo et Bonoe; au sud, il borde Dahoe, Atti et Abramboe; au nord, Inta; à l'est, Akim ou Atchim. La grande ville de Dahoe (Dahou) est située sur la rivière près d'Atti.

Les Accanez sont renommés par le grand commerce qu'ils font sur la côte et dans l'intérieur des terres. Ils se joignent avec les nègres de Cabesterra, pays qui les sépare de celui de Sabou, pour apporter sur la côte de l'or d'Assienta, d'Akim et de leur propre pays. Leur réputation d'intelligence et de fidélité est si bien établie, que les nègres, depuis Commendo jusqu'à Wiamba (Winnibah), donnent à leur or le nom d'Accani-sica, ou or d'Accani, parce qu'il n'est jamais altéré par le moindre mélange (1).

Le caractère des nègres accanez est naturellement fier, audacieux et guerrier; ce qui les fait chérir ou redouter de leurs voisins, suivant les occasions qu'ils leur donnent de s'en plaindre; mais, à

(1) Bosman, p. 77, ou p. 86 de l'édit. d'Utrecht. Barbot, dans Churchill, t. v, p. 188.

l'un ou à l'autre de ces deux titres, ils sont si bien reçus dans tous les lieux qu'ils ont à traverser, que leur dépense se réduit presque à rien pendant leurs voyages : leurs armes ordinaires sont la sagaie, le cimeterre et le bouclier. Leur langage ressemble beaucoup à celui de Fétu, d'Atti, de Sabou, d'Abramboe et de Fantin ; mais il est beaucoup plus doux à l'oreille. Les marchands accanez transportent les marchandises qu'ils achètent sur la côte, par terre et sur le dos de leurs esclaves, dans tous les marchés d'Atti, de Sabou et des autres pays intérieurs, en payant, à chaque passage, les droits établis par les princes et par les gouverneurs. Il leur reste encore quelques mots portugais, ou de la lingua franca, que leurs ancêtres ont retenus de leur ancien commerce avec les Portugais. Ce qu'on appelle lingua franca est une corruption du latin, de l'italien, du français et du portugais.

15°. Le pays de Dinkira, ou Dunkira, est situé à dix journées, par terre, de la côte d'Axim, et cinq de Mina, au nord. Il a Cabesterra vers l'est, Adom à l'ouest, et Accani au nord (1); les chemins qui y conduisent d'Axim et de Mina sont fort mauvais et remplis de détours, ce qui rend le voyage plus long du double. Cet obstacle pourrait être levé avec un peu de travail ; mais on ignore si c'est l'intelligence ou la volonté qui manque aux nègres.

Cette contrée était autrefois resserrée dans des bornes fort étroites, et mal pourvue d'habitants ;

(1) Selon d'Anville, Adom est au sud de Dinkira, et Accané à l'est.

mais la valeur naturelle de ses peuples a fort étendu leurs limites, et tellement accru leur puissance, qu'ils sont devenus redoutables à tous leurs voisins, excepté néanmoins ceux d'Assienta et d'Akim, qui leur sont encore fort supérieurs en nombre. Les Dinkirois ont beaucoup d'or, et le tirent en partie de leurs propres mines, en partie de leurs pillages, mais surtout de leur commerce qu'ils entendent mieux que la plupart des autres nègres. Lorsque les chemins sont libres et ouverts, les marchands de Dinkira viennent, avec les Accanez, à Schama, à Commendo, à Mina, au cap Corse, etc., suivant la situation et la distance des lieux qu'ils habitent; mais si les passages sont fermés, ils vont plus loin sur la côte, et rendent le commerce fort brillant dans les comptoirs supérieurs, tandis qu'il demeure languissant dans les forts du milieu. L'or de Dinkira est très fin, mais souvent mêlé avec l'or de fétiche, dont on expliquera la nature dans un des articles suivants.

16°. Le pays d'Inta, ou d'Assienta, qu'un auteur moderne donne pour le même(1), est bordé, à l'ouest, par le royaume de Mandinga; au nord, par des régions inconnues; à l'est, par Akim; et au sud, par Accani. Barbot ajoute qu'il est peu connu, parce qu'il n'a point de correspondance immédiate avec les nègres des côtes. On sait seulement qu'il est fort riche en or, et que les Accanez en apportent quelquefois sur la Côte-d'Or. Sa situation d'ailleurs, qui est vers

(1) D'Anville les distingue, et fait, comme les voyageurs modernes, d'Inta une province du royaume d'Asiante, qui est Aschanti.

là source de Rio Sueiro da Costa, ou d'Asbini, serait fort avantageuse pour le commerce d'Issini et d'Akim, si les habitants avaient plus de goût pour les voyages.

17°. Akam, Akim, ou Ahim, ou Accani-Grande, le Grand-Accani, borde, à l'ouest, Accani-Pequeno; au sud, Aqua et Soquo, ou Soko; Inta et Achara (1), au nord; Aquamboe et Quakoe (2), à l'est. Quelques Accanez assurent qu'il s'étend jusqu'à la côte de Barbarie; mais cette côte étant à plus de six cents lieues, Barbot juge qu'ils prennent pour elle les rives du Niger, qu'ils confondent avec la mer, parce que ce fleuve est fort large. Le Grand-Accani était autrefois une monarchie; son gouvernement s'est changé en république, et les dissensions civiles qui le troublent continuellement, l'ont rendu moins redoutable à ses voisins. La plus grande partie de l'or qui vient de ce pays arrive sur la côte d'Accra, d'où il se répand dans les forts à l'ouest.

Les nègres d'Akim et du Grand-Accani sont d'un caractère fort hautain, et s'attribuent une sorte de supériorité sur ceux du Petit-Accani, parce qu'ils sont plus riches du double en or et en esclaves. Ils tournent leur principal commerce vers les pays qui sont au long du Niger, d'autant plus qu'ils ont au nord le pays de Meczara, et le grand royaume de Gago, célèbre par l'abondance de son or, qui passe à Tombut (Tombouctou), et de là à Maroc par la

(1) Barbot, p. 189, écrit Sonqua, et je crois qu'au lieu d'Achara que porte son texte, il faut lire Acham, qui est l'Akam de d'Anville.

(2) D'Anville écrit Quahou.

voie des caravanes. Les Accanez ne laissent pas d'en tirer beaucoup des pays d'Assienta et d'Akim, qu'ils ont, le premier au nord-ouest, et l'autre au nord. Ils y portent, en échange, des étoffes, du sel et d'autres marchandises. Quelquefois, au lieu de les venir acheter sur la côte, ils les vont prendre au marché d'Aboni (Abonou), près d'Accra, d'où ils les transportent dans l'intérieur des terres. Akim a, du côté de l'ouest, Inta ou Assienta; à l'est, Quakoe ou Quahou, et Tafoe ou Tafou; au nord, des régions inconnues. Les Européens de la côte n'ont aucune correspondance avec ses habitants (1).

18°. Aqua, ou Aka, touche vers l'ouest au pays d'Atti et de Dahoe; vers le sud, à celui de Fantin; vers le nord, à celui d'Akim. C'est une contrée de peu d'étendue, qui a quelque dépendance du roi de Fantin.

19°. Sanquay, ou Sonquay, borde Fantin au sud, Akim au nord, et Agonna ou Augwina, à l'est. Ses nègres viennent acheter du poisson, pour leurs marchés, à Monte-del-Diabolo, et tirent quelque profit de ce commerce, quoique leur marchandise soit ordinairement pourrie lorsqu'elle arrive au terme. Leur pays est tributaire d'Agonna (2).

20°. Aquamboe est bordé, à l'est, par Aboni; au nord, par Quakoe; et par Agonna, au sud. Barbot dit qu'il est inconnu, sans s'apercevoir que c'est celui

(1) Bosman, p. 78, ou 87 de l'édit. d'Utrecht; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 189.

(2) La position de Sanquay semble prouver que ce pays est le même que Aqua; aussi d'Anville l'a-t-il omis. C'est un double emploi de Barbot, comme Aquamboe qui suit.

dont il a parlé précédemment, et dont il indique seulement ici la véritable position. Voyez ci-dessus, page 358.

21°. Aboni, ou Abounou, est un petit territoire qui est renfermé à l'ouest par Aquamboe; au sud, par Agonna; au nord, par Aboera; à l'est, par le Grand-Accra et par une partie d'Aboera. Il n'a de remarquable que le marché extraordinaire qui se tient dans Aboni ou Abounou, sa capitale, et qui est très fréquenté de toutes les nations voisines.

22°. Kuahou ou Kuahoe borde, à l'ouest, Akim; au sud, Aquamboe et Axim; au nord, Tafoe, Aboera; et Cammanach à l'est. Les habitants sont peu connus; mais ils passent pour une nation perfide.

23°. Tafoe ou Tafou joint Akam à l'ouest; Quahoe au sud; à l'est, Cammanach et Quahoe. Ce pays est riche en or, et ses habitants le portent quelquefois au marché d'Aboni, quelquefois à Mawri ou Mouré.

24°. Aboera ou Aboura est bordé, à l'ouest, par Aquamboe; au nord, par Cammanach et Quahou; au sud, par Aboni et le Grand-Accra; à l'est, par Bonoe. Les habitants ont beaucoup d'or, et le portent au marché d'Aboni.

25°. Quakoe ou Quakou borde Cammanach et le Petit-Accra au sud, et Tafoe à l'ouest. Son or, qui est en abondance, est porté au marché d'Aboni, ou sur les côtes d'Accra du Grand-Ningo.

26°. Cammanach ou Kamana touche, vers l'ouest, à Kuahoe; et, vers le nord, à Quakoe; vers le sud, il joint Aboera et Bonoe; et vers l'est, Latabi, Equea et le Petit-Accra. Les habitants sont particulièrement

livrés à l'agriculture, et vendent leur maïs aux pays voisins.

27.° Bonoe ou Bounou a pour limites Aboera, du côté de l'ouest; Cammanach, du côté du nord; Agonna(1) et Accra, au sud; Equea et Ningo, à l'est. La principale occupation des habitants est l'agriculture.

28°. Equea est bordé, à l'ouest, par Bonoe; au nord, par Cammanach; au sud, par Ningo; à l'est, par Latabi. Les habitants ne s'attachent qu'à cultiver leurs terres.

29°. Latabi joint, à l'ouest, Equea et Cammanach; au nord-est, le Petit-Accra, ou Acaradi; au sud, Ningo et Labadde. Ce pays est renommé par ses marchés, où l'on porte beaucoup d'or, mais moins qu'au grand marché d'Aboni.

30°. Acaradi touche, vers l'ouest, à Cammanach; vers le nord, à Quakoe; vers le sud, à Latabi et Ningo. Ses habitants portent beaucoup d'or au marché d'Aboni. On le trouve aussi pur et aussi fin que celui des Accanez.

31°. Insoko, suivant le récit des Accanez, est à cinq grandes journées des côtes. Ses bornes sont peu connues au sud, parce qu'il est peu fréquenté, et que les chemins sont infestés de voleurs. Les nègres du pays sont fort bons tisserands. Ils fabriquent des étoffes curieuses, et de petites pagnes, dont ils tirent beaucoup de profit dans le commerce qu'ils font avec les nations voisines. Les Accanez assurent que les

(1) Barbot, p. 190, dit Aggawa; mais c'est une faute d'impression, reproduite, avec beaucoup d'autres, par Prevost.

habitants d'Insoko ne connaissent pas la différence du cuivre et de l'or, et que ces métaux n'ont jamais paru dans leur pays.

Toutes les contrées qu'on vient de nommer n'ont pas autant de bois que le pays de Cormantin et que les autres cantons supérieurs de la Côte-d'Or. Les terres n'y sont pas non plus si fertiles; mais elles ont de l'or en abondance, surtout le pays d'Inta ou d'Assientà, et ceux d'Awine, d'Eguira, de Dinkira, d'Akam et d'Accani. C'est de là que vient tout l'or qu'on apporte sur la côte : en y joignant néanmoins celui que les habitants des mêmes contrées tirent du Mandingue, de Gago et de Tafoe, soit par la voie tranquille du commerce et des échanges, soit, pendant la guerre, par le pillage et la violence (1).

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 190 et suiv. Quoique l'imperfection où se trouve encore la géographie de ces contrées, la diversité des noms, et les changements qui se sont opérés depuis un siècle dans les limites des peuples, rendent les comparaisons fort difficiles; cependant, en examinant avec attention les cartes et les ouvrages des voyageurs modernes, et en les confrontant avec cette énumération de Barbot, on reconnaît : 1°. Awiné dans l'Aowine de Bowdich; 2°. Eguira dans Gura; 3°. Anta dans Ahanta; 4°. Adom dans Adoom, mais plus rapproché de la côte; 5°. Wassechs est Warssaw, que Dupuis nomme Wossau; 6°. les Aquambous ont conservé leur nom et leur position; 7°. Juffer ou Kuiforo est Tufel, le Toffas de Dupuis; 8°. Atti est l'Attoa de Dupuis; 9°. Accani sont les Assins; 10°. Akam, plus au nord, est Takima; 11°. Agonna, sur la côte, est Agoona; 12°. Quahou est sous le même nom sur la carte de Dupuis, à l'est de Coumassie, et est nommé Quaoo sur la carte de Bowdich; 13°. Insoko est Soko; 14°. Assienta, le grand royaume des Aschantes; 15°. Dinkira est Dankara de Bowdich, et Dinkra de Dupuis.

CHAPITRE VII.

Résumé des observations des premiers voyageurs sur les nègres de la Côte-d'Or.

§ I.

Figure, caractère, habillements, mœurs et usages; Mariages et éducation des nègres de la Côte-d'Or.

L'AUTEUR de la Relation traduite par Artus, Villault, Bosman et des Marchais se sont fort étendus sur le caractère des nègres de la Côte-d'Or, en profitant des lumières de leurs prédécesseurs, auxquelles ils ont joint leurs propres remarques. Barbot a recueilli tout ce qu'on avait publié sur le même sujet avant lui; et, s'attachant particulièrement à suivre la Relation d'Artus, il nous a donné la description la plus complète qui ait paru de cette riche partie de l'Afrique.

Les nègres de la Côte-d'Or sont généralement d'une taille moyenne, et bien proportionnés dans leur forme; ils ont le visage ovale, les yeux étincelants, les oreilles petites et les sourcils épais. Leur bouche n'est pas trop large; leurs dents sont blanches et bien rangées, leurs lèvres fraîches et vermeilles, sans être aussi épaisses que celles des nègres d'Angola, et leur nez est moins plat que celui des nègres des

autres régions d'Afrique. Ils ont peu de barbe avant l'âge de trente ans; mais, au-dessus de cet âge, ils la portent assez longue. Ils ont communément les épaules larges, les bras gros, la main épaisse, les doigts longs et de grands ongles courbés, les jambes longues, le pied et les oreilles fort grands, le ventre plat, les reins forts et peu de poil sur le corps; leur peau, sans être parfaitement noire, est douce et unie. Ils sont d'une complexion si chaude, qu'ils digèrent en peu de temps les nourritures les plus grossières, et jusqu'aux intestins de la volaille qu'ils mangent crus avec beaucoup de voracité. Ils se lavent fort soigneusement tout le corps, matin et soir, et l'oignent ensuite d'huile de palmier; ils croient ce bain fort salutaire, et propre du moins à les garantir de la vermine, à laquelle ils sont fort sujets. Les vents, rendus par haut ou par bas, passent entre eux pour une indécence horrible, et la mort même ne la leur ferait pas commettre volontairement.

La plupart ont la pénétration fort vive et la mémoire excellente. Dans le plus grand trouble du péril ou des affaires, leurs idées sont nettes et sans confusion; mais ils sont d'une indolence et d'une paresse dont il n'y a que la nécessité qui les fasse sortir. La bonne fortune et l'adversité ne font pas sur eux beaucoup d'impression. Quoiqu'ils paraissent, dans l'occasion, fort avides d'acquérir, la perte de leur bien les afflige peu : ils sont généralement trompeurs, artificieux, dissimulés, portés au larcin, à l'avarice, à la flatterie, à la gourmandise, à l'ivrognerie et à l'incontinence. L'amour-propre

et l'envie les dominent sans exception; ils se querellent pour les moindres sujets; ils sont vains et fiers dans les expressions, dans le port et dans les manières (1).

Les femmes de la Côte-d'Or sont de la même taille que les hommes, c'est-à-dire de la moyenne, mais droites, bien proportionnées et d'un embonpoint raisonnable. Elles ont la tête ronde et petite, les yeux grands et fort vifs, le nez haut pour la plupart, et un peu courbé; les cheveux longs et naturellement frisés, la bouche petite, les dents belles, fort blanches et bien rangées; la gorge pleine et le sein parfaitement beau. Elles ont de l'esprit et de la vivacité : elles parlent beaucoup, et, si l'on en croit le témoignage des Européens, elles sont fort libertines. Barbot ajoute qu'elles sont intéressées, et portées au vol; il est certain, dit-il, qu'elles entendent fort bien le ménage dans leurs maisons, où elles prennent la peine de préparer leurs grains et les autres aliments : elles forment de bonne heure leurs filles aux mêmes exercices; elles sont passionnées pour leurs enfants, sobres dans l'usage des liqueurs et des viandes, et propres dans le soin de leurs personnes (2).

Des Marchais observe qu'elles sont bien faites; qu'elles paraissent délicates, mais que leur santé n'en est pas moins bonne, ni leur complexion moins robuste; qu'elles sont naturellement frugales et industrieuses, rusées, vives, engageantes, passion-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 235 et suiv.
(2) Barbot, p. 238; et Villault, p. 223 et suiv.

nées pour le plaisir, mais si intéressées, qu'elles vendent leurs faveurs fort cher aux Européens; qu'il n'y a point de femmes au monde qui sachent prendre tant d'empire sur leurs amants, parce qu'elles sont fort propres, et que tous leurs soins se rapportent à plaire (1).

L'auteur de la relation d'Artus remarque qu'elles prennent un soin extrême de leurs dents, et qu'elles les rendent aussi belles que l'ivoire, en les frottant d'un bois qui leur donne une blancheur admirable (2). Elles laissent croître leurs ongles jusqu'à les avoir quelquefois aussi longs que la partie du doigt qui est entre les deux jointures : c'est un ornement qui les fait respecter ; mais, dans cette grandeur, elles les entretiennent fort propres, et les rendent quelquefois fort utiles aux marchands, en les faisant servir, au défaut de cuillers, pour prendre la poudre d'or. La mesure d'un ongle est ordinairement une demi-once de ce métal. Elles ne se tatouent pas la peau, comme on l'a rapporté de plusieurs pays. La paume de leurs mains et la plante de leurs pieds tirent sur le blanc. Vers l'âge de trente ans, elles sont dans la perfection de leur noirceur; mais à soixante-dix ou quatre-vingts cette couleur commence à se flétrir, leur peau devient pâle et jaune, se sèche et se ride comme le vieux maroquin d'Espagne (3).

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 324.

(2) Des Marchais, t. 1, p. 317; et Villault dit qu'il vient du pays des Accanis. C'est le quelelé, espèce d'osier qui est en usage aussi sur les côtes occidentales.

(3) Artus, Collection de De Bry, part. VI, in-fol., 1604, p. 19, et p. 14 de la trad. franç.

Les nègres de la Côte-d'Or sont non seulement robustes, mais, lorsque la nécessité leur fait surmonter leur indolence naturelle, ils sont laborieux, industrieux, et fort adroits, surtout pour l'agriculture et la pêche. C'est l'auteur d'Artus même (1) qui parle ici. Ils ont, dit-il, l'esprit si facile et la conception si vive, qu'ils apprennent en peu de temps tout ce qu'on leur montre. Ils n'ont pas les yeux moins perçants. On observe que sur mer ils découvrent les objets de beaucoup plus loin que les Hollandais. Ils ne manquent point de cette espèce de prudence qu'on appelle jugement. Le progrès de leurs connaissances est si prompt dans les affaires de commerce, qu'ils l'emportent bientôt sur les Européens. D'un autre côté, ils sont malins, envieux, et si dissimulés, qu'ils sont capables de déguiser leurs ressentiments pendant des années entières. Ils mourraient plutôt que de lâcher un vent dans la compagnie qu'ils respectent. Ils s'offensent beaucoup lorsqu'ils ne voient pas aux Européens les mêmes ménagements pour eux. Ils sont avides du bien d'autrui, importuns à demander; et ce qu'ils obtiennent par cette voie, ils le partagent libéralement avec leurs compagnons, quoiqu'ils soient fort avares de leur propre bien.

Ils se livrent avec tant d'emportement au commerce des femmes, que les maladies vénériennes sont parmi eux fort communes; mais ils les comptent pour

(1) Artus, p. 16 et suiv., ou p. 12 et suiv. de la trad. franç., dans le premier Livre de l'Histoire de la Navigation aux Indes orientales, 1609, in-folio. Des Marchais, t. 1, p. 319.

rien. Ils sont ivrognes et gourmands. Dans quelque état que la débauche puisse les mettre, ils haïssent le froid, et se garantissent soigneusement de la pluie. Hors du bain, après lequel ils s'essuient, ou se sèchent au soleil avec beaucoup de soin, ils ne peuvent supporter d'avoir le corps humide. Ils sont grands menteurs, et si naturellement portés au vol, sans excepter leurs principaux seigneurs et leurs rois mêmes, qu'ils paraissent avoir apporté cette disposition en naissant. Il n'y a point de nation, dit l'auteur, qui leur puisse être comparée pour l'adresse à voler. Cependant on ne saurait prétendre qu'ils acquièrent cette habileté par l'exercice; car le châtiment du larcin est si rigoureux dans leurs villes, qu'ils n'osent entre eux se dérober la moindre chose. Un nègre qui vole un autre nègre est regardé parmi eux avec mépris ; mais ils ne se figurent pas de crime à voler les Européens. Ils font gloire, au contraire, de les avoir trompés; et c'est aux yeux de leur nation une preuve d'esprit et d'adresse. Lorsqu'ils voient arriver un vaisseau, ils se rendent à bord en aussi grand nombre qu'ils peuvent obtenir d'y être reçus, avec de larges paniers, qu'ils appellent abaffo : ensuite, s'asseyant sans affectation près du capitaine ou de l'écrivain, ils examinent les marchandises, comme s'ils avaient dessein d'en acheter une grosse quantité; et tandis que le capitaine, dans l'espérance d'une bonne vente, s'empresse de leur déployer ses balles, ou de leur ouvrir ses coffres, ils saisissent, avec une légèreté surprenante, l'occasion d'enlever ce qui excite leur convoitise. Les

plus riches sont aussi capables de cette bassesse que les autres. Ceux qui apportent sept ou huit marcs d'or pour le commerce, n'ont pas honte de voler des clous et les plus vils instruments du vaisseau. Cependant, s'ils s'aperçoivent qu'on leur ait pris quelque chose, ils font retentir leurs plaintes avec un bruit épouvantable. Lorsqu'on les surprend sur le fait, ils donnent pour excuse que les Européens ont quantité de biens superflus; au lieu que tout manque dans le pays des nègres. Ils ajoutent même que c'est rendre service aux marchands de l'Europe que de les voler, parce que c'est les mettre plus tôt en état de retourner dans leur patrie. Cependant, comme ces apologies ne les mettent pas toujours à couvert du châtiment, leur disgrâce leur attire beaucoup de railleries de leurs compagnons, qui leur reprochent de ne s'être pas conduits plus adroitement. Ceux qui se voient surpris, et qui peuvent éviter d'être arrêtés, ne balancent point à se précipiter dans les flots. Ils se sauvent à la nage; mais on est sûr qu'ils ne paraîtront plus à bord (1).

Des Marchais, pour peindre leur avidité, dit qu'ils croient faire un présent considérable aux Européens en leur offrant quelques fruits(2), et qu'ils paraissent fâchés s'ils n'en reçoivent pas dix fois la valeur.

Villault leur donne une mémoire surprenante(3). Quoiqu'ils ne sachent ni lire ni écrire, ils conduisent leur commerce avec la dernière exactitude. Un nègre partagera, sans aucune erreur, quatre ou cinq marcs

(1) Artus, p. 17 et suiv.
(2) Des Marchais, t. 1, p. 327.
(3) Villault, p. 216.

d'or entre vingt personnes, dont chacune a besoin de cinq ou six sortes de marchandises. Leur adresse ne paraît pas moins dans toutes les fonctions du commerce. Mais, au milieu même des services qu'ils vous rendent, ils sont d'une hauteur et d'une fierté singulières. Ils marchent les yeux baissés, sans daigner les lever autour d'eux pour regarder ce qui se présente, et ne distinguent personne s'ils ne sont arrêtés par leurs maîtres ou par quelque officier supérieur. A ceux qu'ils regardent comme leurs inférieurs ou leurs égaux, ils ne disent point un seul mot; ou, s'ils leur parlent, c'est pour leur ordonner de se taire, comme s'ils se croyaient déshonorés de converser avec eux. Cependant ils ne manquent pas de complaisance pour les étrangers; mais elle vient moins d'humilité que de l'espérance de s'attirer les mêmes témoignages de considération. Ils en sont si jaloux que leurs marchands, qui sont tous, à la vérité, du corps de leur noblesse, ne marchent point sans être suivis d'un esclave, qui porte une sellette derrière eux, afin qu'ils puissent s'asseoir lorsqu'ils rencontrent quelqu'un à qui ils veulent parler. Ces chefs de la nation traitent le commun des nègres avec beaucoup de mépris. Au contraire, ils s'efforcent de marquer toutes sortes de respects aux blancs de quelque distinction; et rien ne paraît égal à leur joie lorsqu'ils en reçoivent des civilités.

Bosman ne fait point une peinture avantageuse des nègres de Guinée(1). Il les traite, sans exception,

(1) Bosman, p. 117, ou neuvième lettre, p. 123 à 147 de l'édit. d'Utrecht, 1705.

de trompeurs et de vilains, auxquels il n'est jamais prudent de prendre la moindre confiance, et qui apportent tous leurs soins à tromper les Européens. Un nègre honnête homme, dit-il, en badinant sur le nom, est en effet un merle blanc. Leur fidélité ne s'étend pas à d'autres qu'à leur maître; encore n'ont-ils pas d'autre frein que la crainte du châtiment. Ils ne sont pas plus touchés de l'adversité que de la bonne fortune. Les vers que l'on trouve sur la gravure des œuvres de M. Focquembrogh les peignent parfaitement; « ils se réjouissent même dans le malheur, ils jouent en allant au tombeau, et dansent à l'approche de la mort (1). » On a déjà fait observer qu'avec toute l'avidité qu'ils ont pour acquérir, ils ne paraissent point affligés de perdre, et qu'on pourrait leur enlever tout leur bien sans leur ôter un quart d'heure de repos.

Un des plus odieux traits de leur caractère, c'est qu'ils ne sont capables d'aucun sentiment d'humanité et d'affection. Villault rapporte qu'à peine soulageraient-ils d'un verre d'eau un homme qu'ils verraient mortellement blessé, et qu'ils se voient mourir les uns les autres comme des chiens, sans compassion et sans secours. Leurs femmes et leurs enfants sont les premiers qui les abandonnent dans ces circonstances (2). Rien ne marque mieux leur barbarie, dit des Marchais, que l'abandon où ils laissent leurs amis dans le temps de la maladie. C'est un usage établi de ne leur donner aucune assistance. Les

(1) Bosman, p. 125, édit. d'Utrecht.
(2) Villault, p. 363.

femmes abandonnent leurs maris dans ces occasions, les enfants leur père. Le malade demeure seul lorsqu'il n'a pas d'esclaves prêts à le servir, ou d'argent pour s'en procurer. Cette désertion de ses parents et de ses amis n'est pas même regardée comme une faute. Si sa santé se rétablit, ils recommencent à vivre avec lui comme s'ils avaient rempli tous les devoirs de la nature et de l'amitié (1).

L'habillement des riches est fort varié, surtout la parure de leur tête, qui est le principal objet de leur vanité. Mais c'est à leurs femmes que ce soin appartient. Les uns portent leurs cheveux longs, frisés et tressés tout à la fois, ou relevés sur le sommet de la tête; d'autres les ont en petites boucles, baignés d'huile de palmier, et leur donnent la forme d'une rose ou d'une couronne, entremêlée de brins d'or, et d'une sorte de corail, qui s'appelle sur la côte conta de terra, et qu'ils estiment quelquefois beaucoup plus que l'or. Ils emploient aussi pour ornement une espèce de corail bleu, auquel les Européens donnent le nom d'aigris, et les nègres celui d'akkerri (2). Il leur vient de Benin; et lorsqu'il a quelque grosseur, il vaut autant que l'or, contre lequel on l'échange pour le même poids. Quelques uns se font raser la tête, et n'y laissent qu'une bande de cheveux d'un pouce de largeur, en forme de croix ou de cercle, ou de croissant (3); d'autres portent à leur

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 371.

(2) On a plusieurs fois parlé de cette pierre dans les Voyages de la Sénégambie.

(3) L'auteur d'Artus dit qu'ils ont cinquante manières d'ajuster leur chevelure, p. 18.

chevelure un ou plusieurs petits peignes, qui n'ont que deux, ou trois, ou quatre dents, et qui ressemblent à de petites fourches sans manche. Ils font usage de ces peignes pour se gratter la tête lorsqu'ils y sentent de la vermine. Ils s'en servent avec beaucoup d'adresse, et sans déranger la forme de leur frisure (1). Les jeunes gens se font souvent raser les cheveux, et se frottent la tête, au matin, avec de l'huile de palmier, pour y entretenir la propreté (2).

La plupart des nègres un peu distingués portent des chapeaux, qu'ils achètent assez cher des Européens, quoique fort gros et quelquefois fort vieux. Les autres se font des bonnets ou des calottes de peau de chèvre ou de chien, en la faisant tremper dans l'eau pour lui donner cette forme, et la faisant ensuite sécher au soleil. Ces chapeaux, ou ces bonnets, ils les ornent de petites cornes de chevreaux, de bijoux d'or, de quelque cordon d'écorce d'arbre, et d'ongles de singes. Il n'y a que les esclaves qui aient la tête nue; c'est la marque de leur condition (3).

Les nègres, dit Bosman, se parent le cou, les bras, les jambes, de colliers de verre, entremêlés d'or et de conta de terra ou d'aigris. Ils en ont un si grand nombre autour du corps, que cette parure suffirait pour couvrir leur nudité quand ils n'auraient aucune sorte d'habit. Ils ne sont jamais sans

(1) Bosman, p. 126, édit. d'Utrecht; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 286.

(2) Des Marchais, vol. 1, p. 318.

(3) Artus, *ubi sup.*

ceinture. Leurs colliers ou leurs chaînes valent quelquefois plus de cent livres sterling. Ils prennent aussi plaisir à porter, aux bras, de grandes plaques d'ivoire, d'or ou d'argent. Leurs bracelets se nomment manilles. Ils en ont souvent trois ou quatre, à peu de distance l'un au-dessus de l'autre.

Tous ces ornements ne conviennent qu'aux personnes riches, ou distinguées par le rang. L'habillement commun des hommes consiste en trois ou quatre aunes d'étoffe, qu'ils appellent paan (1) ou pagne. Ils la passent en forme d'écharpe autour du corps, et le bout leur tombe jusqu'au milieu des jambes (2).

Leurs marchands portent une pièce de taffetas, ou de damas des Indes, de deux ou trois aunes de long, roulée autour des reins, et laissent pendre, devant et derrière, les deux bouts presque à terre. Quelquefois ils s'enveloppent tout le corps d'une autre pièce de la même étoffe, ou ils la passent seulement sur leurs épaules comme une sorte de mantille, et portent dans leurs mains deux ou trois sagaies (3).

Les pêcheurs et les artisans, c'est-à-dire les gens du plus bas ordre, mettent aussi beaucoup de va-

(1) C'est le Hollandais Bosman qui écrit paan (voyez p. 126 et 127 de l'édit. de 1705), et il fait ce mot masculin. Tous les voyageurs français disent pagne, et font ce mot féminin, quoique le Dictionnaire de l'Académie Française le fasse masculin. Prevost, dans ses premiers volumes, a suivi les voyageurs, et, dans les suivants, le Dictionnaire de l'Académie.

(2) Bosman, p. 127, édit. d'Utrecht; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 237.

(3) Artus, p. 18; et Villault, p. 220.

riété dans leur habillement; mais ils se ressentent toujours de leur pauvreté. Les uns portent une aune ou deux d'étoffe grossière de la fabrique du pays, qui ne fait que leur couvrir les reins, en passant entre leurs cuisses pour se rejoindre d'un côté et de l'autre à la ceinture. Leur tête est couverte d'un bonnet de peau, ou de quelque vieux chapeau qu'ils achètent des matelots de l'Europe, et qui ne laisse pas de leur être fort utile contre les brûlantes ardeurs du soleil, ou contre la fraîcheur excessive des temps humides. Les jeunes gens des deux sexes ont rarement le corps couvert (1) jusqu'à l'âge de neuf ou dix ans. Dans plusieurs cantons, les filles ne portent pas de pagne jusqu'au temps de leur mariage. Celles que leur laideur ou d'autres raisons empêchent de trouver un mari, ne sont pas moins nues à trente ans qu'à quinze (2).

Avant l'arrivée des Portugais et des Hollandais, les femmes de la Côte-d'Or n'avaient aucune notion de parure et d'ornements. Elles vivaient nues jusqu'à l'âge de maturité, et les hommes l'étaient aussi. Mais s'étant aperçues que cet état ne plaisait point aux Européens, elles prirent, par degrés, le goût de s'embellir par le secours de l'art, d'ajuster leur chevelure, de la charger de bijoux, de se couvrir les parties du corps dont la nudité paraissait choquante, et de consulter de petits miroirs pour ne laisser rien manquer à leur parure. Elles commen-

(1) Bosman, p. 126; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 237 et 239.

(2) Des Marchais, t. 1, p. 330.

cèrent bientôt à se nettoyer les cheveux avec de l'huile de palmier, à les friser avec de petits peignes à deux dents, qu'elles y laissent ensuite attachés, et qu'elles tirent de la main gauche pour saluer ceux qui les visitent. Elles les remettent aussitôt, et cette formalité passe dans le pays pour une grande marque de politesse et de considération (1).

Villault observe que, chaque jour au matin, les jeunes femmes sont fort empressées à se laver et à se peigner; qu'elles se frottent la tête d'huile de palmier, au lieu d'essence; qu'elles se la parent de rubans, quand elles sont assez riches pour s'en procurer, ou, faute de rubans, elles emploient des brins d'or, et une sorte de coquillages rouges qui est commune dans le pays (2). L'auteur d'Artus dit qu'elles se font deux ou trois incisions au front, aux yeux et aux oreilles; qu'elles les enluminent de diverses couleurs, et qu'elles se font sur le visage de petites taches blanches, qui paraissent comme autant de perles; elles se coupent aussi la peau des bras et celle du sein en diverses figures. Le matin, en se levant, elles rafraîchissent toutes ces peintures, de sorte qu'on les croirait toujours enveloppées d'une pièce de damas à fleurs (3). D'autres racontent (4) qu'elles se peignent le front, les sourcils et les joues d'un mélange de rouge et de blanc; qu'elles se font de petites incisions sur le visage, et qu'elles impriment

(1) Artus, p. 20.
(2) Villault, p. 225.
(3) Artus, p. 20.
(4) Villault, p. 225; Barbot, p. 138; et des Marchais, vol. 1, p. 324.

sur toutes les parties de leur corps des figures de fleurs, relevées par un vernis qui leur donne l'apparence d'un bas-relief. Il se trouve aussi des hommes qui ornent de cette manière leurs bras et leurs jambes; cette opération se fait avec un fer chaud.

Ils portent aux oreilles, dit l'auteur traduit par Artus, de petits pendants de cuivre, de laiton ou d'étain, travaillés avec beaucoup d'art; aux jambes et aux bras, des anneaux de cuivre et d'ivoire. Les filles à marier ont des bracelets de fer très minces et très propres; quelquefois elles en portent trente ou quarante aux bras (1).

Villault leur donne des colliers et des bracelets de verre, enrichis de petits ouvrages d'or, à l'honneur de leur fétiche, et consacrés par quelques prières mystérieuses; de petits cercles de joyaux au-dessus de la cheville du pied; des cordons de corail, ou de l'écorce de quelque arbre consacré à leur fétiche (2). Elles sont, dit-il, passionnées pour les rubans, surtout pour les rubans rouges. Suivant des Marchais, leurs joyaux et leurs chaînes d'or montent quelquefois à cinquante marcs (3). Pour habit, elles sont enveloppées d'une pièce d'étoffe, qui leur couvre depuis le sein jusqu'aux genoux, et qui est soutenue par une ceinture rouge, bleue ou jaune, d'où pendent leurs couteaux, leurs bourses, et des paquets de clefs qu'elles ne portent que pour la montre, car elles n'ont ni coffres ni

(1) Artus, p. 21.
(2) Villault, p. 226.
(3) Des Marchais, t. 1, p. 324.

armoires; elles attachent aussi à leurs ceintures plusieurs petits cordons de paille tressée, avec de petits grains de verre entremêlés : ces cordons ne sont suspendus que par un fil, et passent pour des amulettes ou des fétiches auxquels il y a toujours quelque vertu ou quelque charme attaché. D'autres n'ont que des nattes ou quelque tissu d'écorce d'arbre, pour couvrir leur nudité : tel est leur habillement domestique; mais, lorsqu'elles doivent sortir pour leur plaisir ou pour leurs affaires, elles commencent par se laver fort soigneusement; ensuite elles mettent une pagne fraîche avec la ceinture, et par-dessus elles jettent une pièce de toile ou d'étoffe, qui les couvre depuis le sein jusqu'aux talons, comme une robe ou un manteau. Souvent elles conservent un bras nu dont elles se servent pour porter quelque chose à la main : reviennent-elles au logis, elles se déshabillent aussitôt. Elles sont beaucoup plus sobres et plus ménagères que les hommes (1).

Les femmes des capitaines et des marchands ne sortent point sans une pièce de taffetas, ou de quelque autre étoffe de soie, qui leur entoure les reins, et leur tombe jusqu'au milieu des jambes; leur couleur favorite est le rouge, le bleu et le violet. Elles ont généralement un trousseau de clefs suspendu à leur ceinture, et des bracelets d'ivoire ou d'or, avec un si grand nombre de bagues, que leurs doigts en sont cachés; mais lorsqu'elles retournent au logis, elles se hâtent de quitter tous ces

(1) Villault, p. 227.

ornements pour reprendre une pagne grossière (1), qui les couvre depuis le nombril jusqu'aux genoux. Bosman dit que les dames portent de fort belles pagnes, deux ou trois fois aussi longues que celles des hommes; qu'elles se les passent autour des reins, et que, pour les soutenir, elles ont une ceinture de drap rouge ou d'autre étoffe, large d'une demi-aune et longue de deux, dont les deux bouts pendent au-dessous d'une seconde pagne, qui est ordinairement enrichie de dentelles d'or ou d'argent. La partie supérieure du corps est couverte d'un voile ou de quelque toile d'Europe ou des Indes; la couleur qu'elles préfèrent pour cet habit extérieur est le bleu ou le vert. Elles ont aussi la tête et les bras ornés de rubans (2); cependant, comme la plupart de ces modes sont arbitraires, d'autres portent leurs étoffes serrées autour du corps au-dessous de leur sein, en les laissant pendre jusqu'au milieu des jambes ou beaucoup plus bas : alors elles ont pour ceinture une pièce d'étoffe plissée et fort agréablement entrelacée, d'où pend, d'un côté, une bourse pleine de krakra, qui est leur monnaie d'or, et de l'autre un paquet de clefs (3).

Dans les basses conditions, elles portent un voile ou une mante de serge de Leyde, longue de quatre ou cinq aunes, pour se mettre à couvert du froid et de la pluie. Elles ornent leurs bras de cercles d'étain, de cuivre et d'ivoire; quelques unes, de

(1) Villault, p. 227; et des Marchais, t. 1, p. 324.
(2) Bosman, p. 126; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 238.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 238.

cercles de fer; et les bagues, qu'elles portent en fort grand nombre, sont aussi de ce dernier métal (1).

Les femmes de débauche, qui sont distinguées, suivant l'auteur traduit par Artus, par le nom d'étigafou, ont, aux jambes et à la cheville du pied, des cercles de cuivre, où elles attachent des sonnettes ou des grelots, pour se faire entendre de loin. Villault dit qu'elles n'ont pas d'autre distinction dans leurs habits, et qu'elles sont reçues volontiers dans toutes sortes de lieux, mais que tout l'univers n'a pas de créatures plus avides et plus intéressées (2).

Quoique les femmes de la Côte-d'Or soient passionnées pour la parure, elles ménagent beaucoup leurs habits, et ne se servent des meilleurs ou des plus riches que dans les occasions extraordinaires. Le goût naturel qu'elles ont pour l'économie ne leur permet pas non plus d'acheter rien d'inutile ou d'un usage passager; elles choisissent toujours les meilleures étoffes et les plus durables (3).

Tous les nègres des mêmes pays, hommes et femmes, sont d'une propreté admirable dans leur personne comme dans leurs habits; ils se lavent plusieurs fois le jour. Dans les lieux commodes pour le bain, leur premier soin est de se baigner en sortant du lit. C'est cette raison qui leur fait choisir ordinairement le voisinage de la mer, ou le bord des rivières, pour l'établissement de leurs maisons et de leurs villages. Leurs enfants ne sont pas plus tôt

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 238.
(2) Artus, p. 20; et Villault, p. 228.
(3) Villault, *loc. cit.*; et des Marchais, vol. 1, p. 325.

nés qu'ils courent à l'eau comme autant de petits canards. Ils apprennent à nager dès l'enfance, et deviennent ainsi d'excellents plongeurs (1). L'auteur d'Artus dit qu'ils sentent continuellement l'huile de palmier, dont ils ne manquent pas de se frotter tous les jours, et que s'ils se lavent si souvent, c'est pour se délivrer de la vermine, à laquelle ils sont fort sujets (2).

On trouve sur la Côte-d'Or, comme dans les autres parties de la Guinée, une sorte d'hommes qui s'appellent mulâtres; race qui vient du commerce des Européens avec les femmes du pays. Cette espèce bâtarde, selon Smith et Bosman, forme un tas de brigands, qui n'ont aucune notion de fidélité et d'honneur, ni pour les nègres, ni même entre eux. Ils prennent le nom de chrétiens, quoiqu'ils soient les plus grands idolâtres de la côte. La plupart de leurs femmes servent publiquement aux plaisirs des Européens, et se livrent secrètement aux nègres. En un mot, cette race est composée de tout ce qu'il y a de mauvais dans les Européens et dans les nègres; elle en est comme le rebut. Les hommes sont fort laids, et les femmes encore plus (3), surtout lorsqu'elles avancent en âge.

Les nègres ont donné aux mulâtres le nom de tapoeyers, sans qu'aucun voyageur nous apprenne ce qu'il signifie dans leur langue. Le teint des mulâtres est jaune et basané, aussi différent de la couleur des nègres que de celle des blancs. A mesure

(1) Des Marchais, t. 1, p. 319.
(2) Artus, p. 17.
(3) Smith, p. 213; mais il a copié Bosman, 1 euv. lettre, p. 145.

qu'ils vieillissent, leur corps se couvre de taches blanches, brunes et jaunes, qui leur donnent quelque ressemblance avec les léopards, dont, selon Barbot et Bosman, ils ne sont pas d'ailleurs fort différents par la férocité de leur naturel (1).

La plupart des hommes sont engagés au service des Hollandais, et portent l'habit de cette nation; mais les femmes ont une manière de se vêtir qui leur est propre. Les plus distinguées ont de fort belles chemises, et mettent par-dessus un casaquin de soie, ou de coton, sans manches. Sur la tête elles portent plusieurs bonnets l'un sur l'autre; cette parure n'est pas sans agrément. Depuis les reins jusqu'en bas, elles sont vêtues comme les nègres. Les plus pauvres sont nues au-dessus de la ceinture (2).

§ II.

Villes et villages, logements, nourriture.

Les villes et les villages de la Côte-d'Or sont composés d'une multitude de cabanes, dispersées en groupes, sans aucun ordre; elles forment entre elles des rues étroites et tortueuses, aboutissant à quelque grande place qui est ordinairement au centre, pour servir tout à la fois de marché et de lieu d'assemblée aux habitants. Les villes de l'intérieur sont mieux bâties que celles des côtes, quoiqu'elles n'aient ni murs ni palissades (3). Leur principale

(1) Barbot, p. 252. Il a copié aussi Bosman, neuv. lettre, p 146.
(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 252.
(3) Différentes en cela de celles du Sénégal et de la Gambra

défense consiste dans leur situation, qui est presque toujours quelque lieu marécageux ou quelque rocher fort élevé; elles ne sont accessibles que par quelque sentier étroit et difficile, ou par quelque bois épais. Les villes de la côte sont généralement situées dans un terrain sec et stérile, sur quelque rocher plat, ou dans un canton de sable ou de gravier (1). L'auteur d'Artus observe que les villes de l'intérieur sont non seulement mieux bâties, mais plus grandes, plus propres, et mieux peuplées; quoique, n'ayant point de portes ni de murs, elles soient sans cesse ouvertes à l'invasion. Il ajoute que leurs marchands font un commerce beaucoup plus considérable que ceux de la côte, où la plupart n'ont pas d'offices plus relevés que ceux d'interprètes, de facteurs, de porteurs, de pêcheurs, enfin de valets ou d'esclaves des premiers (2).

Ce qui rend les villes maritimes fort inférieures aux autres, c'est que, outre la mauvaise disposition des rues, elles sont toutes d'une saleté et d'une puanteur insupportables. Les ordures des nègres, et le poisson à demi pourri dont ils font des amas dans leurs maisons, jettent une odeur qui se fait sentir jusqu'en mer, à la distance de deux ou trois milles, surtout pendant la nuit, lorsqu'elle est portée à bord par les vents de terre (3) : c'est ce qui fait choisir aux rois du pays, pour le lieu ordinaire de leur résidence, quelque place un peu éloignée de la côte, quoique le soin qu'ils ont d'entretenir des gouverneurs dans les ports,

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 252 et suiv.
(2) Artus, p. 46.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 253.

et leurs relations continuelles avec les marchands de l'Europe, marquent assez qu'ils en trouveraient le séjour préférable sans cet inconvénient (1). Une autre incommodité des villes maritimes, c'est que n'étant point pavées, à la réserve des marchés de Mina et du cap Corse, leurs rues sont impraticables dans les temps de pluie. Ajoutez que les habitants, moins industrieux que dans l'intérieur des terres, ne plantent point d'arbres autour de leurs maisons pour s'y procurer une fraîcheur que le climat rend souvent nécessaire. Axim est le seul endroit où la ville reçoive ainsi l'ombre d'une infinité d'arbres (2).

Bosman observe qu'en bâtissant leurs villes, ils n'ont point d'égard à l'agrément de la situation. Ils n'ont aucune notion de beauté dans la perspective et de commodité pour la promenade. Tandis qu'ils s'établissent dans un territoire rude et stérile, ils ont quelquefois, à fort peu de distance, de belles collines, des vallées charmantes et des rivières fraîches dont ils ne connaissent point le prix ni l'usage. Ils ne paraissent pas moins indifférents pour les chemins, qui sont ordinairement raboteux, coupés par des rochers ou des ravines, et si tortueux, que, pour un mille, on est souvent obligé d'en faire deux ou trois. Malgré les avis qu'ils reçoivent des Européens, et la facilité qu'ils auraient à faire certaines réparations, ils demeurent insensibles à leurs propres avantages avec une indolence stupide dont rien ne peut les faire sortir (3).

Les maisons de la côte sont toutes bâties de la même

(1) Artus, *ubi suprà*.
(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 254.
(3) Bosman, neuvième lettre, p. 143 de l'édit. d'Utrecht.

forme. Elles sont petites, basses, semblables, dans l'éloignement, aux baraques des camps de l'Europe; excepté néanmoins près des forts européens, où elles sont plus grandes et plus commodes. Dans le voisinage de Mina, leur hauteur est de deux étages, avec plusieurs chambres, dont quelques unes sont fort bien voûtées. Ils doivent ces changements aux Européens (1).

La forme de chaque maison est carrée. Les naturels commencent par enfoncer dans la terre, aux quatre coins, quatre pieux ou quatre troncs d'arbres, de six ou sept pieds de hauteur, à la distance nécessaire pour donner la grandeur qu'ils se proposent à leur édifice; ils les joignent par des poutres, et dans l'intervalle ils en placent d'autres en croix. Il ne leur reste ensuite qu'à former le mur d'une sorte de plâtre auquel ils donnent sept ou huit pouces d'épaisseur. En peu de temps, la chaleur du soleil le rend aussi dur et aussi solide que la brique. Ils y laissent quelques petites ouvertures pour le passage de la lumière, et un trou fort étroit qui sert de porte. Communément ils ajoutent au premier plâtre un second enduit, blanc, rouge, noir ou jaune, suivant leur goût ou leur caprice (2).

Dans l'espace intérieur, ils font quelques divisions par d'autres solives croisées, pour servir de chambres. Au lieu de tuiles, ils couvrent l'édifice de feuilles de palmier, tissues en nattes, ou de paille de riz, et de feuillages que le pays leur offre. La plupart des toits sont disposés de manière qu'ils peuvent

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 253.

(2) Villault, p. 240 et suiv.; et des Marchais, vol 1, p. 330 et suiv.

s'ouvrir au sommet (1). Dans le beau temps, ils les ouvrent en effet, à l'aide de quelques bâtons qui les soutiennent, pour y faire entrer de la fraîcheur; on les prendrait alors pour deux ailes. Pendant la pluie, ils les tiennent soigneusement fermés, mais toujours soutenus, pour leur donner une sorte de pente; sans quoi leurs murailles sont si basses qu'ils ne pourraient être debout dans leurs maisons. Des Marchais dit que leurs plafonds, comme leurs toits, sont extrêmement légers, et ne sont composés que de petites branches entrelacées et couvertes de feuilles de palmier, de paille ou de roseaux (2).

La porte est généralement si basse, qu'il faut se baisser de la moitié du corps pour y entrer. Les uns ont pour porte un faisceau de ronces aplati; d'autres, quelques mauvaises planches liées avec des cordes, au lieu de gonds, qui s'ouvrent en dedans ou en dehors, suivant que le hasard en a disposé. L'auteur d'Artus dit qu'elles sont faites pour glisser dans le mur, et qu'au lieu de serrure elles ne se ferment qu'avec une corde. Le rez-de-chaussée est fort égal et fort uni : c'est un fond d'argile, aussi dur que la pierre. Les nègres y laissent, au centre, un trou qui sert à placer leur pot de vin de palmier, lorsqu'ils veulent se réjouir (3).

Les maisons ordinaires sont communément accompagnées de deux ou trois autres petites huttes, pour servir d'offices. Celles des riches en ont sept ou huit, qui

(1) Artus, dans la Collection de De Bry, part. VI, p. 45; et Barbot, *ubi sup.*

(2) Des Marchais, *ubi sup.*

(3) Artus, ibid., p. 46.

sont un peu écartées l'une de l'autre, et dont la plupart sont divisées en deux ou trois petits appartements, par des branches entrelacées et fort bien liées entre elles. Les uns servent de logement aux femmes; d'autres pour les usages de la cuisine. La cheminée est au milieu, mais sans aucune ouverture pour le passage de la fumée. Chaque femme a son logement à part avec ses enfants (1).

Les maisons des personnes distinguées ont, par derrière, un enclos carré ou une bonne haie de branches ou de roseaux, de la même hauteur que les murs de l'édifice, et sans porte, c'est-à-dire sans autre passage que la maison même pour communiquer à la rue (2).

Les palais des rois et des principaux seigneurs sont ordinairement situés près du marché, et séparés de tous les autres édifices. Ils sont plus hauts et plus spacieux que les maisons du peuple, mais composés des mêmes matériaux. On y voit quantité de portes et de détours qui forment un véritable labyrinthe. Au milieu de l'emplacement, il y a toujours un pavillon ou un édifice ouvert de tous côtés, mais mis à l'abri du soleil par un plafond. C'est dans ce lieu que le roi passe la plus grande partie du jour, assis ou se promenant avec les seigneurs de sa cour. A l'entrée du palais, on voit sans cesse deux pots, ou deux jarres, qu'on remplit tous les jours d'eau fraîche, et que l'auteur d'Artus croit consacrés au fétiche du roi (3).

(1) Villault, p. 243; et Barbot, *ubi sup.*

(2) Artus, Villault et Barbot, ibid.

(3) Artus, p. 46; et Barbot, ibid.

Quelques uns des principaux nègres entretiennent à la porte de leur chambre deux esclaves armés de sagaies, qui sont relevés de temps en temps comme nos sentinelles (1).

Toutes ces maisons sont situées sans ordre ; et, n'étant séparées que par leurs haies de roseaux, elles forment des rues si étroites qu'il n'y peut guère passer qu'une personne de face. Dans les temps secs, elles sont aussi dures que si elles étaient pavées de pierres ; mais les pluies rendent le chemin si glissant, qu'il est presque impossible d'y marcher (2). Une maison se bâtit, sur la Côte-d'Or, en sept ou huit jours, et ne coûte pas plus de quarante schellings en charpente et en maçonnerie. Les matériaux, tels que les bois, l'argile et les feuilles de palmier, se prennent librement dans le premier endroit où ils se trouvent. Chaque famille a son grenier ou son magasin hors de la ville, où le blé d'Inde, le millet et le riz se renferment pour la provision de l'année (3).

Les plus distingués et les plus riches ont peu de délicatesse pour l'ameublement. Tous leurs meubles consistent en un petit nombre de bancs et de sellettes de bois, quelques pots de bois ou de terre, quelques tasses de la même matière, et leurs armes qui sont suspendues aux murailles. Cependant quelques uns ont des tables; mais pour lit ils n'ont, au lieu de matelas, que des feuilles de palmier, ou de

(1) Barbot, *loco citato*.
(2) Artus, *ubi sup*, p. 45.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 253.

la paille de riz, qu'ils couvrent de deux nattes, entre lesquelles ils se couchent. Leur oreiller est une natte roulée; et pendant la nuit ils ont toujours près d'eux un grand bassin de cuivre, avec de l'eau pour se laver. Les pauvres sont couchés sur une simple natte, et n'ont que leurs bras, ou quelque bloc de bois, pour oreiller. Ils se lavent hors de leurs maisons (1). Villault, contraire ici à Barbot, dit qu'ils ont des peaux étendues sur des matelas de paille, et qu'ils en ont aussi pour leur servir de couverture; mais qu'il n'y a que les riches et les grands qui se servent d'oreillers. Il ajoute que, dans la saison des pluies, on trouve toujours un fort bon feu dans leur chambre à coucher, pour la garantir de l'humidité, et qu'ils se couchent les pieds tournés vers le foyer (2). Suivant Barbot, tous les meubles des personnes riches sont rassemblés dans l'appartement des femmes; et les hommes n'ont dans leur chambre que des nattes (3), des sellettes et leurs armes; mais chez les personnes du peuple, tout est mêlé confusément avec les instruments de leur profession (4).

Cette pauvreté universelle, et cette privation de meubles et de commodités qui paraît dans toutes les habitations des nègres, jointes au penchant qu'ils ont au larcin, sont expliquées d'une manière assez bizarre par les marabouts mahométans. Ils vous

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 254.
(2) Villault, p. 243.
(3) Artus dit qu'ils enferment leurs pots de cuivre dans des armoires qu'ils achètent des Hollandais.
(4) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 254.

disent, d'un air grave et sérieux, que les trois fils de Noé, tous trois de couleur différente, comme on l'a déjà rapporté sur les mêmes témoignages, s'assemblèrent, après la mort de leur père, pour faire entre eux le partage de ses biens. C'était de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, de l'ivoire, de la toile, des étoffes de soie et de coton, des chevaux, des chameaux, des bœufs et des vaches, des moutons, des chèvres, et d'autres animaux; sans parler des armes, des meubles, du blé, du tabac et des pipes. Les trois frères soupèrent ensemble avec beaucoup d'affection, et ne se retirèrent qu'après avoir fumé leur pipe et bu chacun leur bouteille. Mais le blanc, qui ne pensait guère à dormir, se leva aussitôt qu'il vit les deux autres ensevelis dans le sommeil; et se saisissant de l'or, de l'argent, et des effets les plus précieux, il prit la fuite vers les pays qui sont habités aujourd'hui par les Européens. Le Maure s'aperçut de ce larcin à son réveil. Il se détermina sur-le-champ à suivre un si mauvais exemple; et, prenant les tapisseries, avec les autres meubles, qu'il chargea sur le dos des chevaux et des chameaux, il se hâta aussi de s'éloigner. Le nègre, qui eut le malheur de s'éveiller le dernier, fut fort étonné de la trahison de ses frères. Il ne lui restait que des pagnes de coton, des pipes, du tabac et du millet. Après s'être abandonné quelque temps à sa douleur, il prit une pipe pour se consoler, et ne pensa plus qu'à la vengeance. Le moyen qui lui parut le plus sûr fut d'employer les représailles, en cherchant l'occasion de les voler à son tour. C'est ce qu'il ne cessa point de faire pen-

dant toute sa vie; et son exemple devenant une règle pour sa postérité, elle a continué jusqu'aujourd'hui la même pratique.

La nourriture des nègres de la Côte-d'Or n'est pas fort recherchée, surtout celle des nègres du peuple, et les plus riches même ont si peu de goût pour la dépense, qu'ils vivent ordinairement de légumes et de poisson. Le bœuf, le mouton et la volaille sont réservés pour les jours de fête. Deux sous par jour suffisent pour l'entretien d'un nègre. Cependant Bosman remarque que cette sobriété ne vient pas de leur aversion pour la bonne chère; ils sont d'une gourmandise extrême lorsqu'ils vivent aux dépens des Européens : ainsi la simplicité de leur diète n'est qu'un effet de leur avarice (1).

Des Marchais dit qu'ils mangent plus de poisson que de viande, et plus de légumes que de poisson; Artus observe qu'ils ont une espèce de fèves délicieuses, sans compter les ignames, les patates, les bananes et d'autres fruits, qui font la plus grande partie de leurs aliments; mais il prétend que les nobles et les riches se nourrissent de volaille, de bœuf, de porc et de chevreau, dont la cherté seule empêche les pauvres de se nourrir aussi. Le même auteur assure que les nègres sont très friands de poisson, jusqu'à le manger cru, ou seulement trempé dans l'eau chaude avec plusieurs poignées de poivre; après quoi ils font leurs délices d'avaler un grand verre d'eau-de-vie d'un seul trait; ils mangent aussi de la chair de chien, de chat, d'éléphant et de buffle,

(1) Bosman, p. 130 de l'édit. d'Utrecht.

souvent puante et remplie de vers. On rapporte que, dans l'intérieur des terres, ils mangent des lézards séchés au soleil. Ceux qui habitent les côtes, quoique plus civilisés et mieux fournis d'aliments, sont d'une avidité qui leur fait avaler les intestins de la volaille. Bosman raconte qu'un jeune nègre, qui était demeuré en otage sur un vaisseau hollandais, avait tant de passion pour la chair crue (1), que, n'étant jamais rassasié de celle qu'on lui donnait avec assez d'abondance, il tuait les poules au travers des barreaux de leur cage, avec une aiguille de fer au bout d'un bâton, dans la seule vue d'en obtenir les boyaux. Le pays est rempli de certains petits oiseaux, de la grosseur de nos rouge-queues (2), qui ont le plumage brun et la tête rouge (3), qui bâtissent leurs nids à l'extrémité des branches d'arbres, pour se garantir de la surprise des serpents. Lorsque les nègres en peuvent attraper quelqu'un, ils le mangent vif, plumes et intestins. Ils n'ont pas moins d'avidité pour le poisson puant et séché au soleil; leurs autres mets sont toujours à demi pourris (4). Ils font rôtir ou bouillir la chair des bestiaux; leur poisson est cuit à l'eau, ou sous la cendre, avec quantité de poivre ou de sel (5).

(1) Il paraît que ce jeune homme était d'ailleurs fort affamé; car l'auteur ajoute qu'il dérobait la nourriture des poules, et la dévorait.

(2) Fringillas ou peros, en portugais.

(3) C'est plutôt le bec qui est rouge, du moins si ce sont les mêmes oiseaux qu'on nomme courbalos sur la Gambra.

(4) Artus, p. 22.

(5) Villault, p. 46.

D'autres, après l'avoir fait bouillir à l'eau, avec du sel et du poivre de Guinée, font rôtir des ignames et des patates, dont ils composent une sorte de marmelade qui leur sert de sauce; ils pétrissent des figues vertes, qu'ils font cuire sous la cendre, et qui leur tiennent lieu de pain. Le blé d'Inde, rôti sur le feu, leur sert au même usage. Ils font bouillir du riz avec de la volaille ou du mouton : c'est un ragoût portugais qu'ils aiment beaucoup, et qu'ils assaisonnent avec du sel et de l'huile de palmier; quelques uns mangent la chair de buffle et d'éléphant bouillie (1).

Mais la nourriture ordinaire des nègres est du millet bouilli en consistance de pâte, ou des ignames et des patates bouillies de même, sur lesquelles ils versent de l'huile de palmier, avec quelques herbes cuites à l'eau, en y joignant un peu de poisson pourri : ce mets passe entre eux pour excellent. Ils en ont un autre, mais moins commun, qu'ils nomment malaguette, composé de poisson, avec une poignée de blé d'Inde, autant de pâte, et un peu d'huile de palmier, qu'ils font bouillir dans l'eau tout à la fois. Bosman rend témoignage que l'habitude le fait trouver assez agréable, et qu'il est fort sain (2). La sauce des nègres est l'huile de palmier pour toute sorte d'aliments; cette huile est de fort bon goût lorsqu'elle est nouvelle : aussitôt qu'elle commence à s'épaissir, ils ne s'en servent plus que pour

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 255.
(2) Bosman, p. 131, édit. d'Utrecht. L'auteur écrit mallaget.

s'oindre le corps et se frotter les cheveux (1). Barbot dit qu'elle a de l'âcreté dans le goût, et que l'odeur en est désagréable aux étrangers (2). Villault observe que les marchands, lorsqu'ils sont assez riches pour se faire servir par des esclaves, mangent à la manière de l'Europe, et qu'ils ont leurs potages et leurs ragoûts aussi bien préparés qu'à Paris. Cet art leur vient des cuisiniers français; cependant le poivre est toujours leur principal assaisonnement (3).

Ils mangent avec beaucoup de malpropreté. Leurs ongles leur servent de couteau; et n'ayant ni fourchettes ni cuillers (4), ils se lancent, avec les doigts, chaque morceau dans le gosier. On les voit porter tous ensemble la main au plat, et prendre leurs mets à poignées. Il n'y a point d'exagération à dire qu'ils les précipitent dans la bouche, car leur main ne touche point à leurs lèvres; et leur adresse est si surprenante qu'ils ne manquent jamais l'ouverture. Mais quoiqu'ils mangent avec tant d'appétit, on ne les voit jamais rassasiés. Ils paraissent toujours affamés, sans qu'on en puisse donner d'autre cause que la chaleur de leur estomac. Cependant un voyageur s'en étonne, parce qu'un climat si ardent lui semble plus propre à ralentir la digestion qu'à la hâter. Il observe néanmoins que les Européens ont ici l'appétit plus vif

(1) Artus, p. 23, dit que le palmier d'où vient l'huile de Guinée est le palmier femelle, et ne donne pas de vin.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 255.

(3) Villault, p. 247.

(4) Villault, p. 248; Barbot, p. 255; Artus, p. 24.

qu'en Europe. Villault nomme celui des nègres une faim canine. Il a remarqué, dit-il, que ce qui suffit pour la nourriture de six matelots ne rassasie pas un nègre, et que ces estomacs grossiers digèrent facilement de la chair crue (1).

Le mari mange ordinairement seul dans sa propre cabane, et les femmes prennent séparément leurs repas dans les leurs, avec leurs enfants, à moins qu'une raison extraordinaire n'en rassemble quelques unes, ou que le mari n'appelle sa principale femme ou sa favorite (2). Il se trouve quelques nègres qui prennent l'habitude de manger à table; mais la plupart mangent à terre, assis, les jambes croisées, et s'appuyant sur l'un ou sur l'autre coude, ou les jambes pliées sous eux et le derrière sur leurs talons (3).

La boisson commune des nègres est de l'eau simple ou du pito ou poitou (4), liqueur qui ne ressemble pas mal à la bière, et qui se brasse avec du maïs. Ils achètent aussi du vin de palmier, en se joignant cinq ou six pour en avoir une mesure du pays, qui contient environ dix pots de Hollande. Ils se placent autour de leur calebasse, et boivent à la ronde. Mais avant que de commencer la fête, chacun prend soin d'envoyer quelques verres de cette liqueur à la plus chère de ses femmes. Alors, celui qui doit boire le premier remplit un petit vase qui sert de tasse, tandis que les autres, se tenant debout autour de lui, les mains sur la tête,

(1) Artus, p. 24; et Villault, p. 245 à 251.

(2) Villault, *loco citato;* et Barbot, dans Churchill, t. V, p. 254.

(3) Barbot, p. 255.

(4) Villault, p. 248; et Artus, p. 23. On a déjà remarqué que Barbot appelle cette liqueur peta.

prononcent en criant, tautosi. Il ne doit point avaler tout ce qui est dans la tasse; mais laissant quelques gouttes de la liqueur, il la répand sur terre (1), comme une offrande au fétiche, en répétant plusieurs fois le mot jou (2). Ceux qui ont leur fétiche avec eux, soit qu'ils le portent aux jambes ou aux bras, l'arrosent d'un peu de vin, et sont persuadés (3) que s'ils négligeaient cette cérémonie, ils ne boiraient jamais tranquillement.

Villault dit que l'eau et le pito se boivent le matin, et que les nègres ne touchent point au vin de palmier avant la nuit. La source de cet usage est l'heure de la vente qui est toujours l'après-midi pour le vin de palmier. Le même voyageur ajoute que ce vin ne pouvant se garder jusqu'au soir suivant, parce qu'il s'aigrit dans l'intervalle, les nègres s'assemblent ordinairement le soir pour acheter ce qui en reste aux marchands. Bosman rapporte qu'à quelque prix que ce soit, il faut qu'ils aient de l'eau-de-vie le matin, et du vin de palmier l'après-midi. Les Hollandais sont obligés d'entretenir une garde à leurs celliers, pour empêcher les nègres de voler leur eau-de-vie et leur tabac, deux passions auxquelles ils ne peuvent résister. Leurs femmes n'y sont pas moins livrées. Dès l'âge de trois ou quatre ans, on apprend à boire aux enfants comme si c'était une vertu (4).

(1) Purchas dit que cet usage leur est commun avec les Chinois. Des Marchais assure que cela se fait aussi en mémoire des amis morts.

(2) Artus, p. 24.

(3) Artus, p. 23.

(4) Villault, p. 68; et des Marchais, vol. 1, p. 333.

L'usage du pays est de faire deux repas par jour; l'un au lever, l'autre au coucher du soleil. Suivant des Marchais, le premier commence une heure avant le jour; mais Barbot dit seulement qu'il se fait au matin; il ajoute que les nègres boivent de l'eau-de-vie au repas du matin, et du vin de palmier à celui du soir (1).

Le soin des provisions domestiques appartient aux femmes, sous la direction de celle qui tient le premier rang; la bourse est aussi confiée à leur garde; mais elles en usent si bien, qu'elles achètent (2) rarement plus que la provision du jour, et qu'elles ne font jamais de dépenses inutiles. Le partage des hommes est le soin des affaires extérieures, telles que la pêche, le commerce, la fabrique du vin de palmier, suivant la profession qu'ils exercent. Ils remettent leur profit entre les mains de leurs femmes, qui le ménagent avec beaucoup d'économie (3). Artus leur donne la qualité d'excellentes ménagères; et quoiqu'elles manquent de toutes les commodités qui sont ordinaires en Europe, il prétend qu'elles n'entendent pas mal la cuisine. Il s'en trouve quelques unes qui, ayant servi dans les comptoirs européens, y ont appris nos usages et nos sauces; et l'ardeur des autres est extrême à s'instruire par leurs leçons. La plupart sortent rarement de leurs maisons, et s'occupent de l'éducation de leurs filles, pour les rendre capables de conduire à leur tour un ménage (4).

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 255.
(2) Artus, p. 22; et Barbot, p. 254.
(3) Villault, p. 240 à 256 et suiv.; Artus, p. 20 et 25.
(4) Les mêmes, ibid.

Le premier de leurs travaux domestiques est de faire le pain, ou ce qui tient lieu de pain dans leur nation. Dès le soir du jour précédent, elles préparent la quantité de grain qui est nécessaire le lendemain pour la famille. Ce sont les esclaves qui l'apportent des magasins. A la pointe du jour, les femmes commencent à le broyer dans un tronc d'arbre creusé en forme de mortier, ou dans des pierres creuses, avec un pilon de bois; ensuite elles le vannent, et, pour achever de le réduire en poudre, elles l'écrasent sur une pierre plate, comme les peintres broient leurs couleurs. Enfin, elles le mêlent avec de la fleur de millet, pour en composer une pâte, qu'elles divisent en petites parties rondes, de la grosseur du poing, et qu'elles font bouillir en pleine eau dans de grands pots de terre (1).

Cette pâte, ou cette espèce de pain, est d'un goût supportable, mais extrêmement pesante sur l'estomac; elle est beaucoup meilleure lorsqu'on prend la peine de la faire cuire sur des pierres chaudes. Celle de Mina passe pour la plus légère de toute la côte. On fait aussi de cette pâte une sorte de biscuit, qui se conserve l'espace de trois ou quatre mois, et qui sert de provision aux grands canots qu'on emploie pour le commerce d'Angola. On en fait ensuite une espèce de gâteau nommé quanquais (2) ou kanki, qui se vend dans les marchés, et dont le goût est agréable.

Quoique la préparation du grain et la manière

(1) Ceci ressemble au couscous des Maures du désert.
(2) Artus écrit kanghes.

même de faire le pain soient fort pénibles, les femmes s'exercent joyeusement à ce travail, et la plupart chargées de leurs enfants, qu'elles portent sur le dos (1).

§ III.

Mariages et éducation des nègres.

Les usages et les formalités qui s'observent aux mariages de la Côte-d'Or ont quelques circonstances différentes dans les divers cantons, quoiqu'ils soient au fond les mêmes.

Les fiançailles se font avec peu de cérémonie. Un père qui voit son fils en état de pourvoir à sa subsistance ne tarde guère à lui chercher une femme, lorsque le jeune homme n'a pas déjà pris ce soin lui-même. Les parties se conviennent-elles, le père s'adresse aux parents de la fille, et règle avec eux le prix qu'ils en veulent tirer. On appelle un prêtre des fétiches, pour recevoir le serment des jeunes époux. La fille promet d'aimer son mari et de lui être fidèle; le jeune homme promet d'aimer sa femme (2), sans toucher à l'article de la fidélité. Après cette cérémonie, les parents, de part et d'autre, se font des présents mutuels. Ils passent le jour à se réjouir (3). Dès la nuit suivante, le mari ouvre à sa femme l'entrée

(1) Artus, p. 22; Villault, p. 241 à 251; et Barbot, p. 256.

(2) Villault, p. 229, qui fut témoin d'un de ces mariages à Frederiksbourg, fait le même récit.

(3) Artus confirme la même chose.

de sa maison (1), et le mariage est consommé. L'auteur traduit par Artus dit que le jeune homme ne reçoit aucune provision de son père, et qu'il n'a, pour commencer son établissement, que ce qu'il a pu gagner par sa propre industrie; mais que les parents donnent à leur fille, en forme de dot, une somme d'or qui monte à quatorze florins. Si la famille est riche, elle y ajoute une demi-once d'or, pour acheter le vin de palmier qui sert à la fête. Cet usage, ajoute le même voyageur, est si généralement établi, que les filles mêmes des rois ne sont pas mieux partagées; excepté néanmoins qu'on leur donne un esclave ou deux pour les servir (2).

Bosman observe que les frais du mariage consistent dans un peu d'or, du vin de palmier, de l'eau-de-vie, un mouton pour les parents, et des habits neufs pour la femme. Le mari tient un compte exact de ce qu'il a dépensé pour elle et pour ses amis, parce que, dans la supposition qu'elle vienne à le quitter, il est en droit de se faire restituer tout ce qu'il a donné (3). Mais si c'est lui qui la congédie, il ne peut rien exiger d'elle, ni de ses parents, à moins qu'il ne puisse justifier son divorce par de bonnes raisons (4).

(1) Villault, ibid.; Bosman, douzième lettre, p. 200 à 216 de l'édit. d'Utrecht, 1705; et des Marchais, vol. 1, p. 315 à 380.

(2) Smith dit, p. 145, que ces dépenses entre les nègres du commun ne montent qu'à une once d'or, pour toute la famille, à deux habits neufs pour la mariée, un mouton et un chevreau gras, avec de l'eau-de-vie et du vin de palmier pour la fête.

(3) Artus, p. 11; Bosman, p. 202, édit. d'Utrecht.

(4) Atkins dit, p. 88, que le mari distribue quatre onces d'or entre les parents, qu'il engage par-là à lui servir de témoins en cas d'adultère.

Suivant le même auteur, les réjouissances de la noce sont médiocres; mais la mariée apporte beaucoup de recherche à sa parure, et se présente chargée de bijoux d'or, soit qu'elle les tienne de son mari, ou qu'elle les emprunte, comme il arrive souvent; car, pour toute fortune, elle n'apporte guère que sa personne. Elle est conduite à la maison de son mari par quelques jeunes femmes de ses meilleures amies (1), qui y demeurent une semaine entière pour lui tenir compagnie.

Lorsqu'une femme se marie trop jeune pour la consommation, l'usage demande quelques autres cérémonies. Barbot fut témoin, sur la côte d'Accra, du mariage d'un nègre de quarante ans et d'une fille de huit. Le jour de la célébration, tous les parents des deux familles s'assemblèrent dans la maison du père de la fille, et se livrèrent à la joie jusqu'au soir. Ensuite, la jeune mariée fut conduite au lit de son mari, mais sous les yeux de deux matrones, qui devaient la conserver chaste. Cette formalité se renouvela trois nuits consécutives, après lesquelles la jeune femme fut ramenée chez son père, pour y demeurer jusqu'à l'âge nubile. L'auteur apprit que, suivant l'usage, le mari donne alors un akki d'or (2) à chacune des deux matrones qui ont servi de gouvernantes à sa femme.

Quoique chaque nègre puisse prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourrir, il est rare que le nombre aille au-delà de vingt. Ceux même qui en

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 239; et Smith, p. 145.
(2) C'est la seizième partie d'une once.

prennent le plus, se proposent moins le plaisir que l'honneur et la considération, parce que la mesure du respect entre les nègres est le nombre de leurs femmes et de leurs enfants. Ordinairement, il monte depuis trois jusqu'à dix, sans compter les concubines, qui sont souvent préférées aux femmes, quoique leurs enfants ne passent pas pour légitimes. Quelques riches marchands ont vingt et trente femmes; mais les rois et les grands gouverneurs en prennent jusqu'à cent (1). Du temps de Villault, en 1667, le gendre du roi de Fétu en avait quarante, qui lui avaient donné quatorze garçons et douze filles. Il entretenait cent esclaves pour les servir (2).

Toutes ces femmes s'exercent à la culture de la terre, excepté deux qui sont dispensées de toutes sortes de travaux manuels, lorsque les richesses du mari le permettent. La principale, qui se nomme la mulière-grande, est chargée du gouvernement de la maison. Celle qui la suit en dignité porte le titre de bossum, parce qu'elle est consacrée au fétiche de la famille. Les maris sont fort jaloux de ces deux femmes, surtout de la bossum, qui est ordinairement quelque belle esclave, achetée à fort grand prix. L'avantage qu'elle a d'appartenir à la religion lui donne certains jours réglés pour coucher avec son mari, tels que l'anniversaire de sa naissance, les fêtes du fétiche, et le jour du repos, qui est le mercredi. Ainsi, la condition de cette femme est fort supérieure à celle de toutes les autres, qui sont con-

(1) Bosman, p. 203; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 240.
(2) Villault, p. 232.

damnées à des travaux pénibles pour nourrir leur mari, tandis qu'il passe son temps dans l'oisiveté, à s'entretenir ou à boire du vin de palmier avec ses amis.

La principale femme, ou la mulière-grande, prend soin de l'argent et des autres richesses de la maison. Loin de marquer de la jalousie lorsqu'elle voit prendre d'autres femmes à son mari, elle l'en sollicite souvent, parce que, dans ces occasions, elle reçoit de la nouvelle femme un présent de cinq akkis d'or; ou, suivant Villault, parce que, sur la Côte-d'Or, l'honneur et la richesse des familles consistent dans la multitude des femmes et des enfants (1). D'ailleurs, il paraît, suivant Artus, que le mari est obligé d'acheter son consentement par une certaine somme d'or. Toutes les femmes qu'il prend de cette manière sont, ainsi que nous l'avons dit, distinguées par le titre d'etigafou, qui équivaut à celui de concubine. Elles ont la liberté de se faire un amant, sans que le mari puisse le poursuivre en justice (2).

Villault confirme ce droit d'opposition pour la mulière-grande, par un exemple qui arriva de son temps à Mina. Un riche marchand nègre, nommé Antoni, que le commerce amenait souvent à bord, et qui n'apportait jamais moins de dix ou douze marcs d'or, était réduit à une seule femme, et ne pouvait s'en donner d'autres, parce qu'il lui manquait le consentement de cette impérieuse maîtresse. En faisant à Villault l'aveu de son chagrin, il l'assura que la

(1) Villault, p. 231; Bosman, *ubi sup.*; et Barbot, p. 241.
(2) Artus, dans la collection de De Bry, part. VI, p. 11 et 20.

patience dans ces occasions était une loi inviolable (1).

Artus raconte que les maris ont le droit d'appeler celle de leurs femmes avec laquelle ils veulent passer la nuit. Elle se retire ensuite dans son appartement, avec beaucoup de précaution (2), pour cacher son bonheur, dans la crainte d'exciter quelque jalousie. Bosman dit que l'émulation est fort vive entre les femmes pour les faveurs conjugales, et que le choix dépendant du mari, elles emploient tous leurs artifices et tous leurs charmes pour s'attirer la préférence. Mais, pour éviter les querelles domestiques, un mari sage rend la distribution égale, et les reçoit toutes à leur tour (3). Cependant Villault assure que la mulière-grande a le privilége de passer trois nuits chaque semaine avec son mari, tandis que les autres partagent le reste entre elles, suivant l'ordre de l'ancienneté. Il ajoute qu'elles n'en vivent pas avec moins d'harmonie (4). Artus dit que la mulière-grande venant à vieillir, le mari en choisit une autre pour occuper sa place, et qu'elle ne demeure pas moins dans la maison, mais qu'elle est réduite à l'office des servantes (5).

Comme les nègres font consister leur richesse dans une famille nombreuse, et que c'est le premier avantage qu'ils font valoir aux étrangers, ils rapportent tous leurs soins à multiplier le nombre de leurs enfants. En général, leurs femmes ne sont ni stériles ni

(1) Villault, p. 231.

(2) Artus, p. 11.

(3) Bosman, p. 203, édit. d'Utrecht.

(4) Villault, p. 232.

(5) Artus, *ubi sup.*, p. 11, et p. 8 de la trad. franç.

d'une fécondité extraordinaire; il se passe ordinairement deux ou trois années de mariage avant qu'elles deviennent mères (1). Villault n'attribue ce délai qu'à leur tempérament, et prétend avoir remarqué que les plus fécondes ont rarement plus de quatre ou cinq enfants (2). Des Marchais rapporte, comme un autre obstacle, qu'elles sont obligées de les nourrir de leur lait pendant quatre années entières (3).

Une femme enceinte est extrêmement respectée dans la famille, et traitée par son mari avec des attentions extraordinaires. Si c'est son premier fruit, on fait de riches offrandes au fétiche pour sa délivrance. Aussitôt qu'elle s'aperçoit de sa grossesse, on la conduit au rivage de la mer, suivie d'une foule d'enfants, qui lui jettent toutes sortes d'ordures en chemin. On la lave ensuite avec beaucoup de soin. Sans cette cérémonie, les nègres sont persuadés que la mère ou l'enfant, ou quelque parent de la famille, mourraient avant le terme ordinaire de l'accouchement (4).

L'auteur de la relation traduite par Artus raconte que, vers le terme, il se rassemble dans la chambre de la mère une foule de nègres de l'un et de l'autre sexe, jeunes et vieux, et que, sans aucune honte, elle accouche aux yeux du public. Le travail ne dure pas ordinairement plus d'un quart d'heure (5), et n'est

(1) Artus, p. 21.
(2) Villault, *loco citato*.
(3) Des Marchais, *ubi sup.*
(4) Bosman, p. 211, édit. d'Utrecht, 1705.
(5) Artus, p. 12.

accompagné d'aucun cri, ni d'aucune autre marque de douleur. Aussitôt que la femme est délivrée, on lui présente un breuvage composé de farine de maïs, d'eau, de vin de palmier, et d'eau-de-vie avec du poivre de Guinée (1). On prend soin de la couvrir, et, dans cet état, on la laisse dormir trois ou quatre heures. Elle se lève ensuite; elle lave son enfant de ses propres mains; et perdant l'idée de sa situation, elle retourne à ses exercices ordinaires avec ses compagnes. Villault en vit un exemple à Fredericksbourg (2). Bosman parle d'une femme qui mit deux enfants au monde en moins d'un quart d'heure (3). Barbot en vit une sur son vaisseau, qui, s'étant délivrée aussi de deux enfants, entre deux affûts de canon, les prit aussitôt, les porta dans une cuve d'eau, et les y lava soigneusement; après quoi, s'étant reposée l'espace d'une demi-heure, elle retourna au travail avec autant de vigueur que jamais, chargée de ces deux petites créatures qu'elle portait enveloppées sur son dos (4). Des Marchais s'imagine que le silence des femmes d'Afrique, dans ces occasions, vient moins d'insensibilité que de courage, ou de la crainte des railleries publiques; car il serait scandaleux de les entendre crier, et l'on ne reconnaît qu'elles sont accouchées qu'aux cris de l'enfant (5).

Il n'est pas plus tôt né, qu'on fait appeler le con-

(1) Artus dit que cette liqueur n'est que de l'huile de palmier et du poivre de Guinée.

(2) Villault, p. 233.

(3) Bosman, douzième lettre.

(4) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 242.

(5) Des Marchais, t. 1, p. 320.

foe, ou confou, c'est-à-dire le prêtre, qui commence par lui attacher sur la tête, sur le corps, et sur les bras et les jambes, de petits paquets d'écorce de l'arbre fétiche, des brins de corail et d'autres bagatelles. Il l'exorcise ensuite avec d'autres cérémonies, qui passent pour un préservatif contre toutes sortes de maladies et de fâcheux accidents : on pense à le nommer; si le père est riche, l'enfant reçoit ordinairement trois noms; celui du grand-père ou de la grand'mère, suivant le sexe dont il est déclaré, celui du père ou de la mère, ou de quelque autre parent. Sur la côte d'Accra, ce sont les parents assemblés qui nomment l'enfant; le nom qu'ils lui donnent est ordinairement celui qui est le plus commun dans la compagnie.

La plupart des enfants mâles se nomment Adom, Quaqou, Quaou, Corbei, Ceffi, etc.; les filles, Canow, Jama, Aquouba, Hiro, Accasiaffa. On y joint souvent un nom européen, tel que Jean, Antoine, Pierre, Jacob, Abraham; mais ce dernier usage est borné aux nègres de la côte. A mesure que les enfants croissent, on leur donne encore des surnoms, ou plutôt des titres, qui sont tirés de quelque action remarquable, comme d'avoir tué un tigre ou quelque ennemi (1). Il s'en trouve qui portent vingt de ces noms d'honneur : le plus glorieux est celui qu'ils reçoivent en public, dans les assemblées qu'ils font au marché, pour boire du vin de palmier; mais le nom qu'on emploie pour les appeler et pour les recon-

(1) Barbot remarque, dans Churchill, t. v, p. 244, que plusieurs noms viennent de la même origine en Europe.

naître, est toujours celui qu'ils ont reçu au temps de leur naissance : on les nomme quelquefois aussi du rang numérique de leur naissance, c'est-à-dire huit, neuf, dix, etc.; mais c'est lorsqu'une femme est déjà mère de sept ou huit enfants (1).

L'auteur d'Artus rapporte qu'à un certain âge ils circoncisent leurs enfants des deux sexes avec de grandes réjouissances (2); mais Bosman, et Barbot après lui, déclarent que cette opération n'est connue, sur la Côte-d'Or, que dans le canton d'Accra, et qu'elle se fait dans le même temps que l'enfant est nommé. Quelques Européens ont jugé que ces deux usages viennent des juifs, avec quelques autres que les nègres paraissent avoir pris d'eux; comme d'honorer la lune dans certains temps, d'épouser la femme de son frère, etc. Plusieurs de leurs noms semblent venir aussi de l'Ancien Testament; mais Bosman et Barbot croient qu'ils leur viennent plutôt des mahométans de Barbarie (3), avec lesquels on sait que les nègres d'Ardra et de Juida ont des relations de commerce. N'est-il pas encore plus probable qu'ils les ont reçus des Portugais et des Français (4)? Villault et des Marchais nous apprennent que c'est un usage, assez commun parmi eux, de donner à leurs enfants les noms des Européens auxquels ils ont quelque obligation (5).

(1) Bosman, p. 209; et Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 244.

(2) Artus, p. 13.

(3) Bosman, *loco citato*; et Barbot, p. 244.

(4) On a déjà vu plus d'une fois la même remarque.

(5) Villault, p. 234; des Marchais, *loco citato*.

Les enfants des nègres sont d'une si bonne constitution, que les premières années de leur vie demandent peu de soin. Au moment de leur naissance, et lorsqu'ils ont été lavés dans la mer, ou dans quelque rivière voisine, on les enveloppe d'une pièce d'étoffe, et, les plaçant à terre sur une natte, on les abandonne à eux-mêmes pendant plus d'un mois (1). Villault dit qu'ensuite les mères prennent leurs enfants sur le dos, dans une petite caisse de bois, les jambes liées sous leurs aisselles et les bras passés autour de leur cou; elles ne quittent ce fardeau que pendant la nuit (2).

Barbot les compare à ces femmes vagabondes que les Européens nomment Égyptiennes (3). La fatigue du poids et celle du travail ne les empêchent pas de nourrir leurs enfants de leur lait, en les levant un peu sur leurs épaules, et tournant vers eux le bout de leurs mamelles : mais cette description ne regarde que les femmes du peuple ; car celles qui ont quelque fortune en partage ne paraissent jamais avec leurs enfants. Dans toutes sortes de rang et de condition, elles les lavent soigneusement matin et soir; elles les frottent d'huile de palmier, pour leur rendre les jointures flexibles, et leur tenir les pores ouverts; enfin, elles n'épargnent rien pour seconder l'ouvrage de la nature (4).

L'auteur traduit par Artus s'étonne que la ma-

(1) Artus, p. 13; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 242.
(2) Villault, p. 234.
(3) Artus les compare aux femmes des soldats hollandais.
(4) Barbot, p. 242; et Villault, *ubi sup.*

nière dont les enfants sont portés par leurs mères ne paraisse leur causer aucune incommodité, et ne change rien aux proportions de leur taille. A l'âge de huit mois, on les laisse ramper sur les genoux et les mains, on commence à leur donner des aliments secs; et cette méthode les rend si vigoureux, qu'ils commencent à marcher, et même à parler, avant la fin de l'année (1). A la vérité, remarque des Marchais, il leur arrive souvent de tomber, mais sans aucun accident fâcheux. Quoiqu'on les accoutume de si bonne heure aux aliments solides, ils ne laissent pas de sucer fort longtemps le lait de leurs mères. On a déjà remarqué que, dans plusieurs cantons, cet usage ne dure pas moins de quatre ans; dans d'autres, il ne dure que deux, et Barbot assure même qu'il se réduit quelquefois à six mois; mais, dès qu'un enfant commence à quitter le dos de sa mère, et qu'il est capable de marcher seul, on lui donne un morceau de pain sec, avec lequel on lui laisse la liberté de s'éloigner; s'il ne perd pas tout d'un coup la maison de vue, il s'accoutume, par degrés, à gagner la place publique, les champs, et surtout le bord de la mer, où il apprend à nager par l'exemple, ou par la force de la nature (2).

A l'égard de l'habillement, les petits nègres ne sont pas plus tôt au monde, qu'on les charge de petites cottes d'écorce de quelque arbre consacré au fétiche, d'amulettes, de chaînes, de bracelets, pour

(1) Artus, p. 14.
(2) Villault, *ubi sup.*; et des Marchais, vol. 1, p. 321.

leur procurer un sommeil tranquille, pour les garantir des chutes, des saignements de nez, et de tous les maux qu'on appréhende de la malignité du diable (1). A quatre ans, on leur entoure les bras et les jambes de branches entrelacées, comme d'un préservatif contre les dangers et les maladies qui menacent cet âge. Bosman dit que les cordes et les chaînes, dont ils sont chargés jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, leur tiennent lieu d'habit, et qu'ensuite ils se glorifient de prendre une petite pagne d'une demi-aune d'étoffe (2).

C'est ainsi qu'ils passent le temps de l'enfance, livrés à eux-mêmes dans une oisiveté continuelle, négligés par leur famille, courant en troupes dans les champs et les marchés, comme autant de petits pourceaux qui se vautrent dans la fange, et acquérant, pour tout fruit de leurs premières années, une agilité extrême, et l'art de nager dans lequel ils excellent. S'ils se trouvent dans un canot que le vent renverse, ils gagnent en un instant le rivage. Un grand défaut dans la liberté dont on les laisse jouir, c'est qu'ils mangent, sans distinction, tout ce qu'ils trouvent de plus infect et de plus dégoûtant. Artus en observe un autre : mêlés comme ils sont, garçons et filles, nus et sans aucun frein, ils perdent tout sentiment naturel de pudeur (3), d'autant plus que leurs parents ne les reprennent et ne les corrigent presque jamais : cependant le même auteur

(1) Artus, p. 13; et Villault, p. 158.
(2) Bosman, *loco citato.*
(3) Artus, p. 14; Villault, p. 237; Barbot, p. 243.

a vu quelquefois des pères emportés contre leurs enfants jusqu'à les maltraiter avec cruauté ; mais, comme ces châtiments sont rares, ou n'arrivent que dans des occasions extraordinaires (1), l'autorité paternelle est fort peu respectée. Barbot dit que les nègres ne punissent leurs enfants que pour avoir battu leurs pareils, ou s'être laissés battre eux-mêmes, et qu'ils les traitent alors sans pitié. Pendant l'enfance, ils sont sous le gouvernement de leur mère, jusqu'à ce qu'ils aient embrassé quelque profession, ou que leur père juge à propos de les vendre pour l'esclavage (2).

A l'âge de dix ou douze ans ils passent sous la conduite du père, qui entreprend de les rendre propres à gagner leur vie ; il les élève ordinairement dans la profession qu'il exerce lui-même. S'il est pêcheur, il les accoutume à l'aider dans l'usage de ses filets. S'il est marchand, il les forme par degrés dans l'art de vendre et d'acheter. Il tire, pendant quelques années, tout le profit de leur travail ; mais lorsqu'ils arrivent à dix-huit ou vingt ans, il leur donne des esclaves, avec le pouvoir de conduire eux-mêmes leurs entreprises, et de travailler pour leur propre compte. Ils abandonnent alors la maison paternelle, pour bâtir des cabanes qui leur appartiennent ; et s'ils ont pris le métier de pêcheur, ils achètent ou louent un canot pour la pêche. Les premiers profits qu'ils en tirent sont employés à l'acquisition d'une pagne. Si leur père est satisfait

(1) Artus, p. 14.
(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 243.

de leur conduite, et s'aperçoit qu'ils aient gagné quelque chose, il apporte tous ses soins à leur procurer une honnête femme (1).

Les filles sont élevées à faire des paniers, des nattes, des bonnets, des bourses, et d'autres objets à l'usage de la famille. Elles apprennent à teindre en différentes couleurs, à broyer les grains, à faire diverses sortes de pain ou de pâte, et à vendre leur ouvrage au marché. Elles mettent leurs petits profits entre les mains de leur mère, pour servir quelque jour à grossir leur dot. Tous ces exercices, répétés de jour en jour avec de nouveaux progrès, en font naturellement d'excellentes ménagères (2). Des Marchais ajoute qu'on leur apprend aussi à prendre soin de leurs habits, lorsqu'elles sont nées d'une famille assez riche pour en posséder; et surtout à veiller à ce que la table de leur père soit toujours servie à l'heure marquée (3).

Les femmes, pendant leurs incommodités lunaires, passent pour souillées, et sont forcées de se retirer dans une petite hutte à quelque distance de leur mari ou de leur père. Il est fort remarquable, dans le pays d'Anta, qu'une femme, après avoir eu dix enfants, soit condamnée à la même retraite, où rien ne lui manque pour la commodité de la vie, mais où elle passe deux années entières sans aucune sorte de société. Après l'expiration de ce terme, et lorsqu'elle a satisfait à certains devoirs qui lui sont im-

(1) Artus, p. 14 et suiv.; Villault, p. 239.
(2) Artus, p. 15; et Barbot, p. 161.
(3) Des Marchais, vol. 1, p. 322.

posés, elle retourne avec son mari, et vit avec lui comme auparavant. C'est un usage propre à cette contrée, et Bosman dit qu'il ne connaît pas de pays où cet usage soit aussi universellement établi (1).

Le mariage n'emporte aucune communauté de bien. Le mari et la femme partagent les frais de la subsistance; mais ceux de l'habillement regardent l'homme seul. De là vient qu'aux funérailles de l'un ou de l'autre, les parents de chaque côté se saisissent de tout ce qui appartenait au mort, et laissent souvent toute la dépense funèbre à la charge du survivant. S'il arrive même qu'un nègre ait eu quelque enfant d'une esclave, soit qu'elle ait porté le titre de femme ou de concubine, les héritiers de cette femme retiennent cet enfant dans l'esclavage. Aussi les pères de famille, qui ont aimé leurs enfants, ne manquent-ils pas d'affranchir pendant leur vie les enfants qu'ils ont eus d'elles; après quoi personne ne peut leur disputer les droits de la liberté.

A l'égard de la succession, l'auteur de la relation d'Artus nous apprend qu'une femme n'a jamais de part à l'héritage de son mari, quoiqu'elle en ait eu des enfants. Biens et meubles, tout passe au frère du mort, ou à son plus proche parent dans la même ligne. S'il n'a pas de frère, tout ce qu'il a possédé remonte à son père. La même loi oblige le mari de restituer tout ce qu'il a reçu de ses femmes, à leur frère ou à leurs neveux. Les femmes ont l'usage de tous les biens de leur mari, tandis qu'il est au monde;

(1) Bosman, p. 212, édit. d'Utrecht, 1705.

mais aussitôt qu'il est mort, elles sont obligées de pourvoir à leur propre subsistance et à celle de leurs enfants. C'est la rigueur de cette loi qui porte les enfants et les mères à mettre à part tout ce qu'ils peuvent retrancher de la masse commune, pour se mettre en état de subsister après la mort de leur père ou de leur mari, dont ils ne peuvent espérer l'héritage (1).

Bosman, qui paraît s'être informé avec soin de tout ce qui regarde la succession des biens parmi les nègres, observe qu'Accra est le seul canton de toute la Côte-d'Or où les enfants légitimes, c'est-à-dire ceux qui viennent des femmes déclarées, héritent du bien et des meubles de leur père. Dans tous les autres lieux, l'aîné, s'il est fils du roi ou de quelque chef de ville, succède à l'emploi que son père occupait; mais il n'a pas d'autre héritage à prétendre que son sabre et son bouclier. Aussi les nègres ne regardent-ils pas comme un grand bonheur d'être nés d'un père et d'une mère riches, à moins que le père ne se trouve disposé à faire de son vivant quelque avantage à son fils : ce qui n'arrive pas souvent, et qui doit être caché avec beaucoup de précaution; car, après la mort du père, ses parents se font restituer jusqu'au dernier sou.

Autant que le même auteur l'a pu découvrir, les enfants des frères et des sœurs participent à l'héritage dans l'ordre suivant. Ils n'héritent pas conjointement; mais l'aîné des fils est l'héritier du frère de

(1) Artus, *ubi sup.*

sa mère, et l'aînée des filles hérite de sa tante maternelle. Cette loi est inviolable, sans que les nègres puissent en expliquer l'origine; mais Bosman juge qu'elle a sa source dans la mauvaise conduite des femmes, comme dans plusieurs pays de l'Inde orientale, où les rois adoptent les fils de leur sœur et les nomment pour leur succéder, parce qu'ils sont plus sûrs de la transmission du sang par cette voie. Une femme, qui n'a aucune relation de parenté avec eux, peut les tromper, disent-ils, et leur donner un héritier qui ne soit pas de leur sang. Au défaut des aînés, ce sont les autres enfants de la même mère qui succèdent à leur tour. S'il n'en reste aucun, c'est le plus proche parent de la mère du mort qui est appelé à la succession.

Quoique les nègres ne tombent jamais dans l'erreur sur l'ordre des successions, l'explication qu'ils en donnent est si obscure et si confuse que, si l'on en croit Bosman, il n'y a point d'Européen qui puisse jamais s'en former des idées bien nettes. Il s'élève quelquefois, dit-il, des difficultés sur la possession, parce que la force et la violence peuvent interrompre le cours de l'usage; mais il ne s'en élève jamais sur le droit (1). Cependant Smith, qui a fait le voyage des mêmes pays depuis Bosman, assure que toutes ces lois africaines ont reçu beaucoup d'altération parmi les nègres qui vivent sous le gouvernement des Européens (2).

(1) Bosman, *loco citato*.
(2) Smith, p. 243.

§ IV.

Amour des femmes. Licence des femmes publiques. Salutations et Visites.

Lorsqu'une femme donne atteinte à la fidélité du mariage, soit volontairement, soit par l'effet de quelque violence, son mari est en droit de la répudier, sans autre explication que la preuve du fait. L'amende pour celui qui a causé sa disgrâce est de vingt-quatre pesos, qui reviennent à neuf onces d'or. Si le coupable est européen, il n'est pas soumis à cette punition; mais la femme est condamnée elle-même à payer quatre pesos. Une femme soupçonnée peut se justifier en jurant par les fétiches. Le plus grand malheur d'un nègre est de voir souiller son lit par la mulière-grande, c'est-à-dire par sa principale femme. Le coupable n'évite la mort qu'en payant son amende au roi. Mais le mari outragé ne vit point en repos, s'il n'oblige l'ennemi de son honneur à quitter le pays (1).

Suivant Bosman, l'amende des nègres du peuple, pour avoir couché avec la femme d'autrui, est de quatre, cinq ou six livres sterling; mais elle est beaucoup plus considérable pour l'adultère des personnes riches. Ce n'est pas moins de cent ou deux cents livres sterling. Ces causes se plaident avec beaucoup de chaleur et d'adresse devant les tribunaux de justice.

(1) Artus, dans la collection de De Bry, part VI, *Indiæ orientalis*, p. 11.

L'auteur en fut témoin cent fois dans une cour solennelle, où il était revêtu lui-même de la qualité de premier juge. Le désaveu, dit-il, est le premier moyen de défense qu'inspire la nature; et les nègres, qui n'ont pas d'autres lumières, réduisent toujours leurs accusateurs à la voie des preuves. Un homme qui se croit trahi par sa femme, paraît en pleine assemblée, explique le fait dans les termes les plus expressifs, le peint de toutes ses couleurs, représente le temps, le lieu, les circonstances. Ces plaidoyers deviennent quelquefois fort embarrassants, surtout lorsque l'accusé convient, comme il arrive souvent, qu'à la vérité il a poussé l'entreprise aussi loin qu'on le dit, mais que faisant réflexion tout d'un coup aux conséquences, il s'est retiré assez tôt pour n'avoir rien à se reprocher. Alors on oblige la femme d'entrer dans les détails les plus secrets. Enfin si les juges demeurent dans l'incertitude, ils exigent le serment de l'accusé. Lorsqu'il le prononce de bonne grâce, il est déchargé de l'accusation. S'il le refuse, on prononce contre lui la sentence.

Quantité de nègres n'épousent plusieurs femmes que pour se rendre la vie plus aisée par le fruit de leur mauvaise conduite, et n'ont pas honte, suivant l'expression de Smith, de porter des cornes dorées. Ils engagent eux-mêmes leurs femmes à dresser leurs piéges pour attirer d'autres hommes. L'adresse de ces perfides créatures ne peut être représentée, surtout à l'égard des étrangers. Elles feignent d'être libres et indépendantes; mais lorsqu'elles sont arrivées à leur but, elles avertissent leur mari, qui sort

aussitôt de son indifférence affectée, et qui fait repentir le galant d'avoir été trop crédule. D'autres ne pouvant déguiser qu'elles sont mariées, promettent le secret avec de redoutables serments; mais comme elles ne les prononcent que pour les violer, elles se hâtent d'avertir leur mari : elles seraient exposées à des suites fâcheuses s'il faisait lui-même cette découverte; au lieu qu'en l'avertissant de bonne foi, elles satisfont sans danger leurs inclinations déréglées, et se rendent utiles à l'intérêt de la famille (1).

Les nègres de l'intérieur du pays ne sont pas de si bonne composition sur l'adultère. Celui qui débauche la femme d'autrui court risque, non seulement de se ruiner sans ressource, mais d'entraîner tous ses parents dans sa ruine. Un mari riche, ou d'un rang distingué, ne se borne pas à la perte des biens, il poursuit la vie du coupable. Si l'adultère est un esclave, il n'évite guère une mort cruelle, sans compter une amende considérable qui retombe sur son maître. Les hommes, à quelque distance de la côte, ne sont pas capables du honteux marché que les nègres maritimes font avec leurs femmes; celle qu'ils surprennent dans le crime est fort menacée de perdre la vie, à moins que ses parents ne trouvent le moyen d'apaiser le mari furieux avec une grosse somme d'argent. Si c'est par un esclave qu'elle s'est laissée séduire, sa mort et celle du galant sont infaillibles. Ses parents sont encore obligés de payer une grosse somme au mari. Dans le cas d'une

(1) Bosman, p. 205 de l'édit. d'Utrecht, 1705.

vengeance si juste, chaque nègre est ordinairement son propre juge. Est-il trop faible pour se venger sans le secours d'autrui, il emprunte l'assistance de ses amis, qui la lui prêtent volontiers, parce qu'ils sont sûrs d'avoir quelque part aux compensations. Les nègres intérieurs étant beaucoup plus riches que ceux de la côte, sont punis avec beaucoup plus de sévérité pour les moindres crimes. Barbot parle d'une amende pour l'adultère qui montait à plus de cinq mille livres sterling : au lieu que sur la côte, dans tous les lieux qu'il avait parcourus, il ne connaissait pas un nègre dont les biens approchassent de cette somme; à l'exception, dit-il, du roi d'Aquamboe et de celui d'Acron, qui possédaient plus d'or que tous les autres ensemble (1).

Quoique les hommes exigent de leurs femmes cette rigoureuse fidélité, ils peuvent se livrer impunément au plaisir, et même à la débauche, sans avoir d'autres reproches à craindre que ceux de leur principale femme; elle est en droit de faire des plaintes; elle peut y joindre la menace de se séparer; mais l'ascendant des hommes est si absolu, qu'elle est obligée de choisir pour ses reproches quelque moment où son mari soit de bonne humeur.

Malgré des lois si sévères, les femmes prennent beaucoup de liberté. Si on considère, observe Bosman, quelle est la chaleur naturelle de leur complexion, et qu'elles se trouvent quelquefois vingt ou trente au pouvoir d'un seul homme, il ne paraîtra

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 245.

pas surprenant qu'elles entretiennent des intrigues continuelles, qu'elles cherchent au hasard de leur vie quelque soulagement au feu qui les dévore. Comme la crainte du châtiment est capable d'arrêter les hommes, elles ont besoin de toutes sortes d'artifices pour les engager dans leurs chaînes. Leur impatience est si vive, que si elles se trouvent seules avec un homme, elles ne font pas difficulté de se précipiter dans ses bras, et de lui déchirer sa pagne, en jurant que s'il refuse de satisfaire leurs désirs, elles vont l'accuser d'avoir employé la violence pour les vaincre (1). D'autres observent soigneusement le lieu où l'esclave qui a le malheur de leur plaire est accoutumé de se retirer pour dormir; et dès qu'elles en trouvent l'occasion, elles vont se placer près de lui, l'éveillent, emploient tout l'art de leur sexe pour obtenir ses caresses; et si elles se voient rebutées, elles le menacent de faire assez de bruit pour le faire surprendre avec elles, et par conséquent pour l'exposer à la mort. D'un autre côté, elles l'assurent que leur visite est ignorée de tout le monde, et qu'elles peuvent se retirer sans aucune inquiétude de la part de leur mari. Un jeune homme, pressé par tant de motifs, se rend à la crainte plutôt qu'à l'inclination; mais, pour son malheur, il a presque toujours la faiblesse de continuer cette intrigue

(1) Smith raconte que les femmes des rois emploient toutes sortes de moyens pour satisfaire leurs appétits déréglés. Elles se liguent quelquefois pour enlever quelque jeune homme vigoureux. Elles le retiennent jusqu'à l'épuisement de ses forces, et le congédient avec de belles promesses; mais elles ont l'adresse de le faire vendre ensuite pour l'esclavage. Page 223.

jusqu'à ce qu'elle soit découverte. Les hommes, dit Bosman, qui sont pris dans ce piége, méritent véritablement de la pitié. Les femmes (1), ajoute-t-il, peuvent en mériter aussi; car, étant de chair et de sang, la contrainte qu'on exerce sur elles est une tyrannie bien cruelle. Elles ont un autre avocat dans Smith; il n'a pu s'empêcher de les plaindre, surtout les femmes des rois, qui ne passent souvent que deux ou trois nuits avec leur mari, et qui se voient interdire ensuite tout commerce avec les hommes; défense si rigoureuse, qu'il doute si les femmes chrétiennes seraient capables de s'y assujettir contre leur inclination (2).

On voit des nègres de l'un et de l'autre sexe vivre assez long-temps sans penser au mariage. Les femmes surtout paraissent se lasser moins du célibat que les hommes, et l'auteur en apporte deux raisons : 1°. Elles ont la liberté, avant le mariage, de voir autant d'hommes qu'elles en peuvent attirer; 2°. le nombre des femmes l'emportant beaucoup sur celui des hommes, elles ne trouvent pas tout d'un coup l'occasion de se marier; le délai, d'ailleurs, n'a rien d'incommode, puisqu'elles peuvent à tous moments se livrer au plaisir. L'usage qu'elles ont fait de cette liberté ne les déshonore point, et ne devient pas même un obstacle à leur mariage. Dans les cantons d'Éguira, d'Abocroe, d'Ancóber, d'Axim, d'Anta et d'Adom, on voit des femmes qui ne se marient jamais : c'est après avoir

(1) Bosman, p. 209 et 210 de l'édit. d'Utrecht.
(2) Smith, p. 232.

pris cette résolution qu'elles commencent à passer pour des femmes publiques; et leur initiation dans cet infâme métier se fait avec les cérémonies suivantes :

Lorsque les manseros, c'est-à-dire les jeunes seigneurs du pays, manquent de femmes pour leur amusement, ils s'adressent aux cabaschirs qui sont obligés de leur acheter quelque belle esclave : on la conduit à la place publique, accompagnée d'une autre femme de même profession, qui est chargée de l'instruire; un jeune garçon, quoique au-dessous de l'âge nubile, feint de la caresser aux yeux de toute l'assemblée, pour faire connaître qu'à l'avenir elle est obligée de recevoir indifféremment tous ceux qui se présenteront, sans en excepter les enfants; ensuite on lui bâtit une petite cabane dans un lieu détourné, où son devoir est de se livrer à tous les hommes qui la visitent. Après cette épreuve, elle entre en possession du titre d'abeleré, ou d'abelecre, ou d'abrakis, qui signifie femme publique (1) : on lui assigne un logement dans quelque rue de l'habitation, et, de ce jour, elle est soumise à toutes les volontés des hommes, sans pouvoir exiger d'autre prix que ce qui lui est offert. On peut lui donner beaucoup par un sentiment d'amour ou de générosité; mais elle doit paraître contente de tout ce qu'on lui offre (2).

Chacune des villes qu'on a nommées n'est jamais sans deux ou trois de ces femmes publiques; elles

(1) Artus, p. 20, dit qu'on les nomme etigafou.
(2) Smith, ibid.; Bosman, p. 214 et 215, édit. d'Utrecht.

ont un maître particulier à qui elles remettent l'or ou l'argent qu'elles ont gagné par leur trafic, et qui leur fournit l'habillement et leurs autres nécessités. Ces femmes tombent dans une condition fort misérable, lorsqu'une prostitution si déclarée leur attire quelque maladie contagieuse : elles sont abandonnées de leur maître même, qui s'intéresse peu à leur santé s'il n'a plus de profit à tirer de leurs charmes, et leur sort est de périr par quelque mort funeste; mais, aussi long-temps qu'elles joignent de la santé aux agréments naturels qui les ont fait choisir pour la profession qu'elles exercent, elles sont honorées du public, et la plus grande affliction qu'une ville puisse recevoir, est la perte ou l'enlèvement de son abelecre. Par exemple, dit Bosman, si les Hollandais d'Axim ont quelque démêlé avec les nègres, la meilleure voie, pour les ramener à la raison, est d'enlever une de ces femmes, et de la tenir renfermée dans le fort. Cette nouvelle n'est pas plus tôt portée aux manseros, qu'ils courent chez les cabaschirs, pour les presser de satisfaire le facteur, et d'obtenir la liberté de leur abelecre (1). Ils les menacent de se venger sur leurs femmes; et cette crainte n'est jamais sans effet. Bosman ajoute qu'il en fit plus d'une fois l'expérience. Dans une occasion, il fit arrêter cinq ou six cabaschirs, sans s'apercevoir que leurs parents parussent fort empressés à les réclamer; mais, une autre fois, ayant fait enlever deux abelecres, toute la ville vint lui

(1) Barbot, p. 247; Bosman, p. 215.

demander à genoux leur liberté, et les maris mêmes joignirent leurs instances à celles des jeunes gens.

Les pays de Commendo, de Mina, de Fétu, de Sabou et de Fantin, n'ont pas d'abelecres; mais les jeunes gens n'y sont pas plus contraints dans leurs plaisirs, et ne manquent point de filles qui vont au-devant de leurs inclinations. Elles exercent presque toutes l'office d'abelecre, sans en porter le titre, et le prix qu'elles mettent à leurs faveurs est arbitraire, parce que le choix de leurs amants dépend de leur goût : elles sont si peu difficiles, que les différends sont rares sur les conditions du marché; quand cette ressource ne suffirait pas (1), il y a toujours un certain nombre de vieilles matrones qui élèvent quantité de jeunes filles pour cet usage, et les plus jolies qu'elles peuvent trouver. Ce penchant général pour les femmes fait aussi que les manières d'un sexe à l'égard de l'autre sont plus douces et plus civiles qu'entre les personnes du même sexe.

Cependant les nègres ne manquent pas d'une certaine politesse dans le commerce qu'ils ont entre eux. L'auteur traduit par Artus rapporte qu'en se rencontrant le matin, ils se saluent par des embrassements mutuels; ils commencent par se prendre les deux premiers doigts de la main droite, qu'ils se font craquer, comme on l'a déjà raconté de plusieurs autres régions; et baissant la tête, ils répètent le mot auni, qui est leur formule de salutation (2).

(1) Artus, dans la collection de De Bry, part. VI, p. 19.

(2) C'est sans doute le même mot qu'Artus, p. 19, écrit auzy, quoique Barbot répète auni dans plusieurs endroits.

A Mina, le compliment des nègres de distinction, après la formalité commune de se prendre les doigts et de les faire craquer, consiste à répéter deux fois bere, bere, c'est-à-dire paix, paix.

Lorsqu'ils reçoivent la visite d'un Européen ou de quelque autre étranger, les femmes, ou les esclaves du même sexe, se hâtent, après les premiers compliments, d'apporter de l'eau, de l'huile de palmier, et une sorte de parfum gras, pour en frotter leur hôte.

Les visites des rois et des autres personnes d'un rang distingué sont accompagnées de plusieurs bizarres cérémonies. Lorsqu'un roi, ou le seigneur d'une ville, est arrivé près du lieu qu'il veut honorer de sa visite, il dépêche un homme de sa suite pour avertir le prince et les habitants. On envoie aussitôt un messager, pour l'assurer qu'on sera charmé de le voir. Dans l'intervalle, le prince ou le roi de la ville range tous ses soldats en bataille, sur la place publique ou devant le palais. Cette milice, qui est ordinairement de trois ou quatre cents hommes, s'assied à terre pour attendre l'illustre étranger; tandis que, de son côté, il est suivi d'un cortége nombreux de gens armés, qui sautent et qui dansent avec un horrible bruit d'instruments militaires.

Lorsqu'il approche de la place où il est attendu, il ne continue pas de s'avancer directement vers le prince de la ville, mais il détache tout ce qu'il a de gens de distinction sans armes dans son cortége, pour saluer le prince, en lui présentant les mains, et pour faire la même civilité à tous les grands qui sont

autour de lui. Enfin, les deux princes, faisant quelques pas l'un au-devant de l'autre, se rencontrent; et si celui qui rend la visite est d'un rang supérieur, l'autre l'embrasse et lui dit, trois fois successivement, qu'il est le bienvenu : s'il est inférieur, celui-ci se contente, sans l'embrasser, de lui dire qu'il est le bienvenu, et de lui présenter trois fois la main, en lui faisant craquer autant de fois le doigt du milieu. Ensuite l'étranger s'assied pour attendre que l'autre soit retourné à sa place, et lui envoie plusieurs de ses grands, qui viennent le féliciter de son heureuse arrivée, lui et toutes les personnes distinguées de son cortége. Il en vient d'autres pour s'informer de l'état de sa santé et des motifs particuliers qui l'amènent. Il répond à toutes ces politesses par des messagers qu'il députe à son tour. Toutes ces cérémonies prennent ordinairement plus d'une heure, jusqu'à ce que le prince de la ville se lève, et propose à son hôte d'entrer dans sa maison, où lui et tous les grands lui préparent un mouton, de la volaille, des ignames, et ce que le pays produit de meilleur (1).

On voit paraître peu d'esclaves sur la côte, dans les fêtes ou les visites, parce que les rois et les nobles étant les seuls qui aient droit d'en vendre, il n'y a dans les familles que ce qui est nécessaire pour le service domestique et pour la culture des terres. Les rois mêmes, et ceux à qui ce commerce appartient, n'en sont bien fournis que par inter-

(1) Barbot, p. 257; et Bosman, neuvième lettre, p. 131 à 134, édit. d'Utrecht.

valles, et dans les occasions que la guerre leur donne d'en prendre ou d'en acheter; mais alors ils ne tardent guère à les vendre aux marchands de l'Europe. Ceux qui servent sur la côte sont ordinairement les pauvres du pays, qui vendent leur liberté pour assurer leur subsistance. Leurs maîtres les marquent de quelque signe qui les fait reconnaître. S'ils entreprennent de s'échapper, et qu'ils soient pris dans leur fuite, ils perdent une oreille pour la première fois; la seconde fois, ils perdent l'autre; la troisième fois, leur maître est libre de les vendre aux Européens, ou de leur couper la tête. Les enfants qui naissent de ces esclaves sont réduits au sort de leur père; mais le travail qu'on leur impose est fort doux. C'est la pêche, la culture des terres, la préparation des grains, et d'autres exercices qui se rapportent à l'entretien de la vie. Les rois ont plusieurs sortes d'esclaves, entre lesquels on distingue ceux qui sont tombés dans l'esclavage pour n'avoir pas payé quelque amende que la loi ou la sentence des juges leur avait imposée pour leurs crimes. Ils ne portent point de chapeau ni de bonnet, et leur distinction est d'avoir sans cesse la tête nue.

Villault et Artus observent que les habitants de la Côte-d'Or ne souffrent pas volontiers qu'on les appelle Maures ou Éthiopiens (1), et prétendent que ce nom ne convient qu'à leurs esclaves. Ils veulent être nommés prettos ou noirs.

(1) Villault, p. 298; Artus, p. 91.

§ V.

Métiers, occupations et marchés des nègres.

Il y a peu d'arts manuels parmi les nègres. L'industrie de la plupart des hommes se réduit à faire des tasses de bois, ou de terre, des nattes de roseaux ou de feuilles de palmier, des boîtes pour renfermer leurs onguents et leurs bijoux d'or, d'argent ou d'ivoire, leurs fétiches et d'autres bagatelles.

Le seul métier que les nègres exercent avec succès est la ferronnerie. Avec très peu d'outils, les forgerons, qui sont en grand nombre à Boetroe, à Commendo, à Mina et dans d'autres lieux, font toutes sortes d'instruments militaires, à l'exception des armes à feu. Ils forgent aussi les instruments nécessaires à l'agriculture et au service domestique. Quoiqu'ils n'aient pas d'acier, ils font des cimeterres et d'autres armes tranchantes. Au lieu d'enclume, ils se servent d'une pierre fort dure. Des tenailles, un petit soufflet à trois ou quatre vents, qui est de leur propre invention, composent le fonds de leur boutique. Ils ont des limes de différentes grandeurs, aussi dures et d'aussi bonne trempe qu'en Europe. Les marteaux leur viennent de Hollande et d'Angleterre.

Cependant leurs orfèvres surpassent beaucoup leurs forgerons, parce qu'ils ont pris anciennement de bonnes leçons des Français, des Portugais et

des Hollandais. Ils font fort proprement des bracelets, des pendants d'oreilles, des plaques, des colliers, des chaînes, des bagues, des boutons et d'autres joyaux d'or. Ils jettent au moule, avec assez d'habileté, les figures de toutes sortes d'animaux privés et sauvages, des têtes et des squelettes de lions, de tigres, de vaches, de daims, de singes et de chèvres, qui leur servent de fétiches, soit massifs ou de filigrane; mais leurs ouvrages les plus curieux sont des cordons d'or d'un tissu si délicat, que les artistes de l'Europe seraient embarrassés pour les imiter (1).

Quoique la plupart des nègres soient naturellement charpentiers, couvreurs, potiers, bonnetiers et tisserands, c'est-à-dire qu'ils exercent tous ces métiers dans l'occasion, il y en a plusieurs qui s'y attachent comme à leur profession particulière. D'autres se consacrent au commerce ou à la pêche; mais tous prennent part au travail de l'agriculture.

La principale occupation des charpentiers est de donner la forme nécessaire au bois de construction pour les édifices et pour les canots. On a déja rendu compte de leur méthode et de leur goût dans les bâtiments. On expliquera aussi la fabrique de leurs canots. Ils ont une façon singulière de ranger les feuilles de palmier, la paille de maïs et de riz, et les roseaux, en les joignant par faisceaux entre des pieux de différentes grosseurs. Ces matelas de

(1) Bosman, Description de la Guinée, p. 128, ou neuvième lettre, p. 123 à 146 de l'édit. d'Utrecht, 1705.—Barbot, p. 253 à 261 et suiv.

feuilles ou de paille se vendent tout faits, au marché, pour servir de couverture aux maisons. Ainsi ceux qui entreprennent de bâtir vont acheter des toits qui conviennent à leur édifice.

Les nègres de la Côte-d'Or ont appris des Portugais l'art de tourner de la terre en poterie. Leur vaisselle de terre, quoique fort mince, est d'une dureté à toute épreuve, et propre à toutes sortes d'usages, dans l'eau et sur le feu. L'argile dont elle est composée est d'un brun foncé, dont la couleur se soutient sans le secours d'aucun vernis.

Les nègres de l'intérieur ont aussi leurs métiers, mais surtout beaucoup de laboureurs. On voit parmi eux quantité de bonnetiers, qui font différentes sortes de bonnets et de chapeaux de paille, de jonc et de peaux de bêtes. On y voit des tisserands qui, après avoir filé l'écorce de certains arbres, et l'avoir teinte de plusieurs couleurs, en font assez habilement de petites pièces d'étoffe. Les habitants d'Issiny et des pays voisins sont les meilleurs tisserands de la Côte-d'Or (1).

La pêche tient le principal rang, sur la Côte-d'Or, après le commerce. Il n'y a pas de profession plus exercée. On y élève des enfants dès l'âge de neuf ou dix ans; mais le plus grand nombre de pêcheurs est à Commendo, à Cormantin et à Mina. Tous les jours, à la réserve du mercredi, qui est consacré aux fétiches, il part, de chacune de ces villes, cinq, six, et quelquefois huit cents canots, dont le moindre

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 262 à 268.

a douze ou treize pieds de long sur trois ou quatre de largeur, avec deux nègres, l'un pour la rame et l'autre pour la pêche, bien pourvus de filets et d'hameçons. Ils s'éloignent environ deux lieues en mer. Chaque pêcheur porte, dans son canot, un cimeterre, du pain, de l'eau, et du feu sur une grande pierre, pour cuire du poisson si la faim le presse. Leur travail dure jusqu'à midi, et jamais plus longtemps, parceque le vent de mer devient alors plus impétueux. Ils reviennent ordinairement bien chargés. Ceux qui arrivent les derniers disposent de leur poisson sur les vaisseaux de l'Europe, pour de l'eau-de-vie, de l'ail, des hameçons, du fil, des aiguilles, des pipes, des épingles, du tabac, des couteaux, de vieux chapeaux et de vieux habits. Les pêcheurs nègres sont adroits et véritablement infatigables (1).

L'auteur de la relation traduite par Artus (2), dont il semble que les autres écrivains ont ici copié les observations, remarque que les nègres joignent l'expérience à l'adresse dans l'exercice de la pêche, parce qu'ils y ont été formés dès l'enfance; qu'ils y vont tous les jours, à l'exception du mercredi, qu'ils regardent, dit-il, comme leur dimanche; et que, suivant les saisons et les circonstances, ils y emploient différentes sortes d'instruments. Outre la pêche du jour, ils en ont une de nuit, à la lumière d'un flambeau, ou d'une torche, qu'ils portent d'une main, tandis que de l'autre ils tiennent un dard ou un trident, dont ils percent le poisson avec beaucoup d'habileté.

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 261; Bosman, p. 135.

(2) Artus, cap. xxxiv, p. 72 à 75.

Ces torches sont composées d'un bois sec et léger, trempé dans l'huile de palmier. D'autres allument du feu dans leurs canots, qui, étant percés de trois ou quatre trous sur les côtés, jettent des flammes dont la lumière attire le poisson. D'autres, sans employer leurs canots pour la pêche de nuit, marchent tout au long du rivage, et se mettent dans l'eau jusqu'à la ceinture. Ils ont leur flambeau dans une main, et dans l'autre un panier de branches entrelacées. Le poisson s'approchant à la lumière, ils le prennent facilement dans leur panier, et lui passant un cordon dans la gueule, ils en chargent leurs épaules, jusqu'à ce qu'ils soient contents du fardeau. Le poisson qu'ils prennent ainsi ressemble à la carpe ou à la brême, et tire sur le goût du saumon. Si la saison n'est pas favorable pour la pêche nocturne, ils vont en mer de fort grand matin.

Aux mois de janvier, février et mars, ils prennent une espèce de petit poisson à grands yeux, qui saute et s'agite avec beaucoup de bruit jusqu'à ce qu'il soit tué. Il ressemble à la perche par la forme et la couleur; il en a même le goût : on le prend à la ligne, avec deux ou trois hameçons et de la chair puante pour amorce; les lignes des nègres sont d'un tissu d'écorce d'arbre, et longues de trois ou quatre brasses.

Aux mois d'avril et de mai, ils prennent un autre poisson, qui n'est pas fort différent de la raie, et qui, s'élevant sur la surface de l'eau, se laisse aisément tromper à l'amorce.

Pendant les mois de juin et de juillet, ils pren-

nent une sorte de harengs, qu'on appelle sardines, si remplis d'arêtes, qu'on n'en peut manger sans beaucoup de précaution. Ce poisson nage près de la surface, et saute, ou joue beaucoup, dans le beau temps. La méthode que les nègres emploient pour le prendre, est d'attacher un plomb à l'extrémité d'une longue ligne qui est environnée de quantité d'hameçons. Ils attendent que les poissons paraissent en grand nombre, et, jetant la ligne au milieu, ils en prennent toujours plusieurs d'un seul coup. Pendant les mêmes mois, ils prennent aussi beaucoup d'écrevisses de mer, qui ressemblent à celles de Norwége, et qui sont un fort bon aliment, mais plus ou moins grasses, suivant les changements de la lune.

Au mois de septembre, la mer offre ici diverses sortes de poissons, les uns semblables à nos maquereaux, mais avec la tête plus longue et le corps aussi plus allongé; d'autres avec une double gueule, qui ont à peu près le goût de nos carpes; d'autres sont semblables à nos mulets, mais barbus et dangereusement armés, sur le dos, d'une nageoire qu'on prendrait pour une scie. La blessure en est si venimeuse, que sa moindre atteinte fait enfler avec beaucoup de douleur la partie affectée, et cause souvent la perte du membre entier; la chair de ce poisson est d'un goût médiocre : on le prend avec un instrument particulier; c'est une pièce de bois à laquelle on attache une sorte de cornet, ou de sonnette, avec un battant. On jette cette machine dans la mer; le mouvement des flots, agitant la sonnette, produit un certain bruit qui attire le poisson; il veut

mordre le bois qui est couvert d'hameçons, et se prend ainsi de lui-même.

La pêche des mois d'octobre et de novembre se fait généralement avec des filets d'écorce d'arbre, qui n'ont pas moins de vingt brasses de long : on les tend le soir, au commencement de la marée, en se servant de grosses pierres pour les faire enfoncer, et liant au sommet quelques pièces de bois, qui surnagent, pour les rendre faciles à retrouver. Le matin, à leur retour, les nègres y trouvent du poisson en abondance. Celui qu'ils y prennent en plus grand nombre ressemble à nos brochets; il a les dents fort aiguës, et sa morsure est dangereuse. Comme il est aussi fort vorace, les Hollandais ne lui ont pas donné d'autre nom que celui de brochet. On trouve communément, dans ces filets, un autre poisson, de la forme de nos saumons, dont la chair, quoique plus blanche, est de fort bon goût. On y trouve l'étoile de mer, et le chien-marin, dont la tête est fort grosse, et la gueule, dit l'auteur traduit par Artus, de la forme d'une bassinoire. Le chien-marin a le corps marqué d'une croix; il ne touche point aux amorces de chair pourrie; les nègres en font sécher la chair, et la transportent dans tous les cantons du pays. Il s'en trouve de si gros, qu'on est obligé de les mettre en pièces, pour en faire la charge de deux ou trois canots.

Au mois de décembre, on prend un poisson qui se nomme corcofado (1), et qui paraît aussi dans le cours du mois de juin. Ses dimensions sont égales

(1) Probablement le corcoade de Bosman, p. 287.

en longueur; sa queue a la figure d'une demi-lune, ou d'un croissant : il a peu d'arêtes, et les écailles fort petites. Sa chair est blanche avant que d'avoir ressenti le feu; mais, bouillie ou rôtie, elle devient rougeâtre, comme celle de l'esturgeon. Le corcofado se prend avec un hameçon fort crochu, auquel on attache une pièce de canne de sucre, à l'extrémité d'une ligne de sept ou huit brasses de longueur. Les nègres se passent l'autre bout de la ligne autour de la tête, pour reconnaître l'instant où le poisson touche à l'amorce, et l'attirer sur-le-champ dans leur canot; ils en prennent ainsi vingt ou trente pendant la moitié du jour. Ce poisson se vend fort bien parmi le commun des habitants, de même que les moules, les huîtres, et les autres coquillages qui se prennent au long des rochers, et qui sont aussi bons qu'en Hollande.

En arrivant au rivage, les nègres donnent pour le roi, en forme de tribut, une partie de leur pêche, qui est portée immédiatement au palais. Ils sont soumis aux mêmes droits pour le gros poisson qu'ils prennent dans les lacs et les rivières. Ils se servent de filets pour cette pêche, mais sans les traîner d'un lieu à l'autre. Leur méthode est de les attacher à des pieux, dans un certain espace, où ils pêchent ensuite avec d'autres filets, qu'ils lèvent à chaque coup, pour mettre le poisson qu'ils y trouvent dans des paniers, dont ils ont toujours un grand nombre avec eux. Ils font ainsi des pêches fort abondantes. Mais les petits poissons qui ne sont pas plus gros que la perche ne doivent aucun tribut. Les pêcheurs

font eux-mêmes leurs filets, d'écorce d'arbre ou de roseaux et de joncs. Dans la chaleur extrême du climat, le poisson ne conserve pas long-temps sa fraîcheur, et les habitants ne le trouvent bon que lorsqu'il commence à pourrir; mais les Européens doivent se hâter, s'ils veulent le manger frais (1).

Les cantons les plus célèbres de la Côte-d'Or, pour la fabrique des canots, sont Axim, Acron, Boutri ou Boutroe, Takorari, Commendo, Cormantin, et Winnebah. Ce commerce est considérable avec les Européens et les habitants des contrées voisines. Les plus grands ont quarante pieds de longueur, six de largeur et trois de profondeur. On en trouve ensuite de longueurs différentes, jusqu'à douze ou quatorze pieds.

Les plus grands se font dans le canton d'Axim et de Takorari. Ils sont capables de porter huit, dix, et quelquefois douze tonneaux de marchandises, sans y comprendre l'équipage. On s'en sert beaucoup pour le passage des barres, et dans les lieux trop exposés à l'agitation des vagues, tels que les côtes d'Ardra et de Juidah. Les nègres de Mina, qui ne sont pas des plus adroits à les conduire, ne laissent pas de visiter, dans ces frêles bâtiments, toutes les parties du grand golfe de Guinée, jusqu'à la côte même d'Angola. Ils emploient des voiles, et prennent douze ou quinze rameurs, suivant la grandeur du canot. Les canots de guerre portent quinze ou seize hommes, outre des munitions et des provisions pour quinze jours. Il

(1) Artus, p. 73; Villault, p. 326; et des Marchais, t. I, p. 197; Barbot, p. 261; Bosman, p. 287.

y a des canots de fête et de plaisir, qui sont de cinq ou six tonneaux, et dont l'usage n'est guère réservé qu'aux directeurs des comptoirs de l'Europe. Le général danois, du temps de Barbot, en avait un d'une beauté rare, au milieu duquel on avait pratiqué une sorte de cabane, environnée de rideaux bleus et rouges, à franges d'or et d'argent. Derrière, on avait placé des bancs fort commodes, et couverts de tapis de Turquie.

Les voiles des canots sont ordinairement des nattes de jonc, ou des étoffes d'écorce d'arbre. Les cordages sont de feuilles de palmier. La grossièreté des nègres n'empêche pas qu'ils ne recherchent l'ornement dans leurs canots; ils ont l'art de les peindre en dedans et en dehors; ils y mettent un grand nombre de fétiches ou d'idoles, qui sont ordinairement des épis de blé d'Inde, des têtes sèches ou des museaux de lions, de chèvres, de singes et d'autres animaux. S'ils ont à faire un long voyage, ils suspendent à l'arrière une chèvre morte.

On peut juger, par la grandeur des canots, quelle doit être celle des arbres du pays, puisque les plus spacieux de ces bâtiments ne sont composés que d'un seul tronc. On doit s'imaginer aussi quel est le travail des nègres pour abattre de si grands arbres, et leur donner la forme nécessaire, avec de petits instruments de fer qui ne méritent que le nom de couteaux. On croirait cet ouvrage impossible, si l'on ne savait que ces arbres sont des cocotiers, c'est-à-dire, un bois tendre et poreux.

Lorsque l'arbre est coupé de la longueur dont ils

veulent faire leur canot, ils le creusent autant qu'il leur est possible avec leurs couteaux (1), et le vident par degrés jusqu'à l'épaisseur qu'ils se proposent de lui laisser. Ensuite ils le grattent, pour le rendre uni, avec de petits instruments de leur propre invention. Le dehors n'est pas plus négligé que le dedans. Ils aplatissent le fond; mais les deux côtés sont tellement arrondis, que l'espace entre les deux bords est un peu plus étroit, et le ventre beaucoup plus large. L'avant et l'arrière sont allongés en pointe, et même un peu courbés, pour la commodité de ceux qui veulent les tourner, ou les faire aborder au rivage.

Les petits canots, que les nègres appellent ehem, et les Portugais almadias, sont excellents à Commendo. Les meilleurs se font à Ekke-Tekki, qui se nomme autrement le Petit-Commendo. Le nom de canot vient proprement des Indes occidentales, d'où les Espagnols l'ont tiré; et les autres nations l'ont reçu d'eux. L'auteur de la relation traduite par Artus dit que les plus grands se font au cap des Trois-Pointes, et les plus petits dans le royaume d'Anta et à Agitaki, ou Aldea de Törto (2).

Le même auteur observe que, tout légers que sont les petits canots, ils avancent fort vite en mer; mais qu'ils sont si bas, que les matelots ont la moitié du corps sous l'eau. Ils peuvent contenir sept ou

(1) L'auteur dit qu'ils sont courbés; mais il faut entendre apparemment de petites haches.

(2) Artus, p. 70 et 71; et Barbot, dans Churchill's *Collection*, p. 266 à 268.

huit personnes, assises l'une après l'autre; car deux n'y peuvent être de front. Chaque nègre est assis sur une sellette, et tient à la main sa rame, qui ressemble à nos pelles de four. Ils s'en servent avec tant d'adresse et de légèreté, que la vitesse d'une flèche ne surpasse pas celle d'un canot, surtout dans les temps calmes; car ils sont peu capables de résister aux vagues : aussi les Européens n'en peuvent-ils faire usage lorsque la mer est agitée; mais les nègres craignent peu d'être renversés; ils savent redresser leur nacelle, se dégager des flots, et continuer tranquillement leur voyage (1).

Bosman ne donne aux plus grands canots que trente pieds de long et six de large. Ils contiennent, dit-il, environ la charge d'une barque marchande, et servent aux Européens pour transporter leurs marchandises au long des côtes. Le nombre des rameurs, ajoute-t-il, est depuis deux jusqu'à quinze; et lorsque le nombre passe deux, il est toujours impair, parce que dans ces grands canots les rameurs sont toujours assis deux à deux, et qu'il en faut un pour gouverner (2).

A l'égard de l'agriculture et de l'économie domestique, les nègres de la Côte-d'Or sèment leurs grains dans la saison des pluies. La terre serait trop dure dans tout autre temps. Lorsque les pluies approchent, ils vont choisir, dans les champs et dans les bois, le terrain qui convient à leurs vues; car il n'y a point de propriété pour les terres; elles appar-

(1) Artûs, p. 72 et 73.
(2) Bosman, p. 135, édit. d'Utrecht.

tiennent au roi, sans le consentement duquel personne n'a droit de semer ni de planter. Après avoir obtenu la permission, les nègres sortent en troupes, pour aller défricher les fonds. Ils brûlent les ronces et les herbes, dont la cendre sert de fumier. Ensuite, ayant ouvert la terre à la profondeur d'un pied, avec une sorte de bêche qu'ils appellent coddon, ils la laissent reposer en cet état pendant huit ou dix jours, pour laisser le temps à leurs voisins de finir aussi leurs préparatifs. Alors ils s'assemblent le premier jour du fétiche, qui est leur sabbat ou leur dimanche; ils délibèrent ensemble sur l'ordre qui doit être observé pour semer. Le champ du roi est celui par lequel on commence; après quoi, chacun retourne au sien, donne une nouvelle forme à la terre, et sème enfin son millet ou son maïs (1).

C'est le jour même du fétiche, en sortant de leur assemblée, qu'ils sèment ordinairement le champ du roi ou du gouverneur. Leur unique salaire consiste en plusieurs pots de vin de palmier et quelques chevreaux qu'il envoie, suivant le nombre de laboureurs. Ils finissent leur travail par des chants et des danses à l'honneur du fétiche, pour obtenir de lui une moisson abondante. Le jour suivant, ils ensemencent le champ de leurs voisins avec autant de zèle que celui du roi. Ce service est récompensé par les mêmes présents, et suivi de la même fête. Ils continuent de travailler en corps, jusqu'à ce que tous les champs soient ensemencés.

(1) Artus, p. 67.

Leur grain croît si vite, qu'ils voient bientôt le fruit de leurs peines. Lorsqu'ils apperçoivent un épi qui commence à se former, ils élèvent une cabane de bois au milieu du champ, ils la couvrent de paille, et mettent leurs enfants dans ce lieu, pour veiller à la sûreté de leur moisson contre les oiseaux. Ils ne sarclent jamais les terres; l'herbe y croît librement, et tombe sous la faux avec le grain.

Aussitôt qu'ils ont fait la moisson, ils en vendent une partie à ceux qui n'ont pas pris la peine de semer. C'est avec le produit de cette vente qu'ils paient leurs taxes au souverain; elles ne sont pas fixées : chacun porte au gouverneur de la ville ce qu'il croit suffisant. Le gouverneur, après avoir recueilli cinq ou six bandes d'or (1), les porte au roi, qui les reçoit avec bonté (2), et qui lui marque par ses caresses s'il est satisfait du présent.

Des Marchais observe qu'il ne faut pas plus de huit jours au riz, au maïs et aux autres grains du pays, pour sortir en herbe, et qu'ils parviennent à leur maturité dans l'espace de trois mois. Il ajoute que les nègres choisissent des lieux élevés pour y semer le maïs, parce que ce grain demande un terrain sec, qui ne soit pas sujet aux inondations. Au contraire, le riz et le millet demandent des terres basses et humides; et le riz surtout ne croît jamais mieux qu'après avoir été couvert d'eau (3).

Les habitants de la Côte-d'Or trouvent toujours

(1) Dix ou douze onces d'or.

(2) Artus, p. 67 et suiv.

(3) Des Marchais, vol. 1, p. 378.

facilement à se défaire de leurs grains et de leurs denrées, parce que dans tous les villages il y a des marchés régulièrement établis. La monnaie courante est de la poudre d'or, et, dans quelques cantons, les bouges ou les cauris. Ces marchés sont ordinairement au milieu des villages. Chaque marchandise a son quartier séparé. Les prix sont fixés par les officiers du roi; police admirable, et qui ne laisse aucun lieu à la confusion. Les marchés se ressemblent dans chaque canton. Villault nous a décrit celui de Fredericksbourg, et Barbot celui du cap Corse. Ils se tiennent tous les jours de la semaine, à l'exception du mercredi, qui est le jour du repos. Aussitôt que le jour paraît, les nègres de la campagne apportent d'abord des cannes à sucre en petites bottes, et le goût en est si général, qu'elles sont bientôt achetées. Ensuite les femmes de la campagne paraissent avec des fruits et des racines; les unes ont de grands paniers remplis d'oranges, de citrons et de melons; d'autres apportent des bananes, des bakkovens, des patates, des ignames, etc. D'autres sont chargées de grains, tels que du millet, du riz, du maïs et de la malaguette; d'autres ont de la volaille, des œufs, de la pâtisserie et divers comestibles. Ce n'est pas seulement aux nègres qu'elles vendent ces marchandises; les vaisseaux de l'Europe en achètent une grande partie pour leur provision (1).

Les femmes du pays entendent également l'art de vendre et d'acheter. Leur industrie surpasse l'idée

(1) D'autres voyageurs mettent, entre ces denrées, du tabac de la production du pays.

qu'on pourrait s'en former. Elles viennent chaque jour au marché, de cinq où six lieues, chargées comme des juments; souvent avec un enfant sur le dos, et un fardeau de grain ou de fruit sur la tête. Après avoir vendu toute la marchandise qu'elles apportent, elles achètent du poisson, des merceries de l'Europe, et d'autres denrées, avec lesquelles elles retournent aussi chargées qu'elles sont venues. Les merceries qu'elles se procurent sont ordinairement de la toile, des couteaux, des colliers de verre, des miroirs, des bracelets, etc. Les nègres de l'intérieur étant passionnés pour le poisson, elles le vont quelquefois revendre à deux cents milles dans les terres (1).

Les marchés des nègres sont exempts de toutes sortes de droits; mais, si les gens de la campagne rencontrent en chemin quelque chose qu'ils aient choisi pour leur fétiche, ils lui présentent une petite partie des marchandises qu'ils apportent.

A midi, on voit arriver les marchands de vin de palmier, qui apportent cette liqueur dans des pots de différentes grandeurs. Les uns sont chargés d'un seul pot, d'autres de plusieurs, suivant le succès qu'ils ont eu, pendant la nuit, dans leur travail. Ils n'arrivent qu'à midi, parce que les affaires du commerce étant alors finies avec les Européens, ils trouvent les nègres et les matelots de l'Europe également disposés à se réjouir pendant le reste du jour; mais lorsqu'ils voient rouler l'or avec plus d'abondance, ou que le nombre des buveurs leur paraît aug-

(1) Artus, *ubi sup.*, p. 36; Villault, p. 251 et suiv.; Barbot, dans Churchill, t. 5, p. 269.

menter, ils font monter ordinairement le prix de leur liqueur au double. Ils ne viennent au marché qu'avec deux ou trois sagaies à la main, parce qu'on les oblige, à leur arrivée, de laisser leurs autres armes à l'entrée de la ville; mais elles leur sont rendues fidèlement lorsqu'ils en sortent.

On apporte aussi, sur le rivage des villes, du vin de palmier des autres cantons, dans des canots qui arrivent le soir. Comme tout le monde est alors délivré du travail ou des affaires, le débit en est fort prompt (1).

Le tabac se vend en feuilles, que les nègres font sécher eux-mêmes, et qu'ils fument dans cet état, sans avoir jusqu'à présent l'industrie de les mettre en rouleau (2).

Après le marché, qui finit ordinairement vers trois heures, on voit les femmes de la campagne retourner gaiement à leurs villages, en chantant et se réjouissant sur les chemins. Elles n'ont jamais d'inquiétude pour le crédit, car les nègres ne le connaissent point, et veulent toujours être payés comptant. Si ce qu'ils achètent, ou ce qu'ils vendent, est peu considérable, ils pèsent l'or sur le bout du petit doigt; s'il est question d'une plus grosse somme, ils emploient des balances. Au lieu de poids, ils ont certains grains rouges marquetés de noir qu'on nomme dambas, et d'autres noirs, ou blancs marquetés de noir, qu'ils appellent tacous, ou tacoes, avec lesquels ils pèsent fort exactement un marc d'or.

(1) Artus, p. 37.
(2) Villault, p. 253.

Leurs balances sont deux petites pièces de cuivre, de la grandeur d'un écu, suspendues, comme les nôtres, aux deux bouts d'un petit bâton, avec un nœud de fil au milieu, pour y passer le pouce et les soutenir; quelques riches marchands ont des balances d'or (1).

La monnaie courante, dans les marchés, consiste en poudre d'or, ou en petits lingots, nommés kacrauen, qui sont en usage sur toute la côte, excepté dans le royaume d'Accra, où, pour les petites marchandises, on se sert d'une sorte de grosse épingle de fer, avec un petit cercle à l'extrémité (2). Artus fait entendre que ces épingles étaient la monnaie de Mina et de toute la côte, en 1600, et que les nègres n'en connaissaient pas d'autre (3). Il observe aussi que les kacrauens sont de petits lingots carrés, chacun d'un scrupule, ou d'un grain, qui ont été inventés par les Portugais de Mina pour la commodité du commerce, car il ne se faisait d'abord que par des échanges.

Les nègres ont d'autres marchés qui ressemblent à nos foires, et qui ne se tiennent que deux fois l'an. Tous les habitants du pays s'y rassemblent; car le temps en est si bien réglé, que jamais ils ne tombent au même jour : on y porte toutes les marchandises qui s'achètent des Européens au long de la côte, pour les distribuer de là dans l'intérieur des terres (4).

(1) Bosman, p. 95, édit. d'Utrecht; Barbot, p. 269; Villault, p. 254.

(2) Bosman, p. 254.

(3) Artus, p. 37.

(4) Artus, *ubi sup.*

C'est dans ces assemblées qu'on voit éclater particulièrement la passion des nègres pour la danse; elle est si générale, surtout parmi les femmes, qu'au moindre son d'un instrument, ou même de la voix, on leur voit quitter les plus pénibles exercices, et se mettre aussitôt à danser. C'est un usage immémorial, pour la plus grande partie des habitants d'une ville ou d'un village, de se rassembler tous les jours, au soir, sur la place publique, pour danser, chanter et se réjouir, l'espace d'une heure, avant que de se mettre au lit. Ils se parent alors de leurs meilleurs habits; les femmes, qui sont toujours les plus ardentes, portent aux pieds quantité de grelots; les hommes ont à la main de petits éventails (1), d'un bout de queue d'éléphant ou de cheval, assez semblables pour la forme aux gros pinceaux de nos peintres, mais dorés aux deux bouts. L'heure ordinaire de leurs rendez-vous est le coucher du soleil; leur musique est composée de cornets, de trompettes, de tambours, de flûtes et d'autres instruments.

Les hommes et les femmes, qui sont disposés à danser, se partagent en couples, l'un vis-à-vis de l'autre, comme dans nos contre-danses; et formant ensuite une danse générale, ils s'abandonnent à toutes sortes de sauts, de gestes et de contorsions ridicules. Ils avancent les uns vers les autres, ils reculent, frappent la terre du pied, ils baissent la tête en passant l'un près de l'autre, et prononcent quelques

(1) Artus dit, une queue de cheval; Barbot, d'éléphant; et Villault, l'une ou l'autre.

mots; ils font claquer leurs doigts, et secouent leur éventail. Leurs mouvements sont tantôt vifs, tantôt lents, tantôt accompagnés d'une voix basse et tantôt d'un cri. Enfin, c'est un désordre, qui n'est pas sans méthode, puisqu'il se renouvelle avec une exacte imitation, et que chacun paraît fort bien instruit des pas et des attitudes qui conviennent à chaque danse.

Artus et Villault ajoutent qu'ils se frappent alternativement l'épaule avec leurs queues de cheval; que les femmes ont des cordons de paille, qu'elles balancent en cercle dans leurs mains, et par-dessus lesquels elles sautent avec beaucoup d'adresse; qu'elles les jettent en l'air avec le pied, et qu'elles les reçoivent avec la main (1), etc. Toutes ces gambades paraissent leur plaire beaucoup; mais elles n'aiment pas trop à les faire devant les étrangers, parce que les voyant rire du spectacle, elles prennent leurs risées pour une raillerie. Après une heure d'exercice, elles retournent tranquillement dans leurs cabanes (2).

Ces danses varient suivant les temps, les circonstances et les lieux. Celles qui se font à l'honneur des fétiches, sont plus graves et plus sérieuses. Il y a des danses publiques, ordonnées par le roi, comme celle d'Abramboe, grande ville du royaume de Fétu, où, pendant huit jours consécutifs, il s'assemble une prodigieuse quantité de nègres des deux sexes. Chacun se pare avec soin pour cette solennité (3).

(1) Artus, p. 89; Villault, p. 259, 310, 313; et Barbot, p. 275.

(2) Villault dit qu'elles dansent autour d'un cercle, qu'elles lancent en l'air avec le pied.

(3) Artus, *ubi sup.*; et Villault, p. 313.

Artus raconte qu'ils ont certains édifices séparés, dont l'unique usage est de servir aux jeunes gens de salles de danse et de musique ; mais il arrive souvent qu'échauffés par la nature des exercices et par le vin de palmier, auquel ils sont livrés, ils ne sortent de là que pour courir armés dans toutes les rues, et pour y commettre beaucoup de désordres. Quoiqu'ils ne prennent point aisément querelle, ils sont capables de beaucoup d'emportement lorsqu'ils s'offensent, et rarement se séparent-ils sans effusion de sang (1).

Toutes les réjouissances des nègres de Guinée se réduisent à la danse, à la musique et à des combats simulés, qui ne laissent pas de se terminer quelquefois d'une manière sanglante. Le 26 d'avril 1667, on célébra au cap Corse, sous la conduite d'un prince nègre, gendre du roi de Fétu, qui faisait sa résidence dans ce canton, l'anniversaire d'une victoire qu'il avait remportée sur le roi d'Accani et sur le seigneur d'Abramboe. Villault apprit du général danois que cette bataille avait coûté la vie à cinq mille hommes (2) ; mais la fête répondit à l'importance d'une telle victoire. Pendant tout le jour, on fit distribuer parmi le peuple une profusion de vivres et de liqueurs. A l'entrée de la nuit, le prince rendit une visite au général danois, qui était alors à souper. Villault, qui était présent, raconte que le prince nègre se fit précéder d'un tambour, de quinze ou vingt trompettes, d'une douzaine de ses femmes, et d'envi

(1) Artus, p. 89.
(2) Des Marchais dit quinze ou seize mille.

ron soixante esclaves. Deux nègres de belle taille portaient près de lui de grands boucliers pour le couvrir; et deux autres, ses dards, son arc et ses flèches. Les femmes étaient vêtues de damas et de taffetas, qui leur tombait depuis le sein juqu'au milieu des jambes, avec quantité de fétiches sur la tête, de colliers, de bracelets, et d'autres ornements d'or et d'ivoire. Elles étaient fort proprement coiffées à la mode du pays. La parure du prince était une pièce de taffetas bleu autour des reins, qui lui pendait jusqu'à terre entre les jambes. On portait devant lui un coutelas recourbé. Sur la tête, il avait un bonnet orné de crânes de plusieurs ennemis qu'il avait tués de sa propre main, et couvert de fort belles plumes. Ses jambes et ses bras étaient parsemés de plaques d'or; et, dans les mains, il portait deux petits éventails de crin de cheval.

Il entra dans la cour du général danois au bruit d'une infinité d'acclamations. Les hommes de sa suite se postèrent en haie d'un côté, et les femmes de l'autre. Le tambour et les trompettes firent retentir leurs instruments à son passage; ensuite les deux haies de ses gens, qui s'étaient écartées l'une de l'autre, commencèrent à se rapprocher, et se retirèrent avec des mouvements fort justes et fort réglés. Cet exercice militaire dura l'espace d'un quart d'heure. Enfin, le prince, mettant ses deux éventails entre les mains d'un esclave, prit un dard, et feignit de le jeter à ses femmes, qui firent mine aussi de lui lancer les leurs; mais les esclaves qu'il avait autour de lui le couvrirent aussitôt de leurs boucliers.

Après avoir renouvelé le même jeu plusieurs fois, il mit l'épée à la main, et courut vers les femmes, qui vinrent au-devant de lui d'un air ferme, armées de petits bâtons. Les esclaves qui avaient des épées se jetèrent dans la mêlée, en feignant de frapper de toutes leurs forces. Il s'éleva un grand cri, et telle fut la fin de la danse.

Le général traita l'assemblée avec de l'eau-de-vie. Cette fête ne coûta pas moins de cinq mille marcs d'or au gendre du roi de Fétu (1). Du fort, il se rendit à la maison du chef des nègres de Fredericksbourg, où il demeura le jour suivant jusqu'à midi (2).

En 1682, Barbot fut traité dans le même lieu par les nègres, aux frais du général danois. Les circonstances de la fête furent les mêmes. Après un repas somptueux, les facteurs européens se rendirent dans le cabinet du jardin, qui était environné de beaux orangers. A peine furent-ils assis, qu'ils virent paraître auteur d'eux une centaine de nègres, armés comme en guerre, mais bizarrement ornés de chapeaux et de bonnets de peaux d'éléphants et de crocodiles, de coquilles rouges, de queues de cheval, de chaînes de fer, et la moitié du corps blanchi; ce qui les rendait semblables à des diables plutôt qu'à des hommes. Ils commencèrent par un bruit effroyable, en choquant leurs boucliers l'un contre l'autre, faisant feu de leurs mousquets et baissant la tête jusqu'à terre.

(1) L'auteur évalue cette somme à treize mille livres sterling.

(2) Villault, p. 313 et suiv. Labat l'a copié, presque mot pour mot, dans le voyage de des Marchais, vol. 1, p. 348 et suiv.

Après ce feint combat ils se retirèrent à quelque distance, pour faire un concert de musique à leur manière. Dans l'intervalle, les concubines du général et celles des autres facteurs du fort danois, accompagnées des dames de la ville des nègres, vinrent faire la révérence au général, qui leur offrit une collation de fruits, du vin de France, du vin de palmier, du rum et de l'eau-de-vie. Pendant cette nouvelle fête, les nègres armés recommencèrent leurs mouvements guerriers, dansant et faisant leurs escarmouches en cadence, frappant de leurs coutelas sur leurs boucliers, tandis que d'autres redoublaient le feu de leurs mousquets, sautaient, se jetaient à terre, et s'agitaient comme des furieux ou des possédés.

Les dames nègresses eurent leur tour, et firent éclater leur adresse et leur légèreté à la danse. D'un autre côté, l'artillerie du fort se faisait entendre sans relâche. Cet agréable amusement dura jusqu'au soir. La compagnie retourna au fort sous l'escorte des nègres armés, qui se divisèrent, pendant la route, en deux compagnies, chacune avec ses commandants, ses tambours, ses trompettes et ses enseignes. A l'entrée du fort, elles se rangèrent en ordre de bataille pour faire passer l'auteur entre les deux fronts, et recommençant leur danse, qui dura jusqu'à minuit, elles ne se séparèrent que pour conduire, l'une ses officiers jusqu'à la ville de Manfrou, l'autre les enseignes danoises, qu'on leur avait prêtées, et qui furent remises fidèlement dans le fort. Le général leur fit distribuer du vin et de l'eau-de-vie. Cette

fête, dit l'auteur, lui coûta cinq bandes d'or, qui reviennent à quarante livres sterling (1).

La musique des nègres est fort variée dans ces occasions. L'auteur traduit par Artus parle de petits bassins de cuivre, sur lesquels ils frappent avec de petites baguettes; de leurs tambours, qui ne sont que des troncs de bois creusé, et couverts de peaux de chèvres; de diverses sortes de crécelles, et d'un instrument qui ressemble à la harpe, monté de six cordes de roseaux, qu'ils touchent avec les deux mains (2).

Barbot nomme des bassins, des tambours, des cornets, des crécelles, un instrument à six cordes, qu'il appelle guitare, des flûtes et des flageolets de roseaux, qui rendent beaucoup de son (3).

Villault ne parle que de trois instruments : une sorte de tambour; une canne à plusieurs trous, qui a l'apparence d'une flûte; et l'instrument à six cordes, qui tient assez de la guitare (4).

Bosman dit que leurs instruments de musique sont en fort grand nombre; mais il n'en cite que trois, dont il donne la description. Le premier est leur cornet, ou leur trompette, qui est composée d'une dent d'éléphant. Il s'en trouve qui pèsent plus de trente livres. Elles sont ornées de plusieurs figures d'hommes et d'animaux, mais si mal dessinées, qu'on ne distingue pas facilement les espèces. Au plus petit des deux bouts est un trou carré, qui sert à souffler. Le

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 276.
(2) Artus, p. 89.
(3) Barbot, p. 275.
(4) Villault, p. 311.

bruit en est fort étrange. Cependant, à force d'exercice et d'habitude, les nègres trouvent le moyen d'en régler les sons par une sorte de mesure. Quelquefois ils y apportent tant d'art, que s'ils ne rendent pas leur musique agréable, ils ne mettent pas du moins les Européens dans la nécessité de se boucher les oreilles, comme Froquenbrog le faisait soigneusement.

Leur second instrument est le tambour; mais Bosman leur en donne dix sortes. Le plus grand nombre est composé d'un tronc d'arbre creux, couvert, d'un côté, d'une peau de mouton ou de chèvre, et tout ouvert de l'autre. Ils les placent à terre, comme nos timbales, ou les portent suspendus, avec le secours d'une corde (1), qu'ils se passent autour du cou. Pour battre, ils ont de longues baguettes, de la forme d'un marteau, et quelquefois un bâton droit, qu'ils tiennent simplement à la main. Mais, de quelque manière qu'ils s'y prennent, ils en tirent un horrible bruit, qui est encore augmenté par les cornets, dont les tambours sont ordinairement accompagnés. Il ne manque rien pour en faire un bruit infernal, lorsqu'ils y joignent, comme il arrive presque toujours, celui d'une pièce creuse de fer, sur laquelle un enfant frappe à grands coups avec une pièce de bois. Ce détestable carillon surpasse encore les tambours et les cornets réunis.

Ils ont inventé depuis peu une sorte de petits tambours, couverts d'une peau des deux côtés, et

(1) Barbot ne leur donne qu'une sorte de tambours, qu'ils battent de deux ou trois façons différentes.

de la forme d'une horloge de sable. Le bruit qu'ils en tirent ressemble, dit Bosman, à celui que les enfants de Hollande font, les jours de fêtes, avec leurs pots(1). Seulement, comme les nègres attachent des chaînes de fer au col de leur instrument, il y a quelque différence pour le son.

Leur troisième espèce est une pièce creuse de bois, longue de huit pouces, et large de quatre, qui est traversée par une autre pièce de la même matière, mais solide, au long de laquelle s'étendent cinq ou six cordes; de sorte qu'il a quelque ressemblance avec la harpe ou l'instrument des Grecs modernes. La Côte-d'Or n'en a aucun dont le son ait tant d'agrément (2).

Artus observe (3) que dans les grandes assemblées, où tous leurs instruments se réunissent pour former une espèce de concert, ils gardent les temps et les mesures. Si l'on en croit Villault, cette mélodie, accompagnée des mouvements de la danse (4), produit un effet assez agréable. Bosman (5), au contraire, et Barbot après lui, la représentent comme un charivari barbare, qui n'a rien que de choquant pour les oreilles (6).

(1) L'auteur suppose qu'on est instruit des usages de sa patrie.
(2) Bosman, p. 138, lettre neuvième, p. 143 de l'édit. de 1705.
(3) Artus, p. 89.
(4) Villault, p. 311.
(5) Bosman, *ubi sup.*
(6) Barbot, p. 276.

§ VI.

Maladies, médecins, remèdes, mort et enterrement des nègres.

Quoique l'air et le séjour de la Guinée soient fort malsains pour les Européens, les habitants naturels du pays sont sujets à peu de maladies. Ils sont d'une constitution si forte que, blessés ou malades, ils font peu d'attention à leur santé. Ils ne se rendent pas moins à leurs exercices ordinaires, sans faire attention si leurs blessures tournent en ulcères, ou s'ils sont menacés d'en conserver la cicatrice. Les maladies les plus communes sur la Côte-d'Or, sont celles qui portent parmi nous le nom de vénériennes, et ensuite les chancres, les vers, les maux de tête et les fièvres malignes.

Les nègres n'ont pas d'autres remèdes contre les maux vénériens, que la salseparcille en décoction. Ils reçoivent des vaisseaux hollandais une grosse quantité de ce bois, qui leur sert aussi pour les chancres et les vers. Contre les maux de tête, ils emploient des cataplasmes de différentes herbes, qu'ils appliquent sur les oreilles du malade. Ce remède fait lever de petites tumeurs (1). Ils les scarifient avec de petits couteaux fort pointus, et mettent sur les plaies une sorte de terre blanche, qui les

(1) Artus semble croire que ces tumeurs sont une maladie particulière, qui n'est pas l'effet du cataplasme.

sèche et les ferme; mais la cicatrice demeure visible. Comme on voit un grand nombre de nègres qui portent de ces marques au visage, l'auteur d'Artus est porté à croire qu'ils sont fort sujets à la migraine (1).

Des Marchais dit que, pour le même mal, ils se serrent la tête, autant qu'ils peuvent, avec une corde, et que, dans la chaleur comme dans le tremblement de la fièvre, ils se baignent dans l'eau froide. S'ils croient s'apercevoir qu'ils aient trop de sang, ils se blessent d'un coup de couteau, sans distinction d'aucune partie du corps, et laissent couler leur sang aussi long-temps qu'ils le jugent nécessaire; ils lavent ensuite la blessure avec de l'eau froide, et la couvrent de quelque morceau de linge (2).

Les nègres ne sont pas si souvent attaqués de la colique et du flux de ventre que les Européens. Leur remède, pour la première de ces deux maladies, est de boire, matin et soir, pendant plusieurs jours, une grande calebasse de jus de limon, mêlé de poivre de Guinée : on s'imaginerait, dit l'auteur, que ce remède est ce qu'il y a de plus contraire aux besoins du malade, si l'on ne savait que les médecins de France ordonnent la limonade pour les coliques néphrétiques. Les Européens, qui se trouvent ici attaqués du même mal, ont aussi leurs remèdes, tels que l'art et l'expérience les a fait croire utiles; c'est de ne pas dormir, ou se coucher sur

(1) Artus, p. 90.
(2) Des Marchais, t. 1, p. 371; et Artus, *ubi sup.*

la terre; de se tenir chaudement, d'éviter les rosées du matin et du soir, de s'interdire l'usage de l'eau de fontaine, du jus de limon, et de toutes sortes d'acides. Il en faut conclure que le punch, dont les Anglais de Guinée usent si volontiers, leur est absolument contraire, et que c'est peut-être l'excès de cette liqueur qui en fait périr un si grand nombre. Les drogues éprouvées pour la colique, sont quatre ou cinq gouttes de baume de soufre dans une petite quantité d'eau-de-vie; elles procurent une sueur salutaire, après laquelle on saigne le malade, et deux jours après on le purge doucement. On fait prendre aussi, tous les matins, un peu de confection d'hyacinthe et d'alkermès : on donne, par intervalles, de bons cordiaux, et l'on ordonne surtout d'éviter tous les excès de vin et d'eau-de-vie. Barbot recommande, à cette occasion, la recette qu'il observait lui-même, et qui soutint constamment sa santé : il portait, nuit et jour, sur l'estomac, une peau de lièvre bien préparée; quoiqu'elle lui procurât des sueurs surprenantes, elle hâtait beaucoup sa digestion. Il ne prenait jamais d'eau-de-vie et de liqueurs fortes à jeun; usage pernicieux, dit-il, qui n'est que trop commun en Guinée parmi les Européens. S'il buvait un verre de liqueur, ou de cette espèce de bière que les nègres appellent poitou, pito ou peta, c'était toujours une heure après avoir mangé. Cette méthode lui conserva l'estomac fort sain.

Un autre remède pour les coliques de Guinée, est le poids d'un demi-louis d'or de bon orviétan,

dans quatre ou cinq gouttes d'huile anisée : on y joint des lavements détersifs, avec de la poudre de casse et dix gouttes d'huile anisée ; mais il est d'une extrême importance d'éviter le froid, surtout pendant la nuit (1).

Suivant des Marchais (2), les nègres n'ont pas d'autre remède pour la colique que pour le mal de tête, c'est-à-dire qu'ils se serrent l'estomac avec une corde. Les ligatures, dit-il, font grande partie de leur chirurgie. Ils sont fort tourmentés des vers, surtout à Mina (3), tandis que, trente lieues plus loin, cette maladie est à peine connue. Les Hollandais y firent d'abord peu d'attention, parce que leurs premiers navigateurs eurent le bonheur de s'en garantir : d'ailleurs, elle ne se déclare pas tout d'un coup ; souvent ils ne s'en aperçoivent que pendant leur retour, ou lorsqu'ils ont pris terre en Hollande, et quelquefois même l'espace d'un an après leur arrivée. Il se trouve des Hollandais qui n'en sont jamais attaqués, quoiqu'ils aient fait plusieurs fois le même voyage.

Il n'y a point de canton, sur la Côte-d'Or, où cette vermine fasse plus de ravage qu'à Mawri ou Mouré ; celui d'Accra, du moins, en est presque exempt (4).

Villault crut en découvrir la cause par une expé-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 277.

(2) Des Marchais, t. 1, p. 372.

(3) Barbot dit que les nègres appellent cette maladie ikkon. Tout ce que lui et Villault disent ailleurs sur ce sujet, est tiré presque uniquement d'Artus.

(4) Barbot la représente comme très commune sur la côte de Cormantin et d'Apam. Il dit que la pureté de l'air en exempte Accra.

rience fort simple. Il exposa un morceau de chair à la rosée du soir et à la pluie. Le lendemain, aussitôt que le soleil eut lancé ses premiers rayons, il reconnut que tout s'était changé en vers (1).

De ces vers de chair, les uns sont fort grands et d'autres plus petits. Les derniers ne sont que de l'épaisseur d'un cheveu, et n'ont guère plus d'un demi-pied de long. Il s'en trouve néanmoins d'un pied, et même d'une aune; mais ceux-ci sont fort rares.

La douleur que les vers causent est insupportable. Un malheureux nègre, qui est affligé de ce mal, ne peut ni marcher ni se tenir debout. Il ne trouve pas plus de repos à s'asseoir ou à se coucher. On voit des malades qui deviennent fous et furieux, et qu'on est forcé de lier. La maladie se déclare par divers symptômes; quelquefois c'est un tremblement de fièvre froide; à d'autres, c'est l'ardeur la plus brûlante. Dans quelques uns, les vers paraissent par de petites pustules; dans d'autres, par de petites taches rouges, qui ressemblent à la morsure d'une puce. Souvent ils se montrent dans une grosse tumeur, où leur forme est visible. Quelquefois aussi ils sortent par des ulcères et des charbons. Il n'y a point de parties du corps où ils ne puissent se former; mais ils s'engendrent ordinairement dans les plus charnues. La première précaution, pour ceux qui croient en être attaqués, est de s'abstenir de toute sorte de mouvement et d'exercice, surtout si c'est

(1) Villault, p. 315. Cette expérience prouve que les vers de Guinée, qui naissent dans les muscles de l'homme vivant, sont d'une autre espèce.

aux pieds qu'ils en sont menacés. Ils doivent aussi se garantir soigneusement du froid. Les incisions et les fomentations seraient inutiles pour hâter la sortie des vers. Ils s'ouvrent eux-mêmes un passage avec moins de danger.

Lorsqu'ils sortent assez pour donner quelque prise, on se hâte de les rouler autour d'un petit bâton, dans la crainte qu'ils ne rentrent. Chaque mouvement qu'ils font pour sortir est accompagné d'un pus fort virulent; mais cette opération demande beaucoup d'adresse et de soin; car si l'on fait violence au ver en le roulant, et s'il arrive malheureusement qu'on le rompe, l'enflure augmente, devient plus dangereuse, et souvent mortelle (1).

Quelquefois, après avoir tiré entièrement un ver, il s'en présente un autre à la même ouverture. On voit des nègres qui sont attaqués de dix ou douze vers à la fois dans différentes parties du corps, et qui souffrent par conséquent de mortelles douleurs.

Les grands vers ont quelquefois plus d'une brasse de long. Leur grosseur ordinaire peut être comparée à celle d'une grosse corde de violon. Quelques uns sont plus petits, et de la grosseur seulement d'un fil de soie.

Les nègres n'emploient pas des remèdes contre les vers. Ils les laissent sortir librement, et lavent ensuite la plaie avec de l'eau de mer. Linschoten est persuadé, dit-il, qu'il n'y a point au monde de maladie plus horrible et plus douloureuse. Alsanaran nous

(1) Villault, p. 302 à 309, dit qu'il n'y a point d'autre remède que de couper la partie affligée.

apprend là-dessus qu'elle est appelée par quelques uns la maladie des bœufs (1), parce que ces animaux y sont sujets. Il leur croît des vers entre la chair et la peau, où ils s'étendent jusqu'à ce qu'ils trouvent un passage. Il n'y a point d'autre remède que des purgations fréquentes. Lorsque le vers est sorti, on frotte la plaie avec du beurre frais, mêlé d'un peu de sel (2).

Villault donne des préservatifs. C'est de se tenir les pieds fort secs; de changer d'habit aussitôt qu'on est mouillé; de ne pas dormir sur la terre, et d'éviter la rosée du soir; de se couvrir soigneusement l'estomac, et de se tenir le corps chaud; de s'abstenir du commerce des femmes; de prendre souvent de la confection d'alkermès, d'hyacinthe ou de clary; enfin, de se garantir de la pluie, que les nègres redoutent effectivement comme la peste. Villault parle d'une personne de sa connaissance, qui, ayant passé dix-sept ans dans le pays, ne se ressentit de cette fâcheuse maladie que la première année, parce qu'il avait d'abord négligé les précautions (3).

Quoique Artus donne aux nègres une insensibilité pour les maux d'autrui, qui leur fait abandonner leurs plus proches parents sans aucun secours (4), Bosman assure qu'ils prennent assez de soin des malades. Comme ils appréhendent beaucoup la mort, ils prennent tous les soins imaginables pour la pro-

(1) *In Praxi*, cap. 2.

(2) Artus, *ubi sup.*, p. 103.

(3) Villault, p. 302 et suiv. Consultez à ce sujet Th. Winterbottom, *An account of the native Africans*, t. II, ch. v, p. 82, sur le Dracunculus or Guinea Worm.

(4) Artus, *ubi sup.*, p. 30.

longation de leur vie. S'ils avaient, dit agréablement l'auteur, les mêmes idées des Parques que les Grecs et les Latins (1), il ne faut pas douter qu'ils n'en fissent leurs principales divinités, et qu'ils ne chargeassent leurs autels de victimes et d'offrandes.

L'auteur d'Artus assure (2) qu'ils n'ont ni médecins pour leur prescrire des remèdes, ni chirurgiens pour les opérations, et qu'ils périraient tous de leurs maladies, s'ils ne recevaient quelque secours des chirurgiens hollandais. Bosman et des Marchais contredisent ici Artus. Ils rapportent que le premier soin des nègres, dans leurs infirmités, est de recourir aux remèdes; mais que s'ils ne les jugent pas suffisants, ils regardent la religion comme une ressource beaucoup plus puissante. Leurs docteurs en médecine sont en même temps leurs prêtres; et ces imposteurs n'ont pas de peine à persuader aux malades que, pour se rétablir promptement, ils doivent offrir quelques présents aux fétiches. On leur demande ce qu'ils croient capable de plaire à la divinité. Ils conseillent ordinairement d'offrir un mouton, un porc, un canard et un chat. Si le malade est riche, ils y font joindre de l'or et des étoffes. Que la nature ou les remèdes surmontent la force du mal, le prêtre ne manque pas d'en recevoir tout l'honneur, avec des récompenses proportionnées. Mais si le mal augmente, on redouble les offrandes jusqu'à la mort ou la guérison.

Quelquefois, dit Bosman, les malades changent de

(1) Bosman, p. 221, ou treizième lettre, p. 217 et suiv. de l'édit. de 1705.

(2) Artus, *ubi sup.*, p. 90.

médecin, dans l'espérance d'être mieux secourus par un autre. Celui qu'on appelle à la place du premier, sait tirer avantage de cette confiance. Il commence, comme les médecins de l'Europe, par condamner la méthode de son prédécesseur, qu'il fait passer pour un ignorant. Les offrandes se renouvellent, avec des dépenses qui ruinent souvent le malade; car il s'en trouve qui changent de médecin jusqu'à vingt fois.

Les nègres poussent la superstition si loin, qu'ils forcent quelquefois leurs prêtres d'accepter des présents pour les fétiches. Ceux qui sont au service des Hollandais ne se croient pas plus tôt menacés de quelque maladie, qu'ils portent secrètement leurs offrandes aux prêtres, parce qu'ils craignent de déplaire à leurs maîtres. S'ils voient malade quelque Hollandais pour lequel ils aient de l'attachement, ils lui rendent le même service sans sa participation. On a trouvé plus d'une fois, dit Bosman, dans les chambres ou sur le lit des principaux facteurs, plusieurs amulettes consacrés par les prêtres nègres, que les esclaves y avaient placés avec beaucoup de précaution.

Les mulâtres mêmes, qui veulent passer pour chrétiens, surtout leurs femmes, sont extrêmement livrés à cette superstition. La maîtresse, ou la femme d'un Européen, lorsqu'elle se croit aimée et qu'elle est bien payée par celui qui prend soin de son entretien, ne manque point, à la moindre maladie, de faire de riches présents au prêtre des fétiches, et souvent avec plus de zèle et de confiance que les nègres mêmes. On a vu des Européens qui n'avaient

pas moins de faiblesse, et qui envoyaient ouvertement leurs offrandes. Il s'en est trouvé, dit Bosman, qui n'avaient pas honte de porter autour d'eux des bagatelles consacrées par des prêtres nègres.

Suivant le même auteur, les principaux remèdes des nègres sont le jus de limon, la malaguette ou le poivre du pays, les racines de certaines plantes, les feuilles et les gommes de certains arbres, et trente ou quarante simples dont les propriétés sont extraordinaires. L'auteur remarque que ce qui paraît souvent pernicieux, suivant nos lumières, tourne à l'avantage des nègres. Par exemple, dans une violente colique, ils prennent, matin et soir, pendant plusieurs jours, une grande calebasse de jus de limon, avec de la malaguette. Ce remède, tout déplacé qu'il paraît dans un mal de cette nature, les guérit presque infailliblement. Il n'a pas produit un effet moins heureux sur plusieurs Hollandais, qui étaient abandonnés de leurs propres médecins. Bosman, qu'on est obligé de reconnaître pour un écrivain sensé, croit fermement que les simples dont se servent les nègres ont plus de vertu pour les maladies du pays que toutes les préparations de l'Europe. Il rend témoignage qu'il en a vu des effets qui l'ont rempli d'admiration (1).

Des Marchais rapporte que le pays produit d'excellents simples (2), des baumes et des gommes admirables; mais que l'ignorance ou la paresse des nègres

(1) Bosman, p. 222 et 224 de l'édit. de 1705. Il parle surtout des blessures, soit de hasard, soit à la guerre.

(2) Des Marchais, vol. 1, p. 370.

les empêchent d'en faire usage. Ici l'auteur (1), paraissant oublier ce qu'il vient de raconter, assure qu'il se trouve parmi les nègres des médecins et des chirurgiens, qui, sans étude et sans degrés, font des cures dont les Esculapes de l'Europe se feraient beaucoup d'honneur. A la vérité, il n'attribue ces merveilles qu'à leurs simples; mais il suppose du moins qu'ils en ont la connaissance. Il prétend qu'ils la déguisent avec tant d'adresse, qu'en les employant pour la guérison même des blancs, ils savent cacher le fond du remède et l'espèce de leurs herbes. Des Marchais avait fait une liaison étroite avec un de ces docteurs nègres, dans l'espérance d'en tirer quelques lumières. Il l'avait traité plusieurs fois; il lui avait fait des présents, avec les promesses les plus avantageuses pour l'avenir; mais tous ses empressements furent inutiles. Les docteurs laissent ordinairement leurs connaissances à leur fils aîné, après l'avoir fait jurer solennellement de ne jamais révéler un secret, dont ils connaissaient par conséquent l'importance.

L'auteur traduit par Artus observe que les nègres de Guinée vivent assez long-temps, autant du moins qu'on en peut juger par les apparences; car, ne faisant aucun calcul du temps, ils ignorent eux-mêmes leur âge. Lorsqu'ils avancent vers la vieillesse, leur couleur change et commence à perdre sa noirceur. Leurs cheveux grisonnent, leur peau se ride comme du maroquin d'Espagne. Cette dernière altération, si l'on en croit

(1) Les auteurs anglais rejettent cette contradiction sur Lucas, son éditeur.

l'auteur, vient du fréquent usage qu'ils font de l'huile de palmier; elle leur donne un air de maigreur et d'épuisement, surtout aux femmes, qui ont ordinairement les mamelles pendantes.

A la mort d'un nègre, les parents et les amis de la famille s'assemblent et font entendre leurs lamentations autour du corps. Ils font diverses questions au défunt : Pourquoi il s'est laissé mourir? Quelles raisons l'ont pu porter à quitter la vie? Ensuite ils placent le corps sur une natte d'écorce d'arbre(1), et l'enveloppent dans quelque vieille étoffe de coton, sans s'embarrasser de la couleur. Ils mettent sous sa tête un bloc de bois, et lui couvrent le visage d'une peau de bouc. Ils jettent sur le corps quelques poignées de cendre. L'usage ne permet pas de lui fermer les yeux, s'il n'est mort dans cette situation; mais on lui étend les bras et les jambes. Il demeure exposé en plein air pendant la moitié d'un jour. La plus chérie de ses femmes est assise près de lui; ou, si la personne morte est une femme, son mari lui rend le même office, en pleurant à chaudes larmes, et les essuyant avec un peu de paille.

D'un autre côté, les parents assemblés ne cessent pas de pousser des gémissements. Des femmes, nommées pour cette fonction, battent sur des chaudrons de cuivre, et chantent des airs lugubres : elles marchent autour du corps, en jetant des exclamations, en frappant des mains et faisant un horrible bruit. Ensuite, s'approchant de la maison du mort,

(1) Villault dit qu'on le met dans un cercueil, ou plutôt dans un panier d'écorce ou de roseaux.

elles font la même procession autour des murs. Cette cérémonie se répète trois ou quatre fois, jusqu'à ce que les porteurs enlèvent le corps, et que tous les préparatifs soient finis pour la procession. On tue d'avance une chèvre, ou un mouton, avec quelques pièces de volaille, qui doivent servir au festin après l'enterrement.

Dans l'intervalle, une vieille femme va, de maison en maison, avec un bassin de cuivre à la main, pour faire contribuer tous les voisins à la dépense des funérailles. Chaque famille est obligée de donner un peu d'or, sans qu'on puisse exiger néanmoins plus de quatre bacos. Avec l'argent qui vient de cette quête, on achète un bœuf, ou une vache, qu'on livre au prêtre des fétiches (1) : il est obligé, à ce prix, d'obtenir, par ses conjurations (2), du repos pour l'âme du mort, et la protection des fétiches dans le voyage qu'elle entreprend pour un autre monde. Il sacrifie cette victime, il arrose le mort de son sang, et cette formalité passe pour une offrande propitiatoire (3).

Villault ajoute qu'il place en cercle trois fétiches de la maison dans un coin de la chambre, et que, se tenant au milieu, paré de colliers de verre, de corail, et de plaques d'or, il fait apporter une grosse quantité de pois, de fèves, de riz, de maïs et de vin de palmier, qu'il arrose du sang d'un poulet; après quoi, prononçant quelques prières, il prend,

(1) On trouve quelquefois ces prêtres nommés fetisseros.
(2) Ou fetissos.
(3) Artus, p. 92.

dans sa bouche, de l'eau ou de l'huile de palmier, qu'il crache sur le plus ancien des trois fétiches. Il se fait donner de la graisse, ou du saindoux, qu'il pétrit avec des feuilles, pour le réduire en consistance; et, divisant cette masse, il en forme plusieurs petits morceaux, dont il distribue une partie dans l'assemblée; le reste est réservé pour être enseveli avec le corps. Cette cérémonie est une des plus solennelles (1).

Enfin, l'on se met en marche avec le corps, qui est porté sur une planche. Tout le cortége danse et chante dans cette procession : ce sont des hommes qui portent le cercueil, mais il n'est permis qu'aux femmes d'approcher des porteurs. Elles suivent, l'une après l'autre, appuyées chacune sur un bâton, avec un lien de paille autour de la tête; la favorite marche immédiatement après le corps. Si la cérémonie se fait pour une femme, son mari marche le premier, en versant beaucoup de larmes, mais seul de son sexe, à moins que le lieu de la sépulture ne soit fort éloigné; car il est alors escorté d'une troupe d'hommes bien armés.

Lorsqu'on arrive au cimetière, on creuse une fosse de quatre pieds de profondeur, où l'on dépose le corps, environné de pieux fort serrés, et couverts d'une sorte de toit, qui le garantissent de la pluie et de l'approche des bêtes farouches; alors les femmes se glissent sous le toit, renouvellent leurs lamentations, et font au mort leurs derniers

(1) Villault, p. 345.

adieux. Elles forment ensuite, sur la fosse, un petit mont de terre carré, sur lequel on apporte tous ses meubles, tels que ses plats, ses bassins, ses pelles, ses chaudrons, et tous les ustensiles dont il a fait usage pendant sa vie : on y joint ses habits, et l'on suspend, sous le toit, toutes ses armes, de peur qu'il n'en ait besoin dans un autre monde. Ses amis paraissent avec leurs présents, qu'ils laissent sur la fosse, comme le dernier témoignage de leur affection.

Si le mort aimait le vin, on place près de lui un pot de vin de palmier, pour soulager sa soif. Une femme, qui serait morte en mettant au monde un enfant qui aurait eu le même sort, serait enterrée avec son fruit entre ses bras.

Si les amis ne peuvent ramasser entre eux de quoi payer ceux qui ont fait la fosse et les autres travaux de la sépulture, ces ouvriers publics se paient de leur propre main, en prenant une partie des présents qu'on y a laissés. L'honneur d'une famille augmente à proportion des richesses qui restent sur le tombeau du mort.

Après toutes ces formalités, les femmes qui ont assisté au convoi se rendent sur le bord de l'eau la plus voisine, soit que ce soit une rivière ou la mer; elles y entrent jusqu'au nombril, et, s'entre-jetant de l'eau au visage, elles s'aident mutuellement à se laver; tandis que le reste du cortége, qui demeure à terre, fait retentir l'air du son des instruments, et d'une infinité de nouvelles lamentations. Ensuite une femme de la compagnie s'avance vers la veuve

favorite, la conduit dans l'eau, la renverse sur le dos, et lui lave toutes les parties du corps. Toutes les autres femmes s'approchent pour la relever, et lui font un compliment de condoléance. Ainsi se termine la fête funèbre. L'assemblée retourne en bon ordre à la maison du mort, et l'on ne pense plus qu'à se réjouir.

Villault fut témoin, à Frédericksbourg, d'un enterrement dont toutes les circonstances furent les mêmes. Il en ajoute seulement deux ou trois, qui ne se trouvent point dans Artus (1). En plaçant le corps dans la fosse, on prit soin que la terre n'y pût toucher. Les assistants, en quittant le tombeau, dirent adieu au mort avec de grands cris. La femme chérie jeta les fétiches du mort dans la fosse. On mit à son côté une grande partie de ses meubles, telle que ses chaudrons et ses habits; mais ses armes furent suspendues au-dessus de sa tête. On mit aussi à côté de lui du vin de palmier, du riz, du maïs et d'autres provisions (2).

Bosman s'écarte un peu de la description d'Artus et de Villault; mais on conçoit que cette différence doit être attribuée à celle des usages, qui varient dans les divers cantons. Suivant ce voyageur, aussitôt qu'un nègre est mort, le prêtre et ses suppôts doivent s'informer soigneusement s'il ne s'est jamais parjuré. Si l'on trouve qu'il se soit rendu coupable de quelque parjure, on déclare que c'est la cause de sa mort. Autrement, l'on continue de s'informer s'il

(1) Artus, dans la Collection de De Bry, part. VI, p. 93.
(2) Villault, p. 286.

n'avait pas quelque ennemi puissant, qui ait pu susciter contre lui la haine de ses fétiches. Alors on oblige ses ennemis de paraître. Ils sont examinés avec rigueur (1); et si l'on découvre dans leur conduite quelque entreprise de cette nature, quelque ancienne qu'elle puisse être, ils ont beaucoup de peine à se garantir du ressentiment de la famille. L'auteur rapporte, à cette occasion, un exemple arrivé sur la côte d'Axim. Le service de la compagnie l'obligeant d'envoyer quelqu'un de ses gens à la cour du roi de Dinkira, il choisit pour cette commission son propre valet, qu'il chargea d'un présent fort honnête. Les Brandebourgeois firent aussi leur députation; et les deux messagers furent reçus avec beaucoup de civilité; mais ayant été obligés d'attendre près de deux mois à la cour, pour l'expédition de leurs dépêches, la mort enleva le roi dans cet intervalle, et ce contretemps les jeta dans un fort grand danger. La famille royale les soupçonna ridiculement d'avoir contribué au malheur du pays. Ils furent arrêtés, chargés de chaînes et soumis aux interrogations des prêtres, qui les pressèrent de déclarer si les présents n'étaient pas empoisonnés ou charmés. Cependant, après de longues informations, ils furent déclarés innocents, et congédiés avec des présents.

S'il ne paraît aucune marque de malignité ou de poison, c'est sur la femme, les enfants, les esclaves et les autres domestiques du mort que les prêtres

(1) Tout ceci ressemble à ce qu'un voyageur moderne, Matthews, nous apprend sur les usages des nègres de Sierra-Leone. Voyez t. VII, p. 197 de cette Histoire; et Matthews, p. 124.

tournent leurs recherches, pour découvrir s'ils n'ont pas manqué de soin pendant sa maladie, et s'ils n'ont pas négligé de faire aux fétiches les offrandes ordinaires. Enfin, lorsqu'il ne se présente rien qu'ils puissent faire regarder particulièrement comme la cause de sa mort, ils ont recours à leur dernière ressource, qui ne manque jamais de vraisemblance. Ils accusent le mort même d'avoir négligé quelque devoir de religion. Alors ils s'approchent du corps, et lui demandent pourquoi il est mort. Au lieu de la réponse qu'ils ne peuvent recevoir, ils en font une eux-mêmes à leur propre question. Elle est ajustée à leurs vues, et les parents se persuadent que c'est le fétiche du mort qui répond par la bouche des prêtres.

La manière d'interroger le cadavre varie suivant les cantons. Par exemple, quelques personnes de l'assemblée le prennent sur leurs épaules, et le prêtre lui demande, dans cette posture, s'il n'est pas vrai que telle raison ait été la cause de sa mort. Si ceux qui le soutiennent font une inclination de tête, c'est une réponse affirmative. S'ils demeurent immobiles, on suppose que le mort a répondu non (1). Sur la côte d'Accra, le prêtre se courbe sur l'estomac du cadavre, le prend par le nez, lui fait les demandes suivantes : Quel motif avez-vous eu pour nous quitter? Que vous manquait-il ? Qui devons-nous accuser de votre mort? La simplicité des nègres va si loin sur cet article, qu'au lieu de soupçonner leurs

(1) Bosman, p. 226 à 233, édit. d'Utrecht, 1705.

prêtres d'imposture, ils assurent, avec une confiance étonnante, qu'ils ont vu remuer la langue, les yeux ou les lèvres du mort (1).

Aussitôt qu'un malade a rendu le dernier soupir, il s'élève des cris si perçants, que toute la ville est avertie sur-le-champ de son trépas. D'ailleurs, les jeunes gens de la famille du mort se hâtent de faire éclater leur tendresse et leur respect par plusieurs décharges de mousqueterie (2).

A la mort d'un mari, ses femmes se font couper les cheveux de fort près, se défigurent le corps avec de la terre blanche, et se couvrent de leurs plus vieux habits. Dans cet état, elles courent par toutes les rues de la ville, comme autant de folles ou de furieuses, leur chevelure suspendue à leurs habits. Elles poussent des cris, elles répètent sans cesse le nom du mort, elles font le récit des plus belles actions de sa vie; et cet exercice dure quelquefois plusieurs jours, jusqu'au moment de la sépulture.

S'il est question de quelque guerrier qui soit mort dans une bataille, et dont on n'ait pu rapporter le corps, ses femmes sont obligées de porter long-temps le deuil, et d'avoir les cheveux toujours rasés dans cet intervalle. Quoiqu'il y ait un terme réglé pour les marques de douleur, elles se renouvellent suivant les occasions, et les cérémonies funèbres recommencent quelquefois dix ou douze ans après la perte. Les femmes reprennent alors toutes les ap-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 281.
(2) Bosman, p. 229, édit. d'Utrecht; et Atkins, p. 105.

parences du deuil, et témoignent autant d'affliction que le premier jour.

Mais, pour revenir aux usages ordinaires, tels que Bosman les décrit, tandis que les femmes se livrent aux gémissements dans les rues (1), les plus proches parents sont assis près du corps, où leurs cris répondent à ceux qui se font entendre hors de la maison. Ils se lavent, ils se nettoient, avec diverses cérémonies. Les parents et les amis absents sont rappelés par des messagers, pour assister aux funérailles; et ceux qui négligeraient de s'y rendre seraient fort maltraités, s'ils ne justifiaient leur absence par de bonnes raisons. Les habitants de la ville, qui ont eu les moindres relations avec le mort, viennent joindre leurs lamentations à celles de la famille. Ils apportent des présents en or, en eau-de-vie, en étoffes, pour le service de leur ami dans sa fosse. Celui qui se distingue par la richesse ou la quantité de ses offrandes, est le plus honoré. Pendant le concours de tant d'amis ou de spectateurs, on distribue avec profusion l'eau-de-vie le matin, et le vin de palmier dans le cours de l'après-midi. Ainsi les funérailles d'un riche nègre jettent sa famille dans de grands frais; car, outre ceux des provisions, le corps est richement orné dans son cercueil, et l'or, l'eau-de-vie, les étoffes qu'on porte au tombeau, montent toujours à des sommes considérables. Ces présents funèbres sont proportionnés

(1) Sur la côte d'Accra, la principale femme demeure près du corps, à pleurer et crier, en se frottant les yeux avec un peu de paille, ou avec quelques feuilles de l'arbre fétiche. Barbot, *ubi sup.*

à l'héritage du mort, ou plutôt à la fortune des héritiers. Toutes les formalités préliminaires étant finies, et les parents ou les amis assemblés, on conduit le corps à la sépulture. Il est précédé d'une compagnie de jeunes soldats, qui ne cessent de courir et de s'agiter sans ordre, en faisant de continuelles décharges de leurs mousquets. Le convoi, qui vient à la suite, est une foule de personnes des deux sexes, dont la marche n'est pas mieux ordonnée. Les uns gardent le silence, d'autres poussent de grands cris, tandis qu'un grand nombre ne pense qu'à rire avec aussi peu de ménagement; ce qui fait assez voir que le deuil n'est qu'extérieur. Aussitôt que le corps est enterré, chacun a la liberté de se retirer; mais la plupart retournent à la maison du mort, pour boire et se réjouir. Cette fête dure plusieurs jours, et ressemble à des noces plus qu'à des funérailles (1).

Suivant Barbot, les nègres des environs du cap de Tres-Puntas ont l'usage d'ensevelir leurs morts dans un coffre de mer. Comme la longueur n'est ordinairement que de quatre ou quatre pieds et demi, ils sont obligés de plier le corps, et souvent de lui couper la tête, qu'ils placent à côté. Après l'enterrement, toutes les personnes qui composent le cortége se mettent à boire en abondance du vin de palmier et du rum, dans des cornes de bœuf; et ce qu'ils ne peuvent avaler à chaque coup, ils le jettent dans la fosse (2).

(1) Bosman, treizième lettre, p. 227 à 233, édit. d'Utrecht.
(2) Barbot, dans Churchill, t. V, p. 281.

C'est une coutume générale de bâtir, sur le tombeau, une petite cabane, ou d'y former un champ de riz. On y jette quelques mauvais meubles du mort; mais, si l'on en croit Bosman, on n'y laisse rien d'aussi précieux que d'autres voyageurs le prétendent. Cet usage, dit-il, ne subsiste plus, et n'a peut-être jamais été réel. Il observe que, sur la côte d'Axim et dans plusieurs autres lieux, on place, sur le tombeau, plusieurs images de terre, qui sont lavées fort soigneusement pendant le cours entier d'une année; après quoi la cérémonie funèbre se renouvelle avec les mêmes circonstances.

Les nègres de toutes ces contrées souhaitent, avec passion, d'être enterrés dans leur pays, et le respect est si grand pour les volontés des morts, qu'on ne fait pas difficulté de les y rapporter de fort loin. Cependant, si l'éloignement est excessif, on les enterre dans le lieu où ils sont morts; mais leurs amis, s'ils en ont dans le même lieu, leur coupent un bras, ou la tête, l'embaument après l'avoir fait bouillir, et portent ce triste lambeau dans leur patrie, où il est enterré avec les mêmes cérémonies qui s'observent pour le corps (1).

Il paraît que les enterrements sont accompagnés d'une oraison funèbre. Le général du cap Corse, qui avait assisté aux funérailles d'une femme de distinction, apprit à Barbot que le prêtre nègre avait prononcé un discours fort pathétique, exhortant l'assemblée à bien vivre, à n'offenser personne, à

(1) Bosman, p. 232, édit. d'Utrecht, 1705. Il faut toujours se souvenir que les différences viennent de la variété des cantons.

remplir fidèlement les promesses et les contrats, avec quantité d'autres instructions morales. Ensuite il s'était étendu sur les louanges de cette femme, et prenant, vers la fin de son discours, une chaîne de mâchoires de mouton, passées dans une corde, dont il avait fait descendre un bout dans la fosse, tandis qu'il tenait l'autre avec la main, il s'était écrié : « Faites comme la défunte : imitez-la; elle n'a pas « manqué de sacrifier, dans l'occasion, un grand « nombre de victimes, comme ces mâchoires en « rendent témoignage. » Cette exhortation produisit l'effet que l'orateur s'était proposé. Plusieurs des assistants offrirent un mouton; lui-même en donna l'exemple (1).

Dans plusieurs cantons, on n'accorde pas l'honneur de la sépulture aux esclaves; leurs cadavres sont jetés dans quelque champ, pour y pourrir ou servir de pâture aux bêtes sauvages; dans d'autres lieux de la côte, on les couvre d'un peu de terre (2).

Atkins décrit en peu de mots les cérémonies funèbres du cap Corse. A la mort d'un nègre, dit ce voyageur, ses parents et ses amis font entendre beaucoup de bruit et de lamentations jusqu'au jour de la sépulture, mais sans sortir de leurs propres maisons. Le corps est porté au tombeau dans un coffre : pendant la marche, tous les habitants de la ville l'accompagnent avec une augmentation de cris et plusieurs décharges de leurs armes à feu; mais, lorsqu'ils s'aperçoivent que tout ce bruit est inutile

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 284 et 285.
(2) Le même, p. 281.

pour réveiller le mort, ils se mettent à boire et à se réjouir; ils jettent dans la fosse une partie de leur liqueur et de leurs pipes, et le cadavre est enterré avec peu d'autres cérémonies; ensuite on porte assez long-temps, chaque jour au matin, quelques aliments sur la fosse (1).

A l'égard des grands, l'auteur traduit par Artus dit que le deuil des nègres est excessif. Les cérémonies de l'enterrement sont peu différentes de celles qu'on a représentées; mais, comme la dignité du mort demande plus de respect et de soin, il est accompagné d'un plus grand cortége, non seulement pour le conduire à la dernière demeure, mais encore pour le servir dans l'autre monde. Dans cette vue, si c'est le roi qui meurt, tous les grands lui font présent chacun d'un esclave : quelques uns lui donnent une de leurs femmes, pour faire sa cuisine; d'autres, un de leurs enfants. Le nombre de ces malheureuses victimes est fort grand, sans qu'elles aient la moindre défiance de leur sort : on leur cache soigneusement la mort qui leur est réservée, et le jour de la sépulture on les envoie, sous quelque prétexte, dans le lieu où elles sont attendues par des gens armés, qui les expédient à coups de sagaie et de flèches. Leurs cadavres sont apportés au palais, pour y demeurer exposés pendant quelques heures, comme un témoignage de l'affection des sujets pour leur roi; ensuite on les colore de sang, et, dans le convoi, ils sont portés autour du corps royal, pour être enterrés dans la même fosse.

(1) Artus, p. 95.

Les principales femmes, ou les favorites, demandent quelquefois l'honneur d'accompagner leur maître au tombeau. On n'enterre point les têtes avec leurs corps; on les plante autour du monument, sur des pieux, comme le plus honorable de tous les ornements funèbres. On met aussi, près de la fosse, des liqueurs et des viandes, pour l'usage du roi, avec le soin continuel d'y porter de nouvelles provisions, lorsque les premières ont disparu. On enterre le défunt avec ses armes, ses habits et ce qu'il avait de plus précieux. On place autour de ces grands tombeaux la représentation des principaux courtisans, peints au naturel, dit l'auteur, et parés de leurs habits. Le sépulcre des rois occupe quelquefois autant de place que leur palais, et se trouve pourvu de tant de commodités, que si le mort revenait au monde, il n'aurait besoin de rien. Ces monuments sont extrêmement respectés de leurs successeurs; ils y entretiennent une garde, pour veiller sans cesse aux besoins du mort, et donner avis sur-le-champ de tout ce qui peut lui manquer (1).

On a vu des rois nègres conservés un an entier après leur mort. Pour les garantir de la pourriture, on les place sur un gril de bois, sous lequel on entretient un feu lent, qui les sèche par degrés. Quelquefois, après les avoir enterrés secrètement, on publie que le corps est conservé de cette manière, et que dans un temps marqué, les funérailles se feront avec les cérémonies convenables. Lorsque ce jour

(1) Artus, dans la Collection de De Bry, part. VI, p. 95. Villault, p. 344 à 346, et Barbot, p. 281, tous deux copistes d'Artus.

approche, on en donne avis, non seulement à toute la nation, mais aux habitants des contrées voisines, qui viennent avec un concours surprenant pour assister à la fête. C'est un spectacle, dit Bosman, qui mérite la curiosité des étrangers. Tous les nègres sont parés de leurs meilleurs habits; et dans l'espace d'un jour, on voit plus de pompe et de richesses que dans le cours de plusieurs années.

C'est alors qu'on ne manque point de sacrifier un grand nombre d'esclaves, pour le service du roi dans un autre monde. On n'épargne pas surtout les bossums, c'est-à-dire ceux qu'il avait consacrés pendant sa vie au culte et à l'honneur de ses fétiches. Celle de ses femmes qui appartenait à la religion, et son esclave favori, sont ordinairement les premières victimes. Mais ce qui parut le plus détestable à l'auteur, c'est qu'on achète dans ces occasions plusieurs des vieillards qui ont passé le temps du travail. Ces misérables créatures sont tourmentées en mille façons, comme si l'on prenait plaisir à abuser du droit qu'on s'est acquis sur leur corps. L'auteur ne peut se rappeler sans horreur la déplorable fin de onze malheureux qu'il vit périr dans ces cruelles tortures. Il y en eut un particulièrement, qui, après avoir long-temps souffert, fut destiné à perdre la tête par les mains d'un enfant de six ans. La faiblesse de l'exécuteur, qui était à peine capable de soutenir un sabre, fit durer l'exécution plus d'une heure. Comme les Hollandais ne souffrent pas que ces horribles usages se pratiquent dans l'étendue de leur juridiction, les nègres de leur dépendance se

retirent secrètement dans d'autres lieux, pour commettre un crime que l'usage a changé pour eux en vertu.

On lit dans des Marchais la description suivante des cérémonies qu'il vit observer aux funérailles du roi de Fétu. Le peuple exprima d'abord sa douleur par des chants et des cris lugubres. Ensuite on lava le corps, on le revêtit d'habits magnifiques, on l'exposa à la vue du public; et, pendant plusieurs jours, on lui servit des vivres aux heures ordinaires du repas. Lorsque le cadavre commence à se corrompre, quatre esclaves l'emportent et le vont enterrer dans les bois, avec beaucoup de précautions pour cacher le lieu de sa sépulture. S'ils sont observés et suivis par quelque femme du mort, ils emploient l'adresse pour s'en saisir, ils la tuent, et l'ensevelissent avec son mari. Dans la même fosse, ils jettent ses fétiches, ses habits, ses armes et ce qu'il a le plus aimé pendant sa vie.

Lorsqu'ils ont exécuté leur office, ils reviennent au palais; et, sans prononcer un seul mot, ils se mettent à genoux devant la porte, et tendent le cou à leur propre exécuteur, dans la persuasion qu'ils vont servir leur maître, et qu'en arrivant dans son nouveau royaume, leur fidélité sera récompensée par les premiers emplois. Pendant qu'ils étaient occupés de sa sépulture, le peuple a fait une cruelle boucherie de ceux qui étaient destinés à le servir dans un autre monde. On a vu des rois chéris de leur peuple, à la mort desquels on a sacrifié jusqu'à cinq ou six cents personnes des deux sexes. Cette bar-

bare coutume s'observe avec plus ou moins de zèle, au long des côtes de Guinée (1).

L'auteur traduit par Artus apprit, au cap de Tres-Puntas, que c'est un usage établi dans ce canton, de sacrifier un esclave ou deux à la mort des personnes riches (2); et Barbot raconte que dans une ville du royaume de Fétu, nommée Aquaffou, à l'ouest du cap Corse, on tient un marché particulier pour la vente des esclaves qui doivent servir de victimes aux funérailles des grands (3).

§ VII.

Religion des nègres de la Côte-d'Or. Opinion qu'ils ont de Dieu, du diable, et de la création.

La religion de ces contrées est divisée en plusieurs sectes. Il n'y a point de ville, de village, ni même de famille, qui n'ait quelque différence dans ses opinions. Tous les nègres de la Côte-d'Or reconnaissent un seul Dieu, auquel ils attribuent la création du monde et de tout ce qui existe; mais cette croyance est obscure et mal conçue (4), parce qu'ils ne sont pas capables de se former une idée de la Divinité. L'auteur de la relation traduite par Artus rapporte que, si les Européens leur demandent quelque éclaircissement sur leur religion, ils font des réponses qui

(1) Des Marchais, vol. 1, p. 359.

(2) Artus, *ubi sup.*

(3) Barbot, dans Churchill, t. [illegible], p. 285.

(4) Description de la Guinée, par Bosman, dixième lettre, p. 148 et suiv., édit. de 1705.

blessent les premiers principes de la raison; et lorsqu'on prend la peine de leur en faire sentir l'absurdité, leur réplique est qu'ils tiennent leur doctrine des fétiches. A diverses questions que le même voyageur leur fit sur la nature de Dieu, ils répondirent qu'il était noir et méchant, qu'il prenait plaisir à leur causer mille sortes de tourments; au lieu que celui des Européens était un Dieu très bon, puisqu'il les traitait comme ses enfants. D'autres lui demandèrent, en murmurant, pourquoi Dieu n'avait pas autant de bonté pour eux que pour les Hollandais, et pourquoi il ne leur donne point aussi de la laine, de la toile, du cuivre, du fer, de l'eau-de-vie. Il leur dit que ce souverain Être ne les avait pas négligés, puisqu'il leur avait envoyé de l'or, du vin de palmier, des fruits, du blé, des vaches, des chèvres, des poules, et d'autres biens nécessaires à la vie, qu'ils devaient regarder comme autant de bienfaits; mais il est impossible de leur persuader que ces biens leur viennent de Dieu. Ils prétendent que ce n'est pas Dieu, mais la terre qui leur donne de l'or, quand ils prennent la peine d'ouvrir son sein; qu'elle leur fournit du maïs et du riz, mais avec le secours de leur travail; qu'à l'égard des fruits, ils en ont l'obligation aux Portugais, qui leur ont planté des arbres; que leurs bestiaux produisent eux-mêmes des petits, et que la mer donne libéralement du poisson, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient obligés d'y contribuer de leur travail, sans quoi ils seraient réduits à mourir de faim; et que, par conséquent, ils n'ont aucune obligation à Dieu de tous ces biens.

Cependant ils confessent que la pluie vient de Dieu, et que c'est elle qui rend non-seulement la terre et les arbres fertiles, mais qui produit l'or des montagnes; mais avec ces avantages, ils ne veulent pas convenir qu'ils soient aussi heureux que les Européens, à qui Dieu donne en partage une si grande variété de marchandises. Dans leurs idées, on n'a besoin, en Europe, ni de travail, ni d'industrie pour se procurer toutes sortes de denrées; et la prédilection que Dieu a pour les blancs leur fait trouver toutes leurs richesses au milieu des champs (1).

Bosman a reconnu qu'ils ne font jamais la moindre offrande à Dieu, et qu'au lieu de l'invoquer dans leurs besoins, ils adressent toutes leurs prières aux fétiches : d'où il conclut que la notion imparfaite qu'ils ont de Dieu, ils l'ont reçue des Européens (2).

Suivant des Marchais, les habitants de la Côte-d'Or prétendent que Dieu est noir; et leurs prêtres assurent qu'il se fait voir souvent au pied des arbres fétiches, sous la figure d'un gros chien de la même couleur; mais comme les Européens leur ont fait croire que ce chien noir est le diable, un nègre ne leur entend jamais faire aucune de ces imprécations qu'un mauvais usage a rendues familières parmi les matelots, le diable vous emporte! le diable vous casse le cou! sans être prêt à s'évanouir de frayeur (3).

On trouve quantité de nègres qui font profession

(1) Artus, p. 38 à 42.

(2) Bosman, *ubi sup.*

(3) L'auteur entend les Français et les Portugais, qui ont été les premiers connus des nègres. Des Marchais, t. 1, p. 341.

de croire deux dieux : l'un blanc, qu'ils appellent bossum et Jangu-mon, c'est-à-dire, le bon homme; ils le regardent comme le dieu particulier des Européens; l'autre noir, qu'ils nomment, d'après les Portugais, demonio ou diabolo, et qu'ils croient fort méchant et fort nuisible. Ils tremblent à son seul nom. C'est à sa puissance maligne qu'ils attribuent toutes leurs infortunes.

La plupart des Européens, dit l'auteur, affectant d'être peu crédules, accusent un voyageur d'imposture, lorsqu'il raconte que les nègres sont souvent battus par le diable; mais, sans gêner la foi de personne, il assure qu'ils s'en plaignent eux-mêmes, et qu'on les entend quelquefois crier pendant la nuit, ou qu'on les voit sortir de leurs cabanes, suant et tremblant d'effroi. Quelques nègres d'Accra l'assurèrent que non-seulement le diable les maltraitait fort souvent, mais qu'il leur apparaissait quelquefois sous la figure d'un chien noir, et qu'il leur parlait même, sans se rendre visible.

C'est alors que leurs prêtres se rendent nécessaires, et qu'ils exigent d'eux des présents pour apaiser les fétiches, en les menaçant d'être battus jusqu'à la mort s'ils refusent cet hommage. Ils leur vendent de petits crochets de bois, qu'ils feignent d'avoir trouvés aux pieds des arbres fétiches, où ils prétendent que le diable les apporte. Les uns ont la vertu de préserver les maisons; d'autres, les cours, les champs, les étables de bestiaux; et quoiqu'ils soient tous de la même forme, l'adresse des prêtres consiste à leur assigner différents usages.

Bosman dit que les nègres de Guinée non seulement croient l'existence d'un diable, mais qu'ils en reçoivent souvent beaucoup de mal. Il ajoute néanmoins que Dapper et d'autres géographes et voyageurs se sont laissés tromper par de faux témoignages, lorsqu'ils leur font pousser le respect ou la crainte jusqu'à lui offrir des présents et lui consacrer une partie de leurs aliments. Il assure qu'ils ne le consultent jamais, et que toutes leurs questions et leurs offrandes s'adressent à leurs fétiches, ou plutôt à leurs prêtres. De même, dit-il, quoiqu'ils aient beaucoup de confiance et de docilité pour leurs devins ou leurs sorciers, c'est dans un sens fort différent de l'Europe, où l'on n'attribue leurs prestiges qu'à la puissance du diable. Les nègres sont persuadés, au contraire, que cette vertu est un don de Dieu, et la regardent comme une merveilleuse communication de la puissance divine (1).

Ils ont l'usage de bannir, tous les ans, le diable de leurs villes, avec une abondance de cérémonies qui ont leurs lois et leurs saisons réglées : l'auteur d'Artus en fut témoin deux fois sur la côte d'Axim ; il s'y fit une procession solennelle, qui avait été précédée de huit jours de fêtes. Dans cet intervalle, la satire est permise, et tout le monde a la liberté d'expliquer si naturellement ce qu'il pense, qu'il n'y a point de récits scandaleux, d'imputations malignes, de fraudes ou d'impostures qu'on ne puisse hasarder avec impunité. La seule voie, pour fermer la bouche aux médisants, est de

(1) Bosman, dixième lettre, p. 161, édit. d'Utrecht.

leur donner de quoi boire; ils changent alors leurs invectives et leurs satires en panégyriques (1).

Le huitième jour au matin, ils commencent la chasse du diable par un horrible cri; ensuite ils se mettent à courir tous ensemble, en faisant plusieurs tours, et revenant plusieurs fois sur leurs traces. Ils jettent devant eux des pierres, du bois, des excréments, et tout ce qu'ils trouvent sous leurs mains, comme s'ils voyaient faire le diable, et qu'ils lui envoyassent tous ces présents par-derrière. Lorsqu'ils croient l'avoir chassé assez loin de la ville, ils reviennent joyeusement, et terminent ainsi leur fête; mais, de peur qu'il ne lui prenne envie de retourner sur-le-champ dans leurs maisons, les femmes se hâtent de nettoyer, avec beaucoup de soin, leur vaisselle de terre et de bois, pour effrayer l'esprit immonde par leur propreté.

Les nègres d'Anta chassent aussi le diable avec les mêmes cérémonies; mais ils se croient tourmentés par un esprit plus terrible que le diable, quoiqu'ils l'honorent du nom de Dieu : c'est un géant, qui a la moitié du corps saine et l'autre pourrie. Ils sont persuadés que celui qui a le malheur d'y toucher, meurt sur-le-champ. Ils s'efforcent d'apaiser ce monstre divin en lui offrant toutes sortes de vivres. Le pays d'Anta est couvert, en mille endroits, de pots et d'autres vaisseaux remplis d'aliments; de sorte que le géant doit être tourmenté lui-même d'une faim plus

(1) Artus, ch. XIX et XX, p. 36 à 47. Sur le Sénégal et sur la Gambra, les guiriots ou les prêtres musiciens jouissent continuellement de ce droit.

que canine, s'il n'est pas rassasié. Outre ces bizarres notions du diable, ils croient aux apparitions des esprits et des âmes, qui prennent plaisir, disent-ils, à les venir effrayer. Lorsqu'il est mort quelqu'un de leur connaissance, ils prétendent l'avoir vu paraître autour de leurs habitations pendant plusieurs nuits, et forgent là-dessus mille aventures, par lesquelles ils s'épouvantent mutuellement (1).

L'auteur d'Artus leur demanda ce qu'ils pensaient de l'état de leurs morts, et s'ils ne s'attendaient pas à quelque jugement futur, pour la récompense et la punition de leur conduite pendant leur vie. Ils lui répondirent qu'ils n'avaient aucune connaissance de ce jugement, mais qu'ils savaient que leurs morts étaient dans un autre monde, sans pouvoir dire où ce monde était situé. Ils ajoutèrent que c'était la différence qu'il y avait entre eux et les animaux; qu'ils ignoraient à la vérité si leurs parents et leurs amis morts étaient sous eux ou dessus, mais que dans quelque lieu qu'ils fussent, ils se croyaient obligés de leur fournir des liqueurs et des aliments, afin qu'ils ne manquassent de rien; et que lorsqu'il leur arrivait de perdre quelque chose, ils ne doutaient pas que ce ne fussent les morts qui s'en étaient saisis, pour satisfaire à quelque besoin (2).

Après quantité d'informations, Bosman ne trouva pas moins de différence dans leurs idées sur l'état futur que sur la création de l'homme. La plupart as-

(1) Description de la Guinée, par Bosman, p. 158 ou 162 de l'édit. d'Utrecht, 1705.

(2) Artus, dans la Collection de De Bry, p. 42; et Villault, p. 292.

surent qu'en sortant de cette vie, les morts passent dans un autre monde, où ils vivent dans les mêmes professions qu'ils ont exercées sur la terre, et qu'ils y font usage de tous les présents qu'on leur offre dans celui-ci ; mais ils n'ont aucune notion de récompense ou de châtiment pour les mauvaises actions de la vie. Cependant il s'en trouve d'autres qui, faisant gloire d'être mieux instruits, prétendent que les morts sont conduits immédiatement sur les bords d'une fameuse rivière de l'intérieur des terres, nommée Bosmangue. Cette transmigration, disent-ils, ne peut être que spirituelle, puisqu'en quittant leur pays ils y laissent leurs corps. Là, Dieu leur demande quelle sorte de vie ils ont menée. Si la vérité leur permet de répondre qu'ils ont observé religieusement les jours consacrés aux fétiches, qu'ils se sont abstenus des viandes défendues, et qu'ils ont satisfait inviolablement à leurs promesses, ils sont transportés doucement, sur la rivière, dans une contrée où toutes sortes de plaisirs abondent ; mais s'ils ont violé ces trois devoirs, Dieu les plonge dans la rivière, où ils sont noyés sur-le-champ, et ensevelis dans un oubli éternel.

D'autres croient qu'après la mort ils doivent être transportés dans le pays des blancs, et prendre leur couleur. Cette idée de métempsycose marque, du moins, qu'ils jugent leur condition fort inférieure à celle des blancs (1). Barbot a connu des nègres qui se croyaient destinés, après la mort, à descendre sous terre, pour être présentés devant un ancien

(1) Bosman, p. 156; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 307.

génie, qu'ils appelaient Bossiefoe, et qui doit examiner rigoureusement leurs bonnes et leurs mauvaises actions. Ceux qui ont bien vécu entrent dans le corps de quelque animal, et se voient transportés, sur la rivière de Bosmangue, dans un beau pays où rien ne doit leur manquer. Les coupables sont noyés sans bruit dans le passage (1).

Il serait difficile de rendre un meilleur compte de leurs idées sur la création du genre humain. Le plus grand nombre croit que l'homme fut créé par une araignée nommée anansié (2). Ceux qui regardent Dieu comme l'unique créateur, soutiennent que, dans l'origine, il créa des blancs et des nègres; qu'après avoir considéré son ouvrage, il fit deux présents à ces deux espèces de créatures, l'or, et la connaissance des arts; que les nègres, ayant eu la liberté de choisir les premiers, se déterminèrent pour l'or, et laissèrent aux blancs les arts, la lecture et l'écriture : que Dieu consentit à leur choix; mais qu'irrité de leur avarice, il déclara qu'ils seraient les esclaves des blancs, sans aucune espérance de voir changer leur condition. D'autres assurent qu'à la création, l'homme n'était pas fait comme il l'est aujourd'hui, et que les parties distinctives des deux sexes étaient placées dans un endroit plus visible; mais qu'aussitôt que le monde fut assez peuplé pour la conservation de l'espèce humaine, Dieu fit quelque changement dans l'ordre de son ouvrage. Enfin, d'autres paraissent persuadés que les premiers hom-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 307.
(2) Bosman, dixième lettre, p. 149, édit. de 1705.

mes sont sortis de quelque grand trou, tel que celui du rocher d'Accra, près du fort hollandais. Toutes ces opinions différentes sont bornées dans certaines familles, et se transmettent des pères aux enfants. Bosman juge qu'il est impossible de les rassembler toutes, particulièrement celles qui concernent les planètes et les étoiles; mais il observe que le père Kircher n'aurait pas eu de peine à persuader aux nègres que les corps célestes sont peuplés d'habitants, ou du moins la lune, parce qu'ils croient y avoir découvert un homme qui bat du tambour (1).

Sur toute la Côte-d'Or, il n'y a que le canton d'Accra où les images et les statues soient honorées d'un culte; mais les habitants ont des fétiches, qui leur tiennent lieu de ces idoles.

Le mot de feitisso ou fétiche, comme on l'a déjà fait observer, est portugais dans son origine, et signifie proprement charme ou amulette. On ignore quand les nègres de la Côte-d'Or ont commencé à l'emprunter; mais, dans leur langue, c'est Bossum qui signifie Dieu et chose divine, quoique plusieurs usent aussi de bassefo pour exprimer la même chose. Fétiche est ordinairement employé dans un sens religieux. Tout ce qui sert à l'honneur de la divinité des nègres prend le même nom; de sorte qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer leurs idoles, des instruments de son culte. Les brins d'or qu'ils portent pour ornements, leurs parures de corail et d'ivoire sont autant de fétiches (2).

(1) Bosman, p. 147 et suiv.
(2) Barbot, p. 308; et Bosman, p. 148 et 155.

Loyer, d'après lequel on a déjà donné quelque explication de fétiches (1), blâme ceux qui accusent les nègres de les adorer comme des divinités (2). Tous les voyageurs conviennent que ces objets de vénération n'ont pas de forme déterminée. Un os de volaille ou de poisson, un caillou, une plume, enfin les moindres bagatelles prennent la qualité des fétiches, suivant le caprice de chaque nègre. Le nombre n'en est pas mieux réglé. C'est ordinairement deux, trois ou plus. Tous les nègres en portent un sur eux ou dans leur canot. Le reste demeure dans leurs cabanes, et passe de père en fils comme un héritage, avec un respect proportionné aux services que la famille croit en avoir reçus.

Les fétiches qu'ils portent sur eux, sont quelquefois un bout de corne rempli de ce qu'il y a de plus sale, ou de petites figures qui représentent la tête de quelque animal. Ils les achètent à grand prix de leurs prêtres, qui feignent de les avoir trouvés sous les arbres fétiches. Pour la sûreté de leurs maisons, ils ont à leur porte une sorte de fétiches, qui ressemblent aux crochets dont on se sert en Europe pour attirer les branches d'un arbre dont on veut cueillir le fruit. C'est l'ouvrage des prêtres, qui les mettent pendant quelque temps sur une pierre, aussi ancienne, disent-ils, que le monde, et qui les vendent au peuple après cette consécration. Dans les disgrâces ou les chagrins, un nègre s'adresse aux

(1) Voyez ci-dessus.

(2) Bosman, Barbot, Villault, et plusieurs autres, en parlent toujours comme de leurs divinités.

prêtres pour obtenir un nouveau fétiche. Il en reçoit un petit morceau de graisse ou de suif, couronné de deux ou trois plumes de perroquet. Le gendre du roi de Fétu avait pour fétiche la tête d'un singe, qu'il portait continuellement.

Chaque nègre s'abstient de quelque liqueur ou de quelque sorte particulière d'aliment à l'honneur de son fétiche. Cet engagement se forme au temps du mariage, et s'observe avec tant de scrupule, que ceux qui auraient la faiblesse de le violer, se croiraient menacés d'une mort certaine. C'est par cette raison qu'on voit les uns obstinés à ne pas manger de bœuf (1), les autres à refuser de la chair de chèvre, de la volaille, du vin de palmier, de l'eau-de-vie; comme si leur vie en dépendait.

Suivant Bosman, les pères de famille ont dans leurs maisons un fétiche, auquel ils croient les yeux sans cesse ouverts sur leur conduite, pour récompenser leurs bonnes actions ou punir leurs crimes. Ils font consister cette récompense dans le nombre de leurs femmes et de leurs esclaves, et la punition dans la perte de ces biens. Quoique redoutant beaucoup la mort, ils regardent cette privation comme le plus terrible de tous les châtiments; c'est cette crainte qui enflamme leur zèle dans toutes les affaires de religion, et qui les rend si fidèles à leurs engagements d'abstinence. Le meurtre, l'adultère et le vol ne passent point parmi eux pour de grands crimes, parce qu'ils peuvent être expiés avec une somme

(1) Villault, p. 263 et suiv. Labat l'a copié.

d'argent; au lieu que dans leurs idées, les fautes qui blessent la religion ne peuvent être si parfaitement effacées qu'il n'en reste quelque tache. Frédéric Cojet attribue les mêmes principes aux habitants de l'île Formosa (1).

Outre les fétiches domestiques et personnels, les habitants de la Côte-d'Or, comme ceux des contrées supérieures, en ont de publics, qui passent pour les protecteurs du pays ou du canton. C'est quelquefois une montagne, un arbre, ou un rocher; quelquefois un poisson, ou un oiseau. Ces fétiches tutélaires prennent un caractère de divinité pour toute la nation. Un nègre qui aurait tué, par accident, le poisson ou l'oiseau fétiche, serait assez puni par l'excès même de son malheur. Un Européen, qui aurait commis le même sacrilége, verrait sa vie exposée au dernier danger. L'auteur vit un de ces oiseaux à Fredericksbourg, de la grosseur d'un roitelet, avec le bec d'une linote, le fond du plumage brun, mais tacheté de blanc et de noir. S'il en paraît un autour de l'habitation, c'est un augure favorable pour les nègres. Ils s'empressent pour le voir, et chacun lui jette à manger (2).

Artus dit que cet oiseau est celui qui s'appelle communément ardea stellaris (3), qui tire son nom de la variété de ses couleurs. D'autres le nomment bullbird, parce qu'il imite le mugissement du taureau. Les nègres qui le rencontrent dans leurs

(1) Bosman, p. 155.
(2) Villault, p. 257 à 276.
(3) Barbot l'appelle bittein.

voyages, se croient destinés à quelque bonheur extraordinaire, et regardent l'apparition de leur fétiche comme la marque d'une protection déclarée. Dans cette espérance, ils se chargent, en partant, d'un petit pot d'eau et de quelques grains de blé, pour la nourriture de l'oiseau divin. On trouve souvent, dans les champs et dans les bois, ces témoignages du respect qu'ils portent au fétiche national. Barbot rapporte qu'ils ont aussi beaucoup de vénération pour un fort petit oiseau dont le plumage est mêlé de noir, de gris et de blanc, et qu'on voit en grand nombre dans le pays de Juida. Ils paraissent transportés de joie lorsqu'il en vient quelques uns dans leurs vergers ou sur leur terrain. L'amende est considérable pour ceux qui les épouvantent ou qui leur nuisent (1).

La bonite (2) et l'épée, ou l'empereur, sont les deux poissons que les nègres honorent; et leur vénération va si loin qu'ils évitent de les prendre. Cependant si le hasard fait tomber un empereur dans leurs filets, ils lui coupent l'os qui a la forme d'épée; et le faisant sécher, ils le regardent comme un fétiche.

Entre les arbres, c'est le palmier qui est consacré au rang des fétiches, surtout l'espèce qui porte le nom d'assianam (3), parce qu'elle est la plus belle et la plus nombreuse. On voit de toutes parts quantité

(1) Artus, p. 41; et Barbot, p. 311 et suiv.

(2) Artus dit que ce sont des thons, parce que la bonite est du même genre.

(3) Barbot, p. 309. Il paraît que c'est dasianam. Ceci est copié de Barbot. Voyez ci-après.

de ces arbres, qui portent les marques de leur consécration. Un nègre ne passe pas devant eux sans prendre quelques lambeaux de l'écorce, qu'il roule entre ses doigts, et dont il se fait une ceinture ou un bracelet (1), comme un merveilleux préservatif. Villault dit qu'ils entourent ces arbres de petits cordons de paille, et qu'après quelques autres cérémonies, ils attachent à ces cordons l'or qu'ils emploient pour se parer les bras et les jambes. Ils sont persuadés qu'on ne peut couper un assianam sans exposer tout le pays à manquer de fruit, et sans s'exposer soi-même à quelque danger mortel. Le 8 de mai 1598, huit ou dix Hollandais furent massacrés, pour avoir coupé quelques arbres fétiches sans en connaître la vertu (2). Suivant le témoignage d'Artus, les nègres adressent leurs prières à ces arbres, et prétendent y voir quelquefois, sous la forme d'un chien noir (3), le diable qui leur répond avec une voix humaine.

Ils s'imaginent que les plus hautes montagnes, celles d'où ils voient partir les éclairs, sont la résidence de leurs dieux. Ils y portent des offrandes de riz, de millet, de maïs, de pain, de vin, d'huile et de fruits, qu'ils laissent respectueusement au pied. Artus assure que, dans leurs voyages, ils n'osent passer près de ces lieux sans y monter pour apaiser le fétiche par quelques présents (4).

Les pierres fétiches ressemblent aux bornes qui

(1) Villault, *loco citato.*
(2) Artus, p. 41; et Villault, *loco citato.*
(3) Artus, *ubi sup.*; et Villault, *ibid.*
(4) Villault, p. 268 et suiv.

sont en usage dans quelques parties de l'Europe, pour marquer la distinction des champs. Dans l'opinion des nègres, elles sont aussi anciennes que le monde. C'est sur ces pierres que leurs prêtres consacrent les petits crochets de bois qui servent de fétiches aux maisons.

S'il arrive que cinq ou six nègres se bâtissent des cabanes dans un lieu séparé de la ville, ils ne manquent point de choisir entre eux un fétiche qu'ils chargent de leur sûreté commune (1). Ils ne rendent pas moins de respect aux rochers et aux collines, du moins aux environs de Boutri et de Dixcove dans le pays d'Anta; ils leur offrent aussi des présents, et les ornent de bâtons crochus, comme on le voit au grand rocher de Tocorari, qui est tout couvert de ces offrandes. Les nègres de Corby-la-Hou et de la côte voisine, jusqu'à Rio de Sueiro da Costa, viennent tous les ans, dans des temps réglés, pour faire leurs présents à ces divinités, de la part de leurs villes. Ils les prient d'apaiser l'océan, et de les garantir des orages et des tornados pendant la saison du commerce.

A Fredericksbourg, on fit voir à Villault le fétiche général, ou le grand fétiche, qui étoit placé au centre d'une vaste plaine. C'était une fort grosse pierre couverte de terre; il en découvrit une partie sur laquelle il trouva quantité de crochets de bois (2). Il en prit un, brisa une partie des autres,

(1) Barbot, p. 309.

(2) Labat, qui rapporte cette histoire d'après Villault, l'a fort augmentée à sa manière.

et, s'étant rendu chez le prêtre du canton, il lui demanda s'il avait des fétiches à vendre. Le prêtre, qui reconnut celui qu'il avait à la main, lui dit qu'on ne le trompait pas facilement, et demanda d'être payé. Villault prit plaisir à le conduire jusqu'à la pierre, où le spectacle d'une profanation si déclarée lui fit pousser d'affreux gémissements (1).

Le fétiche public du cap Corse est le rocher de Tabra ou de Tabora, pointe en forme de péninsule, qui s'avance dans la mer, du pied même de la colline où le fort est situé, et qui rendrait le débarquement assez facile, si l'agitation continuelle des vagues n'y mettait toujours quelque danger. Il y a quarante ou cinquante ans qu'un vent du sud y brisa tous les canots pêcheurs de la ville. Ce malheur étant arrivé un mardi, les nègres, depuis ce temps, ont renoncé au travail le même jour de chaque semaine, et le passent à danser et à se réjouir dans l'oisiveté. Le prêtre des fétiches sacrifie, tous les ans, sur ce roc, une chèvre dont il mange lui-même une partie, et, jetant le reste dans la mer, avec des invocations et des grimaces fort bizarres, il déclare à l'assemblée que le fétiche lui a fait connaître de sa propre bouche la saison et les jours les plus favorables à la pêche; chaque pêcheur lui marque sa reconnaissance par quelque dachis ou présent (2).

Les lacs, les rivières et les étangs ont part aussi à la superstition des nègres. L'auteur fut témoin d'une cérémonie extraordinaire sur le bord d'un

(1) Villault, p. 173 et suiv.
(2) Voyage d'Atkins, p. 102.

étang, dans le canton d'Accra, pour obtenir de la pluie dans une saison fort sèche. Un grand nombre de nègres, assemblés autour de l'étang, avaient amené une brebis, que le prêtre égorgea sur la rive; de sorte que le sang de la victime se mêla tout d'un coup avec l'eau. Le prêtre y jeta un pot, en prononçant quelques paroles. Alors les nègres allumèrent un grand feu, tandis que d'autres coupèrent la brebis en pièces, firent griller la chair sur les charbons, et la dévorèrent fort avidement. Un Danois, qui était présent, et qui parlait très facilement la langue des nègres, apprit à l'auteur que cet étang s'attirait leurs hommages comme une de leurs principales divinités; qu'il était le messager de toutes les eaux du pays, et qu'ils l'avaient prié de porter promptement le pot aux lacs et aux rivières, pour leur demander du secours de la part des habitants; qu'ils espéraient que le pot reviendrait plein, et serait répandu dans leurs champs, pour leur procurer une abondante moisson.

Cet étang sacré avait été mis à sec par les Portugais lorsqu'ils s'étaient établis sur la côte d'Accra. Ils en avaient fait une saline, malgré les représentations des nègres, qui, dans le chagrin de voir profaner leur divinité, se retirèrent en grand nombre au petit Popo, près de Juida (1).

Artus, déplorant la superstition des nègres, raconte qu'on ne les voit jamais sans quelques lambeaux sacrés de l'écorce des arbres fétiches. Ils les

(1) Atkins, *ubi sup.*, p. 309 et 311.

portent autour du corps, ou de quelque membre, comme un préservatif contre toutes sortes de dangers. Dès le matin, ils arment leurs enfants de ces frivoles amulettes; ensuite, après les avoir lavés, ils leur colorent le visage de raies blanches et noires, à l'honneur des fétiches. Aux heures de leurs repas, ils réservent, pour les mêmes divinités, le premier morceau de leurs aliments et le premier verre de leur liqueur, qu'ils jettent sur leurs amulettes, sans manquer d'en répandre quelque partie sur ceux même qu'ils portent autour d'eux (1).

Le capitaine Tom, nègre assez sensé du cap Corse, et qui se faisait assez bien entendre en anglais, satisfit la curiosité d'Atkins sur les fétiches. Il lui dit qu'ils avaient la vertu de préserver les nègres de toutes sortes de dangers, soit dans les voyages ou dans leurs autres entreprises, et qu'il n'y avait rien à redouter pour ceux qui, portant leur fétiche sans aucune interruption, avaient soin de lui faire constamment des présents et des offrandes. Tom portait le sien à la jambe. S'il recevait un verre de vin ou d'eau-de-vie, il n'oubliait jamais d'y tremper le doigt et d'en faire goûter à son fétiche. Les nègres sont persuadés que leur fétiche voit et parle; et lorsqu'ils commettent quelque action que leur conscience leur reproche, ils le cachent soigneusement sous leur pagne, de peur qu'il ne les trahisse (2).

Ils se reposent autant sur son assistance pour se venger de leurs ennemis que pour leur propre sûreté. Lors-

(1) Artus, dans la Collection de De Bry, p. 39 et suiv.
(2) Atkins, *A Voyage to Guinea, Brasil*, etc., p. 100 et suiv.

qu'ils ont reçu quelque injure dont ils veulent tirer raison, ils font exorciser par le prêtre quelques vivres et quelques liqueurs, qu'ils jettent dans le chemin où leur adversaire doit passer, persuadés que s'il y touche, ce présent lui deviendra funeste. Ceux qui se défient d'une telle rencontre, se font porter dans le passage; car, avec cette précaution, ils se croient sûrs que le charme ne peut leur être nuisible; et les amis qui leur rendent ce service n'ont rien à craindre d'un maléfice qui ne les regarde pas. Ainsi l'art d'empoisonner, s'il fallait les en croire, est porté chez eux à sa perfection, puisque l'effet en est borné à l'ennemi qu'on veut perdre. Ils se flattent aussi du pouvoir de découvrir les vols par la même voie (1). Comme ils ne peuvent manquer d'être souvent trompés dans leur attente, il semble qu'ils devraient ouvrir enfin les yeux sur l'imposture de leurs prêtres; mais, loin d'attribuer le mauvais succès de ces entreprises à l'impuissance du fétiche, ils se reprochent d'en être eux-mêmes la cause, par leurs indévotions, ou par quelque autre faute dont ils se reconnaissent coupables (2). En vain s'efforcerait-on de les détromper. D'un autre côté, cette stupidité produit de fort bons effets. La crainte du fétiche les empêche de se nuire les uns aux autres : malheureusement elle n'a pas la même force en faveur des étrangers (3), qu'ils ne font pas difficulté de tromper, de voler, et même de tuer lorsqu'ils y trouvent quelque avantage.

(1) Bosman, *Voyage de Guinée*, p. 148 et suiv.
(2) Voyage de Villault, p. 277 et suiv.; et Bosman, *ubi sup.*
(3) Atkins, *ubi sup.*, p. 87.

Ils craignent beaucoup de jurer par les fétiches ; et, suivant l'opinion généralement établie, il est impossible qu'un parjure survive d'une heure à son crime (1). Lorsqu'il est question de quelque engagement d'importance, celui qui a le plus d'intérêt à l'observation du traité demande qu'il soit confirmé par le fétiche. En avalant la liqueur qui sert à cette cérémonie, les parties y joignent d'affreuses imprécations contre eux-mêmes, s'il leur arrive de violer leur engagement. Il ne se fait aucun contrat qui ne soit accompagné de cette redoutable formalité. Les chefs des troupes auxiliaires doivent avaler la liqueur fatale avec les mêmes imprécations; c'est-à-dire en se dévouant à la mort, s'ils n'emploient pas toutes leurs forces pour la ruine de l'ennemi. Depuis quelque temps, on ne fait plus le même fond sur ces serments, parce que l'argent est devenu parmi les nègres une source continuelle de corruption. Les généraux vont joindre l'armée après avoir avalé le fétiche ; mais ils n'oublient point, avant leur départ, de se faire relever de leur serment et d'acheter l'absolution du prêtre. Cette pratique était devenue si commune, que les habitants d'Axim se sont crus obligés, pour leur sûreté, de faire jurer leurs prêtres, avec les imprécations ordinaires, qu'ils n'absoudraient personne de son serment sans la participation et le consentement des parties intéressées. Les engagements qui sont formés avec cette précaution s'exécutent fidèlement.

(1) Villault, *ubi sup.*

Dans le cas du parjure, tous les nègres sont persuadés que la liqueur ferait enfler le coupable jusqu'à crever avec beaucoup de violence; ou que ceux qui seraient punis avec moins d'éclat tomberaient dans une maladie de langueur, qui ne finirait que par leur mort. Ils regardent la première de ces deux punitions comme infaillible pour les femmes qui se parjurent par l'adultère. Sur une accusation de vol, qui n'est pas prouvée, on force aussi l'accusé de boire la liqueur fétiche, en se dévouant à la mort s'il est coupable. Il serait ennuyeux de rapporter toutes les formules de leurs serments; mais l'auteur nous donne la plus solennelle et la plus sacrée, celle, en un mot, qui s'emploie dans les plus importantes occasions.

Le serment se fait devant le fétiche du prêtre, composé d'une manière particulière. C'est un grand vase de bois, ou calebasse, rempli de terre, d'huile, de sang, d'ossements d'hommes et de bêtes, de plumes, de cheveux, en un mot, de toutes sortes d'ordures. Ils n'en font point d'images ou de statues. Celui qui doit s'engager se place vis-à-vis cette idole; et demande au prêtre quel en est le nom, parce que chaque fétiche a le sien. Alors, attestant l'idole par son nom, il récite en détail tout ce qui est contenu dans les articles du contrat ou du traité; après quoi, il prie le fétiche de le punir, s'il blesse la vérité par son serment. Il répète trois fois la même chose, en faisant le tour du tonneau. Ensuite le prêtre prend entre les mains quelques uns des ingrédients dont son fétiche est composé, les fait toucher aux tempes, aux bras, au ventre et aux jambes du nègre; et les

tenant sur la tête, il tourne trois fois autour de lui. A cette cérémonie il en fait succéder une autre : c'est de lui couper l'extrémité de l'ongle d'un doigt de chaque main, celle d'un orteil de chaque pied, et quelque partie de sa chevelure, qu'il jette dans le vase ou calebasse qui sert de logement à son idole. Lorsque toutes ces formalités sont finies, il ne manque rien à la force du serment (1).

Villault donne deux ou trois exemples du respect que les nègres ont pour ces engagements. Tandis qu'il était à Asbini, un nègre, nommé Attire, se plaignit d'avoir été volé d'un marc d'or sur le vaisseau. Le capitaine, qui se nommait Wantesk, prit une croûte de pain et le pressa de le manger, avec l'imprécation ordinaire, c'est-à-dire, en souhaitant que le diable l'emportât dans une heure, s'il jurait contre la vérité : mais le nègre refusa de prêter ce serment ; et son refus le rendit si ridicule parmi les autres nègres, qu'il fut obligé de se cacher (2).

Un autre jour, tandis que le même voyageur était à souper avec le général danois, Jacques Senecé, gendre du roi de Fétu, entra dans la salle, pour se purger d'un soupçon qui le déshonorait. Il était accusé d'avoir volé une bague au général ; et dans le chagrin de cet affront, il venait offrir de jurer par son fétiche. Villault eut la curiosité de voir l'idole de près. C'était un petit faisceau d'épines, qu'un esclave portait sous son bras, dans un panier couvert

(1) Bosman, p. 149, ou p. 153 de l'édit. d'Utrecht, 1705, in-12.

(2) Villault, p. 278. Cet endroit de son Voyage est copié dans celui de des Marchais.

d'une peau. Au centre du fagot était un petit morceau de graisse mêlée de cire, avec des plumes de perroquet; de petits os de poulet brûlés, et d'autres plumes d'un oiseau qui passait pour la plus grande divinité du pays. Un prêtre, qui accompagnait le prince, assura qu'ayant fait lui-même le fétiche, il l'avait rendu le plus fort qu'il avait pu, et que le prince ne pouvait vivre un quart d'heure s'il faisait un faux serment; mais lorsqu'il parut disposé à commencer la cérémonie, le général affecta de s'y opposer, et lui épargna cette humiliation (1).

Le même auteur observe qu'au départ des femmes pour le marché ou pour quelque autre lieu, le mari prend un morceau de son fétiche domestique, et le trempe dans un verre de vin de palmier, qu'il fait boire à sa femme, comme un vœu de fidélité pendant son absence. Il lui fait faire le même serment à son retour (2).

Après les fétiches, rien n'inspire tant de frayeur aux nègres que le tonnerre et les éclairs. Dans la saison des orages, ils tiennent leurs portes soigneusement fermées; et leur surprise paraît extrême de voir marcher les Européens dans les rues, sans aucune marque d'inquiétude. Ils croient que plusieurs personnes de leur pays, dont les noms sont demeurés dans leur mémoire, ont été enlevées par les fétiches, au milieu d'une tempête; et qu'après ce malheur ou ce châtiment, on n'a jamais entendu parler d'elles. Leur crainte va si loin qu'elle les ramène dans leurs ca-

(1) Villault, p. 279.
(2) Villault, p. 278; et des Marchais, *ubi sup.*, t. 1, p. 347.

banes pendant la pluie et le vent. Au bruit du tonnerre, on leur voit lever les yeux et les mains vers le ciel, où ils savent que le Dieu des Européens fait sa résidence, en l'invoquant sous le nom de Juan Goemain, dont ils entendent seuls le sens. Les Hollandais retinrent un jour à bord un nègre qu'ils accusaient de leur avoir apporté de l'or faux. Ils furent surpris de lui voir prendre de l'eau tous les matins, s'en arroser la tête en prononçant quelques paroles, et cracher avec d'autres cérémonies dans le bassin dont il se servait. On lui en demanda la raison. Il répondit, qu'il priait les fétiches de lui accorder un temps favorable, afin que ses amis pussent amasser de l'or pour racheter sa liberté (1).

Villault, dans le zèle qui l'animait contre l'idolâtrie, semblait avoir déclaré la guerre aux fétiches : on a déjà vu qu'il s'était signalé par un exploit fort hardi dans le canton d'Accra. Il rapporte quelques autres traits qui ne font pas moins d'honneur à sa religion (2). Le 14 d'avril 1667, se trouvant à Fredericksbourg, il sortit du fort tandis que les Danois faisaient le service divin suivant leurs usages. Dans sa promenade, il vit, à l'entrée d'une maison qui était séparée du village des nègres, un homme et une femme du pays, occupés à tuer une poule dont ils faisaient couler le sang sur certaines feuilles qu'ils avaient rangées à terre. Après cette opération, ils coupèrent la poule en pièces, et jetèrent les morceaux sur les mêmes feuilles; ensuite, se tournant le

(1) Artus, dans la Collection de De Bry, part. VI, p. 43 et suiv.
(2) Villault, *loco citato*.

visage l'un vers l'autre, et se baisant les mains, ils se mirent à crier : Me cusa, me cusa, c'est-à-dire dans leur langue, faites-moi du bien. Villault ne les interrompit point pendant toutes ces cérémonies ; mais, lorsqu'elles furent achevées, il leur demanda quelles étaient leurs intentions. Ils répondirent que le fétiche du quartier les avait battus, et que, dans l'espérance de l'apaiser, ils venaient de lui offrir une poule pour son dîner. Comme sa curiosité lui faisait considérer les feuilles, qui étaient une sorte d'herbe marine, ils lui conseillèrent de n'y pas toucher, en l'assurant que ceux qui avaleraient un morceau de cette poule, mourraient infailliblement dans l'espace d'une heure. Villault rit de leur menace, prit la poule, la fit bouillir en leur présence par son valet, en mangea sur-le-champ une partie, et jeta le reste. Les deux nègres, effrayés de sa hardiesse, s'attendaient à chaque moment de le voir tomber mort ; mais, les ayant rassurés, il les pria de lui faire voir leur fétiche. Ils le conduisirent dans une petite cour, où ils lui montrèrent une tuile enveloppée de paille : c'était la divinité qui les avait battus ; il ne balança point à briser la tuile, et son zèle lui fit mettre à la place une croix de bois. Il brisa de même tous les fétiches de bois, ou les crochets qui étaient suspendus autour de la maison. Enfin, pour joindre l'instruction à la pratique, il leur apprit à s'armer du signe de la croix, lorsque le fétiche reviendrait les tourmenter, et les assura qu'ils seraient plus forts que lui avec ce secours. Cette leçon, dit-il, produisit tant d'effet parmi les

nègres du canton, que, dès le jour suivant, il lui vint un grand nombre de nègres qui demandèrent à changer leurs fétiches contre des crucifix. Le marché fut bientôt conclu : Villault en était quitte pour de petites croix de bois; mais, lorsqu'il examina ce qu'il avait reçu en échange, il ne trouva que des morceaux de terre enduits de graisse et d'huile de palmier, avec quelques plumes de perroquet au centre (1).

Dans une autre occasion, l'auteur ayant voulu toucher de la main le fétiche du prince de Fétu, un prêtre, qui l'observait, lui dit de prendre garde à ce qu'il osait entreprendre, et que, s'il poussait la témérité plus loin, il était un homme mort. Villault, qui avait l'esprit trop ferme pour se laisser effrayer par un morceau de bois, ou par une plume, se saisit du panier où le fétiche était porté par un esclave. Alors le prêtre, hors de lui-même, fit deux pas en arrière, et s'écria : Si vous y mettez la main, le feu du ciel est prêt à tomber sur vous. Villault ne mit pas moins l'idole en pièces (2) : tous les nègres, surpris de le voir vivre, l'assurèrent qu'il serait mort le lendemain; mais le prêtre, après s'être un peu recueilli, lui déclara que, s'il était échappé à la punition du fétiche, il n'en avait l'obligation qu'à son incrédulité. Vous êtes donc bien fous, répondit Villault, de n'être pas aussi incrédules que moi. Ils répondirent que cela ne dépendait pas d'eux,

(1) Villault, p. 269 et suiv. Cette histoire a été copiée par Labat dans le Voyage de des Marchais, vol. 1, p. 301.

(2) Villault, p. 281.

parce que le fétiche ne le souffrirait pas. Quel est donc votre fétiche? reprit Villault. C'est, lui dirent-ils, un gros chien noir, qui se fait voir au pied d'un grand arbre. Il leur demanda s'ils l'avaient vu : ils confessèrent qu'ils ne l'avaient jamais vu; mais ils savaient, ajoutèrent-ils, que leurs prêtres et le fétiche étaient fort puissants, et qu'ils avaient ensemble de fréquentes conférences.

Quoique les nègres n'aient pas d'autre notion de l'année et de sa division en mois et en semaines, que celle qu'ils tirent de la fréquentation des Européens, ils ne laissent pas de mesurer le temps par les lunes, et d'employer ce calcul pour la connaissance des saisons; il paraît même qu'ils divisent les lunes en semaines et en jours; car ils ont, dans leur langue, des termes établis pour cette distinction.

Les nègres des pays intérieurs divisent le temps en parties heureuses et malheureuses. Les premières se subdivisent en d'autres portions, de plus ou moins d'étendue. Dans plusieurs cantons, les plus longues portions heureuses sont de dix-neuf jours, et les moindres de sept; mais elles ne se succèdent pas immédiatement. Les jours malheureux, qui sont au nombre de sept, viennent entre les deux portions heureuses. C'est pour les habitants une espèce de vacation, pendant laquelle ils n'entreprennent aucun voyage, ils ne travaillent point à la terre, ils ne font rien de la moindre importance, et demeurent enfin dans une oisiveté absolue. Les nègres d'Aquamboe sont plus attachés à cette pratique supersti-

tieuse que ceux de tout autre pays; car ils refusent, dans cet intervalle, de s'appliquer aux affaires, et de recevoir même des présents.

Bosman juge que cette distinction entre les jours leur est venue de quelque chef respecté (1), qui, ayant cru s'apercevoir que certains jours étaient plus heureux que d'autres pour ses entreprises, s'en fit une règle pour la suite de sa vie. Son exemple, après avoir passé d'abord en coutume, se changea par degrés en loi. Mais on remarque, dans chaque pays, beaucoup de différences sur cet article. Les jours heureux d'une nation ne sont pas toujours ceux de l'autre. Parmi les nègres de la côte, tous les jours sont égaux.

Quoique les mêmes nègres aient des jours de réjouissances et de fêtes, et même des anniversaires pour la mémoire des morts, Bosman observe qu'ils n'ont que deux fêtes réglées : l'une, à l'occasion de leur moisson; l'autre, pour chasser le diable, comme on a déjà pris soin de le décrire.

A l'égard de leur culte religieux, Artus distingue le général et le particulier. Le premier regarde une nation ou une ville entière, dans des assemblées publiques. Le second est pour l'intérieur des familles. Les exercices publics d'une ville ou d'une nation se font ordinairement à l'occasion du mauvais temps, de la disette des grains et des grandes inondations. Dans ces fâcheuses conjonctures, les chefs s'assemblent et délibèrent avec les prêtres sur les remèdes

(1) Bosman, p. 160, ou p. 163 de l'édit. de 1705.

qu'on peut apporter aux calamités présentes. Le résultat de cette conférence est publié dans tout le pays par un crieur public. Celui qui entreprendrait de s'y opposer, ou qui refuserait de s'y soumettre, serait puni par une grosse amende pécuniaire. Lorsque la pêche n'est pas heureuse, on ne manque point de faire des offrandes publiques à la mer. Mais le temps de cette fête est ordinairement vers les mois d'août et de septembre, parce que l'expérience leur ayant appris que c'est la saison la plus abondante en poisson, ils s'aperçoivent plus aisément s'il manque quelque chose à leurs espérances. Leur pêche arrive-t-elle avec ses avantages ordinaires, ils ne laissent pas de les attribuer à leurs dernières offrandes.

La plupart des nègres ont quelque petit bois consacré aux pratiques de religion, où les gouverneurs et les chefs vont faire souvent leurs offrandes pour le bien public, ou pour leurs intérêts particuliers. Ces bois sont si respectés, que personne n'aurait la hardiesse d'en couper une branche, parce que, outre des amendes considérables, il serait exposé à la malédiction publique.

Les nègres ont généralement deux jours de fête chaque semaine. Ils ont donné à l'un le nom de bossum, c'est-à-dire, jour du fétiche domestique (1); et dans plusieurs cantons ils l'appellent dio santo,

(1) C'est ordinairement le jour de leur naissance. Atkins rapporte qu'au cap de Tres-Puntas, dans leurs besoins pressants, ils font successivement une sorte d'appel de tous leurs fétiches, et qu'ils les mettent à leur porte chacun leur jour, pour leur adresser certaines dévotions. Page 79.

d'après les Portugais. Bosman assure que ce jour-là ils ne boivent point de vin de palmier jusqu'au soir. Ils prennent une pagne blanche, pour marquer la pureté de leur cœur; et, dans la même vue, ils se font diverses raies sur le visage avec de la terre blanche. La plupart, mais surtout les nobles, ont un second jour de fête, qui est consacré en général aux fétiches. Ils font le sacrifice d'un coq; ou, s'ils sont riches, celui d'un mouton, qu'ils se contentent d'offrir verbalement à leurs idoles, comme si c'était assez de l'avoir tué à leur honneur. Au reste, le sacrificateur n'a pas plus de part aux victimes que le dieu; car ses amis et ses voisins tombent dessus, comme autant de chiens affamés, mettent l'animal en pièces avec les doigts et les ongles, se jettent sur chaque morceau, le grillent et l'avalent sur-le-champ, sans autre préparation. Les boyaux et les autres intestins n'excitent pas moins leur avidité; ils les hachent fort menu, et les font bouillir avec un peu de sel et beaucoup de poivre de Guinée. Ce mets s'appelle parmi eux eyntjeba (1), et passe pour un de leurs plus friands ragoûts (2). Le même auteur nous apprend que, dans les occasions où leurs affaires les obligent de consulter leurs divinités domestiques, ils s'écrient : « Faisons le fétiche, et voyons ce que « notre dieu pense là-dessus (3). »

Bosman ne nous dit pas si c'est l'un ou l'autre de ces deux jours de fête qui tombe au mercredi des

(1) Nous conservons l'orthographe hollandaise de Bosman.
(2) Bosman, p. 153, ou p. 157 de l'édit. de 1705.
(3) Le même, p. 148.

Européens, et qui est comme le sabbat des nègres. Mais tous les voyageurs conviennent que la fête du mercredi est observée sur toute la Côte-d'Or, excepté dans le canton d'Anta, où, comme chez les Mahométans, l'usage a placé cette célébration au vendredi, et où d'ailleurs la défense du travail regarde uniquement la pêche (1). Mais, dans les autres lieux, ce sabbat s'observe avec tant de rigueur, que les marchés sont interrompus, et qu'on n'y vend pas même de vin de palmier. Enfin, l'on n'y fait aucune affaire, à la réserve du commerce avec les vaisseaux européens (2), qui est excepté, à cause du peu de séjour qu'ils font sur la côte. Ce jour-là, tous les nègres se lavent avec plus de soin que dans tout autre temps (3).

Artus fait la description suivante des adorations qu'ils rendent aux fétiches. Le mercredi, on élève, au milieu de la place publique, une table carrée, soutenue par quatre piliers de la hauteur de sept ou huit pieds. Cette table n'est qu'un tissu de paille ou de roseaux, en forme de natte. Les bords sont ornés de quantité de joyaux et de petits fétiches d'écorce d'arbre ou de branches. On étale dessus différentes sortes de grains, avec quelques petits pots d'eau et d'huile de palmier. Telle est l'offrande que le public fait aux fétiches. Toute l'assemblée se retire; mais c'est pour revenir au même lieu vers le soir; et s'il

(1) Artus dit que ce jour s'appelle dio fetisso, p. 38. Barbot dit, dio santo.

(2) Artus, *ubi sup.*, p. 380.

(3) Barbot, p. 318.

ne reste rien sur la table, tout le monde est persuadé que les fétiches ont mangé ce qu'on leur avait offert, quoiqu'il ait servi de pâture aux insectes et aux oiseaux (1). On répand alors un peu d'huile sur la table; et si l'on juge que les fétiches aient encore un peu d'appétit, on recommence à leur servir quelque partie des mêmes aliments.

Aux grands jours de fête, le prêtre, qui se nomme Fetissero, monte sur la table, et, s'asseyant au milieu, harangue le peuple qui est assemblé autour de lui. On l'écoute avec beaucoup d'attention. Les Hollandais ont prêté souvent l'oreille à ces discours, sans y avoir pu rien comprendre. Si l'on demande aux nègres ce qu'ils ont entendu, ils paraissent confus de cette question, et se retirent sans vouloir répondre.

Cependant quelques Hollandais, poussant plus loin la curiosité, ont remarqué que le fetissero a près de lui un pot rempli d'eau, dans lequel il a mis un lézard vivant, et qu'après son sermon il arrose de cette eau quelques femmes et quelques enfants, qui se présentent pour y recevoir l'aspersion. A la fin de cette cérémonie, le prêtre se lève, et lave la table avec l'eau de son pot, tandis que le peuple battant des mains répète à haute voix iou iou (2), et quelques autres mots inconnus qui terminent la fête. Le soir du même jour, on apporte devant le roi une grosse quantité de vin de palmier, qu'il distribue entre les seigneurs et les courtisans (3).

(1) Des Marchais dit que les prêtres le mangent eux-mêmes.
(2) Artus, p. 39.
(3) Artus, *ubi sup.*, p. 38 et suiv.

Quelques auteurs modernes, ou plutôt Villault, qu'ils ont copié sans honte, rapportent la même cérémonie avec quelques formalités différentes. Ils prétendent qu'aux grandes fêtes, les nègres, après s'être lavés soigneusement et s'être revêtus de leurs meilleurs habits, s'assemblent dans une place, au milieu de laquelle est un arbre fétiche; qu'on dresse, au pied de l'arbre, une table, dont les piliers sont ornés de branches et de guirlandes; qu'on y apporte du riz, du millet, du maïs, des fruits, du poisson, du vin et de l'huile de palmier pour en faire l'offrande aux fétiches (1); et que pendant tout le jour on ne cesse point de chanter et de danser autour de l'arbre, au bruit d'une infinité de bassins de cuivre et d'autres instruments de musique. Le soir, suivant les mêmes auteurs, on recommence à se laver. Les nègres de la campagne apportent alors du vin de palmier, que le chef de la ville ou du village distribue à toute l'assemblée. Ensuite chacun retourne chez soi à l'heure du souper; et l'on ne manque pas de répandre plus de vin à l'honneur du fétiche qu'aux jours ordinaires (2).

Des Marchais assure que tout ce qui est offert sur la table appartient aux prêtres; mais il est temps d'expliquer avec un peu plus d'étendue ce qui regarde le sacerdoce des nègres. Les prêtres portent dans le pays le nom de fetisseros, qui vient des Portugais; les Anglais leur ont donné celui de fetishe-

(1) Des Marchais dit que le but de ces offrandes publiques est que les grands et les petits fétiches puissent se réjouir ensemble.

(2) Villault, *loco citato;* et des Marchais, vol. 1, p. 342 à 348.

men; les Hollandais, feticheer. L'habit qui les distingue ressemble beaucoup à celui des hérauts de l'Europe. Il est de toile grossière ou de serge. Leur ceinture est une sorte d'écharpe, parsemée de petits os de poulets rôtis ou grillés, comme les pélerins de Saint-Michel portent leurs écailles. Ils ont le reste du corps nu; mais ils portent de grandes jarretières de l'écorce des arbres fétiches.

Atkins donne pour un principe généralement établi parmi les nègres, que leurs prêtres conversent familièrement avec les fétiches, et qu'ils apprennent d'eux tout ce qui se passe dans les lieux les plus secrets, à toute sorte de distance. Rien n'a plus de de force que cette opinion pour contenir le peuple dans la crainte et dans le respect. Un nègre du cap Corse, nommé Pierre Anchicove, assura l'auteur qu'étant un jour à Succonda, il avait donné trois akkis à un prêtre qui les lui demandait avec beaucoup d'instances. Sa charité fut récompensée; car le fetissero lui conseilla d'abréger son voyage, et de retourner à sa maison, parce qu'il avait appris de quelques fétiches que, dans son absence, sa femme entretenait un commerce scandaleux avec d'autres hommes. Anchicove partit sur-le-champ, et trouva que le prêtre était bien informé (1).

Villault ne doute pas que les prêtres n'entretiennent des conférences réglées avec le diable, qui leur apprend, dit-il, à séduire aisément le peuple. Sa preuve est digne de son opinion : c'est qu'en déli-

(1) Atkins, p. 103.

vrant les fétiches au peuple, ils leur adressent toujours quelques paroles (1). Du temps de Bosman, les nègres d'un pays intérieur donnèrent avis à ceux de la côte, qu'ils avaient un prêtre ou un grand fetissero merveilleux. Les prodiges les plus surprenants étaient ses exercices familiers. Il avait sous ses ordres les vents et les tempêtes. Quoique sa maison fût sans toit, il était toujours à couvert de la pluie. Non seulement il avait la connaissance de toutes les choses passées, mais il lisait dans l'avenir comme s'il eût été présent. Il guérissait toutes sortes de maladies. Enfin rien n'était au-dessus de ses lumières et de sa puissance. Les habitants du même pays assuraient que tous ceux qui avaient vécu dans son canton paraissaient devant lui après leur mort, et qu'étant porté à l'indulgence, il envoyait le plus grand nombre, après un examen assez léger, dans une région de bonheur et de contentement; mais qu'ayant néanmoins le crime en horreur, il donnait une seconde mort à ceux qui avaient mené une vie fort déréglée, et qu'il avait toujours devant son habitation une massue pour ces terribles exécutions. Le respect qu'on avait pour lui allait jusqu'à le faire regarder comme un demi-dieu (2); et par des messages adroitement répandus, il avait trouvé le moyen de donner la même opinion de lui aux habitants de plusieurs contrées voisines.

Ces vertus extraordinaires, dont on suppose quelque partie à la plupart des prêtres, rendent tous les nègres,

(1) Villault, *ubi sup.*

(2) Bosman, p. 157, ou p. 160 de l'édit. de 1705.

sans en excepter les rois, fort empressés à rechercher leur amitié (1). On s'efforce d'obtenir leur protection dans les affaires importantes, et l'on n'entreprend rien sans les avoir consultés. Ces consultations sont toujours accompagnées de quelques présents, tels qu'un flacon de liqueur, une chèvre, une poule, ou quelques fruits, suivant l'importance du besoin. Ils répondent indifféremment sur leurs maladies ou sur leurs affaires, et leur décision passe pour un oracle des fétiches. Comme ils ont ordinairement plus de subtilité et d'expérience que le commun des nègres, ils tirent assez de lumières de leurs interrogations et des circonstances pour juger de la suite des événements (2).

Lorsque les pêcheurs nègres voient le poisson rare pendant quelques jours, ils s'imaginent que le grand fétiche est offensé, et leur première ressource est d'offrir un peu d'or au prêtre pour apaiser leur divinité. Alors le fetissero, accompagné de toutes ses femmes, dans leur plus riche parure, fait une procession solennelle au travers de la ville, en versant des larmes, et se frappant la poitrine et battant des mains avec beaucoup de bruit. Aussitôt qu'il est arrivé sur le rivage, il se passe autour du cou un collier de branches, d'un certain arbre fétiche, auquel les nègres attribuent un domaine particulier sur les poissons; ils l'appellent fetisso dasianam (3). Le fetissero,

(1) Villault, *ubi sup.*

(2) Atkins, p. 101. Il fut témoin plusieurs fois qu'ils avaient rencontré juste.

(3) On a vu dans un autre endroit assianam, d'après Barbot; mais Artus, p. 39, écrit dasianam.

pour plaire à son collier, prend un tambour, et bat lui-même; ensuite, se tournant vers ses femmes, il leur parle avec chaleur, comme s'il avait quelque raison de gronder. Il jette alors du grain et d'autres présents dans la mer: après quoi la procession retourne à la ville.

Si le nombre des commerçants diminue dans une ville, et que le roi s'aperçoive de quelques changements dans ses revenus, il s'adresse à l'arbre fétiche. Après avoir commencé par lui envoyer des provisions, il fait appeler le fetissero, et lui donne ordre de demander à l'arbre si l'on verra bientôt arriver des marchands. Le prêtre s'approche de l'arbre avec ses femmes, forme un monceau de cendre en figure conique, et coupant une branche, la plante au milieu du monceau. Ensuite s'étant rempli la bouche d'eau dans un bassin, il la jette sur la cendre à plusieurs reprises. Il parle à ses femmes. Il prononce seul quelques paroles. Enfin, après diverses grimaces, il se barbouille tout le visage de cendre; et le prêtre répète à haute voix la question du prince. Une voix, disent-ils, se fait entendre aussi clairement que la demande: c'est la réponse du fétiche, et le prêtre se hâte de la porter au roi (1).

Les nègres se proposent-ils de faire la guerre, d'entreprendre quelque voyage, quelque marché, ou quelque autre affaire d'importance; ils pensent d'abord à consulter le fétiche sur le succès de leur dessein. Les prêtres, qui servent toujours d'organe à

(1) Artus, *ubi sup.*, p. 39 et suiv.

l'idole, font rarement une réponse affligeante. Au contraire, ils encouragent leurs clients par des espérances flatteuses, que les nègres reçoivent avidement. Aussi leurs ordres sont-ils fidèlement exécutés. On commence toujours par l'offrande d'un mouton, d'un porc, d'un chien, d'un chat, ou de quelque pièce de volaille, c'est-à-dire d'un de ces animaux, auquel on joint des pagnes, du vin et de l'or. Ainsi les profits du prêtre sont certains; car il garde le présent pour lui; et ce qu'il abandonne à son dieu n'est que le sang et les excréments de la victime. Outre l'or, qui ne sort point de ses mains, il est fort bien payé pour ses peines.

On a déjà fait observer que chaque prêtre a son idole particulière, qu'il compose et qu'il orne suivant son goût; que la plupart de ces ridicules divinités consistent dans un baril rempli de terre, d'huile, de sang, d'os de morts, de plumes, de cheveux ou de crin, en un mot de toutes sortes d'immondices et d'excréments, qui sont entassés dans le baril sans aucune forme. Si le prêtre est disposé à favoriser son suppliant, il interroge l'idole en sa présence. Il y a deux méthodes connues. La première est de lier ensemble une vingtaine de petits cordons de cuir, au milieu desquels le prêtre met une petite partie des ordures qui sont dans son baril. Quelques uns de ces ingrédients annoncent le bonheur, d'autres le mauvais succès. Après avoir mêlé plusieurs fois les cordons, si les ingrédients heureux se rencontrent souvent ensemble, c'est une marque infaillible de prospérité; mais, avec un peu d'adresse, il est facile au prêtre de

diriger les cuirs et la matière. S'il fait quelquefois prévaloir les signes du malheur, c'est pour extorquer de nouvelles offrandes au suppliant, sous prétexte d'apaiser le fétiche irrité.

La seconde méthode, pour consulter les fétiches, est de prendre une sorte de noix sauvage, dont le prêtre remplit sa main au hasard, et qu'il laisse tomber de même; après quoi, il forme sa réponse sur la situation de chaque noix et sur le nombre. En un mot, les prêtres, qui sont généralement fins et exercés, ne perdent pas une occasion d'abuser de la crédulité du peuple, et de remplir leur bourse; si l'événement se trouve contraire à leur prédiction, ils ne manquent jamais d'excuses : les rites sacrés n'ont pas été observés assez scrupuleusement; on a négligé telle partie, on a fait quelque changement à l'autre; le fétiche est offensé, ses dispositions sont changées pour le suppliant. Il n'y a point de frivoles raisons que les nègres ne soient disposés à recevoir. Jamais les prêtres ne sont accusés, et tout le pays serait ruiné et confondu, sans que leur réputation en souffrît la moindre atteinte. Mais si le hasard fait réussir la prédiction d'un fétissero, il n'y a personne au monde qui l'égale en sagesse, en sainteté, ni qui mérite de si magnifiques récompenses (1). La dernière ressource des prêtres, pour se disculper des événements, est d'accuser les suppliants de quelque crime qui a refroidi pour eux le fétiche. Le peuple nègre, dit Atkins, est si atta-

(1) Atkins, p. 102 et suiv.

ché à ses divinités tutélaires, et si crédule pour les impostures de leurs ministres, que ceux à qui la fortune est contraire s'accusent mutuellement des fautes qui leur ont attiré leur disgrâce, et prendraient plutôt le parti de s'accuser eux-mêmes, que de laisser croire qu'ils ont été négligés par mépris (1).

Il est juste, dit le même auteur, qu'un prêtre nègre connaissant les dispositions des fétiches, puisqu'ils sont l'ouvrage de ses mains, la forme de leur consécration varie suivant les occasions pour lesquelles ils sont composés. L'auteur de l'ouvrage traduit par Arthus parle de ceux qu'on fait pour les morts. Lorsqu'un nègre, dit-il, a rendu le dernier soupir, on lui compose un nouveau fétiche pour le conduire en sûreté dans un autre monde. Tous ses parents et ses amis s'assemblent, on égorge une poule; le prêtre se retire dans un coin de la maison du mort, se fait apporter tous les fétiches, et les range en ordre, en plaçant le principal au centre : il le pare de pois, de fèves, et d'un cordon de l'écorce des arbres fétiches, parsemé de grains de verre. On lui présente le sang de la poule, dont il arrose les divinités; ensuite il leur met un collier de certaines feuilles. Pendant ces préparations, on fait cuire la poule, que les femmes de la maison apportent dans un plat, et placent au milieu des fétiches. Alors le fétissero commence ses enchantements; il prononce, à voix basse, quantité de paroles; et, prenant dans sa bouche de l'eau ou du vin de palmier,

(1) Villault, p. 288 (voyez De Bry, *Indiæ orientalis*, part. VI, p. 40) a copié cet endroit de la relation d'Arthus.

il le crache sur les idoles. Aussitôt il sépare deux ou trois feuilles de celles qu'il porte autour du cou, et, les roulant en forme de balle, il se les met entre les jambes, en criant, d'un ton triste, auzy, comme s'il implorait l'assistance des fétiches. Il retire la balle pour en exprimer le jus, qu'il fait rejaillir sur eux. Cette cérémonie est répétée plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il ait converti successivement en balles toutes les feuilles qu'il porte autour du cou. Enfin, roulant toutes ces balles en une seule, il s'en essuie le visage; et cette balle, composée de toutes les autres, devient elle-même un fétiche. Après une si belle opération, le mort doit reposer en paix, et tous les fétiches reprennent leur place ordinaire dans la maison (1).

Villault admire beaucoup la vénération des nègres pour leurs prêtres; elle surpasse, dit-il, toutes les expressions. Les aliments les plus délicats sont réservés pour eux. Ils sont les seuls, dans toutes ces nations, qui soient exempts de travail et nourris aux dépens du public : il ne manque rien d'ailleurs pour leur entretien, parce qu'ils tirent un profit considérable des fétiches qu'ils vendent au peuple (2).

On apprend d'Atkins le prix de ces religieuses impostures. Les fétiches se vendent, à proportion de leur bonté et de leur vertu, depuis deux akkis jusqu'à deux bandes. C'est la garantie des prêtres pour les divers usages auxquels ils doivent être employés, qui leur donne cette valeur.

(1) Arthus, dans de De Bry, part. VI, p. 40 et suiv.
(2) Villault, p. 274.

Le même écrivain rapporte que, dans le canton d'Accra, il y a des prêtresses qui s'attribuent la vertu de deviner les choses les plus obscures, et qui entreprennent de répondre à toutes sortes de questions. Elles descendent, comme les prêtres, d'origine sacerdotale; car il paraît que la prêtrise est héréditaire parmi les nègres. Il se trouve des fétisseros qui font gloire de l'ancienneté de leur race, et qui en tirent beaucoup d'avantages par le respect et la considération qu'elle leur procure (1).

Entre une infinité de superstitions auxquelles les nègres sont livrés, ils en ont une qui leur est commune avec presque toutes les nations du monde; c'est de rapporter tout ce qui leur arrive d'extraordinaire à quelque cause surnaturelle (2). Bosman se contente d'en donner un exemple, lorsqu'il pourrait, dit-il, en citer un nombre infini. Au mois de novembre 1698, le roi de Commendo, anciennement l'ennemi mortel des Hollandais, ayant été tué au cap Corse par les Anglais, il arriva que le premier facteur de Mina mourut naturellement dans les mêmes circonstances. Tous les nègres se persuadèrent unanimement que c'était le roi de Commendo qui l'avait appelé à sa suite, et que n'ayant pas eu le pouvoir de se faire accompagner, en mourant, de quelques chefs hollandais, le premier usage qu'il avait fait de son autorité dans l'autre monde, avait été pour en forcer un de partir après lui, autant pour se venger de cette nation, que pour diminuer

(1) Atkins, p. 104.
(2) Barbot, p. 316.

le nombre de ceux qui se réjouissaient de sa mort (1).

L'auteur d'Arthus observe que, depuis l'établissement des Portugais sur la Côte-d'Or, quantité de nègres avaient appris leur langue et s'étaient civilisés. Il ajoute que le commerce avec les Hollandais a servi beaucoup aussi à diminuer l'attachement qu'ils avaient pour leurs fétiches, et leur a même fait goûter quelques principes du christianisme. Il en nomme un qui parlait en perfection la langue portugaise, et qui l'écrivait de même. Ce nègre devait son instruction à quelques religieux portugais de Mina. L'Écriture Sainte lui était si familière, qu'il était capable de disputer avec les Hollandais, et de citer fort heureusement divers passages pour la défense de la religion romaine (2).

S'il était possible de convertir les nègres au christianisme, Bosman (3), qui était protestant, pense que les catholiques romains auraient plus de succès que tous les sectaires, parce que la discipline de leur religion s'accorde sur quelques articles avec celle des nègres. Ils ont des jours communs d'abstinence, de jeûne et de privation. Ils ont la même confiance au ministère des prêtres, le même respect pour les traditions, etc. Un nègre se vante hardiment que la raison qui l'attache à ses principes est que, depuis le commencement du monde, ses ancêtres ont suivi, sans interruption, la même doctrine. Il n'est question que de leur persuader qu'elle doit faire place à de

(1) Bosman, p. 161, ou p. 164 de l'édit. d'Utrecht, 1705.
(2) Arthus, *ubi sup.*, p. 44.
(3) Bosman, p. 154, ou p. 157 de l'édit. d'Utrecht, 1705.

meilleures idées, qui sont soutenues ensuite aussi fidèlement. Mais leur conversion n'en est pas moins difficile. Tandis que les Portugais étaient maîtres de la côte, ils y ont entretenu constamment des missions sans aucun fruit. Les missionnaires français (1) ne furent pas plus heureux en 1635. Ils étaient établis à Issini, au nombre de cinq; le mauvais air du pays en fit périr trois, et les deux autres se retirèrent à Axim, chez les Portugais.

Nous finirons cet article de la religion des nègres par une courte observation d'Atkins. Ils ont, dit ce voyageur, avec l'usage de la circoncision, des prières et des purifications par l'eau, qui paraissent leur venir du judaïsme. Tout le reste vient de leur ignorance et de leur superstition, par l'imposture de leurs prêtres. S'ils entretiennent quelques idées de l'avenir, elles sont fort obscures : cependant ils sont persuadés que, après la mort, les honnêtes gens mènent une vie heureuse, avec une bonne femme et de bons aliments; et que les méchants, au contraire, sont dans une agitation perpétuelle, errant de côté et d'autre, sans goûter jamais aucun repos. De quelque manière qu'ils le conçoivent, ce principe s'accorde dans leur esprit avec une autre notion vulgaire, qu'après leur mort dans les pays les plus éloignés, plusieurs retournent dans leur propre pays (2).

(1) On a déjà rendu compte de cette mission, vol. VIII, ch. III, p. 149.

(2) Barbot, dans Churchill, t. V, p. 305; Atkins, p. 82 à 86 et 104.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

TABLE

ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

VOYAGES EN AFRIQUE.

LIVRE X.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS DES PREMIERS VOYAGEURS SUR CHACUNE DES SUBDIVISIONS DE LA GUINÉE.

DATES. PAGES.

Introduction 1

CHAPITRE I.

Résumé des observations générales des voyageurs sur la côte d'Afrique, depuis Sierra-Leone jusqu'au cap das Palmas, et sur la côte de Malaguette.

Étendue et division géographique de la côte de Guinée 2

Limites de la côte de Malaguette. — Baie de Sainte-Anne. — Iles des Bananes. — Iles Sombreros et leurs productions 3

DATES. PAGES.

Rio Gamboas. — Ville de Concho. — Noms divers de l'île de Scherbro 4
Fort anglais de l'île d'Yorck. — Cours de la rivière de Scherbro. — Ville de Bagos 5
Kedham. — Pays de Cilm-Monou. — Ville de Quu-Namora 6
Rivières de Torro et de Sainte-Anne. — Rio das Gallinhas 7
Rio Maguiba ou Nunnez. — Village de Dova-Ruja. — Rivière de Mavah ou Maffah 8
Jeg-Wonga. — Ville de Fochou, — Village de Figgia. — Ville de Kammagoja. — Jerbofaja. — Jera-Ballisa. — Description du cap Monte 9
Ses divers ancrages. — Productions du pays 10
Caractère des habitants 11
Habillements et ornements des hommes et des femmes 12
Propreté des maisons 14
Cuisines et aliments 15
Ancien commerce des Normands au cap Monte. — Articles de commerce du pays 16
Abondance du bois de teinture. — Timidité des naturels 17
Leur langage et leur religion 18
Description du cap Mesurado 19
Origine du nom de Mesurado 20
Rivière de Mesurado, et témoignages sur son cours. 21
Iles de l'embouchure de ce fleuve 22
Nom du Mesurado sur les cartes. — Sa profondeur. 23
Puissance du roi. — Productions naturelles du pays. 24
Physionomie et caractère des habitants 25
Leurs mœurs et leurs usages 26
Liberté des filles. — Habillements des différentes classes chez ces peuples 27
Armes. — Population 28
Villages et maisons du pays. — Place d'assemblée. 29
Villes royales 30
Habitation du cap Mesurado, suivant des Marchais. 31
Magasin d'approvisionnements. — Condition des femmes. — Religion 33
Commerce du cap Mesurado 34
Projet d'un établissement 35
Rivière de Junco. — Baie et rivière de Tabo 36
Ile nommée Petit-Dieppe. — Rivière de Nöel 37

CHAPITRE II.

Résumé des observations des voyageurs sur les contrées situées entre Sierra-Leone et Rio-Sestos.

Noms des pays compris entre Sierra-Leone et Rio-Sestos. — Pays de Boulm et de Cilm........... 38
Quilliga. — Quoja........................... 39
Etendue du pays de Quoja. — Contrée de Hondo... 40
Nègres Konde-Quojas, Folgias, Monous. — Dépendance de ces peuples..................... 41
Nègres quabes................................ 42

§ I.

Histoire naturelle des contrées situées entre Sierra-Leone et Rio-Sestos.

Hippopotames des rivières de Maguiba et de Mavah. 43
Autre animal de la rivière de Mavah. — Sylla-Van-doch. — Porcs-épics......................... Ibid.
Quoggelo ou pangolin. — Remarque de l'éditeur sur la patrie de cet animal..................... 44
Diverses espèces d'oiseaux..................... 45
Description d'un poisson pêché par des Marchais... 47
Description de la bécasse de mer............... 48
Autres poissons décrits par des Marchais.......... 49

§ II.

Conquêtes des Karous et des Folgias.

Tradition superstitieuse des Karous. — Alliance des Karous et des Folgias......................... 52
Conquête de Vey-Berkoma, par Flonikerri, roi des Karous................................. 53
Mort de ce prince. — Killimanzo, son frère, lui succède................................... 55
Ses succès et sa mort......................... Ibid.
Règne de Flansire. — Il est attaqué par Dogo-Falma. 56
Origine de ce guerrier......................... 57

DATES. PAGES.
. Il est vaincu par Flansire. — Révolte de Gammanah contre le roi ... 58
Mort du factieux. — Modération du vainqueur.... 59
Dogo-Falma battu de nouveau... 60

§ III.

Caractère, mœurs, usages, langues des habitants de ces régions, et particulièrement des Quojas.

Incontinence des nègres de cette contrée... 60
Polygamie. — Mariages... 61
Cérémonie pour nommer les enfants... 62
Partage des successions. — Maladies de ces nègres. 63
Culture des terres... 64
Moisson du riz. — Emploi des femmes... 65
Pêche et chasse des nègres. — Villes et constructions. 66
Ponts des naturels. — Langues diverses... 67
Division du jour. — Connaissance du temps. — Funérailles... 68
Esclaves tués dans ces cérémonies... 69
Jeûne qui suit les funérailles... 70
Politique des Quojas pour conserver leur autorité. 71
Titre de Dondagh. — Autorité du roi des Quojas.. 72
Manière dont le roi rend la justice. — Audiences.. 73
Réception des ambassadeurs... 74
Punition de l'adultère... 77
Épreuves pour convaincre les coupables... 78
Exécutions. — Idée des Quojas sur l'Être Suprême. 79
Leur croyance aux esprits et aux jananins... 80
Magiciens et sorciers... 81
Enquête sur les morts violentes. — Épreuves des accusés... 82
. Circoncision. — Respect pour la lune. — Belly, ou confrérie pour l'instruction des enfants... 83
Établissement de ces écoles... 84
Fin de cette éducation... 85
Explication du belly... 86
Autre institution pour les femmes. — Circoncision des jeunes filles... 87

§ IV.

Description de Rio Sestos ou Sestro, et du pays qui en dépend.

Distance de Rio Sestos au cap Mesurado. — Noms divers de cette rivière. — Ancrage.............. 89
Aspect général de la côte. — Canal d'entrée....... 90
Source d'eau fraîche. — Fertilité de la côte. — Abondance de la volaille.......................... 91
Pierre précieuse. — Village nègre. — Élévation extraordinaire des maisons...................... 92
Villages visités par des Marchais................ 93
Situation de la ville du roi Peter. — Description d'une idole.................................. 94
Caractère du roi. — Son sérail. — Situation de la ville royale, suivant des Marchais............. 95
Témoignage de Snoeck. — Physionomie et caractère des naturels.............................. 96
Occupations, mœurs et usages de ces nègres....... 97
Condition des femmes.......................... 98
Cérémonie des funérailles. — Femme enterrée dans le tombeau de son mari....................... 99
Langue de Sestos.............................. 101
Établissement des Portugais dans ces parages..... 102
Race mulâtre, produit de leur mélange avec les naturels................................... 103
Abondance des provisions à Sestos............... 104
Affection de ces nègres pour les Français. — Dangers du climat.............................. 105

§ V.

Voyage de Barbot à Sestos, en 1680.

1680 Étendue du pays de Sestos..................... 105
Oiseaux vus par Barbot. — Chiens du pays........ 106
Médecins. — Albinos........................... 107
Funérailles des grands de Sestos................ 108
Idole vue par Barbot.......................... 109
Culte singulier. — Sacrifice de la poule.......... 110

DATES. PAGES.

§ VI.

Côte de Malaguette, proprement dite.

Étendue de cette côte. — Aspect général du pays. — Principaux villages........................ 111
Description du petit Sestre........................ 112
Baxos-Suino. — Sanguin........................ 113
Baffa. — Seterna ou Setres. — Tasse. — Bottoua. — Cabo de Sino........................ 114
Village de Sino. — Sabrebou. — Setre-Crou...... 115
Wappo. — Niffo. — Drou ou Droe................ 116
Grand-Sestre. — Rio dos Escravos. — Nom hollandais du Grand-Sestre. — Commerce supposé des Dieppois........................ 117
Goyana. — Garouay. — Rio de S. Clemente....... 118
Position du cabo das Palmas. — Écueils et mouillage. — Grova........................ 119
Observations générales sur cette contrée. — Origine du nom du poivre de Guinée, suivant Lemery et Pomey. — Description de la plante qui le produit. 120
Piment ou poivre d'Espagne........................ 123
Commerce des Hollandais. — Voyages des Barbaresques, suivant Marmol........................ 124
Intempérance des nègres de la côte de Malaguette. Ibid.
Difficulté de leur langue. — Costumes et usages... 125
Leur industrie. — Autorité du roi. — Temps favorable au commerce........................ 126

CHAPITRE III.

Voyages à la côte d'Ivoire.

§ I.

Étendue et division de la côte d'Ivoire........... 127
Différents noms de cette côte. — Nègres quaquas; origine de leur nom........................ 128
Principaux villages de la côte d'Ivoire........... 129
Leurs distances relatives. — Tabo-Duné.......... 130
Tabou. — Rio San-Pedro. — Petri. — Tahoe. — Berbi. — Drouin........................ 131
Cabo da Prayaba. — Naturel des habitants....... 132
Rivière de Saint-André........................ 133

PAGES. PAGES.

Fertilité de ses rives........................... 135
Physionomie et caractère des naturels........... 136
Ivoire, or et esclaves. — Férocité des nègres..... 137
Falaises-rouges. — Dromwa-Petri. — Rivière de Coetroe. — Botrou............................ 138
Ville et cap de Lahou........................... 139
Rivière das Barbas. — Village de Wotou. — Jack-Jacks. — Corbi-Lahou. — Abîme sans fond..... 140
Rio de Sueiro da Costa......................... 141
Boquu. — Petit Issini et grand Issini. — Abbioni. — Tebbo.................................. 142
Akanimina. — Fraude des nègres. — Reine de Guiomeré....................................... 143
Situation du cap Apollonia...................... 144
Aspect général de la côte, depuis Sierra-Leone jusqu'à ce cap.................................. 145
Culture du maïs. — Observations sur les naturels de cette contrée............................ 146
Leurs aliments.................................. 147
Villages d'Agumène et de Bogio. — Rivières de Mankou et d'Ankober......................... 148
Villages d'Ankober, d'Abocroe et d'Iguira....... 149

§ II.

Productions, usages, langues, et mœurs de la côte d'Ivoire.

Fertilité du sol. — Abondance du bétail......... 150
Description du taureau de mer.................. 151
Zigène, marteau de mer ou pantouflier.......... 152
Description du diable de mer................... 153
Observations sur le caractère et la constitution physique des nègres quaquas...................... 154
Goût de ces nègres pour la chair humaine........ 155
Ornements et vêtements......................... 156
Beauté des femmes. — Parure de leur tête........ 157
Les exomphales communes chez ce peuple. — Usages et mœurs...................................... 158
Croyances religieuses. — Fête en l'honneur de la mer. 159
Goût des nègres quaquas pour le commerce...... 160
Cérémonie qu'ils exigent des capitaines européens, en signe de bonne foi......................... 161
Leur défiance.................................. 163
Importunité et lenteur de ces nègres............ 164

DATES.		PAGES.
	Daschis ou présents. — Principaux articles de commerce	165
	Étoffes fabriquées dans le pays	166
	Commerce des naturels avec les Maures. — Dents d'éléphants	167
	Abondance extraordinaire de ces animaux	168
	Mélange du cuivre dans la poudre d'or	169
	Manière de faire le commerce sur cette côte	170

CHAPITRE IV.

Côte-d'Or. Sa découverte. Établissements des Européens.

§ I.

	Situation et étendue de cette côte	171
1346 ou 1364	Opinions diverses sur la découverte de la Côte-d'Or et sur l'établissement des Normands dans ces parages	172
1452	Premier Voyage des Portugais à la Côte-d'Or	175
1471	Voyage de Sentarem et Escobar, suivant Marmol	176
1481	Nouvelle expédition envoyée par Jean II sous le commandement de Jacques de Azambuja	177
	Construction du fort	178
	Événements rapportés par Faria, contredits par Barbot	179
	Formation d'une compagnie de Guinée sous le roi Jean II	180
	Commerce des Français sous Henri III	181
	Cruautés et tyrannie des Portugais	182
	Ils sont massacrés au fort d'Accra	183
	Commerce des Français sur la Côte-d'Or	184
1582	Vaisseau dieppois coulé à fond par les Portugais	Ibid.
1637 à 1643	Les Portugais chassés de Guinée par les Hollandais.	185
	Succès et conduite cruelle de ces derniers	186

§ II.

Établissement des Hollandais en Guinée.

1595	Voyage et aventures de Bernard Ericks	187
	Violences exercées contre les Hollandais par les Portugais	188
1599	Trahisons des nègres excitées par ces derniers	189

DATES. PAGES.

1600 Décadence de leur pouvoir.......................... 190
1624 Érection du fort hollandais de Mourée ou Mouri... 191
1625 Entreprise malheureuse sur le château de Mina... Ibid.
1637 Les Hollandais veulent se rendre maîtres du passage aux Indes orientales. — Flotte commandée par Jean Maurice de Nassau.......................... 192
Seconde entreprise sur Mina:.......................... 193
Prise du château. — Capitulation de la garnison... 195
Tentative inutile sur le fort d'Axim.............. 196
Conduite des Hollandais. — Construction de nouveaux forts.......................... 197
Mécontentement des nègres.......................... 198
Prohibition sévère des marchandises étrangères.... 199
Tableau des établissements européens de la Côte-d'Or.......................... 200

CHAPITRE V.

Résumé des observations des premiers voyageurs sur la Côte-d'Or.

§ I.

Royaumes compris dans l'étendue de la Côte-d'Or. 202
Cantons d'Ancober, d'Aborrel et d'Eguira. — Mort courageuse d'un chef nègre.......................... 203
Situation et étendue d'Axim.......................... 204
Productions. — Gouvernement.......................... 205
Population. — Ville d'Achombène.......................... 206
Rivière d'Axim. — Industrie et occupations des naturels.......................... 207
Description du fort Saint-Antoine.......................... 208
1642 Les Portugais en sont chassés par les Hollandais en 1642.......................... Ibid.
Force de cette forteresse.......................... 209
Lavage de l'or de la rivière d'Axim.......................... 210
Office et profit de l'opper Koopman, officier hollandais.......................... 211
Montagne de Mansro. — Village de Pocquesoe ou de John Conny.......................... Ibid.
1682 Fort de Fredericksbourg. — Origine de cet établissement.......................... 212
Cabaschirs envoyés à Berlin.......................... 213
1721 Les Prussiens abandonnent leur fort. — Récit de des Marchais.......................... 214
Voyage du capitaine Morel. — Bonne réception que

DATES. PAGES.

lui fait un chef nègre. — Situation avantageuse de Fredericksbourg 215
Description du cap Tres-Puntas.—Villages d'Acoba, d'Accuon et d'Infiama 217
Fort prussien de Tacrama. — Fort Dorothée 218
Fort anglais de Dixcove 219
Récit de Smith sur cet établissement 220

§ II.

Pays d'Anta et de Jabi, avec leurs villes et leurs forts.

Étendue et situation du royaume d'Anta 221
Productions végétales. — Serpents monstrueux 222
Principaux villages. — Boetroc ou Boutrou 223
1708 Fort hollandais de Badenstein. — Cannes à sucre, plantées par les Hollandais 224
Villages de Poyera et de Pandos. — Description de la ville de Tacorari 225
Fort hollandais de Witsen détruit.—Excellents canots du pays 226
Rivière de Saint-Georges. — Village de Succonda 227
Forts anglais et hollandais 228
Le fort anglais pris et pillé par les nègres de Mina 229
Rétabli par les Anglais 230
Villages d'Anta et de Boari 231
Description de la ville de Chama. — Fort hollandais de Saint-Sébastien 232
Rivière de Chama ou Rio Saint-Jean 233
Renseignements divers sur son cours 234
Étendue du pays de Jabi. — Village d'Abrobi 235

§ III.

Royaume de Commendo.

Limites et étendue du royaume de Commendo 236
Aspect général du pays. — Population. — Petit-Commendo, ou Aldea dos Torres 237
Description de la ville 238
Caractère des habitants. — Fort anglais de Commendo 239
1688 Fort hollandais de Uredenburgh 240
1695 Attaque des nègres et défense de Bosman 241
Marchandises recherchées par les naturels. — Altération de l'or 242

DATES.		PAGES.
1688	Établissement formé par les Français sous les ordres de du Casse	243
	Village de Terra-Pekina, ou Lori	244
	Guerre des nègres de Commendo contre les Hollandais	245
	Les Anglais profitent du trouble pour s'établir à Commendo	247
	Courage du roi de Commendo. — Il bat les Hollandais	248
	Désappointement de ces derniers	249
	Incident qui les tire d'embarras	250
	Action cruelle des Anglais. — Ils sont battus par les naturels	251
	Conduite perfide des Hollandais	252
	Destruction de leur commerce	253

§ IV.

Royaume de Fétu.

Étendue du pays de Fétu 254
Son état florissant avant la guerre 255
Détails sur la ville de Mina, et la tyrannie des Hollandais 256
Constitution physique, caractère et occupations des naturels 257
Description de la ville 258
Rivière de Benja. — Description du château 259
Fort hollandais de Conradsbourg 261
Stérilité du pays. — Mines d'or 262
Commerce des Hollandais 263
Droit de visite sur les vaisseaux portugais 264
Compagnie de marchands portugais 265
Composition de la garnison 266
Ancienne exigence des Portugais 267
Animaux et végétaux naturalisés par eux 268
Administration des Hollandais 269

§ V.

Description du cap Corse. Principal établissement des Anglais en Guinée.

Situation géographique du cap Corse ou Coast. — Ville d'Oegowa 270

DATES. PAGES.

Riche commerce de cette ville.................... 271
Population. — Bonté du caractère des habitants... 272
Noms donnés à leurs enfants...................... 273
Pêche des naturels. — Description du cap Corse... 274
1610 Établissement et histoire du fort par les Portugais. 275
à École pour l'instruction des nègres. — Port de dé-
1672 barquement.................................. 276
Aiguade. — Commerce de cabotage.................. 277
Jardins du directeur général...................... 278
Productions et fertilité du pays.................. 279
Salubrité de l'air, suivant Smith. — Forts construits par les Anglais.............................. 280
Commerce des Européens au cap Corse.............. 281
Trafic du sel. — Fort de la reine Anne. — Ville de Manfrou. — Fort danois de Fredericksbourg.... 282
Bon ancrage de Manfrou........................... 284
1685 Les Anglais achètent le fort danois de Fredericksbourg. 285
État du fort royal du temps de Barbot............ 287
Ville d'Abramboe................................. Ibid.
Ville d'Aquaſſou................................. 288

§ VI.

Royaumes de Sabou et de Fantin.

Étendue du pays de Sabou ou Saboe............ Ibid.
Productions du sol. — Caractère des naturels..... 289
1598 Matelot hollandais tué par les nègres............ 290
Nègres d'Atti. — Ville de Sabou. — Forts anglais et hollandais.................................. 291
Villages d'Icon et de Cong. — Ville de Mouré, et son commerce................................. 292
Description du fort de Nassau.................... 294
1624 Établissement de ce fort......................... 295
Étendue du pays de Fantin. — Mont-de-fer......... 296
Caractère des naturels. — Leurs occupations et leur commerce................................... 297
Gouvernement. — Principales villes de cet état. — Anican ou Ingenisian........................... 298
Comptoirs anglais et portugais................... 299
Grande ville d'Anamaboe, ou Jamissia. — Fort anglais.................................... 300
Intrépidité des naturels. — Leur guerre contre les Anglais.................................... 301

DATES.		PAGES.
	Productions du pays.—Nature du sol.—Commerce.	303
1730	Le fort anglais d'Anamaboe est abandonné.—Ville d'Agga ou d'Adja	304
1665	Fort hollandais détruit par les Anglais. — Village du petit Cormantin	305
	Commerce des Européens	306
1682	Établissement du fort Amsterdam. — Renseignements de des Marchais sur le fort anglais de Cormantin	Ibid.
	Grand Cormantin	307
1664	Guerre entre les Anglais et les Hollandais	308
à	Expédition de Ruyter contre l'établissement anglais	
1665	de Cormantin	309
1726	Villages d'Aqua, de Laguyo. — Fort de Tantumqueri ou Tantum	311
1698	Établissement anglais à Monfort	312

§ VII.

Royaumes d'Acron et d'Agonna.

	Division et étendue du royaume d'Acron	313
1697	Gibier du pays. — Village et fort d'Apam	314
	Pays d'Agonna. — Nature du sol	315
	Reine de ce royaume en 1682	316
	Principaux villages. — Dajou, Polder et Mango	317
	Mont du Diable	318
	Winnibah ou Simpa	319
	Situation et histoire du fort anglais	320
	Opinion de Smith sur cet établissement	321
	Ville de Berku ou Barracou	322
	Fort hollandais. — Petit Berku. — Commerce	323
	Fort de Schido	324

§ VIII.

Royaume d'Accra, ou d'Acara.

	Étendue du territoire d'Accra	Ibid.
1680	Guerre des habitants avec les Aquambos. —	
et	Nature du sol	325
1681	Animaux; petite espèce de daim	326
	Situation de la capitale	Ibid.

DATES. PAGES.
Petit Accra. — Soko. — Orsoko. — Forts européens 327
Fort James. — Étangs de sel 328
Forts de Crevecœur et de Christiansbourg 329
Événements arrivés dans ce fort 330
Premiers établissements formés par les Européens à Accra 333
Services qu'ils ont rendus aux naturels 334
Leurs occupations et leur commerce 335
Grand marché de la ville d'Abeni 336
Qualité de l'or de cette contrée 337
Difficulté du débarquement à Accra 338
Canots des naturels. — Jours consacrés au commerce 339

§ IX.

Royaumes de Labadde, de Ningo et de Soko. Rivière de Volta.

Villes d'Orsou et de Labadde 340
Étendue du pays de Ningo ou Lampi. — Sol, animaux et commerce 341
Villes principales. — Cincho ou Chinka. — Spice, grande ville intérieure 342
Grand-Ningo. — Montagne de Redondo. — Industrie des habitants 343
Ville de Lay ou Alampi. — Comptoir anglais 344
Commerce des Européens. — Aspect général du pays 345
Étendue du royaume de Soko. — Villes maritimes. 346
Occupations des habitants. — Détails sur le cours de la rivière de Volta 347
Description de Bosman 348
Opinion de des Marchais sur son origine 349
Erreur des cartes hollandaises et anglaises sur l'embouchure de ce fleuve 350
Commerce des nègres de la Volta avec les peuples de la Nubie et de l'Abyssinie 351

DATES. PAGES.

CHAPITRE VI.

Résumé des observations sur les différents royaumes de la Côte-d'Or, ou sur les pays situés dans l'intérieur.

Division de la contrée, et noms des principaux états qui en font partie.............................. 352
Étendue et situation des royaumes d'Awiné, Iguira et Incassan.................................. 353
Territoires d'Incassia Iggina, de Tabeu et d'Adom. 354
Guerres des nègres d'Adom..................... 355
Cruauté d'un de leurs chefs.................... 356
Fertilité de leur pays. — Territoires de Mompa ou Mampa et des Wassahs....................... 357
Pays de Vanqui et d'Abramboe. — Caractère des naturels.................................. 358
Gouvernement. — Détails sur un de leurs rois.... 359
Pays de Quy-Foro ou Juffer, de Bonou, d'Atti et d'Accani.................................. 361
Naturel des nègres Accanez..................... 362
Royaume de Dinkira ou Dunkira. — Accroissement de son territoire............................ 363
Pays d'Inta ou des Aschantis. — Pays d'Akam ou d'Akim..................................... 365
Caractère des habitants. — Territoire d'Aquâ ou Aka, de Sanquay et d'Aquamboe.............. 366
Pays d'Aboni, de Kuahou, de Tafou, d'Aboura, de Quakou et de Cammanach..................... 367
Pays de Bounou, d'Equea, de Latabi, d'Acaradi et d'Insoco.................................. 368
Situation d'Insoco, suivant les nègres d'Accanez. Ibid.
Remarques générales sur tous ces états. — Rapports des noms anciens avec les dénominations des voyageurs modernes.......................... 369

CHAPITRE VII.

Résumé des observations des premiers voyageurs sur les nègres de la Côte-d'Or.

§ I.

Physionomie, caractère, habillements, mœurs et usages; mariages et éducation des nègres de la Côte-d'Or.

Physionomie des nègres de la Côte-d'Or.......... 370
Leur intelligence.............................. 371
Physionomie et caractère des femmes............ 372
Modes singulières.............................. 373
Vices des nègres de cette contrée.............. 374
Leur inclination naturelle et leur adresse pour voler.. 375
Leur avidité et leur mémoire................... 376
Orgueil et bassesse de leurs chefs............. 377
Cruauté et indifférence de ces barbares........ 378
Habillements, modes et ornements............... 379
Costumes des différentes classes de leur population. 381
Nudité des naturels avant l'arrivée des Portugais.. 382
Toilette des femmes. — Scarifications et tatouage. 383
Pendants d'oreilles. — Autres ornements........ 384
Parure des femmes des chefs.................... 385
Costume particulier des femmes publiques. — Propreté commune à tous les habitants.............. 387
Vices des mulâtres de la Côte-d'Or............. 388

§ II.

Villes et villages, logements et nourriture des nègres de la Côte-d'Or.

Mauvaise disposition des maisons et des rues...... 389
Supériorité des villes de l'intérieur sur celles des côtes.. 390
Indifférence et mauvais goût des nègres pour la situation de leurs villes......................... 391
Construction et division intérieure des maisons.... 392

DATES. PAGES.

Forme des palais des rois et des chefs.......... 394
Incommodité des rues. — Ameublement.......... 395
Cause de la pauvreté des nègres suivant leurs marabouts.......... 396
Aliments des nègres de la Côte-d'Or.......... 398
Avidité d'un jeune nègre.......... 399
Nourriture ordinaire des naturels.......... 400
Leur malpropreté en mangeant.......... 401
Repas séparés des hommes. — Boissons diverses... 402
Offrande au fétiche.......... 403
Heures des repas. — Soins domestiques confiés aux femmes.......... 404
Préparation des aliments. — Pâte nommée kanki ou quanquais.......... 405

§ III.

Mariages et éducation des nègres.

Fiançailles. — Facilité des mariages.......... 406
Dot de la femme.......... 407
Parure de la mariée. — Mariage avant l'âge nubile. 408
Polygamie. — Condition des femmes.......... 409
Priviléges de la première favorite.......... 410
Distribution des faveurs conjugales.......... 411
Fécondité des femmes. — Soins donnés aux femmes grosses.......... 412
Courage des négresses dans l'accouchement.......... 413
Cérémonies qui suivent la naissance des enfants. — Noms qu'on leur donne.......... 414
Circoncision des individus des deux sexes.......... 415
Première éducation des enfants. — Manière dont ils sont nourris par leurs mères.......... 416
Age auquel les garçons passent sous la conduite du père.......... 419
Éducation et occupations des filles.......... 420
Retraite des femmes pendant leurs infirmités mensuelles et après leur dixième enfant.......... Ibid.
Droits respectifs des époux. — Ordre de succession. 421
Remarques de Bosman sur le même sujet.......... 422

DATES. PAGES.

§ IV.

Amours des femmes. Licence des femmes publiques. Salutations et Visites.

Amendes pour l'adultère........................ 424
Accusation et procès d'adultère. — Commerce infâme des nègres........................ 425
Sévérité contre l'adultère parmi les nègres de l'intérieur........................ 426
Libertinage des femmes........................ 427
Liberté accordée aux filles........................ 429
Filles publiques........................ 430
Attachement des nègres à ces créatures........... 431
Prostitution des femmes dans quelques pays de la Côte-d'Or........................ 432
Visites des rois et des grands........................ 433
Condition des esclaves........................ 434

§ V.

Métiers, occupations et marchés des nègres.

Orfèvres et forgerons nègres........................ 436
Emploi des charpentiers........................ 437
Potiers et autres artisans. — Activité des pêcheurs. 438
Adresse des nègres dans cet exercice............. 439
Pêche de nuit. — Poissons qui fréquentent la côte à des époques régulières et périodiques.......... 440
Pêche des rivières. — Droits du roi............. 443
Construction des canots. — Lieux célèbres par la bonté de leurs canots........................ 444
Agriculture et économie domestique............. 447
Travaux publics des semailles........................ 448
Croissance extraordinaire du grain............. 449
Marchés réguliers et leur police............. 450
Vente du vin de palmier........................ 451
Manière de peser l'or........................ 452
Monnaie courante.— Marchés extraordinaires 453
Réjouissances des nègres dans ces occasions....... 454
Variété des danses des nègres........................ 455
1667 Fête donnée au cap Corse pour l'anniversaire d'une victoire........................ 456
1682 Autre fête donnée à Barbot par les nègres....... 458
Musique et instruments divers des naturels....... 460

§ VI.

Maladies, médecins, remèdes, mort et enterrement des nègres.

Maladies les plus communes sur la Côte-d'Or..... 463
Remède contre le mal de tête.................. 464
Recommandations aux Européens pour éviter les maladies.............................. 465
Vers qui se forment dans la chair................ 466
Manière de les extirper......................... 468
Crainte de la mort chez les naturels............. 469
Prêtres qui exercent la médecine................ 470
Superstition des nègres et de quelques Européens.. 471
Remèdes ordinaires des nègres................... 472
Connaissance et usage des simples. — Durée de la vie des nègres............................ 473
Mort et cérémonies des funérailles.............. 474
Présents déposés sur la tombe.................. 477
Enquête sur la cause de la mort du défunt....... 479
Manière d'interroger les morts.................. 480
Deuil des femmes.............................. 481
Frais excessifs des cérémonies funèbres.......... 482
Sépulture des nègres du cap Tres-Puntas......... 483
Images de terre déposées sur les tombeaux. — Oraison funèbre................................ 484
Sépulture refusée aux esclaves. — Funérailles des nègres du cap Corse......................... 485
Deuil des chefs. — Sacrifices de victimes humaines. 486
Conservation des cadavres sans putréfaction...... 487
Esclaves sacrifiés à la mort des rois. — Cruauté de ces exécutions.............................. 488
Funérailles du roi de Fétu...................... 489

§ VII.

Religion des nègres de la Côte-d'Or. Idée qu'ils ont de Dieu, du Diable et de la création.

Diversité des croyances des nègres de la Côte-d'Or. 490
Leur opinion sur la nature de Dieu.............. 491
Ils l'accusent de partialité en faveur des blancs.... 492
Renseignements fournis par des Marchais sur la croyance des nègres......................... 493

DATES. PAGES.

Cérémonie annuelle pour chasser le diable........ 494
Même usage des nègres d'Anta................. 495
Opinion des nègres sur la vie future............ 496
Leurs idées sur la création..................... 498
Origine du mot fétiche......................... 499
Crédulité des nègres et tromperies de leurs prêtres. 500
Espèces diverses de fétiches. — Oiseaux sacrés.... 502
Poissons et arbres sacrés....................... 503
Opinion des nègres sur les hautes montagnes...... 504
Grand fétiche de Fredericksbourg............... 505
Principal fétiche du cap Corse.................. 506
Cérémonie religieuse pour obtenir de la pluie..... 507
Bons services attribués aux fétiches............ 508
Crainte salutaire qu'ils inspirent aux nègres...... 510
Formalité des serments........................ 511
Exemples du respect des nègres pour leur parole... 512
Frayeur des nègres pendant l'orage.............. 513
Fétiches brisés par Villault..................... 514
Division du temps chez les nègres............... 517
Jours heureux et malheureux.................... 518
Fêtes religieuses.............................. 519
Jour consacré au repos. — Culte des fétiches...... 521
Grandes cérémonies religieuses................. 522
Offrandes et profit des prêtres.................. 523
Crédulité ridicule de Villault.................... 524
Procession pour apaiser la colère des fétiches..... 526
Consultations des prêtres....................... 527
Idoles particulières des prêtres.................. 528
Composition des fétiches....................... 530
Soins des nègres pour leurs prêtres.............. 531
Prêtresses d'Accra. — Penchant des nègres à la superstition.......................... 532
Point de ressemblance des croyances des nègres avec la religion catholique..................... 533
Observations générales d'Atkins................ 534

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME IX.

00086034

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015